

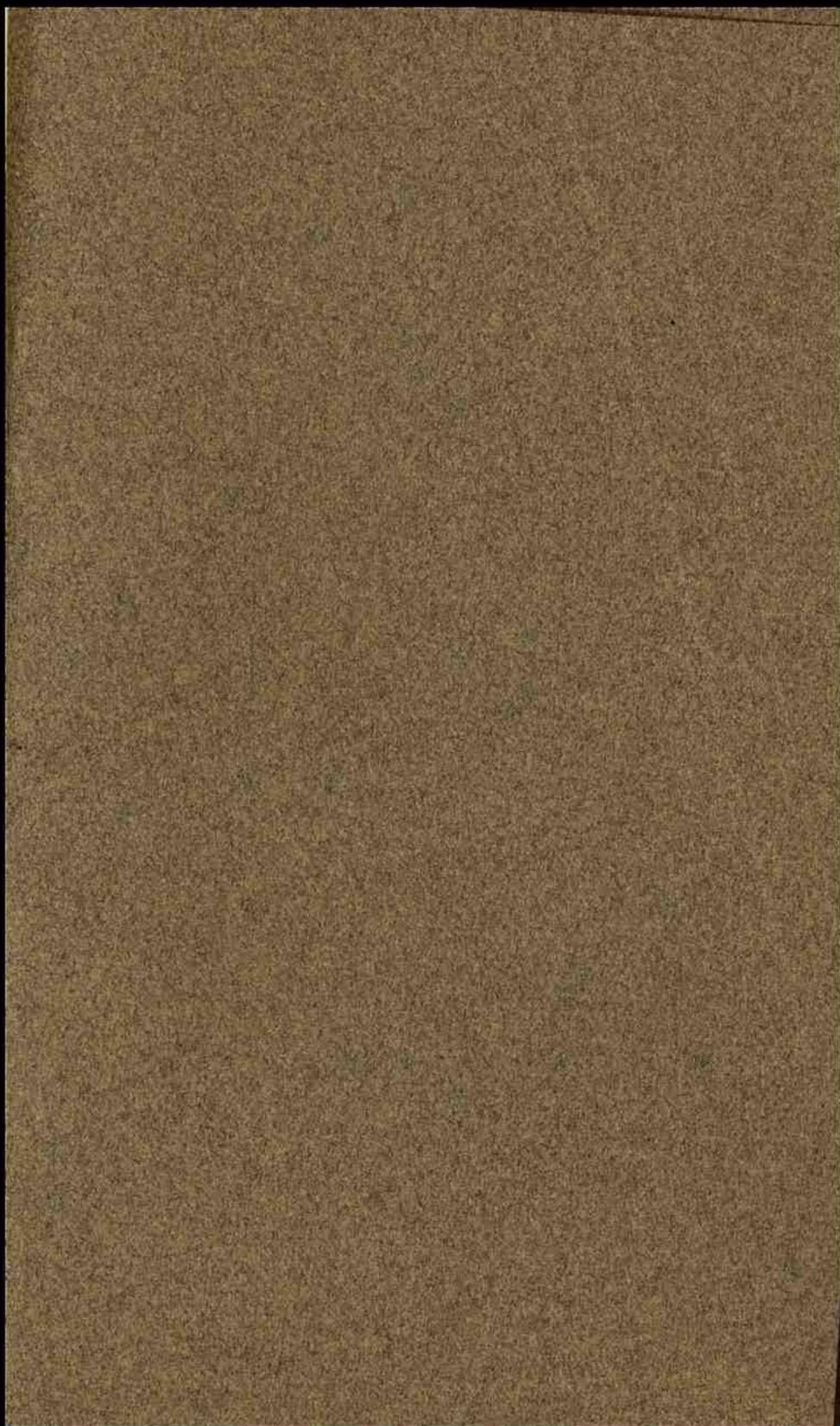
46465

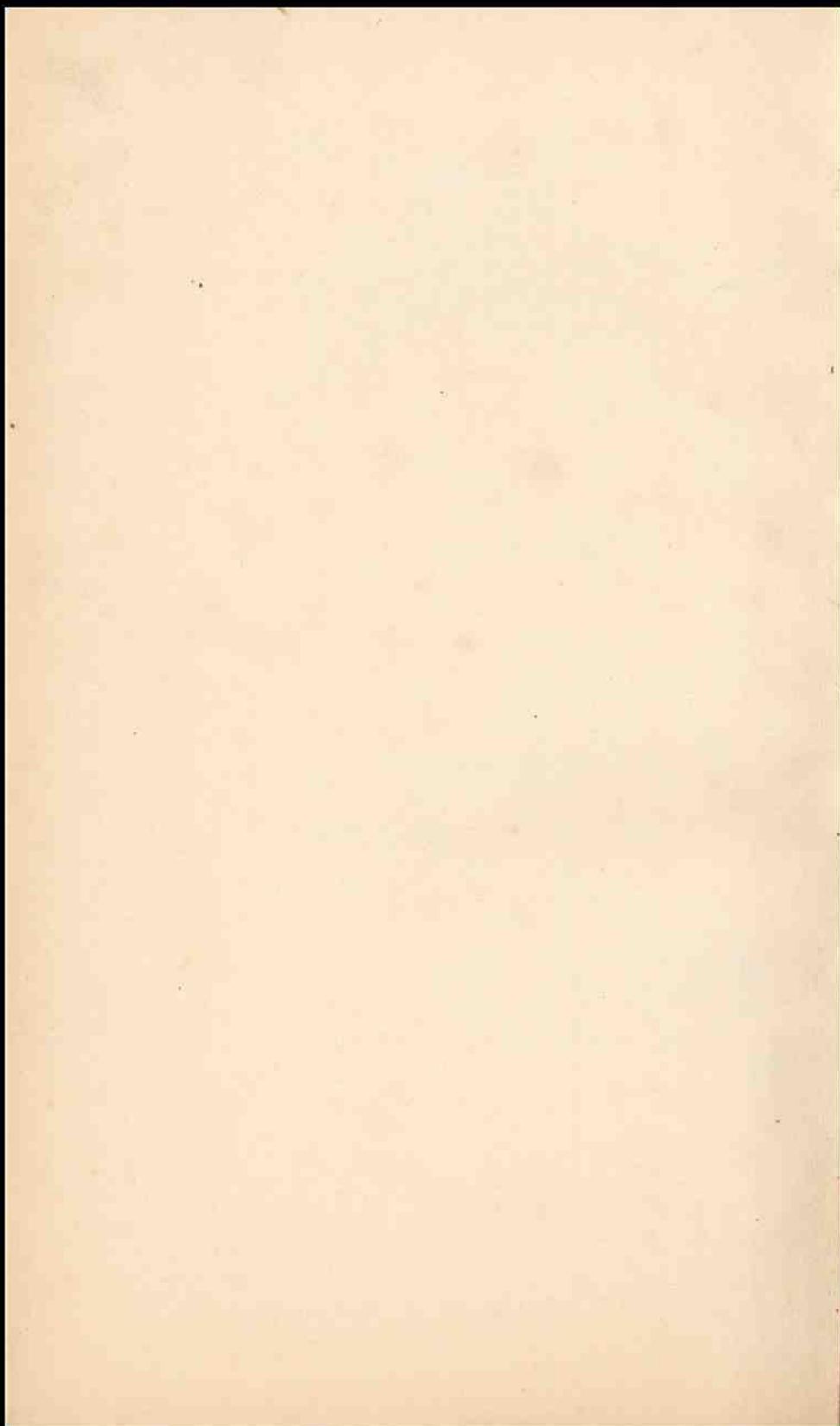


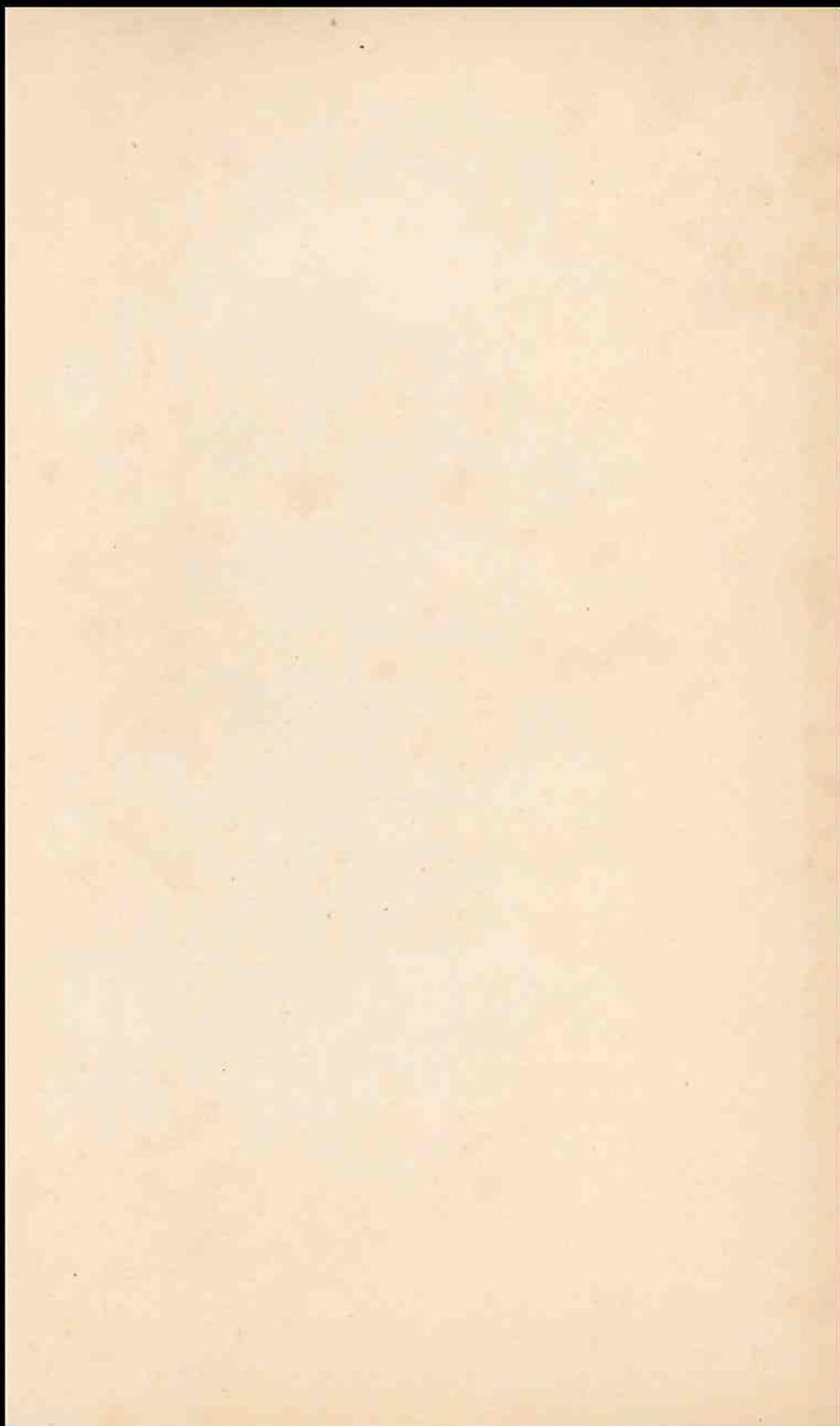
1012











SALLUSTE,

TRADUCTION

AVEC NOTES ET INTRODUCTION.

SECONDE PARTIE.

GUERRE CONTRE JUGURTHA,

ET FRAGMENTS,

PAR

M. H. GOMONT.

PARIS,

AMYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA PAIX, 6.

1855.





878.2

ja laur

SALLUSTE,

SALLUSTE.

SECONDE PARTIE.



PARIS,

LIBRAIRIE ANCIENNE - POISSONNIÈRE,



SALUSTE

STYLIUM

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FERMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.



SALLUSTE,

TRADUCTION

AVEC NOTES ET INTRODUCTION.

SECONDE PARTIE.

GUERRE CONTRE JUGURTHA,

ET FRAGMENTS

PAR

M. H. GOMONT.



PARIS,

AMYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA PAIX, 6.

1855.



SALLESTE

TRADUCTIONS

AVEC NOTES ET ILLUSTRATIONS

STOORNDI PARTIA
GUERRE CONTRE L'IGNORANCE

878.2
S 1812
74.2



M. H. GORONT

PARIS

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO



GUERRE CONTRE JUGURTHA.

II.



BELLUM JUGURTHINUM.

Falso queritur de natura sua genus humanum, quod imbecilla atque ævi brevis forte potius, quam virtute regatur. Nam contra, reputando, neque majus aliud, neque præstabilius invenias; magisque naturæ industriam hominum, quam vim aut tempus deesse. Sed dux atque imperator vitæ mortalium animus est; qui ubi ad gloriam virtutis via grassatur, abunde pollens potensque et clarus est, neque fortunæ eget: quippe probitatem, industriam, alias artes bonas, neque dare neque eripere cuiquam potest: sin captus pravis cupidinibus, ad inertiam et voluptates corporis pessum datus est: perniciose lubidine paullisper usus, ubi per secordiam vires, tempus, ingenium defluxere, naturæ infirmitas accusatur; suam quisque culpam auctores ad negotia transferunt. Quod si hominibus bonarum rerum tanta



GUERRE

CONTRE JUGURTHA.

Les hommes se plaignent à tort de leur condition, disant que, faibles et n'ayant qu'une existence bornée, ils vivent sous l'empire du hasard plutôt que sous celui de la vertu. A la réflexion, vous trouverez au contraire que rien n'est plus grand ni plus élevé que la nature humaine, et que la force ou le temps lui manquent moins que le bon usage de ces choses. L'âme dirige la vie des mortels, et en est l'arbitre; dès qu'elle marche à la gloire par le chemin de la vertu, elle est riche en force, en puissance, en éclat, et n'a pas besoin de la fortune : celle-ci, en effet, ne peut donner ni enlever à personne la probité, le talent, et les autres belles qualités. Possédé de mauvaises passions, se plonge-t-on dans la paresse et les plaisirs du corps, lorsque, après s'être livré quelque temps à un penchant fatal, on a perdu au sein de l'oisiveté forces, années, esprit, on accuse la faiblesse de la nature. Tous les coupables imputent leurs fautes aux circonstances. Si l'amour de



cura esset, quanto studio aliena ac nihil profutura, multumque etiam periculosa petunt; neque regerentur magis, quam regerent casus; et eo magnitudinis procederent ubi pro (a), mortalibus gloria æterni fierent.

Nam uti genus hominum compositum ex anima et corpore : ita res cunctæ studiaque omnia nostra, corporis alia, alia animi naturam sequuntur. Igitur præclara facies, magnæ divitiæ, ad hoc vis corporis, alia hujusmodi omnia brevi dilabuntur : at ingenii egregia facinora, sicuti anima, immortalia sunt. Postremo corporis et fortunæ bonorum, ut initium, sic finis est; omniaque orta occidunt, et aueta senescunt : animus incorruptus, æternus, rector humani generis, agit atque habet cuncta, neque ipse habetur. Quo magis pravitas eorum admiranda est, qui, dediti corporis gaudiis, per luxum atque ignaviam ætatem agunt; ceterum ingenium, quo neque me-

(a) Au lieu de *eo magnitudinis procederent ubi pro....*, certains textes portent *uti pro....*

(b) Ce sens est conforme à celui de M. Burnouf et de M. Durozoir. Ne pourrait-on pas comprendre aussi, *qu'ils deviendraient immortels par la gloire, autant que le peuvent des êtres sujets à la mort.*

(c) *Ea omnia quibus studemus* (Burnouf). Si l'on adopte cette interprétation, il faudrait traduire : *tous les objets de nos penchants.*



choses louables égalait chez les hommes leur zèle à rechercher ce qui leur est étranger, inutile, et même souverainement pernicieux, ils ne seraient pas plus dominés par les événements qu'ils ne les domineraient; et ils atteindraient un tel degré de grandeur, que, de mortels qu'ils sont, ils deviendraient immortels par la gloire (*b*).

L'homme se compose d'une âme et d'un corps; de même, toutes les choses extérieures et tous nos penchans (*c*) participent, les uns à la nature du corps, les autres à celle de l'esprit. Or un bel extérieur (*d*), de grandes richesses, ainsi que la force physique et tous les autres avantages de ce genre, s'évanouissent vite; mais ce que l'intelligence fait de remarquable est immortel comme l'âme. Enfin (*e*), les biens du corps et de la fortune ont leur terme comme leur commencement, et tout ce qui s'est élevé tombe, tout ce qui s'est accru vieillit; l'âme incorruptible, éternelle, guide suprême du genre humain, mène tout, a tout sous sa dépendance; mais elle-même est indépendante (*f*). Aussi doit-on s'étonner (*g*) grandement de la démente de ceux qui, livrés aux plaisirs des sens, passent leur vie dans la volupté et la mollesse, et, du reste, laissent l'esprit, c'est-à-dire ce qu'il y a de meilleur, ce qu'il y a de plus

(*d*) *Facies* ne signifie pas seulement *visage*, mais l'ensemble de la personne; ainsi, dans Juvénal: *Proh, qualis facies, et quam vere digna tabella!* en parlant d'Annibal.

(*e*) *Postremo, en un mot.* (Durozoir et Burnouf.)

(*f*) *Anime, possède tout, et n'est pas possédée.* (Damas-Hinard.)

(*g*) *Admirari.* Peut-être y a-t-il dans ce mot une intention ironique, et alors il faudrait traduire par *admirer*.



lius, neque amplius aliud in natura mortalium est, incultu atque secordia torpescere sinunt : quum præsertim tam multæ variæque sint artes animi, quibus summa claritudo paratur.

Verum ex his magistratus et imperia, postremo omnis cura rerum publicarum, minime mihi hac tempestate cupiunda videntur : quoniam neque virtuti honos datur ; neque illi, quibus per fraudem jus fuit, tuti aut eo magis honesti sunt. Nam vi quidem regere patriam aut parentes, quamquam et possis, et delicta corrigas, tamen importunum est ; quum præsertim omnes rerum mutationes cædem, fugam, aliaque hostilia portendant ; frustra autem niti, neque aliud se fatigando, nisi odium, quærere, extremæ dementiæ est : nisi forte quem inhonesta et perniciosa lubido tenet, potentiæ paucorum decus atque libertatem suam gratificari.

Ceterum ex aliis negotiis, quæ ingenio exercentur, in primis magno usui est memoria rerum gestarum : cujus de virtute quia multi dixere, prætereun-

(a) Au lieu de *en effet* (nam), M. Dureau de la Malle met : *d'un autre côté*.

(b) D'Otteville, Beauzée et M. Damas-Hinard traduisent : *Bien que vous ayez le pouvoir de réformer les abus et que vous les réprimiez...*

(c) MM. Burnouf et Damas-Hinard traduisent ici *parentes* par *famille*.



grand dans la nature humaine, s'engourdir au sein de la grossièreté et de l'inertie. On doit s'en étonner surtout, quand il est pour l'esprit des moyens si nombreux et si divers d'acquérir une grande illustration.

Mais, parmi ces moyens, les magistratures et les commandements, en un mot toute participation aux affaires de l'État, me semblent, en ce temps-ci, fort peu désirables; car le mérite n'est pas honoré; et quant à ceux qui ont obtenu les charges publiques par fraude, ils ne sont ni en sûreté, ni plus considérés à cause de leurs fonctions. En effet (*a*), bien que vous ayez le pouvoir (*b*), bien que vous réprimiez les abus; cependant, gouverner par la force la patrie, ou des peuples subjugués (*c*), est une pénible tâche (*1*); par cette raison surtout, que chaque révolution politique présage le meurtre, l'exil et les autres rigueurs de la guerre; mais, faire de vains efforts, et, en s'épuisant, ne récolter rien autre chose que la haine, c'est le comble de la folie; excepté pour celui que possède la passion indigne et funeste de sacrifier son honneur et sa liberté à la puissance de quelques-uns.

Du reste, parmi les diverses œuvres qui sont du domaine de l'intelligence, rappeler les actions accomplies est surtout d'une grande utilité: je crois qu'il ne faut pas insister là-dessus, parce que beau-

Nous préférons le sens adopté par d'Otteville. « César, dit ce dernier, avait d'abord eu l'intention de se faire roi de Rome, *Vi regere patriam*; ensuite il s'était borné à demander qu'on le déclarât roi hors de l'Italie, *regere parentes*. »



dum puto ; simul, ne per insolentiam quis existumet memet, studium meum laudando, extollere. Atque ego credo fore, qui, quia decrevi procul a republica ætatem agere, tanto tamque utili labori meo nomen inertię imponant : certe, quibus maxuma industria videtur, salutare plebem, et conviviis gratiam quærere. Qui si reputaverint, et quibus ego temporibus magistratus (a) adeptus sim, et quales viri idem assequi nequiverint, et postea quæ genera hominum in senatum pervenerint; profecto existumabunt, me magis merito, quam ignavia, iudicium animi mutavisse, majusque commodum ex otio meo, quam ex aliorum negotiis, reipublicæ venturum. Nam sæpe audivi, Q. Maximum, P. Scipionem, præterea civitatis nostræ præclaros viros, solitos ita dicere, quum majorum imagines intuerentur, vehementissime sibi animum ad virtutem accendi. Scilicet non ceram illam, neque figuram tantam vim in sese habere; sed memoria rerum gestarum eam flammam egregiis viris in pectore crescere, neque prius sedari, quam virtus eorum famam atque gloriam adæquaverit. At contra, quis est omnium his moribus, quin divitiis et sumptibus, non probitate, neque industria, cum majoribus

(a) Certains textes portent *magistratum*, celui d'Orelli entre autres.

(b) M. Burnouf veut que dans cette phrase, *non ceram illam*, etc., le mot *arbitrabantur* soit sous-entendu.



coup de personnes ont loué le mérite de l'histoire ; et aussi parce qu'on pourrait supposer qu'en exaltant mes études, je me vante moi-même par un sentiment d'orgueil. D'ailleurs, à cause de mon dessein de vivre loin des affaires publiques, il se trouvera, je le pense, des gens qui qualifieront de paresse l'occupation si importante et si fructueuse à laquelle je me livre ; gens aux yeux desquels saluer le peuple, et rechercher la faveur par des banquets, semble être incontestablement la première des sciences. S'ils songent à quelle époque j'ai obtenu les magistratures et quels citoyens (2) échouèrent en briguant les mêmes charges ; enfin, quelle espèce d'hommes est entrée depuis dans le sénat, ils jugeront certainement que mon esprit a changé de direction, moins par lâcheté qu'avec juste motif, et que mon repos sera plus avantageux à la république que les travaux des autres. J'ai souvent entendu raconter que Q. Maximus, P. Scipion, et d'autres hommes illustres de notre ville, avaient coutume de dire que leur âme s'enflammait d'un violent amour pour la vertu, lorsqu'ils contemplaient les images de leurs ancêtres. Évidemment, cette cire et ces figures (b) ne produisaient pas par elles-mêmes un aussi puissant effet : c'était la mémoire des actions accomplies qui faisait naître une ardeur si vive dans le cœur de ces grands citoyens ; et cette ardeur ne s'apaisait pas avant que leur mérite eût égalé la réputation et la gloire de leurs aïeux. Mais, au contraire, parmi tous ces hommes imbus des mœurs du jour, qui ne lutte avec ses ancêtres de richesse et de prodigalités, plutôt



suis contendat? Etiam homines novi, qui antea per virtutem soliti erant nobilitatem antevenire, furtim et per latrocinia (a) ad imperia et honores nituntur : proinde quasi prætura et consulatus, atque alia omnia hujuscemodi per se ipsa clara et magnifica sint, ac non perinde habeantur, ut eorum, qui ea sustinent, virtus est. Verum ego liberius altiusque processi, dum me civitatis morum piget tædetque : nunc ad inceptum redeo.

Bellum scripturus sum, quod populus romanus cum Jugurtha, rege Numidarum, gessit : primum quia magnum et atrox, variaque victoria fuit; dein quia tum primum superbiæ nobilitatis obviam itum est : quæ contentio divina et humana cuncta permiscuit; eoque vecordiæ processit, uti studiis civilibus bellum atque vastitas Italiæ finem faceret. Sed priusquam hujuscemodi rei initium expedio, pauca supra repetam, quo ad cognoscendum omnia illustria magis magisque in aperto sint.

Bello punico secundo, quo dux Carthaginiensium Hannibal, post magnitudinem nominis romani, Italiæ

(a) Certains textes ajoutent, *potius quam bonis artibus, plûtôt que par des moyens louables.*

(b) *Et quasi magistratus illi non aut magnum aut nullum homini honorem afferant prout magna aut nulla est homini virtus.* (Burnouf.)



que de probité et de talent? Les hommes nouveaux même, accoutumés auparavant à dépasser la noblesse en vertu, se frayent une route aux commandements et aux honneurs par des intrigues occultes et des brigandages; comme si la préture, le consulat et tous les autres pouvoirs de ce genre étaient illustres et magnifiques en eux-mêmes, et ne s'estimaient pas d'après le mérite de ceux qui les exercent (*b*). Mais je n'ai pas su me contenir, et j'ai été trop loin, entraîné par l'affliction et le dégoût que me causent les mœurs de mon pays. Maintenant je reviens à mon sujet.

J'ai dessein d'écrire la guerre que le peuple romain fit contre Jugurtha, roi des Numides: d'abord parce qu'elle fut terrible, sanglante, et offrit maintes vicissitudes; ensuite parce que, pour la première fois alors, on s'éleva (*c*) contre l'orgueil de la noblesse (3). Cette lutte fut le renversement de toutes les lois divines et humaines (*d*), et atteignit un tel degré de rage, que les discordes civiles n'eurent d'autre terme que la guerre et la dévastation de l'Italie. Mais, avant d'entamer mon sujet, je rappellerai quelques-uns des faits précédents, afin de bien éclairer le lecteur en mettant toutes les circonstances plus au jour et plus en relief.

Pendant la seconde guerre punique, dans laquelle Annibal, général des Carthaginois, porta à la puis-

(*c*) *On mit un frein.* (Durozoir.)

(*d*) *Qui confondit tous les droits divins et humains.* (Durozoir.) *Dans ces débats, on viola indistinctement tout droit divin et humain.* (Beauzéc.)



opes maxime attriverat, Masinissa, rex Numidarum, in amicitiam receptus a P. Scipione, cui postea Africano cognomen ex virtute fuit, multa et præclara rei militaris facinora fecerat : ob quæ, victis Carthaginiensibus et capto Syphace, cujus in Africa magnum atque late imperium valuit, populus romanus, quas-cumque urbes et agros manu ceperat, regi dono dedit. Igitur amicitia Masinissæ bona atque honesta nobis permansit; sed imperii vitæque ejus finis idem fuit. Dein Micipsa filius regnum solus obtinuit, Manastabale et Gulussa fratribus morbo absumptis. Is Adherbalem et Hiempsalem ex sese genuit; Jugurthamque, Manastabalis fratris filium, quem Masinissa, quod ortus ex concubina erat, privatum reliquerat, eodem cultu, quo liberos suos, domi habuit.

Qui ubi primum adolevit, pollens viribus, decora facie, sed multo maxime ingenio validus, non se luxu neque inertæ corrumpendum dedit; sed, uti mos gentis illius est, equitare, jaculari, cursu cum æqualibus

(a) *Porta de si cruellas atteintes à la gloire du nom romain, puis à la puissance de l'Italie. (Durozoir.) Porta à la puissance romaine le coup le plus terrible qu'elle eût encore ressenti. (D'Otteville.) qu'elle eût encore reçu depuis son agrandissement. (Damas-Hinard.)* Nous adoptons le sens de Beauzée.

(b) *Bona*, dicitur amicitia Masinissa quasi fidelis; *honestà*, quia honorem ipsi apud Romanos conciliavit. (Burnouf.) Cette explication nous paraît un peu cherchée.



sance italienne le coup le plus terrible qu'elle eût reçu depuis l'élévation du nom romain (*a*), Masinissa, roi des Numides, admis dans notre alliance par P. Scipion, que ses exploits firent surnommer plus tard l'*Africain*, avait accompli de nombreux et brillants faits d'armes (4). En récompense, après la défaite des Carthaginois et la prise de Syphax, dont l'empire en Afrique avait été puissant et étendu, le peuple romain fit don au roi de toutes les villes et de toutes les terres dont il s'était emparé (5). L'amitié de Masinissa, amitié avantageuse et honorable pour nous (*b*), resta la même jusqu'à sa mort. Son règne dura aussi longtemps que sa vie. Après lui, son fils Micipsa hérita seul de son royaume, Manastabal et Gulussa, ses frères, étant morts de maladie (6). Micipsa donna naissance à Adherbal et à Hiemsal, et éleva dans son palais, avec les mêmes honneurs que ses propres enfants, Jugurtha, fils de son frère Manastabal, que Masinissa avait laissé dans une condition privée, parce qu'il était né d'une concubine.

Aussitôt qu'il eut atteint l'âge de l'adolescence, celui-ci, plein de force, d'un bel extérieur, et doué surtout d'une grande vigueur d'âme, ne se laissa pas corrompre par les plaisirs (*c*) et l'oisiveté; mais, selon les habitudes de sa nation, se plut à monter à cheval, à lancer des traits, à disputer le prix de la course à

(*c*) *Luxu, le luxe.* (M. Durozoir, et presque tous les traducteurs.) Nous croyons cependant que *luxus* n'a pas ce sens ici. Ainsi, dans Virgile, en parlant d'Énée et de Didon :

Nunc hiemem inter se luxu quam longa fovere.

(Liv. IV, v. 193, *Énéide.*)



certare : et quum omnes gloriâ anteiret, omnibus tamen carus esse : ad hoc pleraque tempora in venando agere, leonem atque alias feras primus, aut in primis ferire : plurimum facere, minimum ipse de se loqui. Quibus rebus Micipsa tametsi initio lætus fuerat, existumans virtutem Jugurthæ regno suo gloriæ fore : tamen, postquam hominem adolescentem, exacta sua ætate, parvis liberis, magis magisque crescere intellegit, vehementer negotio permotus, multa cum animo suo volvebat. Terrebat eum natura mortalium, avida imperii et præceps ad explendam animi cupidinem : præterea opportunitas suæque et liberorum ætatis, quæ etiam mediocres viros spe prædæ transvorsos agit : ad hoc studia Numidarum in Jugurtham accensa ; ex quibus, si talem virum interfecisset, ne qua seditio aut bellum oriretur, anxius erat.

His difficultatibus circumventus, ubi videt, neque per vim, neque insidiis opprimi posse hominem tam acceptum popularibus, quod erat Jugurtha manu promptus et appetens gloriæ militaris, statuit eum objectare periculis, et eo modo fortunam tentare.

(a) Généralement on traduit : *c'était lui qui faisait le plus, et c'était de lui qu'il parlait le moins.*

(b) Ou, *pour son règne.*



ceux de son âge ; et, bien qu'il les surpassât tous en gloire, il devint cependant cher à tous. Il employait aussi à chasser la plus grande partie de son temps ; il frappait le premier, ou des premiers, le lion et les autres bêtes féroces ; il agissait beaucoup et parlait fort peu de lui-même (*a*) : toutes choses dont Micipsa se réjouit d'abord, présument que la valeur de Jugurtha serait une gloire pour son royaume (*b*) ; cependant, lorsqu'il comprit que ce jeune homme prenait chaque jour plus d'autorité, alors que lui touchait au terme de sa carrière, et que ses enfants étaient encore en bas âge, il s'en inquiéta vivement, et mille pensées traversèrent son esprit. Il s'effrayait en songeant à la nature humaine avide de domination, emportée vers la satisfaction de ses désirs (*c*) ; puis encore, en pensant à la circonstance de son âge et de celui de ses enfants : il y avait là une de ces occasions qui, par l'espoir du succès, poussent au mal les âmes même peu ambitieuses. Ajoutez à cela l'ardent amour de ses sujets pour Jugurtha. S'il mettait à mort un tel homme, il redoutait de voir s'élever une sédition ou une guerre.

Ainsi entouré de difficultés, dès qu'il jugea impossible de faire périr, soit par force ouverte, soit par embûches, un personnage aussi aimé des Numides, comme Jugurtha était entreprenant et avide de gloire militaire, il résolut de l'exposer aux dangers, et de tenter le sort par ce moyen. Aussi, lors de la guerre

(*c*) *Combien par sa nature l'homme est avide de dominer, et prompt à satisfaire cette passion.* (Durozoir.) C'est à peu près aussi la manière de comprendre de Beauzée et de M. Damas-Hinard.



Igitur, bello Numantino, Micipsa, quum populo romano equitum atque peditum auxilia mitteret, sperans, vel ostentando virtutem, vel hostium sævitia facile eum occasurum, præfecit Numidis quos in Hispaniam mittebat. Sed ea res longe aliter, ac ratus erat, evenit : nam Jugurtha, ut erat impigro atque acri ingenio, ubi naturam P. Scipionis, qui tum Romanis imperator, et morem hostium cognovit; multo labore multaque cura, præterea modestissime parendo et sæpe obviam eundo periculis, in tantam claritudinem brevi pervenerat, ut nostris vehementer carus, Numantinis maxumo terrori esset. Ac sane, quod difficillimum in primis est, et prælio strenuus erat, et bonus consilio : quorum alterum ex providentia timorem, alterum ex audacia temeritatem afferre plerumque solet. Igitur imperator omnes fere res asperas per Jugurtham agere, in amicis habere, magis magisque in dies amplecti; quippe cujus neque consilium neque inceptum ullum frustra erat. Huc accedebat munificentia animi et ingenii sollertia, quis rebus sibi multos ex Romanis familiari amicitia conjunxerat.

Ea tempestate in exercitu nostro fuere complures novi atque nobiles, quibus divitiæ bono honestoque potiores erant, factiosi, domi potentes, apud socios



contre Numance, Micipsa, envoyant aux Romains des secours en cavalerie et en infanterie, mit Jugurtha à la tête des Numides expédiés en Espagne (7), dans l'espoir qu'il succomberait facilement, soit en faisant parade de son courage, soit sous la fureur des ennemis. Mais l'événement fut tout autre qu'il ne pensait. Jugurtha, doué d'un esprit actif et pénétrant, se mit au fait du caractère de P. Scipion, alors général des Romains, et des habitudes des ennemis; puis, à force de fatigues et de vigilance, et aussi par son obéissance modeste, par son empressement habituel à rechercher les périls, il acquit bientôt une telle gloire, que, vivement aimé des nôtres, il fut encore très-redouté des Numantins. De plus, il était à la fois vaillant dans le combat et bon pour le conseil, deux mérites qu'il est souverainement difficile de réunir; car l'un conduit ordinairement à la timidité par la prévoyance, l'autre à la témérité par l'audace. Le général fait donc exécuter par Jugurtha presque toutes les choses difficiles, l'admet au nombre de ses intimes, l'embrasse chaque jour d'une affection plus vive. Aucun de ses avis, en effet, aucune de ses entreprises ne demeurait sans résultat. A cela se joignaient une âme libérale, un esprit adroit, qualités avec lesquelles il s'était attaché beaucoup de Romains par les nœuds d'une étroite amitié.

En ce temps, notre armée renfermait nombre d'hommes nouveaux et de nobles qui préféraient les richesses à la justice et à l'honneur, gens factieux, influents à Rome, plus connus chez nos alliés qu'estimés. Ces personnages enflammaient l'esprit ambi-



clari magis, quam honesti : qui Jugurthæ non medio-
 crem animum pollicitando accendebant, si Micipsa
 rex occidisset, fore uti solus imperii Numidiæ poti-
 retur : in ipso maxumam virtutem, Romæ omnia ve-
 nalia esse. Sed postquam, Numantia deleta, P. Scipio
 dimittere auxilia, ipse reverti domum decrevit, do-
 natum atque laudatum magnifice pro concione Ju-
 gurtham in prætorium abduxit, ibique secreto monuit,
 uti potius publice, quam privatim, amicitiam populi
 romani coleret, neu quibus largiri insuesceret : peri-
 culose a paucis emi, quod multorum esset : si per-
 manere vellet in suis artibus, ultro illi et gloriam et
 regnum venturum ; sin properantius pergeret, suamet
 ipsum pecunia præcipitem casurum.

Sic loquutus, cum literis, quas Micipsæ redderet,
 dimisit. Earum sententia hæc erat : « Jugurthæ tui
 bello Numantino longe maxuma virtus fuit : quam
 rem tibi certo scio gaudio esse. Nobis ob merita carus
 est : uti idem senatui sit et populo romano, summa
 ope nitentur. Tibi quidem pro nostra amicitia gra-
 tulator : en habes virum dignum te atque avo suo Ma-
 sinissa. » Igitur rex, ubi, quæ fama acceperat, ex

(a) *Par des services plutôt que par l'intrigue. (Dureau de la Malle.) Il lui recommanda en secret de cultiver l'amitié du peuple romain entier, plutôt que celle de quelques citoyens, de ne point s'accoutumer à gagner*



tieux de Jugurtha en lui promettant que, si le roi Micipsa mourait, il deviendrait seul maître du royaume de Numidie; son mérite, disaient-ils, était très-grand, et à Rome, tout était vénal. Cependant, Numance détruite, lorsqu'il eut résolu de renvoyer les auxiliaires et de retourner lui-même à Rome, P. Scipion, après avoir comblé Jugurtha de présents et lui avoir donné en public de brillants éloges, l'emmena dans sa tente; là, en secret, il lui recommanda de rechercher l'amitié du peuple romain en s'adressant à tous plutôt qu'à quelques-uns, et de ne pas contracter l'habitude des largesses particulières (a). Acheter d'un petit nombre de personnes ce qui appartenait à beaucoup, était chose dangereuse. S'il voulait persister dans sa manière d'agir, la gloire et l'empire viendraient le trouver d'eux-mêmes; s'il se hâtait trop, ses dons mêmes entraîneraient sa chute.

Ces paroles dites, il le congédia en le chargeant d'une lettre destinée à Micipsa. En voici la teneur : « La valeur de ton Jugurtha dans la guerre contre Numance a été ou ne peut plus grande. Je sais positivement que cela sera pour toi un motif de joie. Il nous est cher à cause de ses services. Nous ferons tous nos efforts pour qu'il le soit aussi au sénat et au peuple romain. Je te félicite, attendu notre amitié. Tu as en lui un homme digne de toi et de ton aïeul Masinissa. » Informé par la lettre du général romain que ce dont la renommée l'avait instruit était l'exacte

les particuliers par les largesses (Durozoir.) Beauzée, d'Otteville, Damas-Hinard, traduisent de même; notre sens n'est-il pas plus exact? Il s'accorde avec l'interprétation de M. Burnouf.



literis imperatoris ita esse cognovit, quum virtute viri, tum gratia permotus, flexit animum suum, et Jugurtham beneficiis vincere aggressus est : statimque adoptavit, et testamento pariter cum filiis heredem instituit. Sed ipse paucos post annos, morbo atque ætate confectus, quum sibi finem vitæ adesse intelligeret, coram amicis et cognatis, item Adherbale et Hiempsale filiis, dicitur hujuscemodi verba cum Jugurtha babuisse :

« Parvum ego, Jugurtha, te amisso patre, sine spe, sine opibus, in meum regnum accepi : existumans, non minus me tibi, quam liberis, si genuissem, ob beneficia carum fore ; neque ea res falsum me habuit. Nam ut alia magna et egregia tua omittam, novissime rediens Numantia meque regnumque meum gloria honoravisti : tua virtute nobis Romanos ex amicis amicissimos fecisti : in Hispania nomen familiæ renovatum : postremo, quod difficillimum inter mortales, gloria invidiam vicisti. Nunc, quoniam mihi natura vitæ finem facit, per hanc dextram, per regni fidem moneo obtestorque, uti hos, qui tibi genere

(a) Expression empruntée à M. Damas-Hinard.

(b) Nous suivons l'interprétation de Beauzée; presque tous les autres traducteurs pensent que *te* est sous-entendu ici, et mettent : *que mes bienfaits vous attacheraient aussi étroitement à moi que si vous m'aviez dû la naissance*, ou une autre phrase de ce genre. Beauzée ajoute ce commen-



vérité, le roi fut ébranlé, et par le mérite de Jugurtha et par la faveur qu'il avait acquise : surmontant donc ses sentiments, il essaya de se rendre maître de lui par les bienfaits ; il l'adopta sans différer, et, par son testament, l'institua son héritier conjointement avec ses enfants (8). Mais, peu d'années après, accablé par la maladie et par l'âge, et comprenant que la fin de sa vie approchait, on dit qu'il parla en ces termes à Jugurtha, en présence de ses amis, de ses parents, et aussi d'Adherbal et d'Hiempsal, ses fils :

« Tu étais bien jeune, ô Jugurtha, et sans espoir, sans ressources, lorsque, après la mort de ton père, je t'approchai de mon trône (a). Par ma générosité, je comptais te devenir aussi cher qu'à mes propres enfants si je venais à en avoir (b), et cette espérance ne m'a pas trompé ; car, sans rappeler ici plusieurs de tes actions grandes et remarquables, tout récemment, ton retour de Numance a couvert de gloire ma personne et mon royaume ; et, grâce à ta valeur, les Romains, déjà nos amis, le sont devenus bien plus encore. En Espagne, le nom de notre famille est relevé ; enfin, chose très-difficile parmi les mortels, tu as surmonté l'envie par la gloire. Maintenant que la nature met fin à mes jours, je te recommande et te supplie par cette droite, par la foi que tu dois à ce royaume (c), de chérir ces enfants qui sont tes pro-

taire : *si genuissim* fait comprendre que Jugurtha avait perdu son père avant que Micipsa eût eu des enfants, fait historique dont on ne doit pas négliger la preuve qui se présente ici naturellement.

(c) *Per fidem regni*. Plusieurs traduisent : *par la fidélité que tu dois à ton roi*.



propinqui, beneficio meo fratres sunt, caros habeas; neu malis alienos adjungere, quam sanguine conjunctos retinere. Non exercitus neque thesauri præsidia regni sunt; verum amici, quos neque armis cogere, neque auro parare queas: officio et fide pariuntur. Quis autem amicior, quam frater fratri? Aut quem alienum fidum invenies, si tuis hostis fueris? Equidem ego vobis regnum trado firmum, si boni eritis; si mali, imbecillum. Nam concordia parvæ res crescunt, discordia maxumæ dilabuntur. Ceterum ante hos te, Jugurtha, qui ætate et sapientia prior es, ne aliter quid eveniat, providere decet. Nam in omni certamine, qui opulentior est, etiam si accipit injuriam, quia plus potest, facere videtur. Vos autem, Adherbal et Hiempsal, colite, observate talem hunc virum, imitamini virtutem, et enitimini, ne ego meliores liberos sumpsisse videar, quam genuisse. »

Ad ea Jugurtha, tametsi regem ficta loquutum intellegebat, et ipse longe aliter animo agitabat, tamen pro tempore benigne respondit. Micipsa paucis diebus post moritur. Postquam illi, more regio, justa magnifice fecerant, reguli in unum convenere, uti

(a) *Et qu'on ne puisse jamais dire que l'adoption m'a fait plus heureux père que la nature.* (D'Otteville.)



ches par le sang, et tes frères par mon bienfait ; n'aime pas mieux t'attacher des étrangers, que de te conserver l'affection de ceux qui te sont unis par la famille. Ni les armées, ni les trésors, ne sont les remparts d'un royaume ; mais les amitiés que tu ne peux conquérir par les armes, ni obtenir par l'or, ce sont les services, c'est la bonne foi qui les créent. Or, pour un frère, quel meilleur ami que son frère ? ou quel étranger trouveras-tu fidèle, si tu es devenu l'ennemi des tiens ? Je vous remets donc un empire, fort si vous êtes gens de bien, faible si vous êtes méchants. Les petites choses, en effet, croissent par la concorde (9) ; les plus grandes s'anéantissent par la division. Au reste, Jugurtha, il t'appartient à toi, le premier par l'âge et la sagesse, de veiller plus encore que ceux-ci à ce que rien ne se passe contrairement à mes conseils. Dans toute querelle, en effet, le plus puissant, quand même il reçoit une injure, paraît l'infliger, par cela même qu'il a plus de pouvoir. Vous cependant, Adherbal et Hiempsal, honorez, respectez un homme aussi digne d'estime ; imitez sa vertu, et faites vos efforts pour que je ne paraisse pas avoir été plus heureux en adoptant des enfants (a) qu'en en recevant de la nature (10). »

Bien qu'il comprît que le roi parlait contre sa pensée, bien que lui-même roulât dans son âme de tout autres desseins, cependant Jugurtha répondit à ce discours d'une manière bienveillante, se pliant à la circonstance. Micipsa meurt au bout de quelques jours (11). Après que, selon le cérémonial en usage pour les rois, ils lui eurent rendu les derniers hon-



Salluste en conséquence n'hésita pas à se rendre auprès de César, qui alors marchait sur Rome et allait commencer cette fameuse campagne si fatale à Pompée et à la république. La victoire du rebelle fut, pour notre historien, l'occasion d'un premier triomphe; il se vit élevé de nouveau à la questure (53). Pendant que César combattait Pompée en Grèce, Salluste demeura en Italie, et lorsque le même, dictateur pour la seconde fois, se rendit en Afrique contre Scipion, il fut créé préteur. Peu après il rentra dans le sénat. Si l'on en croit le *déclamateur*, pendant l'exercice de sa préture, il vendit à prix d'argent tout ce qu'on pouvait lui acheter, et satisfit tous ses caprices comme choses légitimes. Quant à la préture, cette fonction manqua lui être fatale. En effet, comme il était en Campanie, une sédition s'éleva parmi les soldats de César, au moment où ils se préparaient à passer en Afrique. Salluste se rendait à Rome pour en informer le dictateur, lorsque plusieurs des révoltés se mirent à sa poursuite, tuant tous ceux qu'ils rencontraient, dans l'espoir que le préteur serait du nombre.

César passa en Afrique aux approches de l'hiver, emmenant Salluste avec lui. Peu de jours après son arrivée, il l'envoya à la tête d'une flottille dans l'île de Cercina, où il y avait, disait-on, une grande quantité de grain. Le questeur C. Décimus, qui protégeait un convoi destiné aux partisans de Pompée, s'y trouvait en ce moment; mais il n'osa tenter le combat, monta sur un bateau et s'échappa. Reçu par les habitants, Salluste chargea ses vaisseaux et s'en



retourna paisiblement auprès de César (54). En lui confiant cette expédition, ce dernier lui avait adressé ces paroles qui donnent une haute idée des talents de notre historien : « Je ne considère pas si ce que je vous demande est possible ou non ; allez et réussissez. La circonstance n'admet pas d'excuses, ne souffre pas de retard. »

On ignore le rôle de Salluste pendant le reste de la guerre, mais on peut présumer qu'il se montra en toute occasion entièrement dévoué à César. En effet, après avoir triomphé de tous ses adversaires, le dictateur, qui venait de recouvrer la Numidie, le laissa en qualité de préteur dans cette province, sous prétexte de l'administrer, mais en réalité pour la piller. Dans ce pays qui comprenait, outre la Numidie proprement dite, la Libye maritime et la Mauritanie, Salluste reçut de nombreux présents et commit une foule d'exactions à son profit. Aussi, après son retour à Rome, fut-il accusé par les Numides. Moyennant 12,000 sesterces (55), il obtint de César, au dire du *déclamateur*, la permission de ne pas plaider sa cause. Selon Dion, cette conduite, bien différente des sentiments dont il se parait dans ses écrits, lui attira une éternelle infamie.

On présume que Salluste accompagna César en Espagne et qu'il revint avec lui à Rome (48 avant J. C.) (56).

La mort du dictateur termina la carrière politique de notre historien. Avec les produits de ses rapines, lui qui naguère ne pouvait même racheter la maison de son père, se trouva tout à coup en mesure



memoravi, propter dissensionem placuerat dividi thesauros, finesque imperii singulis constitui. Itaque tempus ad utramque rem decernitur, sed maturius ad pecuniam distribuendam. Reguli interea in loca propinqua thesauris, alius alio, concessere. Sed Hiempsal in oppido Thirmida, forte ejus domo utebatur, qui proximus lictor Jugurthæ, carus acceptusque ei semper fuerat : quem ille casu ministrum oblatum promissis onerat impellitque, uti tamquam suam visens domum eat, portarum claves adulterinas paret; nam veræ ad Hiempsalem referebantur : ceterum ubi res postularet, se ipsum cum magna manu venturum. Numida mandata brevi confecit : atque, ut doctus erat, noctu Jugurthæ milites introducit. Qui postquam in ædes irrupere, diversi regem quærere; dormientes alios, alios occursantes interficere; scrutari loca abdita, clausa effringere; strepitu et tumultu omnia miscere : quum Hiempsal interim reperitur, occultans sese tugurio mulieris ancillæ, quo initio pavidus et ignarus loci perfugerat. Numidæ caput ejus, uti jussi erant, ad Jugurtham referunt.

(a) *Propter dissensionem*, pour mettre un terme à leurs différends. (M. Damas-Hinard.) Beauzée comprend de même. Dureau de la Malle et d'Otteville comprennent comme nous.

(b) La plupart des traducteurs complètent le sens en ajoutant *tous les jours*, ou *tous les soirs*. Beauzée, Dureau de la Malle et Lebrun veulent qu'il soit ici question des portes de la ville, parce qu'il y a en latin *por-*



dont j'ai parlé plus haut, avaient jugé convenable, à raison de leurs différends (a), de partager les trésors et d'assigner à chacun les limites de ses États (13). En conséquence, on fixe des jours pour ces deux opérations; le partage de l'argent se fera d'abord. Cependant ils se retirent respectivement dans des places voisines des trésors. Quant à Hiempsal, le sort voulut que, dans la ville de Thirmida (14), il habitât la maison d'un homme qui, premier licteur de Jugurtha (15), avait toujours été cher et agréable à ce dernier. Cet agent offert par le hasard, Jugurtha le comble de promesses; il le décide à aller comme pour visiter sa demeure et à faire fabriquer de fausses clefs des portes, car les véritables étaient remises à Hiempsal (b). Du reste, dès que les circonstances le demanderaient, il arriverait en personne avec une forte troupe. Le Numide exécute promptement ces ordres; et selon ses instructions, fait entrer pendant la nuit les soldats de Jugurtha. Ils se précipitent dans la maison, et aussitôt ils cherchent çà et là le roi, tuent les hommes de sa suite (c), les uns endormis, les autres accourant à leur rencontre; ils fouillent les endroits dérobés, enfoncent les portes, remplissent tout de bruit et de tumulte. Cependant on trouve Hiempsal qui se cachait dans la chambre d'une esclave, où, frappé de terreur et ignorant les lieux,

tas. M. Durozoir prétend que le mot *portas* peut, aussi bien que *fores*, signifier des portes de maison.

(c) Nous avons ainsi rendu le mot *alios*, afin d'exprimer plus complètement une idée qui n'est point douteuse, et que les mots français *les uns*, ou *ceux-ci*, ne traduiraient pas.



Ceterum fama tanti facinoris per omnem Africam brevi divulgatur; Adherbalem omnesque, qui sub imperio Micipsæ fuerant, metus invadit. In duas partes discedunt : plures Adherbalem sequuntur, sed illum alterum bello meliores. Igitur Jugurtha quam maxumas potest copias armat : urbes partim vi, alias voluntate imperio suo adjungit : omni Numidiæ imperare parat. Adherbal, tametsi Romam legatos miserat, qui senatum docerent de cæde fratris et fortunis suis; tamen fretus multitudine militum, parabat armis contendere. Sed ubi res ad certamen venit, victus ex prælio profugit in provinciam, ac deinde Romam contendit. Tum Jugurtha, patris consiliis, postquam omni Numidia potiebatur, in otio facinus suum cum animo reputans, timere populum romanum, neque advorsus iram ejus usquam, nisi in avaritia nobilitatis et pecunia sua, spem habere. Itaque paucis diebus cum auro et argento multo Romam legatos mittit, quis præcipit, uti primum vete-

(a) M. Durozoir, pour concilier la phrase latine avec ce qui suit, croit devoir traduire ainsi, *et tous les fidèles sujets qu'avait eus Micipsa*. M. Damas-Hinard fait de même. D'Otteville met en note : « Salluste veut apparemment parler ici de personnes qui avaient dépendu de Micipsa d'une manière particulière. Il n'y avait pas assez longtemps que ce prince était mort, pour que ceux qui étaient nés depuis fussent en état de faire un



il s'était d'abord réfugié. Les Numides, comme ils en avaient reçu l'ordre, rapportent sa tête à Jugurtha.

Cependant la nouvelle d'un si grand forfait se répand bientôt dans toute l'Afrique. La terreur s'empare d'Adherbal et de tous ceux qui avaient vécu sous les lois de Micipsa (a). Les Numides se divisent en deux partis. Le plus grand nombre s'attache à Adherbal, mais les plus aguerris se prononcent pour l'autre prince. Jugurtha arme donc le plus de troupes qu'il peut; il réunit les villes à ses possessions, les unes de force, les autres de leur propre gré. Il se dispose à se rendre maître de toute la Numidie. Quoiqu'il eût envoyé à Rome des députés pour informer le sénat du meurtre de son frère et de sa propre situation, Adherbal toutefois, confiant dans le nombre de ses soldats, se préparait à combattre; mais, vaincu dès qu'on en vint aux mains, du champ de bataille il s'enfuit dans la province romaine (16), et ensuite se rendit à Rome. Cependant, une fois ses desseins accomplis et la Numidie entière soumise à son empire, réfléchissant à loisir sur son crime, Jugurtha eut peur du peuple romain; contre son courroux, il ne vit de ressources nulle part, si ce n'est dans l'avarice des nobles et dans ses richesses. Aussi, peu de jours après, envoya-t-il des députés à Rome avec beaucoup

parti. » MM. Dureau de la Malle et Lebrun ont mis, l'un : *toute la cour de Micipsa*, l'autre : *tous ceux qui avaient approché de la personne de Micipsa*. Nous avons cru pouvoir nous borner à traduire le latin. Si un traducteur est obligé de rendre clairement toute idée qui existe dans l'original, quelque obscure qu'elle soit, il n'est pas obligé de rectifier les inadvertances de l'auteur et de suppléer ce qui manque dans le texte, pour que le sens soit logique.



res amicos muneribus expleant; deinde novos acquirant; postremo quæcumque possint largiundo parare, ne cunctentur. Sed ubi Romam legati venere, et, ex præcepto regis, hospitibus aliisque quorum ea tempestate in senatu auctoritas pollebat, magna munera misere; tanta commutatio incessit, uti ex maxuma invidia in gratiam et favorem nobilitatis Jugurtha veniret: quorum pars spe, alii præmio inducti, singulos ex senatu ambiundo, nitebantur, ne gravius in eum consuleretur. Igitur, legati ubi satis confidunt, die constituto senatus utrisque datur. Tum Adherbalem hoc modo loquutum accepimus:

« Patres conscripti, Micipsa pater meus moriens præcepit, uti regnum Numidiæ tantummodo procurationem existumarem meam; ceterum jus et imperium penes vos esse: simul eniterer domi militiæque quam maxumo usui esse populo romano; vos mihi cognatorum, vos in affinium locum ducerem: si ea fecissem, in vestra amicitia exercitum, divitias, munimenta regni me habere. Quæ quum præcepta parentis mei agitare, Jugurtha, homo omnium quos terra

(a) M. Damas-Hinard met: à leurs hôtes, ce qui nous semble inconciliable avec le mot *misere*.



d'or et d'argent, leur recommandant de combler d'abord de présents ses anciens amis, ensuite d'en gagner de nouveaux ; enfin, d'acheter par leurs largesses, sans différer, tout ce qui pourrait l'être. Or, à peine les députés furent-ils arrivés à Rome ; à peine, d'après la recommandation du roi, eurent-ils envoyé de grands présents à ses hôtes (*a*) et à certains personnages dont à cette époque l'autorité était puissante dans le sénat, qu'il s'accomplit un changement total ; et Jugurtha, naguère souverainement odieux, devint l'objet de la bienveillance et de la faveur de la noblesse. Une partie de celle-ci, entraînée par l'espoir des présents, une autre par les présents mêmes, s'efforçaient, en sollicitant chaque sénateur en particulier, d'empêcher qu'on ne prît une résolution trop sévère à l'égard du prince. Enfin, dès que les députés se crurent suffisamment assurés du succès, le sénat, à un jour fixé, admit les deux parties. Alors, nous dit-on, Adherbal parla en ces termes :

« Pères conscrits, Micipsa, mon père, m'a recommandé en mourant de regarder le royaume de Numidie comme ne m'appartenant que par procuration ; il m'a dit que du reste entre vos mains étaient le droit et l'empire ; que je devais aussi m'efforcer de rendre le plus de services possible au peuple romain, soit en temps de paix, soit en temps de guerre ; vous considérer comme mes parents, comme mes alliés. Si j'agissais ainsi, j'aurais dans votre amitié une armée, des richesses, les remparts de mon royaume. Je mettais ces conseils en pratique, lorsque, au mépris de votre autorité, Jugurtha, le plus pervers de tous



sustinet, sceleratissimus, contempto imperio vestro, Masinissæ me nepotem, et jam ab stirpe socium et amicum populo romano, regno fortunisque omnibus expulit. Atque ego, patres conscripti, quoniam eo miseriarum venturus eram, vellem potius ob mea, quam ob majorum meorum beneficia posse me a vobis auxilium petere, ac maxime deberi mihi beneficia a populo romano, quibus non egerem; secundum ea, si desideranda erant, uti debitis uterer. Sed quoniam parum tuta per se ipsa probitas, neque mihi in manu fuit, Jugurtha qualis foret; ad vos confugi, patres conscripti, quibus, quod miserrimum, cogor prius oneri quam usui esse. Ceteri reges, aut bello victi in amicitiam a vobis recepti, aut in suis dubiis rebus societatem vestram appetiverunt: familia nostra cum populo romano bello Carthaginensi amicitiam instituit; quo tempore magis fides ejus, quam fortuna petenda erat. Quorum progeniem vos, patres conscripti, nolite pati, me (nepotem Masinissæ) frustra a vobis auxilium petere. Si ad impetrandum nihil causæ haberem, præter miserandam fortunam; quod paullo

(a) Nous empruntons à M. Damas-Hinard cette manière de traduire *a stirpe*.

(b) J. Bongars semble avoir conjecturé avec assez de raison que ces mots *nepotem Masinissæ* ne peuvent se trouver dans le texte que par interpolation, car Salluste ne devait pas se répéter coup sur coup, surtout



les hommes que porte la terre, me chassa de mon royaume et de toutes mes possessions, moi, petit-fils de Masinissa, moi, l'allié et l'ami héréditaire (a) du peuple romain (17). O pères conscrits, puisque j'en devais venir à ce degré de misère, je désirerais pouvoir implorer votre aide au nom de mes services plutôt qu'au nom de ceux de mes ancêtres; avant tout, je voudrais que le peuple romain me dût des secours que je n'aurais pas besoin de réclamer; ou du moins, si ces secours étaient nécessaires, je voudrais les réclamer comme des dettes; mais puisque l'innocence a peu d'appui en elle-même, et qu'il n'a pas été en mon pouvoir de disposer à mon gré de l'âme de Jugurtha, je me suis réfugié auprès de vous, pères conscrits, près de vous auxquels, chose très-déplorable, je suis contraint d'être à charge avant d'avoir été utile. Les autres rois furent admis dans votre amitié après avoir succombé sous vos armes, ou bien ont recherché votre alliance au moment de leurs dangers. Notre famille embrassa la cause du peuple romain pendant sa lutte contre Carthage, à cette époque où la foi de Rome comme alliée avait plus de prix que sa fortune. Moi, la descendance de cette famille, moi, petit-fils (b) de Masinissa, ne souffrez pas, pères conscrits, que j'implore vainement votre secours. Pour l'obtenir, n'eussé-je aucun titre, hormis

dans un discours direct. D'Otteville, dans la troisième édition de son *Saluste*, sur la foi, dit-il, de plusieurs commentateurs, a changé *progeniem* en *progenies*, qu'il fait rapporter à *vos*, et il traduit en conséquence : *Descendants de ces anciens Romains, ne souffrez pas qu'un petit-fils de Masinissa....*



ante rex, genere, fama atque copiis potens, nunc deformatus ærumnis, inops, alienas opes exspecto; tamen erat majestatis populi romani, prohibere injuriam, neque pati cujusquam regnum per scelus crescere. Verum ego his finibus ejectus sum, quos majoribus meis populus romanus dedit: unde pater et avus una vobiscum expulere Syphacem et Carthaginienses. Vestra beneficia mihi erepta sunt, patres conscripti: vos in mea injuria despecti estis. Eheu me miserum! Huccine, Micipsa pater, beneficia tua evasere, uti, quem tu parem cum liberis, regnique participem fecisti, is potissimum stirpis tuæ exstinctor sit? Nunquamne ergo familia nostra quieta erit? semperne in sanguine, ferro, fuga versabimur? Dum Carthaginienses incolumes fuere, jure omnia sæva patiebamur: hostis ab latere, vos amici procul, spes omnis in armis erat. Postquam illa pestis ex Africa ejecta est, læti pacem agitabamus: quippe quis hostis nullus, nisi forte quem vos jussissetis. Ecce autem ex improvise Jugurtha, intoleranda audacia, scelere atque superbia sese efferens, fratre meo, atque eodem propinquo suo interfecto, primum regnum ejus sce-

(a) *Mes armées.* (M. Damas-Hinard.)



un sort vraiment digne de pitié (naguère, en effet, j'étais un roi puissant par la famille, la considération et les richesses (a), tandis que maintenant, flétri par les chagrins et dénué de tout, je suis réduit à attendre des secours étrangers); cependant il serait encore de la majesté du peuple romain de réprimer l'injustice, et de ne pas souffrir qu'une domination quelconque s'accrût par le crime. Mais je suis chassé de ces terres que le peuple romain a données à mes ancêtres, d'où mon père et mon aïeul, de concert avec vous, ont expulsé Syphax et les Carthaginois. Vos présents m'ont été arrachés, ô pères conscrits! L'injustice que j'éprouve est le mépris de vous-mêmes. Hélas! malheureux que je suis! Tes bienfaits, ô Micipsa, ô mon père, ont donc eu pour résultat que celui que tu avais fait l'égal de tes enfants, et appelé au partage de ton royaume, que celui-là même devint le principal destructeur de ta race! Notre famille ne sera-t-elle donc jamais tranquille? Le sang, les armes, la fuite, sera-ce là éternellement notre vie? Tant que Carthage fut debout et forte, nous devons souffrir toutes ces misères; les ennemis étaient à nos côtés; vous, nos amis, vous étiez loin; toute notre espérance reposait dans les armes. L'Afrique une fois délivrée de ce fléau, heureux, nous vivions en paix; car pour nous plus d'ennemi, si ce n'est peut-être celui que vous nous ordonneriez d'avoir. Mais voici que tout à coup Jugurtha, donnant essor à son intolérable audace, à sa scélératesse, à sa tyrannie, après avoir tué Hiempsal mon frère et son proche parent, fait d'abord du royaume de celui-ci la proie de son



leris sui prædam fecit : post, ubi me iisdem dolis nequit capere, nihil minus quam vim aut bellum expectantem in imperio vestro, sicuti videtis, extorrem patria, domo, inopem et coopertum miseris effecit, ut ubivis tutius, quam in meo regno essem.

« Ego sic existumabam, patres conscripti, ut prædicantem audiveram patrem meum, qui vestram amicitiam colerent, eos multum laborem suscipere; ceterum ex omnibus maxime tutos esse. Quod in familia nostra fuit, præstitit uti in omnibus bellis vobis adesset : nos uti per otium tuti simus, in manu vestra est, patres conscripti. Pater nos duos fratres reliquit; tertium, Jugurtham, beneficiis suis ratus nobis conjunctum fore. Alter eorum necatus, alterius ipse ego manus impias vix effugi. Quid agam? quo potissimum infelix accedam? Generis præsidia omnia extincta sunt : pater, uti necesse erat, naturæ concessit; fratri, quem minime decuit, propinquus per scelus vitam eripuit : affines, amicos, propinquos ceteros, alium alia clades oppressit : capti ab Jugurtha, pars in crucem acti, pars bestiis objecti; pauci, qui-

(α) *In imperio vestro, vivant sous votre empire.* (Damas-Hinard et Durouzoir.) Cette manière de traduire nous semble insuffisante. Adherbal, au commencement de son discours, a dit en effet qu'il n'était que l'administrateur de la Numidie, que les Romains en étaient les vrais maîtres.



forfait ; ensuite, ne pouvant me surprendre par les mêmes embûches, il me rend, moi qui au sein de votre empire (*a*) ne redoute rien moins que la violence et la guerre, il me rend ce que vous voyez, un homme sans patrie, sans demeure, sans ressource, et accablé d'infortunes ; en sorte que partout je serais plus en sûreté que dans mon royaume.

« Pour moi, ô pères conscrits, je pensais, selon ce que j'avais entendu répéter à mon père, que ceux qui cultivaient votre amitié acceptaient de grands travaux, mais que du reste ils étaient de tous les mortels les plus à l'abri des dangers. Autant qu'il a dépendu d'elle, notre famille vous a aidés dans toutes les guerres ; il est en votre pouvoir, ô pères conscrits, que nous soyons en sûreté pendant la paix. Nous étions deux frères ; mon père nous en avait donné un troisième dans la personne de Jugurtha (*b*), et il était persuadé nous l'avoir attaché par ses bienfaits. De ces frères, l'un a été tué, et moi j'ai échappé avec peine aux mains impies de l'autre. Que ferai-je ? Où irai-je de préférence, malheureux ! Tous les appuis de ma famille sont anéantis ; mon père a subi l'inévitable loi de la nature. Quant à mon frère, celui-là même qui le devait le moins, son parent lui a arraché la vie par un crime. Mes alliés, mes amis, mes autres proches, ont succombé, les uns sous un coup, les autres sous un autre. Faits prisonniers par Jugurtha, ceux-ci ont été mis en croix, ceux-là livrés aux animaux féroces ; un petit nombre auquel on a laissé l'exis-

(*b*) Nous avons emprunté cette phrase à M. Damas-Hinard.



bus relicta anima, clausi in tenebris, cum mœrore et luctu, morte graviolem vitam exigunt. Si omnia, quæ aut amisi, aut ex necessariis advorsa facta sunt, incolumia manerent ; tamen, si quid ex improvise accidisset, vos implorarem, patres conscripti, quibus, pro magnitudine imperii, jus et injurias omnes curæ esse decet. Nunc vero exsul patria, domo, solus et omnium honestarum rerum egens, quo accedam, aut quos appellem? nationesne, an reges, qui omnes familiæ nostræ ob vestram amicitiam infesti sunt? an ququam adire licet, ubi non majorum meorum hostilia monumenta plurima sint? aut quisquam nostri misereri potest, qui aliquando vobis hostis fuit? Postremo Masinissa nos ita instituit, patres conscripti, ne quem coleremus, nisi populum romanum; ne societates, ne fœdera nova acciperemus : abunde magna præsidia nobis in vestra amicitia fore : si huic imperio fortuna mutaretur, una nobis occidendum esse. Virtute ac dis volentibus magni estis et opulenti ; omnia secunda et obedientia sunt : quo facilius sociorum injurias curare licet. Tantum illud vereor, ne quos privata ami-

(a) *Quand tous les appuis qui me manquent, je les conserverais encore, quand j'aurais pour moi tout ce qui s'est tourné contre moi.* (Dureau de la Malle.)



tence, captif au sein des ténèbres, passe dans l'affliction et le deuil une vie plus pénible que la mort. Eussé-je encore tout ce que j'ai perdu, tout ce qui du côté de mes proches s'est tourné (a) contre moi, fût-il encore pour moi, néanmoins, si un malheur inattendu venait à me frapper, je vous implorerais, ô pères conscrits, vous auxquels, à raison de l'étendue de votre pouvoir (b), le droit et les injures de chacun doivent être un objet de souci; mais maintenant, chassé de ma patrie, de mon palais, seul et manquant de tout ce qui convient à mon rang, où irai-je ou qui invoquerai-je? Sont-ce ces nations, sont-ce ces rois, ennemis tous de notre famille à cause de votre amitié? Puis-je aller quelque part où de nombreux témoignages ne rappellent pas les hostilités de mes aïeux? Ou qui donc, après avoir été jadis votre ennemi, pourra avoir pitié de nous? Enfin Masinissa, pères conscrits, nous a élevés dans cette pensée qu'il ne fallait cultiver aucun peuple, excepté le peuple romain; qu'il ne fallait accepter ni ligues ni alliances nouvelles (18). Dans votre amitié devaient se trouver pour nous de nombreux et puissants secours; si la fortune changeait pour cet empire, nous devions succomber avec lui. Par votre vertu et par la volonté des dieux, vous êtes grands et riches; tout vous est prospère, tout vous est soumis; il ne vous en est que plus facile de venger les injures de vos alliés. Je crains seulement que la liaison de quelques person-

(b) *Vous à qui la majesté de votre empire fait un devoir de...* (M. Du-rozoir.)



citia Jugurthæ, parum cognita, transversos agat : quos
 ego audio maxuma ope niti, ambire, fatigare vos sin-
 gulos, ne quid de absente, incognita caussa, statuatis :
 fingere me verba ; fugam simulare, cui licuerit in
 regno manere. Quod utinam illum, cujus impio faci-
 nore in has miserias projectus sum, eadem hæc si-
 mulantem videam ! et aliquando aut apud vos, aut
 apud deos immortales rerum humanarum cura oriatur !
 Næ ille, qui nunc sceleribus suis ferox atque præclarus
 est, omnibus malis excruciat, impietatis in paren-
 tem nostrum, fratris mei necis, mearumque miseria-
 rum graves pœnas reddet. Jam jam, frater animo meo
 carissime, quanquam tibi immaturo, et unde mi-
 nume decuit, vita erepta est ; tamen lætandum magis,
 quam dolendum puto casum tuum : non enim regnum,
 sed fugam, exsilium, egestatem et omnes has, quæ me
 premunt, ærumnas cum anima simul amisisti. At
 ego infelix, in tanta mala præcipitatus ex patrio regno,
 rerum humanarum spectaculum præbeo : incertus
 quid agam, tuasne injurias persequar, ipse auxilii

(a) *Parum cognita.* Cujus inconstantiam et levitatem parum noverunt.
 (Burnouf.) *Tout ce que je crains, c'est que l'amitié peu éclairée de quel-
 ques particuliers pour Jugurtha n'égare leurs intentions.* (MM. Durozoir et
 Damas-Hinard.) Suivant nous, Adherbal veut dire que l'on ignore la cause
 de la faveur dont jouit Jugurtha auprès de quelques personnes, et que cette



nages avec Jugurtha, liaison dont on connaît peu l'origine, ne les entraîne dans une mauvaise voie (a). Ceux-ci, je l'apprends, font tous leurs efforts, circonviennent, fatiguent chacun de vous à part, afin que vous ne preniez pas de décision sur un absent et sans connaître sa cause, disant que j'arrange des paroles, que je simule une fuite, tandis qu'il m'a été possible de rester dans mon royaume. Ah! plutôt au ciel que je visse celui dont le crime impie m'a jeté dans ces misères feindre comme je le fais! Plût au ciel aussi qu'un jour le souci des choses humaines s'élevât dans vos âmes ou chez les dieux immortels! Ce jour-là sans doute (b), cet homme qui maintenant s'enorgueillit, qui triomphe de ses crimes, tourmenté par mille maux, expiera sévèrement son impiété envers notre père, le meurtre de mon frère et mes malheurs! O frère si cher à mon âme! La vie, il est vrai, t'a été enlevée prématurément, et enlevée par celui qui devait le moins te l'ôter; cependant ton sort me semble devoir être un sujet de joie plutôt que de larmes; car, en perdant l'existence, ce n'est pas à ton royaume que tu as été ravi, c'est à la fuite, à l'exil, à l'indigence, à toutes ces misères qui m'accablent. Mais moi, malheureux! précipité du trône paternel dans cet abîme de maux, j'offre un exemple des vicissitudes humaines. Incertain de ce que je ferai, irai-je venger tes injures quand je manque moi-même

cause est l'argent distribué par le Numide. D'Otteville, dans une de ses notes, admet cette interprétation, bien qu'il ait traduit autrement.

(b) Au lieu de *na*, certes, plusieurs textes portent *ut*, avec *reddat* au lieu de *reddet*; le texte d'Orelli porte *na... reddat...*



egens; an regno consulam, cujus vitæ necisque potestas ex opibus alienis pendet? Utinam emori fortunis meis honestus exitus esset; neu vere contemptus viderer, si, defessus malis, injuriæ concessissem: nunc neque vivere lubet (c), neque mori licet sine dedecore. Patres conscripti, per vos, per liberos atque parentes vestros, per majestatem populi romani, subvenite misero mihi: ite obviam injuriæ: nolite pati regnum Numidiæ, quod vestrum est, per scelus et sanguinem familiæ nostræ tabescere. »

Postquam rex finem loquendi fecit, legati Jugurthæ, largitione magis quam caussa freti, paucis respondent: Hiempsalem ob sævitiam suam ab Numidis interfectum: Adherbalem ultro bellum inferentem postquam superatus sit, queri quod injuriam facere nequivisset. Jugurtham ab senatu petere, ne alium putarent, ac Numantiæ cognitus esset: neu verba inimici ante facta sua ponerent. Deinde utrique curia egrediuntur. Senatus statim consulitur. Fautores legatorum, præterea magna pars gratia de-

(a) M. Burnouf prétend qu'il faut comprendre ici: *qu'on ne pensât que Jugurtha m'a méprisé avec raison.*

(b) Ce dernier membre de phrase est de M. Durozoir.

(c) Au lieu de *nunc neque vivere...* certains textes portent *nunc quoniam neque...* *Maintenant puisqu'il n'y a pour moi.*



de tout appui? Ou bien songerai-je à mon royaume, moi dont la vie et la mort dépendent des secours d'autrui? Plût aux dieux que le trépas m'offrît une manière honorable de finir ma destinée, et que l'on ne me jugeât pas digne (*a*) de mépris (19), si, fatigué de mes maux, je cétais la place à l'oppresser (*b*). Pour moi maintenant, il n'y a ni attrait dans la vie, ni permission de mourir sans déshonneur. O pères conscrits, par vous-mêmes, par vos enfants et par vos ancêtres, par la majesté du peuple romain, secourez-moi, infortuné que je suis! Prévenez le triomphe de l'injustice; ne souffrez pas que le royaume de Numidie, qui est le vôtre (20), soit anéanti (*d*) par les crimes et le carnage de notre famille. »

Quand le roi eut terminé son discours, les députés de Jugurtha, forts de leurs largesses plutôt que de leur cause, répondent en peu de mots que les Numides ont tué Hiempsal pour sa cruauté; qu'Adherbal, portant de son propre gré la guerre chez son adversaire, se plaint après avoir été vaincu, parce qu'il n'a pu accomplir l'injustice, que Jugurtha prie le sénat de ne pas le croire autre qu'il s'est fait connaître à Numance, et de ne pas accorder plus de poids aux paroles de son ennemi qu'à ses propres actions. Ensuite les deux parties sortent de l'assemblée. On consulte le sénat sans délai. Les fauteurs des députés, et, en outre, beaucoup de sénateurs

(*d*) Dureau de la Malle, Beauzée, Damas-Hinard, traduisent *tabeat* par *ne soit souillé, ne soit profané...* *Tabeat*, il nous semble, a une signification plus énergique.



pravata, Adherbalis dicta contemnere, Jugurthæ virtutem extollere laudibus; gratia, voce, denique omnibus modis pro alieno scelere et flagitio, sua quasi pro gloria, nitebantur. At contra pauci quibus bonum et æquum divitiis carius, subveniendum Adherbali, et Hiempsalis mortem severe vindicandam censebant: sed ex omnibus maxime Æmilius Scaurus, homo nobilis, impiger, factiosus, avidus potentiæ, honoris, divitiarum; ceterum vitia sua calide occultans. Is postquam videt regis largitionem famosam impudentemque, veritus, quod in tali re solet, ne polluta licentia invidiam accenderet, animum a consueta lubricitate continuit.

Vicit tamen in senatu pars illa, qui vero pretium aut gratiam anteferebant. Decretum fit, uti decem legati regnum, quod Micipsa obtinuerat, inter Jugurtham et Adherbalem dividerent. Cujus legationis princeps fuit L. Opimius, homo clarus, et tum in senatu potens, quia consul, C. Graccho et M. Fulvio Flacco interfectis, acerrime victoriam nobilitatis in plebem exercuerat. Eum Jugurtha tametsi Romæ in

(a) *Les partisans de Jugurtha, et un grand nombre d'autres, entraînés par leur crédit.* (D'Otteville.) M. Dureau de la Malle comprend de même.



entraînés par une coupable partialité (*a*), dénigrent les paroles d'Adherbal, exaltent par des louanges le mérite de son ennemi : par leur crédit, par leurs discours, enfin par tous les moyens, ils travaillent pour le crime et pour l'infamie d'un autre, comme s'il s'agissait de leur propre gloire. Mais un petit nombre auquel le bien et la justice étaient plus chers que les richesses, soutenait qu'il fallait aller au secours d'Adherbal, et venger sévèrement la mort d'Hiempsal; nul entre tous ne parlait plus fortement dans ce sens qu'Émilius Scaurus (21), homme noble, remuant, factieux, avide de pouvoir, d'honneur, de richesses; du reste, cachant ses vices avec habileté. Quand il vit les largesses du roi connues de tous et faites avec impudence, craignant que le scandale de cet abus n'allumât contre lui la haine publique, comme cela arrive en pareille circonstance, il ne céda point à sa passion accoutumée.

Dans le sénat cependant triompha ce parti qui préférerait à l'équité l'argent et la faveur. Un décret fut rendu, ordonnant que dix commissaires diviseraient entre Jugurtha et Adherbal le royaume possédé jadis par Micipsa. Le chef de cette députation fut L. Opmius (22), personnage fameux, et alors puissant dans le sénat, parce qu'étant consul, il avait, après le meurtre de C. Gracchus et de M. Fulvius Flaccus, poursuivi avec beaucoup de rigueur la victoire de la noblesse sur le peuple. Bien que Jugurtha l'eût

Quant à nous, nous pensons que le mot *gratia* veut dire ici l'intérêt qu'ils portaient à Jugurtha à raison des largesses reçues.



inimicis (*a*) habuerat, tamen accuratissime recepit : dando et pollicitando perfecit, uti famæ, fidei postremo omnibus suis rebus commodum regis antefere- ret : reliquos legatos eadem via aggressus, plerosque ca- pit : paucis carior fides quam pecunia fuit. In divi- sione, quæ pars Numidiæ Mauretanium attingit, agro virisque opulentior Jugurthæ traditur : illam alte- ram specie quam usu potio-rem, quæ portuosior et ædificiis magis exornata erat, Adherbal possedit.

Res postulare videtur Africæ situm paucis expo- nere, et eas gentes, quibuscum nobis bellum aut ami- citia fuit, attingere. Sed quæ loca et nationes, ob ca- lorem aut asperitatem, item solitudines, minus frequentata sunt, de iis haud facile compertum narra- verim : cetera quam paucissimis absolvam.

In divisione orbis terræ plerique in partem tertiam Africam posuere : pauci tantummodo Asiam et Eu- ropam esse ; sed Africam in Europa. Ea fines habet ab occidente fretum nostri maris et Oceani : ab ortu solis declivem latitudinem ; quem locum Catabath-

(*a*) Certains textes, au lieu de *inimicis*, portent *amicis*. Nous suivons le texte d'Orelli, contre l'opinion de Burnouf.



compté à Rome au nombre de ses ennemis, cependant il le reçut avec beaucoup d'empressement; et par ses présents, par ses promesses, il fit que ce personnage préféra l'intérêt du roi à sa réputation, à sa foi, enfin à tout ce qui lui était personnel. Ayant attaqué les autres envoyés par les mêmes moyens, il s'empara de l'esprit du plus grand nombre; à quelques-uns seulement l'honneur fut plus cher que l'argent. Dans le partage, la portion de la Numidie contiguë à la Mauritanie, qui est la plus riche en hommes et en terres, fut attribuée à Jugurtha. Adherbal eut l'autre, meilleure en apparence qu'en réalité, plus riche en ports et plus ornée d'édifices.

Le sujet semble demander que j'expose brièvement la situation de l'Afrique, et que je touche quelques mots de ces nations avec lesquelles nous avons eu des guerres et des alliances. Il me serait difficile de donner des notions certaines sur les contrées et sur les peuples que la chaleur, l'âpreté du sol (*b*) et les déserts rendent moins accessibles que les autres. Quant au reste, j'en parlerai de la manière la plus succincte.

Dans la division de l'univers, la plupart des auteurs font figurer l'Afrique pour un tiers du monde : quelques-uns ne comptent que l'Asie et l'Europe, et placent l'Afrique en Europe (23). Elle a pour bornes, du côté de l'occident, le détroit qui joint notre mer à l'Océan; du côté de l'orient, un vaste

(*b*) *Les montagnes.* (M. Durozoir.) D'Otteville et Beauzée mettent des chemins impraticables.



mon incolæ appellant. Mare sævum, importuosum : ager frugum fertilis, bonus pecori, arbori infecundus : cælo terraque penuria aquarum. Genus hominum salubri corpore, velox, patiens laborum : plerosque senectus dissolvit ; nisi qui ferro aut bestiis interiere ; nam morbus haud sæpe quemquam superat ; ad hoc malefici generis plurima animalia. Sed qui mortales initio Africam habuerint, quique postea accesserint, aut quomodo inter se permixti sint ; quamquam ab ea fama, quæ plerosque obtinet, diversum est ; tamen, uti ex libris Punicis, qui regis Hiempsalis dicebantur, interpretatum nobis est, utique rem sese habere cultores ejus terræ putant, quam paucissimis dicam. Ceterum fides ejus rei penes auctores erit.

Africam initio habuere Gætuli et Libyes, asperi, inculti ; quis cibus erat caro ferina atque humi pabulum, uti pecoribus. Hi neque moribus, neque lege, neque imperio cujusquam regebantur : vagi, palantes,

(a) *Patiens laborum*. MM. Durozoir et Damas-Hinard traduisent : *dure au travail*. Mais la race africaine est-elle ce qu'on appelle *laborieuse* ?

(b) Parmi les anciens traducteurs, les uns ont pensé qu'il s'agit de livres composés par Hiempsal ; d'autres, de livres ayant simplement appartenu à ce prince. Nous avons tâché de conserver le vague du latin.

(c) Beauzée et M. Damas-Hinard mettent, le premier : *Les gens du pays ont là-dessus un sentiment conforme à ce qu'on m'en a expliqué de quel-*



espace incliné, région que les habitants appellent *Catabathmon* (24). La mer est orageuse et sans ports; le sol fertile en grains, favorable au bétail, pauvre en arbres. Le ciel et la terre fournissent peu d'eau. La race humaine y est saine de corps, agile, dure à la fatigue (*a*). La plupart des habitants y meurent de vieillesse, hormis ceux qui succombent sous le fer et sous la dent des bêtes féroces; rarement, en effet, la maladie y triomphe de quelqu'un. Au reste, il s'y trouve beaucoup d'espèces d'animaux malfaisants. Sur les hommes qui occupèrent d'abord l'Afrique, sur ceux qui vinrent ensuite et sur la manière dont ils se mêlèrent, je rapporterai le plus brièvement possible, sauf à contrarier l'opinion généralement reçue, les explications qui m'ont été données d'après les livres puniques (25) venus (*b*), dit-on, du roi Hiempsal (26); je rapporterai aussi ce que les habitants de cette contrée pensent à ce sujet (*c*). Au reste, les auteurs de ces traditions en supporteront la responsabilité (27).

D'abord l'Afrique fut occupée par les Gétules et les Libyens, peuples farouches et sauvages. Ils se nourrissaient des herbes des champs, comme les troupeaux, ou de la chair des bêtes fauves. Ces hommes n'obéissaient ni à des usages, ni à des lois, ni à un

ques livres puniques qu'on disait venir du roi Hiempsal; et le second, j'exposerai brièvement les traditions qu'on m'a expliquées d'après les livres puniques venus, dit-on, du roi Hiempsal, traditions qui s'éloignent de l'opinion généralement reçue, mais qui sont conformes à la croyance des habitants de cette contrée. Tous deux nous semblent avoir mal traduit le utique rem sese habere cultores. D'Otteville paraît comprendre comme nous. M. Durozoir traduit comme Beauzée et M. Damas-Hinard.



qua nox coegerat, sedes habebant. Sed postquam in Hispania Hercules, sicuti Afri putant, interiit, exercitus ejus, compositus ex variis gentibus, amisso duce, ac passim multis sibi quisque imperium petentibus, brevi dilabitur. Ex eo numero Medi, Persæ et Armenii, navibus in Africam transvecti, proximos nostro mari locos occupavere; sed Persæ intra Oceanum magis: iique alveos navium inversos pro tuguriis habuere, quia neque materia in agris, neque ab Hispanis emundi aut mutandi copia erat: mare magnum et ignara lingua commercia prohibebant. Hi paullatim per connubia Gætulos sibi miscuere: et quia, sæpe tentantes agros, alia, deinde alia, loca petiverant, semet ipsi Numidas appellavere. Ceterum adhuc ædificia Numidarum agrestium, quæ mapalia illi vocant, oblonga, incurvis lateribus tecta, quasi navium carinæ sunt. Medis autem et Armeniis accessere Libyes (nam hi propius mare Africum agitabant; Gætuli sub sole magis, haud procul ab ardoribus): hique mature oppida habuere; nam freto divisi ab Hispania mutare res inter se instituerant: nomen eo-

(a) Généralement, on traduit : *ils se faisaient un gîte là où la nuit les surprenait*. Mais cette expression rend-elle bien le sens de *coegerat*?



chef quelconque. Sans demeure déterminée, errants, ils avaient pour lieu de campement l'endroit où la nuit les obligeait de s'arrêter (*a*). Mais après qu'Her-
cule, selon l'opinion des Africains, fut mort en Es-
pagne (28), le manque de chef, et les prétentions
d'une foule de rivaux qui de toute part réclamaient
l'empire chacun pour soi, causèrent bientôt la dis-
persion de son armée, composée de différents peu-
ples. Parmi ceux-ci, des Mèdes, des Perses et des
Arméniens (29), passés en Afrique sur des vaisseaux,
occupèrent les lieux voisins de notre mer. Mais les
Perses se rapprochèrent davantage de l'Océan, et,
renversant la coque de leurs navires, ils s'en firent des
cabanes, parce que les champs n'offraient aucuns
matériaux, et qu'entre eux et l'Espagne les achats ou
les échanges ne pouvaient avoir lieu; l'étendue de la
mer et l'ignorance de la langue espagnole empêchaient
les communications. Peu à peu ils s'incorporèrent les
Gétules par des mariages; et comme, à force d'essayer
successivement de diverses terres, ils avaient été de
pays en pays, ils se donnèrent le nom de Numides.
Du reste, maintenant encore, les constructions des
Numides de la campagne, que ceux-ci appellent *ma-
palia*, avec leur forme oblongue et les toits arrondis
qui les couvrent, représentent des carènes de navires.
Aux Mèdes et aux Arméniens se réunirent les Li-
byens (ces derniers, en effet, demeuraient plus près
de la mer d'Afrique, tandis que les Gétules étaient
plus sous le soleil, non loin de l'atmosphère brû-
lante). Ils eurent bientôt des villes; car, séparés des
Espagnols seulement par le détroit, ils avaient ap-



rum paullatim Libyes corrupere, barbara lingua Mauros, pro Medis, appellantes. Sed res Persarum brevi adolevit: ac postea, nomine Numidæ propter multitudinem a parentibus digressi, possidere ea loca, quæ proxume Carthaginem Numidia appellatur: dein utrique alteris freti, finitimos armis aut metu sub imperium coegere; nomen gloriamque sibi addere: magis hi, qui ad nostrum mare processerant; quia Libyes, quam Gætuli, minus bellicosi. Denique Africæ pars inferior pleraque ab Numidis possessa est: victi omnes in gentem nomenque imperantium concessere.

Postea Phœnices, alii multitudinis domi minuendæ gratia, pars imperii cupidine, sollicitata plebe aliisque novarum rerum avidis, Hipponem, Hadrumentum, Leptim aliasque urbes in ora maritima condidere: hæque brevi multum auctæ, pars originibus præsidio, aliæ decori fuere. Nam de Carthagine silere melius puto, quam parum dicere; quoniam alio properare tempus monet.

(a) *Les plus jeunes*. Nous avons cru devoir ajouter ces mots pour rendre la phrase plus logique.

(b) M. Damas-Hinard et d'autres traducteurs mettent *les Phéniciens*, en



pris à faire des échanges avec eux. Les Libyens altèrent peu à peu leur nom, les appelant en langue barbare *Maures* au lieu de *Mèdes*. Cependant l'état des Perses grandit rapidement; et par la suite les plus jeunes (*a*), ayant quitté leurs parents à cause de l'excès de la population, occupèrent sous le nom de *Numides* ces terres qui, limitrophes de Carthage, sont appelées *Numidie*. Plus tard, les deux peuples, soutenus l'un par l'autre, assujettirent les nations voisines, soit par les armes, soit par la crainte, et portèrent au loin leur nom et leur gloire; ceux surtout qui s'étaient avancés du côté de notre mer, parce que les Libyens sont moins belliqueux que les Gétules. Enfin la région basse de l'Afrique fut possédée en grande partie par les Numides. Tous les vaincus se fondirent dans la nation dominante, et en prirent le nom.

Dans les âges suivants, des Phéniciens (*b*), les uns pour diminuer la population de leur patrie, les autres dans des vues de domination, entraînent le bas peuple et les gens avides de choses nouvelles, et bâtirent, sur le bord de la mer, Hippone, Adrumète, Leptis et d'autres villes (30). Celles-ci, s'accroissant beaucoup en peu d'années, furent pour la mère-patrie, les unes un appui, les autres une gloire. Quant aux Carthaginois, comme le temps m'avertit de passer promptement à un autre sujet, je pense qu'il vaut mieux n'en point parler que d'en dire peu de chose.

sorte que Salluste semblerait parler d'une émigration totale de la population. Nous préférons notre manière de traduire, qui est celle de Beauzée et de Dureau de la Malle.



Igitur ad Catabathmon, qui locus Ægyptum ab Africa dividit, secundo mari, prima Cyrene est, colonia Theræon, ac deinceps duæ Syrtes, interque eas Leptis; dein Philænon aræ, quem, Ægyptum versus, finem imperii habuere Carthaginienses: post aliæ Punicæ urbes. Cetera loca usque ad Mauretanium Numidæ tenent: proxume Hispaniam Mauri sunt: super Numidiam Gætulos accepimus partim in tuguriis, alios incultius vagos agitare: post eos Æthiopas esse: dein loca exusta solis ardoribus. Igitur bello Jugurthino pleraque ex Punicis oppida et fines Carthaginensium, quos novissime habuerant, populus romanus per magistratus administrabat: Gætulorum magna pars, et Numidia usque ad flumen Mulucham sub Jugurtha erant: Mauris omnibus rex Bocchus imperitabat, præter nomen, cetera ignarus populi romani; itemque nobis neque bello neque pace antea cognitus. De Africa et ejus incolis ad necessitudinem rei satis dictum.

Postquam, regno diviso, legati Africa discessere, et Jugurtha contra timorem animi præmia sceleris adeptum sese videt; certum ratus, quod ex amicis apud Numantiam acceperat, omnia Romæ venalia

(a) *Secundo mari.* Plusieurs auteurs traduisent simplement, *le long de la mer*, ce qui nous semble un sens incomplet.



Du côté de *Catabathmon*, lieu qui sépare l'Égypte de l'Afrique, on trouve, en descendant le long de la mer (α), d'abord Cyrène, colonie de Théra, ensuite les deux Syrtes, et entre celles-ci, Leptis, puis les autels des Philènes (31), que du côté de l'Égypte les Carthaginois ont eus pour bornes de leur empire; enfin les autres villes puniques. Le reste du pays, jusqu'à la Mauritanie, est habité par les Numides. Les Maures sont voisins de l'Espagne (32). Au delà de la Numidie, on rapporte que les Gétules vivent, les uns sous des huttes, les autres d'une manière plus sauvage, en tribus errantes. Après eux viennent les Éthiopiens, ensuite des régions brûlées par les ardeurs du soleil. Au moment de la guerre contre Jugurtha, le peuple romain gouvernait par ses magistrats la plupart des villes puniques, et les terres que les Carthaginois avaient possédées dans les derniers temps de leur domination. Une grande partie des Gétules, et la Numidie, jusqu'au fleuve Mulucha, obéissaient à Jugurtha. Le roi Bocchus commandait à tous les Maures; il ne connaissait, du reste, rien du peuple romain, sauf le nom; et réciproquement, jusqu'alors, ni la paix ni la guerre ne nous l'avaient fait connaître. Sur l'Afrique et ses habitants en voilà assez de dit pour le besoin du sujet.

Le royaume partagé et les commissaires partis d'Afrique, lorsqu'il se voit, contrairement à ses craintes, en possession du prix de son forfait, tenant pour certain qu'à Rome tout est vénal, comme le lui ont dit ses amis à Numance, et d'ailleurs enflammé par les



esse; simul et illorum pollicitationibus accensus, quos paullo ante muneribus expleverat, in regnum Adherbalis animum intendit. Ipse acer, bellicosus: at is, quem petebat, quietus, imbellis, placido ingenio, opportunus injuriæ, metuens magis quam metuendus. Igitur ex improvise fines ejus cum magna manu invadit: multos mortales cum pecore atque alia præda capit, ædificia incendit, pleraque loca hostiliter cum equitatu accedit: dein cum omni multitudine in regnum suum convertit; existumans dolore permotum Adherbalem injurias suas manu vindicaturum, eamque rem belli caussam fore. At ille, quod neque se parem armis existumabat, et amicitia populi romani magis quam Numidis fretus erat, legatos ad Jugurtham de injuriis questum misit: qui tametsi contumeliosa dicta retulerant, prius tamen omnia pati decrevit, quam bellum sumere, quia tentatum antea secus cesserat. Neque tamen eo magis cupido Jugurthæ minuebatur: quippe qui totum ejus regnum animo jam invaserat. Itaque non, ut antea, cum prædatoria manu, sed magno exercitu comparato bellum gerere cœpit, et aperte totius Numidiæ imperium petere: ceterum, qua pergebat, urbes, agros vastare, prædas agere; suis animum, terrorem hostibus augere.

(a) M. Dureau de la Malle traduit *pollicitationibus* par, *promesses réitérées*, donnant à ce nom le sens fréquentatif qu'a le verbe dont il est dérivé, *pollicitor*.



promesses (a) de ceux qu'il avait naguère comblés de présents, Jugurtha porte toutes ses pensées sur le royaume d'Adherbal. Il était, lui, actif, belliqueux; celui qu'il attaquait, indolent, timide, d'un caractère pacifique, facile à insulter, craintif plutôt qu'à craindre (b). Tout à coup donc, il franchit ses frontières avec une forte troupe, prend beaucoup d'hommes, ainsi que de bétail et d'autre butin, brûle les édifices, dévaste avec de la cavalerie la plus grande partie du territoire, puis, avec tout son monde, retourne vers ses États, pensant qu'Adherbal, ému par le ressentiment, recourrait à la force pour venger ses injures, et que de là naîtrait une cause de guerre. Mais ce dernier, se jugeant inférieur du côté des armes, et s'appuyant plutôt sur l'amitié du peuple romain que sur les Numides, envoie des députés à Jugurtha pour se plaindre des attaques dont il a été l'objet. Ceux-ci rapportèrent une réponse injurieuse; Adherbal n'en pensa pas moins qu'il fallait tout souffrir avant de se décider pour la guerre, celle qu'il avait faite précédemment ayant eu une fâcheuse issue. Cette conduite n'arrêta aucunement la convoitise de Jugurtha; car, en pensée, il avait déjà envahi tout le royaume de son adversaire; aussi, non plus avec une bande de pillards comme auparavant, mais avec une grande armée réunie à dessein, il commence la guerre et aspire ouvertement à l'empire de toute la Numidie. Du reste, partout où il va, il ravage les villes et les champs, il emmène du butin, accroît le courage chez les siens, la terreur chez les ennemis.

(b) *Trop craintif pour être craint.* (D'Otteville et Durcau de la Malle.)



Adherbal ubi intellegit, eo processum, uti regnum aut relinquendum esset, aut armis retinendum, necessario copias parat, et Jugurthæ obvius procedit. Interim haud longe a mari, prope Cirtam oppidum, utriusque conседit exercitus: et quia diei extremum erat, prælium non inceptum; ubi plerumque noctis processit, obscuro etiam tum lumine, milites Jugurthini, signo dato, castra hostium invadunt, semisomnos partim, alios arma sumentes fugant funduntque. Adherbal cum paucis equitibus Cirtam profugit: et ni multitudo togatorum fuisset, quæ Numidas iusequentes mœnibus prohibuit, uno die inter duos reges cœptum atque patratum bellum foret. Igitur Jugurtha oppidum circumседit, vineis turribusque et machinis omnium generum expugnare aggreditur; maxume festinans tempus legatorum antecapere, quos, ante prælium factum, Romam ab Adherbale missos audiverat. Sed postquam senatus de bello eorum accepit, tres adolescentes in Africam legantur, qui ambo reges adeant, senatus populi que romani verbis nuntient, velle et censere, eos ab armis discedere: de controversiis suis jure potius quam bello disceptare: ita seque illisque dignum fore.



Dès qu'Adherbal se sentit arrivé au point qu'il lui fallait ou abandonner son royaume, ou s'y maintenir par les armes, cédant à la nécessité, il organisa ses forces et s'avança au-devant de Jugurtha. Les armées des deux princes vont camper non loin de la mer, près de la ville de Cirta. Comme le jour touchait à sa fin, le combat ne s'engagea pas ; mais aussitôt que la plus grande partie de la nuit fut écoulée, au moment où la lumière ne faisait encore que de poindre, les soldats de Jugurtha, à un signal donné, envahissent le camp de leurs ennemis, mettent en fuite et dispersent ces derniers, dont les uns sont à moitié endormis, tandis que les autres prennent les armes. Adherbal se réfugie à Cirta (33) avec un petit nombre de cavaliers ; et s'il ne s'était pas trouvée une multitude d'Italiens qui repoussèrent des murailles les Numides acharnés à sa poursuite, la guerre entre les deux rois aurait été commencée et achevée en un seul jour. Cependant Jugurtha investit la ville et en commence l'attaque avec des mantelets, des tours (34) et des machines de toute espèce ; il se hâte le plus possible, car il sait qu'Adherbal a fait partir avant le combat des députés pour Rome, et il veut devancer leur retour. D'autre part, le sénat étant informé de la guerre des princes, trois commissaires, tout jeunes encore, sont envoyés en Afrique. Il doivent aller trouver les deux rois, et leur annoncer, au nom du sénat et du peuple romain, que l'on veut, que l'on entend qu'ils déposent les armes, et vident leurs différends par des voies légales et non par la guerre : ainsi les choses se passeront d'une manière digne d'eux-mêmes et des Romains.



Legati in Africam maturantes veniunt, eo magis quod Romæ, dum proficisci parant, de prælio facto et oppugnatione Cirtæ audiebatur : sed is rumor clemens erat. Quorum Jugurtha accepta oratione respondit, sibi neque majus quidquam, neque carius auctoritate senati : ab adolescentia ita enisum, uti ab optumo quoque probaretur : virtute, non malitia P. Scipioni, summo viro, placuisse : ob easdem artes ab Micipsa, non penuria liberorum, in regnum adoptatum : ceterum quo plura bene atque strenue fecisset, eo animum suum injuriam minus tolerare : Adherbalem dolis vitæ suæ insidiatum ; quod ubi comperisset, sceleri obviam isse : populum romanum neque recte, neque pro bono facturum, si ab jure gentium sese prohibuerint : postremo de omnibus rebus legatos Romam brevi missurum. Ita utrique digrediuntur. Adherbalis appellandi copia non fuit.

Jugurtha ubi eos Africa decessisse ratus est, neque, propter loci naturam, Cirtam armis expugnare potest ; vallo atque fossa mœnia circumdat, turres exstruit, easque præsiidiis firmat : præterea dies,

(a) *Du siège de Cirta.* (M. Damas-Hinard.) *Oppugnation* n'emporte-t-il pas une idée d'attaque? et est-il suffisamment rendu par le mot *siège*?

(b) *Mais c'était un bruit qui avait peu de créance.* M. Burnouf préfère ce sens, sans rejeter le nôtre.



Les envoyés se rendent en Afrique à la hâte, d'autant plus qu'à Rome, au moment où ils se disposaient à partir, on parlait du combat livré et de l'assaut donné à Cirta (*a*); mais la vérité se trouvait fort atténuée (*b*). Après les avoir entendus, Jugurtha répondit « que rien pour lui n'était plus auguste, que rien n'était plus cher que l'autorité du sénat. Dès son enfance, il avait fait ses efforts pour mériter l'approbation de tous les personnages les plus honorables; c'est par sa vertu, et non par sa perversité, qu'il avait plu à P. Scipion, à cet homme éminent. Ces mêmes mérites, et non le manque d'enfants, avaient décidé Micipsa à l'adopter comme héritier de son royaume. Du reste, plus il avait fait d'actions nobles et courageuses, moins son âme supportait l'injure. Adherbal, par des embûches, avait voulu attenter à sa vie; dès qu'il l'avait découvert, il avait prévenu le crime; le peuple romain n'agirait pas avec sagesse ni d'une manière équitable s'il lui interdisait ce qui est le droit de tous (*c*); enfin, il enverra bientôt des ambassadeurs à Rome au sujet de tout cela. » On se sépara ainsi de part et d'autre. Nos députés n'eurent pas la liberté de conférer avec Adherbal.

Une fois certain qu'ils ont quitté l'Afrique, voyant que Cirta ne peut être emportée d'assaut à cause de la nature des lieux, Jugurtha entoure les fortifications d'un mur et d'un fossé; il élève des tours et les garnit de troupes. De plus, nuit et jour il attaque la

(c) L'exemple de d'Oteville et de Dureau de la Malle nous autorise à ne pas traduire ici par *le droit des gens*.



noctes, aut per vim, aut dolis tentare : defensoribus mœnium præmia modo, modo formidinem ostentare; suos hortando ad virtutem erigere : prorsus intentus cuncta parare. Adherbal ubi intellegit, omnes suas fortunas in extremo sitas, hostem infestum, auxilii spem nullam, penuria rerum necessariarum bellum trahi non posse; ex his qui una Cirtam profugerant, duo maxime impigros delegit : eos, multa pollicendo, ac miserando casum suum, confirmat, uti per hostium munitiones noctu ad proximum mare, dein Romam pergerent.

Numidæ paucis diebus jussa efficiunt : literæ Adherbalis in senatu recitatæ, quarum sententia hæc fuit :

« Non mea culpa sæpe ad vos oratum mitto, patres conscripti; sed vis Jugurthæ subigit : quem tanta lubido exstinguendi me invasit, uti neque vos, neque deos immortales in animo habeat; sanguinem meum quam omnia malit. Itaque quintum jam mensem, socius et amicus populi romani, armis obsessus teneor : neque mihi Micipsæ patris beneficia, neque vestra decreta auxiliantur : ferro an fame acrius ur-

(a) *Le rivage le plus prochain.* (Damas-Hinard.) Constantine, sans être au bord de la mer, en est cependant assez voisine pour qu'on puisse ad-



place, soit par la force, soit par la ruse; aux yeux de ceux qui défendent les murailles, il présente tantôt des récompenses, tantôt des châtimens; par ses exhortations, il exalte le courage des siens; il met tout en œuvre avec une infatigable ardeur. Dès qu'Adherbal comprit que ses affaires étaient à toute extrémité, que son adversaire s'acharnait à sa perte, qu'il n'avait aucun espoir de secours, que le manque des choses nécessaires rendait la guerre impossible à prolonger, il choisit parmi ceux qui s'étaient réfugiés avec lui dans Cirta deux hommes des plus entreprenans : à force de promesses, à force de plaintes sur sa destinée, il les détermine à traverser pendant la nuit les travaux des ennemis pour se rendre à la mer qui était toute proche (a), et de là à Rome.

En peu de jours les Numides exécutent ces ordres. Dans le sénat on lut la lettre d'Adherbal, dont voici la teneur :

« Ce n'est point ma faute si je vous implore si souvent, ô pères conscrits; mais les violences de Jugurtha m'y contraignent. Une telle fureur de m'anéantir s'est emparée de celui-ci, qu'il n'a présens à la pensée, ni vous, ni les dieux immortels; ce qu'il préfère à tout, c'est mon sang. Aussi voici cinq mois déjà que moi, l'ami et l'allié du peuple romain, il me tient assiégé par ses armes. Ni les bienfaits de mon père Micipsa, ni vos décrets, ne me sont d'aucun secours. Suis-je plus pressé par le fer que par

mettre notre sens, qui nous paraît plus littéral, et qu'ont adopté plusieurs traducteurs.



gear, incertus sum. Plura de Jugurtha scribere dehortatur fortuna mea : etiam antea expertus sum, parum fidei miseris esse : nisi tamen intellego, illum supra quam ego sum, petere ; neque simul amicitiam vestram , et regnum meum sperare : utrum gravius existumet, nemini occultum est. Nam initio occidit Hiempsalem fratrem meum : dein patrio regno me expulit. Quæ sanæ fuerint nostræ injuriæ, nihil ad vos. Verum nunc vestrum regnum armis tenet : me, quem imperatorem Numidis posuistis, clausum obsidet : legatorum verba quanti fecerit, pericula mea declarant. Quid reliquum, nisi vis vestra, quo moveri possit? Nam ego quidem vellem, et hæc quæ scribo, et illa quæ antea senatu questus sum, vana forent potius, quam miseria mea fidem verbis faceret. Sed quoniam eo natus sum, ut Jugurthæ scelerum ostentui essem ; non jam mortem, neque ærumnas, tantummodo inimici imperium et cruciatus corporis deprecor. Regno Numidiæ, quod vestrum est, uti lubet, consulite : me ex manibus impiis eripite, per majestatem imperii, per amicitiae fidem, si ulla apud vos memoria avi mei Masinissæ.»

His literis recitatis, fuere, qui exercitum in Africam mittendum censerent, et quamprimum Adher-



la faim? Je ne le sais. Ma triste situation m'engage à ne pas vous en écrire long sur Jugurtha; déjà même j'ai éprouvé qu'on accorde peu de créance aux malheureux. Toutefois je comprends qu'il porte ses vues au delà de ma personne, et qu'il n'espère pas obtenir en même temps votre amitié et mon royaume : lequel a le plus de prix à ses yeux, personne ne peut l'ignorer. Il a commencé en effet par tuer mon frère Hiempsal; ensuite il m'a chassé du royaume de mon père : sans doute, les injustices que nous avons souffertes vous importent peu; mais, en ce moment, il occupe votre royaume par la force des armes; moi, que vous avez donné pour gouverneur aux Numides, il m'assiège étroitement. Quelle estime il a faite des paroles de vos envoyés, mes périls le montrent; que reste-t-il, excepté l'emploi de votre puissance, qui puisse le toucher? En vérité, je voudrais que tout ce que j'écris, que tout ce dont je me suis déjà plaint au sénat fût mensonger, plutôt que de voir ma misère rendre témoignage de mes paroles; mais, puisque je suis né pour donner le spectacle des crimes de Jugurtha, je ne repousse plus la mort, je ne repousse plus les peines; je repousse seulement le joug de mon ennemi, et les tortures du corps. Décidez, comme vous le voudrez, du royaume de Numidie, qui est le vôtre; mais, par la majesté de votre empire, par la sainteté de votre amitié, arrachez-moi à des mains impies, si quelque souvenir de mon grand-père Masinissa demeure encore en vous.»

Cette lettre lue, quelques-uns opinèrent pour qu'on fît passer une armée en Afrique, pour qu'on



bali subveniendum : de Jugurtha interim uti consuleretur, quoniam non paruisset legatis. Sed ab iisdem regis fautoribus summa ope enisum, ne decretum fieret. Ita bonum publicum, ut in plerisque negotiis solet, privata gratia devictum. Legantur tamen in Africam majores natu, nobiles, amplis honoribus : in quis M. Scaurus, de quo supra memoravimus, consularis, et tum in senatu princeps. Hi, quod in invidia res erat, simul et ab Numidis obsecrati, triduo navim ascendere : dein brevi Uticam appulsi, literas ad Jugurtham mittunt, quam ocissime ad provinciam accedat, seque ad eum ab senatu missos. Ille ubi accepit, homines claros, quorum auctoritatem Romæ pollere audiverat, contra inceptum suum venisse ; primo commotus, metu atque lubidine divorsus agitabatur. Timebat iram senati, ni paruisset legatis : porro animus cupidine cæcus ad inceptum scelus rapiebat. Vicit tamen in avido ingenio pravum consilium. Igitur, exercitu circumdato, summa vi Cirtam irrupere nititur ; maxume sperans, diducta manu hostium, aut vi aut dolis sese casum victoriæ inventurum. Quod ubi secus procedit, neque, quod inten-

(a) *Et que subsidiairement.* (M. Durozoir.)

(b) *Jugurtha, partagé entre la crainte et l'ambition, chancelle pour la première fois.* (Durozoir.)



secourût Adherbal le plus tôt possible, et qu'en attendant (*a*) on prît conseil au sujet de Jugurtha, coupable de n'avoir pas obéi aux députés; mais les fauteurs accoutumés du roi firent tous leurs efforts pour empêcher ce décret. Ainsi, comme cela se passe dans la plupart des affaires, le bien public céda devant l'intérêt privé. Cependant on envoie en Afrique des personnages recommandables par l'âge et la naissance, et qui avaient été revêtus de grandes dignités. Parmi eux se trouvait M. Scaurus, dont nous avons parlé plus haut, homme consulaire, et alors prince du sénat. Comme cette affaire soulevait l'indignation, et qu'ils étaient en même temps vivement sollicités par les Numides, ces députés s'embarquent en trois jours. Arrivés bientôt à Utique, ils adressent une lettre à Jugurtha, lui disant de se rendre au plus vite dans la province romaine, qu'ils sont envoyés près de lui par le sénat. Quand le Numide apprit que des hommes éminents, très-influents à Rome, à ce qu'il avait entendu dire, étaient venus pour arrêter son entreprise, ébranlé d'abord (*b*), il fut agité en sens divers par la convoitise et la crainte: il redoutait la colère du sénat, pour le cas où il n'obéirait pas aux députés; d'autre part, son âme aveuglée par la passion l'entraînait à consommer son crime. Dans cette nature avide, la mauvaise pensée eut enfin le dessus. Ayant donc déployé son armée autour de Cirta, il s'efforce de pénétrer dans la ville par une attaque furieuse. Les troupes assiégées se trouvant divisées, il espérait beaucoup que la force ou la ruse lui fournirait une chance de victoire. Les choses tournèrent



derat, efficere potest, uti prius, quam legatos conveniret, Adherbalis potiretur; ne amplius morando Scaurum, quem plurimum metuebat, incenderet, cum paucis equitibus in provinciam venit. Ac tametsi senati verbis minæ graves nuntiabantur, quod oppugnatione non desisteret; multa tamen oratione consumpta, legati frustra discessere.

Ea postquam Cirtæ audita sunt, Italici, quorum virtute mœnia defensabantur, confisi, deditioe facta, propter magnitudinem populi romani inviolatos sese fore, Adherbali suadent, uti seque et oppidum Jugurthæ tradat, tantum ab eo vitam paciscatur: de ceteris senatui curæ fore. At ille tametsi omnia potiora fide Jugurthæ rebatur; tamen quia penes eosdem, si advorsaretur, cogendi potestas erat, ita, uti censuerant Italici, deditioem facit. Jugurtha in primis Adherbalem excruciatum necat: dein omnes puberes Numidas et negotiatores promiscue, uti quisque armatis obviis, interfecit.

Quod postquam Romæ cognitum, et res in senatu agitari cœpta; iidem illi ministri regis, interpellando, ac sæpe gratia, interdum jurgiis trahendo tempus, atrocitatem facti leniebant. Ac ni C. Memmius, tri-

(a) *Jurgiis, par des personnalités.* (Durozoir.)



autrement; et comme, avant d'aller trouver les députés, il ne put atteindre son but et s'emparer de la personne d'Adherbal, Jugurtha craignit d'enflammer par de plus longs retards la colère de Scaurus, qu'il redoutait beaucoup. En conséquence, il se rendit dans la province romaine avec un petit nombre de cavaliers; on lui fit au nom du sénat de sévères menaces, à cause de son obstination à assiéger Cirta; toutefois, après beaucoup de paroles dites, les députés se retirèrent sans être arrivés à rien.

Ces faits connus à Cirta, les Italiens, dont le courage défendait la place, persuadés que, si l'on venait à se rendre, ils seraient respectés à cause de la grandeur du peuple romain, conseillent à Adherbal de livrer sa personne et la ville à Jugurtha; qu'il stipule seulement la conservation de ses jours; quant au reste, le sénat en prendra soin. Quoique tout lui parût préférable à la parole de Jugurtha, cependant, comme les Italiens pouvaient en cas de refus le contraindre à suivre leur conseil, Adherbal se rendit conformément à leur avis. D'abord Jugurtha fait mourir le prince au milieu des tourments; ensuite il massacre tous les Numides au-dessus de l'âge d'enfance, et les marchands sans distinction, selon qu'ils se présentent à ses soldats (35).

A Rome, quand on sut ce qui était arrivé, et que l'on commença à traiter l'affaire dans le sénat, les mêmes agents du roi, par des interpellations, souvent par leur crédit, quelquefois en traînant le temps en longueur par des débats (*a*), atténuèrent l'atrocité du fait; et si C. Memmius (36), tribun du peuple dési-



bunus plebis designatus, vir acer et infestus potentiæ nobilitatis, populum romanum edocuisset, id agi, uti per paucos factiosos Jugurthæ scelus condonaretur, profecto omnis invidia, prolatandis consultationibus, dilapsa erat : tanta vis gratiæ atque pecuniæ regis. Sed ubi senatus, delicti conscientia, populum timet; lege Sempronia provinciæ futuris consulibus, Numidia atque Italia, decretæ : consules declarantur P. Scipio Nasica, L. Bestia Calpurnius; Calpurnio Numidia, Scipioni Italia obvenit : deinde exercitus, qui in Africam portaretur, scribitur : stipendium, alia, quæ bello usui forent, decernuntur.

At Jugurtha, contra spem nuntio accepto, quippe cui Romæ omnia venum ire in animo hæserat; filium et cum eo duo familiares ad senatum legatos mittit : hisque, ut illis, quos Hiempsale interfecto miserat, præcipit, omnes mortales pecunia aggrediantur. Qui postquam Romam adventabant, senatus a Bestia consultus, placeretne legatos Jugurthæ recipi mœnibus; iique decrevere, nisi regnum, ipsumque deditum venissent, uti in diebus proxumis decem Italia decederent. Consul Numidis ex senati decreto nuntiari jubet : ita infectis rebus illi domum discedunt. Interim Calpurnius, parato exercitu, legat sibi homines no-



gué, homme énergique et ennemi de la puissance de la noblesse, n'eût appris au peuple romain que ces manœuvres de quelques factieux avaient pour objet de faire obtenir à Jugurtha le pardon de son crime, sans aucun doute, au milieu des délibérations qui se prolongeaient, toute l'indignation se serait dissipée, tant était grand le pouvoir de la faveur et de l'argent du roi. Mais comme le sénat, se sentant coupable, redoutait le peuple, l'Italie et la Numidie furent attribuées pour gouvernements aux futurs consuls, en vertu de la loi Sempronia (37); P. Scipion Nasica et L. Bestia Calpurnius sont élevés au consulat (38). La Numidie échoit à Calpurnius (39), l'Italie à Scipion. Ensuite on lève une armée destinée à être envoyée en Afrique. On décrète la paye et les autres choses qu'il fallait pour cette guerre.

Cependant Jugurtha, recevant des nouvelles contraires à son espérance (car il était imbu de l'idée qu'à Rome tout s'achetait), députe son fils au sénat, et avec lui deux de ses intimes confidents. Il leur recommande, comme à ceux qu'il avait envoyés après le meurtre d'Hicmipsal, d'aborder tous les citoyens l'argent à la main (40). Au moment où ces personnages arrivaient à Rome, Bestia demanda aux Pères s'il leur plaisait que les députés de Jugurtha fussent reçus dans la ville; et les sénateurs décrétèrent que, s'ils ne venaient pas livrer le royaume et la personne du roi, ils eussent à sortir d'Italie dans les dix jours suivants. Le consul ordonne que les Numides soient informés du sénatus-consulte; ils retournent donc chez eux sans avoir rien fait. Quant à Calpurnius,



biles, factiosos, quorum auctoritate quæ deliquisset, munita fore sperabat : in quîs fuit Scaurus, cujus de natura et habitu supra memoravimus. Nam in consule nostro multæ bonæque artes animi et corporis erant; quas omnes avaritia præpediebat : patiens laborum, acri ingenio, satis providens, belli haud ignarus, firmissimus contra pericula et insidias. Sed legiones per Italiam Rhegium, atque inde Siciliam, porro ex Sicilia in Africam transvectæ. Igitur Calpurnius initio, paratis comitatibus, acriter Numidiam ingressus est; multos mortales, et urbes aliquot pugnando capit.

Sed ubi Jugurtha per legatos pecunia tentare, bellicque, quod administrabat, asperitatem ostendere cœpit; animus, æger avaritia, facile conversus est. Ceterum socius et administer omnium consiliorum adsumitur Scaurus. Qui tametsi a principio, plerisque ex factione ejus corruptis, acerrime regem impugnaverat; tamen magnitudine pecuniæ a bono honestoque in pravum abstractus est. Sed Jugurtha primum tantummodo belli moram redimebat; existumans sese aliquid interim Romæ pretio aut gratia effecturum. Postea vero quam participem negotiî Scaurum acce-

(a) *Chefs de parti.* (Dureau de la Malle.)



ayant organisé son armée, il prend pour lieutenants (41) des hommes nobles, gens d'intrigues (a), espérant que leur crédit couvrirait ses prévarications. Parmi eux fut Scaurus, dont nous avons dit plus haut le caractère et les mœurs; dans notre consul, en effet, se trouvaient de belles et nombreuses qualités d'âme et de corps, étouffées toutes par l'avarice. Supportant les fatigues, actif d'esprit, ayant suffisamment de prévoyance, il connaissait bien la guerre, et savait parfaitement faire face aux dangers et aux surprises. Cependant les légions se rendirent à Rhège en traversant l'Italie, ensuite en Sicile, puis de là en Afrique. Calpurnius, dont les approvisionnements étaient faits d'avance, entre vigoureusement en Numidie, prend beaucoup d'hommes et emporte d'assaut quelques villes.

Mais dès que Jugurtha, par l'entremise de ses émissaires, le soumit à l'épreuve de l'or et lui démontra les difficultés de la guerre qu'il avait à soutenir, cet esprit travaillé par l'avarice se rendit aisément. Au reste, Scaurus est pris pour complice et agent de toutes ses menées. Celui-ci, dans le principe, tandis que presque tout son parti cédait à la corruption, avait attaqué le roi avec beaucoup d'énergie; mais l'énormité des sommes offertes le fit passer de la bonne et honnête voie dans la mauvaise. D'abord Jugurtha ne songeait à acheter que le ralentissement de la guerre, comptant que pendant ce temps-là il obtiendrait à Rome quelque résultat favorable, soit par l'argent, soit par la faveur. Mais quand il apprit que Scaurus prenait aussi part aux intri-



perat, in maxumam spem adductus recuperandæ pacis, statuit cum eis de omnibus pactionibus præsens agere. Ceterum interea, fidei caussa, mittitur a consule Sextius quæstor in oppidum Jugurthæ Vaccam : cujus rei species erat acceptio frumenti, quod Calpurnius palam legatis imperaverat, quoniam deditionis mora induciæ agitabantur. Igitur rex, uti constituerat, in castra venit, ac pauca, præsentis consilio, loquutus de invidia facti sui, atque in deditionem uti acciperetur; reliqua cum Bestia et Scauro secreta transigit : dein postero die, quasi per saturam exquisitis sententiis, in deditionem accipitur. Sed, uti pro consilio imperatum erat, elephantis triginta, pecus atque equi multi, cum parvo argenti pondere quæstori traduntur. Calpurnius Romam ad magistratus rogandos proficiscitur : in Numidia et exercitu nostro pax agitabatur.

Postquam res in Africa gestas, quoque modo actæ forent, fama divulgavit; Romæ per omnes locos et conventus de facto consultis agitari. Apud plebem gravis invidia : patres solliciti erant; probarentne tantum flagitium, an decretum consulis subverterent,

(a) M. Dureau de la Malle met : *recevoir le blé que Calpurnius, en public, avait exigé des envoyés du roi, pour prix de la suspension d'armes accordée en attendant sa soumission....* Beauzée, Damas-Hinard et Durozoir, traduisent de même. D'Otteville paraphrase.



gues, concevant la plus grande espérance de ravoir la paix, il résolut de traiter lui-même de toutes les conditions avec le consul et son lieutenant. Cependant, comme otage, Calpurnius envoie le questeur Sextius dans Vacca (42), ville appartenant à Jugurtha; le prétexte de cette mesure était une remise de blé que le consul avait commandée ouvertement aux députés (a), parce qu'en attendant la soumission de Jugurtha, les hostilités étaient suspendues. Le roi vint donc au camp comme il l'avait décidé, et, après avoir dit en présence du conseil quelques mots pour atténuer l'odieux de ses actes et faire accepter sa soumission, il traite tout le reste secrètement avec Bestia et Scaurus. Puis, le jour suivant, les avis étant recueillis sans discussion et d'une manière générale (43), il est admis à faire sa soumission. Selon que le conseil l'avait exigé, trente éléphants, du bétail, et beaucoup de chevaux, sont remis au questeur, avec une somme d'argent peu considérable. Calpurnius part pour Rome dans le but de briguer les fonctions publiques. Chez les Numides et dans notre armée, on vivait comme en temps de paix.

Lorsque la renommée eut fait connaître l'issue des affaires d'Afrique et la manière dont elles avaient été menées, à Rome on s'occupa en tout lieu et dans toutes les assemblées de la conduite de Calpurnius; chez le peuple s'éleva une profonde indignation. Les sénateurs étaient inquiets: approuveraient-ils une chose si odieuse, ou bien annuleraient-ils le décret du consul? Ils ne savaient trop. Ce qui les détournait surtout de la voie droite et légitime, c'était l'autorité



parum constabat : ac maxume eos potentia Scauri, quod is auctor et socius Bestiæ ferebatur, a vero bonoque impediabat. At C. Memmius, cujus de libertate ingenii et odio potentiæ nobilitatis supra diximus, inter dubitationem et moras senati, concionibus populum ad vindicandum hortari; monere ne rempublicam, ne libertatem suam desererent; multa superba, crudelia facinora nobilitatis ostendere; prorsus intentus omni modo plebis animum accendebat. Sed quoniam ea tempestate Memmii facundia clara polensque fuit, decere existumavi, unam ex tam multis orationem perscribere, ac potissimum quæ in concione post reditum Bestiæ hujusmodi verbis deseruit :

« Multa me dehortantur a vobis, Quirites, ni studium reipublicæ omnia superet : opes factionis, vestra patientia, jus nullum, ac maxume quod innocentiae plus periculi, quam honoris est. Nam illa quidem piget dicere, his annis quindecim, quam ludibrio fueritis superbiæ paucorum; quam fæde, quamque inulti perierint vestri defensores; ut vobis animus ab ignavia atque secordia corruptus sit : qui ne nunc quidem, obnoxiiis inimicis, exsurgitis, atque etiam nunc timetis quibus decet terrori esse.

(a) Salluste met ici le mot *plebs*, plus haut il a mis *populus*. C'est sans doute à dessein; et nous avons cru devoir tenir compte de cette différence d'expression.



de Scaurus ; celui-ci, en effet, passait pour l'instigateur et le complice des actes de Bestia. Cependant, au milieu des doutes et des lenteurs du sénat, C. Memmius, dont nous avons dit plus haut le caractère indépendant et la haine contre le pouvoir de la noblesse, exhorte par ses discours le peuple à venger la justice, l'engage à ne pas désertier la cause de la république et de la liberté. Il étale les mille traits d'orgueil et de cruauté des nobles. Enfin, avec un infatigable acharnement, il enflamme par tous les moyens possibles l'esprit de la basse classe (a). Comme à cette époque l'éloquence de Memmius était célèbre et puissante, il m'a paru convenable de transcrire en entier un de ses nombreux discours (44), et de préférence je rapporterai celui qu'il prononça devant le peuple, et à peu près en ces termes, après le retour de Bestia (45) :

« Bien des causes m'éloigneraient de vous, ô Romains, si le zèle de la république ne les surmontait toutes ; les forces d'une faction ennemie, votre longanimité, l'absence de toute justice, et surtout la considération que la probité recueille plus de périls que d'honneur. En effet, il m'est pénible de dire à quel point, durant les quinze dernières années, vous avez servi de jouet à la tyrannie de quelques hommes, à quel point fut déplorable la mort de vos défenseurs, à quel point elle est restée sans vengeance ; enfin comment la lâcheté, comment l'indolence a dégradé vos esprits. Maintenant, en effet, que vos ennemis sont à votre discrétion, vous ne vous soulevez pas ! A cette heure même, vous craignez ceux



Sed quamquam hæc talia sunt, tamen obviam ire factionis potentiæ animus subigit. Certe ego libertatem, quæ mihi a parente tradita est, experiar : verum id frustra, an ob rem faciam, in vestra manu situm, Quirites. Neque ego hortor, quod sæpe majores vestri fecere, uti contra injurias armati eatis. Nihil vi, nihil secessionem opus : necesse est suomet ipsi more præcipites eant. Occiso Tiberio Graccho, quem regnum parare aiebant, in plebem romanam quæstiones graves habitæ sunt. Post C. Gracchi et M. Fulvii cædem, item multi vestri ordinis in carcere necati sunt : utriusque cladis non lex, verum lubido eorum finem fecit. Sed sane fuerit regni paratio, plebi sua restituere : quidquid sine sanguine civium ulcisci nequitur, jure factum sit. Superioribus annis taciti indignabamini ærarium expilari, reges et populos liberos paucis nobilibus vectigal pendere ; penes eosdem et summam gloriam et maxumas divitias esse : tamen hæc talia facinora impune suscepisse parum habuere.

(a) La plupart des traducteurs ont mis : *tenons pour légitime tout ce qui ne peut être vengé sans faire couler le sang des citoyens...* ou bien : *comme juste, ce qui ne pourrait s'expier que par le sang des citoyens.* Ces phrases nous semblent au fond peu intelligibles ; nous avons cru devoir



auxquels vous devriez inspirer la terreur! Mais, bien qu'il en soit ainsi, mon courage m'entraîne à défier la puissance de cette faction. Oui, je ferai l'essai de la liberté que m'ont léguée mes pères. Seulement, le ferai-je en vain ou avec quelque utilité? Cela dépend de vous, ô Romains! et je ne vous exhorte pas à vous lever en armes contre l'injustice, ce que vos ancêtres ont fait souvent. Il n'est aucun besoin de violence ni de scission : vos adversaires tomberont nécessairement par leur propre conduite. Lorsque Tibérius Gracchus, qui, disaient-ils, conspirait pour être roi (46), eut été assassiné, les plébéiens de Rome furent l'objet de poursuites barbares (46). Après le meurtre de C. Gracchus et de M. Fulvius, beaucoup de citoyens de votre ordre furent aussi immolés en prison; et ce ne fut pas la loi, ce fut le caprice des vainqueurs qui, dans ces deux circonstances, mit un terme au carnage; mais sans doute rendre au peuple ses droits aura été se ménager le trône : que toute vengeance, celle même qui ne peut s'accomplir que par le sang des citoyens, soit donc légitime (a)! Pendant les années précédentes, vous vous indigniez en silence de ce qu'on pillait le trésor public, de ce que les rois et les peuples libres payaient des impôts au profit de quelques nobles, de ce qu'entre les mains de ceux-ci étaient et les premiers honneurs et les plus grandes richesses; pour eux cependant ce ne fut pas assez d'avoir osé impunément de telles infamies; aussi, en

être moins littéral. M. Durcau de la Malle traduit : « *Légitmons donc tout ce qui ne peut se venger que dans le sang des citoyens.* »



Itaque postremo leges, majestas vestra, divina et humana omnia hostibus tradita sunt. Neque eos, qui fecere, pudet aut pœnitet; sed incedunt per ora vestra magnifici, sacerdotia et consulatus, pars triumphos suos ostentantes; perinde quasi ea honori, non prædæ habeant. Servi ære parati imperia injusta dominorum non perferunt: vos, Quirites, imperio nati, æquo animo servitutem toleratis. At qui sunt hi, qui rempublicam occupavere? Homines sceleratissimi, cruentis manibus, immani avaritia, nocentissimi, iidemque superbissimi; quis fides, decus, pietas, postremo honesta atque inhonesta omnia quæstui sunt. Pars eorum occidisse tribunos plebis, alii quæstiones injustas, plerique cædem in vos fecisse, pro munimento habent. Ita quam quisque pessime fecit, tam maxime tutus est: metum a scelere suo ad ignaviam vestram transtulere; quos omnes eadem cupere, eadem odisse, eadem metuere in unum coegit: sed hæc inter bonos amicitia, inter malos factio est. Quod si tam libertatis curam haberetis, quam illi ad

(a) M. Dureau de la Malle, d'après le président de Brosses, traduit : *comme si le fruit du brigandage pouvait être un titre d'honneur*. M. Damas-Hinard s'exprime à peu près de même. *Comme s'ils usaient de ces distinctions pour s'en faire un honneur, et non pour piller*. (D'Otteville et



dernier lieu, les lois, votre majesté, tous les droits divins et humains, ont été livrés aux ennemis; et les auteurs de ces crimes n'en ont ni honte ni repentir; mais ils se pavanent devant vos yeux avec magnificence, étalant, les uns leurs sacerdoces et leurs consulats; d'autres, leurs triomphes, comme s'ils les avaient à titre d'honneur et non en vertu de leurs usurpations (a). Des esclaves acquis à prix d'argent ne supportent pas la tyrannique autorité de leurs maîtres. Vous, Romains, nés pour l'empire, vous endurez patiemment la servitude. Mais quels sont-ils ceux qui ont envahi la république? Des hommes d'une scélératesse consommée, aux mains couvertes de sang, d'une insatiable avarice, souverainement coupables, et en même temps souverainement orgueilleux; pour eux, la bonne foi, l'honneur, la piété, toutes choses enfin, honnêtes ou non, sont un sujet de gain. Pour plusieurs d'entre eux, le meurtre des tribuns du peuple; pour d'autres, d'injustes poursuites; pour le plus grand nombre, des assassinats commis sur vos personnes : voilà leurs sauvegardes. Ainsi, plus chacun d'eux a commis d'actions indignes, plus il est en sûreté. La terreur, ils l'ont fait passer de leur scélératesse à votre lâcheté; eux que les mêmes désirs, les mêmes haines, les mêmes craintes, ont tous réunis en un seul corps. Entre les gens de bien, une telle union s'appelle amitié; mais entre les méchants, elle s'appelle faction. Que si vous aviez au-

Beauzée.) *Comme s'ils avaient lieu de s'honorer de ces distinctions usurpées.* (Durozoir.)



dominationem accensi sunt, profecto neque respublica, sicuti nunc, vastaretur, et beneficia vestra penes optimos, non audacissimos, forent. Majores vestri, parandi juris et majestatis constituendæ gratia, bis, per secessionem, armati Aventinum occupare : vos pro libertate, quam ab illis accepistis, non summa ope nitimini? atque eo vehementius quod majus dedecus est, parta amittere, quam omnino non paravisse. Dicit aliquis: Quid igitur censes? Vindicandum in eos qui hosti prodidere rempublicam : non manu, neque vi, quod magis vos fecisse quam illis accidisse indignum; verum quæstionibus et indicio ipsius Jugurthæ. Qui si deditus est, profecto jussis vestris obediens erit : sin ea contemnit, scilicet æstumabitis, qualis illa pax aut deditio sit, ex qua ad Jugurtham scelerum impunitas, ad paucos maxumæ divitiæ, in rempublicam damna, dedecora pervenerint. Nisi forte nondum etiam vos dominationis eorum satietas tenet, et illa, quam hæc tempora magis placent, quum regna, provinciæ, leges, jura, judicia, bella, paces, postremo divina et humana omnia penes paucos erant : vos autem, hoc est populus romanus, invicti ab hostibus, imperatores omnium

(a) *Ces moyens, dignes d'eux, ne le sont pas de vous.* (Durozoir.) *Ces moyens sont indignes de vous, bien que leurs crimes les dussent justifier.* (M. Damas-Hinard.)



tant d'amour pour la liberté que ceux-ci ont d'ardeur pour la tyrannie, certes la république ne serait pas, comme maintenant, livrée au brigandage; et vos fa-veurs tomberaient sur les meilleurs, et non sur les plus audacieux. Pour conquérir leurs droits et fon-der leur grandeur, vos ancêtres, faisant deux fois scission, occupèrent en armes le mont Aventin; et vous ne lutterez pas de toutes vos forces pour la liberté qu'ils vous ont transmise! Vous ne lutterez pas avec d'autant plus de vigueur qu'il y a plus de honte à perdre ce dont on s'est rendu maître, qu'à ne l'avoir jamais conquis. Quel est donc votre avis, me dira-t-on? Qu'il faut sévir contre ceux qui ont livré la république à l'ennemi; sévir, non par les armes, non par la violence; car il serait plus indigne pour vous d'employer de pareilles mesures que pour eux de les subir (*a*); mais par des enquêtes et sur le té-moignage de Jugurtha lui-même. S'il s'est rendu, sans doute, il obéira à vos commandements; s'il les méprise, vous apprécierez alors quelle est cette paix ou cette soumission où Jugurtha a trouvé l'impunité de ses crimes, où quelques personnages ont trouvé d'immenses richesses, et la république, des calamités et des hontes. Mais peut-être n'êtes-vous pas encore rassasiés de la domination de ces hommes; peut-être au temps présent préférez-vous celui où les royaumes, les provinces, les lois, les droits de chacun, les tri-bunaux, la guerre, la paix, enfin toutes les choses divines et humaines, étaient entre les mains d'un petit nombre; tandis que vous, c'est-à-dire le peuple ro-main, vous que jamais ennemi n'a vaincus, vous

gentium, satis habebatis animam retinere : nam servitutum quidem quis vestrum recusare audebat ? Atque ego, tametsi viro flagitiosissimum existimo, impune injuriam accepisse, tamen vos hominibus sceleratissimis ignoscere, quoniam cives sunt, æquo animo paterer, nisi misericordia in perniciem casura esset. Nam et illis, quantum importunitatis habent, parum est impune male fecisse, nisi deinde faciendi licentia eripitur : et vobis æterna sollicitudo remanebit quum intelligetis, aut serviendum esse, aut per manus libertatem retinendam. Nam fidei quidem aut concordiae quæ spes est ? Dominari illi volunt ; vos liberi esse ; facere illi injurias, vos prohibere ; postremo sociis vestris veluti hostibus, hostibus pro sociis utuntur. Potestne in tam divorsis mentibus pax aut amicitia esse ? Quare moneo hortorque, ne tantum scelus impunitum omittatis. Non peculatus ærarii factus est, neque per vim sociis ereptæ pecuniæ ; quæ quamquam gravia sunt, tamen consuetudine jam pro nihilo habentur. Hosti acerrumo, prodita senati auctoritas, proditum imperium vestrum : domi militiæque respublica venalis fuit. Quæ nisi quæsita erunt, ni vindicatum in noxios, quid reliquum, nisi ut illis, qui ea fecere, obediens vivamus ? Nam im-

(a) *Parce qu'ils sont vos concitoyens.* (Dureau de la Malle.)



maîtres de toutes les nations, vous étiez assez heureux de conserver la vie; qui d'entre vous, en effet, osait repousser la servitude? Et cependant, bien que je considère comme très-honteux pour un homme de subir patiemment l'injustice, je vous verrais sans indignation épargner des scélérats accomplis, par la raison qu'ils sont citoyens (a), n'était qu'une telle pitié serait la cause de votre ruine; car telle est leur perversité, qu'ils ne se contenteront pas d'avoir mal agi impunément, si la liberté d'agir mal ne leur est enlevée dans l'avenir. Quant à vous, vous serez sous le coup d'une anxiété perpétuelle, venant à comprendre qu'il faut ou être esclaves, ou défendre votre liberté les armes à la main. En effet, quelle espérance y a-t-il de bonne foi ou de concorde? Ceux-ci veulent dominer; vous, vous voulez être libres; ils veulent commettre l'injustice, vous l'empêcher; enfin, ils traitent vos alliés en ennemis, vos ennemis en alliés. Entre des esprits si opposés, la paix ou l'affection peut-elle exister? Aussi je vous engage, je vous exhorte à ne pas laisser impuni un si grand attentat. On n'a pas distrait les deniers du trésor public; on n'a pas arraché par la violence de l'argent aux alliés, choses qui, malgré leur gravité, sont déjà cependant comptées pour rien, tant elles sont habituelles; mais l'autorité du sénat, mais votre empire, ont été sacrifiés à un ennemi acharné. Au forum comme dans les camps, la république a été une chose vénale. Si ces crimes ne sont pas poursuivis, si l'on ne sévit pas contre les coupables, que nous restera-t-il, si ce n'est de vivre sujets de ceux



pune quælibet facere, id est regem esse. Neque ego, Quirites, hortor, ut malitis civis vestros perperam, quam recte fecisse; sed ne, ignoscendo malis, bonos perditum eatis. Ad hoc in republica multo præstat beneficii quam maleficii immemorem esse: bonus tantummodo segnior fit, ubi negligas; at malus improbior. Ad hoc, si injuriæ non siat, haud sæpe auxilii egeas.»

Hæc atque alia hujuscemodi sæpe dicundo, Memmius populo persuadet, uti L. Cassius, qui tum prætor erat, ad Jugurtham mitteretur, eumque, interposita fide publica, Romam duceret, quo facilius, indicio regis, Scauri et reliquorum quos pecuniæ captæ arcessebant, delicta patefierent. Dum hæc Romæ geruntur, qui in Numidia relictis a Bestia exercitui præerant, sequuti morem imperatoris, plurima et flagitiosissima facinora fecere. Fuere qui, auro corrupti, elephantos Jugurthæ traderent: alii perfugas vendere, et pars ex pacatis prædas agebant: tanta vis avaritiæ

(a) *J'ajoute que s'il ne se commettait pas d'injustices, rarement aurait-on besoin de secours. (Beauzée.) D'ailleurs, ôtez les injustices, les secours des gens de bien vous seront rarement nécessaires. (D'Otteville.) En prévenant plus souvent l'injustice, vous aurez rarement besoin de répression. (Damas-Hinard.)* L'idée de Salluste dans cette phrase nous semble assez difficile à saisir. M. Durcau de la Malle, sans doute pour expliquer ce pas-



qui les ont commis? En effet, exécuter impunément tout ce qui plaît, n'est-ce pas là être roi (48)? Et je ne vous exhorte pas, ô Romains, à désirer que vos concitoyens aient agi mal plutôt que bien; mais je vous engage à ne pas perdre les bons pour faire grâce aux méchants. D'ailleurs, dans une république, il vaut beaucoup mieux perdre de vue les belles actions que les mauvaises. Le bon citoyen, si vous l'oubliez, devient seulement moins zélé; mais le méchant devient plus pervers: enfin, s'il ne se commet pas d'injustices, rarement vous aurez besoin d'appui (a). »

A force de répéter ces discours et d'autres semblables, Memmius persuade au peuple d'envoyer auprès de Jugurtha L. Cassius (49), alors préteur, avec charge d'amener celui-ci à Rome sous la sauvegarde de la foi publique; les dépositions du roi aideraient à dévoiler les délits de Scaurus, et des autres personnages cités en justice pour avoir reçu de l'argent. Pendant que ceci se passait à Rome, les officiers que Bestia avait laissés en Numidie à la tête de l'armée, ayant imité la conduite du général, commirent une foule d'actes souverainement odieux. Il y en eut qui, corrompus par l'or, remirent à Jugurtha ses éléphants; d'autres lui vendirent des transfuges; plusieurs faisaient du butin sur les peuples soumis, tant

sage un peu obscur, a traduit ainsi: « D'ailleurs, si l'on tolérait un peu moins les prévarications, vous n'auriez pas si souvent besoin de vos tribuns. » M. Burnouf repousse l'idée de tribuns, et veut qu'il soit question ici de l'appui de tous les gens de bien.



in animos eorum, veluti tabes, invaserat. At Cassius, perlata rogatione a C. Memmio, ac perculsa omni nobilitate, ad Jugurtham proficiscitur; eique timido et ex conscientia diffidenti rebus suis persuadet, quoniam se populo romano dedidisset, ne vim quam misericordiam experiri mallet: privatim præterea fidem suam interponit, quam ille non minoris quam publicam ducebat: talis ea tempestate fama de Cassio erat.

Igitur Jugurtha, contra decus regium, cultu quam maxime miserabili, cum Cassio Romam venit. Ac tametsi in ipso magna vis animi erat, confirmatus ab omnibus, quorum potentia aut scelere cuncta gesserat, C. Bæbium, tribunum plebis, magna mercede parat, cujus impudentia contra jus et injurias omnes munitus foret. At C. Memmius, advocata concione, quamquam regi infesta plebes erat, et pars in vincula duci jubebat, pars, ni socios sceleris aperiret, more majorum, de boste supplicium sumi; dignitati quam iræ magis consulens, sedare motus, et animos mol-

(a) Nous avons tâché de rendre l'espèce de jeu de mots que l'on trouve dans le texte, *contra jus atque injurias*.

(b) On traduit généralement: *consultant plus son honneur que son in-*



la puissance de l'avarice, pareille à une peste, s'était glissée dans leurs esprits. Cependant, la mesure proposée au peuple par C. Memmius ayant été acceptée, et toute la noblesse frappée de terreur, le préteur Cassius part pour se rendre auprès de Jugurtha. Celui-ci était plein de crainte, et le sentiment de ses crimes lui ôtait toute confiance dans ses propres affaires; néanmoins Cassius lui fait comprendre que, puisqu'il s'est livré au peuple romain, il doit mieux aimer faire l'essai de sa clémence que de son courroux. De plus, en particulier, il engage sa parole, non moins importante aux yeux de Jugurtha que la garantie publique. Telle était à cette époque l'opinion générale sur le compte de Cassius.

Renonçant donc à la pompe royale, Jugurtha, dans l'appareil le plus propre à exciter la compassion, se rend à Rome avec le préteur; et bien qu'ayant en lui-même une grande force de caractère, bien qu'appuyé par tous ceux dont la puissance et la scélératesse l'avaient aidé dans chacun de ses crimes, cependant il gagne avec un riche présent C. Bébius, tribun du peuple (50), afin que l'impudence de cet homme le protégéât contre l'action de la loi et toutes les violences illégales (*a*). On convoque l'assemblée. Le peuple était exaspéré contre le roi; les uns voulaient qu'on le jetât dans les fers; les autres, que s'il ne dénonçait pas les complices de son crime, on le livrât au supplice comme un ennemi de l'État, suivant l'usage de nos ancêtres. Toutefois C. Memmius, consultant plus l'honneur que l'indignation (*b*), se

dignation; mais il peut s'agir ici de l'honneur et de la colère du peuple romain aussi bien que de celle du tribun.



lire; postremo confirmare fidem publicam per sese inviolatam fore. Post, ubi silentium cœpit, producto Jugurtha, verba facit : Romæ Numidiæque facinora ejus memorat; scelera in patrem fratresque ostendit, quibus juvantibus quibusque ministris egerit, quamquam intelligat populus romanus, tamen velle manifesta magis ex illo habere : si vera aperiret, in fide et clementia populi romani magnam spem illi sitam; sin reticeat, non sociis saluti fore, sed se suasque spes corrupturum.

Dein, ubi Memmius dicundi finem fecit, et Jugurtha respondere jussus est, C. Bæbius, tribunus plebis, quem pecunia corruptum supra diximus, regem tacere jubet. Ac tametsi multitudo, quæ in concione aderat, vehementer accensa, terrebat eum clamore, voltu, sæpe impetu, atque aliis omnibus quæ ira fieri amat; vicit tamen impudentia. Ita populus ludibrio habitus ex concione discessit; Jugurthæ Bestiæque, et ceteris quos illa quæstio exagitabat, animi augescunt.

Erat ea tempestate Romæ Numida quidam, nomine Massiva, Gulussæ filius, Masinissæ nepos; qui, quia in dissensione regum Jugurthæ advorsus fuerat, dedita Cirta, et Adherbale interfecto, profugus ex Africa



mit à calmer l'effervescence, à adoucir les esprits, enfin à protester qu'il ne laisserait pas violer la foi publique; ensuite, dès que le silence s'établit, ayant fait avancer Jugurtha, il prend la parole; il rappelle ses forfaits à Rome et en Numidie, il expose ses crimes envers son père et ses frères. Par l'aide de quels hommes, par quels agents a-t-il accompli tout cela? Le peuple romain le sait bien; cependant il veut que Jugurtha lui-même le déclare plus ouvertement. S'il dévoile la vérité, il aura beaucoup à espérer de la loyauté et de la clémence du peuple romain. S'il ne parle pas, son silence ne sauvera pas ses complices, mais il se perdra, lui et ses espérances.

Dès que Memmius eut terminé son discours et que Jugurtha eut reçu l'ordre de parler, C. Bébius, tribun du peuple, corrompu à prix d'argent comme nous l'avons dit plus haut, ordonna au roi de garder le silence; et bien que la multitude présente à l'assemblée montrât un violent courroux, et cherchât à l'épouvanter par ses cris, par l'expression du visage, souvent aussi par la violence de ses mouvements, et tous les autres actes auxquels la colère aime à se livrer; cependant l'effronterie l'emporta. Ainsi, le peuple joué indignement se retira de l'assemblée (51). L'audace s'accrut chez Jugurtha, Bestia, et les autres, que ces poursuites avaient pour objet d'atteindre.

A cette époque il y avait à Rome un Numide appelé Massiva, fils de Gulussa et petit-fils de Masinissa; il s'était montré l'adversaire de Jugurtha pendant les dissensions des rois, et avait quitté l'Afrique en fugitif après la reddition de Cirta et le meurtre d'Ad-



abierat. Huic Sp. Albinus, qui proxumo anno post Bestiam cum Q. Minucio Rufo consulatum gerebat, persuadet, quoniam ex stirpe Masinissæ sit, Jugurthamque ob scelera invidia cum metu urgeat, regnum Numidiæ ab senatu petat. Avidus consul belli gerundi movere, quam senescere omnia malebat; ipsi provincia Numidia, Minucio Macedonia evenerat. Quæ postquam Massiva agitare cœpit, neque Jugurthæ in amicis satis præsidii est, quod eorum alium conscientia, alium mala fama et timor impediēbat; Bomilcari, proxumo ac maxume fido sibi, imperat, pretio, sicuti multa confecerat, insidiatores Massivæ parat, ac maxume occulte: sin id parum procedat, quovis modo Numidam interficiat. Bomilcar mature regis mandata exsequitur: et per homines talis negotii artifices itinera egressusque ejus, postremo loca atque tempora cuncta explorat; deinde, ubi res postulabat, insidias tendit. Igitur unus ex eo numero, qui ad cædem parati erant, paullo inconsultius Massivam aggreditur, illum obruncat: sed ipse deprehensus, multis hortantibus, et in primis Albino consule, indicium profi-

(a) D'Otleville et M. Damas-Hinard traduisent *senescere* par *languir*, et font rapporter ce verbe à la personne d'Albinus. Beauzée paraît comprendre comme nous.

(b) *Il poignarda cependant Massiva.* (Durozoir.)



herbal. Sp. Albinus, qui, venant de succéder à Bestia, était alors consul avec Q. Minucius Rufus (52), persuade à ce Numide de demander au sénat le royaume de Micipsa; il est en effet du sang de Masinissa, et Jugurtha, à cause de ses crimes, succombe sous l'indignation publique et sous ses propres terreurs. Pressé d'avoir une guerre à conduire, le consul aimait mieux troubler (53) tout que de voir les affaires traîner en longueur (*a*); et c'était à lui que la province de Numidie se trouvait échue en partage, tandis que Minutius avait celle de Macédoine. Massiva commence à mettre ce conseil à exécution; Jugurtha, ne trouvant pas assez d'aide dans ses amis, parce que l'un était empêché par sa conscience, un autre par sa mauvaise réputation et ses craintes, ordonne à Bomilcar, son proche parent, qui lui était tout dévoué, d'employer l'argent, moyen par lequel il avait accompli tant de choses, pour faire assassiner Massiva, et cela le plus secrètement possible; si cette tentative échoue, qu'il tue le Numide comme il le pourra. Bomilcar exécute sans délai les ordres du roi. Par l'entremise d'hommes experts dans ce genre d'expéditions, il épie les marches et les sorties de Massiva, enfin tous les lieux, toutes les heures où on le rencontre; ensuite, dès que l'occasion l'y engage, il tend ses embûches. Un de ceux qui avaient été apostés pour le meurtre attaque le prince avec trop peu de précaution; il le tue à la vérité (*b*); mais, arrêté lui-même, il dévoile toute l'affaire sur les instances d'un grand nombre de personnes, et surtout du consul Albinus. Attaché à la personne de Jugurtha, qui était venu à Rome sous la garantie



tetur. Fit reus magis ex æquo bonoque quam ex jure gentium Bomilcar, comes ejus, qui Romam fide publica venerat. At Jugurtha, manifestus tanti sceleris, non prius omisit contra verum niti, quam animum advortit supra gratiam atque pecuniam suam invidiam facti esse. Igitur, quamquam in priori actione ex amicis quinquaginta vades dederat, regno magis quam vadibus consulens, clam in Numidiam Bomilcarem dimittit, veritus ne reliquos populares metus invaderet parendi sibi, si de illo supplicium sumptum foret : et ipse paucis diebus profectus est, jussus ab senatu Italia decedere. Sed postquam Roma egressus est, fertur, sæpe eo tacitus respiciens, postremo dixisse : « Urbem venalem, et mature perituram, si emptorem invenerit. »

Interim Albinus, renovato bello, commeatum, stipendium, alia quæ militibus usui forent, maturat in Africam portare : ac statim ipse profectus, uti ante comitia, quod tempus haud longe aberat, armis aut deditioe, aut quovis modo bellum conficeret. At contra Jugurtha trahere omnia, et alias, deinde alias, moræ causas facere ; polliceri deditioem, ac deinde metum simulare ; instanti cedere, et paullo post, ne

(a) Quum primum reus ad causam dicendam vocatus est. (Burnouf.)



de la foi publique, Bomilcar est mis en jugement plutôt par une mesure d'équité et de justice naturelle, que d'après le droit des gens. Mais Jugurtha, évidemment coupable d'un si grand forfait, ne cessa de lutter contre l'évidence qu'après avoir reconnu que l'odieux de son action était au-dessus de la faveur et de l'argent. Alors, quoique dès le début des poursuites (a) il eût donné cinquante cautions prises parmi ses amis, cependant, plus préoccupé de son autorité que de ses répondants, il envoia secrètement Bomilcar en Numidie; car il appréhendait, si ce dernier était livré au supplice, que la crainte d'obéir à ses ordres ne gagnât ses autres sujets. Lui-même, peu de jours après, s'en retourna aussi en Afrique, ayant reçu du sénat ordre de quitter l'Italie; mais, lorsqu'il s'éloignait de Rome, on raconte que, regardant souvent et en silence du côté de la ville, il dit enfin : « O ville à vendre, et destinée à périr bientôt si elle trouve un acheteur ! »

Cependant, les hostilités reprenant leur cours, Albinus s'empresse de faire transporter en Afrique des provisions, les fonds destinés à la paye, et les autres choses dont ses troupes devaient avoir besoin; puis lui-même part aussitôt. Son but était de terminer la guerre, soit par les armes, soit par la soumission de l'ennemi, soit de quelque autre manière, avant les comices dont l'époque n'était pas fort éloignée. Jugurtha, au contraire, se met à tout traîner en longueur, et à faire naître des causes de retard toujours nouvelles; il promet de se rendre, et ensuite il feint des appréhensions; il recule quand l'ennemi le presse,



sui diffident, instare : ita belli modo, modo pacis mora consulem ludificare. Ac fuere, qui tum Albinum haud ignarum consilii regis existumarent, neque ex tanta properantia tam facile tractum bellum secordia magis quam dolo crederent. Sed postquam, dilapso tempore, comitiorum dies adventabat, Albinus, Aulo fratre in castris pro prætore relicto, Romam decessit.

Ea tempestate Romæ seditionibus tribunicis atrociter respublica agitabatur. P. Lucullus et L. Annius, tribuni plebis, resistentibus collegis, continuare magistratum nitentur : quæ dissensio totius anni comitia impediēbat. Ea mora in spem adductus Aulus, quem pro prætore in castris relictum supra diximus, aut conficiendi belli, aut terrore exercitus ab rege pecuniæ capiendæ, milites mense januario ex hibernis in expeditionem evocat : magnis itineribus, hieme aspera, pervenit ad oppidum Suthul, ubi regis thesauri erant. Quod quamquam et sævitia temporis, et opportunitate loci, neque capi neque obsideri poterat ; nam circum murum, situm in prærupti montis extremo, planities limosa hiemalibus aquis paludem fe-

(a) M. Durozoir fait rapporter ces mots *totius anni* à comices, et traduit : *cette querelle, qui dura toute l'année, empêchait les comices*. Il appuie cette manière de traduire de raisons assez plausibles.



puis, peu après, il le presse à son tour, pour que les siens ne perdent pas confiance; il joue ainsi le consul, en ajournant tantôt la guerre, tantôt la paix. Au reste, certaines personnes regardèrent alors Albinus comme n'ignorant pas le dessein du roi, et pensèrent que si, après un début aussi actif, la guerre traînait si aisément, c'était moins par mollesse que par connivence. Cependant le temps s'écoule, et le jour des comices arrive; Albinus alors laissa dans le camp son frère Aulus comme propréteur, et partit pour Rome.

A Rome, à cette époque, la république était violemment déchirée par les séditions des tribuns. P. Lucullus et L. Annius, tribuns du peuple, faisaient tous leurs efforts pour qu'on les continuât dans leurs magistratures, malgré l'opposition de leurs collègues (54), dissension qui empêchait les comices de toute l'année (a). Par suite de ces retards, Aulus, qui, avon-nous dit plus haut, avait été laissé dans le camp comme propréteur, conçut l'espoir, ou de terminer la guerre ou de tirer de l'argent du roi par la crainte de ses armes; il fit donc, au mois de janvier, sortir ses soldats de leurs quartiers pour entreprendre une expédition. Par des marches forcées, au milieu d'un hiver fort dur (b), il parvint à la ville de Suthul, où étaient les trésors de Jugurtha. A cause de la rigueur du temps et de la disposition des lieux, cette place ne pouvait être ni prise d'assaut ni assiégée; car autour des murs bâtis sur la crête d'une montagne escarpée, un plateau bourbeux avait été changé en

(b) *Malgré la rigueur de la saison.* (D'Otteville.)



cerat : tamen, aut simulandi gratia, quo regi formidinem adderet, aut cupidine cæcus ob thesauros oppidi potiundi, vineas agere, aggerem jacere, alia quæ incepto usui forent properare.

At Jugurtha, cognita vanitate atque imperitia legati, subdolos augere amentiam; missitare supplicantes legatos; ipse, quasi vitabundus, per saltuosa loca et tramites exercitum ductare. Denique Aulum spe pactionis perpulit, uti, relicto Suthule, in abditas regiones sese, veluti cedentem insequeretur; ita delicta occultiora fore. Interea per homines callidos die noctuque exercitum tentabat; centuriones ducesque turmarum, partim uti transfugerent corrumpere; alii, signo dato, locum uti desererent. Quæ postquam ex sententia instruxit, intempesta nocte, de improvise multitudine Numidarum Auli castra circumvenit. Milites romani, tumultu perculsi insolito, arma capere alii, alii se abdere, pars territos confirmare, tre-

(a) *Dresse des mantelets.* (Durozoir.)

(b) *Gagnant des chefs dans l'infanterie et dans la cavalerie.* (M. Dureau de la Malle.)



marais par les pluies d'hiver. Cependant, soit comme vaine démonstration, afin d'inspirer de la terreur au roi, soit qu'il fût aveuglé par le désir de s'emparer d'une ville remplie de trésors, Aulus fait avancer des mantelets (a), jette des chaussées, et accélère les autres travaux nécessaires à son entreprise.

Ayant reconnu la présomption et l'impéritie du lieutenant d'Albinus, Jugurtha emploie la ruse pour augmenter sa folle confiance. Il envoie coup sur coup des députations suppliantes; lui-même, comme pour se soustraire à sa poursuite, mène souvent son armée par des lieux couverts de bois et des chemins détournés. Ensuite, en lui faisant espérer un arrangement, il décide Aulus à quitter Suthul (55), et à le poursuivre, comme s'il fuyait, dans des régions écartées; ainsi, les prévarications seront plus secrètes. Cependant, par d'habiles émissaires, il travaille l'armée nuit et jour; il gagne les centurions et les chefs des cohortes (b), dont les uns passeront du côté des Numides, tandis que les autres, à un signal donné, abandonneront leur poste. Quand toutes ces mesures furent prises comme il l'entendait, au plus fort de la nuit, il enveloppe à l'improviste le camp d'Aulus avec une multitude de Numides. Cette alarme extraordinaire (c) frappe de terreur les soldats romains: les uns prennent les armes, les autres se cachent; d'autres enfin veulent rassurer leurs compagnons effrayés; partout on s'agite en désor-

(c) Plusieurs traducteurs, M. Dureau de la Malle entre autres, rendent *tumultus insolitus* par *cette attaque soudaine* ; mais le mot *insolitus* a-t-il jamais le sens de *soudain* ?



pidare omnibus locis; vis magna hostium, cœlum nocte atque nubibus obscuratum, periculum anceps : postremo fugere an manere tutius foret in incerto erat. Sed ex eo numero, quos paullo ante corruptos diximus, cohors una Ligurum, cum duabus turmis Thracum, et paucis gregariis militibus, transiere ad regem : et centurio primi pili tertiæ legionis per munitionem, quam, uti defenderet, acceperat, locum hostibus introeundi dedit : eaque Numidæ cuncti irrupere. Nostri fœda fuga, plerique abjectis armis, proximum collem occupavere. Nox atque præda castrorum hostes, quo minus victoria uterentur, remorata sunt. Dein Jugurtha postero die cum Aulo in colloquio verba facit : tametsi ipsum cum exercitu fame, ferro clausum tenet; tamen se humanarum rerum memorem, si secum fœdus faceret, incolumes omnes sub jugum missurum, præterea ut diebus decem Numidia decederet. Quæ quamquam gravia et flagitii plena erant; tamen quia mortis metu nutabant, sicuti regi libuerat, pax convenit.

(a) *Quos paullo ante corruptos diximus*, on peut comprendre ainsi, qui, avons-nous dit, avaient été gagnés peu de temps auparavant.

(b) Le mot *turme*, qui paraîtra peut-être trop nouvellement francisé, peut être remplacé par le mot *escadron*.

UNESP - Campus de Aracaju - 46465

46465



dre. Le nombre des ennemis était considérable, le ciel obscurci par la nuit et les nuages, le péril d'un côté comme de l'autre; enfin, lequel était le plus sûr, fuir ou rester, on ne savait. Cependant, parmi ceux qui avaient été gagnés, comme nous l'avons dit tout à l'heure (*a*), une cohorte de Liguriens avec deux turmes (*b*) de Thraces (56) et quelques simples soldats romains, passent du côté du roi; puis le centurion primipilaire de la troisième légion ouvre un passage aux ennemis à travers le retranchement dont la défense lui avait été confiée, et par là se précipitèrent tous les Numides. Les nôtres fuient honteusement, la plupart après avoir jeté leurs armes, et gagnent une éminence voisine. La nuit et le pillage du camp empêchèrent les ennemis d'user de la victoire. Le lendemain, Jugurtha, dans une entrevue avec Aulus, lui parla en ces termes: « Bien qu'il le tienne, ainsi que son armée, assiégé par la faim et les armes, toutefois, se rappelant l'inconstance des choses humaines, si le consul veut traiter avec lui, il les laissera partir tous sains et saufs après les avoir fait passer sous le joug; les Romains devront en outre, dans l'espace de dix jours, quitter la Numidie. » Ces conditions étaient dures et pleines d'ignominie. Néanmoins, faiblissant devant la crainte de la mort (*c*), on conclut la paix selon le bon plaisir de Jugurtha (57).

(c) *Quia morte mutabantur*: texte de M. Burnoul. MM. Dureau de la Malle et Damas-Hinard traduisent: *comme il fallait les accepter ou mourir*, et aussi M. Durozoir



Sed ubi ea Romæ comperta sunt, metus atque mœror civitatem invasere : pars dolere pro gloria imperii ; pars insolita rerum bellicarum timere libertati : Aulo omnes infesti, ac maxime qui bello sæpe præclari fuerant ; quod armatus dedecore potius, quam manu salutem quæsiverat. Ob ea consul Albinus ex delicto fratris invidiam, ac deinde periculum timens, senatum de fœdere consulebat : et tamen interim exercitui supplementum scribere, ab sociis et nomine latino auxilia arcessere, denique modis omnibus festinare. Senatus ita, uti par fuerat, decernit, suo atque populi injussu nullum potuisse fœdus fieri. Consul impeditus a tribunis plebis, ne quas paraverat copias secum portaret, paucis diebus in Africam proficiscitur : nam omnis exercitus, uti convenerat, Numidia deductus, in provincia hiemabat. Postquam eo venit, quamquam persequi Jugurtham et mederi fraternæ invidiæ animus ardebat ; cognitis militibus, quos præter fugam, soluto imperio, licentia atque lascivia corruerat, ex copia rerum statuit nihil sibi agitandum.

(a) *Craignant que, l'odieux de la lâcheté de son frère rejaillissant sur lui-même, il ne fût ensuite en butte à une accusation.* (Dureau de la Malle.)
D'Otteville, Beauzée et M. Damas-Hinard ont rendu cette phrase d'une ma-



Aussitôt que ces événements sont connus à Rome, la crainte et le deuil se répandent dans la cité. Les uns s'affligent pour l'honneur de l'État; les autres, sans expérience des choses de la guerre, s'alarment déjà pour leur liberté. Tous s'indignent contre Aulus, ceux surtout qui s'étaient fréquemment distingués dans les combats, parce qu'ayant les armes à la main, il avait cherché le salut au prix de son honneur, plutôt que par de vaillants efforts. Aussi le consul Albinus, redoutant la haine que soulevait la conduite honteuse de son frère (*a*) et le danger qui pourrait en résulter plus tard, consulta le sénat au sujet du traité. D'autre part, cependant, il levait des recrues pour son armée; il faisait venir des renforts de chez les alliés et de chez les Latins; enfin, déployait en tout une grande diligence. Mais le sénat, comme il était juste, décide que nul traité n'a pu être fait sans son ordre et sans celui du peuple. Empêché par les tribuns d'emmener avec lui les troupes qu'il avait levées, le consul, au bout de peu de jours, part pour l'Afrique. Toute l'armée, sortie de Numidie selon les conventions, prenait ses quartiers d'hiver dans la province romaine. Albinus désirait vivement poursuivre Jugurtha et calmer l'indignation soulevée par son frère; néanmoins, une fois arrivé, en voyant de près les soldats qu'avaient démoralisés non-seulement la fuite, mais aussi la licence et l'indiscipline nées du relâchement de l'autorité, il résolut, à raison de l'état des choses, de ne rien tenter.

nière analogue, et c'est évidemment le sens; mais pourquoi ne pas conserver le vague du latin, puisque c'est possible ici?



Interea Romæ C. Mamilius Limetanus tribunus plebis rogationem ad populum promulgat, uti quæeretur in eos, quorum consilio Jugurtha senati decreta neglexisset, quique ab eo in legationibus aut imperiis pecunias acceperant; qui elephantos, quique perfugas tradidissent, item qui de pace aut bello cum hostibus pactiones fecissent. Huic rogationi, partim conscii sibi, alii ex partium invidia pericula metuentes, quoniam aperte resistere non poterant, quin illa et alia talia placere sibi faterentur, occulte per amicos, ac maxime per homines nominis latini et socios italicos, impedimenta parabant. Sed plebes, incredibile memoratu est, quam intenta fuerit, quantaque vi rogationem jussit, magis odio nobilitatis, cui mala illa parabantur, quam cura reipublicæ: tanta lubido in partibus. Igitur ceteris metu percussis; M. Scaurus, quem legatum Bestiæ supra docuimus, inter lætitiâ plebis, et suorum fugam, trepida etiam

(a) *Fait afficher la nouvelle loi qu'il devait proposer au peuple.* (Dureau de la Malle.)

(b) Certains textes portent, au lieu de *quæeretur*, *quereretur*, et alors il faudrait traduire, *qu'on portât plainte.*



A Rome cependant, le tribun C. Mamilius Limetanus présente (a) une loi au peuple, afin que l'on poursuive (b) ceux dont les conseils ont déterminé Jugurtha à mépriser les décrets du sénat, ceux qui, dans les ambassades ou dans le commandement des armées, ont reçu de lui des sommes d'argent, qui ont livré les éléphants, livré les transfuges, et enfin quiconque a traité avec les ennemis, de la paix ou de la guerre. Comme ces hommes, dont les uns avaient la conscience de leurs fautes, et dont les autres redoutaient les périls auxquels expose la haine des partis, ne pouvaient résister ouvertement à cette loi sans avouer qu'ils approuvaient les prévarications commises et tous les abus de ce genre, ils préparèrent en secret des obstacles par l'entremise de leurs amis, surtout par celle des habitants du Latium, et des alliés italiens (58). Du reste, c'est chose incroyable à quel point le peuple fut opiniâtre à ce sujet, et avec quelle énergie il porta (c) cette loi, plutôt par haine de la noblesse, contre laquelle ces attaques funestes (d) étaient préparées, que par souci de la république (59); tant il y avait de passion chez les partis! Tandis que les nobles sont frappés de terreur, M. Scaurus, lieutenant de Bestia, comme nous l'avons dit plus haut, au milieu de la joie du peuple, de la défaite de sa propre classe, et du trouble auquel la ville se trouvait en proie, était venu à bout de se faire

(c) Certains textes, celui d'Orelli entre autres, portent *jusserit*, *decreverit*, *volverit*, *ordonna*, *décréta*, *volut*.

(d) *Les rigueurs de la procédure.* (M. Damas-Hinard.)



tum civitate, quum ex Mamilia rogatione tres quæsitores rogarentur; effecerat, uti ipse in eo numero crearetur. Sed quæstio exercita aspere violenterque, ex rumore et lubricine plebis. Ut sæpe nobilitatem, sic ea tempestate plebem ex secundis rebus insolentia ceperat.

Ceterum mos partium popularium et senati factionum, ac deinde omnium malarum artium, paucis ante annis Romæ ortus, otio et abundantia earum rerum quæ prima mortales ducunt. Nam ante Carthaginem deletam populus et senatus romanus placide modesteque inter se rempublicam tractabant : neque gloriæ neque dominationis certamen inter cives erat : metus hostilis in bonis artibus civitatem retinebat. Sed ubi illa formido mentibus decessit, scilicet ea, quæ secundæ res amant, lascivia atque superbia, incessere. Ita, quod in advorsis rebus optaverant, otium, postquam adepti sunt, asperius acerbiusque fuit. Namque cœpere nobilitas dignitatem, populus libertatem in lubricinam vertere, sibi quisque ducere, trahere, rapere. Ita omnia in duas partes abs-

(a) Au lieu de : *sed quæstio exercita aspere, violenterque ex rumore, et lubricine plebis, ut sæpe...*, certains textes portent *sed questione habita aspere violenterque, ex rumore et lubricine plebis, uti sæpe nobilitatem...*

(b) Puis tous les excès résultant de cette distinction. (Durozoir.)

(c) Expression empruntée à M. Damas-Hinard.



mettre au nombre des trois commissaires créés en vertu de la loi Mamilia. Quant aux poursuites (a), elles furent exercées avec dureté et violence, d'après les vaines rumeurs et le caprice du peuple. Celui-ci, à cette époque, avait puisé dans le succès une insolence tyrannique, comme souvent la noblesse l'avait fait elle-même.

Du reste, l'habitude de se partager en faction du sénat et en parti populaire, puis celle de toutes les manœuvres pernicieuses (b), avaient pris naissance à Rome peu d'années auparavant, par suite du repos et de l'abondance de ces choses que les mortels regardent comme les premières de toutes. En effet, avant la destruction de Carthage (60), le peuple et le sénat romain administraient ensemble, d'une manière paisible et modérée, les affaires de la république. Entre les citoyens, il n'y avait de lutte ni pour les honneurs ni pour l'autorité; la crainte des ennemis maintenait la cité dans de bons errements (c); mais, dès que cette appréhension s'éloigna des esprits, aussitôt survinrent ces vices qu'affectionne la prospérité, c'est-à-dire la mollesse et l'orgueil. Ainsi, le repos qu'ils avaient désiré au milieu des circonstances malheureuses, une fois qu'ils l'eurent obtenu, fut pour eux plus pénible et plus intolérable que l'adversité; car alors les nobles commencèrent à porter jusqu'à l'excès l'amour de la domination, le peuple celui de la liberté (d). Chacun d'attirer à soi, d'arracher, de ra-

(d) Fit un abus coupable de sa puissance, le peuple de sa liberté. (Damas-Hinard.) La noblesse et le peuple ne mesurèrent plus que sur leur caprice, l'une, les droits de sa prééminence, l'autre, ceux de sa liberté. (D'Otteville.)



tracta sunt : respublica, quæ media fuerat, dilacerata. Ceterum nobilitas factione magis pollebat ; plebis vis, soluta atque dispersa, in multitudine minus poterat. Paucorum arbitrio belli domique agitabatur ; penes eosdem ærarium, provinciæ, magistratus, gloriæ triumphique erant : populus militia atque inopia urgebatur. Prædas bellicas imperatores cum paucis diripiebant : interea parentes, aut parvi liberi militum, ut quisque potentiori confinis erat, sedibus pellebantur. Ita cum potentia avaritia sine modo modestiaque invadere, polluere et vastare omnia, nihil pensi neque sancti habere, quoad semet ipsa præcipitavit. Nam ubi primum ex nobilitate reperti sunt qui veram gloriam injustæ potentiæ anteponebant, moveri civitas, et dissensio civilis, quasi permixtio terræ, oriri cœpit.

Nam postquam Tiberius et C. Gracchus, quorum majores Punico atque aliis bellis multum reipublicæ addiderant, vindicare plebem in libertatem, et pau-

(a) D'Otteville comprend : *tout étant divisé entre eux, la république, autrefois leur lien commun, fut déchirée.*

(b) Beanzée et d'Otteville comprennent : *la force du peuple désunié et*



vir. Toutes choses furent ainsi disputées par les deux partis; la république, placée au milieu de ces conflits, se trouva comme mise en pièces (*a*). Mais la noblesse organisée en faction était plus puissante; la force du peuple, désunie et dispersée, pouvait moins, malgré l'avantage du nombre (*b*). A l'armée, dans la ville, les affaires étaient menées suivant le vouloir de quelques-uns. Aux mains de ceux-ci se trouvaient le trésor, les provinces, les magistratures, les honneurs et les triomphes; le peuple était accablé par le service militaire et l'indigence. Les généraux mettaient au pillage, avec un petit nombre de favoris, le butin de la guerre; et cependant les parents de nos soldats, ou leurs jeunes enfants, selon que chacun d'eux était voisin d'un plus puissant que lui, se voyaient chassés de leurs possessions. Voilà comment, avec le pouvoir, une avarice sans borne, sans pudeur, envahit, souilla et dévasta toutes choses. Elle ne ménagea rien; elle ne respecta rien, jusqu'au jour où elle consumma sa propre ruine. Car, aussitôt qu'il se trouva parmi les nobles quelques personnages plus désireux d'une vraie gloire que d'une injuste puissance, la cité s'émut, et la guerre civile commença à s'élever, pareille à un bouleversement de la terre.

En effet, lorsque Tiberius et C. Gracchus, dont les ancêtres (58), pendant nos guerres contre Carthage et d'autres nations, avaient beaucoup agrandi la république, entreprirent d'émanciper le peuple et de

dispersée dans le nombre. On pourrait admettre ce sens, s'il y avait *in multitudinem*. Mais, avec l'ablatif, il nous semble peu admissible.



corum scelera patefacere cœpere; nobilitas noxia, atque eo percussa, modo per socios ac nomen latinum, interdum per equites romanos, quos spes societatis a plebe dimoverat, Gracchorum actionibus obviam ierat; et primo Tiberium, dein paucos post annos eadem ingredientem Caium, tribunum alterum, alterum triumvirum coloniis deducendis, cum M. Fulvio Flacco ferro necaverant. Et sane Gracchis, cupidine victoriæ, haud satis moderatus animus fuit : sed bono vinci satius est, quam malo more injuriam vincere. Igitur ea victoria nobilitas ex lubricine sua usa, multos mortales ferro aut fuga exstinxit, plusque in reliquum sibi timoris, quam potentiæ addidit. Quæ res plerumque magnas civitates pessum dedit; dum alteri alteros vincere quovis modo, et victos acerbius ulcisci volunt. Sed de studiis partium et omnibus civitatis moribus si singulatim, aut pro magnitudine parem disserere, tempus quam res maturius deserat : quamobrem ad inceptum redeo.

Post Auli fœdus exercitusque nostri fœdam fugam, Q. Metellus et M. Silanus, consules designati, provincias inter se partiverant; Metelloque Numidia eve-

(a) Certains traducteurs mettent : *mais il vaut mieux succomber pour le bien*. M. Bérnouf comprend : *il vaut mieux succomber honorablement, bono more*.



dévoiler les crimes de quelques particuliers, la noblesse, se sentant coupable, fut frappée de terreur; alors, tantôt par l'intervention des alliés et des habitants du Latium, quelquefois par celle des chevaliers romains (63), que l'espoir d'une union avec les grands avait séparés du peuple, elle s'opposa aux entreprises des Gracques. D'abord elle fit périr violemment Tibérius; puis, peu d'années après, Caius, qui entra dans les mêmes voies; le premier tribun, l'autre triumvir nommé pour aller établir des colonies, M. Fulvius Flaccus, éprouva le même sort. Sans doute les Gracques dans leur ardeur de vaincre n'eurent pas un esprit assez modéré; mais, pour l'homme de bien (*a*) il vaut mieux succomber que de triompher de l'injustice par des moyens odieux. La noblesse, ayant donc usé de cette victoire conformément à sa haine, se défit d'une foule de citoyens par le fer ou par l'exil, et se créa pour l'avenir plus de périls que de puissance. Voilà comment presque toujours se perdirent les grands États, chaque faction voulant ainsi abattre l'autre par quelque moyen que ce soit, et se venger trop cruellement des vaincus; mais, si je me mettais à discourir en détail, ou d'une manière proportionnée au sujet, sur les passions des partis, et toutes les funestes habitudes de notre cité, le temps manquerait plutôt que la matière. C'est pourquoi je reviens à mon sujet.

Après le traité conclu par Aulus et la retraite honteuse de notre armée, Q. Metellus et M. Silanus (64), désignés consuls, s'étaient partagé les provinces. La Numidie était échue à Métellus, homme



nerat, acri viro, et quamquam advorso populi partium, fama tamen æquabili et inviolata. Is, ubi primum magistratum ingressus est, alia omnia sibi cum collega ratus, ad bellum quod gesturus erat animum intendit. Igitur diffidens veteri exercitui, milites scribere, præsidia undique arcessere; arma, tela, equos, cetera instrumenta militiæ parare: ad hoc comeatum affatim, denique omnia quæ bello vario, et multarum rerum egenti usui esse solent. Ceterum ad ea patranda, senati auctoritate socii nomenque latinum, reges ultro auxilia mittere; postremo omnis civitas summo studio adnitebatur. Itaque, ex sententia omnibus rebus paratis compositisque, in Numidiam proficiscitur, magna spe civium, quum propter bonas artes, tum maxime quod advorsum divitias animum invictum gerebat, et avaritia magistratuum ante id tempus in Numidia nostræ opes contusæ, hostiumque auctæ erant.

Sed ubi in Africam venit, exercitus ei traditur a

(a) *Æquabili fama*. Nous suivons le sens de Beauzée et de d'Otteville. M. Damas-Hiuard traduit par *une réputation immuable*; M. Dureau de la Malle par *constamment irréprochable*.

(b) M. Durozoir met: *Pensant que toute autre affaire réclamait le secours de son collègue*. Il tient beaucoup à cette interprétation qui, dit-il, est celle de Lebrun et de M. Burnouf. Notre sens est conforme à celui de M. Dureau de la Malle.



actif et, bien qu'opposé à la faction populaire, d'une réputation sans tache et respectée des deux partis (*a*). Aussitôt entré en fonction, celui-ci, sans oublier aucunement que chacune des autres affaires lui est commune avec son collègue (*b*), applique son esprit à l'expédition qu'il doit conduire. Se défiant donc de l'ancienne armée, il lève des soldats, il fait venir des renforts de tout côté, il prépare des armes (*c*), des traits, des chevaux, et tout le matériel militaire, de plus d'abondantes provisions de vivres, enfin tout ce qui d'ordinaire est utile dans une guerre féconde en accidents, et durant laquelle beaucoup de choses feront défaut. Du reste, pour seconder cette expédition, les alliés et les peuples latins envoient des secours sur l'ordre du sénat (*d*), les rois de leur propre mouvement; enfin la république entière déploie le plus grand zèle. Tout étant donc disposé et préparé suivant ses vues, Métellus part pour la Numidie. Les citoyens conçoivent les plus vives espérances, à cause de ses grands talents, et surtout de son caractère inflexible devant les richesses. C'était en effet par l'avarice des magistrats que notre puissance en Numidie n'avait jusqu'alors éprouvé que des échecs, et que celle des ennemis s'était accrue.

Cependant, à l'arrivée de Métellus en Afrique, le

(*c*) *Arma, armures.* (Dureau de la Malle.)

(*d*) Beauzée et Dureau de la Malle comprennent : *Pour seconder cette expédition, le sénat, par ses décrets, les peuples alliés, les Latins et les rois, par des secours volontaires, tous les citoyens enfin par la chaleur de leur zèle....* Cette manière de traduire peut se justifier par leur texte, que voici : *Ceterum ad ea patranda senatus, auctoritate, socii nomenque latinum, et reges ultro auxilia mittendo, postremo omnis civitas summo studio....*



Sp. Albino proconsule iners, imbellis, neque periculi neque laboris patiens, lingua quam manu promptior, prædator ex sociis, et ipse præda hostium, sine imperio et modestia habitus. Ita imperatori novo plus ex malis moribus sollicitudinis, quam ex copia militum auxilii aut bonæ spei accedebat. Statuit tamen Metellus, quamquam et æstivorum tempus comitorum mora imminuerat, et exspectatione eventum civium animos intentos putabat, non prius bellum attingere, quam majorum disciplina milites laborare coegisset. Nam Albinus, Auli fratris, exercitusque clade percussus, postquam decreverat non egredi provincia quantum temporis æstivorum in imperio fuit, plerumque milites stativis castris habebat, nisi quum odos aut pabuli egestas locum mutare subegerat. Sed neque muniebantur (a), neque more militari vigiliæ deducebantur : uti cuique lubebat, ab signis aberat. Lixæ permixti cum militibus die noctuque vagabantur ; et palantes agros vastare, villas expugnare. pecoris et mancipiorum prædas certantes agere, eaque mutare cum mercatoribus vino advectitio, et aliis talibus : præterea frumentum publice datum vendere ; panem in dies mercari : postremo, quæcumque dici aut fingi

(a) Certains textes omettent ces mots : *sed neque muniebantur.*



proconsul Sp. Albinus lui remet une armée sans nerf, non aguerrie, ne supportant ni le danger ni la fatigue, plus prompte à parler qu'à agir, faisant sa proie des alliés, elle-même la proie des ennemis, n'ayant ni discipline ni retenue. Le nouveau chef trouve donc plus de sujets d'inquiétude dans ces habitudes déréglées, que d'appui ou de motifs d'espérance dans le nombre des soldats; et, bien que le retard des comices eût abrégé le temps de la campagne, bien qu'il pensât que les esprits de tous ses concitoyens étaient tenus en éveil par l'attente de l'événement, Métellus résolut de ne commencer la guerre qu'après avoir forcé les troupes à faire leur service conformément à la vieille discipline. Atterré par la défaite de son frère Aulus et de son armée, Albinus s'était déterminé à ne pas sortir de la province romaine pendant toute la partie de l'été que comprenait son commandement : il retenait presque toujours ses soldats dans des camps fixes, excepté lorsque l'infection ou le besoin de fourrage le forçait à changer de place. On ne se fortifiait pas ; les gardes n'étaient pas montées selon la règle militaire; chacun, suivant son caprice, s'éloignait de ses drapeaux. Les valets d'armée, mêlés aux soldats, rôdaient nuit et jour ; se répandant çà et là, ils dévastaient les champs, s'emparaient des maisons de campagne, enlevaient à l'envi le bétail et les esclaves, et livraient ces objets aux marchands, en échange de vins étrangers et d'autres choses semblables; en outre, ils vendaient le blé donné aux frais de l'État (65), et achetaient du pain jour par jour. Dans cette armée, enfin, se voyaient tous les excès de



queunt ignaviæ luxuriæque probra, in illo exercitu cuncta fuere, et alia amplius.

Sed in ea difficultate Metellum non minus quam in rebus hostilibus magnum et sapientem virum fuisse comperior, tanta temperantia inter ambitionem sævitiamque moderatum. Namque edicto primum adjumenta ignaviæ sustulisse, ne quisquam in castris panem aut quem alium coctum cibum venderet, ne lixæ exercitum sequerentur, ne miles gregarius in castris, neve in agmine servum aut jumentum haberet: ceteris arte modum statuisse (33). Præterea transvorsis itineribus quotidie castra movere, juxta ac si hostes adessent, vallo atque fossa munire, vigiliis crebras ponere, et ipse cum legatis circumire: item in agmine, in primis modo, modo in postremis, sæpe in medio adesse, ne quisquam ordine egrederetur, uti cum signis frequentes incederent, miles cibum et arma portaret. Ita prohibendo a delictis magis quam vindicando exercitum brevi confirmavit.

Interea Jugurtha, ubi quæ Metellus agebat, ex nunciis accepit, simul de innocentia ejus certior Romæ

(a) Voici l'explication que M. Burnouf donne de ce passage, explication, suivant nous, plus ingénieuse que juste: « *Aliis quam gregariis militibus*



lâcheté et de débauche qu'on peut dire ou imaginer, et plus encore.

Au milieu de ces difficultés, je trouve que Métellus ne fut ni moins grand ni moins sage que dans ses opérations contre l'ennemi, tant par sa modération il sut garder un juste milieu entre la dureté et le désir de gagner le soldat. D'abord, par un édit, il abolit tout ce qui entretenait la mollesse, défendant qu'on vendît dans le camp du pain ou quelque autre nourriture cuite, que des vivandiers suivissent l'armée, que les simples soldats eussent sous la tente ou dans les marches un esclave ou une bête de somme (66); aux autres désordres il mit des bornes par des mesures adroites (*a*). En outre, chaque jour, il transportait son camp par des chemins détournés, le fortifiait avec pieux et fossés, tout comme si les ennemis eussent été là, placait de nombreux corps de garde, et les parcourait en personne, accompagné de ses lieutenants (67). Pareillement, quand l'armée était en marche, tantôt il se tenait au premier rang, tantôt au dernier, souvent au milieu, afin que personne ne quittât son poste, que les soldats marchassent serrés sous leurs enseignes, et que chacun d'eux portât sa nourriture et ses armes. Ainsi, plutôt en empêchant les fautes qu'en les punissant, il réorganisa bientôt l'armée (68).

Cependant, dès que Jugurtha, par ses émissaires, fut informé de la conduite de Métellus, comme d'autre

arctum modum statuit servos et jumenta secum ducendi, id est providit ut quam paucissimos ducerent. » Ainsi il suppose que *arcte* est mis pour *arcte*.



factus, diffidere suis rebus : ac tum demum veram deditioem facere conatus est. Igitur legatos ad consuleræ cum suppliciis mittit, qui tantummodo ipsi liberisque vitam peterent, alia omnia dederent populo romano. Sed Metello jam antea experimentis cognitum erat genus Numidarum infidum, ingenio mobili, novarum rerum avidum. Itaque legatos, alium ab alio divorsos, aggreditur; ac paullatim tentando, postquam opportunos cognovit, multa pollicendo persuadet, uti Jugurtbam maxime vivum, sin id parum procedat, necatum sibi traderent : ceterum palam, quæ ex voluntate forent, regi nuntiare jubet. Deinde ipse paucis diebus, intento atque infesto exercitu, in Numidiam procedit; ubi, contra belli faciem, tuguria plena hominum, pecora cultoresque in agris erant; ex oppidis et mapalibus præfecti regis obvii procedebant, parati frumentum dare, conmeatum portare, postremo omnia quæ imperarentur facere. Neque Metellus idcirco minus, sed pariter ac si hostes adessent, munito agmine, incedere, late explorare omnia, illa deditiois signa ostentui credere, et insidiis locum tentare. Itaque ipse cum expeditis cohortibus, item

(a) On peut comprendre aussi, comme M. Damas-Hinard : *avec ses trou-
pes pleines d'ardeur et de courage.*



part il avait acquis à Rome la certitude de son intégrité, il commença à se défier de ses propres affaires, et, alors enfin, se mit en mesure de faire une soumission sincère. Il envoie donc au consul des députés dans tout l'appareil de suppliants, avec charge de demander seulement la vie pour lui et ses enfants, et de remettre tout le reste à la discrétion du peuple romain. Mais Métellus connaissait déjà par expérience la perfidie des Numides, leur esprit mobile, avide de choses nouvelles. C'est pourquoi il entreprend les ambassadeurs chacun en particulier; et, après avoir reconnu, en les sondant par degrés, qu'ils se prêteraient à son dessein, il les détermine, à force de promesses, à lui livrer Jugurtha, vivant avant tout, et mort s'ils ne peuvent le livrer vivant (69); du reste, il les charge publiquement de reporter au roi une réponse conforme à ses désirs. Puis lui-même, peu de jours après, avec ses troupes en bon ordre (*a*) et bien disposées à combattre, il entre en Numidie. Là, rien ne présentait un aspect hostile; les chaumières étaient pleines d'habitants, les campagnes de laboureurs et de troupeaux; sortant des villes et des hameaux, les officiers du roi allaient au-devant de Métellus, prêts à donner du blé, à transporter des convois, enfin à faire tout ce qui serait commandé. Cependant Métellus s'avancait avec ses troupes, parfaitement sur leurs gardes, absolument comme si l'ennemi eût été présent; il explorait tout au loin, pensait que ces signes d'obéissance étaient une vaine démonstration, et que l'on cherchait une occasion de surprise. Aussi lui-même se tenait-il à l'avant-garde, avec



funditorum et sagittariorum delecta manu apud primos erat : in postremo C. Marius legatus cum equitibus curabat : in utrumque latus auxiliares equites tribunis legionum et præfectis cohortium dispertiverat, uti cum his permixti velites, quocumque accederent, equitatus hostium propulsarent. Nam in Jugurtha tantus dolus, tantaque peritia locorum et militiæ erat, uti, absens an præsens, pacem an bellum gerens, perniciosior esset, in incerto haberetur.

Erat haud longe ab eo itinere quo Metellus pergebat, oppidum Numidarum, nomine Vacca, forum rerum venalium totius regni maxime celebratum; ubi et incolere, et mercari consueverant italici generis multi mortales. Huc consul, simul tentandi gratia, et si paterentur, opportunitate loci, præsidium imposuit: præterea imperavit frumentum et alia quæ bello usui forent comportare, ratus id, quod res monebat, frequentiam negotiatorum et commeantium jvaturum exercitum, et jam paratis rebus munimento fore. Inter hæc negotia Jugurtha impensius modo legatos

(a) On a généralement compris de cette façon; c'est la seule bonne, selon nous; mais il faut, ce nous semble, rejeter le texte ainsi conçu, *et si paterentur opportunitates loci*, et admettre celui-ci, *et si paterentur, opportunitate loci*. Encore la phrase latine est fort obscure. Orelli met : *et si paterentur opportunitatis loci*. Mollevaut propose le texte suivant : *et opperiundi si paterentur opportunitates loci*.

(b) Certains textes, celui d'Orelli entre autres, portent *commeatum* au



des cohortes armées à la légère et une troupe choisie de frondeurs et d'archers ; à l'arrière-garde, veillait le lieutenant C. Marius avec de la cavalerie. Sur chaque flanc il avait échelonné des cavaliers auxiliaires sous la conduite des tribuns des légions et des préfets des cohortes (70) ; et les vélites (71), mêlés dans leurs rangs, devaient repousser la cavalerie des Numides partout où elle attaquerait. Dans Jugurtha, en effet, il y avait une ruse si profonde, une si grande connaissance des lieux et de la guerre, qu'on ne savait s'il était plus dangereux absent que présent, faisant la paix que faisant la guerre.

Non loin de la route par laquelle s'avancait Métellus était une ville numide nommée Vacca, le marché le plus fréquenté de tout le royaume, où beaucoup d'hommes de race italienne avaient coutume de se fixer et de faire le commerce. Afin d'éprouver les dispositions des Numides et de se rendre maître, si l'on ne s'y opposait pas, d'une place avantageuse (a), Métellus y met une garnison. En outre, il commande d'apporter du blé et les autres choses nécessaires pour la guerre, persuadé, comme tout le prouvait, que ce grand nombre de commerçants et de voyageurs offrirait des ressources à son armée, et un moyen d'assurer le succès de ce qu'il avait déjà exécuté (b). Cependant Jugurtha envoie des députés chargés de supplications

lieu de *commeantium* ; d'autres, *pacatis rebus* au lieu de *paratis rebus* ; si l'on admettait cette version, il faudrait traduire, et, les affaires pacifiées, serait une sûreté pour lui.— *Paratis rebus munimento esse* ; M. Durozoi traduit : serait d'un grand secours pour le renouvellement et la conservation de ses approvisionnements. Notre sens se rapproche, au reste, de celui de Beauzée, de d'Ottville et de M. Burnouf.



supplices mittere, pacem orare; præter suam liberorumque vitam, omnia Metello dedere : quos item, uti priores, consul illectos ad proditionem domum dimittebat; regi pacem, quam postulabat, neque abnuere, neque polliceri, et inter eas moras promissa legatorum exspectare.

Jugurtha ubi Metelli dicta cum factis composuit, ac se suis artibus tentari animadvortit (quippe cui verbis pax nuntiabatur, ceterum re bellum asperrimum erat, urbs maxuma alienata; ager hostibus cognitus, animi popularium tentati), coactus rerum necessitudine, statuit armis certare. Igitur explorato hostium itinere, in spem victoriæ adductus ex opportunitate loci, quam maxumas copias potest omnium generum parat, ac per tramites occultos exercitum Metelli antevenit. Erat in ea parte Numidiæ, quam Adherbal in divisione possederat, flumen oriens a meridie, nomine Muthul, a quo aberat mons ferme millia passuum xx, tractu pari, vastus ab natura et humano cultu : sed ex eo medio quasi collis oriebatur, in im-

(a) Le président de Brosses était tenté de lire *decem* au lieu de *viginti*, soupçonnant que les copistes avaient mis deux *x* au lieu d'un. Le reste du récit semble confirmer sa conjecture. Mais ce savant académicien ne parle pas de manuscrit qui autorise cette leçon.



plus pressantes que les dernières; il implore la paix; hors sa vie et celle de ses enfants, il livre tout à Métellus. Ces députés, le consul les renvoie chez eux, gagnés à la trahison comme les précédents. Au roi, il ne promet ni ne refuse la paix qu'on lui demande, et, au milieu de ces lenteurs, il attend le résultat des promesses faites par les députés.

Lorsque Jugurtha eut comparé les paroles de Métellus avec ses actions, il comprit qu'on l'attaquait par ses propres artifices; en effet, en paroles, on lui promettait la paix, tandis qu'on lui faisait réellement une guerre acharnée. Une de ses villes les plus importantes lui était enlevée, son territoire était exploré par les ennemis; on attaquait la fidélité de ses peuples. Contraint alors par la force des choses, il résolut de combattre. Ayant donc épié la marche des Romains, et concevant l'espérance de vaincre à cause de l'avantage du terrain, il réunit le plus possible de troupes de toute espèce, puis, passant par des sentiers inconnus de Métellus, il devance l'armée de celui-ci. Dans cette partie de la Numidie qu'Adherbal avait obtenue lors du partage du royaume, se trouvait un fleuve venant du midi et nommé Muthul, puis, à une distance de vingt mille (*a*) pas environ, une montagne parallèle au fleuve (72), sauvage par la nature du sol et par l'absence de toute culture. Du flanc de cette montagne (*b*) sortait une espèce de colline d'une

(*b*) *Ex eo medio*. M. Burnouf comprend comme nous. De Brosses prétend que ces mots signifient : de la plaine intermédiaire, de l'intervalle entre la montagne et le fleuve. Dureau de la Malle adopte ce sens.



mensum pertinens, vestitus oleastro ac mirtetis, aliisque generibus arborum quæ humi arido atque arenoso gignuntur. Media autem planities deserta penuria aquæ, præter flumini propinqua loca : ea consita arbustis pecore atque cultoribus frequentabantur.

Igitur in eo colle, quem transverso itinere porrectum docuimus, Jugurtha, extenuata suorum acie, consedit : elephantis, et parti copiarum pedestrium Bomilcarem præfecit, eumque edocet quæ ageret ; ipse propior montem cum omni equitatu pedites delectos collocat : dein singulas turmas atque manipulos circumiens monet atque obtestatur, uti memores pristinæ virtutis et victoriæ, seque regnūmque suum ab Romanorum avaritia defendant ; cum his certamen fore quos antea victos sub jugum miserint : ducem illis, non animum mutatum ; quæ ab imperatore decuerint omnia suis provisâ : locum superiorem, uti prudentes cum imperitis, ne pauciores cum pluribus, aut rudes

(a) *Ce fut le long de cette colline. (Durozoir.)*

(b) *La colline qui bordait le chemin, traduit d'Otteville, qui cependant comprend comme nous, ainsi qu'on le voit par ses notes. Jugurtha occupe cette colline qui se prolongeait obliquement sur le chemin que devait suivre l'armée romaine. (Dureau de la Malle.)*

(c) *M. Dureau de la Malle traduit : en donnant très-peu d'apparence à sa ligne de bataille. Beauzée et Damas-Hinard, de même. D'Otteville, qui met en déployant son armée, dit, en note : extenuare aciem. C'est diminuer la profondeur d'une armée pour en augmenter l'étendue.*



immense étendue, couverte d'oliviers sauvages, de myrtes et des autres espèces d'arbres qui croissent dans les parties arides et sablonneuses du sol. Mais la plaine intermédiaire était déserte à cause du manque d'eau, excepté vers les bords du fleuve. Dans ces lieux plantés d'arbrisseaux on voyait du bétail et des cultivateurs.

Sur cette colline (*a*) qui, avons-nous dit, s'avance obliquement en dehors de la montagne (*b*), Jugurtha se place en déployant son armée (*c*); il met Bomilcar à la tête des éléphants et d'une partie des troupes de pied, puis l'instruit de ce qu'il aura à faire. Lui-même, se postant plus près de la montagne (*d*), y place des fantassins d'élite avec toute sa cavalerie; ensuite, parcourant chaque escadron et chaque compagnie, il leur recommande, il les supplie de se rappeler leur ancienne valeur et leur victoire, et de défendre contre la cupidité des Romains leurs personnes (*e*) et son royaume. Ils vont combattre avec ceux qu'ils ont déjà vaincus et fait passer sous le joug; ces hommes ont changé de général, non de cœur; tout ce qu'on pouvait attendre d'un chef a été ménagé par lui à ses soldats. Il a choisi un sol plus élevé que le reste du terrain; il a pris ses mesures pour que, connaissant les lieux, ils combattent avec des ennemis qui les ignorent, pour qu'ils ne se trouvent pas, infé-

(*d*) Certains textes, celui d'Orelli entre autres, portent *ipse propior montem, cum omni equitatu et peditibus delectis, suos conlocat*, avec toute sa cavalerie et des fantassins choisis, il place des soldats attachés à sa personne.

(*e*) *Sa personne.* (M. Durozoir.) M. Dureau de la Malle comprend comme nous.



cum bello melioribus manum consererent. Proinde parati intentique essent, signo dato, Romanos invadere; illum diem aut omnes labores et victorias confirmaturum, aut maxumarum ærumnarum initium fore. Ad hoc viritum, uti quemque, ob militare facinus pecunia aut honore extulerat, commonefacere beneficii sui, et eum ipsum aliis ostentare : postremo, pro cujusque ingenio, pollicendo, minitendo, obtestando, alium alio modo excitare : quum interim Metellus, ignarus hostium, monte degrediens cum exercitu, conspicatur. Primo dubius quidnam insolita facies ostenderet (nam inter virgulta equi Numidæque consederant, neque plane occultati humilitate arborum, et tamen incerti quidnam esset, quum natura loci, tum dolo, ipsi atque signa militaria obscurati); dein, brevi cognitis insidiis, paullisper agmen constituit. Ibi commutatis ordinibus, in dextero latere quod proximum hostes erat, triplicibus subsidiis

(a) Nous suivons le sens donné par Beauzée, qui justifie ainsi son interprétation : « Il me semble que *omnia sua provisâ* est une proposition générale dont le détail vient en trois parties : 1° *Locum superiorem*; 2° *Uti prudentes cum imperitis*; 3° *Ne pauciores cum pluribus, aut rudes cum bello melioribus manum consererent*. En effet, si *locum superiorem* a dans sa dépendance les deux membres qui suivent, comme paraît l'enten-



ieurs en nombre, en face d'adversaires plus nombreux, ou bien, novices dans les armes, en face de soldats plus consommés dans la guerre (*a*); qu'ils soient prêts et pleins d'ardeur pour fondre sur les Romains au signal donné. Ce jour, ou assurera tous leurs travaux et toutes leurs victoires, ou sera le commencement des plus grandes calamités. De plus, à chaque soldat, selon que ce dernier a reçu de lui pour quelque fait d'armes de l'argent ou des distinctions, il rappelle ses faveurs, puis il le montre à ses compagnons. Enfin, suivant les différents caractères, en promettant, en menaçant, en suppliant, il anime l'un par un moyen, l'autre par un autre. Cependant Métellus, qui ne soupçonnait pas les mouvements des ennemis, les aperçoit en descendant de la montagne avec son armée. D'abord il ne sait au juste quels étranges objets frappent ses regards; en effet, couchés au milieu des broussailles, les Numides et leurs chevaux, sans échapper entièrement à la vue à cause du peu d'élévation des arbres, ne présentaient cependant rien de déterminé; la nature du terrain et leur ruse dérobaient en partie leurs personnes et leurs enseignes militaires. Mais, ayant bientôt reconnu l'embuscade, Métellus arrêta un moment sa marche. Changeant alors ses dispositions, sur le flanc droit, qui était le plus rapproché des ennemis, il donne à

dre un des meilleurs traducteurs de Salluste, n'y a-t-il pas quelque défaut de justesse, après avoir annoncé *omnia provisâ*, de ne parler ensuite que de l'élévation du poste? N'est-il pas encore plus extraordinaire de faire dire, soit à Jugurtha, soit à Salluste, que ce poste assure aux Numides la supériorité des lumières, du nombre et de l'expérience même?



aciem instruxit; inter manipulos funditores et sagittarios dispersit; equitatum omnem in cornibus locat, ac pauca pro tempore milites hortatus, aciem, sicuti instruxerat, transvorsis principiis, in planum deducit.

Sed ubi Numidas quietos, neque colle degredi animadvortit, veritus ex anni tempore, et inopia aquæ, ne siti conficeretur exercitus, Rutilium legatum cum expeditis cohortibus et parte equitum præmisit ad flumen, uti locum castris antecaperet, existumans hostes crebro impetu, et transvorsis præliis iter suum remoratorios, et quoniam armis diffident, lassitudinem et sitim militum tentatorios. Dein ipse pro re atque loco, sicuti monte descenderat, paulatim procedere, Marium post principia habere, ipse cum sinistra alæ equitibus esse, qui in agmine principes facti erant. At Jurgurtha, ubi extremum agmen Metelli

(a) *Il fit halte un moment pour changer ses dispositions à son aile droite, qui était la plus voisine de l'ennemi. Il y porte un triple corps de réserve. (M. Dureau de la Malle.) Il la rangea (son armée) sur trois lignes. (D'Otteteville.) Il fait passer trois corps de réserve à sa droite. (Beauzée.) Au flanc droit, qui était le plus rapproché de l'ennemi, il donne une profondeur de trois rangs. (Damas-Hinard.)*

(b) *En peu de mots, car le temps pressait. (Durozoir.)*

(c) *Toujours dans le même ordre, si ce n'est qu'en marchant les diffé-*



son armée (*a*) une triple profondeur (73). Entre les compagnies il dissémine des frondeurs et des archers; il place toute sa cavalerie aux ailes; et, ayant encouragé ses soldats par quelques paroles appropriées à la circonstance (*b*), il fait descendre ses troupes dans la plaine, selon l'ordre qu'il leur a assigné, en présentant en flanc les lignes (*c*) qui auparavant formaient la tête de son armée (74).

Toutefois, dès qu'il s'aperçut que les Numides restaient en repos et ne s'éloignaient pas de la colline, craignant, à cause de la saison et du manque d'eau, que la soif ne consumât ses troupes, il envoya vers le fleuve le lieutenant Rutilius avec des cohortes armées à la légère (*d*) et une partie de la cavalerie, afin de s'emparer d'abord d'un emplacement pour camper. Il présumait que les ennemis, par des attaques fréquentes et des combats livrés sur ses flancs, ralentiraient sa marche; et, n'osant se fier aux armes, essaieraient d'épuiser son armée par la fatigue et par la soif. Ensuite il s'avance lentement, suivant les circonstances et le terrain, de la même façon qu'il était descendu de la montagne. Marius est derrière le premier corps (*e*). Lui-même se tient avec les cavaliers de l'aile gauche, devenus, dans l'ordre de bataille, le corps d'avant-garde. Jugurtha cependant, sitôt qu'il

rentes lignes présentaient le côté à l'ennemi qui était à droite. (D'Otteville.) Son armée ainsi rangée en bataille, il la fait descendre dans la plaine par une marche oblique. (Beauzée.)

(*d*) *Les auxiliaires. (M. Dureau de la Malle.)*

(*e*) *Il place Marius à l'arrière-garde. (Beauzée.) Marius se tenait au centre. (D'Otteville.)*



primos suos prætergressum videt, præsidio quasi
 duum millium peditum montem occupat, qua Metellus
 descenderat, ne forte cedentibus adversariis receptui,
 ac post munimento foret. Dein, repente signo dato,
 hostes invadit. Numidæ, alii postremos cædere, pars
 a sinistra ac dextera tentare, infensi adesse atque
 instare, omnibus locis Romanorum ordines conturbare.
 Quorum etiam qui firmioribus animis obvii hostibus
 fuerant, ludificati incerto prælio, ipsi modo eminus
 sauciabantur; neque contra feriundi, aut manum con-
 serendi copia erat : antea jam docti ab Jugurtha equi-
 tes, ubicumque Romanorum turba insequi cœperat,
 non confertim, neque in unum sese recipiebant, sed
 alius alio quam maxime divorsi. Ita numero priores
 si a persequendo hostes deterrere nequiverant, disje-
 ctos ab tergo aut lateribus circumveniebant : sin op-
 portunior fugæ collis, quam campi fuerant, ea vero
 consueti Numidarum equi facile inter virgulta eva-

(a) Cette manière de traduire est bien longue, mais elle nous semble
 rendre mieux le latin que celle-ci, employée par beaucoup de traducteurs :
s'échappaient facilement à travers les broussailles. Inter signifie au milieu
plutôt que à travers ; et, suivant nous, Salluste veut dire que les Numides



voit que les derniers soldats de Métellus ont dépassé le front de son armée, occupe avec un renfort d'environ deux mille hommes de pied la montagne par laquelle le général romain est descendu, de crainte que, par hasard, elle ne devienne pour ses adversaires, forcés de battre en retraite, un lieu de refuge, et ensuite un retranchement. Puis, ayant donné tout à coup le signal, il fond sur ses ennemis. Une partie des Numides massacre leurs derniers rangs, une autre attaque sur la gauche et sur la droite. Ils pressent, ils harcèlent les Romains avec fureur. De toutes parts ils jettent le désordre dans nos lignes; ceux même d'entre nous qui avaient marché contre les ennemis avec plus de résolution, jouets d'adversaires aussi mobiles, n'étaient jamais blessés que de loin, et ne pouvaient en échange ni frapper, ni engager le combat. Partout où un corps de Romains commençait à les charger, les cavaliers, formés d'avance à ce manège par Jugurtha, se retiraient, non en se resserrant, non en se réunissant en troupe, mais en s'éloignant le plus possible les uns des autres. De cette façon, s'ils ne pouvaient empêcher leurs ennemis de les poursuivre, grâce à la supériorité de leur nombre, ils entouraient et par derrière et sur les flancs nos troupes dispersées. Quand la colline était plus favorable à la fuite que la plaine, les chevaux des Numides, accoutumés à cette manœuvre, s'échappaient facilement de ce côté et se perdaient au milieu des broussailles (a). L'âpreté

non-seulement s'enfuient, mais encore disparaissent à la faveur des broussailles.



dere; nostros asperitas et insolentia loci retinebat.

Ceterum facies totius negotii varia, incerta, fœda atque miserabilis : dispersi a suis, pars cedere, alii insequi; neque signa, neque ordines observare; ubi quemque periculum ceperat, ibi resistere ac propulsare : arma, tela, equi, viri, hostes, cives permixti : nihil consilio neque imperio agi; fors omnia regere. Itaque multum diei processerat, quum etiam tum eventus in incerto erat. Denique omnibus labore et æstu languidis, Metellus, ubi videt Numidas minus instare, paullatim milites in unum conducit, ordines restituit, et cohortes legionarias quatuor advorsum pedites hostium collocat. Eorum magna pars superioribus locis fessa consederat. Simul orare, hortari milites, ne deficerent, neu paterentur hostes fugientes vincere : neque illis castra esse, neque munimentum ullum, quo cedentes tenderent : in armis omnia sita. Sed ne Jugurtha quidem interea quietus : circumire, hortari, renovare prælium, et ipse cum delectis tentare omnia : subvenire suis, hostibus dubiis in-



du terrain et leur ignorance des lieux retenaient les nôtres (75).

Du reste, ce combat, dans tout son ensemble, ne présentait que vicissitudes, indécision, causes d'horreur et de pitié. Séparés des leurs, les uns battaient en retraite, d'autres poursuivaient; ils ne gardaient ni leurs enseignes ni leurs rangs. Là où le péril le surprenait, chacun résistait et repoussait l'attaque. Armes, traits, chevaux, hommes, ennemis et compatriotes sont confondus; rien ne se fait à dessein ni par un ordre des chefs, le hasard conduit tout (76); aussi une grande partie du jour s'était écoulée, et cependant l'issue du combat restait encore incertaine. Tous enfin commençaient à faiblir sous la fatigue et la chaleur, quand Métellus, s'apercevant que les Numides le pressent avec moins d'ardeur, rassemble peu à peu ses soldats en un corps, rétablit les rangs, et oppose quatre cohortes légionnaires à l'infanterie des Numides, dont beaucoup, épuisés de lassitude, avaient gagné les hauteurs pour s'y reposer. En même temps il supplie, il conjure ses soldats de ne pas perdre courage, de ne pas souffrir qu'un ennemi qui fuit toujours remporte la victoire; ils n'ont ni camp ni aucun ouvrage fortifié où ils puissent se réfugier en se retirant; toutes leurs ressources sont dans les armes. Jugurtha, d'autre part, ne reste pas oisif; il va de tout côté; il exhorte, il ranime le combat; lui-même, avec des hommes choisis, fait tous les efforts possibles; il secourt les siens; ceux d'entre ses adversaires qui hésitent, il les presse, ceux dont il a



stare; quos firmos cognoverat, eminus pugnando retinere.

Eo modo inter se duo imperatores, summi viri, certabant : ipsi pares, ceterum opibus disparibus : nam Metello virtus militum erat, locus advorsus; Jugurthæ alia omnia, præter milites, opportuna. Denique Romani ubi intelligunt, neque sibi per fugium esse, neque ab hoste copiam pugnandi fieri (et jam die (a) vesper erat); advorso colle, sicuti præceptum fuerat, evadunt. Amisso loco, Numidæ fusi fugatique : pauci interiере; plerosque velocitas, et regio hostibus ignara tutata sunt. Interea Bomilcar, quem elephantis et parti copiarum pedestrium præfectum ab Jugurtha supra diximus, ubi eum Rutilius prætergressus est, paullatim suos in æquum locum deducit : ac, dum legatus ad flumen, quo præmissus erat, festinans pergit, quietus, uti res postulabat, aciem exornat; neque remittit quid ubique hostis ageret explorare. Postquam Rutilium consedissee jam, et animo vacuum accepit, simulque ex Jugurthæ prælio

(a) *Et jam die vesper erat.* Ici *die* est pour *diei*, comme dans ce vers de Virgile :

Libra die somnique pares ubi fecerit horas. (Liv. I, v. 208.)

C'est une ancienne forme.

(b) C'est le sens adopté par Durozoir et Damas-Hinard, et il est plus



reconnu l'intrépidité, il les contient en les combattant de loin.

Ainsi luttèrent ensemble ces deux capitaines, hommes éminents. Leurs talents étaient égaux, mais leurs ressources inégales; car Métellus avait pour lui la valeur des soldats, contre lui un terrain défavorable; Jugurtha, excepté ses soldats, avait tout le reste à son avantage. Enfin, comprenant qu'ils n'ont pas de lieu où se retirer, et que les ennemis ne leur offrent pas l'occasion d'un vrai combat, déjà, en effet, le jour commençait à décliner, les Romains se retirent en franchissant la colline opposée (*b*), ainsi que l'a ordonné Métellus. Chassés de ce poste, les Numides sont dispersés et mis en fuite. Quelques-uns seulement succombent; la plupart échappent, grâce à leur agilité et au peu de connaissance que les Romains ont des lieux. Cependant, aussitôt que Rutilius l'a dépassé, Bomilcar, que Jugurtha avait mis, comme nous l'avons dit plus haut, à la tête des éléphants et d'une partie de l'infanterie, conduit au pas ses soldats dans la plaine. Tandis que le lieutenant gagne à la hâte le fleuve vers lequel Métellus l'a détaché, le Numide dispose tranquillement son armée comme le demande la circonstance, et ne cesse d'épier ce que ses adversaires font sur tous les points. Lorsqu'il s'aperçoit que Rutilius, ayant déjà assis son camp, n'appréhende plus rien, et qu'en même temps les cris s'élèvent plus forts du lieu où combat Jugurtha, Bomilcar redoute

grammatical que celui de Beauzée et de d'Otteville, qui comprennent : *se retirent sur la colline*. Burnouf cependant donne ici à *evadunt* le sens de *ascendunt*.



clamorem augeri, veritus ne legatus, cognita re, laborantibus suis auxilio foret, aciem, quam, diffidens virtuti militum, arte statuerat, quo hostium itineri officeret, latius porrigit, 'eoque modo ad Rutilii castra procedit.

Romani ex improvise pulveris vim magnam animadvortunt; nam prospectum ager arbustis consitus prohibebat. Et primo rati humum aridam vento agitari: post, ubi æquabilem manere, et, sicuti acies movebatur, magis magisque appropinquare vident; cognita re, properantes arma capiunt, ac pro castris, sicuti imperabatur, consistunt: deinde, ubi propius ventum, utrimque magno clamore concurritur. Numidæ tantummodo remorati, dum in elephantis auxilium putant: postquam impeditos ramis arborum, atque ita disjectos circumveniri vident, fugam faciunt: ac plerique, abjectis armis, collis, aut noctis quæ jam aderat, auxilio integri abeunt. Elephanti quatuor capti; reliqui omnes, numero quadraginta, interfecti. At Romani, quamquam itinere atque opere castrorum et prælio fessi, lassique erant (*a*); tamen, quod Metellus amplius opinione morabatur, instructi intentique obviam procedunt. Nam dolus Numidarum nihil languidi neque remissi patiebatur.

(*a*) Certains textes portent *læti*, *joyeux de leur victoire*, au lieu de *lassi*. Orelli met *lassi*, Burnouf adopte *læti*.



que le Romain n'apprenne ce qui se passe, et n'aille au secours de ses compatriotes serrés de près. En conséquence, pour s'opposer à la marche des nôtres, il déploie davantage sa troupe à laquelle il avait donné peu d'étendue, parce qu'il se défiait de la valeur de ses soldats; et, dans cet ordre, il marche vers le camp de Rutilius.

Tout à coup les Romains aperçoivent une grande masse de poussière: les arbustes dont le terrain était revêtu empêchaient du reste les regards de s'étendre. Persuadés d'abord que le vent fait tourbillonner le sable desséché, ils voient ensuite que cette poussière reste à la même hauteur et s'approche de plus en plus comme si une armée était en marche: sachant alors ce que c'est, ils s'arment à la hâte, se placent devant leur camp suivant l'ordre donné: quand les deux troupes sont en présence, de part et d'autre on s'élançe avec un grand cri. Les Numides restent fermes tant qu'ils espèrent quelque secours de leurs éléphants; mais, sitôt qu'ils les voient embarrassés par les rameaux des arbres, et, dans cette position, dispersés et entourés, ils prennent la fuite: la plupart, ayant jeté leurs armes, se retirent sains et saufs, grâce à la montagne, et à la nuit qui commençait déjà. Quatre éléphants furent pris, tous les autres, au nombre de quarante, furent tués. Bien que fatigués et harassés par la marche, les travaux du campement et le combat, cependant comme Métellustardait plus qu'on ne s'y attendait, les Romains vont au-devant de lui en ordre et avec précaution. L'astuce des Numides, en effet, ne permettait aucune négligence, aucun re-



Ac primo, obscura nocte, postquam haud procul inter se erant, strepitu, velut hostes adventare, alteri apud alteros formidinem simul et tumultum facere, et pene imprudentia admissum facinus miserabile, ni utrimque præmissi equites rem exploravissent. Igitur, pro metu repente gaudium exortum, milites alius alium læti appellant, acta edocent atque audiunt : sua quisque fortia facta ad cælum ferre. Quippe res humanæ ita sese habent : in victoria vel ignavis gloriari licet, advorsæ res etiam bonos detrectant.

Metellus, in iisdem castris quadriduo moratus, saucios cum cura reficit, meritos in præliis more militiæ donat; universos in concione laudat, atque agit gratias : hortatur ad cetera, quæ levia sunt, parum animum gerant : pro victoria satis jam pugnatum, reliquos labores pro præda fore. Tamen interim transfugas et alios opportunos, Jugurtha ubi gentium aut quid agitare, cum paucisne esset, an exercitum haberet, uti sese victus gereret, exploratum misit. At ille sese in loca saltuosa et natura munita receperat : ibique cogebat exercitum numero hominum ampliorem, sed hebetem infirmumque,

(a) *S'abordent.* (Durozoir)



pos. Et d'abord, au milieu de l'obscurité de la nuit, lorsque les deux corps furent près de se rencontrer, le bruit de leur marche leur fit croire réciproquement que l'ennemi avançait; et chacun fut pour l'autre une cause de terreur en même temps que de désordre. Ainsi, par méprise, un déplorable malheur allait avoir lieu, si, des deux côtés, des cavaliers détachés en avant n'eussent éclairci le fait. L'allégresse remplaçant la crainte se répand donc tout à coup. Joyeux, les soldats s'appellent (*a*) réciproquement; ils racontent et écoutent ce qui s'est passé. Chacun élève au ciel ses exploits. Ainsi vont en effet les choses humaines. Dans la victoire, se glorifier est permis même aux lâches; les échecs jettent une défaveur même sur les braves.

Métellus s'arrête quatre jours dans les mêmes quartiers, rétablit les blessés par ses soins, récompense conformément aux usages militaires ceux qui ont bien mérité dans les combats, et, rassemblant tous ses soldats, il les loue et les remercie : il les exhorte à montrer autant de courage dans ce qui leur reste à faire; ce sera peu de chose; on a combattu assez pour la victoire; les autres travaux auront le butin pour objet. Cependant il envoie des transfuges et d'autres émissaires propres à ce service, pour reconnaître chez quel peuple se trouve Jugurtha, ou ce qu'il fait; s'il a quelques soldats seulement avec lui, ou bien une armée; quelle est sa contenance depuis sa défaite. Quant à celui-ci, il s'était retiré dans des endroits boisés et fortifiés par la nature, et, là, rassemblait une armée supérieure à la précédente par le



agri ac pecoris magis, quam belli cultorem. Id ea gratia eveniebat, quod præter regiones equites nemo omnium Numidarum ex fuga regem sequitur: quocujusque animus fert, eo discedunt: neque id flagitium militiæ ducitur, ita se mores habent. Igitur Metellus, ubi videt regis etiam tum animum ferocem, bellum renovari quod, nisi ex illius lubidine geri non posset; præterea iniquum certamen sibi cum hostibus, minore detrimento illos vinci, quam suos vincere; statuit, non præliis neque acie, sed alio more bellum gerendum. Itaque in Numidiæ loca opulentissima pergit, agros vastat, multa castella et oppida, temere munita aut sine præsidio, capit incenditque; puberes interfici jubet, alia omnia militum prædam esse. Ea formidine multi mortales Romanis dediti obsides; frumentum, et alia quæ usui forent, affatim præbita; ubicumque res postulabat, præsidium impositum. Quæ negotia multo magis, quam prælium male pugnatum ab suis regem terrebant; quippe cui spes omnis in fuga sita, sequi cogebatur;

(a) *Un delit.* (Durozoir.)



nombre, mais sans ardeur et sans nerf, plus accoutumée aux travaux des champs et des troupeaux qu'à ceux de la guerre; ce qui le réduisait à cette nécessité, c'est que chez les Numides, personne absolument, excepté les cavaliers attachés à sa suite, n'accompagne le monarque après une déroute. Ils se retirent chacun où sa volonté le porte, et cela n'est pas considéré comme un déshonneur militaire (a); les mœurs sont telles. Voyant donc que, même alors, l'esprit du roi reste encore indomptable, que la guerre recommence, guerre qui ne peut être faite que selon le caprice de Jugurtha, qu'ensuite la lutte est inégale entre les Romains et leurs ennemis, que la défaite est moins funeste pour ceux-ci que la victoire pour les premiers, Métellus résout de faire la guerre non par des combats, non par des batailles rangées, mais d'une autre façon. Il se rend en conséquence dans les régions les plus riches de la Numidie, dévaste les champs, prend et brûle beaucoup de forts et de villes sans garnison ou mal fortifiées, fait mettre à mort les Numides en âge de puberté; tout le reste devient le butin des soldats. Grâce à l'effroi causé par ces mesures, grand nombre d'habitants sont remis comme otages aux Romains. Le blé et les autres choses dont on pouvait avoir besoin arrivent en abondance. Partout où cela lui semble nécessaire, le consul met des garnisons. Tout cela effrayait beaucoup plus Jugurtha qu'un combat soutenu avec désavantage par les siens (b). Lui, en effet, dont toutes les ressources

(b) *Que l'échec récemment éprouvé par son armée.* (Dureau de la Malle.)



et qui sua loca defendere nequiverat, in alienis bellum gerere. Tamen ex copia, quod optimum videbatur, consilium capit : exercitum plerumque in iisdem locis opperiri jubet, ipse cum delectis equitibus Metellum sequitur nocturnis et aviis itineribus; ignoratus Romanos palantes repente aggreditur (b). Eorum plerique inermes cadunt, multi capiuntur; nemo omnium intactus profugit : et Numidæ priusquam ex castris subveniretur, sicuti jussi erant, in proximos colles discedunt.

Interim Romæ gaudium ingens ortum, cognitis Metelli rebus : ut seque et exercitum more majorum gereret; in advorso loco, victor tamen virtute fuisset; hostium agro potiretur; Jugurtham, magnificum ex Auli secordia, spem salutis in solitudine aut fuga coegisset habere. Itaque senatus ob ea feliciter actis immortalibus supplicia decernere; civitas, trepida antea et sollicita de belli eventu, læta agere; fama de

(a) Damas-Hinard met : *quand tout son espoir était d'échapper aux Romains*, ce qui ne nous semble pas rendre bien l'idée de Salluste.

(b) Durozoir ponctue ainsi : *Metellum sequitur ; nocturnis et aviis itine-*



reposaient dans la fuite (a), il était obligé de pour-
 suivre à son tour; lui, qui n'avait pu défendre ses
 positions, il devait faire la guerre dans celles que
 choisissaient ses ennemis. Cependant, d'après les
 circonstances, il prend la détermination qui lui
 paraît la plus avantageuse: il ordonne à la plus
 grande partie de son armée de l'attendre sans
 changer de place; et lui-même, avec des cavaliers
 choisis, il se met à suivre Métellus, en marchant de
 nuit par des chemins détournés. Survenu sans qu'on
 s'en doute, il attaque à l'improviste des Romains
 qui erraient dispersés. La plupart d'entre eux, se
 trouvant sans armes (c), sont massacrés. beaucoup
 sont faits prisonniers. Nul ne se retire sain et sauf;
 et avant qu'on vînt du camp à leur secours, les Nu-
 mides, comme ils en avaient reçu l'ordre, gagnent
 les collines les plus rapprochées.

A Rome cependant une grande joie s'élève quand
 on apprend ce qu'a fait Métellus, et comment il se
 conduit et conduit son armée conformément à la
 vieille discipline; comment, dans une position défav-
 orable, il a cependant triomphé, grâce à sa valeur;
 comment il s'est emparé des terres des ennemis;
 comment il a contraint Jugurtha, enorgueilli par la
 lâcheté d'Aulus, à chercher son salut dans les déserts
 ou dans la fuite. C'est pourquoi le sénat décrète des
 actions de grâces aux dieux immortels, en reconnais-
 sance de ces heureux résultats. La ville, tremblante
 auparavant, et inquiète sur l'issue de la guerre, se livre

*ribus ignoratus, Romanos palantes repente aggreditur, d'où une différence
 de sens.*

(c) *Dépoillés de leurs armures, sont tués. (Durozoir.)*



Metello præclara esse. Igitur eo intentior ad victoriam niti, omnibus modis festinare; cavere tamen necubi hosti opportunus fieret; meminisse post gloriam invidiam sequi : ita quo clarior erat, eo magis anxius. Neque, post insidias Jugurthæ, effuso exercitu, prædari : ubi frumento aut pabulo opus erat, cohortes cum omni equitatu præsidium agitabant : exercitus partem ipse, reliquos Marius ducebat : sed igni magis quam præda ager vastabatur. Duobus locis, haud longe inter se, castra faciebant : ubi vi opus erat, cuncti aderant; ceterum, quo fuga atque formido latius cresceret, divorsi agebant. Eo tempore Jugurtha per colles sequi; tempus, aut locum pugnae quaerere; qua venturum hostem audierat, pabulum et aquarum fontes, quorum penuria erat, corrumpere; modo se Metello, interdum Mario ostendere; postremos in agmine tentare, ac statim in colles regredi; rursus aliis, post aliis minitari neque prælium facere, neque otium pati; tantummodo hostem ab incepto retinere.

Romanus imperator, ubi se dolis fatigari videt, neque ab hoste copiam pugnandi fieri, urbem magnam,

(a) M. Dureau de la Malle et Damas-Hinard traduisent *cohortes* par *auxiliaires*; peut-être, en effet, a-t-il ici cette signification.



à l'allégresse. La gloire de Métellus est à son comble. Ce dernier, en conséquence, poursuit la victoire avec encore plus d'ardeur. Il hâte les choses par tous les moyens possibles; il prend garde néanmoins d'offrir en quelque lieu que ce soit une occasion favorable à l'ennemi; il se rappelle que derrière la gloire vient l'envie; ainsi, plus sa réputation s'accroît, plus il est vigilant. Depuis les embûches de Jugurtha, il ne débande plus son armée pour l'envoyer au butin. Dès qu'il faut du blé ou du fourrage, les cohortes (*a*), avec toute la cavalerie, protègent l'expédition. Il conduit en personne une partie de l'armée; Marius conduit le reste; en même temps on dévaste la campagne plutôt par l'incendie que par le pillage. Les deux chefs campent à part, mais à peu de distance l'un de l'autre. Dès qu'il faut se prêter main forte, chacun accourt; le reste du temps, pour répandre plus au loin la déroute et la terreur, ils agissent séparément. Cependant Jugurtha suivait par les hauteurs, cherchait le moment et le lieu propres à l'attaque. Partout où il avait appris que l'ennemi devait passer, il gâtait les pâturages et les fontaines, dont il y avait disette. Il se montrait tantôt à Métellus, tantôt à Marius; il attaquait les derniers rangs de l'armée, et retournait immédiatement dans les montagnes, puis de nouveau il menaçait les uns, ensuite les autres; il ne livrait pas de combat, il ne permettait pas de repos; il se bornait à arrêter son adversaire dans son entreprise.

Quand le général romain se vit fatigué par les ruses de l'ennemi, quand il s'aperçut que celui-ci ne



et, in ea parte qua sita erat, arcem regni, nomine Zamam, statuit oppugnare; ratus id, quod negotium poscebat, Jugurtham laborantibus suis auxilio venturum, ibique prælium fore. At ille, quæ parabantur a perfugis edoctus, magnis itineribus Metellum antevenit : oppidanos hortatur, mœnia defendant, additis auxilio perfugis, quod genus ex copiis regis, quia fallere nequibant, firmissimum : præterea pollicetur in tempore semet cum exercitu adfore. Ita compositis rebus, in loca quam maxime occulta discedit, ac post paulo cognoscit Marium ex itinere frumentatum cum paucis cohortibus Siccam missum; quod oppidum primum omnium post malam pugnam ab rege defecerat. Eo cum delectis equitibus noctu pergit; et jam egredientibus Romanis, in porta pugnam facit : simul magna voce Siccenses hortatur, uti cohortes ab tergo circumveniant : fortunam præclari facinoris casum dare; si id fecerint, postea sese in regno, illos in libertate sine metu ætatem acturos. Ac ni Marius signa inferre atque evadere oppidum properavisset, profecto cuncti, aut magna pars Siccensium fidem

(a) *Ibique* signifie aussi *alors*, mais rarement.

(b) *Marius s'étant détaché de la route.* (M. Dureau de la Malle.)



lui offrait plus d'occasion de combattre, il résolut d'attaquer Zama (77), ville importante et boulevard de la Numidie dans la région où elle était située; il tenait pour certain que Jugurtha, comme son intérêt lui en faisait une loi, viendrait secourir les siens vivement pressés, et qu'en cet endroit (*a*) un combat s'engagerait. Mais celui-ci, informé par les transfuges du coup qui le menaçait, prévient Métellus par une marche forcée, exhorte les habitants de Zama à défendre leurs murailles. A la garnison de cette ville, il donne les transfuges pour renfort; c'était, de toutes les forces du roi, la troupe la plus sûre, parce qu'elle ne pouvait trahir (78). En outre, il promet de se présenter lui-même avec une armée en temps opportun. Ayant ainsi disposé les choses, il se retire dans les lieux les plus cachés; peu après, il apprend que Marius a été, chemin faisant (*b*), détaché avec quelques cohortes pour aller à Sicca (79) chercher du blé; cette place avait, la première de toutes, abandonné le parti du roi après sa défaite. Il s'y rend de nuit avec des cavaliers d'élite, et, au moment où les Romains sortaient déjà, engage le combat à la porte même de la ville. En même temps, il exhorte à haute voix les habitants à envelopper par derrière les cohortes ennemies; la fortune leur offre l'occasion d'un illustre exploit: s'ils l'accomplissent, désormais ils vivront sans crainte, lui dans son royaume, eux en liberté. Et si Marius ne s'était hâté de faire avancer les aigles et de sortir de la ville, certainement tous les habitants de Sicca, ou du moins un grand nombre d'entre eux eussent changé de parti; tant



mutavissent : tanta mobilitate sese Numidæ agunt. Sed milites jugurthini, paullisper ab rege sustentati, postquam majore vi hostes urgent, paucis amissis, profugi discedunt.

Marius ad Zamam pervenit. Id oppidum, in campo situm, magis opere quam natura munitum erat, nullius idoneæ rei egens, armis virisque opulentum. Igitur Metellus, pro tempore atque loco paratis rebus, cuncta mœnia exercitu circumvenit; legatis imperat ubi quisque curaret; deinde, signo dato, undique simul clamor ingens oritur. Neque ea res Numidas terret : infensi intentique sine tumultu manent. Prælium incipitur. Romani, pro ingenio quisque, pars eminus glande aut lapidibus pugnare; alii succedere *(b)* ac murum modo suffodere, modo scalis aggredi; cupere prælium in manibus facere. Contra ea oppidani in proximos saxa volvere; sudes, pila, præterea picem sulphure et tæda mixtam, ardentia mittere. Sed nec illos qui procul manserant timor animi satis muniverat : nam plerosque jacula, tormentis aut manu emissa, volnerabant : parique periculo, sed fama impari, boni atque ignavi erant.

(a) Soutenus quelque temps par la présence du roi. (Durozoir.)

(b) Certains textes portent *evadere alii*, *alii succedere*.



est grande l'inconstance des Numides (80). Cependant les cavaliers de Jugurtha, soutenus quelque temps par le roi (*a*), sitôt que les Romains les pressent avec plus d'énergie, s'éloignent en fuyant, après avoir perdu un petit nombre des leurs.

Marius arrive à Zama. Cette ville, située dans une plaine, était fortifiée plutôt par la main des hommes que par la nature; bien pourvue d'armes et de troupes, elle ne manquait d'aucune ressource. Metellus, ayant pris ses mesures selon le temps et le lieu, enveloppe avec son armée toutes les fortifications; il assigne à ses lieutenants les points où doivent se porter leurs efforts. Ensuite, le signal étant donné, de toutes parts en même temps s'élève un grand cri; mais les Numides ne sont pas épouvantés. Ils attendent en bon ordre, pleins d'animosité et de résolution. L'assaut commence. Les Romains combattent chacun conformément à son caractère; ceux-ci lancent de loin des balles et des pierres; ceux-là s'approchent, et tantôt sapent la muraille, tantôt tentent l'escalade avec des échelles; ils veulent engager la lutte de près. En réponse à ces attaques, les habitants de la ville font rouler des pierres sur les assaillants les plus rapprochés; ils lancent des poutres, des dards enflammés, en outre des torches ardentes composées de poix et de soufre; et cependant, ceux qui restaient à distance ne trouvaient dans leur pusillanimité qu'une faible protection; car les traits lancés par les machines ou à la main en blessaient le plus grand nombre: braves et lâches couraient un danger pareil en recueillant une gloire inégale.



Dum apud Zamam sic certatur, Jugurtha ex improviso castra hostium cum magna manu invadit : remissis qui in præsidio erant ; et omnia magis quam prælium expectantibus, portam irrumpit. At nostri, repentino metu perculti, sibi quisque pro moribus consulunt : alii fugere, alii arma capere : magna pars vulnerati aut occisi. Ceterum ex omni multitudine non amplius quadraginta, memores nominis romani, grege facto, locum cepere paullo, quam alii, editiorem : neque inde maxuma vi depelli quiverunt ; sed tela eminus missa remittere, pauci in pluribus minus frustrati : sin Numidæ propius accessissent, ibi vero virtutem ostendere, et eos maxuma vi cædere, fundere atque fugare. Interim Metellus, quum acerrume rem gereret, clamorem hostilem ab tergo accepit : dein, conorso equo, animadvortit fugam ad se vorsum fieri : quæ res indicabat, populares esse. Igitur equitatum omnem ad castra prope mittit, ac statim C. Marium cum cohortibus sociorum ; eumque lacrumans per amicitiam perque rempublicam obsecrat, ne quam contumeliam remanere in exercitu victore, neve ho-

(a) *A sa manière*, mettent la plupart des traducteurs ; mais si *mos* peut se traduire par *à sa guise*, *à sa manière*, le mot *mores* signifie plutôt



On combattait ainsi près de Zama, quand tout à coup Jugurtha envahit le camp de ses ennemis avec une forte troupe. Au moment où ceux qui en forment la garnison négligent leur service, et ne s'attendent à rien moins qu'à une attaque, il force une des entrées. Les nôtres, frappés d'une terreur soudaine, pourvoient à leur sûreté, chacun conformément à sa nature (*a*): les uns fuient, les autres prennent les armes, beaucoup sont blessés ou tués. Du reste, de toute cette multitude, quarante seulement, se rappelant leur nom de Romains, se réunirent en troupe et occupèrent un terrain un peu plus élevé que les autres. Les plus grands efforts ne purent les chasser de là. Les traits qu'on leur lançait de loin, ils les renvoyaient, manquant moins leur but, parce qu'ils étaient peu contre beaucoup. Si les Numides s'approchaient davantage, alors ils déployaient leur bravoure, les frappaient avec une suprême énergie, les dispersaient, les mettaient en fuite. Cependant, au moment où il combattait avec le plus de vigueur, Métellus entendit par derrière des clameurs ennemies; puis, tournant bride, il aperçut des fuyards accourant de son côté, preuve que ceux-ci étaient ses concitoyens. Il envoie donc au plus vite toute sa cavalerie vers le camp, et, sans délai, C. Marius avec les cohortes des alliés. Il le supplie en versant des larmes, au nom de l'amitié et de la république, de ne pas souffrir qu'un affront soit infligé à l'armée victorieuse, et que les ennemis se retirent sans être châ-

caractère, nature, penchant, et Salluste veut dire ici que les soldats agissent conformément à leur plus ou moins de courage.



stes inultos abire sinat. Ille brevi mandata efficit. At Jugurtha, munimento castrorum impeditus, quum alii super vallum præcipitarentur, alii in angustiis ipsi sibi properantes officerent, multis amissis, in loca munita sese recepit. Metellus, infecto negotio, postquam nox aderat, in castra cum exercitu revortitur.

Igitur postero die, priusquam ad oppugnandum egrederetur, equitatum omnem in ea parte qua regis adventus erat pro castris agitare jubet; portas et proxima loca tribunis dispertit; deinde ipse pergit ad oppidum, atque, ut superiore die, murum aggreditur. Interim Jugurtha ex occulto repente nostros invadit. Qui in proximo locati fuerant, paullisper territi perturbantur; reliqui cito subveniunt. Neque diutius Numidæ resistere quivissent, ni pedites cum equitibus permixti magnam cladem in congressu facerent. Quibus illi freti, non, ut equestri prælio solet, sequi, dein cedere; sed advorsis equis concurrere, implicare ac perturbare aciem : ita expeditis pedibus suis hostes pene victos dare.

Eodem tempore apud Zamam magna vi certabatur : ubi quisque legatus aut tribunus curabat, eo acer-

(a) Ou bien, *se précipitent du haut des murs.*

(b) Dauvas-Hinard traduit *equestri prælio solet*, par *suisant leur coutume.*



tiés. Marius exécute promptement ses ordres. Tandis que les Numides, ou sont précipités par-dessus le mur (*a*), ou bien, en se hâtant dans les endroits resserrés, se gênent les uns les autres, Jugurtha, embarrassé au milieu de nos retranchements. perd beaucoup de monde. Il se retire dans une forte position. Comme la nuit tombait, Métellus regagne ses quartiers avec ses troupes sans avoir rien terminé.

Mais le lendemain, avant de sortir pour livrer l'assaut, il ordonne que toute la cavalerie stationne devant le camp, du côté par lequel Jugurtha doit survenir. Il distribue aux tribuns la garde des portes et des lieux les plus rapprochés de l'ennemi. Lui-même ensuite marche vers la ville, et, comme le jour précédent, attaque la muraille. Cependant Jugurtha, se découvrant, foudroie tout à coup sur les nôtres. Les soldats placés au poste le plus voisin de l'embuscade, effrayés un moment, sont mis en désordre; les autres arrivent à la hâte, et les Numides n'auraient pu résister plus longtemps, si les fantassins mêlés aux cavaliers n'eussent causé dans cette rencontre de grandes pertes aux Romains. Ces cavaliers, soutenus par les gens de pied, ne se bornaient pas à poursuivre et ensuite à se retirer, comme on fait dans un combat de cavalerie (*b*); mais ils poussaient leurs chevaux droit devant eux, enveloppaient les rangs et y portaient la confusion; et ainsi livraient leurs ennemis presque vaincus à leurs légers fantassins.

En même temps, on combattait auprès de Zama avec un grand acharnement. Là où un lieutenant, un tribun anime l'action, les efforts sont d'autant plus



rume niti; neque alius in alio magis, quam in sese spem habere, pariter oppidani agere. Oppugnare, aut parare omnibus locis: avidius alteri alteros sauciare, quam semet tegere: clamor permixtus hortatione, lætitia, gemitu, idem strepitus armorum ad cœlum ferri: tela utrimque volare. Sed illi, qui mœnia defensabant, ubi hostes paullulum modo pugnam remisserant, intenti prælium equestre prospectabant. Eos, uti quæque Jugurthæ res erant, lætos modo, modo pavidos animadvorteres: ac, sicuti audiri a suis aut cerni possent, monere alii, alii hortari, aut manu significare, aut niti corporibus; et huc illuc, quasi vitabundi, aut jacentes tela, agitare. Quod ubi Mario cognitum est (nam is in ea parte curabat), consulto, lenius agere, ac diffidentiam rei simulare; pati Numidas sine tumultu regis prælium visere. Ita, illis studio suorum adstrictis, repente magna vi murum aggreditur: et jam scalis egressi milites prope summa ceperant, quum oppidani concurrunt; lapides, ignem,

(a) M. Dureau de la Malle traduit: *les assiégés montraient une ardeur égale: sur toutes les parties du rempart c'étaient ou des combats, ou des préparatifs*. Suivant Burnouf, *oppugnare* se rapporte aux Romains, et *parare* aux assiégés; mais ce dernier mot ne serait-il pas bien faible,



énergiques ; et personne ne compte plus sur les autres que sur soi-même. Les habitants de la ville déploient une ardeur égale : sur tous les points, ils repoussent les assaillants ou s'apprêtent à les repousser (*a*). On est plus jaloux de frapper son ennemi que de se dérober à ses coups. Des clameurs mêlées d'exhortations, de cris de joie, de gémissements, et, en même temps, le cliquetis des armes s'élèvent jusqu'au ciel ; les traits volent des deux côtés ; mais si les assiégeants mettaient dans leur attaque le moindre relâche, alors les défenseurs des murailles regardaient avec anxiété le combat de cavalerie. Selon que Jugurtha avait ou non l'avantage, vous les eussiez vus tantôt joyeux, tantôt tremblants. Comme s'ils pouvaient être aperçus ou entendus des leurs, les uns les avertissaient, les autres les exhortaient ou leur faisaient signe de la main, ou gesticulaient avec effort, et se jetaient çà et là comme pour éviter des traits ou en lancer. Sitôt que Marius a remarqué cette préoccupation (de ce côté, en effet, s'exerçait son commandement), il agit à dessein avec plus de mollesse et feint le découragement ; il laisse les Numides regarder sans trouble le combat du roi. Puis, au moment où ils sont tout attention pour les leurs, soudain il attaque la muraille avec une grande impétuosité ; et déjà les soldats, parvenus au sommet des échelles, ont presque gagné le haut des remparts, lorsque les assiégés accourent, jettent à l'envi des pierres, des matières

mis en opposition avec *oppugnare* ? M. Durozoir fait rapporter *oppugnare* aux assiégés, et nous avons suivi son sens.



alia præterea tela ingerunt. Nostri primo resistere : deinde, ubi unæ atque alteræ scalæ comminutæ, qui supersteterant adflicti sunt; ceteri quoquomodo potuere, pauci integri, magna pars confecti volneribus, abeunt : denique utrimque prælium nox diremit.

Metellus, postquam videt frustra inceptum, neque oppidum capi, neque Jugurtham, nisi ex insidiis, aut suo loco pugnam facere, et jam æstatem exactam esse, ab Zama discedit : et in his urbibus, quæ ad se defecerant, satisque munitæ loco aut mœnibus erant, præsidia imponit : ceterum exercitum in provinciam, quæ proxima est Numidiæ, hiemandi gratia collocat. Neque id tempus, ex aliorum more, quieti aut luxuriæ concedit; sed, quoniam armis bellum parum procedebat, insidias regi per amicos tendere, et eorum perfidia pro armis uti parat. Igitur Bomilcarem, qui Romæ cum Jugurtha fuerat, et inde, vadibus datis, clam Massivæ de nece iudicium fugerat, quod ei per maxumam amicitiam maxuma copia fallendi erat, multis pollicitationibus aggreditur. Ac primo

(a) *Furent écrasés.* (Durozoir.)

(b) *Se soustraire à la condamnation.* (Durozoir.) Mais, antérieurement,



enflammées et encore d'autres projectiles. D'abord les nôtres résistent; mais ensuite quelques échelles étant brisées, ceux qu'elles supportent sont jetés contre terre (a), les autres se retirent comme ils peuvent, quelques-uns sains et saufs, un grand nombre accablés de blessures. Enfin de part et d'autre la nuit sépare les combattants.

Voyant l'inutilité de son entreprise, voyant que la ville lui résiste, que Jugurtha ne combat que par embûches ou quand le terrain lui plaît, que l'été est déjà passé, Métellus s'éloigne de Zama; et, dans les villes qui avaient embrassé son parti et étaient suffisamment fortifiées par la nature et les murailles, il met des garnisons; il établit le reste de l'armée dans la partie de la province romaine la plus voisine de la Numidie, pour y prendre ses quartiers d'hiver. Ce temps, il ne le donne pas au repos et à la mollesse, selon l'usage des autres généraux; mais, comme les combats ne faisaient pas avancer beaucoup la guerre, il songe à tendre des pièges au roi par le moyen de ses familiers, et à remplacer les armes par leur perfidie. Il s'adresse donc à Bomilcar, qui avait suivi le roi à Rome, et qui, après avoir fourni des cautions, s'était enfui en secret pour éviter le jugement (b) au sujet de la mort de Massiva; cet homme, à cause de ses rapports intimes avec Jugurtha, avait de puissants moyens de le trahir, Métellus met donc en œuvre les plus grandes promesses. D'abord il fait en sorte que

Salluste ne dit pas que Bomilcar eût été condamné; il dit seulement qu'il avait été mis en accusation.



efficit, uti ad se colloquendi gratia occultus veniat. dein fide data, si Jugurtham vivum aut necatum tradidisset, fore, ut illi senatus impunitatem et sua omnia concederet, facile Numidæ persuadet, quum ingenio infido, tum metuenti ne, si pax cum Romanis fieret, ipse per conditiones ad supplicium traderetur.

Is, ubi primum opportunum, Jugurtham anxium ac miserantem fortunas suas accedit; monet atque lacrumans obtestatur, uti aliquando sibi liberisque et genti Numidarum, optume meritæ, provideat: omnibus præliis sese victos, agrum vastatum, multos mortales captos aut occisos, regni opes comminutas esse: satis sæpe jam et virtutem militum, et fortunam tentatam: caveret ne, illo cunctante, Numidæ sibi consulant. His atque talibus aliis ad deditionem regis animum impellit. Mittuntur ad imperatorem legati, Jugurtham imperata facturum, ac sine ulla pactione sese regnumque suum in illius fidem tradere. Metellus propere cunctos senatorii ordinis ex hibernis arcessiri jubet: eorum atque aliorum, quos idoneos ducebat, consilium habet. Ita more majorum, ex consilii decreto, per legatos Jugurthæ imperat ar-

(a) *Aptes à y prendre place*, traduit Durozoir; et il ajoute: *idoneos* ne veut pas dire *les plus habiles, les plus dignes*, mais ceux qui, par leur grade, étaient aptes à être appelés à ce conseil de guerre.



Bomilcar vient s'entretenir avec lui en secret; ensuite, ayant donné sa parole que, s'il livrait Jugurtha vivant ou mort, le sénat lui accorderait l'impunité de son crime et lui rendrait tous ses biens, il persuade aisément le Numide. Celui-ci, en effet, était d'abord perfide par nature; puis il redoutait ensuite, si la paix se faisait avec les Romains, qu'une des conditions stipulées ne fût la remise de sa personne pour être livrée au supplice.

Bomilcar, dès que se présente le moment opportun, aborde Jugurtha, inquiet alors et qui déplorait son sort; il lui conseille, il le supplie, en versant des larmes, de pourvoir enfin à ses propres intérêts, à ceux de ses enfants et du peuple numide, si digne de reconnaissance. Ils ont été vaincus dans tous les combats; la campagne est ravagée; beaucoup sont prisonniers ou morts; les richesses du royaume sont épuisées; assez souvent déjà la valeur des soldats et la fortune ont été mises à l'épreuve; qu'il prenne garde, s'il tarde, que les Numides ne pourvoient eux-mêmes à leurs intérêts. Par ces paroles et d'autres semblables, il amène le roi à faire sa soumission. Des députés sont envoyés au général romain, avec charge de dire que leur maître exécutera ce qui lui sera enjoint, et, sans aucune condition, se remettra lui et son royaume à la bonne foi de Métellus. Celui-ci ordonne que tous les personnages de l'ordre sénatorial soient appelés à la hâte de leurs quartiers d'hiver. Il les réunit en conseil avec quelques autres qu'il jugeait propres à l'éclairer (*a*). D'après la décision de cette assemblée, rendue ainsi conformément à



genti pondo ducenta millia, elephantos omnes, equorum et armorum aliquantum. Quæ postquam sine mora facta sunt, jubet omnes perfugas victos adduci. Eorum magna pars, ut jussum erat, adducti : pauci quum primum deditio cœpit, ad regem Bocchum in Mauretanium abierant. Igitur Jugurtha, ubi armis virisque et pecunia spoliatus, quum ipse ad imperandum (b), Tisidium vocaretur, rursus cœpit flectere animum suum et ex mala conscientia digna timere. Denique multis diebus per dubitationem consumptis, quum modo, tædio rerum advorsarum, omnia bello potiora duceret, interdum secum ipse reputaret, quam gravis casus in servitium ex regno foret; multis magnisque præsiidiis nequidquam perditis, de integro bellum sumit. Romæ senatus de provinciis consultus Numidiam Metello decreverat.

Per idem tempus Uticæ forte C. Mario per hostias dis supplicanti, magna atque mirabilia portendi harsupex dixerat : proinde, quæ animo agitabat, fretus dis ageret : fortunam quam sæpissime experiretur ; cuncta prospera eventura. At illum jam antea consu-

(a) *Viris, de ses plus braves soldats.* (Durozoir.)

(b) Certains textes omettent *ad imperandum*.



l'usage de nos aïeux, il exige de Jugurtha, par l'intermédiaire des députés, deux cent mille livres d'argent (81), tous les éléphants et une certaine quantité de chevaux et d'armes. Cette remise ayant été faite sans délai, il ordonne que tout les transfuges lui soient amenés, chargés de fer. Beaucoup d'entre eux furent livrés selon l'ordre reçu. Quelques-uns, dès qu'il avait été parlé de soumission, s'étaient enfuis en Mauritanie, auprès du roi Bocchus. Dépouillé d'armes, de soldats (*a*) et d'argent, quand il se voit mandé lui-même dans la ville de Tisidium (82) pour y recevoir les ordres du consul (83), Jugurtha, de nouveau, commence à changer de dispositions, et, par l'effet de sa mauvaise conscience, à craindre des traitements dignes de lui. Bien des jours s'écoulent dans les incertitudes, pendant lesquels le roi, tantôt par fatigue de l'adversité, juge tout préférable à la guerre, tantôt pense en lui-même quelle grande chute ce serait de tomber du trône dans la servitude. Enfin il recommence la guerre sur de nouveaux frais, après avoir sacrifié sans résultat de si nombreuses et de si grandes ressources. A Rome, une délibération du sénat relatif aux provinces avait assigné la Numidie à Métellus.

A cette époque, comme Marius, dans la ville d'Utique, offrait des victimes aux dieux, l'aruspice déclara que les présages annonçaient des choses grandes et merveilleuses; soutenu par les dieux, qu'il poursuivît donc ce qu'il méditait dans son esprit, qu'il tentât la fortune le plus souvent possible; tout aurait une heureuse issue. Avant ce temps déjà, un grand



latus ingens cupido exagitabat. Ad quem capiundum, præter vetustatem familiæ, alia omnia abunde erant, industria, probitas, militiæ magna scientia, animus belli ingens; domi modicus, lubricitatis et divitiarum victor, tantummodo gloriæ avidus. Sed is (a) natus, et omnem pueritiam Arpini altus, ubi primum ætas militiæ patiens fuit, stipendiis faciendis, non græca facundia, neque urbanis munditiis sese exercuit: ita inter artes bonas integrum ingenium brevi adolevit. Ergo ubi primum tribunatum militarem a populo petit, plebisque faciem ejus ignorantibus, facile notus per omnes tribus declaratur. Deinde ab eo magistratu alium post alium sibi peperit: semperque in potestatibus eo modo agitabat, uti ampliore, quam gerebat, dignus haberetur. Tamen is ad id locorum talis vir (nam postea ambitione præceps datus est), consulatum petere non audebat. Etiam tum alios magistratus plebes consulatum nobilitas inter se per manus tradebat: novus nemo tam clarus, neque tam egregiis factis erat,

(a) Certains textes, au lieu de *is natus*, portent *his natus*, ainsi doué par la nature.



désir d'être consul travaillait Marius; pour arriver à cet honneur, hormis l'ancienneté de la famille (84), il réunissait amplement toutes les conditions: le talent, la probité, une grande science de la guerre, un grand courage dans les combats, des habitudes simples dans la paix, un esprit indépendant des plaisirs et des richesses, uniquement avide de gloire. Né à Arpinum (85), il y passa toute son enfance; et, dès qu'il put supporter le service militaire, il s'adonna à la carrière des armes, et non à l'éloquence grecque ou aux élégances de la ville. Voilà comment, préservé de toute corruption, son génie se développa promptement au milieu de travaux honorables (86). Aussi, dès qu'il demanda au peuple le tribunat militaire (87), bien que la plupart des citoyens ne l'eussent jamais vu personnellement, grâce à sa réputation, il fut nommé sans obstacle par toutes les tribus (*b*). Ensuite, de cette fonction, il s'élève successivement aux autres; et toujours, dans ses commandements, il se conduit de façon à paraître digne d'un grade supérieur à celui qu'il occupe. Néanmoins un homme jusqu'alors si digne d'estime (plus tard il fut emporté par l'ambition) n'osait prétendre à la dignité de consul. Encore à cette époque, si le peuple disposait des autres magistratures, les nobles seuls se transmettaient le consulat de main en main. Point de personnage nouveau assez illustre, assez distingué par ses actions, pour, avec de tels mérites, ne pas

(*b*) *Facile nous per omnes... et sitôt qu'on eut dit son nom, il fut proclamé...* (Dureau de la Malle.)



quin his (a) indignus illo honore, et quasi pollutus haberetur.

Igitur ubi Marius haruspici dicta eodem intendere videt, quo cupido animi hortabatur, ab Metello, petundi gratia, missionem rogat. Cui quamquam virtus, gloria atque alia optanda bonis superabant, tamen inerat contemptor animus et superbia, commune nobilitatis malum. Itaque primum commotus insolita re, mirari ejus consilium, et quasi per amicitiam monere ne tam prava inciperet, neu super fortunam animum gereret : non omnia omnibus cupiunda esse; debere illi res suas satis placere : postremo caveret id petere a populo romano, quod illi jure negaretur. Postquam hæc atque talia dixit, neque animus Marii flectitur, respondit, ubi primum potuisset per negotia publica, facturum sese, quæ peteret; ac postea sæpius eadem postulanti fertur dixisse, ne festinaret abire : satis mature illum cum filio suo consulatum petiturum : is eo tempore contubernio patris ibidem militabat, annos natus circiter viginti. Quæ res Marium quum pro honore, quem adfectabat, tum contra Metellum vehementer accenderat. Ita cupidine atque ira, psumis consultoribus, grassari : neque facto ullo, ne-

(a) Au lieu de *his*, plusieurs textes portent simplement *is*.



paraître au-dessous de cet honneur, et comme souillé par sa naissance.

Voyant donc que les paroles de l'aruspice (88) tendent au but vers lequel l'entraîne sa propre ambition, Marius demande un congé à Métellus pour aller briguer le consulat. Ce dernier, bien que possédant en abondance mérite, gloire, et tous les avantages souhaitables pour les gens de bien, avait cependant un esprit dédaigneux et beaucoup de hauteur, défaut ordinaire de la noblesse. C'est pourquoi, choqué d'abord d'une chose si inaccoutumée, il s'étonne de son dessein, et lui conseille, comme par amitié, de ne pas nourrir une résolution aussi folle, de ne pas élever son âme au-dessus de sa condition. Il n'est pas permis à tous d'aspirer à tout; sa fortune présente doit le contenter assez. Enfin, qu'il prenne garde de demander au peuple romain ce qui lui serait refusé à juste titre. Après ces remarques et d'autres semblables, la résolution de Marius restant toujours la même, il lui dit qu'il souscrira à son désir dès que les affaires publiques le lui permettront. Et, plus tard, comme Marius revenait souvent sur sa demande, il lui répondit, à ce que l'on rapporte, de ne pas se hâter de partir; il sera assez tôt pour lui de briguer le consulat en même temps que son fils (89). A cette époque, ce dernier, âgé d'environ vingt ans, servait *sous la tente* de son père (90). Cette réponse avait allumé chez Marius un ardent désir de l'honneur qu'il recherchait, et un vif ressentiment contre Métellus. Il marche donc vers son but, guidé par l'ambition et la colère, ces conseillères exécrables;



que dicto abstinere, quod modo ambitiosum foret : milites, quibus in hibernis præerat, laxiore imperio, quam antea habere : apud negotiatores, quorum magna multitudo Uticæ erat, criminose simul, et magnifice de bello loqui : dimidia pars exercitus si sibi permitteretur, paucis diebus Jugurtham in catenis habiturum : ab imperatore consulto trahi, quod homo inanis, et regiæ superbæ, imperio nimis gauderet. Quæ omnia illis eo firmiora videbantur, quod diuturnitate belli res familiares corruperant; et animo cupienti nihil satis festinatur.

Erat præterea in exercitu nostro Numida quidam, nomine Gauda, Manastabalis filius, Masinissæ nepos, quem Micipsa testamento secundum heredem scripserat, morbis confectus, et ob eam causam mente paullum imminuta. Cui Metellus petenti, more regum uti sellam juxta poneret, item postea, custodiæ causa turmam equitum romanorum, utrumque negaverat : honorem, quod eorum modo foret, quos populus romanus reges appellavisset, præsidium, quod contumeliosum in eos foret, si equites romani satellites Numidæ traderentur. Hunc Marius anxium aggredditur, atque hortatur, uti contumeliarum impera-

(a) *Pourvu qu'elles lui concilient la faveur populaire.* (Durozoir et Burnouf.)



il ne recule devant aucune action, devant aucune parole, pourvu qu'elle serve ses desseins (a). Les soldats soumis à son autorité dans les quartiers d'hiver, il les commande avec moins de sévérité qu'auparavant : à propos de la guerre, il tient aux marchands, dont le nombre était grand à Utique, des discours à la fois pleins d'inculpations et de jactance : qu'on lui remette la moitié des troupes, et en peu de jours Jugurtha sera son prisonnier ; la guerre est prolongée à dessein par Métellus, parce que, homme vain et d'un orgueil royal, il se complait trop dans le commandement. Toutes ces diatribes paraissent d'autant plus fondées à ceux qui l'écoutaient, que leurs affaires privées avaient souffert (91) de la durée de la guerre, et que rien ne va assez vite pour un esprit qui désire.

De plus, il y avait dans notre armée un Numide nommé Gauda, fils de Manastabal et petit-fils de Masinissa. Par son testament, Micipsa l'avait institué son héritier par substitution. C'était un homme épuisé par les maladies ; et, pour cette raison, son intelligence se trouvait un peu altérée. Ce Gauda avait demandé à placer, suivant l'usage des rois, son siège auprès de celui du consul, puis, à avoir pour sa garde un peloton de cavaliers romains (92). Métellus avait refusé ces deux demandes ; la place d'honneur, parce qu'elle appartenait seulement à ceux que le peuple romain avait déclarés rois ; la garde, parce que ce serait chose honteuse pour des cavaliers romains d'être donnés comme satellites à un Numide. Marius aborde le prince alors qu'il est en proie au dépit, et l'engage



toris cum suo auxilio pœnas petat. Hominem ob morbos animo parum valido secunda oratione extollit : illum regem, ingentem virum, Masinissæ nepotem esse ; si Jugurtha captus, aut occisus, imperium Numidiæ sine mora habiturum ; id adeo mature posse evenire, si ipse consul ad id bellum missus foret. Itaque et illum, et equites romanos, milites et negotiatores, alios ipse, plerosque spes pacis impellit, uti Romam ad suos necessarios aspere in Metellum de bello scribant, Marium imperatorem poscant. Sic illi a multis mortalibus honestissima suffragatione consulatus petebatur : simul ea tempestate plebes, nobilitate fusa per legem Mamiliam (c), novos extollebat. Ita Mario cuncta procedere.

Interim Jugurtha, postquam, ommissa deditio, bellum incipit, cum magna cura parare omnia, festinare, cogere exercitum : civitates, quæ ab se defece- rant, formidine, aut ostentando præmia, adfectare : communire suos locos : arma, tela, alia, quæ spe pacis amiserat, reficere, aut commercari : servitia Romanorum allicere, et eos ipsos, qui in præsiidiis

(a) *Un homme de mérite.* (Durozoir.)

(b) Presque tous les traducteurs ont dit : *les chevaliers romains, les*



à se venger avec son aide des affronts de Métellus. Cet homme dont les maladies avaient affaibli le cerveau, il l'exalte par de flatteuses paroles; il est roi, il est un personnage considérable (a), il est le petit-fils de Masinissa. Si Jugurtha était pris ou tué, il aurait immédiatement le royaume de Numidie; et cela pourrait arriver sans retard, si lui, Marius, nommé consul, était désigné pour cette guerre. Ainsi donc, le prince numide, les chevaliers romains, tant militaires que marchands (b), entraînés, les uns par Marius lui-même, la plupart par l'espoir de la paix, écrivent à leurs amis de Rome, au sujet de la guerre, des lettres pleines de reproches contre Métellus; de plus, ils demandent Marius pour général. Voilà comment, par un concours de suffrages des plus glorieux, beaucoup de personnes sollicitaient le consulat pour ce dernier. Ajoutez à cela qu'à cette époque, la noblesse étant comme mise en déroute par la loi *Mamilia*, le parti plébéien portait au pouvoir des hommes nouveaux; ainsi tout favorisait Marius.

Cependant, aussitôt ses projets de soumission abandonnés, Jugurtha avait commencé la guerre. Il prépare toutes choses avec grand soin, s'empresse, rassemble une armée; les villes qui avaient déserté sa cause, il cherche à les reprendre, soit par la terreur, soit en étalant des récompenses à leurs yeux; il fortifie ses places, fabrique ou achète des armes, des traits, enfin tout ce dont il s'était dessaisi espérant la paix.

soldats et les négociants; nous avons adopté le sens de Burnouf et de Durozoir.

(c) Certains textes portent *maniliam*. C'est évidemment une erreur.



erant, pecunia tentare : prorsus nihil intactum, neque quietum pati : cuncta agitare. Igitur Vaccenses, quo Metellus initio, Jugurtha pacificante, præsidium imposuerat, fatigati regis suppliciis, neque antea voluntate alienati, principes civitatis inter se conjurant (nam volgus, uti plerumque solet, et maxume Numidarum, ingenio mobili, seditiosum atque discordiosum erat, cupidum novarum rerum, quieti et otio adversum) : dein compositis inter se rebus, diem tertium constituunt; quod is festus celebratusque per omnem Africam ludum et lasciviam magis, quam formidinem ostentabat. Sed ubi tempus fuit, centuriones tribunosque militares, et ipsum præfectum oppidi T. Turpilium Silanum, alius alium domos suas invitant : eos omnes, præter Turpilium, inter epulas obtruncant : postea milites palantes, inermos, quippe in tali die ac sine imperio, aggrediuntur. Idem plebes facit, pars edocti ab nobilitate, alii studio talium rerum incitati, quis acta consiliumque ignorantibus tumultus ipse et res novæ satis placebant.



Il cherche à séduire les esclaves romains, essaye même le pouvoir de l'argent sur les soldats qui étaient dans les garnisons; rien enfin n'échappe à ses tentatives, à ses intrigues; il remue tout. Vacca, cette ville à laquelle Métellus avait imposé une garnison, lors des premières ouvertures de Jugurtha touchant la paix, fut en butte aux sollicitations incessantes du roi; et comme déjà auparavant elle ne lui était pas hostile, une conjuration y fut ourdie par les principaux habitants: quant à la populace, elle était ce qu'elle est presque toujours, surtout chez les Numides, versatile, séditeuse, amie des discordes, avide de choses nouvelles, opposée au repos et à la paix. Leurs projets arrêtés entre eux, les conjurés conviennent de les mettre à exécution trois jours après, parce que c'était l'époque d'une fête solennisée dans toute l'Afrique, et qu'alors on voyait partout des jeux et des plaisirs plutôt que des motifs de crainte. Le moment arrivé, les centurions, les tribuns militaires et le commandant même de la ville, T. Turpilius Silanus, sont invités par les habitants, chacun dans une maison différente. A l'exception de celui-ci, ils les massacrent tous pendant le repas; ensuite ils attaquent les soldats, qui, chose naturelle au milieu d'une telle fête, et en l'absence de leurs chefs, s'étaient dispersés çà et là sans armes. Les gens du peuple agissent de même, les uns initiés au complot par la noblesse, les autres cédant à leur goût pour une action de cette nature; ils ignorent ce que l'on fait et ce que l'on veut; mais le désordre et le changement ont pour eux un attrait suffisant.



Romani milites, improviso metu, incerti ignarique quid potissimum facerent, trepidare ad arcem oppidi, ubi signa et scuta erant : præsidium hostium, portæ ante clausæ fugam prohibebant : ad hoc mulieres puerique pro tectis ædificiorum saxa et alia, quæ locus præbebat, certatim mittere. Ita neque caveri anceps malum, neque a fortissimis infirmissimo generi resisti posse : juxta boni malique, strenui et imbelles inulti obtruncati. In ea tanta asperitate, sævissimis Numidis et oppido undique clauso, Turpilius unus ex omnibus Italicis profugit intactus : id misericordiane hospitis, an pactione, an casu ita evenerit, parum comperimus; nisi, quia illi in tanto malo turpis vita fama integra potior, improbus instabilisque videtur.

Metellus, postquam de rebus Vaccæ actis comperit, paullisper mœstus e conspectu abit; deinde, ubi ira et ægritudo permixta, cum maxuma cura ultum ire injurias festinat. Legionem, cum qua hiemabat, et, quam plurimos potest, numidas equites pariter cum occasu solis expeditos educit : et postera die circiter horam tertiam pervenit in quamdam planitiem, locis paullo superioribus circumventam. Ibi milites fessos itineris magnitudine, et jam abnuentes

(a) *Strenuus, actif, habile au combat; imbellis signifie le contraire.*



Frappés d'une crainte subite, incertains et ne sachant que faire de préférence, les soldats romains courent en tumulte à la citadelle de la ville, où sont leurs enseignes et leurs boucliers. Une garde ennemie et les portes déjà fermées arrêtent leur fuite. En même temps, du haut des toits des maisons, les femmes et les enfants jettent à l'envi des pierres et d'autres projectiles que le lieu leur présente. De là un double danger dont ils ne peuvent se défendre, et le plus timide triomphe du plus vaillant. Braves et lâches, forts et faibles (*a*), sont également massacrés sans vengeance. Dans ce péril suprême, au travers des Numides acharnés et de la ville fermée de toutes parts, le commandant Turpilius, seul entre tous les Italiens, s'enfuit sain et sauf; fut-ce grâce à la miséricorde de son hôte, à une convention ou bien au hasard, nous n'avons pu guère l'apprendre. Seulement, comme dans un si grand désastre il préféra une vie honteuse à une renommée sans tache, on le regarde comme un homme lâche et sans honneur.

Lorsqu'il apprend ce qui s'est passé à Vacca, Métellus attristé se soustrait quelque temps aux regards (93); ensuite, l'indignation venant se mêler au chagrin, il se hâte aussi activement que possible d'aller venger cette perfidie. Au coucher du soleil, il emmène sans aucun bagage la légion avec laquelle il prenait ses quartiers d'hiver, et le plus qu'il peut de cavaliers numides; le lendemain, vers la troisième heure, il arrive dans une région plate, qu'entouraient des terrains un peu plus élevés. Là ses soldats, harassés par la longueur du chemin, refusaient déjà



omnia, docet oppidum Vaccam non amplius mille passuum abesse : decere illos reliquum laborem æquo animo pati, dum pro civibus suis, viris fortissimis atque miserrimis, pœnas caperent : præterea prædam benigne ostentat. Ita animis eorum arrectis, equites in primo late (a), pedites quam arctissime ire, signa occultare jubet.

Vaccenses ubi animum advortere ad se vorsum exercitum pergere, primo, uti erat res, Metellum rati, portas clausere : deinde, ubi neque agros vastari, et eos, qui primi aderant, numidas equites vident; rursum Jugurtham arbitrati, cum magno gaudio obvii procedunt. Equites peditesque, repente signo dato, alii volgum effusum oppido cædere; alii ad portas festinare; pars tures capere : ira atque prædæ spes amplius quam lassitudo posse. Ita Vaccenses biduum modo ex perfidia lætati : civitas magna et opulens pœnæ cuncta aut prædæ fuit. Turpilius, quem præfectum oppidi unum ex omnibus profugisse supra ostendimus, jussus a Metello caussam dicere, postquam sese parum expurgat, condemnatus verbe-

(a) Certains textes portent *latere* au lieu de *late*.



tout surcroît de fatigue , quand il leur annonce que la ville de Vacca n'est plus qu'à mille pas ; il est bien qu'ils endurent patiemment un reste de peine pour venger leurs concitoyens , ces hommes si braves et si infortunés. En outre, il leur fait amicalement envisager le butin. Les esprits des soldats ainsi animés, Métellus ordonne que les cavaliers numides marchent à l'avant-garde en s'étendant ; que les fantassins s'avancent en se resserrant le plus possible , et que l'on cache les enseignes.

Dès que les habitants de Vacca s'aperçurent qu'une armée s'avançait contre eux, persuadés d'abord, et à juste raison, que Métellus arrivait, ils fermèrent les portes. Ensuite, quand ils virent qu'on ne ravageait pas les champs, et que ceux qui marchaient les premiers étaient des cavaliers numides, changeant de pensée, ils s'imaginèrent que c'était Jugurtha, et allèrent à sa rencontre avec une vive allégresse. Tout à coup, à un signal donné, cavaliers et fantassins s'élancent ; les uns massacrent la foule sortie en masse de la ville, les autres se précipitent vers les portes. Une partie s'empare des tours ; la colère et l'espérance du butin sont plus puissantes que la fatigue. Ainsi les habitants de Vacca se réjouirent pendant deux jours seulement de leur perfidie ; cette grande et opulente cité est livrée tout entière à la vengeance ou au pillage. Turpilius, ce commandant de la ville que nous avons montré plus haut s'échappant seul entre tous, reçoit de Métellus l'ordre de plaider sa cause ; il se disculpe mal, et, condamné et battu de verges,



ratusque capite pœnas solvit : nam is civis ex Latio erat.

Per idem tempus Bomilcar, cujus impulsu Jugurtha deditionem, quam metu deseruit, inceperat, suspectus regi, et ipse eum suspiciens, novas res cupere, ad perniciem ejus dolum quærere, diu noctuque fatigare animum. Denique omnia tentando, socium sibi adjungit Nabdalsam, hominem nobilem, magnis opibus, carum acceptumque popularibus suis : qui plerumque seorsum ab rege exercitum ductare, et omnes res exsequi solitus erat, quæ Jugurthæ fesso aut majoribus adstricto superaverant; ex quo illi gloria opesque inventæ. Igitur utriusque consilio dies insidiis statuitur : cetera, uti res posceret, ex tempore parari placuit. Nabdalsa ad exercitum profectus, quem inter hiberna Romanorum jussus habebat, ne ager, inultis hostibus, vastaretur. Is postquam, magnitudine facinoris perculsus, ad tempus non venit, metusque rem impediēbat, Bomilcar simul cupidus incepta patrandi, et timore socii anxius, ne, omisso vetere consilio, novum quæreret, literas ad eum per homines fideles mittit, in quis mollitiem secordiamque

(a) Les anciens employaient *inter* pour *ad*. (Serv.)



il a la tête tranchée. Il n'était en effet que citoyen latin (94).

Pendant ce temps, Bomilcar, dont les conseils ont poussé Jugurtha à commencer la soumission qu'il abandonna par crainte, Bomilcar, dont le roi se méfie et qui lui-même se méfie du roi, veut sortir de cette position, cherche des ruses pour le perdre; nuit et jour il tourmente son esprit. Enfin, à force de tout tenter, il parvient à s'adjoindre pour complice Nabdalsa, homme noble, possesseur de grandes richesses, cher et agréable à ses compatriotes. La plupart du temps, ce dernier commandait un corps de troupes séparé de celui du roi, et avait coutume de se charger de toutes les choses auxquelles Jugurtha, fatigué ou occupé d'affaires plus graves, ne pouvait suffire. Cet office lui avait procuré de l'importance et des richesses. S'étant donc entendus, ces deux hommes fixent un jour pour dresser des embûches au prince; relativement au reste, ils convinrent d'agir selon les circonstances, comme le voudrait leur entreprise. Nabdalsa partit pour l'armée que, selon l'ordre du roi, il avait cantonnée non loin (*a*) des quartiers d'hiver des Romains, afin que ces derniers ne ravageassent pas impunément la campagne; mais, effrayé par la grandeur du crime, il ne vint pas au jour marqué, et ses craintes empêchaient l'exécution du complot. Bomilcar, désireux de consommer l'attentat, et en même temps alarmé des terreurs de son complice, car il appréhende que celui-ci ne renonce à son premier dessein pour en former un nouveau, lui envoie une lettre par des gens sûrs; il lui reproche sa mollesse et sa lâcheté; il prend à témoin les dieux



virī accusare, testari deos, per quos juravisset; præmia Metelli in pestem ne converteret; Jugurthæ exitium adesse; ceterum suane an virtute Metelli periret, id modo agitari : proinde reputaret cum animo suo, præmia an cruciatum mallet.

Sed quum hæ literæ adlatæ, forte Nabdalsa, exercito corpore fessus, in lecto quiescebat : ubi, cognitis Bomilcaris verbis, primo cura, deinde, uti ægrum animum solet, somnus cepit. Erat ei Numida quidam negotiorum curator, fidus acceptusque, et omnium consiliorum, nisi novissumi, particeps. Qui postquam adlatas literas audivit, ex consuetudine ratus opera aut ingenio suo opus esse, in tabernaculum introit; dormiente illo epistolam, super caput in pulvino temere positam, sumit ac perlegit; dein propere, cognitis insidiis, ad regem pergit. Nabdalsa, post paullo experrectus, ubi neque epistolam reperit, et rem omnem, uti acta (*d*), cognovit, primo indicem per-

(a) Il lui dit de ne pas tourner la reconnaissance de Métellus en indignation. (M. Dureau de la Malle.)

(b) Beaucoup de traducteurs mettent : possédant la confiance et l'affection de son maître ; mais *fidus* ne nous semble jamais avoir d'autre sens que celui de *fidèle*. Cet homme, sans doute jusqu'au moment de cette épreuve, avait été réellement fidèle, et voilà pourquoi Salluste emploie le mot *fidus*.



par lesquels il a juré, le supplie de ne pas échanger contre une perte certaine les récompenses de Métellus (*a*). Jugurtha touche à sa ruine; du reste, périra-t-il sous leurs efforts ou par ceux de Métellus, cela seulement est en question: qu'il pèse donc en lui-même ce qu'il préfère, des récompenses ou des tortures.

Lorsqu'on apporta cette lettre, le hasard voulut que Nabdalsa, fatigué des exercices auxquels il s'était livré, se reposât sur son lit. Après avoir pris connaissance de la missive de Bomilcar, le souci d'abord s'empara de lui, ensuite le sommeil, comme il arrive aux esprits travaillés par l'inquiétude. Il avait pour agent de ses affaires un Numide, homme fidèle (*b*) et cher à son maître, et associé à tous ses desseins, excepté au dernier. Cet homme, ayant entendu parler d'une lettre remise à Nabdalsa, se persuade que, selon l'usage (*c*), son ministère ou ses talents seront nécessaires; il entre dans la tente, et pendant que son maître dort, il prend et lit d'un bout à l'autre la lettre que celui-ci avait mise imprudemment sur son oreiller, au-dessus de sa tête. Une fois initié au complot, il se rend à la hâte auprès du roi. Nabdalsa, s'étant éveillé peu de temps après, ne retrouvant pas la lettre et apprenant comment tout s'était passé, s'efforça d'abord de rejoindre le dénonciateur; puis, la poursuite restant

(c) *Ex consuetudine*; on peut traduire aussi: *se persuade, selon l'usage, que...*

(d) Certains textes ajoutent *ex servis*; d'autres, *perfugis*.



sequi conatus : postquam id frustra fuit, Jugurtham placandi gratia accedit ; quæ ipse paravisset facere, perfidia clientis sui præventa : lacrumans obtestatur, per amicitiam, perque sua antea fideliter acta, ne super tali scelere suspectum sese haberet.

Ad ea rex, aliter atque animo gerebat, placide respondit. Bomilcare aliisque multis, quos socios insidiarum cognoverat, interfectis, iram oppresserat ; ne qua ex eo negotio seditio oriretur. Neque post id locorum Jugurthæ dies aut nox ulla quieta fuere : neque loco, neque mortali cuiquam, aut tempori satis credere : cives, hostes juxta metuere : circumspectare omnia, et omni strepitu pavescere : alio atque alio loco, sæpe contra decus regium, noctu requiescere : interdum somno excitus, arreptis armis tumultum facere : ita formidine, quasi vecordia, exagitari.

Igitur Metellus, ubi de casu Bomilcaris et indicio patefacto ex perfugis cognovit, rursus, tamquam ad integrum bellum, cuncta parat festinatque. Marium,

(a) *Serviteur*. (Durozoir et Damas-Hinard.) Nous croyons qu'on peut traduire littéralement. La condition de *client* existait chez beaucoup de peuples, dans l'antiquité comme au moyen âge. Bien que libre, le *client* était astreint à certains services qui, du reste, le mettaient à même de devenir aisément homme de confiance. D'après le récit de Salluste, tout cela convient bien au personnage dont il est ici mention.



sans résultat, il va trouver Jugurtha pour l'apaiser. Il a, dit-il, été prévenu dans ce qu'il voulait faire par la perfidie de son client (*a*); et, en versant des larmes, il le supplie au nom de leur amitié, au nom des fidèles services qu'il lui a autrefois rendus, de ne pas le soupçonner d'un crime si odieux.

Le roi lui répondit avec bonté, et en des termes contraires à ce qu'il ressentait au fond de l'âme. Puis Bomilcar et beaucoup d'autres qu'il avait reconnus complices de la conjuration ayant été mis à mort, il refoula sa colère, crainte que tout cela ne donnât lieu à une sédition. Mais à partir de cette heure, point de nuit, point de jour paisible pour lui. Aucun lieu, aucun homme, aucun moment ne lui paraît assez sûr; il craint également compatriotes et ennemis; il épie tout ce qui l'environne et s'épouvante à chaque bruit; souvent, contre le décorum royal, il passe la nuit tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre; quelquefois, réveillé en sursaut, il saisit ses armes et répand le trouble autour de lui (*b*). Ainsi l'effroi bouleverse son âme comme le ferait la démence (*c*).

Instruit par des transfuges du sort funeste de Bomilcar et de la découverte du complot, Métellus, de nouveau, se met à préparer, à hâter tout, comme pour une guerre nouvelle. Il renvoie dans ses foyers

(*b*) On peut comprendre aussi, comme certains traducteurs, *il jette des cris*, ou bien *il fait entendre un grand bruit*.

(*c*) *Tant les frayeurs qui l'obsédaient l'avaient comme jeté dans un état de démence.* (M. Dureau de la Malle.) *Les terreurs dont il était obsédé allaient jusqu'à la démence.* (Durozoir.)



fatigantem de profectione, simul et invisum, et offensum sibi, parum idoneum ratus, domum dimittit. Et Romæ plebes, literis, quæ de Metello ac Mario missæ erant, cognitis, volenti animo de ambobus acceperant. Imperatori nobilitas, quæ antea decori, invidiæ esse : at illi alteri generis humilitas favorem addiderat. Ceterum in utroque magis studia partium, quam bona aut mala sua moderata. Præterea seditiosi magistratus volgum exagitare, Metellum omnibus concionibus capitis arcessere, Marii virtutem in majus celebrare. Denique plebes sic accensa, uti opifices agrestesque omnes, quorum res fidesque in manibus sitæ erant, relictis operibus, frequentarent Marium, et sua necessaria post illius honorem ducerent. Ita, perculsa nobilitate, post multas tempestates novo homini consulatus mandatur. Et postea populus a tribuno plebis Manilio Mancino rogatus, quem vellet cum Jugurtha bellum gerere, frequens Marium jussit. Senatus paullo ante Metello Numidiam decreverat : ea res frustra fuit.

(a) *Et qu'il avait offensé.* (Durozoir.)

(b) Ici, comme dans d'autres passages de Salluste, on doit, il nous semble, traduire *litteræ* par *lettres* au pluriel.



Marius, qui le fatigue au sujet de son départ; il comptait peu sur les services de cet homme, qui lui était à la fois odieux et hostile (*a*). Cependant, le peuple de Rome ayant eu connaissance des lettres (*b*) écrites sur le compte de Métellus et de Marius, avait accueilli avec empressement ce qu'elles disaient de l'un et de l'autre. La noblesse du premier, qui auparavant rehaussait son mérite, soulève maintenant la haine; au contraire, la bassesse de son extraction est pour son adversaire un titre à la faveur. Du reste, au sujet de l'un et de l'autre, l'esprit de parti fait plus que la considération de leurs bonnes ou mauvaises qualités. En outre, des magistrats séditieux agitent la foule; dans toutes leurs harangues, ils accusent Métellus de haute trahison, exagèrent le mérite de son antagoniste. Enfin telle est l'exaltation populaire que tous les artisans et les laboureurs, dont les biens et les ressources reposent dans leurs bras, abandonnent leurs travaux pour faire cortège à Marius, et s'inquiètent plus de son élévation que de leurs propres besoins. Ainsi, la noblesse ayant succombé, le consulat, après de longues années, fut décerné à un homme nouveau. Ensuite, consulté par le tribun Manilius Mancinus (*c*) au sujet de celui qu'il voulait charger de faire la guerre contre Jugurtha, le peuple en masse désigna Marius. Peu de temps auparavant, le sénat avait assigné la Numidie à Métellus; mais cette mesure ne reçut pas d'exécution.

(*c*) Remarquez les expressions de Salluste : *et postea populus a tribuno plebis Manilio Mancino rogatus.*



Eodem tempore Jugurtha, amissis amicis (quorum plerosque ipse necaverat, ceteri formidine, pars ad Romanos, alii ad regem Bocchum profugerant), quum neque bellum geri sine administris posset, et novorum fidem, in tanta perfidia veterum, experiri periculosum duceret, varius incertusque agitabatur; neque illi res, neque consilium aut quisquam hominum satis placebat: itinera præfectosque in dies mutare; modo advorsum hostes, interdum in solitudines pergere; sæpe in fuga, ac post paullo spem in armis habere; dubitare, virtuti popularium an fidei minus crederet: ita, quocumque intenderat, res advorsæ erant. Sed inter eas moras repente sese Metellus cum exercitu ostendit. Numidæ ab Jugurtha pro tempore parati instructique: dein prælium incipitur. Qua in parte rex adfuit, ibi aliquamdiu certatum: ceteri omnes (ejus milites) (a), primo concursu pulsifugatique: Romani signorum et armorum aliquanto numero, hostium paucorum potiti; nam ferme Numidas in omnibus præliis pedes magis, quam arma tutata sunt.

Ea fuga impensius modo rebus suis diffidens, cum perfugis et parte equitatus in solitudines, dein Tha-

(a) Cortius et Gruterus regardent les mots *ejus milites* comme intercalés.



Jugurtha cependant se trouvait sans amis, car il en avait fait mourir le plus grand nombre ; et les autres, frappés de crainte, s'étaient réfugiés, ceux-ci auprès des Romains, ceux-là auprès du roi Bocchus. Ne pouvant faire la guerre sans lieutenants, et jugeant dangereux d'éprouver la foi d'hommes nouveaux, lorsque ses anciens serviteurs avaient montré tant de perfidie, il était le jouet de mille pensées diverses, de mille incertitudes. Point de chose, point de résolution, point d'homme qui pût le satisfaire ; chaque jour il changeait ses marches et ses officiers ; tantôt il s'avancait contre l'ennemi, tantôt il s'enfonçait dans les déserts. Souvent il mettait son espérance dans la fuite, et peu après dans les armes ; il ne savait à quoi se fier le moins, au courage de ses sujets ou à leur fidélité. Ainsi, de quelque côté qu'il se tournât, il ne voyait que désastres menaçants. Au milieu de ces irrésolutions, Métellus tout à coup paraît avec une armée ; Jugurtha dispose et range en bataille ses Numides, comme le moment le permet. Ensuite on en vient aux mains. Du côté où le roi se trouva, là, on combattit quelque temps. Partout ailleurs, ses troupes furent culbutées et mises en fuite au premier choc. Les Romains prirent un certain nombre d'étendards et d'armes, peu d'ennemis ; car, dans tous les combats, leurs pieds en quelque sorte protègent mieux les Numides que leurs armes.

Cette déroute ne faisant qu'inspirer à Jugurtha une défiance encore plus grande de ses affaires, avec les transfuges et une partie de la cavalerie, il gagne



lam pervenit : id oppidum magnum et opulentum, ubi plerique thesauri, filiorumque ejus multus pueritiæ cultus erat. Quæ postquam Metello comperta, quamquam inter Thalam flumenque proximum, spatium millium quinquaginta, loca arida atque vasta esse cognoverat, tamen spe patrandi belli, si ejus oppidi potitus foret, omnes asperitates supervadere, ac naturam etiam vincere aggreditur. Igitur omnia jumenta sarcinis levare jubet, nisi frumento dierum decem; ceterum utres modo, et alia aquæ idonea portare. Præterea conquirat ex agris, quam plurimum potest, domiti pecoris : eo imponit vasa cujusque modi, pleraque lignea, collecta ex tuguriis Numidarum. Ad hoc finitum imperat, qui se post regis fugam Metello dederant, quam plurimum quisque aquæ portent : diem locumque, ubi præsto forent, prædicat. Ipse ex flumine, quam proximam oppido aquam supra diximus, jumenta onerat. Eo modo instructus ad Thalam proficiscitur. Deinde ubi ad id loci ventum,

(a) Nous suivons le sens de M. Dureau de la Malle, de d'Osteville et de Beauzée. M. Damas-Hinard traduit ainsi : *Et l'attirail pompeux de l'en-*



les déserts, et ensuite Thala. C'était une ville grande et opulente, où se trouvaient la plupart de ses trésors, et ses fils en bas âge, qu'il y faisait élever avec une grande magnificence (a). Métellus fut informé de cette circonstance; et, bien qu'il sût qu'entre Thala (95) et le fleuve le plus voisin, se trouvait un espace de cinquante milles, régions arides et désertes, espérant néanmoins terminer la guerre s'il se rendait maître de la ville, il entreprit de surmonter toutes les difficultés et de vaincre la nature elle-même. En conséquence, il ordonne que l'on débarrasse toutes les bêtes de somme de leurs fardeaux, excepté d'une provision de blé pour dix jours; que du reste on porte seulement des outres et les autres vases propres à contenir de l'eau. De plus, il ramasse dans les campagnes tout ce qu'il peut d'animaux domestiques; il les charge de vaisseaux de toute espèce, la plupart en bois, recueillis dans les huttes des Numides; il commande encore aux habitants des cantons voisins, qui lui avaient fait leur soumission après la fuite du roi, de charrier chacun le plus d'eau possible; il indique un jour et un lieu où ils devront se rendre sans retard. Lui-même envoie les bêtes de somme faire leur provision au fleuve que nous avons dit être le plus rapproché de la ville (96). Avec ces équipages, il part pour Thala. Sitôt qu'il fut arrivé à l'endroit indiqué par lui aux Numides, et que son camp fut assis et fortifié, tout à coup une masse d'eau

fance de ses fils. Cultus simul et ad ornatum et ad educationem pertinet.
(Burnouf.)



quo Numidis præceperat, et castra posita munitaque sunt, tanta repente cœlo missa vis aquæ dicitur, ut ea modo exercitui satis superque foret : præterea commeatus spe amplior, quia Numidæ, sicuti plerique in nova deditione, officia intenderant. Ceterum milites religione, pluvia magis usi : eaque res multum animis eorum addidit; nam rati sese dis immortalibus curæ esse. Deinde postero die, contra opinionem Jugurthæ, ad Thalam perveniunt. Oppidani, qui se locorum asperitate munitos crediderant, magna atque insolita re percussi, nihilo segnus bellum parare : idem nostri facere.

Sed rex nihil jam infectum Metello credens, quippe qui omnia, arma, tela, locos, tempora, denique naturam ipsam, ceteris imperitantem, industria vicerat, cum liberis et magna parte pecuniæ ex oppido noctu profugit. Neque postea in ullo loco amplius una die aut una nocte moratus, simulabat sese negotii gratia properare; ceterum proditionem timebat, quam vitare posse celeritate putabat : nam talia consilia per otium et ex opportunitate capi. At Metellus ubi oppidanos prælio intentos, simul oppidum et operibus et loco

(a) *Tempora, des circonstances.* (D'Otteville.)



si grande tomba, dit-on, du ciel, qu'elle suffit seule à l'armée, et même excéda ses besoins. Ajoutez à cela que les convois dépassaient l'attente, parce que les Numides, suivant l'usage de la plupart des peuples nouvellement soumis, avaient fait plus qu'on ne leur avait commandé. Au reste, les soldats, par un sentiment religieux, firent plutôt usage de l'eau du ciel; cette circonstance accrut beaucoup leur courage, car ils s'imaginèrent être l'objet de la sollicitude des dieux immortels. Ensuite, contre l'attente de Jugurtha, ils arrivèrent le lendemain à Thala. Les habitants, qui se croyaient en sûreté, grâce à l'âpreté du pays, sont atterés par un coup aussi terrible et aussi extraordinaire. Toutefois ils ne s'en disposent pas avec moins d'ardeur au combat; les nôtres font de même.

Le roi alors est convaincu qu'il n'y a rien d'impossible pour Métellus. Point d'obstacle, en effet, que celui-ci n'eût surmonté par son habileté; armes, traits, lieux, saisons (*a*), enfin la nature elle-même qui commande à tout. Jugurtha s'échappe donc de la ville pendant la nuit, avec ses enfants et une grande partie de ses trésors; et désormais, ne s'arrêtant nulle part plus d'un jour ou d'une nuit, il feint que des affaires pressantes l'obligent à précipiter sa marche. En réalité, il craint la trahison, dont il espère pouvoir se garantir par la rapidité de ses mouvements; car des complots de cette sorte naissent dans le loisir et de l'à-propos des circonstances. Cependant, voyant les habitants résolus au combat et en même temps la ville fortifiée



munitum vidit, vallo fossaque mœnia circumvenit. Deinde locis ex copia maxume idoneis vineas agere, aggerem jacere, et super aggerem impositis turribus, opus et administros tutari (b). Contra hæc oppidani festinare, parare : prorsus ab utrisque nihil reliquum fieri. Denique Romani, multo ante labore præliisque fatigati, post dies quadraginta, quam eo ventum erat, oppido modo potiti : præda omnis a perfugis corrupta. Ii postquam murum arietibus feriri, resque suas afflictas vident, aurum atque argentum, et alia, quæ prima ducuntur, domum regiam comportant : ibi vino et epulis onerati, illaque, et domum, et semet igni corrumpunt; et quas victi ab hostibus pœnas metuerant, eas ipsi volentes pependere.

Sed pariter cum capta Thala legati ex oppido Lepti ad Metellum venerant, orantes, uti præsidium præfectumque eo mitteret : Hamilcarem quemdam, ho-

(a) Ou bien : *Dispose les mantelets.*

(b) Certains textes sont plus explicites, et portent : *Vineas agere, superque eas aggerem jacere, et super aggerem impositis turribus opus et administros.* — *A l'abri des mantelets, le soldat jetait la terre par-dessus, et*



par les travaux et le terrain, Métellus entoure les murailles d'une palissade et d'un fossé. Ensuite, dans les lieux qui se prêtent le mieux à ces opérations, il fait avancer les mantelets (a), construire une terrasse, et sur cette terrasse élever des tours pour protéger ses hommes et les ouvrages. Contre ces attaques, les habitants déploient une grande activité, préparent des moyens de défense. De part et d'autre, rien n'est oublié. Enfin, quarante jours après leur arrivée en ce lieu, les Romains, déjà fatigués auparavant par de nombreux travaux et des combats, s'emparèrent seulement du corps de la place. Tout le butin fut détruit par les fugitifs. En effet, quand ceux-ci virent leurs murailles frappées par le bélier et leurs affaires perdues, ils transportèrent au palais du roi l'or, l'argent et les autres choses que l'on regarde comme les biens suprêmes (c). Là, s'étant gorgés d'aliments et de vin, ils anéantirent dans les flammes ces richesses, le palais, et eux-mêmes. Ainsi, le châtimement qu'en se voyant vaincus ils avaient redouté de leurs ennemis, ils se l'infligèrent volontairement.

Pendant que l'on s'empare de Thala, arrive auprès de Métellus une députation adressée par les habitants de Leptis. Ils lui demandent de leur envoyer une garnison et un gouverneur. Parmi eux, en effet, un certain Hamilcar, homme noble, factieux, veut un

de l'autre côté, pour élever les cavaliers. Voilà comment, dit le président de Brosses, il faut entendre ce passage.

(c) *Et tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la ville. (Durozoir.) Notre sens est celui de M. Dureau de la Malle.*



minem nobilem, factiosum, novis rebus studere, adversum quem neque imperia magistratum, neque leges valerent : ni id festinaret, in summo periculo suam salutem, illorum socios fore. Nam Leptitani jam inde a principio belli Jugurthini ad Bestiam consulem, et postea Romam miserant, amicitiam societatemque rogatum; deinde, ubi ea impetrata, semper boni fidelesque mansere; et cuncta a Bestia, Albino Metelloque imperata navi fecerant. Itaque ab imperatore facile, quæ petebant, adepti : emissæ eo cohortes, Ligurum quatuor, et C. Annius præfectus.

Id oppidum ab Sidoniis conditum, quos accepimus, profugos ob discordias civiles, navibus in eos locos venisse : ceterum situm inter duas Syrtes, quibus nomen ex re inditum. Nam duo sunt sinus prope in extrema Africa, impares magnitudine, pari natura : quorum proxuma terræ præalta sunt; cætera, uti fors tulit, alta; alia in tempestate, vadosa. Nam ubi mare magnum esse, et sævire ventis cœpit, limum arenamque et saxa ingentia fluctus trahunt : ita facies locorum cum ventis simul mutatur. Syrtes ab tractu nominatæ.

(a) *Utiles.* (M. Damas-Hinard.)

(b) *Partout ailleurs la mer y est au gré du hasard ou de la tempête, tantôt fort haute, tantôt n'affrant que des bas-fonds.* (Durozoir.) Il est le seul qui ait adopté ce sens.



nouvel état de choses; et, contre lui, les ordres des magistrats et les lois restent sans puissance; si le général romain ne se hâte pas, leur salut, le salut des alliés de Rome va courir les plus grands dangers. Déjà les Leptiniens, dès le commencement même de la guerre contre Jugurtha, avaient envoyé auprès du consul Bestia, et ensuite à Rome, pour demander amitié et alliance. Cela obtenu, ils étaient toujours restés de braves (*a*) et fidèles alliés, et avaient exécuté avec zèle tout ce que leur avaient commandé Bestia, Albinus et Métellus. Aussi obtinrent-ils aisément de notre général ce qu'ils demandaient. On envoya dans cette ville quatre cohortes de Liguriens, et le commandant C. Annius.

Leptis eut pour fondateurs des Sidoniens, qui, suivant la tradition, s'expatriant par suite de discordes civiles, passèrent dans cette contrée sur des vaisseaux. Du reste, elle est située entre les deux Syrtes, écueils ainsi nommés à cause de leur configuration. Ce sont, en effet, deux golfes situés presque à l'extrémité de l'Afrique, de grandeur inégale, de même nature. Tout près du rivage, les eaux ont beaucoup de profondeur; partout ailleurs, selon que le hasard le veut, elles sont tantôt hautes, tantôt basses (*b*). Car, dès que la mer commence à être forte et à se courroucer par l'effet de la tourmente, les flots entraînent du limon, des sables et de grandes pierres. Ainsi l'aspect des lieux change avec les vents. On les appelle Syrtes (97) à cause de leur forme allongée (*c*).

(c) Paragraphe retranché dans la plupart des textes. M. Durvaux de la Malle traduit : *de là leur vient le nom de Syrtes, qui signifie entraînement.*



Ejus civitatis lingua modo convorsa connubio Numidarum; leges cultusque pleraque sidonica : quæ eo facilius retinebant, quod procul ab imperio regis ætatem agebant. Inter illos et frequentem Numidiam multi vastique loci erant.

Sed quoniam in has regiones per Leptitanorum negotia venimus, non indignum videtur, egregium atque mirabile facinus duorum Carthaginiensium memorare : eam rem locus admonuit. Qua tempestate Carthaginienses pleræque Africæ imperitabant, Cyrenenses quoque magni atque opulenti fuere. Ager in medio arenosus, una specie : neque flumen, neque mons erat, qui fines eorum discerneret; quæ res eos in magno diuturnoque bello inter se habuit. Postquam utrimque legiones, item classes, sæpe fusæ fugatæque, et alteri alteros aliquantum attriverant, veriti, ne mox victos victoresque defessos alius aggredetur, per inducias sponsionem faciunt, uti certo die legati domo proficiscerentur : quo in loco inter se obvii fuissent, is communis utriusque populi finis haberetur. Igitur Carthagine duo fratres missi, quibus nomen Philænis erat, maturavere iter pergere : Cyrenenses tardius iere. Id secordiane an casu acciderit, parum cognovi : ceterum solet in illis locis tempestas haud secus atque in mari retinere. Nam



La langue des Leptiniens s'est seule un peu altérée par leur mélange avec les Numides; les lois et les mœurs sont en grande partie tyriennes. Ils les conservaient d'autant plus facilement qu'ils vivaient loin du siège de la puissance royale. Entre eux et la Numidie peuplée, il y avait une longue suite de régions désertes.

Mais, puisque les affaires des Leptiniens nous ont conduits dans ces contrées, il nous semble à propos de mentionner un trait héroïque et admirable de deux Carthaginois : le lieu même le rappelle à notre mémoire. A l'époque où les Carthaginois commandaient à la majeure partie de l'Afrique, Cyrène aussi fut grande et opulente. Entre les deux peuples se trouvait une campagne sablonneuse, d'un aspect uniforme; aucun fleuve, aucune montagne qui séparât leurs frontières. Cette circonstance fit naître entre eux une guerre longue et acharnée. Après que, de part et d'autre, des légions et des flottes eurent été souvent battues et mises en fuite; après qu'ils se furent réciproquement affaiblis, craignant qu'un troisième adversaire n'attaquât bientôt les vainqueurs et les vaincus épuisés, ils décidèrent, à la faveur d'une trêve, que des députés partiraient de leur pays à un jour convenu. Là où ils se rencontreraient serait la frontière commune de chaque peuple. Ceux que Carthage envoya (c'étaient deux frères nommés Philènes) marchèrent avec une grande célérité. Les Cyrénéens allèrent moins vite. Cela arriva-t-il par mollesse ou par hasard? je ne sais trop. Du reste, en ces régions les voyageurs sont souvent arrêtés par la tempête, ab-



ubi per loca æqualia et nuda gignentium ventus coortus arenam humo excitavit, ea magna vi agitata, ora oculosque implere solet : ita prospectu impedito, morari iter. Postquam Cyrenenses aliquanto posteriores se vident, et ob rem corruptam domi pœnas metuunt; criminari Carthaginienses ante tempus domo digressos; conturbare rem; denique omnia malle quam victi abire. Sed quum Pœni aliam conditionem, tantummodo æquam, peterent, Græci optionem Carthaginiensium faciunt, ut vel illi, quos fines populo suo peterent, ibi vivi obruerentur, vel eadem conditione sese, quem in locum vellent, processuros. Philæni, conditione probata, seque vitam reipublicæ condonare : ita vivi obruti. Carthaginienses in eo loco Philænis fratribus aras consecraverunt : aliique illis domi honores instituti. Nunc ad rem redeo.

Jugurtha postquam, amissa Thala, nihil satis firmum contra Metellum putat, per magnas solitudines cum paucis profectus, pervenit ad Gætulos, genus hominum ferum incultumque, et eo tempore ignarum nominis romani. Eorum multitudinem in unum cogit : ac paulatim consuefacit ordines habere, signa sequi,

(a) Peut être faudrait-il traduire : *dans les vastes déserts.*



solument comme sur la mer. En effet, au milieu de ces espaces ras et dépouillés de végétaux, dès que le vent surgit, le sable s'élève au-dessus du sol, et, tourbillonnant avec violence, couvre le visage et les yeux; ainsi la vue est interceptée et la marche ralentie (98). Quand ils se voient devancés d'une manière assez considérable, les Cyrénéens craignent d'être punis au retour pour le tort qu'ils ont causé à leur patrie. Ils accusent donc les Carthaginois d'être partis de chez eux avant le temps; veulent rompre la convention; enfin, sont décidés à tout plutôt qu'à se retirer vaincus. Les Carthaginois consentent à un autre arrangement, pourvu qu'il favorise également les deux parties. Alors les Grecs leur proposent cette alternative, ou d'être ensevelis vivants dans le lieu qu'ils revendiquent pour frontières de leur peuple, ou de laisser les Cyrénéens s'avancer à la même condition jusqu'à l'endroit où ils voudraient. Les Philènes, ayant accueilli cet arrangement, sacrifièrent à leur république leurs personnes et leur existence; ils furent en conséquence enterrés vivants. Les Carthaginois consacrèrent en ce lieu des autels aux frères Philènes. d'autres honneurs furent institués en leur souvenir dans leur patrie. Maintenant je reviens à mon sujet.

Après avoir perdu Thala, Jugurtha, pensant que rien n'est assez fort pour résister à Métellus, s'enfonce avec un petit nombre de soldats dans de vastes déserts (a), et arrive chez les Gétules, race d'hommes farouche et sauvage, et qui, à cette époque, ignorait le nom romain. Il rassemble leur multitude en un corps d'armée, les habitue peu à peu à se mettre en



imperium observare, item alia militaria facere. Præterea regis Bocchi proximos magnis muneribus, et majoribus promissis, ad studium sui perducit : quis adjutoribus regem aggressus impellit, uti adversum Romanos bellum suscipiat. Id ea gratia facilius pronusque fuit, quod Bocchus initio hujusce belli legatos Romam miserat, fœdus et amicitiam petitum : quam rem, opportunissimam incepto bello, pauci impediverant, cæci avaritia, quis omnia honesta atque inhonesta vendere mos erat. Etiam antea Jugurthæ filia Bocchi nupserat (a). Verum ea necessitudo apud Numidas Maurosque levis ducitur; quod singuli, pro opibus quisque, quam plurimas uxores, denas alii, alii plures habent, sed reges eo amplius : ita animus multitudine distrahitur : nulla pro socia obtinet; pariter omnes viles sunt.

Igitur in locum ambobus placitum exercitus conveniunt. Ibi, fide data et accepta, Jugurtha Bocchi animum oratione accendit : Romanos injustos, profunda avaritia, communes omnium hostes esse : eam-

(a) Certains textes portent *etiam antea Jugurthæ filia Boccho nupserat* Une fille de Jugurtha avait été mariée à Bocchus. D'Ottéville préfère ce texte.



rangs, à suivre des enseignes, à exécuter les commandements, et à faire pareillement les autres manœuvres militaires. En outre, par de grands présents et des promesses plus grandes encore, il gagne à ses intérêts les personnages qui tenaient par les liens les plus étroits au roi Bocchus (99). Les ayant pour appuis, il s'attaque au roi lui-même, et le détermine à prendre les armes contre les Romains. Ses instances rencontrèrent d'autant plus de facilité et de faveur qu'au commencement de cette guerre, Bocchus avait envoyé à Rome des ambassadeurs pour réclamer alliance et amitié. Cette demande, on ne peut plus avantageuse au début des hostilités, quelques hommes l'avaient fait rejeter; gens aveuglés par l'avarice, et accoutumés à trafiquer de toute chose, honnête ou non. Ensuite, avant cette époque, une fille de Bocchus avait été mariée à Jugurtha (100); mais ce lien, du reste, est considéré comme peu sérieux chez les Numides et chez les Maures, parce que chacun d'eux, selon ses richesses, a le plus grand nombre d'épouses possible, celui-ci dix, celui-là davantage, et les rois encore plus. De cette façon, leur cœur est partagé entre un grand nombre de femmes; aucune n'obtient le rang de compagne; toutes sont également indifférentes.

Les armées se rencontrent donc en un lieu convenu par les deux rois. Là, après avoir reçu la foi de son beau-père et donné la sienne, Jugurtha enflamme par ses discours l'esprit de Bocchus. Les Romains, peuple injuste, profondément avare, sont les ennemis communs de tous. Ils ont avec Bocchus les



dem illos causam belli cum Boccho habere, quam secum et cum aliis gentibus, lubidinem imperitandi, quis omnia regna advorsa sint : tum sese, paullo ante Carthaginienses, item regem Persen, post, uti quisque opulentissimus videatur, ita Romanis hostem fore. His atque aliis talibus dictis ad Cirtam oppidum iter constituunt; quod ibi Metellus prædam, captivosque, et impedimenta locaverat : ita Jugurtha ratus, aut, capta urbe, operæ pretium fore; aut si Romanus auxilio suis venisset, prælio sese certaturos. Nam callidus id modo festinabat, Bocchi pacem imminuere, ne moras agitando aliud, quam bellum, mallet.

Imperator, postquam de regum societate cognovit, non temere neque, uti sæpe jam victo Jugurtha consueverat, omnibus locis pugnandi copiam facit. Ceterum haud procul ab Cirta, castris munitis, reges operitur; melius ratus, cognitis Mauris, quoniam is novus hostis accesserat, ex commodo pugnam facere. Interim Roma per literas certior fit, provinciam Numidiam Mario datam; nam consulem factum jam antea acceperat. Quis rebus supra bonum atque hone-

(a) M. Damas-Hinard met : *quiconque paraît puissant devient l'ennemi des Romains*; mais le futur est bien indiqué dans la phrase latine.



mêmes causes de guerre qu'avec lui et avec les autres nations, savoir : la passion d'être maîtres. Pour eux toutes les puissances sont des adversaires. Maintenant c'est lui qui leur porte ombrage ; peu auparavant c'étaient les Carthaginois et le roi Persée ; ensuite ce sera quiconque paraîtra le plus florissant (a). Après ces paroles et d'autres semblables, ils décident de marcher sur la ville de Cirta (101), parce qu'en cet endroit Métellus avait mis son butin, ses captifs et ses bagages. Jugurtha était persuadé, ou que la prise de la ville indemniserait amplement de l'expédition, ou que, si les Romains venaient au secours des leurs, on livrerait une bataille. En effet, plein d'astuce, il n'avait rien de plus pressé que de rompre la paix entre Rome et Bocchus, de crainte que celui-ci, s'il différait, ne vînt à préférer un autre parti à celui de la guerre.

Instruit de la ligue des rois, le général n'offre plus indifféremment et en tout lieu l'occasion d'une bataille, comme il avait coutume de le faire depuis les défaites répétées de Jugurtha (b). Mais, après avoir fortifié son camp, il attend les alliés non loin de Cirta, persuadé qu'il valait mieux apprendre à connaître les Maures, ces ennemis nouvellement survenus, et livrer le combat à son avantage. Cependant une lettre de Rome l'informe d'une manière certaine que la province de Numidie a été assignée à Marius ; auparavant déjà il avait appris son élévation au consulat. Frappé de ce coup plus qu'il n'était sage et digne, il ne re-

(b) Ou bien : avec Jugurtha tant de fois vaincu.



stum percussus, neque lacrimas tenere, neque moderari linguam : vir egregius in aliis artibus, nimis molliter ægritudine pati. Quam rem alii in superbiam vortebant; alii bonum ingenium contumelia accensum esse; multi, quod jam parta victoria ex manibus eriperetur : nobis satis cognitum, illum magis honore Marii, quam injuria sua excruciatum, neque tam anxie laturum fuisse, si adempta provincia alii, quam Mario, traderetur.

Igitur eo dolore impeditus, et quia stultitiæ videbatur alienam rem periculo suo curare, legatos ad Bocchum mittit, postulatum ne sine causa hostis populo romano fieret : habere eum magnam copiam societatis amicitiaque conjungendæ, quæ potior bello esset : quamquam opibus confideret, non debere incerta pro certis mutare : omne bellum sumi facile, ceterum ægerrume desinere : non in ejusdem potestate initium ejus et finem esse : incipere cuivis, etiam ignavo, licere; deponi quum victores velint. Proinde sibi regnoque consuleret, neu florentes res suas cum Jugurthæ perditis misceret. Ad ea rex satis placide



tient pas ses larmes, il ne modère pas ses discours. Cet homme, remarquable sous tous les autres rapports, se montre faible contre une telle mortification. Les uns voyaient là-dedans de l'orgueil; les autres, le fait d'un noble esprit exaspéré par l'injure. Selon beaucoup, c'était le dépit de ce qu'on lui arrachait des mains une victoire déjà remportée. Quant à nous, nous savons de bonne part qu'il était plus ulcéré de l'honneur conféré à Marius que de sa propre humiliation; et qu'il eût moins cruellement souffert, si le commandement qui lui était enlevé avait été donné à tout autre qu'à celui-ci.

Réduit à l'inaction par ce chagrin, et par la pensée que ce serait chose folle de soutenir à son propre péril ce qui était l'affaire d'autrui, Métellus envoya des députés au roi maure, pour l'exhorter à ne pas devenir sans motif l'ennemi du peuple romain; il rencontre une excellente occasion de faire alliance et amitié, parti bien préférable à la guerre; quelle que soit sa confiance dans ses ressources, il ne doit pas changer des choses certaines contre des choses incertaines. Toute guerre est facilement entreprise, mais se termine fort difficilement. L'engager et la finir ne sont pas au pouvoir de la même personne; chacun, même le lâche, peut la commencer; on la cesse quand il plaît aux vainqueurs. Qu'il songe donc à son intérêt et à celui de son royaume; qu'il ne mêle pas sa fortune florissante avec la fortune désespérée de Jugurtha. A cela, le roi représenta d'une manière assez conciliante qu'il voulait la paix, mais qu'il avait pitié du sort de Jugurtha. Si l'on accordait à ce dernier



verba facit : sese pacem cupere, sed Jugurthæ fortunarum misereri; si eadem illi copia fieret, omnia conventura. Rursus imperator contra postulata Bocchi nuncios mittit. Ille probare partim, alia abnuere. Eo modo sæpe ab utroque missis remissisque nunciis tempus procedere, et, ex Metelli voluntate, bellum intactum trahi.

At Marius, ut supra diximus, cupientissima plebe consul factus, postquam ei provinciam Numidiam populus jussit, antea jam infestus nobilitati, tum vero multus atque ferox instare : singulos modo, modo universos lædere : dictitare, sese consulatum ex victis illis spolia cepisse; alia præterea magnifica pro se, et illis dolentia. Interim, quæ bello opus erant, prima habere : postulare legionibus supplementum, auxilia a populis et regibus sociisque arcessere : præterea ex Latio fortissimum quemque, plerosque militiæ, paucos fama cogitos, accire, et ambiendo cogere homines emeritis stipendiis secum proficisci. Neque illi

(a) Dans le latin il y a *plebe*, d'une part, et *populus*, de l'autre; c'est, nous le croyons, avec intention. Cependant la plupart des traducteurs n'ont pas tenu compte de ces deux mots et ont traduit par un seul, *peuple*.



les mêmes avantages qu'à lui Bocchus, toutes choses s'arrangeraient. En réponse à ces demandes du roi maure, le général lui adresse de nouvelles propositions. Celui-ci en accepte une partie, refuse le reste. De cette façon, tandis qu'on envoie et qu'on renvoie de part et d'autre de nombreux courriers, le temps s'avance; et, selon le désir de Métellus, la guerre reste au même point.

Cependant, créé consul, comme nous l'avons dit plus haut, par les suffrages enthousiastes du parti plébéien, Marius n'a pas plutôt reçu du peuple (a) la province de la Numidie, qu'il poursuit sans relâche et avec animosité les nobles, dont déjà auparavant il était l'ennemi. Tantôt il les attaque individuellement, tantôt tous ensemble. Il répète qu'à ces vaincus il vient d'enlever le consulat comme une dépouille; et tient encore d'autres discours pleins d'éloges pour lui-même, d'injures amères pour eux. En même temps, il s'occupe avant tout de pourvoir aux besoins de la guerre; il réclame des suppléments pour les légions (102), et demande des auxiliaires aux peuples amis (b), aux rois et aux alliés. De plus, il appelle du Latium les hommes les plus braves; il en connaissait le plus grand nombre pour les avoir vus à l'armée, et quelques-uns de réputation (c). Enfin, par mille manœuvres, il forçait en quelque sorte à partir avec lui les soldats qui avaient fait leur temps de service. Bien

(b) Il nous a semblé fort difficile, même après avoir consulté tous les traducteurs, de déterminer le sens de *populis* par rapport à *sociis*.

(c) Burnouf entend ce passage autrement : *eos præsertim arcessebat quos militiæ, ipse cognoverat; de paucis tantum famæ credebat.*



senatus, quamquam advorsus erat, de ullo negotio abnuere audebat : ceterum supplementum, etiam lætus, decreverat, quia, neque plebi militia volenti putabatur, et Marius aut belli usum, aut studia volgi amissurus. Sed ea res frustra sperata : tanta lubido cum Mario eundi plerosque invaserat. Sese quisque præda locupletem, victorem domum rediturum, alia hujusmodi, animis trahebant : et eos non paullum oratione sua Marius arrexerat. Nam postquam, omnibus, quæ postulaverat, decretis, milites scribere volt; hortandi caussa, simul et nobilitatem, uti consueverat, exagitandi, concionem populi advocavit, deinde hoc modo disseruit :

« Scio ego, Quirites, plerosque non iisdem artibus imperium a vobis petere, et, postquam adepti sunt, gerere : primo industrios, supplices, modicos esse; dehinc per ignaviam et superbiam ætatem agere. Sed mihi contra ea videtur : nam quo universa respublica pluris est, quam consulatus aut prætura, eo majore cura illam administrari, quam hæc peti, debere. Neque me fallit, quantum, cum maximo beneficio vestro, negotii sustineam. Bellum parare simul et ærario parcere, cogere ad militiam, quos nolis offendere, domi forisque omnia curare, et ea agere inter

(a) Nous croyons, dans ce passage, devoir donner à *plebs* un autre sens que celui de *peuple* et même de *plébéiens*. L'histoire nous donnera raison, à ce qu'il nous semble.



que son adversaire, le sénat n'osait lui résister sur aucun point; et, quant au supplément des légions, il l'avait décrété même avec joie, pensant que le bas peuple (*a*) ne voulait pas du service militaire, et que Marius devrait renoncer, soit à des renforts utiles pour lui, soit à l'amour de la foule; mais cette espérance fut déçue, tant un vif désir d'accompagner Marius avait envahi la plupart des hommes de cette classe. En imagination, chacun déjà se voyait enrichi par le butin, revenant chez lui en vainqueur, et rêvait d'autres choses semblables (103). Marius, par un discours, n'avait pas peu contribué à cet enthousiasme. En effet, tous les décrets demandés par lui une fois obtenus, voulant enrôler des soldats, il avait convoqué l'assemblée du peuple, tant pour l'encourager que pour se livrer à ses diatribes ordinaires contre la noblesse; puis il avait parlé en ces termes :

« Je sais, ô Romains, qu'entre la manière dont la plupart de vos concitoyens vous demandent l'autorité, et celle dont ils l'exercent une fois obtenue, la différence est grande. D'abord ils sont actifs, suppliants, modestes; ensuite ils vivent dans la mollesse et dans l'orgueil. Quant à moi, j'ai de tout autres sentiments; car, autant l'ensemble de la république l'emporte sur le consulat et la préture, autant on doit mettre plus de soin à l'administrer qu'à briguer ces fonctions. Et je n'ignore pas quelle grande tâche m'impose votre insigne bienfait. Tout organiser pour la guerre, et en même temps ménager le trésor; contraindre au service des citoyens dont on ne voudrait pas s'aliéner l'affection, pourvoir à tout, au dedans comme au



invidos, occursantes, factiosos, opinione, Quirites, asperius est. Ad hoc, alii si deliquere, vetus nobilitas, majorum facta fortia, cognatorum et affinium opes, multæ clientelæ, omnia hæc præsidio adsunt : mihi spes omnes in memet sitæ, quas necesse est et virtute, et innocentia tutari : nam alia infirma sunt. Et illud intellego, Quirites, omnium ora in me conversa esse : æquos bonosque favere (quippe benefacta mea reipublicæ procedunt), nobilitatem locum invadendi quærere : quo mihi acrius adnitendum est, ut neque vos capiamini, et illi frustra sint. Ita ad hoc ætatis a pueritia fui, ut omnes labores, pericula consueta habeam. Quæ ante vestra beneficia gratuito faciebam, ea uti, accepta mercede, deseram, non est consilium, Quirites. Illis difficile est in potestatibus temperare, qui per ambitionem sese probos simulavere : mihi, qui omnem ætatem in optimis artibus egi, bene facere jam ex consuetudine in naturam vertit. Bellum me gerere cum Jugurtha jussistis, quam rem nobilitas

(a) *Car, auprès de ceux-là, tous les autres appuis sont bien faibles.* (Durozoir, MM. Dureau de la Malle et Damas-Hinard.) *Car les autres appuis me manquent.* (D'Otteville.) Beauzée comprend de même, Burnouf aussi.



dehors, et faire tout cela au milieu d'hommes jaloux, animés d'un esprit d'opposition, factieux, c'est une tâche plus rude qu'on ne le pense (104). Ajoutez que, lorsque les autres ont failli (105), une ancienne noblesse, les exploits de leurs aïeux, la puissance de leurs parents et de leurs proches, enfin de nombreux clients, sont autant de protections. Quant à moi, toutes mes espérances reposent en moi-même; et il faut les soutenir et par ma valeur et par mon intégrité; le reste, en effet, est de faible ressource (a). Je comprends, ô Romains, que les regards de tous sont tournés vers moi, que les hommes justes, les hommes de bien me favorisent (car mes services tournent à l'avantage de la république), que les nobles cherchent l'occasion de l'attaque. Pour ces raisons, il me faut lutter avec d'autant plus de vigueur, afin que vous ne soyez pas trompés dans votre attente, et qu'eux, ils échouent (b). Depuis mon enfance jusqu'à présent, je me suis comporté de façon à prendre l'habitude de tous les travaux, de tous les périls. Ce que je faisais gratuitement avant d'avoir reçu vos bienfaits, mon intention, ô Romains, n'est pas de m'en dispenser, la récompense une fois obtenue. Se modérer dans le pouvoir est difficile pour ceux qui, par ambition, ont feint la probité; pour moi, qui ai passé toute ma vie dans la pratique des meilleures choses, bien agir est déjà une coutume changée en nature. Vous avez voulu que je fusse chargé de la guerre contre Jugur-

(b) *Pour que vous ne soyez pas opprimés.* (M. Damas-Hiward.) Nous avons adopté le sens de M. Dureau de la Malle.



ægerrume tulit. Quæso, reputate cum animis vestris, num id mutare melius sit, si quem ex illo globo nobilitatis, ad hoc, aut aliud tale negotium mittatis hominem veteris prosapiæ ac multarum imaginum, et nullius stipendii : scilicet ut in tanta re, ignarus omnium, trepidet, festinet, sumat aliquem ex populo monitorem officii. Ita plerumque evenit, ut quem vos imperare jussistis, is sibi imperatorem alium quærat. Atque ego scio, Quirites, qui, postquam consules facti sunt, acta majorum et Græcorum militaria præcepta legere cœperint, homines præposteri : nam gerere, quam fieri, tempore posterius, re atque usu prius est. Comparete nunc, Quirites, cum illorum superbia me hominem novum. Quæ illi audire et legere solent, eorum partem vidi, alia egomet gessi quæ illis literis, ego militando didici : nunc vos existumate, facta, an dicta pluris sint. Contemnunt novitatem meam, ego illorum ignaviam : mihi fortuna,

(a) Durozoir traduit : *Bien que, dans l'ordre des temps, l'exercice d'une magistrature ne puisse précéder l'élection, il n'en est pas moins la première chose pour l'importance et les résultats*; et M. Dureau de la Malle : *car, bien que l'on ne puisse exercer qu'après avoir été mis en exercice, il faut pourtant l'avoir appris et le savoir auparavant... Si l'exercice est la der-*



thia, ce dont la noblesse s'est profondément offensée. Je vous le demande, pesez en vous-mêmes s'il ne serait pas mieux de revenir là-dessus, en envoyant, pour cette guerre ou pour une autre expédition du même genre, un personnage pris dans ce troupeau de nobles, un homme de vieille famille, comptant bien des images d'ancêtres, mais aucun service militaire, afin sans doute que, dans une affaire aussi importante, dépourvu de toute connaissance, il se trouble, agisse à l'étourdie, et prenne pour lui enseigner ses fonctions quelque homme sorti du peuple. Ainsi, la plupart du temps, il arrive que celui auquel vous avez voulu donner le commandement cherche à son tour quelqu'un pour le commander (106). Et j'en sais, Romains, qui, après avoir été faits consuls, ont commencé à lire l'histoire de nos aïeux et les théories militaires des Grecs, gens qui font tout à contre-temps; car l'exercice d'une fonction ne doit pas en précéder l'étude, et cependant, en réalité et de fait (*a*), il la devance (107). Maintenant, ô Romains, avec ces personnages si orgueilleux, veuillez me comparer moi, homme nouveau. De tout ce qu'ils se bornent ordinairement à entendre raconter ou à lire, j'ai vu une partie; le reste, je l'ai accompli moi-même. Ce qu'ils ont appris dans les auteurs, moi je l'ai appris en faisant la guerre. Or pesez ce qui a le plus de valeur, des faits ou des mots. Ils méprisent la nouveauté de

nière dans l'ordre des temps, c'est la première par l'importance et les résultats. (M. Damas-Hinard.) D'Otteville comprend de même. Beauzée seul se rencontre avec nous; Burnouf paraît se rencontrer avec M. Damas-Hinard.



illis probra objectantur. Quamquam ego naturam unam et communem omnium existumo, sed fortissimum quemque generosissimum. Ac si jam ex patribus Albini aut Bestiæ quæri posset, mene, an illos ex se gigni maluerint, quid responsuros creditis, nisi, sese liberos quam optimos voluisse? Quod si jure me despiciunt, faciant (a) idem majoribus suis, quibus, uti mihi, ex virtute nobilitas cœpit. Invident honori meo : ergo invideant et labori, innocentia, periculis etiam meis ; quoniam per hæc illum cepi. Verum homines corrupti superbia ita ætatem agunt, quasi vestros honores contemnant ; ita hos petunt quasi honeste vixerint. Næ illi falsi sunt, qui divorsissimas res pariter exspectant, ignavia voluptatem et præmia virtutis. Atque etiam, quum apud vos, aut in senatu verba faciunt, pleraque oratione majores suos extollunt ; eorum fortia facta memorando clariores sese putant : quod contra est. Nam quanto vita illorum præclarior, tanto horum secordia flagitiosior. Et profecto ita se res habet : majorem gloria posteris quasi lumen est : neque bona, neque mala in occulto patitur. Hujusce rei ego inopiam patior, Quirites ; verum id, quod multo præclarior

(a) Au lieu de *faciant idem majoribus suis*, certains textes portent *facient* ; Orelli met *faciunt*.



mon nom, moi, je méprise leur lâcheté. A moi l'on objecte ma fortune, à eux on objectera leurs turpitudes. Au reste, je pense que tous les humains ont une seule et même nature, et que le plus vaillant est le plus noble; et si maintenant on pouvait demander aux aïeux d'Albinus et de Bestia qui ils préféreraient avoir pour descendants, ces hommes, ou bien Marius; quelle serait, pensez-vous, leur réponse, sinon que, pour enfants, ils voudraient avoir les plus dignes. S'ils me dédaignent à bon droit, qu'ils dédaignent également leurs aïeux, pour lesquels la noblesse est, comme pour moi, née de la vertu. Ils envient mon illustration; qu'ils envient donc mes travaux, mon intégrité, et aussi mes périls; car c'est par ces moyens que je l'ai acquise. Mais ces hommes viciés par l'orgueil se conduisent comme s'ils méprisaient vos honneurs, et les réclament tout comme s'ils avaient vécu dignement. Certes ils errent d'une étrange façon, eux qui espèrent également les choses les plus opposées, les voluptés de la mollesse et les récompenses de la vertu. Cependant, parlent-ils devant vous, ou devant le sénat, dans la plupart de leurs discours, ils exaltent leurs ancêtres; en rappelant les exploits de ceux-ci, ils se croient plus illustres. Mais il en est autrement. En effet, plus l'existence des premiers a eu d'éclat, plus la lâcheté des seconds est honteuse. Oui, c'est une incontestable vérité; la gloire des aïeux est comme un flambeau pour leurs descendants; elle ne laisse dans l'obscurité ni leurs belles ni leurs mauvaises actions (108). Cet avantage, j'en suis privé, Romains; mais, chose



est, meamet facta mihi dicere licet. Nunc videte, quam iniqui sint : quod ex aliena virtute sibi arrogant, id mihi ex mea non concedunt : scilicet, quia imagines non habeo, et quia mihi nova nobilitas est; quam certe peperisse melius est, quam acceptam corrupisse. Equidem ego non ignoro, si jam respondere velint, abunde illis facundam et compositam orationem fore. Sed in maximo vestro beneficio, quum omnibus locis me vosque maledictis lacerent, non placuit reticere; ne quis modestiam in conscientiam duceret. Nam me quidem, ex animi sententia, nulla oratio lædere potest : quippe vera necesse est bene prædicet; falsam vita moresque mei superant. Sed quoniam vestra consilia accusantur, qui mihi summum honorem, et maxumum negotium imposuistis; etiam atque etiam reputate, num id pœnitendum sit. Non possum, fidei causa, imagines, neque triumphos aut consulatus majorum meorum, ostentare; at, si res postulet, hastas, vexillum, phaleras, alia militaria dona; præterea cicatrices advorso corpore. Hæ sunt meæ imagines, hæc nobilitas, non hereditate relicta ut illa illis, sed quæ ego plurimis laboribus et periculis quæsivi. Non sunt composita verba mea; parum id facio; ipsa se virtus satis ostendit : illis ar-

(a) *Des couronnes.* (M. Dureau de la Malle.)



beaucoup plus glorieuse, il m'est permis de dire ce que j'ai fait. Or, voyez combien ils sont injustes. Ce qu'ils s'arrogent en vertu des mérites d'autrui, ils ne me l'accordent pas en vertu des miens; et cela, parce que je n'ai pas d'images, et que ma noblesse est nouvelle. Cette noblesse cependant, il vaut certainement mieux l'avoir créée que l'avoir reçue pour l'avilir. A la vérité, je ne l'ignore pas; s'ils voulaient répondre sur ce point, un discours éloquent et habilement arrangé se trouverait dans leur bouche; mais, puisque à l'occasion de votre insigne faveur ils nous déchirent en tout lieu, vous et moi, par d'odieux propos, je n'ai pas voulu rester muet, de crainte qu'on ne vît dans ma réserve le témoignage de ma conscience. Sans doute, je suis convaincu que nul discours ne peut me blesser: en effet, s'il est vrai, il fera nécessairement mon éloge; s'il est faux, ma vie et mes mœurs en triompheront. Toutefois, comme l'on vous reproche vos décisions, à vous qui m'avez assigné un honneur suprême et une importante expédition, examinez. et examinez encore, s'il y a lieu de vous en repentir. Pour appuyer ma cause, je ne peux pas étaler des images, des triomphes, ou les consulats de mes aïeux; mais, s'il en est besoin, des piques, un étendard, des colliers (a) et d'autres présents militaires (109); de plus, des blessures reçues par devant. Ce sont là mes images, c'est là cette noblesse qui ne m'a pas été léguée par succession comme celle de ces hommes, mais que j'ai acquise par de nombreux travaux, par de nombreux dangers. Mes paroles ne sont pas savamment arrangées; de cela, je m'inquiète peu; la



tificio opus est, uti turpia facta oratione tegant. Neque literas græcas didici : parum placebat eas discere ; quippe quæ ad virtutem doctoribus nihil profuerunt. At illa multo optuma reipublicæ doctus sum : hostem ferire, præsidia agitare, nihil metuere nisi turpem famam ; hiemem et æstatem juxta pati ; humi requiescere ; eodem tempore inopiam et laborem tolerare. His ego præceptis milites hortabor : neque illos arte colam, me opulenter ; neque gloriam meam laborem illorum faciam. Hoc est utile, hoc civile imperium. Namque quum tute per mollitiem agas, exercitum supplicio cogere, id est dominum, non imperatorem esse. Hæc atque talia majores vestri faciundo, seque remque publicam celebravere. Quis nobilitas freta, ipsa dissimilis moribus, nos illorum æmulos contemnit ; et omnes honores, non ex merito, sed quasi debitos, a vobis repetit. Ceterum homines superbissimi procul errant. Majores eorum omnia, quæ licebat, illis relinquere, divitias, imagines, memoriam sui præclaram.

(a) *A enlever un poste.* (M. Dureau de la Malle.) *A exercer les garnisons.* (Beauzée.)



vertu se fait voir assez d'elle-même : c'est à eux qu'il faut de l'art, pour couvrir par des mots des actions honteuses. Je n'ai pas étudié les lettres grecques ; il me plaisait peu de les savoir, car ceux qui les enseignaient n'y ont puisé aucune force pour la vertu (110); mais j'ai appris ces choses bien autrement utiles à la république ; savoir, frapper l'ennemi, garder un poste (*a*), ne rien craindre, excepté une réputation honteuse, supporter également l'hiver et l'été, reposer sur le sol, souffrir en même temps le besoin et le travail. Voilà par quelles leçons j'exhorterai les soldats ; je ne les traiterai pas, eux avec parcimonie, moi avec abondance ; je ne me ferai pas non plus une illustration au prix de leurs travaux ; et telle est la bonne manière de commander, celle qui doit être pratiquée entre citoyens (*b*). Tandis que vous vivez tranquillement dans la mollesse, rompre une armée à la discipline par les châtimens, c'est agir en tyran et non en général. En pratiquant ces maximes et d'autres semblables, vos ancêtres se sont illustrés, eux et la république. Appuyée sur ces aïeux, mais ne les rappelant en rien par les mœurs, la noblesse nous méprise, nous leurs émules, et elle réclame de vous tous les honneurs, non en vertu de ses mérites, mais comme choses dues. Au reste, grande est l'erreur de ces hommes remplis d'orgueil. Leurs aïeux leur ont laissé tout ce qu'ils pouvaient leur transmettre, richesses, images, illustre souvenir d'eux-mêmes. Ils ne leur ont

(*b*) On trouve dans Tite-Live cette expression : *sermonem minime civitem*, — un discours dans lequel on ne respecte pas les droits des citoyens.



Virtutem non relinquere; neque poterant : ea sola neque datur dono, neque accipitur. Sordidum me et incultis moribus aiunt; quia parum scite convivium exorno, neque histrionem ullum, neque plus pretii coquam, quam villicum, habeo : quæ mihi lubet confiteri. Nam ex parente meo, et ex aliis sanctis ita viris accepi, munditias mulieribus, viris laborem convenire; omnibusque bonis oportere plus gloriæ, quam divitiarum; arma, non suppellectilem, decori esse. Quin ergo, quod juvat, quod carum æstumant, id semper faciant : ament, potent : ubi adolescentiam habuere, ibi senectutem agant, in conviviis, dediti ventri et turpissimæ parti corporis : sudorem, pulverem, et alia talia relinquunt nobis, quibus illa epulis jucundiora sunt. Verum non est ita : nam ubi se omnibus flagitiis dedecoravere turpissimi viri, bonorum præmia ereptum eunt. Ita injustissime luxuria et ignavia, pessumæ artes, illis, qui coluere eas, nihil efficiunt; reipublicæ innoxie cladi sunt. Nunc quoniam illis, quantum mores mei, non illorum flagitia, posebant, respondi; pauca de republica loquar. Primum omnium de Numidia bonum habetote animum,

(a) *Alii*, on traduit souvent par *d'autres*; mais il nous semble que ce mot signifie plutôt *les autres, le reste des....*



pas transmis leur vertu ; et il ne leur était pas loisible de le faire ; c'est la seule chose qui ne puisse être livrée ni reçue en don. Ils disent que je suis avare, que j'ai des habitudes grossières, parce que je dispose un festin d'une manière peu savante, que je n'ai aucun histrion, et que je ne paye pas un cuisinier plus cher qu'un valet de ferme : je me plais à le reconnaître. Mon père et les autres grands citoyens (*a*) m'ont appris en effet que ces délicatesses conviennent aux femmes, le travail aux hommes ; qu'il faut à quiconque a du cœur plus de gloire que de richesses, et que les armes et non les meubles font sa parure. Eh bien ! ce dont ils sont si heureux, ce qu'ils regardent comme de tant de prix, qu'ils le fassent toujours, qu'ils se livrent à l'amour et au vin, qu'ils passent leur vieillesse là où ils ont consumé leur jeunesse, au milieu des festins, esclaves de leur ventre et de ce que leur corps a de plus honteux ; qu'ils nous laissent la sueur, la poussière et toutes ces fatigues, pour nous plus agréables que les banquets. Mais il n'en est pas ainsi ; car, après que ces hommes infâmes se sont avilis par toutes les hontes possibles, ils vont ravir les récompenses des gens de bien. Ainsi, par une suprême injustice, la débauche et la lâcheté, ces vices les pires de tous, ne nuisent aucunement à ceux qui y sont adonnés, mais désolent la république, qui en est innocente. Je leur ai répondu autant que l'exigeait mon caractère, non leurs indignités ; maintenant je vais dire quelques mots sur les affaires publiques. Avant tout, Romains, ayez bon espoir au sujet de la Numidie ;



Quirites. Nam quæ ad hoc tempus Jugurtham tutata sunt, omnia removistis, avaritiam, imperitiam, superbiam. Deinde exercitus ibi est, locorum sciens; sed mehercule magis strenuus quam felix; nam magna pars avaritia aut temeritate ducum attrita est. Quamobrem vos, quibus militaris ætas, adnitimini mecum et capessite rempublicam: neque quemquam, ex calamitate aliorum aut imperatorum superbia, metus ceperit. Egomet in agmine, in prælio, consultor idem et socius periculi, vobiscum adero; meque vosque in omnibus rebus juxta geram. Et profecto, diis juvantibus, omnia matura sunt, victoria, præda, laus: quæ si dubia aut procul essent, tamen omnes bonos reipublicæ subvenire decet. Etenim ignavia nemo immortalis factus: neque quisquam parens liberis, uti æterni forent, optavit; magis uti boni honestique vitam exigerent. Plura dicerem, Quirites, si timidis virtutem verba adderent; nam strenuis abunde dictum puto. »

Hujusmodi oratione habita, Marius, postquam plebis animos arrectos videt, propere commeatu, stipendio, armis, aliis utilibus naves onerat: cum his A. Manlium legatum proficisci jubet. Ipse interea milites scribere, non more majorum, neque ex clas-



tout ce qui jusqu'alors a protégé Jugurtha, vous l'avez en effet écarté : l'avarice, l'impéritie, l'orgueil. Puis il se trouve là une armée qui connaît le pays; mais, par Hercule, plus vaillante qu'heureuse; car elle a été en grande partie détruite par la cupidité ou l'imprudence des chefs. Vous donc qui avez l'âge militaire, unissez vos efforts aux miens, et prenez en main la cause de la république. Que les infortunes des autres, ou l'orgueil des généraux ne soient un sujet de crainte pour personne. Dans les marches, dans le combat, je serai avec vous, votre guide en même temps que votre compagnon de dangers; point de circonstance où je ne vous traite absolument comme moi-même. Sans aucun doute, grâce à l'aide des dieux, tout est déjà entre vos mains : la victoire, le butin, la gloire; mais ces avantages seraient-ils douteux ou éloignés, il conviendrait cependant que tous les gens de bien prêtassent leur appui à la république. La lâcheté, en effet, n'a rendu personne immortel; et jamais père n'a désiré pour ses enfants une existence sans fin; il a voulu plutôt une vie passée dans le bien et d'une manière honorable. Je vous en dirais davantage, Romains, si des paroles donnaient du courage aux timides; pour des braves, je pense qu'il y en a assez de dit (111). »

Après avoir parlé en ces termes, Marius, voyant les esprits de la multitude remplis d'ardeur, embarque à la hâte vivres, argent pour la paye, armes, enfin tout ce qui est nécessaire. Avec ces équipages, il fait partir son lieutenant A. Manlius. Lui, cependant, enrôle des soldats, non pas en se conformant



sibus, sed uti cujusque libido erat, capite censos plerosque. Id factum alii inopia bonorum, alii per ambitionem consulis memorabant; quod ab eo genere celebratus auctusque erat: et homini potentiam quaerenti egentissimus quisque opportunissimus; cui neque sua curæ, quippe quæ nulla sunt, et omnia cum pretio honesta videntur. Igitur Marius cum majore aliquanto numero, quam decretum erat, in Africam profectus, diebus paucis Uticam advehitur. Exercitus ei traditur a P. Rutilio legato. Nam Metellus conspectum Marii fugerat, ne videret ea, quæ audita animus tolerare nequiverat.

Sed consul, expletis legionibus cohortibusque auxiliariis, in agrum fertilem et præda onustum proficiscitur: omnia ibi capta militibus donat. Dein castella, et oppida natura et viris parum munita aggreditur: prælia multa, ceterum levia alia aliis locis facere. Interim (b) novi milites sine metu pugnae adesse: videre fugientes capi, aut occidi; fortissimum quemque

(a) Nous suivons le sens généralement admis; et cependant *bonorum* ne peut-il pas signifier ici *hommes bons au service*? M. Dureau de la Malle



à l'usage de nos ancêtres et d'après l'ordre des classes, mais selon qu'il plaisait à chacun de se présenter; et c'étaient le plus souvent des hommes ne payant aucun cens. Suivant les uns, cette manière d'agir avait pour cause le nombre insuffisant des riches (*a*); selon d'autres, l'ambition du consul: il devait, en effet, à cette classe de citoyens sa gloire et son élévation. Or, pour quiconque recherche la puissance, le plus pauvre est aussi le plus utile; car celui-ci ne s'inquiète aucunement de son patrimoine, lequel est nul; et toute chose, pourvu qu'elle soit lucrative, lui paraît honorable. Marius donc, avec quelques troupes de plus que le décret ne lui en avait accordé, part pour l'Afrique, et arrive en peu de jours à Utique. L'armée lui est remise par le lieutenant P. Rutilius; car Métellus avait fui l'aspect de Marius, afin de ne pas voir ce dont son âme n'avait pu supporter la nouvelle.

Ayant complété les légions et les cohortes auxiliaires, le consul se dirige vers une région fertile et riche en butin. Là, tout ce qu'on prend, il le donne à ses soldats. Ensuite il attaque les châteaux et les villes mal protégées par la nature des lieux ou par leur garnison; il livre beaucoup de combats, peu importants du reste, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Cependant les nouveaux enrôlés prennent l'habitude d'affronter résolûment l'ennemi; ils voient que ceux qui fuient sont pris ou tués, que

semble se rapprocher de cette interprétation quand il met : *quelques-uns prétendent que c'était faute de trouver mieux.*

(*b*) Quelques textes portent *sic, par là*, au lieu de *interim*. (Durozoir.)



tutissimum; armis libertatem, patriam parentesque et alia omnia tegi, gloriam atque divitias quæri. Sic brevi spatio novi veteresque coaluere, et virtus omnium æqualis facta. At reges, ubi de adventu Marii cognoverunt, divorsi in locos difficiles abeunt. Ita Jugurthæ placuerat, speranti, mox effusos hostes invadi posse; Romanos, sicuti plerosque, remoto metu, laxius licentiusque futuros.

Metellus interea Romam profectus, contra spem suam, lætissimis animis excipitur; plebi patribusque, postquam invidia decesserat, juxta carus. Sed Marius impigre prudenterque suorum et hostium res pariter attendere; cognoscere quid boni utrisque, aut contra esset; explorare itinera regum, consilia et insidias antevenire; nihil apud se remissum, neque apud illos tutum pati. Itaque et Gætulos, et Jugurtham, ex sociis nostris prædam agentes, sæpe aggressus in itinere fuderat; ipsumque regem haud procul ab oppido Cirta armis exuerat. Quæ postquam gloriosa modo,

(a) *Qu'il en serait des Romains comme de la plupart des hommes, qui loin du péril s'observent moins et hasardent davantage.* (M. Dureau de la Malle.)



le plus hardi est le plus en sûreté; que les armes protègent la liberté, la patrie, la famille, tous les autres biens; qu'elles donnent la gloire et les richesses. Ainsi, en peu de temps, les nouveaux et les anciens soldats font comme un même corps, et la valeur de tous est égale. Quant aux rois, aussitôt instruits de l'arrivée de Marius, ils se retirent, chacun de son côté, dans des lieux difficiles d'accès. Jugurtha l'avait ainsi voulu; il espérait que bientôt les ennemis, venant à se disperser, pourraient être aisément assaillis; qu'à l'exemple de la plupart des hommes, les Romains, une fois la crainte éloignée, agiraient avec plus de laisser-aller et de désordre (a).

Cependant Métellus, étant retourné à Rome, y est reçu, contre son attente, avec la plus vive allégresse. L'envie dissipée, plébéiens et patriciens le chérissent également. Quant à Marius, actif et circonspect, il s'occupe avec la même vigilance de ce qui concerne les siens et les ennemis. Il étudie ce qui est avantageux ou contraire aux uns et aux autres; il épie les marches des rois, prévient leurs desseins et leurs stratagèmes; il ne souffre chez lui aucun relâche, chez eux aucune sécurité. Souvent donc, ayant attaqué dans leur marche (b) les Gétules et Jugurtha qui emmenaient du butin pris sur nos alliés, il les avait mis en fuite; et, non loin de la ville de Cirta, il avait forcé le roi lui-même à abandonner ses armes. Quand il a reconnu que tout cela n'est que glorieux et

(b) On pourrait aussi traduire : *ayant attaqué chemin faisant.*



neque belli patrandi cognovit; statuit urbes, quæ viris aut loco pro hostibus, et advorsum se opportunissimæ erant, singulas circumvenire : ita Jugurtham aut præsiidiis nudatum, si ea pateretur, aut prælio certaturum. Nam Bocchus nuncios ad eum sæpe miserat, velle populi romani amicitiam; ne quid ab se hostile timeret. Id simulaveritne, quo improvisus gravior accideret, an mobilitate ingenii pacem atque bellum mutare solitus, parum exploratum.

Sed consul, uti statuerat, oppida caste aque munita adire : partim vi, alia metu aut præmia ostentando avortere ab hostibus. Ac primo mediocria gerebat, existumans Jugurtham ob suos tutandos in manus venturum. Sed ubi procul abesse, et aliis negotiis intentum accepit; majora et magis aspera aggredi tempus visum. Erat inter ingentes solitudines oppidum magnum atque valens, nomine Capsa : cujus conditor Hercules Libys memorabatur. Ejus cives apud Jugurtham immunes, levi imperio, et ob ea fidelissimi habebantur; muniti advorsum hostes non inœnibus modo, et armis atque viris, verum etiam

(a) *Depuis le règne de Jugurtha.* (M. Damas-Hinard.)

(b) On peut aussi, avec M. Damas-Hinard, donner au mot *habebantur* le sens de *étaient*.



n'achève pas la guerre, il forme le dessein d'assiéger successivement toutes les villes qui, par leur garnison ou leur assiette, sont pour ses adversaires un grand appui, pour lui-même un grand obstacle. De cette façon, si Jugurtha le laisse faire, ce prince, ou bien perdra ses garnisons, ou bien en viendra nécessairement à un combat. Cependant Bocchus avait souvent fait savoir à Marius qu'il désirait l'amitié du peuple romain, et que de sa part on ne devait craindre aucune hostilité (112). Était-ce une feinte pour tomber à l'improviste sur les Romains d'une manière plus redoutable? ou bien la mobilité de son esprit le faisait-elle passer habituellement des idées de paix aux idées de guerre? On le sait peu.

Conformément à sa résolution, le consul attaque les villes et les châteaux fortifiés. Les uns, il les enlève aux ennemis par la force, les autres, par la crainte ou en faisant briller des récompenses. D'abord il s'en tient à des entreprises peu considérables, pensant que Jugurtha en viendra aux mains pour défendre ses sujets; mais ensuite, apprenant que le roi est éloigné et occupé d'autres soins, le moment lui semble venu de tenter des coups plus grands et plus difficiles. Au milieu de vastes déserts, il y avait une ville forte et importante nommée Capsa (113). Hercule le Libyen en passait pour le fondateur. Les habitants de cette ville ne payaient pas d'impôts à Jugurtha (*a*), supportaient un joug léger; et, pour cette raison, passaient pour lui être très-fidèles (*b*); du reste, ils se trouvaient protégés contre les ennemis, non-seulement par leurs murailles, leurs armes et leurs soldats,



multo magis locorum asperitate. Nam, præter oppido propiqua, alia omnia vasta, inculta, egentia aquæ, infesta serpentibus : quarum vis, sicuti omnium ferarum, inopia cibi acrior; ad hoc natura serpentium ipsa perniciosa, siti magis, quam alia re, accenditur. Ejus potiundi Marium maxuma cupido invaserat, quum propter usum belli, tum quia res aspera videbatur. Et Metellus oppidum Thalam magna gloria ceperat, haud dissimiliter situm munitumque : nisi quod apud Thalam haud longe a mœnibus aliquot fontes erant ; Capsenses una modo, atque ea intra oppidum, jugi aqua, cetera pluvia utebantur. Id ibique, et in omni Africa, quæ procul a mari incultius agebat, eo facilius tolerabatur, quia Numidæ plerumque lacte et ferina carne vescebantur, neque salem neque alia irritamenta gulæ quærebant : cibus illis advorsum famem atque sitim, non lubricitati neque luxuriæ, erat.

Igitur consul, omnibus exploratis, credo, dis fretus (nam contra tantas difficultates consilio satis pro-

(a) *Dans la partie de l'Afrique dont les solitudes arides s'étendaient loin de la mer. (Durozoir.) M. Dureau de la Malle traduit : plus inculte à mesure qu'on s'éloigne davantage de la mer.*



mais bien plus encore par l'âpreté des lieux; car, excepté les alentours de la place, tout le reste était désert, inculte, dépourvu d'eau, infesté de serpents dont la férocité, comme celle de toutes les bêtes sauvages, s'éveille par le manque de nourriture; en outre, rien, plus que la soif, n'irrite la nature des reptiles, malfaisante par elle-même. Un grand désir de se rendre maître de cette ville s'était emparé de Marius, tant pour l'avantage militaire qui devait en résulter, que parce que l'entreprise paraissait difficile; d'ailleurs Métellus avait recueilli beaucoup de gloire en prenant la ville de Tبالا, placée et fortifiée d'une manière toute semblable. Seulement à Thala, non loin des murailles, se trouvaient quelques fontaines, tandis que les habitants de Capsa ne possédaient qu'une source d'eau vive qui était dans l'intérieur de la ville. Pour une partie de leurs besoins, ils se servaient d'eau de pluie. En cet endroit, et dans toute la partie de l'Afrique qui, située loin de la mer, avait des habitudes moins civilisées (*a*), on supportait cette disette d'autant plus aisément, que les Numides se nourrissaient presque toujours de lait et de chair de bêtes sauvages, et ne recherchaient ni le sel ni les autres excitants du palais. Leurs repas avaient pour objet d'apaiser la faim et la soif, et non de satisfaire le caprice et la sensualité (114).

Le consul, ayant tout exploré, prend des dispositions aussi prudentes que le permettait l'état des choses; du reste, il mettait, je crois, sa confiance dans les dieux; contre de si grandes difficultés, en effet, les ressources de l'esprit humain n'étaient cer-



videre non poterat : quippe etiam frumenti inopia tentabatur; quod Numidæ pabulo pecoris magis quam arvo student, et quodcumque natum fuerat, jussu regis in loca munita contulerant; ager autem aridus et frugum vacuus ea tempestate, nam æstatis extremum erat), tamen pro rei copia satis providenter exornat: pecus omne, quod superioribus diebus prædæ fuerat, equitibus auxiliariis agendum attribuit: A. Manlium legatum cum cohortibus expeditis ad oppidum Laris, ubi stipendium et commeatum locaverat, ire jubet, dicitque se prædabundum post paucos dies eodem venturum. Sic incepto suo occulto pergit ad flumen Tanam.

Ceterum in itinere quotidie pecus exercitui per centurias, item turmas, æqualiter distribuerat, et, ex coriis utres uti fierent, curabat; simul et inopiam frumenti lenire, et, ignaris omnibus, parare, quæ innox usui forent. Denique sexto die, quum ad flumen ventum est, maxuma vis utrius effecta. Ibi castris levi munimento positis, milites cibum capere, atque, uti simul cum occasu solis egrederentur, paratos esse jubet; omnibus sarcinis abjectis, aqua modo sequere et jumenta onerare. Dein, postquam tempus visum, castris egreditur, noctemque totam itinere acto, consedit: idem proxima facit. Dein tertia,

(a) *A l'heure fixée.* (Durozoir.)



tainement pas suffisantes; car il était menacé d'une disette de blé, les Numides s'occupant plus de la nourriture du bétail que de la culture des champs. D'ailleurs, sur l'ordre du roi, ils avaient porté dans les lieux fortifiés toutes leurs récoltes; et la campagne, à cette époque, était aride et dépourvue de fruits, parce que l'été touchait à sa fin. Tout le bétail enlevé les jours précédents, Marius le donne à conduire aux cavaliers auxiliaires. Au lieutenant A. Manlius, il commande de se rendre avec des cohortes légèrement armées à la ville de Laris (115), où il avait mis les fonds de la paye et les vivres. Il dit que sous peu de jours il se trouvera en ce même lieu pour faire du butin. Dissimulant ainsi son entreprise, il marche vers le fleuve Tana (116).

Du reste, pendant la route, il distribuait, chaque jour, aux centuries et aux escadrons de son armée d'égales quantités de bétail, et il veillait à ce que l'on fit des outres avec les cuirs. Ainsi, il parait au manque de blé, et en même temps, à l'insu de tous, se ménageait ce dont il devait avoir bientôt besoin. Enfin, le sixième jour, lorsqu'on vint au fleuve, une immense quantité d'outres se trouva prête. En cet endroit, il asseoit son camp protégé par un léger rempart, ordonne que ses soldats prennent de la nourriture et soient en mesure de partir au coucher du soleil; déposant tous leurs bagages, ils doivent seulement se charger d'eau, eux et leurs bêtes de somme. Ensuite (a), le moment venu, il sort du camp et ne s'arrête qu'après avoir marché jusqu'au jour; il fait de même la nuit suivante. Enfin la troisième



multo ante lucis adventum, pervenit in locum tumultuosum, ab Capsa non amplius duum millium intervallo; ibique, quam occultissime potest, cum omnibus copiis opperitur. Sed ubi dies cœpit, et Numidæ, nihil hostile metuentes, multi oppido egressi; repente omnem equitatum, et cum his velocissimos pedites cursu tendere ad Capsam, et portas obsidere jubet : deinde ipse intentus propere sequi, neque milites prædari sinere. Quæ postquam oppidani cognovere; res trepidæ, metus ingens, malum improvisum, ad hoc pars civium extra mœnia in hostium potestate, coegere uti deditionem facerent. Ceterum oppidum incensum : Numidæ puberes interfecti, alii omnes venundati : præda militibus divisa. Id facinus contra jus belli, non avaritia, neque scelere consulis admissum : sed quia locus Jugurthæ opportunus, nobis aditu difficilis; genus hominum mobile, infidum, neque beneficio, neque (a) metu coercitum.

Postquam tantam rem Marius, sine ullo suorum incommodo, patravit, magnus et clarus antea, major et clarior haberi cœpit. Omnia non bene consulta in virtutem trahebantur : milites, modesto im-

(a) Certains textes portent *neque ante metu...* retenue jusque-là ni par la crainte ni par les bienfaits.

(b) *Virtus* signifie presque toujours la force, l'énergie du caractère, plutôt que la hauteur de l'intelligence; cependant tous les traducteurs ici



nuît, longtemps avant le lever de l'aurore, il arrive dans un lieu plein de monticules, éloigné de Capsa de deux milles seulement; et là il attend avec toutes ses troupes, en se cachant le plus possible. Dès que le jour parut, et que les Numides, ne redoutant aucun ennemi, sortirent en grand nombre de la ville, soudain Marius ordonna à toute la cavalerie, ainsi qu'aux plus agiles fantassins, de se diriger au pas de course vers Capsa et d'occuper les portes; puis lui-même les suit au plus vite, en serrant les rangs et sans permettre à ses soldats de piller. Lorsque les habitants sont instruits de ce qui se passe, le désordre de leur situation, l'excès de la peur, ce coup si imprévu, de plus, la considération qu'une partie de leurs concitoyens se trouve hors des murailles et au pouvoir des ennemis, tout cela les force à se rendre. La ville est incendiée. Les Numides en âge de puberté sont mis à mort, tous les autres vendus; on partagea le butin aux soldats. Cette violation du droit de la guerre n'arriva ni par l'avarice ni par la cruauté du consul, mais parce que cette place était sous la main de Jugurtha et pour nous d'un accès difficile; que cette race d'hommes était mobile, perfide, retenue ni par la crainte ni par les bienfaits.

Après une expédition aussi importante et accomplie sans la moindre perte pour les siens, Marius, déjà grand et illustre, voit croître encore sa grandeur et son illustration. De toutes ses actions, même peu calculées, on fait autant de traits de génie (*b*).

ont donné ce dernier sens au mot *virtus*, et, d'après l'ensemble de la phrase, nous ne croyons pas qu'ils se trompent.



perio habiti simul et locupletes, ad cælum ferre; Numidæ magis quam mortalem timere : postremo omnes socii atque hostes credere illi aut mentem divinam, aut deorum nutu cuncta portendi.

Sed consul, ubi ea res bene evenit, ad alia oppida pergit : pauca, repugnantibus Numidis, capit; plura, deserta propter Capsensium miserias, igni corrumpit : luctu atque cæde omnia complentur. Denique multis locis potitus, ac plerisque exercitu incruento, ad aliam rem aggreditur, non eadem asperitate, qua Capsensium, ceterum haud secus difficilem. Namque haud longe a flumine Mulucha, quod Jugurthæ Bocchique regnum disjungebat, erat inter ceteram planitiem mons saxeus, medioeri castello, satis patens, in immensum editus, uno perangusto aditu relicto : nam omnis natura, velut opere atque consulto, præceps. Quem locum Marius, quod ibi regis thesauri erant, summa vi capere intendit. Sed ea res forte, quam consilio, melius gesta. Nam castello virorum atque armorum satis, magna vis frumenti, et fons aquæ : aggeribus turribusque et aliis machi-

(a) *Ou les mêmes périls.*



Les soldats, commandés avec douceur, et en même temps enrichis, le portent au ciel; les Numides le redoutent plus qu'un mortel: enfin, tous les alliés et tous les ennemis croient, ou qu'il y a en lui une intelligence divine, ou que les dieux en toute circonstance l'éclairent de leurs révélations.

Cependant, ce succès obtenu, le général marche sur les autres villes; il en prend quelques-unes, malgré la résistance des Numides; il en livre aux flammes un plus grand nombre que la catastrophe de Capsa a fait abandonner. Partout s'étendent le deuil et le carnage. Enfin, s'étant rendu maître d'un grand nombre de places, emportées la plupart sans coûter de sang à son armée, il tente une autre expédition qui, tout en n'offrant pas les mêmes obstacles (*a*) que la prise de Capsa, n'était pas, du reste, moins difficile. Près du fleuve Mulucha, qui séparait le royaume de Jugurtha de celui de Bocchus, se trouvait, au milieu d'une région d'ailleurs unie, une montagne hérissée de rocs avec un château de moyenne force (117): d'un circuit assez vaste, d'une hauteur prodigieuse, elle n'était accessible que par un chemin fort étroit, tout le reste étant coupé à pic par la nature, comme l'auraient pu faire la main et la volonté de l'homme. Cette place renfermait les trésors du roi. Aussi Marius mit-il tous ses efforts à s'en rendre maître; mais le hasard servit mieux son entreprise que le calcul. En effet, dans cette forteresse se trouvaient suffisamment d'hommes et d'armes, une grande quantité de blé et une source d'eau. Le sol ne permettait pas les levées de terrain, les



nationibus locus importunus : iter castellanorum augustum admodum, utrinque præcisum : vineæ cum ingenti periculo frustra agebantur; nam quum eæ paullum processerant, igni aut lapidibus corrumpebantur : milites neque pro opere consistere, propter iniquitatem loci; neque inter vineas sine periculo administrare : optunus quisque cadere, aut sauciari; ceteris metus augeri.

At Marius, multis diebus et laboribus consumptis, anxius trahere cum animo, omitteretne inceptum, quoniam frustra erat; an fortunam opperiretur, quæ sæpe prospere usus. Quæ quum, multos dies noctesque, æstuans agitare, forte quidam Ligus, ex cohortibus auxiliariis miles gregarius, castris aquatum egressus, haud procul ab latere castelli, quod adversum præliantibus erat, animum advortit inter saxa repentes cochleas : quarum quum unam atque alteram, dein plures peteret, studio legundi paullatim prope ad summum montis egressus est. Ubi postquam solitudinem intellexit, more humanæ cupidinis ignara visundi, animum vortit. Et forte in eo loco grandis ilex coaluerat inter saxa, paullulum modo prona, dein flexa atque aucta in altitudinem, quo cuncta

(a) *Inter vineas*. Glaréanus propose *intra vineas*, correction appuyée par M. Dureau de la Malle.



tours et les autres travaux. Le chemin qui conduisait au château était fort resserré, coupé droit des deux côtés ; on y faisait jouer les mantelets sans résultat et avec de grands dangers ; car, à peine les avait-on quelque peu approchés, qu'ils étaient détruits par le feu ou les pierres : et les soldats ne pouvaient ni se tenir en avant des ouvrages à cause de l'escarpement du terrain, ni faire sans péril leur service sous les mantelets (*a*). Les plus hardis étaient tués ou blessés. Chez les autres, l'effroi redoublait.

Après avoir perdu beaucoup de temps et de peines, Marius, en proie à l'incertitude, balance en lui-même s'il abandonnera son entreprise, puisqu'elle demeure sans succès, ou s'il attendra la fortune qui souvent l'a bien servi. Depuis bien des jours, depuis bien des nuits, plein d'anxiété, il agitait cette question, lorsque, par hasard, un Ligurien, simple soldat dans les cohortes auxiliaires, étant sorti du camp pour aller puiser de l'eau non loin du côté de la place opposé aux combattants, aperçut des limaçons rampant au milieu des rochers. Après en avoir ramassé un premier, puis un second, puis un plus grand nombre, entraîné par l'envie d'en prendre d'autres, il arrive par degrés à peu de distance du sommet de la montagne. Reconnaisant que l'endroit est désert, il cède au désir si habituel chez l'homme de voir ce qu'il ne connaît pas. Par hasard un grand chêne vert avait poussé là au milieu des rochers. Un peu incliné d'abord, il se redressait ensuite et croisait en hauteur, direction que suivent naturellement



gignentium natura fert : cujus ramis modo , modo eminentibus saxis nisus Ligus , castelli planitiem perscribit ; quod cuncti Numidæ intenti præliantibus aderant . Exploratis omnibus , quæ mox usui fore ducebat , eadem regreditur ; non temere , uti ascenderat , sed tentans omnia et circumspeciens . Itaque Marium propere adit , acta edocet : hortatur , ab ea parte , qua ipse ascenderat (a) , castellum tentet : pollicetur sese itineris periculique ducem . Marius cum Ligure , promissa ejus cognitum , ex præsentibus misit : quorum uti cujusque ingenium erat , ita rem difficilem aut facilem nunciavere . Consulis animus tamen paullum erectus . Itaque ex copia tubicinum et cornicinum , numero quinque quam velocissimos delegit , et cum his , præsidio qui forent , quatuor centuriones : omnes Liguri parere jubet , et ei negotio proximum diem constituit .

Sed ubi ex præcepto tempus visum , paratis compositisque omnibus , ad locum pergit . Ceterum illi qui centuriis præerant , prædocti ab duce , arma ornatumque mutaverant , capite atque pedibus nudis ,

(a) Certains textes portent *descenderat* ; Orelli mit *escenderat* .

(b) Nous traduisons littéralement le latin ; cependant tous les traduc-



tous les végétaux. S'appuyant tantôt sur les rameaux de cet arbre, tantôt sur les pierres saillantes, le Ligurien prend connaissance de la plate-forme du château ; tous les Numides, en effet, étaient activement occupés au combat. Après avoir exploré tout ce qui lui semblait devoir offrir bientôt quelque utilité, il s'en retourne par le même chemin ; non au hasard, comme il était venu, mais en sondant et en examinant tout ce qui l'entoure. Il va donc trouver Marius en toute hâte, lui apprend ce qu'il a fait, l'engage à attaquer le château du côté par lequel il était monté, se propose pour servir de guide et marcher le premier au danger. Marius envoie avec le Ligurien quelques-uns de ceux qui se trouvaient là, afin de juger de ses promesses. De retour, chacun, selon son caractère, présenta l'expédition comme difficile ou facile. Toutefois l'espoir du consul est un peu ranimé. Parmi les trompettes et les cors de l'armée, il prend donc cinq hommes des plus agiles, et avec eux, pour servir de renfort, quatre centurions ; il enjoint à tous d'obéir au Ligurien, et fixe au jour suivant l'exécution de l'entreprise.

Sitôt que le moment convenu fut arrivé, le Ligurien, après avoir tout préparé, tout disposé, se rend à l'endroit en question. Du reste, les chefs des centuries (*b*), d'après les instructions de leur guide, avaient changé leurs armes et leur costume, et marchaient nu-tête et nu-pieds ; de cette manière, leurs

teurs ont mis *les centurions*, présumant, et probablement avec raison, qu'il n'y avait dans cette expédition que les officiers, sans les corps qu'ils commandaient ordinairement. Frontin, dans ses *Stratagèmes*, emploie le mot *centuriones* en rapportant le fait raconté par Salluste.



uti prospectus nisusque per saxa facilius foret : super terga gladii et scuta ; verum ea numidica ex coriis , ponderis gratia simul , et offensa quo levius streperent . Igitur prægrediens Ligus saxa , et si quæ vetustate radices eminebant , laqueis vinciebat , quibus allevati facilius ascenderent : interdum timidos insolentia itineris levare manu : ubi paullo asperior ascensus , singulos præ se inermos mittere ; deinde ipse cum illorum armis sequi : quæ dubia nisu videbantur , potissimum tentare , ac sæpius eadem ascendens descendensque , dein statim digrediens , ceteris audaciam addere . Igitur diu multumque fatigati , tandem in castellum perveniunt , desertum ab ea parte ; quod omnes , sicuti aliis diebus , advorsum hostes aderant . Marius , ubi ex nunciis , quæ Ligus egerat , cognovit ; quamquam tota die intentos prælio Numidas habuerat , tum vero cohortatus milites , et ipse extra vineas egressus , testudine acta succedere , et simul hostem tormentis sagittariisque et funditoribus eminus terrere . At Numidæ sæpe antea vineis Romanorum subvorsis , item incensis , non castelli mœ-

(a) Nous avons ajouté ici certains mots qui nous ont paru indispensables pour éclaircir ce passage.



regards devaient être plus libres, ainsi que leurs efforts pour gravir au milieu des rochers. Sur leurs dos étaient leurs épées et leurs boucliers, des boucliers numides faits de cuir, afin que le poids en fût plus léger et le choc moins bruyant. Le Ligurien donc marche devant. Aux pierres et aux racines que le temps avait déchaussées, il attache des courroies à l'aide desquelles les soldats, se soulevant, montent avec plus de facilité. De temps en temps, il aide de la main ceux qu'intimide une route si inaccoutumée; dès que la montée est un peu plus rude, il fait passer devant lui, un à un, chacun de ses compagnons débarrassé de ses armes; puis, se chargeant de celles-ci, il marche derrière eux. Si quelque passage lui paraît hasardeux à franchir, il en fait le premier l'essai: montant et descendant à plusieurs reprises, par les mêmes endroits, puis, se retirant avec agilité pour leur faire place, il augmente ainsi (*a*) la hardiesse des siens. Après de longs et pénibles efforts, ils arrivent enfin au château, alors désert de ce côté, parce que, comme les autres jours, tous les Numides sont à combattre l'ennemi. Marius est instruit par des messagers de ce qu'a fait le Ligurien. Bien que, durant toute la journée, il eût par ses assauts tenu les assiégés continuellement en action, cependant il exhorte ses soldats, sort lui-même des mantelets, ordonne de former la tortue (118), s'avance et effraye de loin l'ennemi par l'attaque combinée des machines, des archers et des frondeurs. Les Numides, ayant souvent renversé et même brûlé nos mantelets, ne recherchaient plus alors



nibus sese tutabantur; sed pro muro dies noctesque agitare, maledicere Romanis, ac Mario vecordiam objectare, militibus nostris Jugurthæ servitium minari, secundis rebus feroces esse. Interim omnibus Romanis hostibusque prælio intentis, magna utrimque vi pro gloria atque imperio his, illis pro salute certantibus, repente a tergo signa canere: ac primo mulieres et pueri, qui visum processerant, fugere; deinde, uti quisque muro proximus erat, postremo cuncti armati inermesque. Quod ubi accidit, eo acrius Romani instare, fuudere ac plerosque tantummodo sauciare; dein super occisorum corpora vadere; avidi gloriæ, certantes murum petere; neque quemquam omnium præda morari. Sic forte correcta Marii temeritas gloriam ex culpa invenit.

Ceterum dum ea res geritur, L. Sulla quæstor cum magno equitatu in castra venit: quos uti ex Latio et a sociis cogeret, Romæ relictus erat. Sed quoniam tanti viri res admonuit, idoneum visum est, de natura cultuque ejus paucis dicere; neque enim alio loco de Sullæ rebus dicturi sumus: et L. Sisenna optume et diligentissime omnium, qui eas res dixere,



la protection de leurs murailles; mais, jour et nuit, ils se tenaient devant les remparts, insultaient les Romains, reprochaient à Marius sa témérité, menaçaient nos soldats des fers de Jugurtha, se montraient pleins d'insolence par suite de leurs succès. Or, tandis qu'acharnés à la lutte, les nôtres et les ennemis combattaient tous ainsi de part et d'autre avec une grande vigueur, les premiers, pour la gloire et l'agrandissement de l'empire, les seconds, pour leur salut; tout à coup, par derrière, sonnent les trompettes. D'abord les femmes et les enfants, sortis pour voir le combat, prennent la fuite; puis ceux qui se trouvaient le plus voisins du rempart; puis tous enfin, armés ou sans armes. Aussitôt les Romains les pressent plus vivement, les dispersent. ne faisant, du reste, que blesser le plus grand nombre. Ensuite, foulant aux pieds les morts, ils s'avancent, avides d'honneur, et se disputant à qui gagnerait la muraille. Le butin n'en arrêta pas un seul. Ainsi, la fortune réparant la témérité de Marius, il trouva la gloire dans sa faute même.

Pendant ces événements, le questeur L. Sylla arriva dans le camp avec un grand corps de cavalerie; il avait été laissé à Rome pour le lever dans le Latium et parmi les alliés; mais, puisque le sujet me fait mentionner cet homme si célèbre, il me paraît à propos de dire quelques mots sur son caractère et ses mœurs. Nulle autre part, en effet, nous ne parlerons des affaires de Sylla (119); et L. Sisenna (120), le meilleur et le plus exact de tous les écrivains qui ont traité

persequutus, parum mihi libero ore loquutus videtur. Igitur Sulla gentis patriciæ nobilis fuit, familia prope jam extincta majorum ignavia : literis græcis ac latinis juxta, atque doctissime, eruditus : animo ingenti : cupidus voluptatum, sed gloriæ cupidior : otio luxurioso esse; tamen ab negotiis numquam voluptas remorata, nisi quod de uxore potuit honestius consuli : facundus, callidus, et amicitia facilis : ad simulanda negotia altitudo ingenii incredibilis : multarum rerum, ac maxime pecuniæ largitor. Atque felicissimo omnium, ante civilem victoriam, nunquam super industriam fortuna fuit; multique dubitavere, fortior an felicior esset : nam, postea quæ fecerit, incertum habeo, pudeat magis, an pigeat disserere.

Igitur Sulla, ut supra dictum, postquam in Africam atque in castra Marii cum equitatu venit, rudis antea et ignarus belli, solertissimus omnium in paucis tempestatibus factus est. Ad hoc milites benigne appellare : multis rogantibus, aliis per se ipse, dare

(a) M. Dureau de la Malle prétend qu'ici le mot *litteræ* signifie *écriture*, et qu'il faut traduire : *il écrivait en grec aussi bien qu'en latin.*



ce sujet, me semble avoir parlé d'une manière peu indépendante.

Sylla tirait son origine d'une famille patricienne distinguée ; mais la branche (121) à laquelle il appartenait était, par l'insouciance de ses ancêtres, presque tombée dans l'oubli. Instruit également et à fond dans les lettres grecques et latines (*a*), il avait un esprit vaste ; passionné pour les plaisirs, mais plus passionné pour la gloire, il était dans ses loisirs adonné aux voluptés ; celles-ci cependant ne le détournèrent jamais des affaires (*b*). Seulement, il eût pu agir d'une manière plus louable envers sa femme (122). Eloquent, adroit, facile en amitié ; pour cacher ses desseins, il avait une incroyable profondeur de dissimulation. Prodiges de beaucoup de choses, d'argent surtout ; le plus heureux des hommes avant sa victoire remportée sur ses concitoyens (123), jamais sa fortune ne fut au-dessus de ses talents ; et beaucoup n'ont su lequel était le plus grand, de son courage ou de son bonheur. Quant à ce qu'il fit ensuite, je ne sais si traiter un pareil sujet doit causer plus de confusion ou plus de douleur.

Lorsque Sylla, comme il a été dit plus haut, vint en Afrique et dans le camp de Marius avec un corps de cavalerie, il était novice et sans aucune connaissance de la guerre. Bientôt cependant il l'emporta sur tous les autres en habileté. De plus, il parlait aux soldats avec bienveillance. A beaucoup de per-

(*b*) *Negotiis*. M. Damas-Hinard traduit ce mot par *devoirs*, sans doute pour établir un lien entre cette phrase et la suivante.



beneficia, invitus accipere; sed ea properantius, quam æs mutuuum, reddere; ipse ab nullo repetere, magis id laborare, ut illi quam plurimi deberent: joca atque seria cum humillumis agere: in operibus, in agmine atque ad vigilias multus adesse: neque interim, quod prava ambitio solet, consulis aut cuiusquam boni famam lædere; tantummodo neque consilio, neque manu priorem alium pati; plerosque antevenire: quis rebus brevi Mario militibusque carissimus factus.

At Jugurtha, postquam oppidum Capsam aliosque locos munitos et sibi utiles, simul et magnam pecuniam amiserat; ad Bocchum nuncios mittit, quam primum in Numidiam copias adduceret: prælii faciendi tempus adesse. Quem ubi cunctari accepit, dubium belli atque pacis rationes trahere; rursus, uti antea, proximos ejus donis corrumpit; ipsique Mauro pollicetur Numidiæ partem tertiam, si aut Romani Africa expulsi, aut, integris suis finibus, bellum compositum foret. Eo præmio illectus Bocchus cum magna multitudine Jugurtham accedit. Ita



sonnes il rendait service sur leur demande ; à plusieurs , de son propre mouvement. Lui n'acceptait de services que forcément ; mais ceux qu'il avait recus, il mettait à les reconnaître plus d'empressement qu'à payer une dette. Du reste, il n'en réclamait de personne ; il s'efforçait avant tout d'augmenter le plus possible le nombre de ses obligés. Avec les gens les plus humbles, il conversait d'une manière plaisante ou sérieuse. Il se multipliait dans les travaux, les marches et les gardes de nuit. Toutefois il n'attaquait jamais la réputation du consul ou de tout autre homme de mérite, comme le font ordinairement les mauvaises ambitions. Seulement il ne souffrait pas qu'un autre le surpassât, soit dans le conseil, soit dans l'action, et presque toujours il surpassait ses compagnons. Par cette conduite, par ces qualités, il devint bientôt cher à Marius et aux soldats (124).

Cependant, ayant perdu la ville de Capsa, avec d'autres places fortifiées et importantes pour lui, et en outre une grande partie de ses trésors, Jugurtha envoie dire à Bocchus d'amener le plus tôt possible ses troupes en Numidie : le moment de livrer bataille est venu. Quand il apprend que Bocchus temporise ; qu'incertain, il balance les raisons pour la paix et pour la guerre, de nouveau, comme il l'a déjà fait, il gagne les intimes de celui-ci par ses présents, et il promet au Maure le tiers de la Numidie, si les Romains sont chassés d'Afrique, ou si la guerre se termine par une paix qui maintienne ses frontières intactes. Séduit par cette promesse, Bocchus va



amborum exercitu conjuncto, Marium jam in hiberna proficiscentem, vix decima parte die (a) reliqua, invadunt : rati noctem, quæ jam aderat, victis sibi munimento fore, et, si vicissent, nullo impedimento, quia locorum scientes erant; contra Romanis utrumque casum in tenebris difficiliorem. Igitur simul consul ex multis de hostium adventu cognovit, et ipsi hostes aderant : et. priusquam exercitus aut instrui, aut sarcinas colligere, denique antequam signum, aut imperium ullum accipere quivit, equites mauri atque gætuli, non acie, neque ullo more prælii, sed catervatim, uti quosque fors conglobaverat, in nostros concurrunt. Qui omnes trepidi improviso metu, ac tamen virtutis memores, aut arma capiebant, aut capientes alios ab hostibus defensabant : pars equos ascendere, obviam ire hostibus : pugna latrocinio magis quam prælio similis fieri : sine signis, sine ordinibus, equites, pedites permixti; cædere alios, alios obtruncare; multos, contra adversos

(a) *Die* pour *diei*.

(b) *Une rencontre de maraudeurs*. (M. Dureau de la Malle.)

(c) M. Dureau de la Malle met : *on frappe à droite, à gauche*. On doit



trouver Jugurtha avec des forces considérables. Les deux armées ayant donc fait leur jonction, à l'heure où plus des neuf dixièmes du jour étaient écoulés (125), les deux rois attaquent Marius, qui partait déjà pour ses quartiers d'hiver. Ils étaient persuadés que la nuit, alors tombante, les protégerait s'ils étaient vaincus, et ne les arrêterait aucunement s'ils étaient vainqueurs, grâce à leur connaissance des lieux. Au contraire, au milieu des ténèbres, le succès et la défaite seraient plus embarrassants pour les Romains. De nombreux avis, venus en même temps, informent Marius de l'approche des ennemis; et déjà ces derniers sont en présence. Avant que l'armée puisse être mise en ligne, ou réunir son bagage, enfin recevoir un signal ou un commandement quelconque, les cavaliers maures et gétules s'élancent sur les nôtres, sans être rangés en bataille, sans observer aucun ordre de combat, mais par pelotons, selon que le hasard les a rassemblés. Troublés tous par l'alarme que répand une attaque si inattendue, mais n'oubliant pas leur valeur, les nôtres, ou prennent leurs armes, ou défendent contre les assaillants ceux qui les prennent. Une partie monte à cheval et va au-devant des ennemis : l'engagement devient plus semblable à une mêlée de brigands (*b*) qu'à un vrai combat. Sans enseignes, sans rangs, cavaliers et fantassins sont mêlés ensemble; les uns sont frappés de la pointe, les autres du tranchant (*c*);

remarquer, du reste, que les infinitifs et les régimes *cadere alios*, *alios obtruncare*, *multos*, etc., donnent à la phrase quelque chose d'amphibologique et permettent plusieurs manières de comprendre.



acerrume pugnantes, ab tergo circumvenire : neque virtus, neque arma satis tegere; quod hostes numero plures et undique circumfusi. Denique Romani veteres novique, et ob ea scientes belli, si quos locus aut casus conjunxerat, orbis facere : atque ita ab omnibus partibus simul tecti et instructi hostium vim sustentabant.

Neque in eo tam aspero negotio territus Marius, aut magis, quam antea, demisso animo fuit : sed cum turma sua, quam ex fortissimis magis quam familiarissimis, paraverat, vagari passim; ac modo laborantibus suis succurrere, modo hostes, ubi confertissimi obstiterant, invadere; manu consulere militibus, quoniam imperare, conturbatis omnibus, non poterat. Jamque dies consumptus erat, quum tamen barbari nihil remittere, atque, uti reges præceperant, noctem pro se rati, acrius instare. Tum Marius ex copia rerum consilium trahit, atque, uti suis receptui locus esset, colles duos propinquos inter se occupat : quorum in uno, castris parum amplo, fons aquæ magnus erat; alter usui opportunus, quia ma-

(a) Nous adoptons le sens de Beauzee, d'Otteville, Dureau de la Malle, Durozoir. M. Damas-Binaud traduit : *ob ea scientes belli*, par : *a qui ces alertes apprenaient la guerre.*



beaucoup sont enveloppés par derrière au moment où ils font face aux assaillants avec une grande vigueur. Ni la valeur, ni les armes ne suffisent pour protéger; car les ennemis sont plus nombreux et répandus de tout côté. Enfin, les vieux soldats romains, ainsi que les nouveaux, auxquels l'exemple de ces derniers avait appris la guerre (*a*), se forment en cercle dès que le terrain ou le hasard en rapproche quelques-uns; et de cette façon, défendus de toutes parts et rangés en bon ordre, ils soutiennent le choc des ennemis.

Dans cette conjoncture si difficile, Marius n'est pas effrayé; il conserve un esprit toujours aussi ferme qu'auparavant: avec son escadron, recruté (*b*) parmi les plus braves plutôt que parmi ses favoris, il se porte sur un point, sur un autre; et tantôt il secourt ceux qui faiblissent, tantôt il attaque les ennemis là où ils opposent les rangs les plus serrés. Il aide les siens de son bras, ne pouvant, au milieu du trouble général, faire entendre ses ordres. Déjà le jour est tombé, et cependant les barbares ne se ralentissent aucunement; mais convaincus, sur l'assurance de leurs rois, que la nuit leur sera favorable, ils pressent plus vivement les Romains. Alors Marius prend conseil des circonstances, et pour que ses troupes aient un lieu de retraite, il occupe deux collines qui se touchaient. Sur l'une d'elles, un peu trop resserrée pour un camp, était une source d'eau abondante. L'autre offrait une position avantageuse,

(*b*) M. Dureau de la Malle traduit simplement: *avec sa troupe*, mais *turma* signifie de la cavalerie.



gna parte editus et præceps, pauca munimento egebat. Ceterum apud aquam Sullam cum equitibus noctem agitare jubet : ipse paullatim dispersos milites, neque minus hostibus conturbatis, in unum contrahit; dein cunctos pleno gradu in collem subducit. Ita reges, loci difficultate coacti, prælio deterrentur. Neque tamen suos longius abire sinunt; sed, utroque colle multitudine circumdato, effusi consedere : dein crebris ignibus factis plerumque noctis barbari suo more lætari, exsultare, strepere vocibus; ipsi duces feroces, quia non fugerant, pro victoribus agere. Sed ea cuncta Romanis, ex tenebris et editoribus locis facilia visu, magno hortamento erant.

Plurimum vero Marius imperitia hostium confirmatus, quam maxumum silentium haberi jubet; ne signa quidem, uti per vigiliis solebant, canere : deinde ubi lux adventabat, defessis jam hostibus et paullo ante somno captis, de improvise vigiles, item

(a) *Pleno gradu*; ne pourrait-on pas traduire aussi : *en rangs serrés ?*

(b) *Ce ne sont que réjouissances à la manière des barbares.* (M. Dureau de la Malle.) *Témoignent leur joie selon leur coutume, par des danses bruyantes et par des cris confus.* (Durozoir.)

(c) On traduit généralement *se croyaient victorieux*. Il nous semble que le latin dit plus que cela. L'expression familière : *font les vainqueurs*, rendrait fort bien l'original.



parce que, généralement élevée et escarpée, elle nécessitait peu de retranchements. Du reste, il ordonne à Sylla de passer la nuit auprès de la source avec ses cavaliers. Lui-même rassemble peu à peu en un corps ses soldats dispersés, tandis que les ennemis ne sont pas moins en désordre. Ensuite il les emmène tous à grands pas (*a*) sur la colline (126). Ainsi arrêtés par les difficultés du terrain, les rois doivent renoncer au combat. Cependant ils ne permettent pas à leurs troupes de s'éloigner ; mais cette multitude, se déployant autour des deux collines, campe répandue çà et là. Puis, ayant allumé un grand nombre de feux, les barbares, pendant la plus grande partie de la nuit, se réjouissent à leur manière, se livrent à des danses, poussent des clameurs (*b*). Les chefs eux-mêmes, pleins d'orgueil, parce qu'ils n'avaient pas fui, se comportent en vainqueurs (*c*) : et toutes ces choses, les Romains les voyaient facilement du milieu des ténèbres et du haut de leur poste élevé ; elles étaient un grand encouragement.

Marius, puisant une vive confiance dans l'inhabileté des ennemis, ordonne de garder le plus profond silence, de ne pas même sonner de la trompette comme on avait coutume de le faire pendant les veilles de nuit (*d*). Ensuite, dès que la lumière commence à paraître, au moment où les ennemis, déjà fatigués, venaient de céder au sommeil, il ordonne que tout

(*d*) Ce passage a été rendu de bien des manières différentes. *Les trompes ne sonnaient pas, même pour relever les différentes gardes.* (M. Dureau de la Malle.) *Et défend même aux trompettes de sonner les veilles de nuit.* (Beauzée et M. Damas-Hinard.) *Sonner de la trompette aux différentes veilles de la nuit.* (D'Otteville.)



cohortium, turmarum, legionum tubicines simul omnes signa canere; milites clamorem tollere atque portis erumpere. Mauri atque Gætuli, ignoto et horribili sonitu repente exciti, neque fugere, neque arma capere, neque omnino facere aut providere quidquam poterant: ita cunctos strepitu, clamore, nullo subveniente, nostris instantibus, tumultu, terrore, formido, quasi vecordia (c), ceperat. Denique omnes fusi fugatique: arma et signa militaria pleraque capta; pluresque eo prælio, quam omnibus superioribus interempti: nam somno et metu insolito impedita fuga.

Dein Marius, uti cœperat, in hiberna, quæ propter com meatum, in oppidis maritimis agere decreverat. Neque tamen secors victoria, aut insolens factus, sed, pariter ac in conspectu hostium, quadrato agmine incedere. Sulla cum equitatu apud dextumos; in sinistra A. Manlius cum funditoribus et sagittariis; præterea cohortes Ligurum curabat: pri-

(a) M. Damas-Hinard traduit *vigiles* par *les trompettes des gardes avancées*; Durozoir, de même. M. Dureau de la Malle met: *Les sentinelles donnent le signal. Aussitôt les trompettes des légions, de la cavalerie, des auxiliaires, sonnent tous à la fois.*



à coup les gardes avancées (*a*) et les trompettes des cohortes, des escadrons, des légions, sonnent tous en même temps la charge, que les soldats poussent un cri et se précipitent hors des portes (*b*). Les Maures et les Gétules, éveillés en sursaut par un bruit inconnu et terrible, ne pouvaient ni fuir, ni prendre les armes, ni rien exécuter, ni pourvoir à quoi que ce fût. Ainsi, au milieu du bruit, des clameurs, du manque de tous secours, des attaques des nôtres, du tumulte, de l'effroi, une épouvante pareille à une sorte de démence les avait universellement saisis. Tous enfin furent dispersés (*d*) et mis en fuite. On prit la plus grande partie de leurs armes et de leurs enseignes, et dans aucune des affaires précédentes il ne périt autant de Numides que dans ce combat. Le sommeil, en effet et une terreur extraordinaire (*e*) avaient entravé leur fuite.

Marius reprend ensuite sa marche vers ses quartiers d'hiver, qu'il a résolu d'établir dans les villes maritimes, à cause de la facilité des approvisionnements. Cette victoire ne le rend néanmoins ni négligent ni présomptueux; mais, tout comme en présence des ennemis, il s'avance en bataillon carré. Sylla est sur le flanc droit avec la cavalerie; A. Manlius, sur la gauche avec les frondeurs et les archers; celui-ci, de plus, conduit les cohortes liguriennes. A

(*b*) On peut supposer aussi que tous ces infinitifs sont indépendants de *jubet*, et les traduire par le présent

(*c*) Certains textes portent *terrore*, *formidine*, *quasi vecordia*.

(*d*) *Fusi*, taillés en pièces. (D'Otteville et Durozoir.)

(*e*) *Insolito metu*, l'excès de la terreur. (Durozoir.)



mos et extremos cum expeditis manipulis tribunos locaverat : perfugæ, minime cari et regionum scientissimi, hostium iter explorabant. Simul consul, quasi nullo imposito, omnia providere, apud omnes adesse; laudare, increpare merentes : ipse armatus intentusque, item milites cogebat. Neque secus, atque iter faceret, castra munire; excubitum in portas cohortes ex legionibus, pro castris equites auxiliares mittere; præterea alios super vallum in munimentis locare : vigiliis ipse circumire : non tam diffidentia futuri, quæ imperavisset, quam uti militibus exæquatus cum imperatore labos volentibus esset. Et sane Marius illo et aliis temporibus belli pudore magis, quam malo, exercitum coercebat : quod multi per ambitionem fieri aiebant; pars, quod a pueritia consuetam duritiam, et alia, quæ ceteri miserias vocant, voluptati habuisset : nisi tamen respublica, pariter ac sævissimum imperio, bene atque decore gesta.

Igitur quarto denique die, haud longe ab oppido Cirta undique simul speculatores citi sese ostendunt :

(a) *Comme s'il n'eût établi aucun moyen de défense. (Durozoir.) Comme s'il n'eût donné d'ordres à personne. (M. Damas-Hinard.)*



l'arrière et à l'avant-garde, Marius avait placé des tribuns avec des compagnies armées à la légère. Les transfuges, que l'on ménageait moins et qui connaissaient mieux le pays, épiaient la marche des ennemis. En même temps le consul, comme s'il n'avait personne pour le seconder (*a*), pourvoit à tout et se montre près de tous; il loue, il réprimande ceux qui le méritent; lui-même est armé, toujours sur ses gardes; il oblige ses soldats à faire de même. Il ne s'occupe pas avec moins d'activité de la défense du camp, que de la sûreté de la marche. Il charge des cohortes tirées des légions de veiller aux portes, et des cavaliers auxiliaires de se tenir devant les quartiers. En outre, il place d'autres troupes dans les retranchements, au-dessus de la palissade d'enceinte. Lui-même parcourt les postes, moins par crainte que ses ordres ne soient pas exécutés, que pour faire accepter de bon cœur aux soldats des travaux que leur général partage avec eux. Et, sans aucun doute, en cette circonstance comme dans le reste de cette guerre, Marius contenait l'armée plutôt par le sentiment de l'honneur que par la crainte des châtimens. Beaucoup disaient qu'il agissait ainsi par un calcul d'ambition; quelques-uns, qu'il trouvait son plaisir dans l'habitude d'une vie dure, contractée dès l'enfance, et dans ce que les autres hommes regardent comme pénible. Quoi qu'il en soit, la république fut alors bien et glorieusement servie, tout comme elle l'eût été sous l'autorité la plus rigoureuse.

Enfin, le quatrième jour, non loin de la ville de Cirta (127), de tout côté en même temps, se montrent



qua re hostis adesse intellegitur. Sed quia divorsi redeuntes, alius ab alia parte, atque omnes idem significabant; consul incertus, quonam modo aciem instrueret, nullo ordine commutato, advorsum omnia paratus, ibidem opperitur. Ita Jugurtham spes frustrata, qui copias in quatuor partes distribuerat; ratus, ex omnibus æque aliquos ab tergo hostibus venturos. Interim Sulla, quem primum attigerant, cohortatus suos, turmatim, et quam maxume confertis equis, ipse alique Mauros invadunt : ceteri in loco manentes ab jaculis eminus emissis corpora tegere, et, si qui in manus venerant, obtruncare. Dum eo modo equites præliantur, Bocchus cum peditibus, quos Volux filius ejus adduxerat (neque in priore pugna, in itinere morati, adfuerant), postremam Romanorum aciem invadunt : tum Marius apud primos agebat, quod ibi Jugurtha cum plurimis. Dein Numida, cognito Bocchi adventu, clam cum paucis ad pedites convortit : ibi latine (nam apud Numantiam loqui didicerat) exclamat, nostros frustra pugnare; paullo ante Marium sua manu interfectum : simul gladium sanguine oblitum ostendere, quem in pugna, satis

(a) *De son allié, ajoute Durozoir. Cette infanterie de Bocchus, met M. Durcau de la Malle. M. Damas-Hinard traduit notre infanterie.*



des vedettes arrivant avec rapidité, ce qui indiquait la présence de l'ennemi. Mais, comme elles revenaient toutes de points opposés, et faisaient toutes le même rapport, le consul, incertain sur la manière de ranger son armée, attend à la même place sans en changer aucunement l'ordre; prêt à faire face à toutes les attaques. Ainsi fut déçu l'espoir de Jugurtha, qui avait partagé ses troupes en quatre corps, dans la persuasion que, sur ce nombre, quelques-uns pourraient au moins surprendre les Romains par derrière. Cependant Sylla, que les ennemis ont joint le premier, encourage les siens; les faisant marcher en escadrons, les chevaux le plus serrés possible, il s'élançe en personne sur les Maures avec une partie de son monde. Ses autres soldats, restant au même endroit, se garantissent des traits lancés de loin, et taillent en pièces quiconque s'approche à la portée de leur bras. Pendant que la cavalerie combat de cette façon, Bocchus attaque les derrières de l'armée romaine avec de l'infanterie que Volux son fils lui avait amenée; (celle-ci, ayant marché avec trop de lenteur, n'avait pu se trouver au premier engagement); Marius soutenait alors la lutte à l'avant-garde, parce que Jugurtha était de ce côté avec des forces importantes. Or le Numide, ayant appris l'arrivée de Bocchus, se rend à la dérobée et avec un petit nombre de soldats auprès de l'infanterie (*a*). Là il s'écrie en latin (car il avait appris cette langue devant Numance) que les nôtres résistent inutilement, que Marius tout à l'heure vient d'être tué de sa main. En même temps, il montre une épée toute ruisselante, qu'il avait en-



impigre occiso pedite nostro, cruentaverat. Quod ubi milites accepere, magis atrocitate rei quam fide nuntii terrentur : simulque barbari animos tollere, et in percussos acrius incedere. Jamque paullum ab fuga aberant, quum Sulla, profligatis quos advorsum ierat, rediens Mauris ab latere incurrit. Bocchus statim avortitur. At Jugurtha, dum sustentare suos et prope jam adeptam victoriam retinere cupit, circumventus ab equitibus, dextra, sinistra omnibus occisis, solus inter tela hostium vitabundus erumpit. Atque interim Marius, fugatis equitibus, accurrit auxilio suis, quos pelli jam acceperat. Denique hostes undique fusi. Tum spectaculum horribile campis patentibus : sequi, fugere ; occidi, capi ; equi, viri afflicti : ac multi, volneribus acceptis, neque fugere posse, neque quietem pati ; niti modo, ac statim concidere : postremo omnia, qua visus erat, constrata telis, armis, cadaveribus, et inter ea humus infecta sanguine.

Postea loci consul, haud dubie jam victor, pervenit

(α) Beauzée traduit *pedite* par infanterie. Burnouf remarque que le mot *occiso* ne pourrait pas aller avec *pedite* pris dans le sens de *infanterie*, car le sens de *occidere* est *tuer* : or, comment Salluste aurait-il pu dire que l'infanterie romaine venait d'être *mise à mort* par Jugurtha ?



sanglantée dans l'action, en frappant avec vigueur et mortellement un de nos fantassins (*a*). A ces mots, nos soldats sont épouvantés plutôt par l'horreur que par la certitude de cet événement. D'autre part les esprits des barbares (*b*) s'animent, ils pressent plus vivement les Romains frappés d'effroi; et déjà ces derniers étaient presque en fuite, lorsque Sylla, ayant mis en déroute ceux contre lesquels il avait marché, revient et fond sur le flanc des Maures. Aussitôt Bocchus se retire. Cependant, tandis qu'il veut soutenir les siens et retenir une victoire presque certaine, Jugurtha se trouve enveloppé par nos cavaliers; à droite et à gauche tous ses soldats sont tués; il s'élançe donc seul à travers les traits des nôtres, tâchant d'échapper à la mort. En même temps, après avoir mis la cavalerie numide en fuite, Marius accourt à l'aide de ses troupes dont il vient d'apprendre l'échec. Enfin les ennemis sont battus de tout côté. Alors un spectacle horrible se montre dans ces plaines découvertes : les uns poursuivent, les autres fuient; ceux-ci sont tués, ceux-là faits prisonniers; les chevaux, les hommes gisent abattus; beaucoup, grièvement blessés, ne peuvent ni fuir ni rester en place; ils se soulèvent avec effort, et, sans faire plus, retombent à l'instant. En un mot, partout où se portent les regards, on voit le sol couvert de traits, d'armes, de cadavres; et dans les intervalles se montre une terre imbibée de sang.

Ensuite le consul, dont la victoire n'est plus dou-

(*b*) Il y a *animos*, et non *animum*, par conséquent nous croyons qu'on ne doit pas traduire par *courage*.



in oppidum Cirtam, quo initio profectus intenderat. Eo post diem quintum, quam iterum barbari male pugnaverant, legati a Boccho veniunt, qui regis verbis ab Mario petivere, duo quam fidissimos ad eum mitteret : velle de se, et de populi romani comodo cum iis disserere. Ille statim L. Sullam et Manlium ire jubet. Qui, quamquam acciti ibant, tamen placuit verba apud regem facere; ingenium aut avorsum uti flecterent, aut cupidum pacis vehementius accenderent. Itaque Sulla, cujus facundiæ, non ætati, a Manlio concessum, pauca verba hujusmodi loquutus :

« Rex Bocche, magna lætitia nobis est, quum te talem virum di monuere, uti aliquando pacem, quam bellum, malle, neu te optimum cum pessimo omnium Jugurtha miscendo commaculares; simul nobis demeres acerbam necessitudinem, pariter te errantem, et illum sceleratissimum persequi. Ad hoc populo romano jam (a) a principio melius visum, amicos quam servos quærere : tutiusque rati, volentibus, quam coactis imperitare. Tibi vero nulla opportunior nostra amicitia : primum, quod procul absumus, in

(a) Certains textes ajoutent le mot *inopi* à *principio*, — dès son faible commencement.



teuse, arrive à la ville de Cirta, premier but de sa marche. En ce lieu, cinq jours après la défaite éprouvée pour la seconde fois par les barbares, des députés viennent de la part de Bocchus; ils demandent à Marius, conformément aux instructions du roi, d'envoyer à celui-ci deux hommes des plus sûrs. Leur maître veut s'entretenir avec eux, et de ses propres intérêts et de ceux du peuple romain. Marius aussitôt fait partir Sylla et A. Manlius. Bien que se rendant auprès de Bocchus sur sa demande, ceux-ci jugèrent à propos d'entamer les premiers la conférence, afin de gagner son esprit, s'il était éloigné de la paix, ou bien de l'y animer encore davantage, s'il la désirait. Sylla, dont l'éloquence et non l'âge obtint cette concession de Manlius, prononça donc une courte harangue dont voici la substance :

« Roi Bocchus, c'est pour nous une grande satisfaction que les dieux aient inspiré à un homme tel que toi de préférer enfin la paix à la guerre, et de ne pas te souiller, en t'alliant, toi, digne d'une haute estime, avec Jugurtha, le plus odieux de tous les mortels. En même temps, tu nous as délivrés de la plus cruelle nécessité; celle de châtier l'erreur en ta personne, aussi rigoureusement que le crime endurci dans la sienne. D'ailleurs, dès le commencement (*a*), le peuple romain jugea qu'il valait mieux chercher des amis que des esclaves; persuadé qu'il était plus sûr de commander à des peuples bien disposés, qu'à des hommes soumis par la force. Mais, pour toi, aucune amitié n'est plus avantageuse que la nôtre : d'abord, parce que nous sommes éloignés, et qu'ainsi les causes



quo offensæ minimum, gratia par, ac si prope adsemus : dein, quod parentes abunde habemus, amicorum neque nobis, neque cuiquam omnium satis. Atque hoc utinam a principio tibi placuisset ! Profecto ea re (a) ad hoc tempus multo plura bona accepisses, quam mala perpessus es. Sed quoniam humanarum rerum fortuna pleraque regit, cui scilicet placuit, te et vim et gratiam nostram experiri, nunc, quando per illam licet, festina, atque, uti cœpisti, perge. Multa atque opportuna habes, quo facilius errata officii superes. Postremo hoc in pectus tuum demitte, numquam populum romanum beneficiis victum : nam bello quid valeat, tute scis. »

Ad ea Bocchus placide et benigne, simul pauca pro delicto suo, verba facit : se non hostili animo, sed ob regnum tutandum arma cepisse : nam Numidiæ partem, unde vi Jugurtham expulerit, jure belli suam factam ; eam vastari ab Mario pati nequivisse : præterea, missis antea Romam legatis, repulsum ab amicitia. Ceterum vetera omittere, ac tum, si per Marium liceret, legatos ad senatum missurum. Dein,

(a) *Ea re* ne se trouve pas dans certaines éditions, entre autres dans celle d'Orelli.



d'offenses seront moindres, notre bienveillance pour toi, au contraire, tout aussi grande que si nous étions près; ensuite, parce que nous avons bien assez de sujets, et que, pour nous ni pour personne, il n'y a jamais assez d'amis; et plutôt aux dieux que, dès le principe, il t'eût convenu d'agir comme à présent. Certes, tu aurais ainsi reçu de nous jusqu'à ce jour beaucoup plus de biens que tu n'as reçu de maux. Mais, puisque la fortune conduit la plupart des choses humaines, et que maintenant cette fortune, qui a voulu te faire éprouver notre force et notre faveur, te fournit une circonstance favorable, hâte-toi, et continue ton œuvre commencée. Tu as des occasions nombreuses et opportunes de nous rendre des services qui surpassent aisément tes erreurs. Enfin, grave cela dans ton cœur, que jamais le peuple romain n'est vaincu eu bienfaits; quant à ce qu'il vaut dans la guerre, tu le sais à coup sûr. »

A cela Bocchus répondit d'une manière douce et bienveillante, et dit en même temps quelques mots pour excuser sa faute : il n'a pas pris les armes dans une intention hostile, mais pour protéger son royaume. La partie de la Numidie d'où il a chassé Jugurtha est, en effet, devenue son bien par le droit de la guerre (128); il n'a pu souffrir qu'elle fût ravagée par Marius. En outre, il a envoyé précédemment des députés à Rome, et l'amitié du peuple romain lui a été refusée. Du reste, il laisse le passé dans l'oubli; et maintenant, si Marius l'y autorise, il adressera des ambassadeurs au sénat. Cette permission lui fut accordée; mais ensuite la résolution du barbare



copia facta, animus barbari ab amicis flexus, quos Jugurtha, cognita legatione Sullæ et Manlii, metuens id, quod parabatur, donis corruperat.

Marius interea, exercitu in hiberuis composito, cum expeditis cohortibus et parte equitatus profiscitur in loca sola, obsessum turrim regiam, quo Jugurtha perfugas omnes præsidium imposuerat. Tum rursus Bocchus (c), seu reputando, quæ sibi duobus præliis evenerant, seu admonitus ab amicis, quos incorruptos Jugurtha reliquerat, ex omni copia necessariorum quinque delegit, quorum et fides cognita, et ingenia validissima erant. Eos ad Marium, ac dein, si placeat, Romam legatos ire jubet; agendarum rerum, et quocumque modo belli componendi licentiam ipsis permittit. Illi mature ad hiberna Romanorum profiscuntur: deinde in itinere a gætulis latronibus circumventi spoliatique, pavidi, sine decore ad Sullam profugiunt; quem consul in expeditionem profisciscens pro prætore reliquerat. Eos ille non pro vanis hostibus, ut meriti erant, sed accurate ac liberaliter habuit. Qua re

(a) *Distribue.* (Durozoir.)

(b) *Un fort appelé la tour royale.* (M. Dureau de la Malle.)



changea sous l'influence de ses amis ; car Jugurtha, ayant appris la mission de Sylla et de Manlius, et craignant ce qui se préparait, les avait corrompus par des présents.

Cependant Marius, après avoir établi (a) son armée dans ses quartiers d'hiver, se dirige vers les solitudes avec des cohortes légèrement armées et une partie de la cavalerie. Son but était d'assiéger une forteresse royale (b) où Jugurtha avait mis en garnison tous les transfuges (129). Mais alors, Bocchus réfléchissant de nouveau aux résultats qu'avaient eus pour lui les deux combats précédents, ou bien cédant aux conseils de ceux de ses amis restés incorruptibles devant Jugurtha, choisit entre tous ses courtisans cinq personnes d'un dévouement connu et d'une grande fermeté d'esprit. Il les charge d'aller en députation auprès de Marius, et ensuite à Rome, si ce dernier le juge à propos ; il leur donne tout pouvoir de conduire ses affaires, et de terminer les hostilités par quelques moyens que ce soit. Ces derniers se mettent aussitôt en route pour les quartiers d'hiver des Romains ; mais, chemin faisant, ils sont assaillis et dépouillés par des brigands gétules, et s'enfuient tremblants et sans aucune pompe auprès de Sylla. En partant pour son expédition, le consul avait laissé celui-ci en qualité de préteur (d). Sylla ne les reçoit pas comme des ennemis sans foi, ainsi qu'ils l'avaient mérité, mais avec égards et libéralité. Cela convainquit les barbares que la

(c) Certains textes ajoutent *feliciter*.

(d) *En qualité de propréteur.* (D'Otteville et Beauzée.)



barbari et famam Romanorum avaritiæ falsam, et Sullam, ob munificentiam in sese, amicum rati. Nam etiam tum largitio multis ignara : munificus nemo putabatur, nisi pariter volens : dona omnia in benignitate habebantur. Igitur quæstori mandata Bocchi patefaciunt ; simul ab eo petunt, uti fautor consultorque sibi adsit : copias, fidem, magnitudinem regis sui, et alia, quæ aut utilia, aut benevolentia credebant, oratione extollunt : dein Sulla omnia pollicito, docti quo modo apud Marium, item apud senatum verba facerent, circiter dies XL ibidem opperiantur.

Marius postquam infecto (*b*), quo intenderat, negotio, Cirtam redit, de adventu legatorum certior factus, illosque et Sullam venire jubet, item L. Bellienum prætorem Utica, præterea omnes undique senatorii ordinis : quibuscum mandata Bocchi cognoscit, quis legatis potestas eundi Romam ab consule, interea induciæ postulabantur (*c*). Ea Sullæ et

(*a*) *Intéressées*, ajoutent Durozoir et M. Damas-Hinard.

(*b*) Certains textes portent *confecto* au lieu de *infecto*, d'où un sens tout différent. Orelli admet *confecto*.

(*c*) Certains textes portent : *in quibus legatis potestas eundi Romam fit ; interea induciæ postulabantur*. Orelli met *mandata Bocchi cognoscit. Legatis potestas eundi Romam fit ab consule ; interea induciæ postulabantur* : et l'on trouve diverses interprétations de ce passage. On examine les propositions de Bocchus, et l'on permet à ses ambassadeurs d'aller à



réputation d'avarice des Romains n'était pas fondée, et que Sylla, puisqu'il se montrait si magnifique envers eux, était leur ami. Car, même à cette époque, les largesses (*a*) étaient chose ignorée de beaucoup de gens; à quiconque se montrait généreux, on supposait des intentions généreuses; tous les présents étaient attribués à la bienveillance. Les députés communiquent donc au questeur les instructions de Bocchus; en même temps, ils lui demandent d'être leur protecteur et leur conseiller; ils exaltent dans leurs discours les forces, la bonne foi, la grandeur de leur roi; enfin tout ce qu'ils jugent utile à leurs intérêts, ou de nature à concilier la faveur. Après avoir reçu de Sylla toutes les promesses possibles, et des avis sur la manière dont ils doivent parler à Marius et au sénat, ils attendent en cet endroit quarante jours environ.

Marius retourne à Cirta sans avoir exécuté ce qu'il avait entrepris. Apprenant l'arrivée des députés, il leur ordonne ainsi qu'à Sylla de se rendre auprès de lui; il fait aussi venir d'Utique le préteur L. Bellienus, et de plus, tous les personnages appartenant à l'ordre sénatorial (130). Avec eux, il prend connaissance des lettres de Bocchus; celui-ci demandait au consul l'autorisation pour ses députés de se rendre à Rome, et une trêve pendant ce

Rome; ils sollicitaient une suspension d'armes. (D'Otteville.) On examina les instructions de Bocchus, qui autorisaient ses ambassadeurs à se rendre à Rome, et par lesquelles il priait le consul d'accorder dans cet intervalle une suspension d'armes. (Beauzée et M. Damas-Hinard.) M. Dureau de la Malle comprend comme nous.



plerisque placuere : pauci ferocius decernunt, scilicet ignari humanarum rerum, quæ fluxæ et mobiles semper in advorsa mutantur. Ceterum Mauri, impetratis omnibus rebus, tres Romam profecti cum Cn. Octavio Rufo, qui quæstor stipendium in Africam portaverat : duo ad regem redeunt. Ex his Bocchus quum cetera, tum maxume benignitatem et studium Sullæ lubens accepit. Romæ legatis ejus, postquam errasse regem, et Jugurthæ scelere lapsus, deprecati sunt, amicitiam et fœdus petentibus hoc modo respondetur :

« Senatus et populus romanus beneficii et injuriæ memor esse solet : ceterum Boccho, quoniam pœnitet, delicti gratiam facit : fœdus et amicitia dabuntur, quum meruerit. »

Quis rebus cognitis, Bocchus per litteras a Mario petivit, uti Sullam ad se mitteret, cujus arbitrato de communibus negotiis consuleretur. Is missus cum præsidio equitum atque peditum, funditorum balearium : præterea sagittarii et cohors peligna cum velitaribus armis, itineris properandi causa; neque his secus, atque aliis armis, advorsum tela hostium quod ea levia sunt, muniti. Sed in itinere, quinto denique



temps. Ces demandes plaisent à Sylla et à la majorité du conseil; quelques-uns sont d'un avis plus sévère, gens sans expérience des choses humaines (131), qui, toujours passagères et mobiles, changent aisément du bien au mal. Du reste, les Maures, ayant obtenu tout ce qu'ils réclamaient, partirent pour Rome au nombre de trois, avec Cn. Octavius Rufus, le questeur qui avait porté en Afrique les fonds destinés à la solde. Deux autres retournèrent auprès du roi. Bocchus apprit de ceux-ci avec satisfaction ce qui s'était passé, surtout la bienveillance et la faveur de Sylla. A Rome, ses députés, après avoir demandé grâce pour l'erreur de leur maître, entraîné, dirent-ils, par la perversité de Jugurtha, implorèrent amitié et alliance : voici comment on leur répondit :

« Le sénat et le peuple romain ont coutume de conserver le souvenir du bienfait et de l'injure. Du reste, puisque Bocchus se repent, ils lui font grâce de sa faute. Alliance et amitié lui seront accordées, lorsqu'il les aura méritées. »

Instruit de ces résultats, Bocchus demanda par lettre à Marius de lui députer Sylla, pour que leurs affaires communes fussent traitées d'après ses décisions. Celui-ci fut envoyé avec une escorte composée de cavaliers, de fantassins et de frondeurs des îles Baléares; de plus, des archers et une cohorte pélignienne l'accompagnaient; ils étaient armés comme les vélites, afin d'être plus rapides dans leur marche; ces armes, pour les protéger, n'étaient pas moins bonnes que d'autres, attendu la légèreté des



die, Volux, filius Bocchi, repente in campis patentibus cum mille non amplius equitibus sese ostendit : qui temere et effuse euntes Sullæ aliisque omnibus et numerum ampliorem vero, et hostilem metum efficiebant. Igitur sese quisque expedire, arma atque tela tentare, intendere : timor aliquantus, sed spes amplior, quippe victoribus, et advorsum eos, quos sæpe vicerant. Interim equites exploratum præmissi, rem, uti erat, quietam nuntiant.

Volux adveniens quæstorem appellat : se a patre Boccho obviam illis simul, et præsidio missum. Deinde eum et proximum diem sine metu conjuncti eunt. Post, ubi castra locata, et die vesper erat, repente Maurus incerto vultu (a) ad Sullam accurrit : sibi ex speculatoribus cognitum, Jugurtham haud procul abesse : simul, uti noctu clam secum profugeret, rogat atque hortatur. Ille animo feroci negat se toties fusum Numidam pertimescere : virtuti suorum satis credere : etiam si certa pestis adesset, mansurum potius, quam proditis, quos ducebat, turpi fuga in-

(a) Certains textes portent *incerto vultu pavens*.



traits des Numides. Cependant, vers le cinquième jour de marche, Volux, fils de Bocchus, se montre soudain dans ces plaines découvertes avec mille cavaliers seulement. Comme ils marchaient sans ordre et répandus çà et là, ils produisirent aux yeux de Sylla et de tous les autres l'effet d'une troupe beaucoup plus nombreuse, et firent craindre la présence de l'ennemi. Chacun des nôtres se prépare donc, essaye ses armes et ses traits, et se tient prêt à combattre. Ils ressent quelque appréhension, mais encore plus d'espoir; chose naturelle à des troupes victorieuses, et qui vont affronter ceux qu'elles ont souvent vaincus. Cependant les cavaliers envoyés à la découverte annoncent, comme c'était vrai, qu'on n'avait rien à redouter.

Volux, survenant, s'adresse au questeur, dit qu'il a été chargé par son père Bocchus d'aller au-devant des Romains, et en même temps de leur servir d'escorte. Pendant ce jour et le jour suivant, ils font route ensemble et avec sécurité; mais ensuite, comme on venait d'asseoir le camp et que le jour faisait place à la nuit, soudain le Maure accourt vers Sylla avec un visage troublé. Par ses vedettes, il a appris que Jugurtha n'est pas loin. En même temps, il le conjure, il le presse de s'échapper secrètement avec lui pendant l'obscurité. Sylla lui répond fièrement qu'il ne redoute pas le Numide défait tant de fois; il a dans la valeur des siens une confiance suffisante. Quand même un désastre inévitable serait imminent, il restera, plutôt que de trahir ceux qu'il conduit, et de ménager par une fuite honteuse une



certæ ac forsitan post paullo morbo interitura vitæ parceret. Ceterum ab eodem monitus, uti noctu proficiscerentur, consilium approbat : ac statim milites cœnatos esse, in castris ignes quam creberrimos fieri, dein prima vigilia silentio egredi jubet. Jamque nocturno itinere fessis omnibus, Sulla pariter cum ortu solis castra metabatur, quum equites mauri nuntiant, Jugurtham circiter duum millium intervallo ante consedissee. Quod postquam auditum, tum vero ingens metus nostros invadit : credere se proditos a Voluce et insidiis circumventos : ac fuere, qui dicerent, manu vindicandum, neque apud illum tantum scelus inultum relinquendum.

At Sulla, quamquam eadem æstumabat, tamen ab injuria Maurum prohibet : suos hortatur, uti fortem animum gererent : sæpe antea paucis strenuis adversum multitudinem bene pugnatum : quanto sibi in prælio minus pepercissent, tanto tutiores fore : nec quemquam decere, qui manus armaverit, ab inermis pedibus auxilium petere, in maxumo metu nudum et cæcum corpus ad hostes vortere. Deinde Volucem, quoniam hostilia faceret, maxumum Jovem obtestatus ut sceleris atque perfidiæ Bocchi testis adesset, castris abire jubet. Ille lacrumans orare, ne ea crederet :



existence incertaine, que peut-être une maladie finira dans peu de jours. Du reste, Volux l'engageant à se mettre en marche pendant la nuit, il approuve ce conseil, et il ordonne à ses soldats d'allumer dans le camp, aussitôt qu'ils auront soupé, le plus de feux possible, puis, à la première veille, de sortir en silence. Tous étaient fatigués de leur marche nocturne, et Sylla, au lever du soleil, marquait l'enceinte de son camp, lorsque les cavaliers maures annoncent que Jugurtha vient d'établir le sien en avant du leur, à deux mille pas de distance environ. A cette nouvelle, une grande terreur s'empara de nos soldats. Ils se crurent trahis par Volux, et entourés d'embûches. Plusieurs dirent qu'il fallait se faire justice par les armes, et ne pas laisser chez le Maure tant de scélératesse impunie.

Sylla, bien qu'ayant les mêmes soupçons, défend néanmoins celui-ci contre les violences, il exhorte les siens à demeurer fermes. Souvent déjà un petit nombre d'hommes braves ont combattu avec succès contre une multitude : moins ils se ménageraient dans le combat, moins ils auraient à craindre : il ne convenait pas à celui qui avait armé son bras, de demander aide à ses pieds qui sont sans armes, et, dans sa crainte excessive, de présenter aux ennemis la partie de lui-même qui est aveugle et sans défense. Ensuite, puisque Volux s'est conduit en ennemi, il lui ordonne de sortir du camp, après avoir pris le grand Jupiter à témoin du crime et de la perfidie de Bocchus. Volux, les larmes aux yeux, le supplie de ne pas concevoir de tels soupçons : rien



nihil dolo factum; magis calliditate Jugurthæ, cui videlicet speculanti iter suum cognitum esset. Ceterum, quoniam neque ingentem multitudinem haberet, et spes opesque ejus ex patre suo penderent, illum nihil palam ausurum, quum ipse filius testis adesset : quare optimum factu videri, per media ejus castra palam transire : sese, vel præmissis, vel ibidem relictis Mauris, solum cum Sulla iturum. Ea res, ut in tali negotio, probata : ac statim profecti, quia de improvise acciderant, dubio atque hæsitante Jugurtha, incolumes transeunt. Deinde paucis diebus, quo ire intenderant, perventum.

Ibi cum Boccho Numida quidam, Aspar nomine, multum et familiariter agebat ; præmissus ab Jugurtha, postquam Sullam accitum audierat, orator, et subdole speculatum Bocchi consilia : præterea Dabar, Massugradæ filius, ex gente Masinissæ, ceterum materno genere impar (nam pater ejus ex concubina ortus erat), Mauro ob ingenii multa bona carus acceptusque : quem Bocchus fidum multis antea tempestatibus (c) expertus, illico ad Sullam nuntiatum

(a) Suivant Burnouf, *orator* aurait seulement le sens de *mandataire*.

(b) Phrase bizarre, mais tellement commandée par le texte, que presque tous les traducteurs l'ont reproduite.

(c) Certains textes portent *fidum Romanis multis antea*.... Orelli met : *fidum esse Romanis multis ante tempestatibus* ; — avait auparavant, en



n'était arrivé par trahison ; mais plutôt par l'habileté de Jugurtha , que ses espions avaient sans doute instruit de sa marche. Au reste, comme ce dernier n'a pas avec lui une grande force, et que ses espérances et ses ressources dépendent de Bocchus , Jugurtha, en présence du fils de celui-ci, n'osera rien tenter ouvertement : en conséquence, ce qu'il y a de mieux à faire, selon lui, c'est de passer hardiment au milieu de son camp. Lui, Volux, faisant prendre les devants à ses Maures, ou les laissant dans cet endroit même, irait seul avec Sylla. Cet avis parut bon, eu égard à la circonstance; ils se mirent donc en marche sans retard; et, comme ils arrivèrent à l'improviste, ils passèrent sains et saufs devant Jugurtha, hésitant et incertain. Ensuite, en peu de jours, ils arrivèrent au but de leur voyage.

Auprès de Bocchus se trouvait alors un Numide nommé Aspar, admis dans son intime familiarité. Jugurtha, instruit que Sylla était mandé par le roi, avait fait prendre les devants à cet homme pour qu'il soutînt ses intérêts (a) et épiât insidieusement les résolutions du roi maure. En outre, un certain Dabar, fils de Massugrada, du sang de Masinissa, mais d'une naissance inférieure du côté de sa mère, (car son père était né d'une concubine) (b), partageait aussi l'affection et la faveur de Bocchus, à cause des bonnes et nombreuses qualités de son esprit. Le Maure, qui l'avait auparavant reconnu fidèle en beaucoup de circonstances, l'envoie sur-le-

beaucoup de circonstances, reconnu son attachement pour Rome. Burnouf rejette Romanis, et comprend comme nous.



mittit, paratum sese facere, quæ populus romanus vellet : colloquio diem, locum, tempus ipse delegeret ; consulta sese omnia cum illo integra habere : neu Jugurthæ legatum pertimesceret ; accitum esse quo res communis licentius gereretur, nam ab insidiis ejus aliter caveri nequuisse. Sed ego comperior, Bocchum magis punica fide, quam ob quæ prædicabat, simul Romanos et Numidam spe pacis attinuisse, multumque cum animo suo volvere solitum, Jugurtham Romanis, an illi Sullam traderet : lubidinem advorsum nos, metum pro nobis suasisse.

Igitur Sulla respondit : pauca se coram Aspare loquuturum ; cetera occulte, aut nullo, aut quam paucissimis præsentibus ; simul edocet, quæ responderentur. Postquam, sicuti voluerat, congressi, dicit, se missum a consule venisse quæsitum ab eo, pacem an bellum agitaturus foret. Tum rex, uti præceptum, post diem decimum redire jubet ; ac nihil etiam nunc decrevisse, sed illo die responsurum : deinde ambo in

(α) *Que la présence de l'envoyé de Jugurtha, loin de porter ombrage, leur permettrait de traiter plus librement leurs intérêts communs.* (M. Dumas-Hinard et Burnouf.) Tous deux rejettent les mots *accitum esse*. Nous



champ annoncer à Sylla qu'il est prêt à accomplir les volontés des Romains; que Sylla lui-même choisisse le jour, le lieu et le moment pour une entrevue; lui, Bocchus, n'a pris encore d'autre part aucun engagement; qu'il ne redoute pas l'envoyé de Jugurtha; il l'a fait venir pour traiter plus librement l'affaire qui les intéresse tous deux (*a*); car il n'a pu se mettre autrement en garde contre les artifices de ce prince. Au reste, il est clair pour moi que Bocchus, agissant conformément à la foi punique plutôt que d'après les motifs qu'il avouait, avait amusé à la fois par l'espérance de la paix les Romains et le Numide; et que, bien souvent, il débattait en lui-même fort sérieusement la question de savoir s'il livrerait Jugurtha aux Romains, ou Sylla à Jugurtha, que son penchant le conseillait contre nous, et que la crainte le détermina en notre faveur (132).

Sylla répondit qu'il dirait peu de mots devant Aspar; le reste, il le traiterait en secret, sans témoins, ou du moins en présence d'un très-petit nombre de personnes. Il explique en même temps la réponse que lui, Bocchus, devra faire publiquement. L'entrevue ayant eu lieu, comme il l'avait réglé, Sylla expose qu'envoyé par le consul, il est venu lui demander s'il comptait faire la paix ou la guerre. Alors le roi, selon le plan arrêté, lui dit de revenir après le dixième jour, qu'il n'a rien décidé pour le moment, mais qu'alors il fera une réponse. Tous deux ensuite partent, chacun de son côté, pour leurs camps;

avons cru devoir les conserver; le sens autrement serait, il nous semble bien difficile à établir.



sua castra digressi. Sed ubi plerumque noctis processit, Sulla a Boccho occulte arcessitur : ab utroque tantummodo fidi interpretes adhibentur; præterea Dabar internuntius, sanctus vir et ex sententia ambobus (a). Ac statim sic rex incipit :

« Numquam ego ratus sum fore, uti rex maximus (b) in hac terra, et omnium, quos novi, privato homini gratiam deberem. Et, hercle, Sulla, ante te cognitum, multis orantibus, aliis ultro egomet opem tuli, nullius indigui. Id imminutum (c) quod ceteri dolere solent, ego lætor. Fuerit mihi pretium eguisse aliquando amicitiae tuæ, qua apud animum meum nihil carius habeo. Id adeo experiri licet ; arma, viros, pecuniam, postremo quidquid animo lubet, sume, utere : et, quoad vives, numquam redditam gratiam putaveris ; semper apud me integra erit : denique nihil, me sciente, frustra voles. Nam, ut ego æstumo, regem armis, quam munificentia, vinci, minus flagi-

(a) Certains textes portent : *sanctus vir, ex sententia jurat ambobus* ; — *l'homme irréprochable, prête serment aux deux parties, conformément à leur désir.*

(b) Certains textes portent *opulentissimus*.

(c) Au lieu de *imminutum*, certains textes portent *immutatum*, *ce changement de fortune.*



mais, lorsque la plus grande partie de la nuit fut passée, Sylla est appelé secrètement par Bocchus. De part et d'autre on n'admet que des interprètes sûrs. De plus, on prend pour intermédiaire Dabar, homme d'une bonne foi irréprochable, et considéré comme tel par les deux parties; aussitôt le roi commence en ces termes :

« Je n'avais jamais pensé que moi, le plus puissant monarque de cette contrée, le plus puissant des souverains que je connais, je dusse un jour être redevable envers un simple particulier. J'en jure par Hercule, ô Sylla, avant de t'avoir rencontré, j'ai secouru bien des mortels sur leur demande, et quelques-uns de mon propre mouvement, et je n'ai jamais eu besoin de personne. La perte de cet avantage, que déplorent ordinairement les autres hommes, est pour moi une cause de joie. Il m'aura été précieux d'avoir eu besoin un jour de ton amitié, que mon cœur place au-dessus de tout. Voici jusqu'à quel point (*d*) tu peux l'éprouver; mes armes, mes soldats, mes trésors, enfin tout ce qui te plaira, prends-le, uses-en; et, tant que tu vivras, ne me regarde jamais comme ayant acquitté ma dette; elle demeurera toujours la même. Enfin, du moment que je le connaîtrai, aucun de tes désirs ne sera formé en vain. Selon moi, en effet, il est moins honteux pour un roi d'être vaincu par les armes que surpassé en généro-

(*d*) Généralement on traduit simplement par *tu peux l'éprouver*, ou *fais-en l'expérience*. Il nous semble que *adeo* n'est pas seulement ici une conjonction explétive.



tiosum. Ceterum de republica vestra, cujus curator huc missus es, paucis accipe. Bellum ego populo romano neque feci, neque factum umquam volui : fines meos advorsum armatos armis tuitus sum. Id omitto, quando vobis ita placet : gerite, uti voltis, cum Jugurtha bellum. Ego flumen Mulucham, quod inter me et Micipsam fuit, non egrediar; neque Jugurtham id intrare sinam : præterea, si quid meque vobisque dignum petiveris, haud repulsus abibis. »

Ad ea Sulla pro se breviter et modice, de pace et de communibus rebus, multis disseruit. Denique regi patefacit, quod polliceatur, senatum et populum romanum, quoniam amplius armis valuissent, non in gratiam habituros : faciendum aliquid, quod illorum magis, quam sua, retulisse videretur. Id adeo in promptu esse, quoniam Jugurthæ copiam haberet : quem si Romanis tradidisset, fore, ut illi plurimum deberetur; amicitiam, fœdus, Numidiæ partem, quam nunc peteret, ultro adventuram. Rex primo negitare : affinitatem, cognationem, præterea fœdus intervenisse; ad hoc metuere, ne, fluxa fide usus, popularium

(a) *Mais je passe là-dessus. (Durozoir.) Je n'insiste plus. (M. Dureau de la Malle.)* Notre sens est celui de d'Otteville et de Beauzée.



sité. Maintenant quelques mots au sujet de votre république, dont tu es venu ici soutenir les intérêts. Je n'ai pas fait la guerre au peuple romain, et n'ai jamais voulu la faire. Pour défendre mes frontières, j'ai opposé les armes aux armes. Je les dépose (a), puisqu'il vous plaît ainsi; faites comme il vous convient la guerre contre Jugurtha. Pour ma part, je ne dépasserai pas le fleuve Mulucha qui coulait entre moi et Micipsa, et ne permettrai pas que Jugurtha le franchisse. Si tu me fais encore quelque demande digne de Rome et de moi, tu te retireras sans avoir éprouvé de refus. »

A ce discours, Sylla répondit sur ce qui le concernait d'une manière brève et réservée, et longuement sur la paix et les affaires communes aux deux nations. Enfin, il déclare au roi que le sénat et le peuple romain, ayant eu l'avantage des armes, n'accueilleront pas avec faveur ses promesses; il faut faire quelque chose qui soit jugé plus utile pour eux que pour lui. Le pouvoir en est entre ses mains, puisqu'il a Jugurtha à sa disposition. S'il le livre aux Romains, alors on lui aura de grandes obligations. L'amitié, l'alliance, la partie de la Numidie qu'il pourrait demander présentement, tout cela, pour ainsi dire, viendra le trouver. Le roi refuse d'abord avec obstination; une alliance, des liens de parenté (b), et, de plus, un traité, existent entre lui et Jugurtha (c). En outre, il craint qu'en montrant une foi aussi mobile,

(b) *Voisinage.* (M. Damas-Hinard.)

(c) *Sont pour lui de puissants obstacles.* (Durozoir.)



animos avorteret, quis et Jugurtha carus, et Romani inuisi erant : denique sæpius fatigatus leniter (*a*), et ex voluntate Sullæ omnia se facturum promittit. Ceterum ad simulandam pacem, cujus Numida, defessus bello, avidissimus, quæ utilia visa, constituunt. Ita, composito dolo digrediuntur.

At rex postero die Asparem, Jugurthæ legatum, appellat : sibi per Dabarem ex Sulla cognitum, posse conditionibus bellum poni : quamobrem regis sui sententiam exquireret. Ille lætus in castra Jugurthæ venit. Deinde ab illo cuncta edoctus, properato itinere, post diem octavum redit ad Bocchum, et ei nuntiat, Jugurtham cupere omnia, quæ imperarentur, facere; sed Mario parum confidere : sæpe antea cum imperatoribus romanis pacem conventam frustra fuisse. Ceterum Bocchus, si ambobus consultum, et ratam pacem vellet, daret operam, ut una ab omnibus, quasi de pace, in colloquium veniretur; ibique sibi Sullam traderet. Quum talem virum in potestate haberet, fore, uti jussu senatus atque populi romani fœdus fieret : neque hominem nobilem, non sua ignavia, sed ob rempublicam, in hostium potestate, relictum iri.

(*a*) Certains textes, au lieu de *leniter*, portent *lenitur*, devient plus traitable. Orelli admet cette dernière leçon.



il ne s'aliène l'affection de ses sujets, auxquels Jugurtha est cher et les Romains sont odieux. A la fin, fatigué par des sollicitations réitérées, il promet avec soumission qu'il fera tout, conformément à la volonté de Sylla. Du reste, ils arrêtent les mesures qui semblent propres à simuler une paix dont le Numide épuisé par la guerre était très-désireux. Le piège ainsi disposé, ils se séparent.

Le lendemain, Bocchus fait venir Aspar, l'envoyé de Jugurtha. Il a, dit-il, appris de Sylla, par l'intermédiaire de Dabar, que la guerre peut cesser à certaines conditions; qu'Aspar, en conséquence, aille s'informer des intentions de son maître. Celui-ci se rend avec joie au camp de Jugurtha. Puis, ayant reçu de lui toutes les instructions nécessaires, il hâte sa marche, revient le huitième jour auprès de Bocchus, et lui rapporte que Jugurtha consent de bon cœur à tout ce qui lui sera commandé; mais qu'il a peu de confiance en Marius, car souvent déjà la conclusion de la paix avec les généraux romains est restée sans résultat. Du reste, si Bocchus songe aux intérêts de tous deux, et s'il veut une paix assurée, qu'il tâche que de part et d'autre on se réunisse en une conférence, comme pour traiter de la cessation des hostilités, et que là il lui livre Sylla. Lorsqu'il aurait en son pouvoir un tel personnage, alors le sénat et le peuple romain voudraient eux-mêmes la conclusion de la paix. Cet homme de haute condition, prisonnier pour le service de la république et non à cause de sa lâcheté, on ne le laisserait pas au pouvoir des ennemis.



Hæc Maurus secum ipse diu volvens tandem promisit. Ceterum dolo, an vere (a), parum comperimus : sed plerumque regiæ voluntates, ut vehementes, sic mobiles, sæpe ipsæ sibi advorsæ. Postea, tempore et loco constituto, in colloquium uti de pace veniretur, Bocchus Sullam modo, modo Jugurthæ legatum appellare, benigne habere, idem ambobus polliceri : illi pariter læti, ac spei bonæ pleni. Sed nocte ea, quæ proxima fuit ante diem colloquio decretum, Maurus, adhibitis amicis, ac statim, immutata voluntate, remotis, dicitur secum ipse multa agitavisse, vultu corporis (b) pariter atque animo varius : quæ scilicet, tacente ipso, occulta pectoris patefecisse. Tamen postremo Sullam arcessiri jubet; et ex ejus sententia Numidæ insidias tendit. Deinde, ubi dies advenit, et ei nuntiatum est, Jugurtham haud procul abesse; cum paucis amicis et quæstore nostro, quasi obviis honoris causa, procedit in tumultum facillimum visu insidiantibus. Eodem Numida cum plerisque necessariis suis, iuermus, ut dictum, accedit, ac statim, signo

(a) Certains textes, celui d'Orelli entre autres, portent : *dolo, an vere*, et Burnouf le regarde comme interpolé.

(b) Certains textes portent : *vultu colore ac motu corporis...*; — *changeant de visage, de couleur et de contenance.*



Après avoir longtemps pesé en lui-même cette proposition, le Maure finit par promettre. Au reste, est-ce par fourberie ou avec sincérité, nous le savons peu. Mais les volontés des rois, la plupart du temps aussi versatiles qu'absolues, sont souvent encore opposées à elles-mêmes. Ensuite, un jour et un lieu ayant été fixés pour se réunir et traiter de la paix, Bocchus mande tantôt Sylla, tantôt l'envoyé de Jugurtha. Il les traite avec bienveillance, fait à tous deux les mêmes promesses; tous deux également sont pleins de joie et de bonne espérance; mais, pendant la nuit qui précéda le jour marqué pour l'entrevue, le Maure, ayant rassemblé ses amis, puis, par un revirement de volonté, les ayant congédiés immédiatement, on dit que, seul avec lui-même, il roula mille pensées diverses, changeant d'extérieur en même temps que de résolution; ainsi, tout en gardant le silence, il révéla les secrets de son âme. A la fin cependant, il ordonne qu'on fasse venir Sylla, et, conformément à son désir, prépare le piège où doit tomber le Numide. Ensuite, dès que le jour eut paru, et qu'on lui annonça l'approche de Jugurtha, accompagné d'un petit nombre d'amis et de notre questeur, il s'avança comme pour aller l'accueillir avec honneur, et se dirigea vers une élévation que des hommes apostés pouvaient facilement découvrir (c). Le Numide se rend au même endroit avec la plupart de ses amis, sans

(c) *Il se place sur une éminence d'où il pouvait être vu très-facilement des exécuteurs du complot. (Durozoir.)*



dato, undique simul ex insidiis invaditur. Ceteri obtruncati : Jugurtha Sullæ vinctus traditur, et ab eo ad Marium deductus.

Per idem tempus advorsum Gallos, ab ducibus nostris, Q. Cæpione et M. Manlio male pugnatum : quo metu Italia omnis contremuerat. Illique, et inde usque ad nostram memoriam, Romani sic habuere : alia omnia virtuti suæ prona esse; cum Gallis pro salute, non pro gloria certare. Sed postquam bellum in Numidia confectum, et Jugurtham vinctum adduci Romam nuntiatum est, Marius consul absens factus, et ei decreta provincia Gallia : isque kalendis januariis magna gloria consul triumphavit. Ea tempestate spes atque opes civitatis in illo sitæ.



armes comme on en était convenu; et aussitôt, à un signal donné, de tous côtés en même temps on sort de l'embuscade pour se jeter sur lui. Les autres Numides sont massacrés. Jugurtha est remis enchaîné à Sylla, et mené par lui à Marius (133).

A cette même époque, nos généraux Q. Cæpion et M. Manlius (134) perdirent une bataille contre les Gaulois (135); et toute l'Italie en trembla de terreur. Alors, et depuis ce temps jusqu'à nos jours, les Romains eurent pour maxime que tout autre ennemi cédaient facilement à leur courage, mais qu'avec les Gaulois, ils combattaient pour leur salut et non pour la gloire. Cependant, quand on annonça que la guerre de Numidie était terminée, et que Jugurtha chargé de fers était amené à Rome, Marius absent fut nommé consul (136); et la province de Gaule lui fut assignée. Celui-ci donc, revêtu du consulat, triompha aux calendes de janvier de la manière la plus glorieuse (137). En ce moment, les espérances et les ressources de la république reposaient en lui (138).



NOTES

SUR

JUGURTHA.

1. Le président de Brosses veut que Salluste, dans ce passage, ait en vue Sylla et Pompée.

2. Allusion aux efforts inutiles de Caton d'Utique pour obtenir une magistrature, à laquelle l'auteur paraît être arrivé assez facilement.

3. « *Superbiæ nobilitatis obviam itum est.* Ce n'était pas la première fois qu'on s'élevait contre la noblesse; mais ce fut la première fois qu'on le fit avec succès. » (D'Otteville.)

4. « Ce prince (Masinissa) fut le plus heureux et le meilleur des rois de notre temps; il régna plus de soixante ans, toujours florissant de santé; et sa longue existence fut de quatre-vingt-dix années : il l'emporta en vigueur sur tous ses contemporains. Fallait-il être debout, il s'y tenait tout un jour sans remuer; demeurer assis, il ne se levait pas; il pouvait rester à cheval nuit et jour sans en être incommodé. Une preuve de sa force physique, c'est qu'agé de quatre-vingt-dix ans, à l'époque où il mourut, il laissa un fils de quatre années, Stembales, que Micipsa adopta plus tard, et, avec Stembales, quatre autres fils... Mais voici le fait le plus



éclatant et le plus remarquable de son règne. La Numidie avait été jusqu'alors stérile et regardée comme incapable de produire des fruits mangeables; il montra le premier qu'elle pouvait en porter aussi bien qu'une autre terre, en ensemençant, de distance en distance, de vastes terrains qu'il réserva à telle ou telle production. » (Polybe, liv. XXXVII, § 3.)

« Les Romains firent grand cas de Masinissa, à cause de son mérite et de la constance de son amitié; il inspira en effet aux Numides le goût de l'agriculture et des travaux pacifiques, et remplaça leurs habitudes de brigandage par la science de la guerre. » (Strabon, liv. XVII, § 833.)

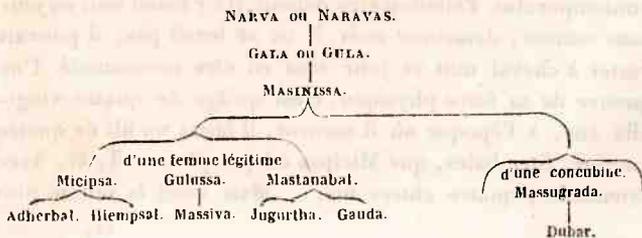
Sur ce prince, ses innovations et sa force physique, on peut consulter encore Appien, *de Rebus Numidicis*, § 106, et Valère-Maxime, liv. V, chap. 2. Ce dernier dit qu'en mourant, Masinissa laissait cinquante-quatre fils.

Voir aussi l'*Épitome* de Tite-Live, sommaires XLVIII et L, et le *de Senectute* de Cicéron, § 10.

Les expéditions d'Agathocle en Afrique avaient rendu probablement la liberté à plusieurs des peuples tributaires de Carthage, et alors s'étaient formés les royaumes numides des Massyliens et des Massésyliens. Les rois massésyliens résidaient à Siga, vers l'occident, près du fleuve de ce nom; les autres, à Zama, ville beaucoup plus voisine de Carthage.

Le plus ancien des rois massyliens fut Naravas; grand admirateur d'Amilcar Barca, il mit toutes ses forces au service de Carthage pendant la guerre contre les mercenaires. (Voir Polybe, liv. I, §§ 78, 82, 84, 86.) Ce Naravas donna le jour à Gala ou Gula, qui fut lui-même père de Masinissa.

GÉNÉALOGIE DES ROIS MASSYLIENS.



5. Plusieurs portions des provinces limitrophes de Carthage, et, de plus, les États de Syphax, vaincu et fait prisonnier avec l'aide des Numides, formèrent le territoire dont les Romains disposèrent, comme le rapporte Salluste, en faveur de Masinissa.

Appien dit que les États de ce prince touchaient, d'une part, à la Mauritanie, voisine de l'Océan, et de l'autre, à la Cyrénaïque. Voir, sur les usurpations de Masinissa et sur les plaintes des Carthaginois, Tite-Live, liv. XLII, §§ 23, 24.

6. « L'ancienne Numidie, telle que Masinissa l'avait léguée à ses successeurs, occupait au nord de l'Afrique une étendue de côtes d'environ deux cent cinquante lieues, en allant de l'ouest à l'est, depuis l'embouchure du Mulucha (aujourd'hui Malouina) jusqu'à Tabarca. La largeur de ce royaume, du nord au sud, était de trente à cinquante lieues, depuis la mer jusqu'à la chaîne du grand Atlas, excepté dans la portion orientale, qui occupe cent lieues en profondeur, à partir de Tabarca jusqu'à l'extrémité sud du *Palus-Libyca*, aujourd'hui la grande Lagune salée ou Sibkah. A l'est, la Numidie était bordée entièrement par la province romaine d'Afrique (aujourd'hui la régence de Tunis), composée de la Zeugitane et de la Byzacène enlevée aux Carthaginois. Elle était traversée d'orient en occident par les monts Atlas. »

« Une très-grande partie de la Numidie est représentée par l'Algérie actuelle. » (Dureau de la Malle, *Manuel algérien*, p. 1.)

7. « Jugurtha, petit-fils de Masinissa, partit d'Afrique pour aller joindre Scipion avec douze éléphants, des gens de trait et des frondeurs, accompagnement ordinaire des éléphants. » (Appien, *de Rebus Hispaniensibus*, § 89.)

8. Micipsa avait adopté Jugurtha trois ans avant sa mort; ce dernier avait alors trente-sept ans. (Le président de Brosses.)

Voici ce que dit Orose sur son admission au droit de partager la succession : « Jugurtha, fils adoptif de Micipsa, roi des Numides, institué son héritier avec ses propres enfants, *hæresque inter naturales ejus filios factus.* » (*Histoire*, liv. V.)



9. La première partie de cette phrase a été adoptée pour devise par la république des Provinces-Unies.

10. L'empereur Septime-Sévère, se voyant près de mourir, se fit apporter un exemplaire de Salluste, et lut à ses deux fils, Caracalla et Géta, le discours de Micipsa à ses enfants : mais il n'eut pas, dit Spartien, un meilleur succès que le roi de Numidie.

11. Micipsa mourut à Cirta, l'an de Rome 636, après un règne de trente ans. D'après le testament de ce prince, si ses deux fils et Jugurtha venaient à mourir sans enfants, Gauda, second fils de Mastanabal, devait hériter de la couronne. Le sénat, apprenant qu'il s'élevait des dissensions entre ses enfants, donna le gouvernement de la province d'Afrique à Caton, consul cette même année, et qui mourut l'année suivante. (De Brosses, *Histoire romaine au septième siècle.*)

« Micipsa, dit Diodore de Sicile, avait plusieurs fils, mais il chérissait particulièrement Adherbal, l'aîné, et Hiempsal. C'était le plus généreux des rois de la Libye; il faisait venir à sa cour un grand nombre de Grecs instruits, et vivait dans leur société. Il avait reçu une éducation peu ordinaire, et s'était surtout appliqué à la philosophie. Il vieillit sur le trône et dans l'étude de la philosophie. (*Fragments XXXIV et XXXV, § 35.*)

12. Les rois de Numidie avaient près de la mer un vaste tombeau, que Méla place entre Jul-Cæsarea et Icosium. (Pomp. Méla.)

13. Après la mort de Micipsa, en vertu du partage fait amiablement entre les trois frères, Adherbal reçut les terres confinées entre l'Ampsaga (Oued el-Kebir); la Tuca (Zaine), et le Muthul (Hamise). Jugurtha régna des rives de la Muluha jusqu'à celles de l'Ampsaga. Tout le reste des États de Micipsa tomba en partage à Hiempsal. (L. Marcus, dissertation à la suite de l'ouvrage de Mannert intitulé *Parallèle entre les opérations militaires de Métellus et de Marius contre Jugurtha, les premières invasions des Arabes, et les exploits des Français en Algérie.*)



Quand il eut depouillé ses deux frères, Jugurtha, dit M. Dureau de la Malle, posséda toutes les vastes contrées comprises entre les frontières de la Tripolitaine et le fleuve Mulucha, c'est-à-dire depuis l'extrémité ouest de la régence de Tripoli jusqu'aux frontières de l'empire de Maroc. (Dureau de la Malle, *Manuel algérien*, page 9.)

Au reste, il n'est pas hors de propos de remarquer ici que la Numidie a varié suivant les différentes époques; aussi les géographes et les historiens n'en parlent pas tous de la même manière. L'étendue de cette contrée était tout autre au temps des guerres puniques et sous les premiers Césars.

14. Thirmida porte souvent le nom de *Regia* dans les actes de l'Église. Son emplacement coïncide, selon toutes les apparences, avec celui de la moderne Jama, prise à tort par plusieurs géographes pour l'ancienne Zama Regia, dont le nom actuel est Zouarin. (M. Marcus, *Traduction de la géographie de l'Afrique ancienne*, par Mannert, notes, page 702.)

« Thirmida, ville voisine des places où se gardaient les trésors des rois de Numidie, reste encore inconnue, de même que Tisidium, faute de détails suffisants. » (*Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale connue sous le nom de régence d'Alger.*)

Dans une note, les auteurs des *Recherches sur la régence d'Alger* paraissent croire que Thirmida est le village situé près de Biserte, que Shaw appelle Thimida, et où l'on trouve quelques restes d'antiquités romaines.

Dans son ouvrage intitulé *Manuel algérien*, M. Dureau de la Malle se prononce pour cette opinion (page 18).

15. « D'anciens traducteurs ont rendu *proxumus lictor Jugurthæ* par cette expression, *son capitaine des gardes*. Ils n'avaient pas réfléchi que Salluste, qui connaissait bien les mœurs et les coutumes d'Afrique, n'aurait pas employé cette expression toute romaine, s'il n'avait eu ses motifs. En effet, Masinissa, à qui le sénat de Rome avait décerné les ornements des magistratures curules, avait introduit en Numidie quelques-unes des institutions romaines. » (M. Durozoir.)



16. La province romaine en Afrique comprenait alors les conquêtes faites sur les Carthaginois, depuis les Syrtes à l'orient, jusqu'à la rivière Rouge à l'occident.

17. « Quoique le titre d'allié de Rome fût une espèce de servitude, il était néanmoins très-recherché ; car on était sûr que l'on ne recevrait d'injures que d'eux ; et l'on avait sujet d'espérer qu'elles seraient moindres. » (Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*.)

18. « A son lit de mort, Masinissa supplia par lettre M. Manlius, alors proconsul d'Afrique, de lui envoyer Scipion l'Émilien, qui servait sous lui... La Parque ayant tranché le fil de ses jours avant l'arrivée de Scipion, Masinissa avait dit à sa femme et à ses enfants que, « dans l'univers il n'y avait qu'un peuple, le peuple romain, et que dans le peuple romain, il n'y avait qu'une famille, la famille des Scipions ; qu'il remettait tout sans la moindre réserve à la décision de l'Émilien ; ses enfants devaient le prendre comme arbitre en ce qui concernait le partage du royaume, et regarder comme sacré et inviolable ce qu'il aurait arrêté, comme si c'était déterminé par un testament. » (Valère-Maxime, liv. V, ch. 2.)

19. Dans cette phrase, qui appartient plutôt à Salluste qu'à Adherbal, se retrouve la doctrine stoïcienne qui condamnait le suicide.

20. Ces paroles d'Adherbal sont empreintes de cet esprit de soumission aveugle envers Rome, dont le roi de Pergame, Attale, donna le plus frappant exemple, lorsque, déshéritant son propre fils, il dit : « *Populus romanus hæres meus esto.* »

21. « L'on trouva dans Jugurtha un sujet de terreur, même après Annibal. Ce roi, souverainement astucieux, attaqua en effet avec de l'or le peuple romain, illustre et vaincu dans les combats. » (Florus, liv. III, ch. 2.)

Les auteurs varient beaucoup sur le compte de Marcus Émilien Scaurus. Cicéron et Tacite lui donnent les plus grands éloges. A l'exemple de Salluste, Pline l'accuse de cupidité. Ce dernier dit que, pendant ses campagnes avec Marius, Scaurus fut la poche recieuse du pillage des provinces.



Il remplit les fonctions de consul, de censeur, et fut jusqu'à sa mort nommé prince du sénat. Il est incontestable qu'il eut de grands talents, beaucoup d'énergie et de persévérance, et qu'il ne fut jamais le flatteur du peuple. Il y a dans le tome XL des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres un curieux travail du président de Brosses sur Scaurus.

Florus se montre peu favorable à ce personnage. « Dans Scaurus, dit-il, Jugurtha triompha des mœurs mêmes de la république romaine. » (Liv. III, ch. 2.)

« Si le peuple était si justement irrité contre la noblesse, et spécialement contre ceux qui avaient eu des relations avec Jugurtha, comment put-il consentir que Scaurus fût chargé d'informer dans une affaire où il était au moins bien suspect? Il me semble que la commission donnée à Scaurus est une apologie sans réplique de sa conduite. *Ce n'est*, dit l'abbé Thyron dans une note sur cet endroit, *qu'une preuve de l'adresse et du crédit du personnage, qui, tout démasqué qu'il avait été, trouve le secret de devenir un des juges des complices de son propre crime.* Il ne condamna donc que des muets, ou les hommes de son temps ne ressemblaient pas à ceux de tous les autres temps?... D'autre part, nous savons de Valère-Maxime (liv. VIII, chap. 1), que le fils de Scaurus, accusé de péculat, ne fut absous qu'en considération de son ancienne noblesse, et du mérite de son père, dont la mémoire était encore récente. » (Beauzée.)

« Scaurus porta pendant plus de vingt-cinq ans le titre de prince du sénat, titre que cette compagnie éclairée n'accordait qu'à la prééminence du mérite et de la vertu. Un tribun suscité par ses ennemis l'accusa d'un crime d'Etat; Scaurus écouta l'accusation, et répondit froidement : Q. Varius, qui est Espagnol, accuse M. Scaurus qui est prince du sénat; M. Scaurus, qui est prince du sénat, nie le fait : Romains, qui des deux vous paraît le plus croyable? » (Le même.)

En donnant en cette circonstance raison à Scaurus, le peuple romain peut avoir obéi à un sentiment de prédilection pour un compatriote. (*Note du traducteur.*)



22. Opimius était consul lors de la sédition des Gracques; sur la motion d'Emilius Scaurus, un sénatus-consulte lui conféra un pouvoir dictatorial, dont il fit un prompt et terrible usage. Trois mille insurgés furent tués. Jamais tant de sang n'avait coulé dans Rome.

« ... Opimius fit assassiner le fils de Fulvius Flaccus, jeune homme d'une rare beauté, qui n'avait encore que dix-huit ans, et tout à fait étranger au crime de son père... Les poursuites les plus rigoureuses furent encore exercées contre les amis et les clients des Gracques. Mais plus tard Opimius, irréprochable d'ailleurs dans sa vie, et d'une vertu exemplaire, fut lui-même condamné par jugement public; et le souvenir de sa cruauté fit que son malheur ne trouva pas de pitié dans Rome. On ne plaignit pas davantage Rupilius et Popilius, lorsqu'ils furent également condamnés pour les rigueurs qu'ils avaient exercées, durant leur consulat, contre les amis de Tibérius. » (Velléius Paternulus, liv. II, ch. 7.)

« Après la mort de Scipion, L. Opimius se trouva l'homme le plus accrédité du parti des nobles. Pendant sa préture, il avait apaisé une révolte qui venait d'éclater parmi les habitants de Frégelles et qu'il attribua à C. Gracchus. Celui-ci fut tellement irrité de cette accusation, que, pendant son tribunat, il empêcha Opimius d'être nommé consul. Mais Opimius réussit l'année suivante à s'élever au consulat, et ne s'en servit que pour se venger du tribun et l'attaquer à main armée. C. Gracchus, M. Fulvius et une foule de leurs partisans furent massacrés au sein de Rome. Accusé par le tribun du peuple Décimus d'avoir fait périr sans jugement des citoyens romains, il fut absous par le peuple. Envoyé en Afrique, et s'étant laissé corrompre par Jugurtha, il fut exilé, et mourut de misère à Dyrrachium.

23. « De même que l'univers est partagé en ciel et en terre, ainsi le ciel est partagé en deux régions, et la terre en Asie et en Europe. » (Varron, *de Lingua latina*, l. IV.)

Les anciens ne donnaient pas, comme nous, le nom d'Afrique à cette immense presqu'île qui ne tient à l'Asie que par



l'isthme de Suez. D'abord ils rattachaient à l'Asie une moitié de l'Égypte; ensuite ils plaçaient encore fréquemment en dehors de l'Afrique la Libye, et même la Numidie et la Mauritanie.

Sous le nom d'Afrique, Salluste comprend la Mauritanie, la Numidie, l'Afrique proprement dite ou province de Carthage, et la Libye; car le Catabathmon se trouvait entre l'Égypte et la Libye.

24. *Catabathmum, descensus*, de *καταβαίνω, descendo*. Cette plaine va toujours en descendant jusqu'en Égypte. (Méla, *Description de l'Afrique*.)

25 Les livres puniques dont parle Salluste faisaient partie de la bibliothèque d'Hiempsal, mais n'avaient pas été composés par lui, comme on pourrait le croire d'après la phrase latine.

26. Cet Hiempsal, dont Salluste mentionne les livres, était fils de Gulussa et petit-fils de Masinissa. Après la mort de Jugurtha, il régna sur une partie de la Numidie. Juba, son fils, lui succéda. Celui-ci s'étant donné la mort après la bataille de Thapsos, César réduisit la Numidie en province romaine, et en confia le gouvernement à Salluste. (Voir notre introduction.)

27. A côté de ce que Salluste rapporte sur l'Afrique en général, et sur la Numidie et les Numides en particulier, on lira peut-être avec intérêt ce que disent sur les mêmes sujets les principaux historiens et géographes de l'antiquité; leurs témoignages ne s'accordent pas toujours avec celui de Salluste.

Nous commencerons par Hérodote; bien qu'il parle de l'Afrique d'une manière un peu vague, un peu obscure, et qu'il ne touche guère les points qui nous intéressent ici, cependant ce qu'il dit est assez curieux pour que nous en rapportions quelques passages.

« Les Nasamons, rapporte le père des historiens grecs, sont un peuple de Libye, qui habite la Syrte et un pays de peu d'étendue à l'orient de la Syrte. Étéarque, roi de l'oasis



d'Ammon, leur ayant demandé s'ils avaient quelque chose de nouveau à lui apprendre sur les déserts de la Libye, ils lui répondirent que, parmi les familles les plus puissantes du pays, des jeunes gens, parvenus à l'âge viril et pleins d'ardeur, imaginèrent, entre autres extravagances, de tirer au sort cinq d'entre eux pour reconnaître les déserts de Libye... Or toute la côte de la Libye qui borde la mer septentrionale (la Méditerranée), depuis l'Égypte jusqu'au promontoire Soloeis (le cap Cantin, dit-on, sur la côte de Maroc) où se termine cette troisième partie du monde, est occupée par les Libyens et par diverses nations libyennes, à la réserve de ce qu'y possédèrent les Grecs et les Phéniciens; mais dans l'intérieur des terres, au-dessus de la côte maritime et des peuples qui la bordent, est une contrée remplie de bêtes féroces. Au delà de cette contrée, on ne trouve plus que du sable, qu'un pays prodigieusement aride et absolument désert. Ces jeunes gens, envoyés par leurs compagnons avec de bonnes provisions d'eau et de vivres, parcoururent d'abord des pays habités, ensuite ils arrivèrent dans un pays rempli de bêtes féroces : de là, continuant leur route à l'ouest, à travers les déserts, ils aperçurent, après avoir longtemps marché dans un pays très-sablonneux, une plaine où il y avait des arbres... De petits hommes, d'une taille au-dessous de la moyenne, fondirent sur eux et les emmenèrent de force... On les mena par des lieux marécageux; après les avoir traversés, ils arrivèrent à une ville dont les habitants étaient noirs, et de la même taille que ceux qui les avaient emmenés. » (Hérodote, liv. II, § 32.)

Dans son livre IV, Hérodote décrit en les nommant tous les peuples de la Libye, en commençant par les plus rapprochés de l'Égypte. Il est, je crois, assez difficile de préciser d'une manière bien exacte à quel peuple actuel répond chacune de ces nations. A la plupart, du reste, il attribue des mœurs qui, par leur grossièreté, rappellent celle des peuples noirs les plus abruties. (Voir les paragraphes CLXVIII et suivants.) Le même livre parle aussi d'une contrée de la



Libye appelée Aziris, lieu charmant, environné de deux côtés par des collines agréables couvertes d'arbres, et, d'un autre côté, arrosé par une rivière.

Hérodote (liv. VII) nous représente les Libyens comme vêtus d'habits faits de peaux, et armés de javelots durcis au feu. (§ LXXI.)

« La fertilité de l'Afrique, dit Polybe, est admirable; aussi pourrait-on justement accuser Timée, non-seulement d'ignorance, mais encore de puérité et d'irréflexion. On peut lui reprocher d'avoir trop obéi à de vieilles traditions que nous avons négligées, quand il affirme que l'Afrique est un pays sablonneux, desséché, stérile dans toute son étendue. Il en est de même pour ce qu'il dit des animaux. Les chevaux, les bœufs, les moutons, les chèvres abondent tellement en cette contrée, qu'on ne saurait en trouver dans aucun lieu du monde un aussi grand nombre; car la plupart des peuplades africaines ne connaissent pas les fruits que donne la culture; vivant au milieu de troupeaux immenses, ils ne se nourrissent que de chair d'animaux. Quant à la force et à la quantité des éléphants, des lions et des panthères, à la grandeur et à la beauté des buffles et des autruches, qui n'en a entendu parler? Ces animaux n'existent pas en Europe; mais l'Afrique en est pleine. » (Polybe, liv. XII, § 3.)

Voici maintenant comment parle Strabon, presque contemporain de Salluste, sur le sol, le climat et les populations de l'Afrique. On ne devra pas s'étonner de ne trouver aucune liaison entre nos citations, qui sont des fragments pris çà et là.

« L'Afrique est peut-être moins étendue que l'Europe; mais sans aucun doute elle est moins riche; car la plus grande partie de la Méditerranée et la région que baigne l'Océan sont désertes... Ajoutez que les bêtes féroces que nourrit ce sol repoussent les humains des endroits qui pourraient être habités. Une grande partie de l'Afrique est aussi exposée à la zone torride. De notre temps, le littoral qui s'étend entre le Nil et les colonnes d'Hercule, celui surtout qui fut soumis aux Carthaginois, est bien cultivé, bien que là aussi se



présentent des lieux déserts, faute d'eau. (Liv. XVII, § 825.)... Tout le monde s'accorde à dire que la Mauritanie est fertile (abstraction faite des parties désertes), qu'elle abonde en fleuves et en lacs. Elle produit certainement des arbres en grand nombre et fort beaux, et toutes sortes de fruits : les Romains en font venir des tables formées d'un seul tronc d'arbre. » (Strabon, liv. XVII, § 826.)

« La Numidie, dans l'intérieur, présente des régions montagneuses et stériles : sur certains points habités cependant par les Gétules, qui s'avancent même jusqu'aux Syrtes, et dans ces parages, auprès de la mer, il y a des champs, et beaucoup de villes, des fleuves et des lacs. » (Le même, liv. XVII, §§ 828, 829.)

Quant aux habitants de la Numidie, Strabon en fait le même portrait que tous les auteurs de l'antiquité.

« Les Numides, dit-il (liv. XVII, § 833), habitaient une région fertile, mais infestée d'animaux féroces. Renonçant à la destruction de celles-ci, et à la tâche de cultiver paisiblement leurs campagnes, ils tournèrent leurs armes les uns contre les autres, abandonnant leurs terres aux bêtes féroces. Il en résulta qu'ils vivaient errants et sans patrie, exactement comme ceux qui sont réduits à la même existence à cause de leur misère, de la stérilité du pays et de la dureté du climat. De là les Massésyliens reçurent le nom de nomades ou Numides. Or de tels hommes doivent nécessairement vivre d'une manière pauvre, manger la plupart du temps des racines, se nourrir de chair, de laitage et de fromage. » Le témoignage d'Appien se rencontre parfaitement avec celui de Strabon.

« Les Numides savent endurer la faim, souvent ils se nourrissent d'herbes au lieu de froment, et pour boisson ils ne font jamais usage que d'eau. Les chevaux ne connaissent même pas le goût de l'orge, ils ne mangent que des herbes et boivent peu. » (Appien, *de rebus Numid.* § 11.)

« Les Numides sont les plus robustes de toutes les nations africaines, et figurent en première ligne parmi ceux qui prolongent le plus longtemps leurs jours. La cause en est peut-



être que l'hiver n'a pas de froids trop rigoureux, et que l'été n'est pas aussi ardent que chez les Ethiopiens et les Indiens. Cette contrée produit des animaux très-robustes; les habitants vivent toujours en plein air et au milieu de fatigues continues. Il font peu usage de vin, et tous n'usent que d'aliments fort simples. » (Appien *de rebus Numid.* § 71.)

Nous citerons aussi Diodore de Sicile, bien que cet historien soit considéré comme un compilateur plutôt que comme un critique judicieux et sûr : « La Cyrénaïque, les Syrtes, et l'intérieur des régions adjacentes, sont habités par quatre races de Libyens. Les Nasamons sont au midi; les Auchises, au couchant, les Marmarides occupent cette lisière de terre située entre l'Égypte et la Cyrénaïque, et qui touche aux côtes de la mer; enfin les Maces, qui sont les plus nombreux, habitent dans les environs des Syrtes. Parmi ces Libyens, ceux qui possèdent des terres propres à produire des fruits se livrent à l'agriculture; les Nomades sont pasteurs et vivent de leurs troupeaux. Ces deux races ont des rois. Elles ne sont pas tout à fait sauvages, ni étrangères à la civilisation. Mais il y a une troisième race de Libyens qui ne reconnaît aucun roi, n'a point de notions du juste et ne vit que de brigandage. Ils sortent à l'improviste de leurs solitudes, enlèvent ce qui leur tombe sous la main, et retournent aussitôt dans leurs retraites. Tous ces Libyens mènent une vie sauvage, couchent en plein air, et n'ont que des instincts de brutes... Ils ne s'habillent que de peaux de chèvre... Leurs armes sont appropriées à leur pays et à leurs habitudes; en effet, légers de corps et habitant une contrée généralement plate, ils vont au combat avec trois lances et quelques pierres dans des sacs de cuir; ils ne portent ni épée, ni casque, ni aucune autre arme. Ils ne songent qu'à surpasser l'ennemi en légèreté, dans la poursuite, ou dans la retraite... Ils n'observent aucune justice, ni aucune foi à l'égard des étrangers.

Le territoire limitrophe de la Cyrénaïque est excellent et produit quantité de fruits; car il est non-seulement fertile en blé, mais il produit aussi des vignes, des oliviers, et toutes



sortes d'arbres sauvages. Il est arrosé par des fleuves qui sont d'une grande utilité pour les habitants. La région qui s'étend vers le midi, et où s'engendre le nitre, est stérile et manque d'eau. Dénuée de tout paysage accidenté, elle ressemble à une mer; elle est limitée par le désert, où il est difficile de pénétrer. Aussi n'aperçoit-on jamais d'oiseaux dans l'air, et l'on n'y voit d'autre quadrupède que la gazelle et le bœuf; aucun végétal, rien n'y repose la vue; et dans l'intérieur du pays on ne voit la terre couverte que d'immenses amas de sable. Mais, autant ce pays est dépourvu de toutes les choses nécessaires à la vie, autant il est rempli de serpents de toute espèce et de toute grandeur, et surtout de cérastes dont les morsures sont mortelles. » (Liv. III, § 49, 50.)

Enfin, nous terminerons en rapportant les témoignages de Pline, qui a consacré aux contrées de l'Afrique une partie de son livre cinquième.

Mauritanie. Il dépeint ce pays comme rempli de serpents, d'animaux sauvages et féroces. Il représente l'Atlas comme revêtu de forêts magnifiques.

Numidie. « A l'Ampsagas, dit Pline, commence la Numidie.

Le mot *Numides* vient de *Nomades*; parce que ce peuple changeant souvent de pâturages, roule ses *mapalies* sur des chariots. La Numidie ne fournit que de beaux marbres et des bêtes farouches. Le Tusca forme la limite de la Numidie. »

Afrique. « Au delà du Tusca commencent la Zeugitane et l'Afrique proprement dite » Pline attribue à cette province des contrées d'une fertilité rare, et où les céréales rendent cent pour un.

Les Syrtes. « Les Syrtes dont les bancs de sable et les marées font l'effroi des navigateurs. » Les régions qui environnent les Syrtes sont remplies de déserts, de sables; les bêtes féroces s'y rencontrent en grand nombre. Pline nomme les peuples qui habitent ces contrées.

Cyrénaïque. « La Cyrénaïque est très-boisée le long de la côte, et jusqu'à quinze milles dans les terres. La culture des grains réussit à merveille dans les quinze milles suivants. Les



trente derniers ne produisent sur une longueur de 250 milles que du laser. » Pline parle encore des régions désertes, des monts brûlés par le soleil, et des peuples que l'on trouve dans cette partie de l'Afrique.

Grâce à nos établissements en Afrique, on a des données beaucoup plus étendues que les anciens sur le climat, le sol et les productions de la portion de cette contrée jadis occupée par les Numides et les Maures. *Les tableaux de la situation des Etats français dans l'Algérie, dressés par ordre du ministère de la guerre*, nous ont fourni des documents que nous rapportons textuellement, tout en avertissant nos lecteurs qu'ils exagèrent peut-être un peu la fertilité et la richesse de certaines régions.

Province d'Alger.

« Le petit Atlas est boisé partout jusqu'au sommet; mais on ne rencontre nulle part des arbres de haute végétation. Ce sont des taillis ou des broussailles composées en grande partie de lentisques et de chênes verts : dans la plaine, on n'aperçoit çà et là que des bouquets d'arbres et quelque plantations de figuiers. Les massifs de quelque importance ne se montrent que dans la partie N. Ce sont les bois de Caressa, et une infinité de petits bois très-fourrés et difficiles à parcourir. L'olivier, le laurier-rose, le palmier nain, le chêne-liège, y sont très-communs. Les environs de Blidah, du côté de la plaine, sont remplis de belles plantations d'orangers, de citronniers, de figuiers. La végétation a une grande force dans les parties arrosées et cultivées du massif d'Alger. On y retrouve presque tous les arbres à fruits d'Europe.

Province d'Oran.

« Le pays est couvert de broussailles et de taillis, mais on y remarque très-peu de grands arbres. (*Année 1838.*)

« Le pays voisin est bien cultivé. La vallée d'Oued-Ouach,



et surtout celle de l'Oued-Selsaf, sont riches et du plus bel aspect. Toutes les collines et les montagnes qui les entourent sont couvertes de bois dans lesquels on remarque de nombreux chênes-lièges et d'autres arbres de fort belle venue. (Article *Philippeville*.)

« Il paraît démontré que le sol africain est aussi propre que tout autre à la croissance des grands végétaux ; et l'on ne saurait douter que l'état de nudité de quelques parties de la côte septentrionale ne soit la conséquence de l'incurie des indigènes, puisque l'intérieur du pays, les montagnes particulièrement, même jusqu'au rivage, a été vu peuplé sur plusieurs points d'arbres vigoureux, et que les régions éloignées de la mer, plus connues de jour en jour, nous offrent de nombreuses et grandes exceptions au déboisement que l'on croyait général. Enfin il existe sur plusieurs points, et surtout dans la province de Constantine, de vastes étendues de vraies forêts... » (*Même année*.)

Nous avons cru devoir recueillir des détails plus suivis sur la province de Constantine, cette contrée tout entière ayant fait partie du royaume de Jugurtha :

« Baignée au nord par la Méditerranée, cette région est bornée à l'est par la régence de Tunis, à l'ouest par la chaîne haute et escarpée du Jurjura, qui, se détachant du grand Atlas dans la direction du sud au nord, et prolongeant ses derniers contre-forts jusqu'au cap de Bougie, la sépare des provinces du Titer et d'Alger : elle s'étend vers le sud jusqu'au grand désert de Sahlra, et n'a de ce côté aucune limite tracée.

« Les chaînes de montagnes parallèles qui distinguent le nord de l'Afrique sont plus distinctes dans cette province que dans les autres parties de la régence. L'Atlas, qui a ses sommets les plus élevés dans l'empire de Maroc, s'abaisse en s'avancant vers l'est. Le petit Atlas surtout, écartant d'avantage ses rameaux comme une chaîne qui est près de finir, embrasse des vallées plus larges, où les cours d'eau plus considérables finissent par couler dans le même sens que la chaîne. Après avoir prolongé un de ses contre-forts pour



former le bassin de la Mèjerda, qui coule presque dans la direction de l'est à l'ouest, il diminue encore de hauteur, et ses derniers rameaux, embrassant les golfes de Tunis et de Hamman, viennent se perdre dans la Méditerranée. Les inclinaisons des pentes sont moins fortes que dans l'ouest. On trouve presque partout de la terre végétale, et rarement les sommets des montagnes laissent voir les rochers à nu.

« Plus au sud du petit Atlas, la chaîne de Djebel-Aurès leur est à peu près parallèle, et limite un plateau supérieur, où s'étendent, dans diverses vallées, des plaines arrosées par des cours d'eau.

« Au delà des montagnes d'Aurès, sont les versants de l'Oued-el-Djedid et les plaines de Biscara; plus loin, le désert.

« Les montagnes sont presque toutes couvertes de bois ou de broussailles, tandis que les plaines et les collines sont dépouillées de toute végétation.

« Dans la province de Constantine, la côte est généralement plus relevée que dans le reste de la régence; les rameaux des chaînes voisines se prolongent jusque sur le rivage, et la mer, arrêtée par cet obstacle, a pénétré dans les vallées qui les séparent, et a formé un plus grand nombre de baies et de golfes.

« Depuis l'Isser, le Jurjura étend ses appendices jusqu'à Bougie; des monts élevés de mille à quinze cents mètres, abrupts, inaccessibles et couverts en grande partie de bois, bordent le littoral; ils se prolongent jusqu'à Bone, où cette chaîne s'enfonce à sept ou huit lieues dans les terres; et le rivage, à l'est de cette ville, n'est plus occupé que par des collines hautes de deux cents mètres, jusqu'à ce qu'un nouveau rameau de la chaîne vienne, vers Taberca, lui rendre son élévation.

« D'après ce que nous venons de dire, les caps doivent être nombreux et élevés sur cette partie de la côte d'Afrique.

• De nombreux cours d'eau sillonnent la province de



Constantine; les uns se jettent dans la Méditerranée, les autres se perdent dans les terres. Les plus considérables sont la Summam, Oued-Adouse ou Nazabath, l'Oued-el-Kébir, nommé Oued-Rummel dans la partie supérieure de son cours, l'Oued-Zefraf, la Seybouse, l'Oued-Zenati et l'Oued-Alligah.

« Les vallons que parcourent la Seybouse et ses affluents sont dégarnis de bois : à Medjez-el-Almar et dans les environs, on en trouve en assez grande quantité. Tout le pays est dépourvu de sources; et dans l'été surtout, aussitôt que l'on s'éloigne des rivières, on est exposé à manquer d'eau.

« La partie de la province de Constantine que nous connaissons manque presque partout de bois; les arbres n'y sont pour la plupart que des taillis, et quelquefois des broussailles d'une hauteur médiocre; les plaines surtout en sont dépourvues : il est cependant des points de la côte où l'on trouve du bois à brûler en abondance.

« La température de la province de Constantine est inégale; les alternatives de froid et de chaud y sont fréquentes et promptes, ce qui tient en grande partie à la configuration du pays. »

Les mémoires d'où nous tirons ces documents parlent de la grande fertilité des environs de Milah. Cette ville, disent-ils, produit en abondance la plupart des fruits d'Europe, et ils sont d'excellente qualité. Sétif paraît posséder les mêmes avantages.

Ils ajoutent : « La fertilité de la province de Constantine a été reconnue par tous ceux qui l'ont visitée. . . . L'abbé Desfontaine, célèbre botaniste et savant agronome, place au premier rang le froment des environs de Constantine. . . Le maïs, le millet, abondent dans cette province; la vigne y réussit très-bien. L'olivier croît parfaitement dans toute la Numidie. Les montagnes du petit Atlas sont couvertes d'oliviers sauvages qui, sans être greffés, donnent souvent d'excellentes olives. » (*Même année.*)

Dans l'ouvrage intitulé : *Recueil de renseignements pour l'expédition ou l'établissement des Français dans la province*



de Constantine, M. Dureau de la Malle réunit une masse de témoignages en faveur de la rare fertilité de la province de Constantine.

Le général Duvivier parle d'une portion de cette contrée qui est sèche et inféconde; mais, de là, on ne peut en conclure une stérilité générale.

« L'angle interne des Oued-Millaig et Oued-Medjairdah, depuis la montagne Ouarrha jusqu'à la rivière de Kebir-t'lat-Sidi-Feroudj et de Goueb Ali-Ben-Hamed, et depuis Kebir-Djaiber jusqu'à l'Oued-Millaig, est entièrement dépourvu d'eau. C'est une plaine aride, qui absorbe immédiatement, soit les sources tombant des montagnes du nord, soit les eaux de pluie. En creusant à une profondeur moyenne, on rencontre de l'eau potable. » (*Recherches et notes sur la portion de l'Algérie au sud de Guelma, depuis la frontière de Tunis jusqu'au mont Auress y compris*, par le général Duvivier.)

28. Le grand nombre des exploits que l'on attribue à Hercule; fait croire qu'il y a eu plusieurs personnages de ce nom. Varron en compte jusqu'à quarante-quatre. Diodore en reconnaît trois, et Cicéron en distingue six, les trois premiers issus des trois Jupiters, un quatrième, Égyptien et fils du Nil; un cinquième, Crétois, qui fut un des Dactyles idéens, et le sixième, Indien, et nommé Bélus. Les Grecs ont cru retrouver leur Hercule dans tous les pays qu'ils ont parcourus. Ils l'ont vu sous les traits du Candaule lydien, du Bel ou Baal de Syrie, du Melkart de Tyr, du Djom ou Som égyptien, du Rama indien, et de l'Ogmios gaulois. Quelques savants considèrent Hercule comme une personnification allégorique, et le confondent avec le soleil : ses douze travaux représenteraient alors les douze mois ou les douze signes du zodiaque.

« Quel fut cet Hercule menant à sa solde jusqu'au fond de l'Occident des guerriers de Médie, de Perse et d'Arménie? Peut-être le génie de Tyr avec ses soldats mercenaires qu'achetait son or; ou peut-être un souverain fameux de l'Asie occidentale, conquérant de Tyr, dont Strabon et Eusèbe ont



répété, après Mégasthènes, la venue en Afrique et en Espagne, Naboukodn-asar en un mot. » (*Univers pittoresque, (Afrique), esquisse générale*, par M. d'Avezac.)

Voici ce que dit Hérodote sur ce mystérieux héros :

« Cet Hercule (l'Hercule égyptien) est, à ce qu'on m'a assuré, un des douze dieux. Quant à l'autre Hercule, si connu des Grecs, je n'en ai jamais pu rien apprendre dans aucun endroit de l'Égypte. Entre autres preuves que je pourrais apporter que les Égyptiens n'ont point emprunté des Grecs le nom d'Hercule, mais que ce sont les Grecs qui l'ont pris d'eux, et principalement ceux d'entre eux qui ont donné ce nom au fils d'Amphitryon, je m'arrête à celles-ci : le père et la mère de cet Hercule, Amphitryon et Alcène, étaient originaires d'Égypte : Hercule est un dieu très-ancien chez les Égyptiens ; et, comme ils le disent eux-mêmes, il est du nombre de ces douze dieux qui sont nés des huit dieux, 17,000 ans avant le règne d'Amasis. »

A Tyr, on montra à Hérodote un temple d'Hercule, bâti, dit-on, en même temps que la ville. A Thasos, il vit aussi un temple de ce dieu, fondé par les Phéniciens, cinq générations avant qu'Hercule, fils d'Amphitryon, naquit en Grèce. (Hérodote, liv. II, §§ 43 et 44.)

« Ces recherches prouvent clairement qu'Hercule est un dieu ancien : aussi les Grecs, qui ont élevé deux temples à Hercule, me paraissent avoir agi très-sagement. Ils offrent à l'un, qu'ils ont surnommé Olympien, des sacrifices comme à un immortel, et font à l'autre des offrandes funèbres, comme à un héros. » (Le même.)

29. Salluste est le seul auteur de l'antiquité qui donne les Mèdes, les Perses et les Arméniens pour ancêtres aux Numides et aux Maures. . . L'abbé Mignot prétend que, dans le passage tiré des livres d'Hiempsal, il est à croire que notre historien a pris mal à propos le nom de *Mèdes* pour celui de *Madianites*, peuple qui, étant plus rapproché des Phéniciens, a dû plus probablement suivre l'Hercule de Tyr. Ce savant réitère la même observation au sujet des Perses et des



Arméniens. Il soutient que, par une erreur semblable, Salluste a nommé à tort les Perses à la place des Phéréséens, voisins également de la Phénicie, et les Arméniens à la place des Araméens ou Syriens. (M. Durozoir.)

Au temps de saint Augustin, les paysans de la cote d'Afrique, quand on leur demandait qui ils étaient, répondaient : nous sommes Khanani, *Chananéens*. (De Brosses.)

Procope a conservé sur les Numides une autre tradition plus vraisemblable que celle de Salluste. Il assure qu'à l'époque de l'invasion de la Palestine par Jésus (*Josué*) fils de Navé, tous les peuples qui habitent la région maritime depuis Sidon jusqu'à l'Égypte, et qui obéissaient à un seul roi, les Gerséséens, les Jébuséens, et les autres tribus nommées dans les livres hébreux, abandonnèrent leur patrie pour échapper au glaive des Israélites, et se portèrent à travers l'Égypte dans l'Afrique. Il dit qu'ils s'étendirent jusqu'aux Colonnes d'Hercule, qu'ils occupèrent la région septentrionale tout entière, et qu'ils fondèrent dans ce pays d'adoption un grand nombre de villes, dans lesquelles la langue phénicienne était encore en usage de son temps. (Procope, *Guerre contre les Vandales*, liv. II, ch. 10.)

Il ajoute ce fait précis et positif : « Les émigrés ont construit un château fort dans une ville de Numidie, au lieu où est la ville appelée maintenant *Tigisis*. Là, près d'une source très-abondante, sont deux stèles de marbre blanc portant une inscription en lettres phéniciennes gravées, et qui, dans cette langue, exprime ces mots « Nous sommes ceux qui ont fui bien loin de la face du brigand Jésus, fils de Navé... » Suidas atteste aussi l'existence de ce monument.

Le président de Brosses explique ainsi certains noms numides par la langue phénicienne :

Tanger, *le marché*.

Muthul, *le fleuve de la mort*.

Cirta, *la ville*.

Vacca, *la vacherie*.

Capsa, *la ville serrée entre les rochers*.



Tabraca, *la feuillée.*

Suthul, *la ville des aigles.*

Calama, *la colline.*

Sicca, *les tentes.*

Zama, *la fontaine du chant.*

Bar-barca, *le désert.*

Ampsaga, *la rivière large.*

Sisara, *la rivière Rouge.*

Cyniph, *la rivière des Hérissons.*

Bagrada, *la rivière lente.*

Mulucha, *la rivière royale.*

Tana, *la rivière.*

30. L'émigration était dans le génie des peuples de l'antiquité. Beaucoup de colonies durent leur origine à des dissensions civiles : ne pouvant s'accorder, les partis se séparaient.

Les colonies phéniciennes conservèrent toujours un grand respect pour la métropole. Carthage payait tous les ans au temple d'Hercule, à Tyr, la dîme de ses biens. Les Tyriens, assiégés par Alexandre, embarquèrent sur des vaisseaux tous les vieillards, les femmes et les enfants, et les envoyèrent à Carthage. Aunibal, passant par Tyr pour se rendre auprès d'Antiochus, fut reçu comme un illustre compatriote. (Le président de Brosses.)

31. Cyrène fut fondée en 630 avant J. C. par Battus, venu de Théra, une des Cyclades (Santorin), qui elle-même avait été colonisée par les Lacédémoniens. Elle fut la ville la plus commerçante de l'Afrique après Carthage, tant qu'Alexandrie n'exista pas. La philosophie y fleurit avec beaucoup d'éclat. Aristippe y fonda l'école cyrénaïque. Ce n'est plus qu'une misérable bourgade ; mais les ruines en sont encore belles. De Carthage à la petite Syrte, qui est la plus voisine, il y a trois cent mille pas. La Syrte en a cent mille d'ouverture et trois cent mille de circonférence. (Polyb, *Fragm.*, liv. XXXIV.)

Leptis magna, *Lebida* ou *Lebedah*, dans la régence de Tripoli, autrefois région des Syrtes. Des ruines attestent encore l'ancienne splendeur de cette ville. Elle fut la patrie de Sep-



time-Sévère. Leptis parva, dans la Byzacène, partie du territoire carthaginois, aujourd'hui *Lepta*, entre Adrumète et Thapsos, au nord de Tysdrus. (Durui, *Histoire romaine*.)

Pline (liv. V, ch. 4) dit que les autels des Philènes n'étaient que des monceaux de sable (*ex arena sunt ea*), et il n'en restait déjà plus de traces du temps de Strabon. (Voyez, dans Valère-Maxime, le récit du dévouement de ces deux frères.)

Les Théréens occupaient Théra, aujourd'hui Santorin, dans l'Archipel.

32. Les Maures peuplaient les contrées composant aujourd'hui l'empire de Maroc.

33. Ce fut à Micipsa que Cirta, aujourd'hui Constantine, dut son importance. Ce prince en fit sa capitale, la fortifia et l'embellit d'une manière remarquable, sous tous les rapports; il y attira des Grecs et la rendit capable de fournir vingt mille cavaliers. (Strabon, liv. XVII, § 832.)

« La ville de Constantine (Cossentina des Arabes) est située au delà du petit Atlas, sur l'Oued-Rummel, au point où cette rivière traverse des collines élevées, contre-forts de l'Atlas, et pénètre du bassin supérieur dans la plaine du Milah.

« Cette ville, placée entre Tunis et Bone, est à quarante lieues de distance de cette dernière, à vingt-deux lieues de Stora, et à dix lieues de Milah.

« Constantine est bâtie dans une presqu'île, contournée par la rivière et dominée par les hauteurs de Mansourah et de Sidi-Mecid, dont elle est séparée par une grande et profonde anfractuosité, où coulent les eaux de l'Oued-Rummel : cette rivière, au-dessus de la ville, reçoit le Boumarzoug dans un lieu appelé *El-Kouas*, les *arceaux* (aqueducs antiques).

« Au sud-est de la ville, s'étend le plateau de Mansourah; il est dépouillé d'arbres. Ce plateau domine la ville de trois cents à quatre cents mètres. Au nord-est de Constantine s'élève le mont Mécid; de ses appendices rocaillieux et couverts de cactus, on domine la ville à une distance de trois cent cinquante mètres.



« Au sud ouest de Constantine, à mille mètres du faubourg, sont les hauteurs découvertes de Coudiat-Aty précédées par un mamelon. Ces points culminants commandent également les approches de la ville.

« Constantine, entourée de terres labourables, mais sans arbres, domine des plaines d'une grande fertilité. Elle est dans un site très-pittoresque. Au sud et à l'ouest la vue s'étend très-loin : au delà des plaines et de pays peu accidentés, on aperçoit des montagnes souvent couvertes de neige. Au N. E., l'horizon, borné par Djel-el-Ouache, est peu étendu.

« La ville est bâtie sur un plateau presque entièrement entouré de rochers. Il a la forme d'un trapèze, et les angles font face aux quatre points cardinaux. L'Oued-Rummel, s'approche de la ville par son angle sud, à Sidi-Rachet, où elle forme une cascade et roule dans un grand ravin qui règne le long des côtés sud-est et nord-est. Arrivée à l'extrémité septentrionale où est bâtie la Casbah, elle produit une nouvelle cascade dite *des tortues*, et quitte la ville en continuant son cours vers le nord. L'Oued-Rummel, en coulant au fond de ce ravin, disparaît sous terre en quatre endroits, formant ainsi des ponts naturels de 50 à 100 mètres de large. Sur le troisième côté, entre l'angle nord de la Casbah et l'angle ouest nommé *Assous*, le terrain est aussi très escarpé.

« Reste le quatrième côté, entre le point Assous et Sidi-Rachet, par lequel la presqu'île tient au massif, dont elle n'est qu'un appendice. Ce côté est bordé de rochers à ses deux extrémités ; mais ils diminuent de hauteur, à mesure que l'on s'éloigne du ravin, et que l'on se rapproche du point le plus élevé du contre-fort, où ils cessent d'être continus et de former une enceinte naturelle. C'est le seul point par lequel la ville soit facilement abordable.

« L'eau de source manque dans Constantine, et il y a peu de citernes ; mais la rivière, à laquelle on arrive par un court chemin, fournit de l'eau aux habitants. » (*Tableau de la situation des États français dans l'Algérie, dressé par ordre du ministère de la guerre. Année 1838.*)



Voici ce que dit Bekri, auteur arabe du onzième siècle, sur les eaux dont est environnée Constantine. « Cette ville est baignée par trois grandes rivières, qui toutes portent bateau, et qui proviennent des sources appelées *Ingal*, c'est-à-dire *noires*.

Le nom de Cirta fut changé contre celui de Constantine, lorsque Constantin eut fait rebâtir cette ville détruite lors de la réduction de l'usurpateur Alexandre en 311. (M. Dureau de la Malle, *Recueil de renseignements pour l'expédition ou l'établissement des Français dans la province de Constantine*.)

34. Les mantelets étaient des constructions légères faites pour faciliter aux assiégeants l'approche de la muraille. On dressait sur quatre perches une espèce de cabane haute de huit pieds, large de sept, longue de seize, ayant un double toit de claies, garni de couvertures propres à amortir les coups. Les côtés avaient aussi des claies d'osier recouvertes de cuirs encore frais, afin de les défendre contre les flèches et le feu. On joignait plusieurs mantelets ensemble pour former une espèce de galerie. Les assiégeants les poussaient peu à peu vers la muraille; et, protégés par eux, s'approchaient du pied du mur pour le saper.

Les tours avaient trente, quarante, ou cinquante pieds de face. Quant à la hauteur, on la proportionnait à celle du mur de la ville assiégée, que la tour devait excéder. Toute la charpente était garnie de cuirs. Elles étaient posées sur des roues et on les faisait avancer à force de bras. On les divisait en trois étages. Dans le bas était le bélier pour battre la muraille; au milieu une espèce de pont-levis qu'on abattait sur le rempart; et c'est par là que les soldats faisaient invasion dans la ville. Le dessus était une plate-forme garnie d'archers et de gens armés de longues piques, pour écarter les défenseurs de la muraille. (Voir Végèce. IV. 17).

Vinea et *Pluteus* paraissent avoir eu tous deux le même sens, celui de mantelet.

35. Diodore de Sicile rapporte exactement comme Salluste,



bien que d'une manière plus succincte, le siège de Cirta, la députation envoyée de Rome auprès de Jugurtha, la soumission et le meurtre d'Adherbal.

Adherbal, dit Diodore de Sicile, après avoir tenté deux fois de faire lever le siège par l'entremise des Romains, fut obligé de rendre la place, faute de vivres. Il sortit au-devant du vainqueur, vêtu d'une tunique et ne demandant que la vie, qu'il ne put obtenir de son barbare frère. Jugurtha fit pareillement battre de verges et mettre à mort tous les Latins qui avaient tenu la parti d'Adherbal. (Liv. XXXIV et XXXV. *Fragments*, § 31.)

36. Memmius fut questeur en 637, tribun du peuple en 642, préteur en 648, gouverneur de province l'année suivante. Il demandait le consulat avec Glaucia, lorsqu'il fut assassiné dans le Champ de Mars à l'instigation d'Apuléius Saturninus et de Marius. Cicéron ne professe pas pour l'éloquence de Memmius la même admiration que Salluste. Voici comment il en parle, ainsi que de son frère L. Memmius : « Alors vivaient aussi C. et L. Memmius, orateurs médiocres, accusateurs ardents et passionnés. Ils appelèrent en jugement beaucoup de citoyens; ils en défendirent très-peu. » (*In Bruto*, § 36.)

37. Cette loi (la loi Sempronia) portée en 631 par le tribun Gracchus, ordonnait que les provinces dont les consuls devaient avoir le gouvernement seraient déterminées même avant la tenue des comices, et que le décret ne pourrait être l'objet d'aucune opposition. Une fois nommés, les consuls tiraient au sort les provinces désignées.

Le sénat recevait dans un temple, hors des murs, les députés des nations auxquelles il avait décidé de faire la guerre. (Dureau de la Malle.)

38. Scipion Nasica était fils de Nasica Sérapion, souverain pontife. Il ne joue aucun rôle dans cette histoire, et mourut l'année même de son consulat.

Calpurnius fut questeur en 626, puis tribun du peuple en 632, l'année du consulat d'Opimius. Dans cette magistrature, il se concilia l'amitié de la noblesse en faisant rappeler



Popilius, exilé par les Gracques. « C'était un homme, dit Ciceron, actif et capable de parler en public » (*In Bruto*, § 34.)

Au sujet de ce personnage, Florus dit : « Calpurnius Bestia est le premier envoyé en Numidie ; mais le roi, sachant que l'or est plus puissant que le fer contre les Romains, achète la paix. » (Liv. 3., ch. 2.)

39. « *Calpurnio Numidia obvenit.* « Nous pourrions, dit M. Dureau de la Malle, déduire exactement de ces trois mots le nombre et la proportion des différentes armes du corps d'expédition, du moins pour ce qui concerne les Romains et les peuples italiques. Il y eut vingt mille hommes d'infanterie tant romaine que latine, dix-huit cents hommes de cavalerie, dont six cents légionnaires et douze cents Italiens. Quant au nombre des troupes légères italiennes ou étrangères, il ne nous a pas été transmis par Salluste ; mais on ne peut certainement le porter au delà de celui des troupes romaines ou italiennes, d'après l'usage constamment suivi dans les armées consulaires. Cette supposition se change en certitude par un passage d'Orose qui porte le nombre total de l'armée de Calpurnius à quarante mille hommes. (*Manuel Algérien*, page 44.)

40. Jugurtha était plus astucieux qu'habile politique ; sa confiance excessive dans les moyens de corruption en est une preuve. « Ce système de Jugurtha, dit Fergusson, supposait beaucoup de sagacité, et il le défendait d'une manière ingénieuse ; mais, comme la plupart des politiques, il forma un mauvais plan parce qu'il voulut trop le raffiner. Il ne fit pas entrer toutes les circonstances dans le calcul ; il supposait les citoyens de Rome disposés à se vendre, il oublia que si on pouvait acheter beaucoup de Romains, il n'y avait pas de trésors suffisants pour acheter la république ; qu'après avoir corrompu quelques personnes, il serait obligé d'en corrompre un nombre beaucoup plus grand ; qu'à mesure qu'il augmenterait ses prétentions, les Romains augmenteraient le prix de leur infidélité ; que plus il donnerait et plus on lui demanderait ; qu'enfin, dans un État en proie aux factions, si l'on en gagne une, on a contre soi toutes les autres. »



41. *Calpurnius prit pour lieutenants*. Ce passage a fait penser à Juste-Lipse que le général nommé par le peuple pour commander une armée avait le droit de nommer lui-même ses lieutenants.

42. Suivant M. Marcus, Vacca répond à Bed-ja, appelée aussi Bay-ja ou Vag-ja. Dans ces notes sur Mannert, il réfute le géographe allemand qui voit dans Bed-ja l'ancienne Bulla regia. (Voir pages 679 et 703, dans sa traduction de Mannert.)

« Vaga (Vacca) semblerait avoir été à l'emplacement où se trouve aujourd'hui Boudouda. » dit le général Duvivier dans ses *Recherches et notes sur la portion de l'Algérie au sud de Guelma*.

« Vacca, sur le Rubricatus, aujourd'hui la Seibous, aux confins de la Numidie et de la Zeugitane. Elle fut saccagée par Juba pour s'être révoltée contre César. » (Bouillet.)

« Vacca, Vaga ou Baga, dans le territoire carthaginois (régence de Tunis) non loin du Muthul. » (Duru.)

Suivant certains auteurs, Bougie serait l'ancienne Vacca.

43. *Per saturam*. « *Satura*, dit Festus, et cibi genus ex variis rebus conditum est, et lex multis aliis legibus conferta. » Ainsi ce mot s'appliquait à la fois, et à une espèce de pot-pourri composé de différents mets, et à une loi formée de beaucoup d'autres lois.

44. Le discours de Memmius fut prononcé en 641, cinq ans après le meurtre de Caius Gracchus, et vingt ans après celui de Tibérius. Memmius parle ici des quinze années qui s'écoulèrent entre la mort des deux frères. Plus bas, il parle des cinq autres : *Superioribus annis taciti indignabamini*. Elles s'étaient passées dans une tranquillité apparente. Le peuple intimidé manquait de chefs, et les nobles, maîtres de tout, n'avaient plus d'intérêt à sévir. *Utriusque cladis lubido eorum finem fecit*. (D'Otteville).

Ce discours fut, au rapport de Cicéron, l'origine de la haine de Scarus contre Memmius.

« L'expression *perscribere* semblerait donner la preuve que ce discours de Memmius est un monument historique ; mais



comme on y reconnaît d'un bout à l'autre les formes et le style de Salluste, il faut bien en conclure, avec les plus savants philologues, que ce mot *perscribere*, qui ne veut dire autre chose que transcrire, est un mensonge gratuit de notre historien. » (M. Durozoir.)

45. Il fallait toujours qu'il y eût un consul pour présider les élections; voilà pourquoi, Scipion Nasica étant mort, Calpurnius est obligé de retourner à Rome.

46. Les faits prouvent que cette accusation dirigée par l'aristocratie romaine contre tous ceux qui embrassaient avec un zèle bruyant les intérêts populaires, était autre chose qu'un habile machiavélisme, qu'elle était réellement fondée; rappelons-nous seulement Pisistrate, Denis l'Ancien, César, et, chez nous, Robespierre. (*Note du traducteur.*)

47. Entre autres barbaries du parti vainqueur, on peut citer le jugement sommaire, et l'exécution de quelques malheureux convaincus d'avoir été les amis ou les clients de Gracchus, le supplice d'un fils de Fulvius âgé de quinze ans seulement, la sépulture refusée aux insurgés et la défense faite à leurs veuves de porter le deuil.

48. « *Nam impune quælibet facere, id est regem esse.* Machiavel a érigé cette maxime en dogme, et il a été réfuté par un écrivain qui avait plus d'intérêt que personne à la faire adopter, par Frédéric II. » (Beauzée.)

49. L. Cassius Longinus Ravilia, fils d'un consul, avait déjà été consul lui-même en 626, et censeur deux ans après.

Il n'était plus d'usage alors qu'après avoir exercé les magistratures suprêmes, on pût encore revenir à la préture. Le peuple fit une exception en faveur de L. Cassius, non-seulement pour une année, mais pour tout le temps que durerait l'instruction des affaires importantes dont il était chargé. Ce Cassius était le plus grand jurisconsulte de Rome. C'est lui qui, par une loi expresse, introduisit dans les jugements l'usage de donner son avis par scrutin secret, et non de vive voix. Cicéron, qui a fait son éloge, dit que ce préteur dut sa popularité à une sévérité austère. (*Brutus*, § 25).



50. A peine le tribunal fut-il fondé, que les patriciens, d'après les conseils d'un membre de la famille Appia, mirent en jeu la politique qui consistait à solder une partie des tribuns pour combattre l'autre. L'issue de cette assemblée rappelle un peu ces paroles de Cicéron dans son discours pour Muréna. « Il en est de nos assemblées populaires les plus paisibles comme de ces belles journées d'été, qui promettent la fin la plus heureuse, et que l'on voit tout à coup troublées par un coup de tonnerre. »

51. Cette illégalité était assez fréquente à Rome; et c'est encore une des choses qui justifient le jugement porté par le président de Brosses sur l'engouement irréfléchi de beaucoup de personnes de son temps sur l'état politique de ce peuple. « Les gens versés dans la connaissance de l'histoire romaine n'ignorent pas que, dès les premiers temps de la république, l'ambition, la discorde, et l'injustice ont été les vices dominants dans l'État. Cependant l'opinion vulgaire est si favorable aux Romains, qu'on croit communément qu'il n'y a jamais eu rien de si grand qu'eux; ce qui est véritable en effet, si l'on entend par là qu'il n'y a jamais eu nulle part de si grandes vertus ni de si grands vices, et tant de talents pour porter à l'extrême quelquefois le bien, et le plus souvent le mal. » (*Histoire de la république romaine au septième siècle*, t. III, p. 23.)

52. Sp. Albinus était fils et petit-fils de consul. Ses ancêtres avaient possédé cette dignité dès les premiers temps de la république.

Q. Minucius Rufus fut gouverneur de Macédoine, et combattit avec succès les Thraces. Il était d'une famille illustre.

Lors des enquêtes provoquées par le peuple, on exila, entre autres personnages, Albinus et Calpurnius, ce dernier, malgré les efforts de Scaurus pour le sauver. Opimius fut aussi sacrifié à la faction des Gracques; Cicéron ne parle qu'avec indignation du jugement inique rendu *contre ce sauveur de l'Etat*. (Dureau de la Malle.)

En exécution de la loi de Mamilius, on mit en jugement



Calpurnius Bestia, Albinus, Opimius, Caton, petit-fils de Caton le censeur et de Paul-Émile, et Sergius Galba, célèbre orateur. Les quatre premiers avaient été consuls, Galba était membre du collège des pontifes. Tous les cinq furent exilés. (M. Durozoir.)

Publius Rutilius Rufus était, dit Velléius Paterculus, le plus honnête homme, non-seulement de son siècle, mais qui eût jamais vécu. » Cicéron vante la gravité digne avec laquelle Rutilius parlait en public. Il servit avec distinction en qualité de tribun militaire au siège de Numance, sous les ordres de Scipion Émilien. Plus tard, il fut questeur de Mucius Scævola; il fut ensuite tribun du peuple, puis préteur. Enfin Métellus le choisit pour son lieutenant, quand on lui eut ôté le commandement dans la guerre de Numidie. Rutilius revint à Rome, ne voulant pas servir sous Marius. Consul l'an 648, il forma les troupes avec lesquelles Marius vainquit les Cimbres. En 660, il prit avec chaleur la défense de la province d'Asie contre les publicains. Dès lors, poursuivi par les chevaliers romains, il se retira à Smyrne, où il passa le reste de ses jours entièrement livré à l'étude. (M. Durozoir.) « Ce Rutilius est celui qui avait composé les mémoires de sa vie, et dont Tacite parle au commencement de son *Agricola*. » (Dureau de la Malle.)

53. C'était là un de ces inconvénients d'un pouvoir éphémère, ce que Corneille a exprimé par ces vers :

Ces petits souverains qu'il fait pour une année,
Voyant d'un temps si court leur puissance bornée,
Des plus heureux desseins font avorter le fruit,
De peur de le laisser à celui qui les suit.

(*Cinna*, acte II, scène 1.)

54. Cette discussion retarda non-seulement l'élection des tribuns, mais celle de tous les autres magistrats. Ainsi les consuls de l'année 645 de Rome ne purent pas être désignés d'avance, et ne furent nommés qu'au moment même d'entrer en fonction.



55. « M. Dureau de la Malle, rapprochant un texte d'Orose du texte de Salluste, a pensé que Guelma pouvait être l'ancienne Suthul. Le terrain ne peut en rien, ni pour rien, se prêter à la description et à la situation données par Salluste. Ou Salluste a décrit un terrain d'imagination, ce dont il était très-capable, et l'a adapté à la véritable Suthul, ou ce rapprochement, que M. Barbier du Boccage avait déjà rejeté il y a longtemps par d'autres considérations, n'est pas possible. » (*Recherches et notes sur la portion de l'Algérie au sud de Guelma, depuis la frontière de Tunis jusqu'au mont Aouess γ compris*, par le général Duvivier.)

Voir les raisons que M. Dureau de la Malle donne à l'appui de son opinion dans son ouvrage intitulé : *Recueil de renseignements pour l'expédition ou l'établissement des Français dans la province de Constantine*, page 29, et dans son *Manuel algérien*, pages 63, 64, 65.

56. Les Liguriens ainsi que les Thraces, après avoir longtemps combattu contre Rome, servaient comme auxiliaires dans les armées romaines. Une cohorte était composée de quatre cent vingt fantassins. L'escadron était de trente cavaliers; et il y avait dix escadrons par légion; mais il s'agit ici, comme dans la note précédente, des troupes auxiliaires, dont l'organisation était moins bien connue que celle de la légion romaine. (Damas-Hinard.)

57. « Orose (liv. V, ch. 15) raconte que la surprise du préteur Aulus Posthumius eut lieu près de Calama. Aulus, dit cet auteur, avait reçu de son frère le commandement de quarante mille hommes. Or la position de cette place, qu'Édrisi nomme Calema, est connue; c'est la ville moderne de Guelma, où les troupes françaises avaient établi un camp fortifié lors de la première expédition contre Constantine. Donc Suthul correspond également à Guelma. Cette synonymie a été établie, pour la première fois, par M. Dureau de la Malle, dans un article publié dans le *Journal des Débats*, sur les routes qui mènent de la côte à Constantine, et plus tard dans sa description de la province de ce nom. (Page 20.) . . . Il ne



faut pas confondre *Calama* avec *Cala*, dont Possidius, l'auteur de la Vie de saint Augustin, était évêque lors de l'arrivée des Vandales en Afrique. » (Marcus, page 702, *traduction de Mannert*.) « C'est dans les environs de la Mlouïna qu'il faut chercher l'ancienne Calama. » (*Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie*, par E. Péliissier, page 337.)

58. Après les tentatives des Gracques, la noblesse, pour se défendre contre le parti populaire, se servit tantôt des alliés et des Latins, tantôt des chevaliers. (Voir P. Mérimée, *Études sur l'histoire romaine. Guerre sociale, passim*.)

59. Ces quelques mots résument toute la politique de l'époque, et donnent la mesure de ce qu'il y avait de vertu au fond des discours et des actes de chaque parti. Les plébéiens trouvent une occasion spécieuse de faire parade de leur intégrité, et d'attaquer leurs adversaires; aussitôt, indignation factice et haineuse, paroles à effet, joie secrète d'une conduite dont on affecte d'être consterné. (*Note du Traducteur*.)

60. *Nam, ante Carthaginem deletam...* Ces réflexions de Salluste ont un rapport frappant avec ce que disent Florus au ch. XIII de son troisième livre; Lucain dans sa *Pharsale*, liv. 1^{er}, vers 162 et suiv.; Velléius Paternulus, liv. 2, ch. 1; Tacite, *Hist.*, liv. II, ch. 38; enfin Juvénal.

61. Avant cette époque, les plébéiens avaient miné le pouvoir des patriciens, en conquérant peu à peu le droit de partager avec eux les magistratures; mais il s'était élevé une nouvelle aristocratie, composée non-seulement de patriciens, mais encore de familles plébéiennes, devenues riches et illustres par les emplois publics.

« Tib. Sempronius Gracchus, quadrisaïeul des Gracques, consul l'an de Rome 516, soumit les Liguriens, et fit la même année la conquête de la Sardaigne. Son fils, qui portait les mêmes noms, fut deux fois consul dans les années 538 et 541 de Rome. L'histoire le signale comme un des appuis de la



république. Après la funeste journée de Cannes, à la tête d'une armée d'esclaves, il gagna sur Hannon, lieutenant d'Annibal, la bataille de Bénévent. Tib. Sempronius Gracchus, son petit-fils, se signala comme tribun par son inimitié généreuse contre les Scipions. Le vainqueur d'Annibal donna à Sempronius sa fille Cornélie en mariage. Préteur, puis pro-préteur en Espagne pendant les années 574, 575 et 576, il remporta de grands avantages sur les Celtibériens, leur prit cent trois villes selon Tite-Live (liv. XL, ch. 49), cent cinquante selon Florus (liv. II, ch. 17) et Orose (liv. IV, ch. 20), et trois cents suivant Polybe cité par Strabon (liv. XIII, page 247). Consul l'année suivante, il réprima une révolte dans la Sardaigne, qu'avait conquise son trisaïeul. Cette guerre dura trois ans, et se termina par son triomphe sur les Sardes l'an de Rome 579. Censeur l'an 585, il relégua tous les affranchis dans les quatre tribus de la ville. Dans son second consulat, en 591, il força à la soumission quelques peuplades gauloises révoltées. » (M. Durozoir.)

63. Voir sur les chevaliers, leur origine, les différents rôles qu'ils jouèrent, notre notice intitulée : *Les chevaliers romains depuis Romulus jusqu'à Galba*, publiée chez Didot, et Amyot.

64. Quintus Cæcilius Métellus, surnommé dans la suite le Numidique, de l'illustre maison Cæcilia, est, dit de Brosses, le seul homme de bien parmi les personnages qui jouent un rôle important dans cette histoire. Plutarque avait écrit sa vie, que nous n'avons plus.

Silanus se fit battre par les Cimbres ; il fut père de Silanus, désigné consul l'année même de la conjuration de Catilina. (Damas-Hinard.)

65. On ne distribuait pas le pain chaque jour aux soldats ; mais on leur donnait du blé pour un mois. D'après l'évaluation de de Brosses, le soldat romain recevait environ soixante livres de blé par mois. Le cavalier recevait sept médimnes d'orge et deux de froment. Le médimne fait à peu près la moitié du setier de France.

66. « Le soldat romain, dit Cicéron (*Tuscul.*, II, 16),



marche extraordinairement chargé. Il faut qu'il porte tout son bagage, des vivres pour plus de quinze jours, et les pieux destinés à former la palissade du camp. On ne parle pas du bouclier, du casque et du reste de l'armure.»

Valère-Maxime donne exactement les mêmes détails que Salluste sur les moyens employés par Métellus pour rétablir la discipline. (Liv. II, ch. 7, parag. 2.)

67. Dès qu'on a posé le camp, dit Polybe, on creuse un fossé de forme carrée pour l'enclorre. Les alliés creusent deux côtés de l'enceinte, les légionnaires deux également. Chaque cohorte d'infanterie monte la garde à son tour pendant la nuit, par manipule, à la tente du général. Le questeur a trois gardes, et les autres officiers généraux deux. Les six tribuns de chaque légion ont des gardes tirés des *princes* et des *hastaires*. Les *traires* sont exempts de service et chargés de surveiller les chevaux. Les vélites, ou infanterie volante, ont la charge de monter la garde en dehors du camp, tout le long du retranchement, et aussi aux portes, à chacune desquelles il y a un poste de dix hommes. Au point du jour les centurions se rendent chez les tribuns, et ceux-ci chez le général, de qui ils reçoivent l'ordre; ils en font part aux officiers, qui le communiquent aux soldats. Pour le mot d'ordre de nuit, voici quelle précaution ils prennent : dans le dixième manipule des cavaliers et des fantassins, celui qui campe le dernier à l'extrémité des rues du camp, on choisit un homme que l'on exempte de monter la garde. Chaque jour, au coucher du soleil, il vient à la tente du tribun, reçoit de lui le mot d'ordre écrit sur un morceau de bois et s'en retourne. Arrivé à son manipule, il remet devant témoins ce morceau de bois au centurion du manipule suivant. Celui-ci le passe au centurion du manipule le plus proche, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il revienne au tribun qui doit le recevoir avant la fin du jour. La cavalerie fait les rondes. Le chef de la première *turme* dans chaque légion ordonne dès le matin à l'un de ses officiers d'avertir, avant le dîner, quatre des jeunes gens qu'il commande qu'ils sont désignés pour la ronde. Il doit



aussi annoncer, avant le soir, au chef de l'escadron suivant, qu'il sera chargé de la ronde le lendemain. Le second chef est tenu d'en faire autant pour le troisième jour, et ainsi de suite. Les quatre cavaliers élus dans le premier escadron vont trouver le tribun de qui ils reçoivent un écrit, leur prescrivant combien de postes et quels postes ils doivent visiter. Ils se rendent alors auprès des premiers manipules des *triaires*, dont le centurion est chargé de sonner la trompette à chaque veille nouvelle. Celui à qui est échue la première veille, fait sa ronde accompagné de quelques témoins. Il visite tous les postes indiqués. S'il trouve le premier poste éveillé, il reçoit de lui un petit morceau de bois ; s'il le trouve endormi, ou si quelqu'un a quitté sa place, il prend à témoin ceux qui l'accompagnent et s'éloigne. Tous ceux qui font les autres rondes agissent de même. Les officiers qui ont fait cette ronde apportent au jour naissant les morceaux de bois au tribun. On reconnaît quels sont les postes qui n'ont pas remis leur marque, et les coupables sont recherchés et punis. (Voir Polybe, liv. VI, § 27 et suivants.)

68. Eutrope vante les moyens à la fois doux et fermes que Métellus employa pour réorganiser l'armée. « Le consul Cæcilius Métellus fut envoyé en troisième lieu ; il fit rentrer l'armée sous le joug de la discipline romaine, la réformant avec une grande sévérité et une grande humanité, car il ne fit couler le sang de personne... » (Eutrope, liv. IV, ch. 11.)

Frontin parle aussi avec éloge des réformes de Métellus. (Liv. IV, § 1.)

69. Frontin (*Stratag.*, liv. I, 8) regarde comme une ruse de guerre très-licite les manœuvres perfides de Métellus pour s'emparer de la personne de Jugurtha.

70. Les tribuns de soldats étaient pour la légion, les préfets de cohorte pour les auxiliaires. (Dureau de la Malle.)

Romulus n'avait créé que trois tribuns par légion. Dans la suite, ce nombre fut porté à six. Les préfets des cohortes avaient dans les troupes auxiliaires le même rang que les tribuns des légions.



71. Tite-Live (liv. XXVI, § 4), Valère-Maxime (liv. II, ch. 3, par. 3) et Frontin (liv. IV, ch. 4) nous apprennent que la milice des vélites fut créée par le centurion Q. Nævius, au siège de Capoue, pendant la seconde guerre punique. Appien (*de Bello punico*) et Végèce (liv. III, ch. 24) attestent qu'on employait les vélites pour porter le désordre parmi les éléphants. Voici le passage de Tite-Live : « On détacha de chaque légion de jeunes soldats actifs et vigoureux. On leur donna des boucliers plus petits que ceux de la cavalerie, et sept javelines de quatre pieds de long. Chaque cavalier prit en croupe derrière lui un de ces fantassins; ils s'accoutumèrent à sauter à terre dès qu'on sonna la charge, à se jeter en dehors de l'escadron, et à se remettre en croupe, manœuvre qu'ils répétèrent souvent, et qui a rendu la cavalerie romaine supérieure à toute autre. » Les vélites avaient de plus une épée espagnole. (Damas-Hinard.)

72. Le Muthul et les régions environnantes ont donné lieu à bien des conjectures; nulle n'est rigoureusement concluante.

« Quant au Muthul, peut-être est-ce le Rumel ou l'un des affluents. » (*Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale connue sous le nom de régence d'Alger*, par une commission de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, sections 1 et 2, année 1835.)

« Le Muthul pourrait être un des affluents du Bagrada, peut-être l'Oued-el-Khemis. » (*Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie*, par E. Pélissier).

« Métellus, ayant pris le commandement de l'armée, pénétra dans la Numidie du côté de la Tucca. La première grande ville qu'il rencontra sur sa route dans le royaume de Jugurtha portait le nom de Vacca (*Bedja*, ou, suivant M. Dureau de la Malle, *Bayja*). De Vacca, Métellus s'avança sur les rives de l'Hamise que Salluste appelle Muthul. . . . La vaste chaîne de montagnes qui courait dans la même direction que le Muthul, est figurée dans le quatrième segment de la table de Peutinger, sur la rive droite de l'Hamise; elle s'étend, sur cette carte, de



la source de cette rivière jusqu'àuprès de son embouchure, et forme la partie nord-est de cette région élevée que Ptolémée nomme Buzara. La colline transversale dont Salluste fait mention paraît être identique à l'ouest de Tamedith, qui correspond à l'ancienne Zama, où Annibal fut vaincu par Scipion. Cette place était située dans le voisinage de Naragawa, au midi de la route qui menait dudit endroit à Sicca Venerea. Les itinéraires marquent trente milles romains entre ces deux places; Sicca était voisine du point de jonction de l'Hamise avec le Medjerdah. La bataille de Muthul a eu lieu quelques jours après l'entrée de Métellus dans la Numidie. Elle fut donc livrée à quelques lieues de distance, vers le couchant de l'embouchure de l'Hamise, qui est éloignée de Vacca d'environ dix-huit lieues en ligne droite. Les lieux couverts de bois et d'un accès difficile, où Jugurtha se retira après sa défaite, doivent être cherchés dans les derniers mamelons du Djebel-Mahoma, à l'ouest de Ripasa et sur la route de Guelma à Medjaz-Hammar, où l'on rencontre beaucoup de forêts coupées et de parcs naturels. » (M. Marcus, dans sa traduction de Mannert.) « En combinant la direction des marches de Métellus et le temps qu'il y employa, nous sommes portés à croire que le Muthul, qui venait du midi, est la rivière nommée aujourd'hui Mafragg. Cette rivière était dans le partage d'Adherbal, portion de la Mauritanie qui touchait à la mer. De plus, Métellus, venant de Vacca, qui était son pivot d'opérations, se dirige à l'ouest vers Cirta. Il est raisonnable de présumer que ce général prudent ne dut pas s'éloigner beaucoup de la mer, et du point où étaient ses approvisionnements et ses munitions. Le texte de Salluste porte : *Muthul, qui aberat mons ferme passuum millia XX*. L'historien placerait donc entre la montagne et la rivière un intervalle en plaine de vingt mille pas. Les commentateurs de Salluste ont sur cette distance des scrupules qui paraissent fondés. Il doit y avoir une altération dans les chiffres. La distance de vingt mille pas, qui se trouve dans le texte, ne peut s'accorder avec le récit de l'action. Comment concevoir, en effet, que Rutilius,



qui n'avait quitté la grande armée qu'au pied de la montagne, eût eu le temps de faire une marche de vingt milles, d'établir et de fortifier un camp, de s'y reposer, de livrer combat, de vaincre et de poursuivre l'ennemi, et tout cela avant la fin du jour? La correction de ceux qui proposent de lire *trois milles* au lieu de *vingt milles* ne nous paraît pas heureuse; car Rutilius n'entendit pas le bruit du combat que se livraient alors les deux armées, ce qui n'aurait pas été possible s'il n'en eût été éloigné que de trois mille, ou de deux mille deux cent soixante-huit toises. Nous pensons donc avec Ciaconni que la correction de sept milles doit être préférée, comme étant la distance qui cadre le mieux avec les circonstances du récit. (Dureau de la Malle, *Manuel algérien*, 75.)

73. « *Tribus subsidiis*. » Je traduis ces mots par trois lignes, dit de Brosses, bien qu'ils dussent naturellement signifier quatre lignes, car *tria subsidia* signifie trois lignes en arrière; ce qui suppose, de plus, la ligne de devant, faisant le front de bataille (*principia*); et jamais les expressions *principia* et *subsidia*, qui ont une signification réciproquement opposée, ne devraient être employées l'une pour l'autre. Mais on m'a fait observer que les Romains rangeaient toujours leurs armées en bataille sur deux ou trois lignes, jamais sur quatre. En effet, les noms usités dans leur tactique, pour la disposition générale de leurs manipules, ne supposent que trois lignes. Les *Hastati*, qui faisaient la première ligne (*principia*); les *primiers*, c'est-à-dire les premiers des deux lignes subsidiaires, *principes*, et les *troisièmes* ou seconde ligne subsidiaire, *triarii*, aussi appelés *pilani*, gens armés de javelots. Ces deux espèces de troupes faisaient dans l'ordre de bataille la seconde et la troisième ligne, appelées *subsidia*. D'après ce que nous venons de dire, on voit qu'il ne faut pas confondre les deux termes *principia* et *principes*, eucore moins *principia* et *subsidia*, comme Salluste paraît l'avoir fait ici.

« L'armée de Métellus ainsi mise en bataille, le soldat fait un quart de conversion sur la gauche, et l'armée reprend sur trois colonnes (*agmen*) sa marche vers la plaine, conservant



son même ordre de bataille, et Métellus se trouvant le premier dans la marche, à la tête d'une moitié de la cavalerie disposée pour être l'aile gauche lors du combat. De cette manière, la colonne de la droite se trouve la plus voisine de l'ennemi, à qui elle présente le flanc pendant la marche. Mais lorsqu'elle sera vis-à-vis des Numides, si elle est attaquée, le soldat romain ne fera qu'un quart de conversion sur sa droite, et se trouvera rangé en bataille (*acies*) en face de l'ennemi, la colonne de la droite faisant le front. »

74. *En présentant en flanc les lignes qui auparavant formaient la tête de son armée.* Les *hastati* formaient la première ligne de la légion romaine; si Métellus eût rencontré l'ennemi en tête, il eût conservé l'ordre ordinaire, et cela aurait été sage, puisque les *hastati* étaient les meilleurs soldats. Mais, quand il vit Jugurtha sur son flanc, il y reporta les *hastati*, afin de lui opposer encore ses meilleures troupes; en sorte que ce qui auparavant faisait la tête de son armée en forma le flanc.

Les personnes qui voudraient de plus amples explications sur ce passage, et sur la tactique ordinaire de l'armée romaine, trouveront dans de Brosses une dissertation et un plan dus à M. Cortois de Charnaille; autant que nous en avons pu juger, ce morceau et ce plan ont été faits avec savoir et intelligence. Nous ajouterons simplement que chacun des corps d'infanterie (*hastati, principes, triarii*) avait dix manipules; que chaque manipule était divisé en deux centuries, commandées chacune par un centurion; que le centurion qui commandait la première centurie du premier manipule s'appelait, pour les *hastaires*, *primus hastatus*; pour les princes, *primus princeps*; pour les triaires, *primipilus* ou *primi pili centurio*. Le premier primipilaire, étant le plus considérable des centurions des *triaires*, avait place dans le conseil de guerre avec le consul et les premiers officiers; il était chargé de l'aigle ou étendard de la légion, et n'avait au-dessus de lui que les tribuns et le préfet du camp.

La division par cohortes et centuries n'était pas encore



connue ; on ne connaissait que celle par manipules. L'autre fut instituée par Métellus. (Dureau de la Malle.) M. de Keralio, auteur des *Recherches sur les principes généraux de la tactique*, a dressé un plan détaillé du combat livré par Jugurtha à Métellus.

75. Dans la *Guerre d'Afrique*, ouvrage d'Oppius ou d'Hirtius, faussement attribué à César, on trouve sur la manière de combattre des Numides des détails tout à fait pareils à ceux que donne Salluste. « Il est incroyable avec quelle vitesse, avec quelle agilité l'infanterie légère des Numides, mêlée à leur cavalerie, savait combattre avec elle, la suivre dans l'attaque et dans la retraite. Comme cette manœuvre se renouvelait trop souvent, et que l'ennemi ne cessait de nous attaquer dès que nous nous mettions en marche, et prenait la fuite dès que nous tenions ferme.... » (Ch. LXIX.)

Voir encore, sur la manière de combattre des Numides, Appien (*de Rebus hispan.*, § 25, et *de Rebus punicis*, § 11) ; et dans Tacite, les guerres des Romains contre Tacfarinas.

76. Ce tableau semble avoir inspiré Tacite dans ce passage de la vie d'Agricola : « Tum vero patentibus locis, grande et atrox spectaculum : sequi, vulnerare, atque eosdem oblati aliis trucidare. Jam hostium, prout cuique ingenium erat, catervæ armatorum paucioribus terga præstare ; quidam inermes ultro ruere ac se morti offerre. Passim arma et corpora, et laceri artus, et cruenta humus. »

77. « Zama, aujourd'hui Zowarin ou Zaouharim, fut la capitale du royaume de Juba. . . . Dans une vieille inscription qu'on voit encore, elle est appelée *Colonia Ælia, Hadriana, Augusta, Zama regia.* » (Moréri.)

« Zama doit être la Zaouïa Sidi Messaoud Bou-Baikeur. » (*Recherches et notes sur la portion de l'Algérie au sud de Guelma*, par le général Duvivier.)

« Zama ne peut être la Zama de la proconsulaire, aujourd'hui Jama. » (*Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale connue sous le nom de régence d'Alger.*)

Les auteurs de cet ouvrage ne donnent rien de positif sur



Zama ; ils paraissent croire qu'il n'y a pas eu deux Zama dans la proconsulaire d'Afrique. M. Dureau de la Malle, dans son ouvrage intitulé *l'Algérie*, place Zama entre Cassir, Kef et Gellah.

Quadrigarius, historien antérieur à Salluste, avait décrit dans ses Annales le siège de Zama. Il nous en reste un fragment. (De Brosses.)

78. Les transfuges avaient à redouter d'horribles châtimens s'ils tombaient au pouvoir des Romains. Valère Maxime rapporte que Q. Fabius Maximus leur fit couper les mains, que le premier Africain les fit mettre en croix, que le second Africain les livra aux bêtes, et que Paul-Émile les fit écraser par les éléphants. (Liv. II, ch. 7, parag. 11, 12, 13, 14.)

79. Sicca, près du Bagrada (territoire carthaginois), aujourd'hui Elkef. (Duruy.) Elle tirait son surnom de *Veneræ*, du culte de Vénus Astarté, qui y était adorée. Sicca Veneræ répondait au Kef de Tunis. (*Recherches et notes sur la portion de l'Algérie au sud de la Guelma*, par le général Duvivier.)

80. « Le caractère des Numides est de se dégoûter bien vite de ce qu'ils ont désiré avec le plus d'ardeur. Ils manquent avec la plus grande facilité à la foi qu'ils ont jurée, soit aux dieux, soit aux hommes. » (Polybe, liv. XIV, parag. 1.)

81. D'après l'estimation de M. Letronne, la livre romaine vaut pour nous dix onces, cinq gros, quarante grains. Ainsi, les 200,000 livres d'argent pesant dont il est ici question équivalent à 267,361 marcs, et environ à 30 millions de notre monnaie.

« Obligé de traiter de sa soumission, Jugurtha livra à Métellus trois cents otages, promit du blé et d'autres convois, et remit plus de trois mille transfuges. » (Orose, liv. V, ch. 15.)

82. La ville de Tisidium, que Strabon appelle Τισιάους, était située non loin de Vacca, aux confins du territoire romain et du royaume de Numidie. (*Univers pittoresque*, Numidie et Mauritanie, p. 37.)

83. *Quum ipse ad imperandum*. . . Ce passage de Salluste



a fait dire à Montesquieu : « Quelquefois ils traitaient de la paix avec un prince sous des conditions raisonnables ; et, lorsqu'il les avait exécutées, ils en ajoutaient de telles qu'il était obligé de recommencer la guerre. Ainsi, quand ils se furent fait livrer par Jugurtha ses éléphants, ses chevaux, ses trésors, ses transfuges, il lui demandèrent de livrer sa personne ; chose qui, étant pour un prince le dernier des malheurs, ne peut jamais être une condition de paix. » (*Grandeur et décadence des Romains*, chap. VI.)

« Jugurtha, dit Dion Cassius, ayant envoyé des députés pour traiter de la paix, Métellus exigea de lui un grand nombre de concessions, mais successivement, comme si celle qu'il demandait devait toujours être la dernière. Ainsi il obtint de lui des otages, des armes, des éléphants, des prisonniers et des transfuges, il fit tuer tous ces derniers. Toutefois la guerre ne prit pas fin, parce que Jugurtha refusa de venir, craignant de perdre la liberté de sa personne. Tantôt Marius, tantôt Cnéius entravaient la marche des choses. » (*Fragments des trente-quatre premiers livres*, chapitre CLXVII.)

Le commentateur de Dion Cassius demande quel est ce Cnéius dont il n'est fait mention nulle part ailleurs.

84. Salluste ne dit pas précisément que Marius fût d'une naissance infime, mais seulement que sa famille n'avait pas d'ancienneté. Diodore de Sicile donne à comprendre qu'il fut publicain, οὗτος δὲ δοκῶν γεγονέναι ὀημοσιώνης... (Liv. XXXIV, fragments, *exc. de Virt. et Vit.*), et Cicéron, dans son *Traité des lois* (liv. III, ch. 16), semble, par une phrase, insinuer que le père de Marius eut quelque importance dans le municipe d'Arpinum : « Et notre aïeul, dit-il, homme d'un rare mérite, dans ce même municipe, résista toute sa vie à Gratidius dont il avait épousé la sœur, notre aïeule... Il est vrai que Gratidius soulevait, comme on dit, les flots dans un vase, avant que son fils Marius les soulevât dans la mer Égée. »

Mais Plutarque représente Marius comme sorti des derniers



rangs de la population d'Arpinum, et Juvénal confirme son témoignage.

Arpinas alius Volscorum in monte solebat
 Poscere mercedes alieno lassus aratro.

(Liv. III, sat. viii.)

85. *Arpinum*, ville du Latium, fut également la patrie de Plaute et de Cicéron.

86. « Aussi, Caius Marius, ne mérites-tu pas le reproche de rusticité, toi qui, décorant ta vieillesse d'une double couronne de laurier par tes éclatants triomphes sur les Numides et les Teutons, dédaignes de joindre à tes victoires l'éloquence et la politesse d'une nation vaincue, de peur, sans doute, de devenir par l'exercice d'un talent étranger, un indigne déserteur des institutions de ta patrie. » (Valère-Maxime, liv. II, ch. 2.)

87. Il y avait alors trente-cinq tribus, qui, sur les vingt-quatre tribuns à nommer pour quatre légions, en nommaient seize; les huit autres étaient choisis par les généraux. (Damas-Hinard.)

Par son caractère et sa destinée aussi étrange que brillante, Marius mérita d'être un des hommes sur lesquels les historiens latins et grecs, aimèrent le plus à s'étendre. Nous avons cru pouvoir transcrire ici ce qu'ils ont écrit à son sujet :

« Là (en Afrique), Marius, qui se voyait en position de faire de grandes choses, et de signaler son courage dans les combats, ne se mit pas en peine de servir à l'élévation de Métellus, comme faisaient les autres, et de rapporter toutes ses actions à la gloire de son général. A son avis, c'était moins Métellus qui l'avait appelé à cette charge que la fortune elle-même; c'était elle, pensait-il, qui lui fournissait l'occasion la plus favorable; et, en même temps, le conduisait sur un terrain propre aux plus grands exploits; aussi donna-t-il des preuves signalées de sa vaillance. Il y a dans la guerre bien



des difficultés et des peines; pour lui, jamais il ne craignait les travaux les plus rudes, et il ne dédaignait pas les moindres. Il se montrait supérieur à ses égaux en sagesse et en prévoyance; avec les soldats, il rivalisait de simplicité dans le vivre, de patience dans les fatigues, et il se concilia ainsi l'affection de toute l'armée. . . Telle était la conduite de Marius, et il s'attachait ainsi les troupes. Bientôt la Libye, bientôt Rome elle-même fut remplie de son nom et de sa réputation; car ceux du camp écrivaient à leurs amis de Rome qu'on ne mettrait fin à la guerre contre le barbare, qu'on n'en serait débarrassé, que quand on aurait élu consul Caius Marius.

« . . . Métellus ne pouvait cacher le chagrin qu'il en ressentait; mais ce qui lui fit le plus de peine, ce fut l'affaire de Turpilius. Cet homme était héréditairement lié d'hospitalité avec Métellus, et il avait alors le commandement des ouvriers attachés à l'expédition. Commis à la garde de Vacca, ville considérable, il s'en reposa sur ce qu'il ne faisait aucun mal aux habitants, et sur ce qu'il les traitait avec douceur et humanité; et, sans qu'il s'en fût douté, il se trouva livré aux mains des ennemis: les habitants reçurent Jugurtha dans leurs murs; mais ils ne firent aucun mal à Turpilius. Au contraire, ils obtinrent pour lui la vie sauve, et le laissèrent partir. Accusé de trahison, il eut Marius pour un de ses juges: Marius ne se contenta pas de lui être contraire; il aigrit encore la plupart des autres juges, de sorte que Métellus, malgré qu'il en eût, fut contraint à la pluralité des voix de le condamner à mort. Peu après, on reconnut que l'accusation était fautive, et tous s'en affligèrent comme Métellus. Marius, au contraire, s'en réjouissait, et il ne rougissait pas de se vanter d'avoir tout fait lui seul, et d'avoir attaché à la conscience de Métellus une furie vengeresse qui le punissait d'avoir fait périr son hôte.

« Dès lors ils furent ennemis déclarés. On rapporte qu'un jour Métellus dit à Marius pour le railler: « Tu penses donc à nous quitter, mon brave, et à t'embarquer pour aller à



Rome demander le consulat. Il ne te suffirait donc pas d'être consul avec mon fils que voici ? » Or le fils de Métellus était alors un tout jeune homme. Cependant Marius le pressait de lui donner son congé; il affecta bien des retards, et il n'y avait plus que douze jours avant les élections consulaires, lorsqu'il le laissa enfin partir. Il y avait bien loin du camp à la mer, à Utique : Marius fit cette route en deux jours et une nuit; et, avant de s'embarquer, il offrit un sacrifice. Le devin lui déclara, dit-on, que la divinité lui annonçait des prospérités extraordinaires et au-dessus de toute espérance. Cette prédiction le remplit de confiance : il mit à la voile, et, poussé par un vent favorable, il fit la traversée en quatre jours. Il se montra aussitôt au peuple qui le désirait; conduit à l'assemblée par un tribun, il déclama longuement contre la conduite de Métellus dans le commandement, et se fit fort ou de tuer Jugurtha, ou de le prendre vivant.

« Il fut nommé tout d'une voix : il se mit aussitôt à faire des levées; et, contrairement aux lois et à l'usage, il enrôla une foule d'indigents et d'esclaves. Avant lui, les généraux n'admettaient pas de gens de cette espèce; ils ne distribuaient les armes, aussi bien que les autres fonctions honorables, qu'à ceux qui en étaient dignes, et qui, en partant, laissaient pour ainsi dire comme gage ce qu'ils possédaient. Ce n'est cependant pas ce qui excita le plus de haine contre Marius. Ses discours, pleins d'un injurieux mépris, offensaient les grands, quand il allait criant qu'il avait enlevé le consulat comme une dépouille conquise sur la mollesse des nobles et des riches, et qu'il n'avait à se vanter devant le peuple que de ses propres blessures, non des monuments des morts et de statues étrangères. Souvent même, parlant des généraux qui avaient essuyé des revers en Libye, tels que Bestia et Albinus, qui tous deux étaient de famille noble, il les accusait d'ignorer l'art de la guerre, et d'avoir attiré leurs échecs par leur incapacité; et il demandait à ses auditeurs, si, selon eux, les ancêtres de ces deux hommes n'auraient pas été plus fiers d'avoir des descendants semblables à lui, puisque ce



n'était pas à cause de leur naissance, mais par leur mérite et leurs belles actions qu'ils s'étaient eux-mêmes rendus illustres. Tous ces discours n'étaient pas vanité pure, ni sottise présomption : ce n'était pas sans intention qu'il cherchait à exciter contre lui la haine des nobles ; mais le peuple, charmé d'entendre insulter le sénat, et qui mesure toujours à la hauteur des paroles la grandeur des sentiments, le soutenait. Ainsi il se trouvait encouragé encore à ne pas épargner les personnages de distinction, puisque c'était le moyen de plaire à la multitude.

« Il passa en Libye. Métellus, dominé par la jalousie, et outré de voir que, lorsque lui-même avait conduit la guerre à sa fin, et qu'il ne lui restait plus qu'à se rendre maître de la personne de Jugurtha, Marius venait lui enlever la couronne et le triomphe, grâce à une élévation due à sa seule ingratitude envers lui, ne put se résoudre à le voir : il se retira ; c'est Rutilius, son lieutenant, qui remit son armée entre les mains de Marius. » (Plutarque, *Vie de Marius.*)

« La vie de Marius ne fut qu'une lutte extraordinaire contre la fortune. Il en soutint tous les assauts avec une égale vigueur de corps et d'esprit. Jugé indigne des honneurs à Arpinum, sa patrie, il osa demander la questure à Rome. Les refus ne purent le rebuter, et il pénétra de force dans le sénat plutôt qu'il n'y fut admis. Il essaya le même affront au Champ de Mars, dans la demande du tribunat et de l'édilité. Enfin, s'étant mis sur les rangs pour la préture, il n'obtint que la dernière place, encore ce ne fut pas sans danger ; car il fut accusé de brigue, et il ne parvint qu'avec bien de la peine à se faire absoudre par ses juges. Cependant ce Marius, si petit à Arpinum, si peu considéré à Rome, ce candidat si dédaigné, devint ce Marius qui subjuga l'Afrique, qui fit marcher le roi Jugurtha devant son char de triomphe, qui tailla en pièces les armées des Cimbres et des Teutons, celui dont nous voyons encore à Rome deux magnifiques trophées, dont les consulats occupent sept années dans nos fastes, qui eut le bonheur de passer de l'exil au consulat, et le pouvoir



de proscrire, tout proscrire qu'il était. Quel exemple plus frappant de l'inconstance et des caprices de la fortune? Veut-on le ranger parmi les malheureux, on le trouvera le plus malheureux des hommes; parmi les mortels heureux, rien n'égalera son bonheur.» (Valère-Maxime, liv. VI, ch. 9.)

Florus, en parlant de Marius et des Cimbres s'écrie : « C'en était fait de Rome, si ce siècle n'eût produit Marius. (Liv. III. ch. 4) et à propos des rivalités de Marius et de Sylla : « Marius et Sylla! Quels hommes! quels généraux! la gloire et l'ornement de leur siècle! » (Ch. 22.)

« Ensuite, vint la guerre contre Jugurtha. Métellus en fut chargé : c'était le plus habile général de son siècle. Il eut pour lieutenant C. Marius dont j'ai déjà parlé; homme de basse naissance, rude et grossier, de mœurs austères, aussi bon capitaine que mauvais citoyen, dévoré d'ambition, insatiable et toujours remuant. Par l'entremise des publicains et autres gens qui commerçaient en Afrique, il calomnia la lenteur de Métellus, qui, disait-il, faisait durer la guerre depuis trois ans; il déclama contre sa morgue patricienne, et son désir de prolonger son commandement; il demanda et obtint la permission de venir à Rome. Là, il réussit à se faire consul. » (Velléius Paterculus. Liv. II., ch. II.)

Voir aussi Diodore de Sicile sur la conduite de Marius avant et pendant son consulat. (Fragments, liv. XXXIV et XXXVIII.)

88. « Marius, dit de Brosses, prétendait avoir eu de tout temps des présages de sa grandeur future, parmi lesquels je crois qu'on doit mettre au premier rang le jugement que Scipion porta de lui. Cet oracle valait celui du prêtre d'Utique, et l'on ne doit pas douter qu'il n'ait plus que tout autre enhardi Marius à demander de hautes dignités. Néanmoins il parut toute sa vie ajouter une foi entière aux prédictions, soit qu'il l'eût réellement, ou plutôt qu'il connût tout l'avantage qu'on peut tirer des choses qui étonnent l'esprit du peuple. » (*Histoire de la république romaine au VII^e siècle.*)

89. « L'âge fixé par les lois pour parvenir au consulat était



quarante-trois ans, comme le dit expressément Cicéron dans la cinquième Philippique (paragr. 17). Il aurait donc eu encore vingt-quatre ans à attendre, avant que le jeune Metellus pût se mettre sur les rangs. » (Beauzée.)

Le témoignage de Frontin ne s'accorde pas avec celui de Salluste; il dit que le consul Q. Métellus voulut que son fils servît *in ordine*, c'est-à-dire avec les autres soldats, au lieu de l'avoir habituellement avec lui, *contubernalem haberet*. Voir cet auteur liv. IV., ch. I.

90. Caius Gracchus voulut remédier par une loi à cet abus qui permettait aux fils de patriciens d'envahir de bonne heure les dignités militaires.

91. Il est curieux de remarquer ici cet esprit à la fois crédule et mécontent, qui a fait si souvent de la classe marchande, l'instrument des ambitieux et des agitateurs. (*Note du traducteur.*)

92. « Pour des cavaliers romains. Il y a dans le latin *equites* : quelques traducteurs ont rendu ce mot par *chevaliers romains*, ce qui est absurde. » (M. Durozoir.) *Duplices fuerunt equites*, dit Rosin (*Antiquit. rom.*) *alii oppositi peditatui in exercitu, quales fuerunt omnes qui equo privato meruerunt, et illi nihil ad hunc ordinem (equitum roman.) pertinuerunt.*

Gauda fut père d'Hiarbas, autrement Hierta, qui régna sur une portion de la Numidie en même temps qu'Hiempsal II. (de Brosses.)

93.

94. « Les lois Porcia et Sempronia, dit M. Damas-Hinard, défendaient de mettre à mort, ou même de battre de verges un citoyen romain; mais cette disposition n'était pas observée à l'égard de quelque faute grave contre le devoir militaire; et nous en voyons de nombreux exemples. Ainsi le premier Scipion l'Africain, longtemps après la loi *Porcia*, infligea aux transfuges romains des peines plus sévères qu'aux transfuges latins. » Salluste cependant semble faire comprendre que Turpilius ne fut mis à mort que parce qu'il n'était pas citoyen romain.



« Le simple *citoyen latin*, c'est-à-dire originaire d'une colonie latine, avait seulement le droit de donner son suffrage quand les magistrats de Rome voulaient bien le permettre, et celui de devenir citoyen romain quand il avait exercé la magistrature de sa ville. » (De Brosses.)

« Métellus fit mourir tous les sénateurs de Vacca parce qu'ils avaient livré à Jugurtha la garnison romaine. Il livra au dernier supplice le commandant même de la garnison, Turpilius, romain qui s'était rendu aux ennemis, non sans être suspect de trahison. Quant aux transfuges thraces et liguriens qui furent remis par Jugurtha, les uns par son ordre, eurent les mains coupées, les autres furent enterrés jusqu'à la ceinture, puis, après que l'armée rangée autour d'eux les eut percés de javelots et de flèches, on les acheva en les accablant sous des matières enflammées. » (Appien, *de Rebus numidicis*, § 2.)

95. Sir Grenville Temple prétend avoir retrouvé Thala dans des ruines appelées Thala par les Arabes, et situées à sept lieues environ à l'est d'Ayedrah (ou Hydra). « Les restes de Thala, sont bâtis sur le penchant d'une colline, près de sa base et faisant face au nord. Elle semble avoir eu une étendue assez considérable. Sa circonférence pouvait être d'environ quatre ou cinq milles. La forme en est longue et étroite; elle va en s'étendant depuis les terrains élevés du sud jusqu'aux plaines du nord. Elle possède de copieuses sources d'une eau claire et excellente. De Thala, on aperçoit au nord nord-ouest la montagne de Kala-al-Snaan (*le château de l'Idole*), et le Djebel-el-Lanash au nord nord-est. (*Manuel Algérien*, p. 111, par M. Dureau de la Malle).

96. Certains auteurs pensent que la rivière où Métellus fit si amplement provision d'eau était le Oued-el-Dzahab, qui se jette dans la rivière de Constantine, aux environs de l'ancienne Tucca.

97. Syrte vient du grec *σύρω*, *je traîne*. Ces deux golfes sont situés, l'un (*Syrtis major*, golfe de Sidra) entre Leptis et Cyrène, l'autre (*Syrtis minor*, golfe de Gabes) entre les



promontoires d'Aspes et de Carthage. Varron attribue ce mouvement continuel du fond, à des bouffées de vent souterrain venues de la côte, lesquelles poussent tout à coup de côté et d'autre les flots et les sables.

Voir Lucain, *Pharsale*, liv. IX :

Syrtes, vel primam mundo natura figuram
 Quum daret, in dubio pelagi terræque reliquit;
 Nam neque subsedit penitus, quo stagna profundi
 Acciperet, nec se defendit ab æquore tellus:
 Ambigua sed lege loci jacet invia sedes:
 Æquora fracta vadis, abruptaque terra profunda,
 Et post multa sonant projecti littora fluctus.
 Sic male deseruit, nullosque exegit in usus
 Hanc partem natura sui: vel plenior alto
 Olim Syrtis erat pelago, penitusque natabat:
 Sed rapidus Titan, ponto sua lumina pascens,
 Æquora subduxit zonæ vicina perustæ;
 Et nunc pontus adhuc, Phœbo siccante repugnat.
 Mox ubi damnosum radios admoverit ævum,
 Tellus Syrtis erit: nam jam brevis unda superne
 Innatat, et late periturum deficit æquor.

(Lucain, *Pharsale*, liv. IX.)

98. Sulpice Sévère et Pomponius Méla rapportent aussi qu'au milieu de ces déserts, les vents soulèvent des vagues de sable de même qu'ils soulèveraient des flots. « Dans ce malheureux pays, dit Solin, la mer a les dangers de la terre, et la terre ceux de la mer. La vase fait échouer le voyageur dans les Syrtes, et le vent le fait périr dans les sables.

Voici la description que Lucain fait des sables mouvants de l'Afrique :

. Nam littore sicco
 Quam pelago, Syrtis violentius accipit austrum,
 Et terræ magis ille nocet. Non montibus ortum
 Adversis frangit Libye, scopulisque repulsum
 Dissipat, et liquidas e turbine solvit in auras;



Nec ruit in sylvas, annosaque robora torquens
Lassatur; patet omne solum liberque meatu
Æoliam rabiem totis exercet arenis.

.....
Regna videt pauper Nasamon errantia vento,
Discussasque domos; volitant a culmine raptæ
Detecto Garamante casæ.

Tum quoque romanum solito violentior agmen
Aggreditur, nullusque potest consistere miles,
Instabilisque tulit magni per inania cœli.

(Liv. IX.)

99. Bocchus régnait sur la Mauritanie Tingitane. Il était fils d'un roi du même nom dont parle Strabon, et petit-fils de Bocchus, contemporain de Masinissa. Il eut deux fils : Volux, dont il sera parlé plus tard, et Bogud, qui lui succéda. Les rois de Mauritanie se vantaient de descendre du géant Anthée.

100. « Florus (liv. III, ch. 1) dit que Jugurtha était gendre de Bocchus. Les auteurs qui soutiennent que Jugurtha était, au contraire, le beau-père de Bocchus, fondent leur opinion sur un passage de Plutarque (*in Mario*), et sur une médaille qui représente Bocchus livrant Jugurtha à Sylla. Sur cette médaille, Jugurtha est représenté comme plus âgé que Bocchus. » (De Brosses.)

101. M. Dureau de la Malle fait observer que Salluste ne parle pas de la prise de Cirta par les Romains. Il pense que cette ville fut une de celles qui se rendirent à Métellus, frappées de terreur par ses succès. « Deux passages positifs de Dion Cassius et d'Orose, dit-il, prouvent que cette ville se soumit aux Romains par capitulation, fut reprise par Jugurtha, et assiégée de nouveau par Marius, trois ans après qu'elle se fut rendue pour la première fois à Métellus. »

Le passage d'Orose a été cité plus haut par nous; voici celui de Dion Cassius : Τῆς Κίρτας καθ' ὁμολογίαν ἀλώσεως, ὁ Βόχθρος ἐπεκηρυκείσατο τῷ Μαρίῳ. (Tome I, page 71, ex libro XXXIV, cap. 168.)

102. *Postulare legionibus supplementum.* « Je dis *supplément*



et non *recrue*, parce qu'il s'agit probablement d'une augmentation, que Marius fit en effet au nombre d'hommes dont était composée la légion. Avant lui, elle était de quatre mille hommes; il la porta à six mille deux cents. » (Beauzée.)

103. « Marius, à cause de l'obscurité de sa propre naissance, dit Florus, fit entrer dans ses troupes une multitude de citoyens *capite-censi*. » (Liv. III, ch. 2.)

Valère-Maxime blâme également l'innovation introduite par Marius (liv. II, ch. 3). Voir aussi Plutarque et Exsuperantius.

Montesquieu se prononce d'une manière fort positive sur les conséquences de cette mesure. « Il prit, dit ce grand écrivain, toutes sortes de gens dans les légions, et la république fut perdue. » A ce sujet, M. Durozoir fait la remarque suivante, qui ne manque pas de justesse. « Montesquieu me semble énoncer d'une manière trop absolue, une observation que Salluste n'a exprimée que d'une manière hypothétique. Marius pouvait-il faire autrement que d'enrôler les pauvres, dont l'excessive population surchargeait Rome, au lieu de forcer à l'enrôlement des riches réfractaires? »

Voir, page 50 de notre premier volume, la note 22 sur ce sujet.

104. Cet aveu sur la difficulté de bien faire, quand on est l'objet d'une opposition factieuse et passionnée, est curieuse dans la bouche d'un démagogue. C'est une de ces franchises naïves, dont les hommes arrivés au pouvoir d'une manière révolutionnaire donnent souvent l'exemple. (*Note du traducteur.*)

105. *Lorsque les autres ont failli.* Cicéron a dit dans son discours sur la loi agraire (ch. XXXVI): « Lorsque je me portais candidat, aucun ancêtre ne me recommandait à vos suffrages; si donc je viens à faillir en quelque chose, aucune image n'intercédera auprès de vous en ma faveur. »

106. On sent que Marius exagère cette incapacité des nobles; l'histoire est là pour le démentir. Ce qui est vrai, c'est que les grades supérieurs étaient généralement l'apanage des



hautes classes; état de choses inévitable dans un pays où les grandes familles ne renonçaient pas à la carrière militaire.

107. Réminiscence de Démosthène. Τὸ γὰρ πράττειν τοῦ λέγειν καὶ χειροτονεῖν ὕστερον ὄν τῇ τάξει, πρότερον τῇ δυνάμει καὶ κρεῖττόν ἐστι. (2^e Olynthienne, § 5.)

108. *Pareille à une lumière, la gloire des aïeux.* La même idée a été rendue par Juvénal.

Incipit istorum contra te stare parentum

Nobilitas, clarumque facem præbere pudendis.

(Sat. vii, v. 138.)

109. *Hastas* : Piques non garnies de fer, que l'on donnait pour une première action d'éclat. *Vexillum* : ce drapeau, l'une des récompenses militaires des Romains, était une banderole carrée couleur de pourpre, et brodée en or, qu'on faisait porter devant soi au bout d'une pique. *Phaleras* : autre ornement guerrier qui se portait sur la poitrine.

. Phaleris hic pectora fulget,

Hic torque aurata circumdat bellica cella.

(Silius Italicus, liv. XV, v. 255.)

Ut læti phaleris omnes et torquibus omnes.

(Juvénal, *sat. ultima*, v. 60.)

110. A ce que dit Marius contre les lettres et les hommes lettrés, on peut opposer ces paroles de Cicéron dans son discours pour le poète Archias (§ 7) :

« Quoi ! dira-t-on ; ces grands hommes eux-mêmes, dont les lettres ont consacré les vertus, s'étaient-ils formés à l'école des sciences dont vous faites un si pompeux éloge ? Il serait difficile de l'assurer de tous ; voici pourtant ce que je puis répondre sans crainte de me tromper : on a vu quelquefois, j'en conviens, des hommes d'une trempe privilégiée, d'une force d'âme peu commune, qui sans étude, mais doués d'un naturel presque divin, sont devenus par eux-mêmes des mo-



dèles de sagesse et de justice. J'ajoute même que la nature sans instruction a plus souvent conduit à la gloire et à la vertu que l'instruction sans la nature; mais je soutiens en même temps que le naturel le plus heureux et le plus riche de son propre fonds se perfectionne et s'enrichit encore par l'étude, et qu'il résulte presque toujours de leur concours mutuel, je ne sais quoi d'extraordinaire et de parfait. Tel on vit du temps de nos pères l'immortel Scipion, tels furent les Lélius, les Furius, ces rares exemples de modération et de sagesse; tel fut le vieux Caton, ce personnage si ferme, et le plus savant de son siècle. »

Marius ne put jamais souffrir aucun homme de lettres, excepté le poète Archias, qui avait composé un poème sur ses exploits. Aussi Cicéron a-t-il remarqué qu'il n'est point d'homme si ennemi des Muses, qui ne les trouve agréables quand elles chantent ses louanges. (*Pro Archia poeta*, ch. IX.)

Il est inutile de dire que cette prédilection de Marius pour les habitudes simples, et même grossières, couvrait un grand fonds d'orgueil. Le trait suivant, rapporté par Valère-Maxime, liv. III, ch. 6, § 6, en est une preuve. « Après ses triomphes sur Jugurtha, sur les Cimbres et les Teutons, Marius se servit toujours pour boire d'une coupe à anse (*cantharus*), parce que le divin Bacchus, vainqueur de l'Inde, dans sa marche triomphale à travers l'Asie, se servait, dit-on, d'un vase de cette forme; ainsi, tout en buvant, Marius faisait un rapprochement entre ses victoires et celles du dieu. »

III. Ce discours est un véritable chef-d'œuvre comme éloquence démagogique; on y trouve toutes les idées qui sont, en tout temps, l'arsenal où les orateurs populaires vont puiser leurs moyens d'agitation; grand éloge de la force du peuple: « il n'a qu'à vouloir pour vaincre; » tableau pompeux de l'injuste inégalité qui existe entre ce peuple si plein de vertus, et cette oligarchie sur laquelle on montre entassés tous les avantages sociaux, toutes les turpitudes; reproche au parti oligarchique d'avoir livré à l'ennemi les lois, la fortune, la majesté du pays et le pays lui-même. (*Note du traducteur.*)



112. « Marius étant à Cirta, vinrent des députés de la part de Bocchus, qui lui demandèrent d'envoyer à leur roi plusieurs gens de confiance pour entamer des pourparlers. Marius fit partir le lieutenant A. Manlius et le questeur Cornélius Sylla. Bocchus leur dit qu'il avait été forcé par Marius de prendre les armes contre les Romains, celui-ci lui ayant enlevé les pays dont lui, Bocchus, s'était emparé sur Jugurtha. A ces récriminations, Manlius répondit que « ces terres avaient été prises autrefois par les Romains sur Syphax, dans une guerre juste, et qu'ils en avaient fait don à Masinissa; que les Romains faisaient de pareils présents, sous condition que ceux qui les recevraient les conserveraient tant qu'il plairait au sénat et au peuple romain... Maintenant, Masinissa étant mort depuis longtemps, et ses fils ayant été assassinés par Jugurtha, l'ennemi du peuple romain, il n'était pas juste, ou qu'un ennemi possédât ce que l'on avait donné à un ami, ou que Bocchus se considérât comme ayant le droit d'enlever à Jugurtha ce qui appartenait au peuple romain. » (Appien, *de Rebus numidicis*, § 3.)

113. « Marius attaqua et emporta par ruse la ville de Capsa, fondée, dit-on, par Hercule le Phénicien, et où se trouvaient encore les trésors du roi. » (Orose, liv. V.)

Florus mentionne aussi cette ville comme fondée par Hercule. (Liv. III, ch. 2.)

Capsa est aujourd'hui Cafza, à 240 kil. sud-ouest de Tunis. C'était la principale ville de la partie E. de la Numidie occidentale. Dans son *Manuel algérien*, M. Dureau de la Malle établit qu'il n'y eut jamais deux Capsa, comme l'ont prétendu certains auteurs. (Voir page 137.)

114. En comparant les auteurs anciens et les auteurs modernes, on trouve que les mœurs des Arabes africains de nos jours ressemblent considérablement à celles des Numides du temps des Romains.

Sur les peuples qui habitent entre la Gétulie et le littoral possédé par les Romains, Strabon s'exprime ainsi : « Ils sont très-simples et dans leur nourriture et dans leurs vêtements,



ont un grand nombre d'épouses et d'enfants ; ils ressemblent beaucoup aux Arabes nomades. Leurs rois s'occupent surtout de l'éducation des chevaux ; ils se nourrissent de la chair et du lait des brebis.

« La plus grande partie des contrées voisines de la Méditerranée, et celles qui bordent l'Océan, sont désertes ; on n'y trouve que des habitations éparses et des peuplades le plus souvent errantes. » (Strabon, liv. XVII, *passim*.)

Quant aux races appelées *Maures* par les Grecs, elles différaient des Numides comme les Maures d'aujourd'hui diffèrent des tribus arabes. « Les Romains et les indigènes, rapporte Strabon, appellent Maures ceux qu'un étroit bras de mer sépare de l'Espagne. Suivant certaines traditions, ce sont des Indiens venus en Afrique sous la conduite d'Hercule. Ils forment une nation considérable et riche. (Liv. XVII, *passim*.)

« Dans toute l'antiquité, dit M. Dureau de la Malle, les Berbères ou Maures, peuple agricole et cultivateur, habitant des villages et des maisons stables, peuple agricole et industriel à la fois, ont été soumis d'une manière plus stable que les Numides, peuple nomade. (*Manuel algérien*, p. 36, 37.)

115. Laris était située entre Cirta et le fleuve Thana, à cent dix-sept milles de Carthage, suivant l'Itinéraire d'Antonin. (De Brosses.)

116. Le Tana, fleuve inconnu. (De Brosses et Dureau de la Malle.)

117. Suivant M. Marcus, le traducteur de Mannert, l'emplacement de cette forteresse correspond à celui du château fortifié, appelé par les Arabes Kalaat-el-Oned, ou *le château de la rivière*.

« Le fort dont Salluste parle dans sa guerre contre Jugurtha (§ 97) peut être, disent les auteurs des *Recherches sur la régence d'Alger*, le Calaat-el-Wel (*château de la colline*), près duquel une ancienne forteresse appelée Calaa, et qui fait le terme d'une voie romaine, conserve le même nom. »

118. *Former la tortue*. Les soldats s'avançaient par pelotons au pied de la muraille assiégée, en se serrant, et en se



couvrant la tête, de façon que les premiers rangs se tenaient debout, les suivants se baissaient un peu, et les derniers encore davantage. Leurs boucliers, arrangés les uns sur les autres comme des tuiles, formaient une espèce de toit si solide que tout ce qu'on y jetait du haut des murs glissait sans le rompre. La tortue se faisait quelquefois en rase campagne.

« Salluste a laissé Marius ravageant la Numidie aux environs de Capsa. Il lui fait prendre plusieurs villes, sans nous donner le nom d'aucune d'elles, sans même indiquer la direction qu'a suivie l'armée romaine; et par une transition trop brusque, il nous le montre à trois cents lieues de Capsa, occupé au siège d'une forteresse située sur les bords du fleuve Mulucha. Que de circonstances intermédiaires, nécessaires pour l'intelligence des opérations de l'armée, se trouvent perdues pour nous! . . . Il est certain que les opérations de la guerre dirigées par Marius, qui, dans la narration de Salluste, semblent n'embrasser qu'une année, durèrent au moins deux ans et demi, et que ce fut en qualité de proconsul que Marius termina cette guerre, quoique Salluste ait encore omis cette circonstance. . . C'est donc probablement vers la fin de l'an 617 de Rome, en revenant de Capsa pour prendre ses quartiers d'hiver, que Marius soumit les contrées indiquées par Salluste. Nous présumons que toutes ces villes que Marius prit de force, ou reçut à composition dans la marche que nous venons d'indiquer, étaient situées entre Ferrianah, Hydra, Thala et Fusana; car sir Temple m'a dit qu'il avait trouvé dans ce rayon et dans toute la régence de Tunis, deux fois plus d'enceintes et de ruines de villes antiques, qu'il n'existe de noms pour la même circonscription de terrain dans les historiens, les géographes et les itinéraires anciens. » (Dureau de la Malle, *Manuel algérien*, pag. 144, 145.)

119. *Neque alio loco de Syllæ rebus dicturi sumus.* Il faut conclure de ce passage que Salluste, lorsqu'il écrivait la *Guerre de Jugurtha*, n'avait pas encore dessein de composer sa grande Histoire romaine dont il nous reste des fragments, et, dans laquelle, il est souvent fait mention de Sylla.



120. L. Cornélius Sisenna, un des plus anciens historiens de Rome, contemporain de Marius et de Sylla, composa une Histoire de Rome en vingt-deux livres, et qui comprenait depuis la prise de cette ville par les Gaulois jusqu'aux guerres de Sylla. Voici en quels termes Cicéron parle de cet ouvrage :

« On peut juger des talents de Sisenna par l'Histoire qu'il a écrite, supérieure, sans contredit, à toutes celles qui l'ont précédée; elle est néanmoins bien éloignée de la perfection. » Sisenna était parent de Sylla. Il fut préteur et gouverneur d'Achaïe. On n'a plus que quelques fragments de son Histoire, rassemblés par Colérus dans ses notes sur Salluste.

121. *Gens, race*, comprenait un plus grand nombre d'individus que *la famille*. Aussi la race était-elle désignée par le *nom, nomen*. et la *famille*, par le *surnom, cognomen*.

Un des ancêtres de Sylla, P. Cornélius Rufus, consul et dictateur l'an de Rome 478, fut exclu du sénat parce qu'il avait dix marcs de vaisselle d'argent, luxe inouï dans ce temps. Depuis cette époque, ses ancêtres vécurent dans l'obscurité, et son père lui-même était fort pauvre. (*M. Burnouf.*)

« Cornélius Sylla, en qui l'on ne peut assez louer la science de vaincre, ni flétrir assez l'abus de la victoire, était d'origine patricienne, et le sixième descendant de Cornélius Rufinus, un des plus illustres capitaines qui combattirent Pyrrhus; mais la splendeur de cette famille était depuis longtemps éclipsee... » (Velléius Paterculus, liv. II, § 17.)

122. « Au milieu de ces réjouissances qui durèrent plusieurs jours, Métella tomba malade et mourut. Pendant sa maladie, les prêtres défendaient à Sylla de venir la voir, et de souiller sa maison par des funérailles. Alors Sylla fit dresser un acte de divorce, qu'il lui signifia, et la lit transporter encore vivante dans une autre maison. » (Plutarque, *Vie de Sylla.*)

123. Sylla ne prit le surnom d'*Heureux* qu'après avoir couronné ses sanglantes proscriptions par le meurtre du jeune Marius.



124. L'emploi que Marius fait de Sylla, à cause de ses talents, montre que le premier n'était pas seulement un démagogue fougueux, mais un homme réellement supérieur, sachant reconnaître le mérite, et ne craignant pas d'en faire usage. (*Note du traducteur.*)

125. « Les Romains comptaient douze heures de jour, depuis le lever du soleil jusqu'au coucher; et la nuit était partagée en quatre veilles, chacune de trois heures; de sorte que l'on comptait la première, la seconde et la troisième heure de chaque veille. Ainsi, l'été, les heures du jour étaient plus longues que celles de la nuit. » (Beauzée.)

Jugurtha, au dire de Frontin et d'Appien, avait coutume de ne faire ses attaques que vers la fin du jour. En ces occasions, il ne menait avec lui que de la cavalerie légère sans provisions ni bêtes de somme. Il faisait une marche forcée, enlevait quelque corps des ennemis, et se retirait aussitôt dans les montagnes. (Frontin, liv. II, ch. 1.) Ses troupes avaient ordre, en cas de désavantage, de s'échapper de tout côté par pelotons, et de venir se rallier en quelque endroit convenu pour retourner attaquer de nouveau l'ennemi. (Appien, *Bell. pun.*)

126. Végèce dit qu'au pas militaire, le soldat romain dans un chemin sec devait faire vingt milles en cinq heures, et au grand pas, qui est celui dont Salluste parle ici, vingt-quatre milles dans le même temps. Quand on le faisait aller plus vite, cela s'appelait course. (De Brosses.)

Les critiques modernes ont contesté, et avec apparence de raison, l'exactitude de ce qu'on a généralement admis autrefois, touchant les marches si longues et si rapides des armées romaines.

127. « Jugurtha s'allia avec Bocchus, et, avec soixante mille cavaliers, alla attaquer près de Cirta les Romains qui se préparaient à emporter cette ville. Jamais les Romains n'eurent à essayer un combat plus confus et plus terrible: telle fut la poussière soulevée par la course et le mouvement des cavaliers qui de toute part les assaillaient et les char-



geaient, que le ciel en fut dérobé aux yeux, et la nuit ramenée... Telle était la quantité des traits, que nulle partie du corps n'en était à l'abri... La nuit suspendit une si affreuse mêlée : le lendemain, mêmes luttés, mêmes dangers... Bien que ne pouvant rien avec l'épée, car les traits lancés de loin repoussaient leurs attaques, nos soldats s'élançaient sur l'ennemi. La fuite leur était interdite... Le troisième jour vint briller sans amener aucun relâche... Enfin Marins se fraya une route par un vaillant désespoir; et, avec toutes ses troupes lancées à la fois, il brise les obstacles qui l'entourent, et se déploie dans la plaine, libre ainsi pour combattre... Cependant de nouveau les ennemis les enveloppent, ne maltraitant pas seulement l'arrière-garde des Romains, mais ravageant leur centre à coups de traits. Outre la chaleur du soleil, une soif intolérable, une mort imminente de toute part les mettaient aux abois, lorsque le ciel, se prononçant en faveur des nôtres contre les Africains, leur envoya un salut inespéré; car une pluie, survenue tout à coup, apporta aux Romains épuisés par la chaleur, de la fraîcheur et de l'eau.» Cette pluie, ajoute Orose, qui n'épargne pas l'emphase et le merveilleux, comme le lecteur peut en juger, ôta toute force aux traits lancés par les Numides, appesantit leurs boucliers et les rendit inutiles et incommodes. Bocchus et Jugurtha s'enfuirent. (Liv. V, ch. 15.)

« Soixante mille soldats, levés par les mêmes rois, furent, dit-on, tués jusqu'au dernier par les Romains. » (Le même.)

128. *La partie de la Numidie d'où il a chassé Jugurtha.* Ce passage dont le texte a été souvent altéré paraît fort obscur. Car il semble certain que Bocchus ne chassa jamais Jugurtha d'aucune partie de la Numidie, et cependant, dans Appien, Bocchus s'exprime aussi comme dans Salluste. Voir la dissertation de M. Dureau de la Malle sur ce sujet. (*Manuel algérien*, pages 156, 157.)

Voici ce que Dion Cassius raconte sur les demandes de Bocchus : « Cirta ayant été livrée par capitulation, Bocchus



envoya des députés à Marius. D'abord il demanda par leur entremise qu'on lui abandonnât le royaume de Jugurtha, comme prix de son alliance avec les Romains. N'obtenant pas ce qu'il réclamait, il se borna à demander la paix. Marius envoya donc les députés de Bocchus à Rome. Alors Jugurtha se retira dans les régions les plus désertes de ses États. » (*Fragments des trente-quatre premiers livres*, ch. CLXVIII.)

Dans le chapitre suivant, le même auteur dit que Marius, ayant reçu les ambassadeurs de Bocchus, refusa de traiter avec eux, à moins qu'ils ne s'engageassent à livrer Jugurtha, ce qui fut fait.

129. « *La tour du roi*, — *turris regis*, dont Marius fait le siège, a été désignée d'une manière bien vague par Salluste. Cependant elle nous paraît ne devoir pas s'être trouvée loin de Cirta, et nous pensons y voir la *turris Cæsaris* de l'itinéraire d'Antonin, à 40 milles de Cirta. (*Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale connue sous le nom de régence d'Alger*, par une commission de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sections 1 et 2.)

« Cette forteresse, dit M. Dureau de la Malle, est peut-être la Gazophyla que Procope (*de Bello Vandal.*, II, XV, p. 481, édit. Dindorf) met à deux journées, et l'itinéraire d'Antonin, à cinquante huit milles de Cirta, ou la *turris Cæsaris*, aujourd'hui Bourg-Touil, fixée par l'itinéraire à quarante milles de Cirta. (Dureau de la Malle, *Manuel algérien*, page 164.)

130. Les sénateurs qui se trouvaient à l'armée étaient les lieutenants du consul, les questeurs, et même les tribuns des quatre premières légions. Cicéron parle des tribuns de ces légions comme ayant voix au sénat. (*Discours pour Cluentius*, ch. LIV.) On voit, dans les *Commentaires de César*, que les conseils de guerre se composaient de la plupart des tribuns militaires, et des centurions de première classe. (*Guerre des Gaules*, liv. V, ch. 28.)

131. Cette réflexion, sur les gens à esprit exclusif et absolu, montre que Salluste était un profond politique. (*Note du traducteur.*)



132. Selon Appien, Bocchus, pour mieux tromper Jugurtha quand il résolut de le trahir, envoya des agents chez les Éthiopiens, voisins du mont Atlas, comme pour lever une armée. Au nombre de ceux qui aidèrent Bocchus dans sa trahison, Appien cite un des amis du roi appelé Magdales, et un certain Cornélius, affranchi d'un Carthaginois. (*De Rebus numidicis*, § 3.)

Sur les ambassades de Bocchus auprès des Romains, et la manière dont il livra Jugurtha, voir encore Diodore de Sicile, liv. XXXIV et XXXV, *Fragments*, § 39, et aussi Plutarque, *Vie de Sylla*.

M. Dureau de la Malle pense que les conférences de Sylla et de Bocchus, au sujet de Jugurtha, eurent lieu dans cette partie de la Numidie que ce dernier avait cédée au roi maure. Voir ses raisons dans son *Manuel algérien*, p. 171.

133. « Marius quitta la Libye et traversa la mer avec son armée; et le jour des calendes de janvier, qui est le premier de l'année chez les Romains, il entra en charge et triompha. C'était une grande joie pour les Romains que de voir Jugurtha prisonnier. Personne n'avait pensé que la guerre pût se terminer, cet homme vivant, tant il savait se plier avec souplesse à tous les événements, tant il joignait d'artifice et de ruse à un grand courage. On dit que pendant qu'il était traîné au char du triomphateur, il perdit la raison. Après la cérémonie du triomphe, il fut conduit dans la prison, et les licteurs, pressés d'avoir sa dépouille, lui mirent sa tunique en pièces, et lui arrachèrent les deux lobes des oreilles en arrachant les anneaux d'or qu'il y portait. Puis, il fut jeté tout nu dans une fosse profonde; et, comme on l'y poussait, il s'écria, en riant d'un rire amer: « Par Hercule! que ces étuves sont froides. » Cependant il lutta pendant six jours contre la faim, suspendu jusqu'au dernier moment au désir de vivre; mais il subit à la fin le châtement de ses forfaits. On dit qu'au triomphe de Marius, il fut porté 3700 livres pesant d'or, 5775 livres d'argent non monnayé, et en espèces 287,000 dragmes. » (Plutarque, *Vie de Marius*.)

« A son retour à Rome, désigné consul, il le traîna der-



rière son char triomphal, dans les premiers jours de ce second consulat, aux calendes de janvier. Lorsque cet immense débordement de peuplades germaniques, dont j'ai déjà parlé sous le nom de Cimbres et de Teutons, eut anéanti dans les Gaules les armées de Carbon, de Silanus, de Cæpion, du consul Manlius; lorsque ces barbares eurent égorgé le consul Scarus Aurélius et plusieurs autres personnages illustres, aucun général ne parut au peuple romain plus capable que Marius de repousser de si terribles ennemis. Alors ses consulats furent multipliés. . . Plus de cent mille barbares furent tués ou pris, magnifique succès qui consola Rome de la naissance de Marius, et fut une compensation des maux qu'il devait lui causer plus tard. Son sixième consulat fut le prix de ses services. . . Cet homme, qui haïssait le repos, n'avait pas été moins funeste à ses concitoyens pendant la paix, qu'à l'ennemi pendant la guerre. (Velléius Paternulus, liv. II, § 12, 23.)

L'Építome de Tite-Live, sommaire LXXX, porte sur Marius un jugement exactement pareil.

La guerre contre Jugurtha terminée, une partie de la Numidie fut donnée, comme récompense, à Bocchus sous le nom de *Nouvelle Mauritanie*. Une autre portion forma un petit royaume que l'on attribua à Hiempsal, fils de Gulussa. Le reste fut réuni à la province romaine.

Il n'est pas certain au reste que l'Hiempsal mis sur le trône de Jugurtha après la mort de celui-ci, fût fils de Gulussa. Le président de Brosses pense qu'il était de la race des rois maures, et peut-être l'un des fils de Bocchus. Il paraît, ajoute-t-il, que la race numide avait pris parti pour Marius, et la race maure pour Sylla. (*Hist. de la républ. rom. au septième siècle*, t. I, p. 332.) Cette opinion est, en effet, confirmée par la conduite que tinrent Hiarbas et Hiempsal dans les guerres civiles de Marius et de Sylla.

134. Quintus Cæpion, consul l'an de Rome 647, fut envoyé dans la Gaule contre les Cimbres. S'étant emparé de Toulouse, il pillait un temple qui renfermait de grands trésors.



Après l'expiration de son consulat, il resta chargé du commandement; Manlius, nouveau consul, fut envoyé dans la Gaule pour le seconder dans la guerre des Cimbres. La discorde se mit entre ces deux généraux; ils se séparèrent et furent complètement battus. Cæpion fut privé du commandement avec ignominie, et ses biens furent confisqués.

Le Manlius dont il est ici question n'appartenait pas à l'ancienne maison des Manlius Capitolinus. Cicéron, en parlant de lui, s'exprime ainsi : « Manlium non solum ignobilem, verum sine virtute, sine ingenio; vita ejus contempta et sordida. » (Damas-Hinard.)

M. Julius Silanus fut vaincu dans les Gaules par les Cimbres, l'année même de son consulat. Il fut père de Silanus, consul désigné, l'année de la conspiration de Catilina. (M. Durozoir.)

135. *Adversus Gallos*, ou plutôt, contre les Cimbres et les Teutons, auxquels s'étaient joints quelques peuples de la Gaule.

Voir dans Cicéron, *de Prov. consular.*, § XIII et suiv., et *pro Font.*, § XV, ce qu'il dit sur l'opinion que les Romains avaient des Gaulois, la terreur que leur inspirait ce peuple, la prudence avec laquelle il les combattait. « Ce sont, dit-il, les Gaulois qui nous ont toujours attaqués les premiers. Contre un peuple si vaillant, et si nombreux, nous avons cru faire assez en nous défendant. Quand nous sommes en guerre avec eux, il faut que tout le monde marche. » Cette obligation imposée à tous constituait le *tumultus gallicus*.

136. Marius absent fut nommé consul. C'était une double infraction aux lois qui voulaient qu'un citoyen sollicitât le consulat en personne, et que dix ans s'écoulassent d'un premier consulat à l'autre. L'exemple du premier Scipion l'Africain, surtout le danger de la patrie, l'emportèrent sur l'autorité des lois et des usages. (M. Durozoir.)

Voir dans Cicéron, *de Prov. consular.*, § VIII, l'élan avec lequel on conféra à Marius ce second consulat.

137. Marius triompha aux calendes de janvier 650, le jour



même où il fut nommé consul pour la seconde fois. La guerre contre Jugurtha avait commencé l'an 643. C'était la première fois que l'on voyait un Romain triompher le même jour qu'il prenait possession du consulat.

Métellus reçut aussi les honneurs du triomphe; il fut surnommé le *Numidique*, et l'on frappa des médailles en l'honneur de sa victoire. Manlius, tribun du peuple, l'accusa d'exactions dans son gouvernement. Métellus présenta à ses juges le registre de sa gestion; mais ceux-ci, sans y jeter même les yeux, le renvoyèrent absous, « de peur, dit Cicéron, de le déshonorer s'ils hésitaient à croire la parole d'un homme aussi connu pour son intégrité. »

Aulu-Gelle, dans les *Nuits attiques*, XII, 9, et VI, 11, rapporte le discours que Métellus prononça en réponse à l'accusation de Manlius.

Quelques vieux manuscrits de Salluste portent ces deux vers sur la mort de Jugurtha :

Si cupis ignotum Jugurthæ discere lethum,
Tarpeïæ rupis pulsus ab ima ruit.

Eutrope s'accorde avec Salluste sur le genre de mort de Jugurtha. « Les honneurs du triomphe furent accordés deux fois à l'occasion de Jugurtha; d'abord à Métellus, ensuite à Marius. Devant le char de Marius, Jugurtha fut conduit enchaîné avec ses deux fils; puis il fut étranglé en prison par l'ordre du consul. » (Liv. IV, ch. 11.)

Orose raconte absolument de même la fin de Jugurtha. (Liv. V de son Histoire, ch. 15.)

Les sommaires LXII, LXIV, LXVI, LXVII de l'*Építome* de Tite-Live, contiennent un précis de l'histoire de Jugurtha, depuis la mort de Micipsa jusqu'au triomphe de Marius, qui s'accorde parfaitement avec Salluste.



C. SALLUSTII CRISPI
HISTORIARUM FRAGMENTA.

LIBER PRIMUS.

Res populi romani M. Lepido, Q. Catulo coss. ac deinde, militiæ et domi gestas composui. (*Donatus et Pomp. Massalinus.*)

Cato romani generis disertissimus multa paucis absolvit. (*Serv. et Acron.*)

Fannius vero veritatem... (a) (*Victorinus.*)

Nos in tanta doctissimorum hominum copia... (*Servius.*)

Neque me diversa pars in civilibus armis movit a vero. (*Arusianus.*)

Nobis primæ dissensiones vitio humani ingenii evenere, quod iniquis atque indomitum, semper in certamine libertatis, aut gloriæ aut dominationis agit. (*Prisc.*)

Nam a primordio urbis ad bellum Persi Macedonicum... (*Idem.*)

(a) Certains textes portent seulement : *Fannius vere.*



FRAGMENTS
DES
HISTOIRES DE SALLUSTE.

LIVRE PREMIER.

J'ai écrit les choses accomplies par le peuple romain sous le consulat de M. Lépидus et de Q. Catulus, et ensuite, tant à l'extérieur que dans ses foyers.

Caton (1), le plus disert de tous les Romains, dit beaucoup en peu de mots.

Mais Fannius (2), la vérité...

Nous, au milieu d'un si grand nombre d'hommes très-instruits...

Et mon attachement à un parti contraire dans les guerres civiles ne m'a pas détourné de la vérité.

Nos premières dissensions furent le résultat de l'imperfection de l'esprit humain, qui, inquiet et insoumis, vit dans des luttes perpétuelles au sujet de la liberté, de la gloire ou de la domination.

Car, de la fondation de la ville jusqu'à la guerre faite en Macédoine contre Persée....



Res romana plurimum imperio valuit, Serv. Sulpitio et M. Marcello coss. omnis Gallia cis Rhenum, atque inter mare nostrum, atque Oceanum, nisi quæ a paludibus invia fuit perdomita. Optumis autem moribus, et maxima concordia, egit populus romanus inter secundum atque postremum bellum carthaginiense. (*Victorinus et Augustinus.*)

At discordia et avaritia, atque ambitio, et cætera secundis rebus oriri sueta mala, post Carthaginis excidium maxime aucta sunt. Nam injuriæ validiorum, et ob eas discessio plebis a patribus, aliæque dissensiones domi fuere jam inde a principio : neque amplius quam regibus exactis, dum metus a Tarquinio et bellum grave cum Etruria positum est, æquo et modesto jure agitatum : dein servili imperio patres plebem exercere ; de vita atque tergo, regio more consulere ; agro pellere, et cæteris expertibus, soli in imperio agere. Quibus sævitiis, et maxime fœnoris onere oppressa plebes, cum assiduis bellis tributum simul et militiam toleraret, armata montem Sacrum atque Aventinum insedit ; tumque tribunos plebis et

(a) *L'habileté de ses généraux a fait la principale force de Rome.*
(Durozoir.)



La république romaine eut une grande puissance (a) sous le consulat de Servius Sulpitius et de Marcellus (b); toute la Gaule située en deçà du Rhin, et comprise entre notre mer et l'Océan, fut soumise, à l'exception des contrées que les marais rendent impraticables. Or, entre la seconde et la dernière guerre punique, les mœurs les plus sages et la plus grande concorde régnèrent chez le peuple romain.

Mais, après la ruine de Carthage, la discorde, l'avarice, l'ambition, et tous les autres désordres qui, d'ordinaire, résultent d'un état de choses prospère, s'accrurent considérablement. En effet, les injustices des puissants, et la scission entre les plébéiens et les patriciens, amenée par ces injustices; enfin, les autres dissensions, régnèrent dans nos foyers dès le principe. L'on agit avec équité et modération jusqu'à l'époque seulement où, après l'expulsion des rois, on cessa de craindre les Tarquins, et de soutenir contre l'Étrurie une guerre redoutable. Ensuite les patriciens traitèrent le peuple en esclave, sévèrent contre lui avec la hache et les verges, comme faisaient les rois, le chassèrent de ses terres; et, au préjudice des autres citoyens, exercèrent seuls l'empire (3). Accablé sous ces mauvais traitements, et surtout sous le poids de l'usure, le peuple qui, au milieu des guerres continuelles, supportait à la fois l'impôt et le service militaire, se retira en armes sur le mont Sacré et sur l'Aventin; et alors il conquit le

(b) Consuls l'an de Rome 703.



alia sibi jura paravit. Discordiarum et certaminis utrimque finis fuit secundum bellum punicum. (*Augustinus.*)

Postquam, remoto metu punico, similtates exercere vacuum fuit, plurimæ turbæ, seditiones et ad postremum bella civilia orta sunt : dum pauci potentes, quorum in gratia plerique concesserant, sub honesto patrum aut plebis nomine dominationes affectabant, bonique et mali cives appellati, non ob merita in rempublicam, omnibus pariter corruptis, sed uti quisque locupletissimus, et injuria validior, quia præsentia defendebat, pro bono ducebatur. Ex quo tempore majorum mores non paulatim, ut antea, sed torrentis modo præcipitati : adeo juvenus luxu atque avaritia corrupta est, uti merito dicatur genitos esse, qui neque ipsi habere possent res familiares, neque alios pati. (*A. Gellius et Augustinus.*)

Igitur venditis proscriptorum bonis aut dilargitis... (*A. Gellius.*)

Id bellum excitabat metus Pompeii victoris Hiempsalem in regnum restituentis. (*Idem.*)



tribunat populaire et d'autres droits. La seconde guerre punique mit fin, des deux côtés, aux discordes et à la lutte.

...La crainte des Carthaginois éloignée, une fois qu'on eut le loisir de se livrer à ses haines, beaucoup de troubles, de séditions et enfin de guerres civiles s'élevèrent. Alors, en effet, un petit nombre d'hommes puissants, dont la plupart des citoyens avaient embrassé le patronage, affectaient la domination sous les noms honorables de patriciens et de plébéiens. On ne les appelait pas bons ou mauvais citoyens, à raison de leur manière d'agir envers la république, car les uns et les autres étaient également corrompus; mais celui d'entre eux qui, ayant de grandes richesses et pouvant commettre les plus violentes injustices, défendait les choses alors existantes, on le regardait comme un homme de bien. A partir de cette époque, les mœurs de nos aïeux marchèrent vers leur ruine, non lentement comme dans le début, mais à la manière d'un torrent. La jeunesse fut tellement pervertie par le luxe et la cupidité, que l'on dit avec raison qu'il s'éleva une génération d'hommes incapables d'avoir eux-mêmes un patrimoine, ou de souffrir que les autres en eussent (4).

Les biens des proscrits étant donc vendus ou donnés en largesses...

Cette guerre était excitée par la crainte qu'inspirait Pompée, vainqueur, rétablissant Hiempsal dans son royaume.



Maximeque ferocia regis Mithridatis in tempore bellaturi. (*Donatus et Arusianus.*)

Quin lenones et vinarii lanique, quorum præterea vulgus in dies usum habet, pretio compositi... (*Carisius.*)

Genus armis ferox, et servitii insolitum. (*Arusianus.*)

M. Æmilii Lepidi cos. oratio contra Sullam.

« Clementia et probitas vestra, Quirites, quibus per ceteras gentes maximi et clari estis, plurimum timoris mihi faciunt, adversus tyrannidem L. Sullæ; ne ipsi nefanda quæ æstumatis, ea parum credendo de aliis, circumveniamini (præsertim quum illi spes omnis in scelere atque perfidia sit; neque se aliter tutum putet, quam si pejor atque instabilior metu vestro fuerit, quo captivis libertatis curam miseria eximat); aut si provideritis, in tutandis periculis magis, quam in ulciscendo teneamini. Satellites quidem ejus, homines maximi nominis, non minus optimis majorum exemplis, nequeo satis mirari, do-

(a) *Plus méchant et plus détestable, pour vous tenir en crainte. (Durozoir.)*



Et surtout le caractère indomptable du roi Mithridate, prêt à faire la guerre à la première occasion favorable.

Bien plus, des agents de prostitution, des marchands de vin et de viande, et de plus, tous ceux auxquels la foule a recours quotidiennement, gagnés à prix d'argent....

Race belliqueuse et qui n'est pas habituée à l'esclavage.

Discours du consul Émilius Lépide contre Sylla.

Romains, votre clémence et votre loyauté (5), qui parmi les nations étrangères vous ont rendus si grands et si illustres, sont ce qui me fait vivement redouter la tyrannie de L. Sylla. Je crains que, supposant difficilement chez les autres ce que vous regardez comme odieux, vous ne vous laissiez envelopper de toute part; d'autant plus que toutes les espérances de cet homme reposent dans le crime et la perfidie, et qu'il ne se croit pas d'autres moyens de salut que de se montrer méchant et exécration au delà de vos appréhensions (a), afin que les souffrances enlèvent à ses esclaves le souci de la liberté. Mais, si vous êtes sur vos gardes, j'apprends que vous ne songiez plutôt à repousser les périls qu'à vous venger. Chose dont je ne puis assez m'étonner! Ses satellites, hommes du plus grand nom, et qui ont sous les yeux les illustres exemples de leurs ancêtres (b), achètent

(b) *Et illustrés par les belles actions de leurs ancêtres.* (M. Damas-Hinard.) Nous suivons le sens de M. Dureau de la Malle.



minationis in vos servitium suum mercedem dant; et utrumque per injuriam malunt, quam optumo jure libere agere: præclara Brutorum, atque Æmiliorum et Lutatorum proles, geniti ad ea, quæ majores virtute peperere, subvertunda! Nam quid a Pyrrho, Hannibale, Philippoque et Antiocho defensum est aliud, quam libertas, et suæ cuique sedes; neu cui, nisi legibus, pareremus? Quæ cuncta sævus iste Romulus, quasi ab externis rapta, tenet: non tot exercituum clade, neque consulis et aliorum principum, quos fortuna belli consumpserat, satiatus; sed tum crudelior, quam plerosque secundæ res in miserationem ex ira vertunt. Quin solus omnium, post memoriam hominum, supplicia in post futuros composuit, quis prius injuria, quam vita certa esset; pravissimeque per sceleris immanitatem adhuc tutus fuit, dum vos, metu gravioris servitii, a repetunda libertate terremini.

Agendum atque obviam eundum est, Quirites, ne spolia vestra penes illum sint; non prolatandum, neque votis paranda auxilia: nisi forte speratis, per tædium jam aut pudorem tyrannidis, esse eum per



l'empire sur vous au prix de leur indépendance. Ils aiment mieux la honte de cette double infamie que l'exercice d'une liberté légitime. Nobles descendants des Brutus, des Émiliens et des Lutatius, venus au monde pour renverser ce que leurs ayeux ont élevé par leur valeur! Qu'a-t-on défendu en effet contre Pyrrhus, Annibal, Philippe, Antiochus? Rien autre chose que la liberté et le foyer de chacun, et le privilège de n'obéir à personne, si ce n'est aux lois. Tous ces droits, ce barbare Romulus s'en est rendu maître comme d'autant de dépouilles ravies à des étrangers. Il n'est pas rassasié par la perte de tant de légions, par celle d'un consul (6), et d'autres citoyens marquants qu'ont dévorés les hasards de la guerre; mais sa cruauté augmente alors que la plupart des mortels passent de la colère à la miséricorde, c'est-à-dire, au milieu de la prospérité. Eh quoi! seul, de mémoire d'homme, il a préparé des supplices pour ceux qui sont encore à naître, en sorte que pour eux l'injustice est assurée avant que l'existence le soit. Et, chose souverainement odieuse, grâce à l'énormité même de son crime, il se livre à de nouvelles fureurs en pleine sécurité, tandis que vous, redoutant une servitude plus pesante, vous appréhendez de reconquérir votre liberté (7).

Il faut agir, il faut prendre les devants, ô Romains, de crainte que vos dépouilles ne restent entre ses mains. Il ne faut pas différer, il ne faut pas chercher des secours dans les vœux adressés au ciel. Peut-être espérez-vous qu'un jour, par satiété ou par honte de la tyrannie, il abandonnera, en aggravant



scelus occupata periculosius dimissurum. At ille eo processit, uti nihil gloriosum, nisi tutum, et omnia retinendæ dominationis honesta existimet. Itaque illa quies et otium cum libertate, quæ multi probi potius, quam laborem cum honoribus, capessebant, nulla sunt. Hac tempestate serviundum, aut imperitandum; habendus metus, aut faciendus, Quirites. Nam quid ultra? quæve humana superant, aut divina impolluta sunt? Populus romanus, paullo ante gentium moderator, exutus imperio, gloria, jure, agitando inops, despectusque, ne servilia quidem alimenta reliqua habet. Sociorum et Latii magna vis civitate, pro multis et egregiis factis, a vobis data per unum prohibentur: et plebis innoxia patrias sedes occupavere pauci satellites, mercedem scelerum. Leges, judicia, ærarium, provinciæ, reges, penes unum; denique necis civium et vitæ licentia: simul humanas hostias vidistis, et sepulcra infecta sanguine civili. Estne viris reliqui aliud, quam solvere injuriam, aut mori per virtutem? quoniam quidem unum omnibus finem natura, vel ferro septis, statuit; neque quisquam extremam necessita-

(a) *Plebis innoxia*. Beauzée rend *innoxia* par: *qui ne l'a pas mérité*. M. Damas-Hinard traduit par *paisible*, ce qui se rapproche de notre sens.



ainsi ses périls, ce qu'il a obtenu par le crime; er-
reur; il est arrivé à ce point de ne considérer comme
glorieux que ce qui est sûr, et de tenir pour hono-
rable tout moyen capable de lui conserver le pou-
voir. Aussi cette paix, ce repos avec la liberté, que
tant de bons citoyens aimaient mieux que la fatigue
avec les honneurs, tout cela n'existe plus. Ajour-
d'hui, il faut, ô Romains, servir ou commander,
éprouver la terreur ou la faire éprouver. Et, en
effet, que reste-t-il encore? Quelles lois humaines
subsistent, ou quelles lois divines n'ont pas été
souillées? Le peuple romain, naguère l'arbitre des
nations, dépouillé d'autorité, de gloire, de droits,
sans ressources pour exister, objet du mépris, ne
conserve même plus les aliments qu'on donne aux
esclaves (8). Un grand nombre d'alliés et de Latins,
décorés par vous du droit de cité à cause de tant de
glorieux exploits, en sont privés par un seul homme;
et, quelques satellites, pour récompense de leurs
crimes, ont envahi les héritages d'un peuple inof-
fensif (a). Lois, justice, trésor, provinces, royaumes,
enfin le droit de vie et de mort sur les citoyens,
sont au pouvoir d'un seul. En même temps, vous
avez vu des hécatombes humaines, et les tombeaux
souillés du sang des citoyens (9). Pour des hommes,
que reste-t-il donc à faire, si ce n'est de briser ce
joug odieux, ou de mourir par un acte de courage?
La nature, en effet, a assigné une même fin à tous,
même à ceux dont un mur de fer protège la per-
sonne; et nul, excepté celui qui porte un cœur de



tem nihil ausus, nisi muliebri ingenio, exspectat.

Verum ego seditiosus, uti Sulla ait, qui præmia turbarum queror; et bellum cupiens, quia jura pacis repeto. Scilicet, quia non aliter salvi satisque tuti in imperio eritis, nisi Vettius Picens, scriba Cornelius, aliena bene parata prodegerint; nisi approbaveritis omnes proscriptiones innoxiorum ob divitias; cruciatus virorum illustrium; vastam urbem fuga et cædibus; bona civium miserorum, quasi cimbricam prædam, venum aut dono datam. At objectat mihi possessiones ex bonis proscriptorum: quod quidem scelerum illius vel maxumum est, non me, neque quemquam omnium satis tutum fuisse, si recte faceremus. Atque illa, quæ tum formidine mercatus sum, pretio soluto, jure dominis tamen restituo; neque pati consilium est, ullam ex civibus prædam esse.

Satis illa fuerint, quæ rabie contracta toleravimus: manus conserentes inter se romanos exercitus, et arma ab externis in nosmet versa. Scelerum et contumeliarum omnium finis sit: quorum adeo Sullam

(a) *Ni bien-être, ni sûreté.* (Durozoir.)



femme, n'attend le dernier coup sans avoir osé quelque chose.

Mais je suis un séditieux, si l'on en croit Sylla, parce que je me plains de ce que les attentats publics sont récompensés; je suis avide de guerre, parce que je réclame les droits de la paix; autrement dit, il n'y a pour vous dans Rome qu'une voie de salut et de sûreté réelle (a), c'est que le Picentin Vettius (10) et que le scribe Cornélius prodiguent des biens acquis légitimement par autrui; c'est que vous voyiez avec faveur toutes ces proscriptions d'innocents condamnés pour leurs richesses, ces supplices d'hommes illustres, cette Rome dévastée par l'exil et les meurtres, ces patrimoines ravis à de malheureux citoyens, pour être vendus ou donnés comme un butin pris sur les Cimbres. A la vérité, Sylla m'objecte que je possède des biens de proscrits. Ah! c'est là le plus grand crime de cet homme, qu'il n'y ait eu de sûreté ni pour moi ni pour personne dans une conduite honorable: mais ces biens que j'ai achetés par crainte, après en avoir payé le prix, je les rends néanmoins aux légitimes (b) propriétaires; et mon dessein est de ne souffrir la spoliation d'aucun citoyen.

Ces calamités, effets de notre fureur, ces légions romaines en venant aux mains entre elles, ces armes détournées de l'ennemi pour être dirigées sur nous-mêmes, voilà assez de misères patiemment endurées. Il faut en finir avec tous les crimes et toutes les

(b) *S'offric néanmoins de les rendre.* (M. Damas-Hinard.)



non pœnitet, ut et facta in gloria numeret, et, si liceat, avidius fecerit. Neque jam quid existumetis de illo, sed quantum vos audeatis, vereor : ne, alius alium principem exspectantes, ante capiamini, (non opibus ejus, quæ futiles et corruptæ sunt, sed vestra secordia,) quam captum ire licet, et quam audeat, tam videri felicem. Nam præter satellites commaculatos, quis eadem vult? aut quis non omnia mutata, præter victoriam? Scilicet milites quorum sanguine Tarrulæ Scyrroque, pessumis servorum, divitiæ partæ sunt. An, quibus prælatus in magistratibus capiundis Fusidius, ancilla turpis, honorum omnium de-honestamentum?

Itaque maxumam mihi fiduciam parit victor exercitus, cui per tot vulnera et labores nihil, præter tyrannum, quæsitum est. Nisi forte tribuniciam potestatem eversum profecti sunt per arma, conditam a majoribus suis; utique jura et ju-

(a) *Je crains que vous ne soyez victimes, je ne dis pas de sa puissance, mais de votre inaction; tandis que vous pourrez le prévenir et*



hontes; cependant Sylla s'en repent si peu, qu'il met au nombre de ses gloires de les avoir commis, et les recommencerait avec plus de fureur si cela lui était permis. Et maintenant, ce que je redoute, ce n'est plus votre opinion sur cet homme, c'est votre degré d'audace; c'est que, chacun de vous attendant que l'autre agisse le premier, vous ne soyez prévenus et ne succombiez, non point sous ses forces, elles sont débiles et minées, mais sous votre inertie même, grâce à laquelle il peut si aisément vous surprendre (*a*), et montrer ainsi qu'il a autant de bonheur que de hardiesse. En effet, excepté des satellites déshonorés, qui veut le maintien du présent? ou, qui ne voudrait voir tout changer, excepté la victoire? Seraient-ce les soldats dont le sang a gagné des richesses pour les Tarrula et les Scyrrus, les plus odieux des esclaves? Seraient-ce ceux qui se sont vu préférer, dans l'élévation aux charges, Fusidius, ce honteux complaisant, le déshonneur de tous les honneurs (11)?

Ce qui fait ma plus grande confiance, c'est une armée victorieuse qui, par tant de blessures et de travaux, n'a rien gagné, si ce n'est un tyran, à moins peut-être que ces soldats ne se soient levés pour aller détruire par les armes la puissance tribunitienne que fondèrent leurs aïeux, et pour s'arracher à eux-

montrer au monde Sylla heureux, comme le mérite son audace (M. Bur-nouf). . . . votre lâche indolence, trop heureux qu'elle lui facilite les moyens de vous prévenir, et de justifier ainsi le surnom qu'il s'arroge. (M. Dureau de la Malle.)



dicia sibimet extorquerent : egregia scilicet mercede, quum relegati in paludes et silvas, contumeliam atque invidiam suam, præmia penes paucos intelligerent.

Quare igitur tanto agmine atque animis incedit? quia secundæ res mire sunt vitiis obtentui; quibus labefactatis, quam formidatus antea est, tam contemnetur. Nisi forte specie concordiæ et pacis, quæ sceleri et parricidio suo nomina indidit; neque aliter populo romano esse belli finem ait, nisi maneat expulsa agris plebes, præda civilis acerbissima, jus, iudiciumque omnium rerum penes se, quod populi romani fuit.

Quæ, si vobis pax et concordia intelliguntur, maxuma turbamenta reipublicæ atque exitia probate : annuite legibus impositis : accipite otium cum servitio; et tradite exemplum posteris ad populum romanum suimet sanguinis mercede (*f*) circum-

(a) *Leurs droits avec la garantie des tribunaux.* (Durozoir.)

(b) On a généralement traduit *vitiis* par *vices*, et c'est en effet le sens ordinaire de ce mot; mais ne peut-on pas ici supposer que Salluste a voulu dire quelque chose de plus fort?

(c) M. Dureau de la Malle veut qu'en cet endroit le texte soit tronqué, et met: *je n'imagine pas que vous vous laissiez abuser plus longtemps par ces beaux noms de paix et de concorde.*

(d) *Que les plébéiens seront à jamais chassés de leur patrimoine, les ci-*



mêmes et leurs droits et l'administration de la justice (*a*). La noble rétribution! lorsque, relégués au milieu des marais et des bois (12), ils comprendront que la honte et la haine sont leur partage, et les récompenses, le partage de quelques-uns.

Mais pourquoi donc marche-t-il entouré d'un si nombreux cortège et si plein de confiance? Parce que la prospérité est un voile merveilleux pour le crime (*b*): qu'elle vienne à s'écrouler, et, à l'instant même, il sera aussi méprisé qu'il était redouté auparavant. Peut-être aussi faut-il l'attribuer à ces noms spécieux de concorde et de paix (*c*) dont il pare ses forfaits et son parricide. Suivant lui, en effet, la guerre ne peut finir chez nous qu'à condition que les plébéiens, victimes des plus cruels traitements (*d*) qu'on puisse exercer contre des compatriotes, resteront dépouillés de leurs terres, qu'en son pouvoir demeureront les lois et le droit de tout décider, apagnage jadis du peuple romain.

Si un tel état de choses vous semble être la concorde et la paix, approuvez cette suprême subversion, cette ruine de la république. Soumettez-vous aux lois qu'on vous impose; acceptez le repos avec la servitude; et montrez à la postérité comment on peut donner des fers au peuple romain (*e*), pour prix de

toyens dépouillés sans pitié, les lois et la justice dévolues à ses caprices. (Durozoir.) Beuzée et M. Damas-Hinard comprennent comme nous.

(*e*) *Comment on pourra asservir les Romains par le sang même qu'ils ont versé.* (M. Damas-Hinard.) *Qu'on peut dans des flots de sang submerger la liberté romaine.* (M. Dureau de la Malle.)

(*f*) Au lieu de *sanguinis mercede*, certains textes portent: *sanguinis caede*.



veniundum. Mihi, quamquam per hoc summum imperium satis quæsitum erat nomini majorum, dignitati, atque etiam præsidio; tamen non fuit consilium privatas opes facere; potiorque visa est periculosa libertas quieto servitio. Quæ si probatis, adeste, Quirites, et bene juvantibus diis M. Æmilium consulem, ducem et auctorem sequimini ad recipiendam libertatem.

..... Tunc vero et posci. Dum cæteri ejusdem causa (a) ducem senatus rati, maximo gaudio bellum irritare. (*Nonius, irritare, provocare.*)

Curionem quæsivit, ut adolescentior, et populi suffragiis integer, ætati concederet Mamerci. (*Priestianus, lib. X.*)

..... Philippus qui ætate et consilio cæteros antebat. (*Servius, lib. IX.*)

Oratio L. Philippi contra Lepidum.

« Maxume vellem, P. C., rempublicam quietam esse, aut in periculis a promptissimo quoque defendi;

(a) *Ejusdem causa.* Nous croyons que c'est à peu près là le sens de ces mots : au reste, il est difficile de saisir parfaitement l'intention de l'auteur dans une phrase ainsi isolée. Le texte adopté par Durozoir donne un autre sens : *tunc vero et posci, quum ceteri ejusdem causæ, ducem se nactos rati, maximo gaudio bellum irritare.* Durozoir traduit : *demandait encore un chef, tandis que les autres fauteurs de la même cause, croyant l'avoir rouvé, s'exaltaient joyeusement à la guerre.*



son propre sang. Quant à moi, en arrivant à ce haut commandement, j'ai fait sans doute autant que le voulaient le nom de mes aïeux, ma dignité, ma sûreté; mais mon intention n'a pas été de me créer une grandeur pour moi seul; et une liberté entourée de périls m'a semblé préférable à un esclavage paisible. Si vous approuvez ma conduite, levez-vous, Romains; et avec l'appui favorable des dieux, suivez, pour recouvrer votre liberté (13), M. Émilius, votre consul, votre chef, celui enfin qui vous exhorte à secouer le joug (14).

... Mais être alors demandés. Tandis que les autres, persuadés à cause du caractère même de celui-ci qu'il est le général du sénat, demandent la guerre avec la plus grande allégresse. (*Nonius.*)

Il réclame que Curion, qui était plus jeune, et dont l'élection n'était pas encore soumise aux voix de l'assemblée, fît cette concession à l'âge de MamerCUS. (*Priscianus*, lib. X.)

... Philippe, qui l'emportait sur les autres par l'âge et la sagesse. (*Servius*, l. IX.)

Discours de L. Philippus contre Lévide (15).

Mon plus grand désir, pères conscrits, serait que la république fût paisible, ou, dans les périls, défendue par les plus braves citoyens (b), qu'enfin les en-

(b) Qu'au moins, dans ses périls, ses premiers rangs courussent à sa défense. (Dureau de la Malle.) Ses premiers citoyens. (Durozoir.)



denique prava incepta consultoribus noxæ esse. Sed contra seditionibus omnia turbata sunt, et ab iis, quos prohibere magis decebat; postremo, quæ pessimi et stultissimi decrevere, ea bonis et sapientibus faciunda sunt. Nam bellum atque arma, quamquam vobis invisæ, tamen, quia Lepido placent, sumenda sunt: nisi forte cui pacem præstare, et bellum pati consilium est. Pro, dii boni! qui hanc urbem ommissa cura adhuc regitis? M. Æmilius, omnium flagitiosorum postremus, qui pejor, an ignavior sit, deliberari non potest, exercitum opprimundæ libertatis habet, et se e contempto metuendum effecit: vos mussantes, et retractantes, verbis et vatum carminibus pacem optatis magis, quam defenditis: neque intelligitis, mollitia decretorum vobis dignitatem, illi metum detrahi. Atque id jure; quoniam ex rapinis consulatum, ob seditionem provinciam cum exercitu adeptus est. Quid ille ob benefacta cepisset, cujus sceleribus tanta præmia tribuistis?

(a) *Pour comble de maux, les résolutions violentes, prises par des insensés et des pervers, forcent les bons et les sages d'en prendre de semblables.* (M. Dureau de la Malle.) Même sens chez Durozoir.

(b) *A moins peut-être que, pour garder une ombre de paix, on ne se résigne à souffrir tous les maux de la guerre.* (Durozoir.)

(c) *Grands dieux témoins de cette lâche insouciance, comment vous in-*



treprises coupables tournassent contre leurs auteurs ; mais, au contraire, tout est bouleversé par les séditions, et par les hommes auxquels il conviendrait le plus de les réprimer ; et, pour comble de maux, ce qu'ont décidé les plus pervers et les plus insensés d'entre nous, les bons et les sages citoyens doivent l'exécuter (a). En effet, la guerre et les armes vous sont odieuses ; cependant, comme elles plaisent à Lépide, il faut y recourir ; à moins peut-être qu'on ne trouve bon de garder pieusement la paix, et de souffrir tous les maux de la guerre (b). Hélas, grands dieux ! gouvernez-vous donc encore cette ville, vous qui en avez perdu tout souci (c) ? M. Émilius, le plus grand de tous les scélérats, dont on ne peut dire s'il est plus méchant que lâche, est à la tête d'une armée pour étouffer la liberté ; et, de méprisé qu'il était, il s'est rendu redoutable. Vous, toujours murmurant, toujours reculant, grâce à votre confiance dans les paroles et les prédictions des oracles, vous désirez plutôt la paix que vous ne la défendez, et ne comprenez pas que la faiblesse de vos décisions vous ôte, à vous la dignité, à lui la crainte. Et c'est à juste titre ; car il doit le consulat à ses rapines, sa province et son armée à une sédition. Qu'eût-il obtenu pour des services, cet homme dont les crimes reçoivent de vous de si grandes récompenses (16) ? Mais

téressez-vous encore à cette république ? (M. Durcau de la Malle.) Beauzéc comprend de même : Grands dieux qui gouvernez encore cette ville, mais qui avez cessé de veiller sur elle ! (M. Damas-Hinard.) Grands dieux qui gouvernez encore cette ville, auriez-vous cessé de veiller sur elle ? (Durozoir.) O dieux dont la providence, alors même qu'elle sommeille, gouverne cette ville ! Sens indiqué par Burnouf.



At scilicet ii, qui, ad postremum usque, legatos, pacem, concordiam, et alia hujusmodi decreverunt, gratiam ab eo peperisse. Immo despecti et indigni republica habiti, prædæ loco æstumantur; quippe metu pacem repetentes, quo habitam amiserant. Equidem a principio, quum Etruriam conjurare, proscriptos arcessiri, largitionibus rempublicam lacerari, videbam, maturandum putabam, et Catuli consilia cum paucis sequutus sum. Cæterum illi, qui gentis Æmiliæ benefacta extollebant, et ignoscendo populi romani magnitudinem auxisse, nusquam etiam tum Lepidum progressum, aiebant (c), quum privata arma opprimundæ libertatis cepisset, sibi quisque opes aut patrocina quærendo, consilium publicum corruperunt. Attamen erat Lepidus latro cum calonibus et paucis sicariis, quorum nemo diurna mercede vitam mutaverit (e): nunc est proconsole cum imperio, non empto, sed dato a vobis, cum legatis adhuc jure parentibus. Et ad eum con-

(a) *D'être des hommes publics.* (MM. Damas-Hinard et Dureau de la Malle.)

(b) *Dévorée par de folles largesses.* (M. Damas-Hinard.) Beauzée, M. Dureau de la Malle et Durozoir comprennent comme nous.

(c) Certains textes portent *videbant* au lieu de *aiebant*; d'autres *putabant*.



sans doute, ceux qui, jusqu'au dernier moment, ont voté des ambassades, la paix, la concorde, et autres choses semblables, ont obtenu grâce devant lui ? Au contraire, méprisés et tenus pour indignes de la république (a), ils sont regardés comme une proie ; c'est par crainte, en effet, qu'ils redemandent la paix qu'ils perdirent par crainte, alors qu'elle était entre leurs mains. Pour moi, dès le début, quand je vis l'Étrurie conjurée pour la révolte, les proscrits rappelés, la république déchirée par l'effet des largesses (b), j'ai pensé qu'il fallait se hâter; et, avec un petit nombre de citoyens, je me suis rangé à l'avis de Catulus. Mais ceux qui exaltaient les bienfaits de la famille Emilia, qui disaient que le peuple romain avait accru sa grandeur par sa clémence, prétendaient aussi que Lépide n'avait fait encore aucun mouvement, alors que, de son autorité particulière, il avait pris les armes pour étouffer la liberté. Tous ainsi, en cherchant pour eux-mêmes des secours et des protecteurs, ont perverti la raison publique (d). A cette époque toutefois, Lépide n'était qu'un brigand, avec des valets d'armée et quelques sicaires, dont aucun n'aurait sacrifié une journée de salaire pour racheter sa vie. Maintenant il est proconsul (17), revêtu d'une autorité non pas achetée, mais donnée par vous. Il a des lieutenants que les lois obligent encore à lui obéir; et vers lui sont

(d) *Le conseil public.* (Beauzée et M. Dureau de la Malle.)

(e) Certains textes portent : *quorum nemo non mutaverit, dont chacun avait engagé sa vie pour un salaire quotidien.*



currere homines omnium ordinum corruptissimi, flagrantes inopia et cupidinibus, scelerum conscientia exagitati : quibus quies in seditionibus, in pace turbæ sunt : hi tumultum ex tumultu, bellum ex bello serunt; Saturnini olim, post Sulpicii, dein Marii Damasippique, nunc Lepidi satellites. Præterea Etruria, atque omnes reliquiæ belli arrectæ; Hispaniæ armis sollicitæ; Mithridates in latere vectigalium nostrorum, quibus adhuc sustentamur, diem bello circumspicit : quin, præter idoneum ducem, nihil abest ad subvertendum imperium.

Quod ego vos oro atque obsecro, P. C., ut aui-madvortatis; neu patiamini licentiam scelerum, quasi rabiem, ad integros contactu procedere. Nam, ubi malos præmia sequuntur, haud facile quisquam gratuito bonus est.

An exspectatis, dum, exercitu rursus admoto, ferro atque flamma urbem invadat? quod multo propius est ab eo, quo agitat, statu, quam ex pace et concordia ad arma civilia : quæ ille adversum divina et humana omnia cepit, non pro sua, aut quorum simulat, injuria, sed legum ac libertatis subvertundæ. Angitur enim ac laceratur



accourus les hommes les plus corrompus de chaque classe, gens dévorés par l'indigence et les passions, torturés par la conscience de leurs crimes, gens qui trouvent leur repos dans les séditions, et leur tourment dans la paix. Ces hommes sèment tumulte sur tumulte et guerre sur guerre; satellites jadis de Saturninus, ensuite de Sulpicius, puis de Marius et de Damasippe; maintenant de Lépide. De plus, l'Étrurie et tous les vieux levains de guerre se réveillent. Les Espagnols sont appelés aux armes; sur les flancs de nos tributaires, d'où jusqu'à présent nous tirons nos ressources, Mithridate épie le moment favorable pour l'attaque. Excepté un chef capable, rien ne manque donc pour bouleverser l'Etat.

Je vous prie et je vous supplie de prendre cela en considération, pères conscrits; ne souffrez pas que, semblable à une rage, le débordement du crime gagne ceux qui sont encore purs de son contact. En effet, dès que les récompenses s'attachent aux pervers, il est difficile à qui que ce soit d'être homme de bien gratuitement.

Attendez-vous donc qu'avec une armée de nouveau dirigée contre vous (18), il envahisse la ville, le fer et la flamme à la main. Certes, du point où il en est, à un tel attentat, il y a bien moins loin que de la paix et de la concorde *dont nous jouissions*, à cette guerre civile qu'il allume contre tout droit divin et humain, non pour venger ses injures, ou les injures de ceux dont il se prétend le champion, mais pour renverser les lois et la liberté.

Il est en effet tourmenté, déchiré par l'ambition



animi cupidine et noxarum metu, expers consilii, in-
quies, hæc atque illa tentans; metuit otium, odit
bellum; luxu atque licentia carendum videt, atque
interim abutitur vestra secordia.

Neque mihi satis consilii, metum, an ignaviam,
an dementiam eam appellem : qui videmini intenta
mala, quasi fulmen, optare, se quisque ne attingat ;
sed prohibere, ne conari quidem. Et, quæso, consi-
derate quam conversa rerum natura sit. Antea ma-
lum publicum occulte, auxilia palam, instruebantur ;
et eo boni malos facile anteibant : nunc pax,
concordia disturbantur palam ; defenduntur occulte ;
quibus illa placent, in armis sunt, vos in metu.

Quid exspectatis ? nisi forte pudet, aut piget recte
facere. An Lepidi mandata animos movent ? qui pla-
cere ait, sua cuique reddi ; et aliena tenet : belli jura
rescindi, quum ipse armis cogat : civitatem confir-
mari, quibus ademptam negat : concordia gratia ple-

(a) *Qu'on abroge les lois dictées par la violence, et qui nous le com-
mande les armes à la main.* (M. Damas-Hinard.) *Qu'on abroge les lois
imposées par la violence, et qui nous en donne les armes à la main.*
(M. Dureau de la Malle.)

(b) *Qui veut l'affermissement de la république et qui la renverse.*
(M. Dureau de la Malle.) Il remplace *negat* par *necat*, *Rétablir les droits*



de son cœur et par l'effroi de ses crimes. Sans projet arrêté, inquiet, essayant tantôt une chose, tantôt une autre, il redoute le repos, il a horreur de la guerre; il voit qu'il lui faut renoncer aux prodigalités et aux dissolutions, et, en attendant, il abuse de votre inaction.

Cette inaction, je ne sais si je l'appellerai crainte, lâcheté, démence. Tous, il me semble, vous désirez échapper à ces maux qui, pareils à la foudre (19), menacent vos têtes; mais, pour les empêcher, vous ne faites pas même un effort. Considérez, je vous prie, combien l'ordre des choses est renversé. Auparavant on préparait à la dérobée les maux publics, et ouvertement les moyens de les réprimer; et ainsi les bons prévenaient aisément les méchants. Aujourd'hui la paix et la concorde sont troublées ouvertement; on les défend à la dérobée; ceux auxquels plaît un tel état de choses sont en armes; vous, dans la crainte.

Pourquoi donc attendre, si toutefois la honte ou le chagrin de bien faire ne vous retient pas. Seriez-vous ébranlés par ces injonctions de Lévide, qui déclare vouloir faire restituer à chacun ses biens, et qui garde ceux d'autrui, faire abroger les lois de la guerre, tandis que lui-même emploie la tyrannie des armes (*a*), rétablir dans leurs droits des citoyens qui, dit-il, ne les ont pas perdus (*b*); rendre au peuple,

des citoyens, tandis qu'il nie y avoir porté atteinte. (Beauzée.) Nous suivons le sens de Durozoir. Burnouf propose la leçon suivante comme conforme à l'histoire: *Civitatem aliis ereptam restitui vult, aliis concessam recusat.*



bei tribuniciam potestatem restitui, ex qua omnes discordiæ accensæ.

Pessume omnium atque impudentissime, tibi ne egestas civium, et luctus curæ sunt, cui nihil est domi, nisi armis partum, aut per injuriam? Alterum consulatum petis; quasi primum reddideris: bello concordiam quæris, quo parta disturbatur; nostri proditor, istis infidus, hostis omnium bonorum. Ut te nequæ hominum, neque deorum, pudet, quos perfidia, aut perjurio violasti! Qui, quando talis es, maneat in sententia et retineas arma, te hortor: neu prolatandis seditionibus inquires ipse, nos in sollicitudine retineas. Neque te provinciæ, neque leges, neque dii penates civem patiuntur: perge, qua cœpisti, ut quam maturrume merita invenias.

Vos autem, P. C., quousque cunctando rempublicam intutam patiemini, et verbis arma tentabitis? Delectus advorsum vos habiti; pecuniæ publicæ et privatim extortæ; præsidia deducta atque imposita; ex lubricine leges imperantur; quum interim vos le-

(a) Tu veux la concorde les armes à la main, et ce sont tes armes qui la détruisent. (Durozoir, MM. Dureau de la Malle et Damas-Hinard.)

(b) C'est-à-dire, envers tes complices.

(c) M. Dureau de la Malle donne au mot *prolatare* le sens de *prolonger*.



pour ramener la concorde, cette puissance tribunitienne qui alluma toutes nos discordes ?

O le plus pervers et le plus impudent de tous les hommes ! Peux-tu avoir à cœur la misère et le deuil des citoyens, toi qui, dans ta patrie, n'as rien obtenu si ce n'est par les armes ou par l'injustice ? Tu demandes un second consulat comme si tu avais déposé le premier ; tu cherches la concorde dans la guerre qui la détruit quand elle existe (a). Traître envers nous, perfide envers ceux-ci (b), ennemi de tous les bons citoyens, tu ne rougis donc ni devant les hommes, ni devant les dieux, que tu as offensés par ta mauvaise foi ou par tes parjures ? Puisque tu es tel, persiste dans tes desseins et reste en armes ; je t'y exhorte, de crainte qu'en ajournant (c) tes séditions, toujours inquiet toi-même, tu ne nous tiennes dans de cruelles perplexités. Nos provinces (20), nos lois, nos dieux pénates eux-mêmes, ne permettent pas que tu restes un de nos concitoyens (d) ; continue comme tu as commencé, afin de trouver le plus tôt possible la récompense de tes mérites.

Mais vous, ô pères conscrits, jusqu'à quand laisserez-vous par vos temporisations la république sans défense, et n'opposerez-vous aux armes que des paroles ? On lève des troupes contre vous, on extorque l'argent de la république et celui des particuliers : on retire et on met des garnisons ; on vous impose arbitrairement des lois, tandis que vous pré-

(d) Dès lors, au moins nos provinces, nos lois, nos dieux pénates, ne verront plus en toi un citoyen. (Durozoir.) Notre sens s'accorde avec celui de M. Durcau de la Malle.



gatos et decreta paratis. Et quanto, mehercule, avidius pacem petieritis, tanto bellum acrius erit; quum intelliget, se metu magis, quam æquo et bono sustentatum. Nam qui turbas et cædem civium odisse ait, et ob id, armato Lepido, vos inermos retinet; quæ victis toleranda sunt, ea quum facere possitis, patiamini potius censet: ita illi a vobis pacem, vobis ab illo bellum suadet.

Hæc si placent; si tanta torpedo animos oppressit, ut obliti scelerum Cinnæ, cujus in urbem reditu decus ordinis hujus interiit (a), nihilominus vos atque conjuges et liberos Lepido permissuri sitis; quid opus decretis? quid auxilio Catuli? Quin, is et alii boni rempublicam frustra curant.

Agite, uti lubet; parate vobis Cethegi, atque alia proditorum patrocinia, qui rapinas et incendia instaurare cupiunt, et rursus advorsum deos penates manus armare. Sin libertas et bella (b) magis placent, decernite digna nomine, et augete ingenium viris fortibus. Adest novus exercitus, ad hoc, co-

(a) Certains textes portent *decus atque ordines omnes interierunt*, au lieu de *decus hujus ordinis*...



parez des députations et des décrets : mais, par Hercule ! plus vous demanderez la paix avec instance, plus la guerre sera acharnée ; car il comprendra que c'est à la terreur qu'il doit sa force, bien plus qu'à votre amour de la justice et du bien public. En effet, ceux qui, prétendant haïr les troubles et l'effusion du sang romain, vous retiennent, sous ce prétexte, désarmés en présence de Lépide en armes, ceux-là veulent vous faire subir ce que d'ordinaire souffrent les vaincus, alors que vous pouvez l'infliger à votre ennemi. Ils vous conseillent ainsi la paix avec Lépide ; à Lépide, ils conseillent la guerre contre vous.

Si de telles choses vous plaisent, si une telle torpeur vous accable, que vous oubliiez les crimes de Cinna, dont le retour à Rome porta un coup fatal à l'honneur de notre ordre, et que vous abandonniez à Lépide vos personnes, vos femmes et vos enfants ; qu'est-il besoin de décrets ? Qu'est-il besoin de l'appui de Catulus ? Lui et tous les autres bons citoyens ne veillent-ils pas alors sans utilité au bien de la république ?

Faites comme il vous conviendra ; ménagez-vous le patronage de Cécilius (21), et celui des traîtres qui brûlent de recommencer les brigandages, les incendies, et d'armer encore leurs bras contre les dieux pénates. Mais si vous préférez la liberté et la guerre, décrétez des choses dignes de vous, et relevez le courage des hommes de cœur. Vous avez une armée

(b) Beaucoup de textes portent *vera*, celui même de Burnouf ; et cependant ce dernier déclare que *bella* lui paraît plus logique.



loniæ veterum militum, nobilitas omnis, duces optimi; fortuna meliores sequitur : jam illa, quæ collecta sunt secordia nostra, dilabentur.

Quare ita censeo : quoniam Lepidus exercitum privato consilio paratum, cum pessumis et hostibus reipublicæ, contra hujus ordinis auctoritatem ad urbem ducit : ut Appius Claudius interrex cum Q. Catulo proconsule, et cæteris quibus imperium est, urbi præsidio sint, operamque dent ne quid republica detrimenti capiat.

...Uti Lepidus, et Catulus, decretis exercitibus maturime proficiscerentur. (*Carisius*, liv. II.)

M. Lepido cum omnibus copiis Italia pulso, segnior neque minus gravis, sed multiplex cura patres exercebat. (*Servius, Marius Victorinus in Ciceronem.*)

...Obviam ire et commori hostibus. (*Arusianus Messus.*)

...Lepidus pœnitens consilii. (*Caris.*, l. III.)

(a) *Segnior... cura. Quia non jam ipsi urbi imminabat periculum, quamvis grave et multiplex esset.* (Burnouf.)



nouvelle, et, de plus, les colonies de vétérans, toute la noblesse, des généraux accomplis. La fortune s'attache aux plus vaillants ; ces forces, qui se sont rassemblées grâce à notre mollesse, se dissiperont bientôt.

C'est pourquoi, voici mon avis : puisque Lépide, au mépris de l'autorité de cet ordre, mène sur Rome des troupes levées de son propre chef, et qu'il a recrutées parmi les citoyens les plus pervers et les ennemis de la république, je propose qu'Appius Claudius (22) inter-roi, de concert avec le proconsul Q. Catulus et les autres personnages revêtus d'un commandement, soient préposés à la garde de la ville, et veillent à ce que la république ne reçoive aucun dommage (23).

...Que Lépide et Catulus partissent le plus tôt possible, maintenant que des armées leur avaient été accordées par un décret (24).

Après que M. Lépide eut été chassé d'Italie avec toutes ses troupes, le sénat fut en proie à des inquiétudes moins vives, mais tout aussi graves, et même plus nombreuses (a).

...Aller au-devant des ennemis et mourir avec eux.

...Lépide se repentant de la résolution.



Sic vero quasi formidine attonitus, neque animo, neque auribus aut lingua competere. (*Nonius*).

Prudens omnium quæ senatus censuerat. (*Arusianus*.)

Magnis operibus perfectis (*a*) oppidum cepit per L. Catilinam legatus. (*Festus*.)

Domitium proconsulem ex citeriori Hispania cum omnibus copiis, quas paraverat arcessivit (*Prisc.*, l. X.)

Sanctus aliter et ingenio validus. (*Caris*, l. I.)

Gens raro egressa fines suos. (*Serv.* ad lib. XI, *Æneid. Arusian. Messus*.)

... Nisi cum ira belli desenuisset. (*Prisc.* l. X.)

Maturaverunt exercitum Dyrrachium cogere. (*Arusianus Messus*.)

Ille profectus, vicos castellaque incendere, et, fuga cultorum deserta, igni vastare : neque elato aut securo esse animo, metu gentis ad furta belli peridoneæ. (*Non. Serv.*, ad XI. *Æneidos*.)

Liberis ejus avunculus erat. (*Donatus ad Phormionem Terentii*.)

Nihil ob tantam mercedem sibi abnuituros (*Arusianus Messus*.)

... Insanum aliter sua sententia atque aliarum mulierum. (*Caris.*, l. I.)

(*a*) Certains textes portent *profectus* au lieu de *perfectis*, et alors on pourrait comprendre : *étant parti pour de grandes entreprises*.



Mais comme frappé de terreur, il n'avait plus ni esprit, ni oreilles, ni langue.

Connaissant toutes les choses que le sénat avait résolues.

Après avoir fait exécuter de grands travaux, il prit la ville, par les mains de son lieutenant L. Catilina.

Il fit venir de l'Espagne citérieure le proconsul Domitius, avec toutes les troupes qu'il avait levées.

Pur d'ailleurs, et ferme d'esprit.

Une nation qui rarement était sortie de ses frontières.

...Excepté lorsque la fureur de la guerre avait languï.

Ils se hâtèrent de concentrer l'armée sur Dyrrachium (b).

Parti pour cet endroit (c), il brûle les bourgades et les châteaux, et dévaste par la flamme le pays qu'avait rendu désert la fuite des habitants. Ni la présomption, ni la sécurité ne pénètre dans son esprit, car il redoute une nation habile dans les surprises de la guerre.

Il était l'oncle des enfants de celui-ci.

Moyennant une si grande récompense, ils ne lui refuseraient rien.

...Insensé d'ailleurs, à son avis, et de l'avis des autres femmes.

(b) *De faire passer l'armée à Dyrrachium.* (Durozoïr.)

(c) *Illo profectus.* Durozoïr traduit : *étant parti de cet endroit.*



Scripsi nuper. (*Donat. Phorm.*)

...Solis vitiis (a). (*Donatus Phorm. act. V, scen. VIII.*)

Jussu Metelli cornicines occanuerunt (*Prisc., lib. X, Servius. II Georg. Virg. Diom., lib. I, cap. 4.*)

Nexuit catenæ modo. (*Prisc., l. X.*)

Doctus militiam. (*Arusian. Messus.*)

Neque se recipere aut instruere prælio quivere. (*Prisc., lib. X.*)

Equi sine rectore exterriti, aut saucii consternantur. (*Idem, l. IV.*)

Occupatusque collis editissimus apud Hilerdam, et cum multa opera circumdata. (*Prisc., l. V.*)

At inde nulla munitionis, aut requie mora processit ad oppidum. (*Prisc., lib. XVIII, requie pro requiei.*)

...Agreste. (*Caris., l. I.*)

Ardebat omnis Hispania Citerior. (*M. Fabius Victor, de invent. Cic., l. I.*)

Et pondere (d) validam urbem multos dies restaurando pugnando vicit (*Non.*)

Itaque Sertorius, levi præsidio relicto in Mauritania, nactus obscuram noctem, æstu secundo, furtivaque celeritate, vitare prælium in transgressu conatus est. (*A. Gellius, l. X, c. 26. Nonius, Marcellus.*)

(a) Certains textes portent *solis viis*.



J'ai écrit dernièrement.

Par ses seuls vices.

Par l'ordre de Métellus, les joueurs de cor son-
nèrent.

Il lia comme avec une chaîne (b).

Savant dans la guerre.

Ils ne purent, ni se rallier, ni se mettre en ba-
taille.

Les chevaux n'ayant plus de guides sont effrayés,
ou bien, blessés, jonchent la terre.

La plus haute des collines auprès d'Hilerda (25)
fut occupée, et de nombreux ouvrages élevés au-
tour.

Mais de là, sans s'arrêter aucunement pour for-
tifier (c) son camp ou se reposer, il s'avance vers
la ville.

Sauvage.

Toute l'Espagne citérieure était en feu.

Et par ses combats il triompha de cette ville
forte de sa masse, et qui résistait depuis bien des
jours.

C'est pourquoi Sertorius, ayant laissé une légère
garnison en Mauritanie, saisit l'occasion d'une nuit
obscur et d'une mer favorable, et s'efforça, par
une marche rapide et cachée, de passer sans livrer
de combat.

(b) Ou : de manière à former une chaîne.

(c) *Nulla munitionis, scilicet ad munienda castra.* (Burnouf.)

(d) *Et prope validam urbem multos dies restantem pugnando vicit.*
(Durozoir.) Nous suivons le texte de Burnouf.



Transgressos omnis, recipit mons Ballera, præceptus a Lusitanis. (*Idem ibidem.*)

Earum aliæ paululum progressæ, nimis simul et incerto onere, cum pavor corpora agitaverat deprimabantur... (*Idem.*)

Locum editiorem, quam victoribus decebat capit. (*Serv. VIII. Æneidos. Arusian. Messus.*)

Et mox Fusidius adveniens cum legionibus, postquam tantas asperitates, haud facilem pugnantibus vadum cuncta hosti quam suis opportuniora videt... (*Nonius.*)

Cum Sertorius neque erumperet, tam levi copia navibus fugam maturabat. (*Serv. Fuldanus, Messus.*)

Itineris eorum Metellus per litteras gnarus (*Arusianus.*)

Itaque Servilius ægrotum Tarenti collegam prior transgressus, iter vertit ad Corycum urbem inclusum; pastusque nemore, in quo crocum gignitur. (*Priscianus, Non.*)

Ad Olympum atque Phaselida. (*Prisc.*)

Apud Corycum. (*Idem.*)

Apud Lete oppidum cui nomen oblivionis condiderant. (*Idem. Serv. ad I Æneidos.*)

Repulsus a Lete oppido. (*Idem Prisc.*)

Apud Mutinam. (*Idem.*)

Apud Præneste locatus. (*Idem.*)

Medio diei. (*Messus.*)

Quietam a bellis civitatem. (*Idem.*)

(a) Qu'avaient indiqué les Lusitaniens. (Durozoir.)



Le mont Ballera, occupé d'avance par les Lusitaniens (*a*), reçut tous ceux qui avaient passé.

Parmi celles-ci, d'autres, s'étant un peu avancées, s'affaissaient sous le poids d'un fardeau à la fois excessif et flottant, et par l'effet de l'agitation que la peur imprimait aux corps...

Il prend une position plus élevée qu'il ne convenait à des vainqueurs.

Et bientôt Fusidius arriva avec ses légions; et lorsqu'il vit de si grandes difficultés, un gué très-incommode pour les combattants, tout enfin plus favorable aux ennemis qu'à ses propres soldats...

Et comme Sertorius ne tentait non plus aucune sortie, avec de si faibles troupes, il se préparait activement à fuir par mer.

Métellus, informé par lettres de leur route.

C'est pourquoi Servilius, ayant le premier pris les devants sur son collègue, alors malade à Tarente, dirige sa marche vers la célèbre ville de Corycus, et, ayant fait paître ses chevaux dans un bois où croît du safran.

Vers Olympe et Phaselis.

Auprès de Corycus.

Auprès de la ville de Léthé, à laquelle ils avaient donné le nom de l'oubli.

Repoussé de la ville de Léthé.

Auprès de Mutine.

Placé auprès de Préneste.

Au milieu du jour.

Ville que nulle guerre ne troublait.



Militiæ peritus. (*Idem.*)

Sertorius portis turbam morantibus, et nullo ut in terrore solet, generis aut imperii discrimine, per calonum corpora, ad medium quasi, dein super adstantium manibus in murum attollitur. (*Nonius, Serv.*)

Neque detrusus aliquotiens terretur. (*Prisc., l. VI.*)

Dubitavit acie pars. (*Idem.*)

Quos inter maxume. (*Caris.*)

Rumore primo. (*Caris.*)

Idem fecere Octavius et Q. Cæpio sine gravi cuiusquam expectatione, neque sane ambitu publici. (*Serv. ad l. IV. Æneid.*)

Cum aræ et alia diis sacrata, supplicum sanguine foedarentur. (*Idem.*)

Postremo ipsos colonos per miserias et incerta humani generis orare. (*Idem, ad XI. Æneidos.*)

Ex paucis quibus peritia et verum ingenium est abnuentibus... (*Idem.*)

Perpenna tam paucis profectus, vera est æstimanda... (*Idem, ad XII, Æneidos.*)

(a) *Avaient agi de même sans avoir trompé l'attente de personne, ni encouru le blâme public.* (Durozoir.) Le président de Brosses déclare que ce passage est un des plus obscurs de Salluste; il met : *Octavius et Q. Cæ-*



Habile à la guerre.

Pendant que les portes arrêtent la foule, et qu'il y a confusion de personnes et de commandements, comme cela arrive dans les moments de panique, Sertorius, sur le corps des valets d'armée, est guindé jusqu'à la moitié du mur environ, et ensuite jusqu'à la crête, par les mains de ceux qui se trouvaient en haut.

Repoussé plusieurs fois, il n'est pas découragé.

Une partie de l'armée hésita.

Parmi lesquels surtout.

Au premier bruit.

Octave et Q. Cæpion (26) agirent de même, sans faire naître chez personne d'appréhension fâcheuse, et sans y être généralement sollicités (a).

Lorsque les autels et les autres objets (b) consacrés aux dieux étaient souillés du sang des supplicants.

Enfin, supplier les habitants eux-mêmes (c), au nom des misères du genre humain et de ses destinées si changeantes.

Un petit nombre de personnes qui avaient de l'habileté et une véritable intelligence, refusant...

...Perpenna étant parti avec si peu de monde, on doit regarder comme vrai...

pion, qui en avaient usé de même lorsqu'on s'y attendait le moins et que personne ne le demandait, sans être pour cela ni blâmés de qui que ce soit, ni taxés de mauvaise ambition.

(b) *Lieux.* (Durozoir.)

(c) *Colonos*.... Peut-être faudrait-il traduire par *colons*, habitants de la colonie.



FRAGMENTA LIBRI SECUNDI HISTORIARUM.

Sardinia in Africo mari facie vestigii humani in orientem, quam in occidentem latior prominet. (*A. Gellius*, lib. VIII, cap. 18.)

Inde Ichnusa appellata. (*Solinus*.)

Dubium an insula sit, quod Euri atque Austri superjactis fluctibus circumlavit. (*Nonius*.)

Nam Sullam consulem de reditu ejus legem ferentem ex composito tribunus plebis C. Herennius prohibuerat. (*A. Gellius*, l. X, c. 20.)

Nam procul et diversis ex regionibus. (*Carisius*.)

Obviam fuere. (*Carisius*, *ibidem*.)

Urbe patriaque extorres. (*Messus*.)

Genus militum suetum a pueritia latrociniiis. (*Idem*.)

Inter læva mœnium, et dextrum flumen Tutiam quod Valentiam parvo intervallo præterfluit. (*Prisc.* l. V et VI.)

In fiducia quam argumentis purgatiores dimittuntur. (*Donatus Phorm.*, act. I, sc. 3. *Hecyr.*, act. IV, sc. 4.)

Antequam regressus Sertorius instrueret pugnae suos. (*Arusianus*.)

Ipse animi atrox. (*Idem*.)

Copiis integra. (*Idem*.)

Eodem anno in Macedonia C. Curio, principio

(a) Ita ut mœnia ad lævam sint, flumen autem ad dextram. (Burnouf.)



LIVRE II, DES HISTOIRES.

Au milieu de la mer d'Afrique, la Sardaigne, représentant par sa forme un pas humain, se déploie plus large vers l'orient que vers l'occident.

De là appelée Ichnusia (*Plante du pied*).

Ce qu'il lave en poussant dessus les flots de l'Éurus et de l'Auster, on ne sait si c'est une île.

Car lorsque Sylla, consul, portait une loi touchant le retour de celui-ci, par suite d'une convention, le tribun du peuple C. Hérennius l'avait empêché...

Car de loin et de diverses contrées...

Ils allèrent au-devant.

Chassés de leur ville et de leur patrie.

Espèce de soldats accoutumée dès l'enfance aux brigandages.

Entre la gauche des fortifications et la rive droite du fleuve (*a*) Turia, qui coule non loin de Valence...

Ils sont renvoyés, innocentés par leur audace plutôt que par leurs explications.

Avant que Sertorius, de retour, ne rangeât les siens en bataille...

Lui-même plein de férocité.

Ayant encore toutes ses troupes...

La même année, C. Curion, qui était en Macédoine, étant parti au commencement du printemps avec son armée pour la Dardanie, rassembla par tous

veris cum exercitu profectus in Dærdaniam, quibus potuit modis dictas pecunias coegit. (*Nonius.*)

Post ubi fiducia nimius. (*Arusianus.*)

Sed ipsi ferunt taurum ex grege, quem prope littora regebat Corsa nomine ligus mulier. (*Prisc.*, l. VI.)

Nam quædam Corsa nomine ligus mulier, cum taurum ex grege, quem prope littora regebat, transnatare solitum, atque per intervalla corpore aucto remeare videret, cupiens scire incognita sibi pabula, taurum a cæteris degredientem usque ad insulam navigio prosecuta est. Cujus regressu insulæ fertilitatem cognoscentes Ligures, ratibus eo profecti sunt, eamque nomine mulieris auctoris et ducis appellaverunt. (*Isidorus*, l. IV, c. 6.)

Ne illa tauro parata sint. (*Donatus*, actu IV, sc. 2, *Andriæ.*)

Dædalum ex Silicia profectum, cum Minois fugeret iram, atque opes. (*Prisc.*, lib. VI, *Servius.*)

Quem ex Mauritania rex Leptasta proditionis insimulatum cum custodibus miserat. (*Prisc.*, l. I.)

Quos adversum multi ex Bithynia volentes occurrere, falsum filium arguituri. (*Prisc.*, lib. X.)

Ut actione desisteret. (*Messus.*)

Vespera. (*Carisius*, l. II.)

Argentum mutuum arcessivit. (*Prisc.*, l. X.)

(a) Nonius prétend que *dictas* signifie *promissas*; Burnouf pense que c'est une erreur.



les moyens qui lui furent possibles les contributions imposées (a).

Ensuite, dès que, prenant une confiance excessive...

Mais eux-mêmes rapportent qu'un taureau, faisant partie du troupeau que conduisait près du rivage une femme ligurienne nommée Corsa...

En effet, une femme ligurienne, nommée Corsa, remarquait qu'un taureau appartenant au troupeau qu'elle faisait paître le long du rivage, avait l'habitude de faire un trajet à la nage, et, quelque temps après, revenait plus chargé de graisse. Désirant voir ces pâturages, inconnus pour elle, lorsque le taureau s'éloigna du reste du bétail, elle le suivit dans une barque jusqu'à l'île. Les Liguriens, informés à son retour de la fertilité de cette île, s'y rendirent sur des radeaux, et lui donnèrent le nom de la femme qui l'avait découverte et les y avait guidés.

... Que tout cela eût été accompli par un taureau.

Comme Dédale parti de la Sicile fuyait la colère de Minos et sa puissance...

... Qui, accusé de trahison, avait été envoyé de Mauritanie par le roi Leptasta avec une escorte.

Beaucoup accoururent volontairement de Bythinie pour prouver, contre l'assertion de ceux-ci, qu'il se donnait à tort pour fils...

... Afin qu'il se désistât de l'action.

... Le soir.

Il fit venir l'argent emprunté.



Eam deditionem senatus, per nuncios Orestis cognitam approbat. (*Prisc.*, l. VI.)

... Nisi qua flumen Lurda Tauro monte defluens.... (*Idem, ibidem.*)

Frugum, pabulique lætus ager. (*Arusianus, Servius* lib. I, *Æneidos.*)

Neque virgines nuptum a parentibus mittebantur, sed ipsæ belli promptissimos deligebant. (*Messus.*)

Modestus ad omnia alia, nisi ad dominationem. (*Donatus, Phorm.*, act. I, sc. 2.)

Noctu diuque stationes, et vigiliis tentare. (*Carisius*, lib. II.)

At Lucillum regis cura machinata fames brevi fatigabat; multique commeatus interierant insidiis latronum. (*Prisc.*, lib. VII et *Nonius.*)

Namque primum Jasonem novo itinere maris Æetæ hospitis domum violasse. (*Prisc.*, lib. VIII.)

Tartessum Hispaniæ civitatem, quam nunc Tyrii mutato nomine Gaddis habent. (*Prisc.*, lib. V.)

.... Neque subsidiis uti soluerat, compositis. (*Prisc.*, lib. X.)

... Neque inermos ex prælio viros quemquam agnoturum. (*Idem, ibidem.*)

Ea continentia vir gravis, et nulla arte cuiquam inferior. (*Arusian. Non.*)

Omnes qui circum sunt, præminent altitudine millium passuum duorum. (*Arusian.*)

... Et Pœni ferunt adversus... (*Donatus.*)

(a) *A rester jour et nuit sur pied et à faire des patrouilles. (Durozoir.)*



Le sénat approuve cette reddition annoncée par les messagers d'Oreste.

... Si ce n'est à l'endroit par où le fleuve Lurda (27) coulant du mont Taurus....

... Une plaine féconde en fruits et en pâturages.

Les vierges n'étaient pas non plus données en mariage par leurs parents; mais elles choisissaient elles-mêmes les guerriers les plus vaillants (28).

N'ayant aucune passion, excepté celle de la domination.

... Attaquer nuit et jour les postes et les corps de garde (a).

Mais la famine préparée par les mesures du roi fatigua bientôt Lucullus; et beaucoup de convois avaient péri au milieu des embûches des brigands.

Et, en effet, Jason le premier faisant de la mer une voie nouvelle, a violé la demeure d'OEète, son hôte.

Tartesse (29), ville d'Espagne que maintenant les Tyriens, en modifiant son nom, ont appelée Gadès.

... Et sans avoir disposé ses renforts comme il avait coutume.

... Et que personne ne reconnaîtra des hommes dans ceux qu'on verra revenir désarmés du combat.

Homme respectable à cause de cette réserve, et ne le cédant à personne dans aucun talent.

Tous ceux qui sont autour s'élèvent plus haut d'environ deux mille pas.

... Et les Carthaginois portent contre...



Quia corpore, et lingua percitum, et inquietem, nomine histrionis vix saui, Barbuleium appellabant. (*Prisc.*, l. VI.)

Audaciter. (*Idem*, lib. XV.)

Ibi Fimbriana seditione, qui regi per obsequelam orationis, et maxime odium Syllæ, graves carique erant. (*Nonius*.)

Mœnibus deturbat. (*Non.*)

Et muris canes sportis demittebant. (*Idem*.)

Ad hoc rumoribus, advorsa in pravitatem; secunda in casum; fortunam in temeritatem declinando, corrumpebant. (*Idem*.)

At Metellus in ulteriorem Hispaniam post annum regressus, magna gloria concurrentium undique, virile et muliebre secus, per vias ac tecta omnium visebatur; cum quæstor C. Urbinus alii-que, cognita voluntate eum ad cœnam invitaverant; ultra Romanorum, et mortalium etiam morem curabant, exornatis ædibus per aulæa et insignia, scenisque ad ostentationem histrionum fabricatis; simul croco sparsa humus, et alia in modum templi celeberrimi. Præterea cum sedenti transenna demissum Victoriæ simulacrum cum machinato strepitu toni-

(a) *Au bruit de sa gloire.* (Durozoir.)



A cause de l'action continuelle de son corps et de sa langue, et de sa turbulence, ils lui donnaient le nom de Barbuléius, histrion presque fou.

... Audacieusement.

... Là, de la faction de Fimbria, qui, grâce à leurs discours obséquieux, et surtout à leur haine pour Sylla, méritaient l'estime et l'affection du roi...

Il les précipite du haut des remparts.

Du haut des murailles, ils faisaient descendre des chiens dans des corbeilles.

Dans cette intention, on publiait malignement que ses échecs étaient le résultat de ses fautes, ses succès, celui du hasard, et que son bonheur n'était que de la témérité.

Mais, Métellus (30) étant retourné au bout d'un an dans l'Espagne ultérieure, hommes et femmes, par un élan très-glorieux pour lui (*a*), affluaient de tous côtés sur ses pas, et se montraient dans toutes les routes, dans toutes les maisons. Lorsque le questeur C. Urbinus, et d'autres personnages connaissant son goût, l'invitaient à un souper, ils le traitaient avec un faste qui surpassait les usages de Rome, et même ceux des autres peuples : les monuments étaient ornés de tapisseries et d'éclatantes décorations : des théâtres avaient été élevés pour les représentations scéniques ; en même temps le safran jonchait la terre, tout était disposé comme dans un temple magnifique. Puis, lorsque Métellus était assis, une statue de la Victoire descendant, au moyen d'une corde, avec un bruit de tonnerre artificiel, lui mettait une cou-



truum coronam capiti imponebat; tum venienti, ture quasi deo supplicabatur. Toga picta plerumque amiculo erat ei accumbenti; epulæ quæsitissimæ; neque per omnem modo provinciam, sed trans maria, ex Mauritania volucrum, et ferarum incognita antea plura genera. Quibus rebus aliquantam partem gloriæ dempserat, maxime apud veteres et sanctos viros, superba illa, gravia, indigna romano imperio existimantes. (*Macrob. Satur.*, lib. III, cap. 13. *Nonius, Sosipater*, lib. I.)

Ruunt que pars magna suismet, aut proxumorum telis, cæteri vice pecorum obtruncabantur. (*Nonius.*)

Occurrere duci, et prælium accendere, adeo ut Metello in sagum, Hirtuleio in brachium tela venirent. (*Idem.*)

Avidisque ita, promptisque ducibus, uti Metellus ictu tragulæ sauciaretur. (*Idem.*)

Sed Metellus in vulnere... (*Donatus*, act. V, sc. 2, *Andr.*)

Primo incidit forte per noctem in renunculo piscantis. (*Non.*)

Ad hoc pauca piraticæ adjungit actuaria navigia. (*Idem.*)

... Omnia sacrata corpora in ratem imposuisse. (*Arusianus.*)

Suos equites hortatus vado transmittit. (*Arusian.*)

Ictu eorum qui in flumine ruebant necabantur. (*Donatus, Adolph.*, act. III, sc. 2.)

(a) Nous suivons l'interprétation de Durozoir.



ronne sur la tête; lorsqu'il s'avançait, l'encens fumait en son honneur comme en l'honneur d'un dieu. A table, Métellus était habituellement revêtu d'une toge brodée de différentes couleurs; le festin était des plus recherchés; l'on y voyait des espèces d'oiseaux et des bêtes rassemblées non-seulement dans toute la province, mais encore cherchées au delà des mers, dans la Mauritanie, et dont la plupart étaient jusqu'alors inconnues : tout cela porta quelque atteinte à sa gloire, surtout dans l'esprit des hommes de mœurs antiques et pures, qui regardaient ces magnificences comme répréhensibles et indignes de l'autorité romaine.

La plupart tombent sous leurs propres traits, ou sous les traits de leurs compagnons; les autres étaient taillés en pièces comme du bétail.

Ils se précipitent sur le général; ils combattent avec tant d'acharnement que des traits atteignent Métellus à son sagum, et Hirtuléius au bras.

Telles étaient l'ardeur et l'intrépidité des généraux, que Métellus fut blessé d'un coup de demi-pique.

Mais Métellus, dans sa blessure...

D'abord, au milieu de la nuit il rencontra par hasard une barque de pêcheur.

A cela il ajoute quelques navires de transport appartenant aux pirates.

...Avoir mis sur un radeau tous (a) ces malheureux, victimes dévouées.

Ayant exhorté ses cavaliers, il leur fait traverser le gué.



Circumventi, dextra, unde ferrum erat, saxa aut quid tale capite affligebant. (*Arusianus.*)

Sed Metellus in ulteriore provincia. (*Donatus, ad Phorm., act. I, sc. 4.*)

Immane quantum animi exarsere. (*Non.*)

At illi quibus res incognita est, ivere cuncti ad portas, in cognita tendere (*b*)..... (*Serv. F. Ursini.*)

Murum ab angulo dextri lateris ad paludem haud procul remotam duxit. (*Serv. Fuldanus.*)

FRAGMENTA LIBRI TERTII HISTORIARUM.

Exaudiri que sonus bacchanaliorum. (*Macr., lib. I, cap. 4. Saturn. Non.*)

Diversa, uti solet rebus perditis, capessunt; namque alii fiducia gnaritatis locorum in occultam fugam sparsi; alii globis eruptionem tentavere. (*Prisc., lib. X. Non.*)

Unus constitit in agro lucano, gnarus loci, nomine Publipor. (*Idem, lib. VI.*)

. . . Male jam assuetum ad omnis vis controversiam. (*Prisc., lib. VI.*)

(a) Ou bien par le choc.

(b) At illi, quibus res (regio) incognita erat, ivere cuncti ad portas; in (alii) cognita tendere. (Texte de Durozoir.) D'autres textes portent, au lieu de in cognita tendere, incognita tendere.



Ils étaient tués par les coups (*a*) de ceux qui se précipitaient dans le fleuve.

... Enveloppés de toute part, leur main désarmée frappait leur tête avec des pierres ou toute autre chose de ce genre.

Mais Métellus, dans la province ultérieure.

C'est chose prodigieuse à quel point les esprits s'enflammèrent.

Mais ceux qui l'ignoraient se précipitèrent tous vers les portes; vers ce qu'ils connaissaient se diriger...

De l'angle du flanc droit, il conduisit un mur jusqu'à un marais qui n'était pas éloigné de là.

LIVRE III DES HISTOIRES.

... Et l'on entendait le bruit des bacchanales.

Ils prennent des partis contraires (*c*), comme cela arrive dans les circonstances désespérées; car les uns, se fiant dans leur connaissance des lieux, s'éparpillent pour cacher leur fuite; d'autres tentent de se frayer un chemin, en se formant en troupes.

Un seul resta dans la campagne de la Lucanie, connaissant la contrée; il se nommait Publipor.

... D'ailleurs, peu exercé dans toute la science de la controverse (*d*).

(*c*) Prennent la fuite en différentes directions. (Durozoir.)

(*d*) *Male adsuetum*. On peut traduire aussi: qui s'était malignement pénétré de toutes les subtilités de la controverse.



... Conjuracione claudit. (*Idem*, lib. X.)

Quasi par in oppido festinatio, et ingens terror erat ne ex latere nova munimenta in adore infirmarentur; nam mœnia oppidi stagnabant redundantibus cloacis adverso æstu maris. (*Non.*)

Equis et armis decoribus cultus. (*Prisc.*, lib. VI.)

Dedecores, inultique terga ab hostibus cædebantur. (*Idem.*)

Contra ille calvi ratus quærebat num somnio thesaurus portenderetur. (*Idem*, lib. VIII, *Non.*)

Parte consumpta, reliqua cadaverum ad diuturnitatem usus sallerent. (*Prisc.*, lib. X.)

Pompeii ad senatum.

Si advorsus vos patriamque et deos penates tot labores et pericula suscepissem, quotiens a prima adolescentia ductu meo scelestissimi hostes fusi, et vobis salus quæsita est; nihil amplius in absentem me statuissetis, quam adhuc agitis, patres conscripti; quem contra ætatem projectum ad bellum sævissimum, cum exercitu optume merito, quantum est in vobis, fame, miserruma omnium morte, confecistis.



... Par la conjuration, périclite.

Dans la ville, on s'agitait presque autant, et la terreur était grande, parce que l'on appréhendait que les fortifications nouvellement construites en briques ne fussent détériorées par l'humidité; car les remparts trempaient dans l'eau, les égouts regorgeant par suite de la violence avec laquelle la mer venait à battre contre.

... Avec des armes et des chevaux magnifiques.

Sans honneur et sans vengeance, ils tombaient sous les coups des ennemis qui les frappaient par derrière.

Au contraire, celui-ci, se croyant trompé, cherchait à savoir si ce songe présageait un trésor.

Une partie étant consommée, ils saleraient le reste des cadavres pour en faire plus longtemps usage.

Lettre de Pompée au sénat.

Si, pour vous combattre, vous, la patrie et les dieux pénates, j'avais essuyé autant de fatigues et de périls que j'ai vaincu de fois, depuis ma première jeunesse, des ennemis souverainement criminels, que j'ai assuré de fois votre salut; ô pères conscrits, vous n'auriez pas en mon absence agi contre moi d'une manière plus dure que vous ne le faites aujourd'hui. En effet, après m'avoir engagé malgré mon âge (31) dans une guerre cruelle, vous avez fait tout votre possible pour que moi et cette armée qui a rendu de si grands services, nous périssons par la famine, par une mort la plus douloureuse de toutes.



Hac in spe populus romanus liberos suos ad bellum misit? hæc sunt præmia pro vulneribus, et totiens ob remp. fuso sanguine? Fessus scribundo mittundoque legatos omnes opes et spes privatas meas consumpsi; quum interim a vobis per triennium vix annuus sumptus datus est. Per deos immortales, utrum censetis me vicem ærarii præstare, an exercitum sine frumento et stipendio habere posse? Equidem fateor, me ad hoc bellum majore studio, quam consilio, profectum: quippe qui nomine modo imperii a vobis accepto, diebus quadraginta exercitum paravi, hostesque in cervicibus jam Italiæ agentes ab Alpibus in Hispaniam summovi; per eas iter aliud, atque Hannibal, nobis opportunius patefeci; recepi Galliam *b*), Pyrenæum, Lacetaniam, Ilergetes; et primum impetum Sertorii victoris, novis militibus et multo paucioribus sustinui: hiememque in castris, inter sævissimos hostes, non per oppida, neque ex ambitione mea, egi. Quid dein prælia, aut expeditiones hibernas, oppida excisa, aut recepta enumerem? quando res plus valent, quam verba. Castra hostium apud Sucronem capta, et prælium apud flumen Durium, et dux ho-

(a) *In cervicibus jam Italiæ agentes, — l'ennemi déjà maître des défilés qui mènent en Italie. (Durozoir.)*



Est-ce dans cet espoir que le peuple romain a envoyé ses enfants à l'armée? Sont-ce là les récompenses de tant de blessures, de tant de sang versé pour la république? Fatigué d'écrire, d'envoyer des messages, j'ai consumé toutes mes ressources, toute ma fortune à venir; et vous, cependant, vous m'avez à peine, depuis trois ans, accordé les fonds d'une année. Au nom des dieux immortels, pensez-vous donc que je puisse remplir le rôle d'un trésorier, ou entretenir une armée sans blé et sans paye? A la vérité, je le reconnais, je suis parti pour cette guerre avec plus de zèle que de prudence, moi qui, sans autre appui que le titre de général, conféré par vous, ai levé une armée en quarante jours, ai rejeté des Alpes en Espagne les ennemis suspendus déjà sur la tête de l'Italie (*a*). A travers ces montagnes, j'ai ouvert un chemin autre que celui d'Annibal (32) et plus commode pour nous; j'ai recouvré la Gaule (*b*), les Pyrénées, la Lacétanie, les Ilergètes (33), et j'ai soutenu le premier choc de Sertorius vainqueur, avec des soldats nouveaux et bien inférieurs en nombre; enfin, j'ai passé l'hiver dans les camps, au milieu d'ennemis acharnés, non au milieu des villes, et de manière à gagner l'affection des soldats. Pourquoi énumérerai-je ensuite les combats ou les expéditions faites pendant l'hiver, les villes détruites ou recouvrées, puisque les faits ont plus de poids que les paroles? Le camp des ennemis enlevé près du Sucron (34), le combat livré sur les bords du fleuve

(*b*) Certains textes portent *Hispaniam* au lieu de *Galliam*.



stium C. Herennius cum urbe Valentia et exercitu deleti, satis clara vobis sunt : pro quis, o grati patres, egestatem et famem redditis. Itaque meo et hostium exercitui par conditio est : namque stipendium neutri datur; victor uterque in Italiam venire potest. Quod ego vos moneo, quæsoque ut animadvortatis; neu cogatis necessitatibus privatim mihi consulere. Hispaniam citeriorem, quæ non ab hostibus tenetur, nos aut Sertorius ad interuersionem vastavimus præter maritimas civitates, quæ ultro nobis sumptui onerique. Gallia, superiore anno, Metelli exercitum stipendio frumentoque aluit : et nunc malis fructibus ipsa vix agitat. Ego non rem familiarem modo, verum etiam fidem consumpsi. Reliqui vos estis : qui nisi subvenitis, invito et prædicente me, exercitus hinc, et cum eo omne bellum Hispaniæ in Italiam transgredientur.

Namque his, præter solita vitiosis magis æstibus (c), cum per omnem provinciam infœcunditate biennii proximi grave pretium fructibus esset. (*Non.*)

(a) *Victor uterque. Pompeii nempe exercitus, qui, præliis victor, fame tamen pellitur ex Hispania; Sertorii exercitus, qui, licet præliis victus, Italiam nemine prohibente invadit, sicque pro victore erit.* (Burnouf.)

(b) *Ne me forcez pas, pour ce qui me regarde, de ne prendre conseil que de la nécessité.* (M. Damas-Hinard.) . . . *de ne pas me mettre dans la nécessité de pourvoir à mes intérêts particuliers.* (Beauzée.)



Durius, le chef des ennemis, C. Hérennius, anéanti avec la ville de Valence et son armée, sont choses assez connues de vous. En échange de cela, vous m'avez, dans votre reconnaissance, pères conscrits, donné la disette et la famine. Ainsi, la condition de mon armée et de l'armée ennemie est la même : l'une et l'autre ne reçoivent aucune paye; le vainqueur (*a*), quel qu'il soit, peut entrer en Italie. Je vous conseille donc, je vous supplie de vous consulter sur ce sujet, et de ne pas me contraindre à chercher de mon autorité particulière un moyen de me soustraire à de telles extrémités (*b*). L'Espagne citérieure, qui n'est pas occupée par les ennemis, nous ou Sertorius, nous l'avons totalement dévastée, à l'exception des villes maritimes (35) qui, pour nous, sont encore une cause de dépenses et un fardeau. L'année précédente, la Gaule a fourni d'argent et de blé l'armée de Métellus; et maintenant, avec de mauvaises récoltes, à peine si elle a de quoi se nourrir. Quant à moi, j'ai épuisé non-seulement mon patrimoine, mais encore mon crédit. Vous seuls me restez; et, si vous ne venez à mon secours, malgré moi et selon ma prédiction, l'armée, et avec elle, toute la guerre d'Espagne passera d'ici en Italie.

Car avec des étés plus défavorables qu'il n'est habituel, comme dans toute la province la stérilité des deux dernières années élevait beaucoup le prix des denrées...

(c) Nous pensons, avec Burnouf et Durozoir, qu'il faut lire ainsi, et non *magistratibus*.



Hi saltibus occupatis, tum externorum (a) agros invasere; frumentique ex inopia gravi satias facta. (*Idem.*)

... Neque jam sustineri poterat immensum aucto mari et vento gliscenti. (*Idem.*)

... Ac tum maxime, uti solet extremis in rebus, sibi quisque carissimum domi recordari, cunctique omnium ordinum extrema munia sequi. (*Idem.*)

... Et forte in navigando cohors una, grandi phaselo vecta, a cæteris deerravit, marique placido a duobus prædonum myoparonibus circumventa. (*Idem.*)

Eum atque Metrophanem senatus magna industria perquirebat, quum per tot scaphas quas ad ostia cum paucis fidis percunctatum miserant. (*Idem et Carisius*, lib. I.)

Duos quam maximos utres levi tabulæ subjecit : qua super omni corpore quietus, invicem tractu pedis quasi gubernator existeret; ea inter molem, atque insulam, mari vitabundus classem hostium, ad oppidum pervenit. (*Idem.*)

... Nam qui enare conati fuerant, icti sæpe ferramentis navium, aut vulnerati a suis, aut afflicti alveis undarum vi, multato fœde corpore, postremo tamen periire. (*Idem, et Arusianus Messus.*)

(a) *Termestinatorum, des Termestius.* (Burnouf.)



Ceux-ci ayant occupé les bois, envahirent les champs des peuplades étrangères; et une surabondance de blé succéda à une forte disette.

...Et déjà on ne pouvait résister, la mer grossissant d'une manière excessive, et le vent prenant plus de violence.

...Et alors surtout, comme cela arrive dans les circonstances extrêmes, chacun se rappelle ce qu'il a de plus cher dans ses foyers; chacun, dans chaque condition, rend les derniers devoirs... (b).

...Et par hasard, pendant la navigation, une cohorte transportée dans une grande chaloupe s'écarta des autres; et, au milieu d'une mer calme, assaillie par les barques de deux pirates...

Le sénat avec un grand soin le faisait chercher, ainsi que Métrophane, tandis que par le moyen de tant de barques, qu'ils avaient envoyées avec un petit nombre d'hommes fidèles vers les embouchures, pour prendre des informations...

Il met sous une légère planche deux très-grandes outres, et là-dessus, restant immobile de tout le corps, et remuant alternativement chaque pied, il manœuvrait comme un batelier. Ainsi, passant entre le môle et l'île pour éviter la flotte ennemie qui tenait la mer, il atteignit la ville (36).

...Car ceux qui s'étaient efforcés de nager, frappés souvent par les fers des navires, ou blessés par leurs, ou froissés contre les carènes par la force des flots, finirent par périr horriblement mutilés.

(b) Ce passage offre une multitude de sens.



...Nam tertia tunc erat, et sublima nebula (a)
cælum obscurabat. (Non.)

...Illum nautis forum. (Idem.)

Oratio Macri Licinii, tribuni plebis, ad plebem.

Si, Quirites, parum existumaretis, quod inter jus a majoribus relictum vobis, et hoc a Sulla paratum servitium interesset; multis mihi disserendum fuisset, docendumque, quas ob injurias, et quotiens a patribus armata plebes secessisset; utique vindices paravisset omnis juris sui, tribunos plebis. Nunc hortari modo reliquum est, et ire primum via, qua capessundam arbitror libertatem. Neque me præterit, quantas opes nobilitatis solus, impotens, inani specie magistratus, pellere dominatione incipiam; quantoque tutius factio noxiorum agat, quam soli innocentes. Sed præter spem bonam ex vobis, quæ metum vicit, statui certaminis advorsa pro libertate potiora esse forti viro, quam omnino non certavisse. Quamquam

(a) Certains textes portent : *nam tetra nunc erat et sublima nebula...*

(b) *Si vous attachez peu d'importance.* (Durozoir.)

(c) *Maintenant il ne me reste qu'à ranimer votre courage, et à vous*



... Car on était alors dans la troisième veille, et dans les airs régnait une brume qui obscurcissait le ciel.

... Ce marché aux matelots.

Discours de M. Macer Licinius, tribun du peuple, au peuple (37).

Romains, si vous appréciez peu (*b*) quelle distance se trouve entre les droits que vous ont légués vos ancêtres, et cette servitude que vous a faite Sylla, il me faudrait disserter longuement, et longuement vous apprendre pour quelles injures et combien de fois le peuple se sépara en armes des patriciens, comment enfin il a créé des tribuns pour champions de tous ses droits. Pour le moment, je n'ai qu'à vous encourager, et qu'à entrer de prime abord dans la voie qu'il faut suivre (*c*), je le pense, pour ressaisir la liberté. Je n'ignore pas du reste combien sont grandes les forces de cette noblesse à laquelle, seul, sans puissance, revêtu d'un vain semblant de magistrature, j'essaye d'enlever la domination; je n'ignore pas non plus combien des méchants ligés ensemble agissent plus sûrement que les gens de bien isolés. Mais, outre le bon espoir que j'ai conçu de vous, espoir qui a surmonté ma crainte, je tiens pour certain que les échecs d'une lutte engagée dans l'intérêt de la liberté valent mieux, pour un homme de cœur, que l'absence de

tracer la route. (M. Dureau de la Malle.) Cette traduction nous semble peu littérale.



omnes alii, creati pro jure vestro, vim cunctam et imperia sua, gratia, aut spe, aut præmiis, in vos convertere; meliusque habent mercede delinquere, quam gratis recte facere. Itaque omnes concessere jam in paucorum dominationem, qui per militare nomen, ærarium, exercitus, regna, provincias occupavere, et arcem habent ex spoliis vestris: quum interim, more pecorum, vos, multitudo, singulis habendos fruedosque præbetis, exuti omnibus quæ majores reliquere: nisi quia vobismet ipsi per suffragia, uti præsidēs olim, nunc dominos destinatis. Itaque concessere illuc omnes: et mox, si vestra receperitis, ad vos plerique; raris enim animus ad ea, quæ placent, defendenda; ceteri validiorum sunt (e). An dubium habetis, ne officere quid vobis uno animo pergenti-

(a) *Cependant, dans l'espoir d'obtenir du crédit et des récompenses...* (Durozoir.) *Gratia* ainsi ne nous semble pas rendu. Beazée et M. Damahinard traduisent *gratia* par : *gagnés par la faveur*.

(b) M. Dureau de la Malle traduit : *à l'ombre de je ne sais quelle réputation militaire*; Durozoir de même. Burnouf paraît comprendre comme nous.

(c) *Vous, multitude semblable à un troupeau, vous vous livrez à chacun*



tout combat. Cependant, entraîné (*a*) soit par sa partialité, soit par l'attente d'un avantage, soit par les récompenses, chacun des magistrats nommés pour défendre vos droits a tourné contre vous toute sa puissance, toute son autorité, et aime mieux manquer à son devoir moyennant un salaire (38), que faire le bien gratuitement. Voilà pourquoi tous ont passé sous la domination d'un petit nombre de personnages (39) qui, sous prétexte de fonctions militaires (*b*), ont pris possession du trésor, de l'armée, des royaumes, des provinces, et se sont fait un rempart de vos dépouilles. Vous cependant, vous, la classe la plus nombreuse, vous vous livrez à chacun d'eux comme des troupeaux, pour qu'on vous possède et qu'on tire parti de vous (*c*), n'ayant plus rien de ce que vos ancêtres vous ont légué : seulement, c'est par vos propres suffrages que vous vous donnez aujourd'hui des maîtres, comme autrefois vous vous donniez des magistrats. Tous (*d*) se portent donc de ce côté; mais bientôt, si vous recouvrez ce qui vous appartient, la plupart de ces hommes reviendront à vous. Ils sont peu nombreux, en effet, ceux qui savent défendre courageusement la cause qu'ils préfèrent; les autres sont du parti le plus fort. N'êtes-vous pas convaincus que rien ne pourrait vous résister, si vous marchiez animés d'un seul esprit, vous que redoutent vos adversaires, à cette

d'eux comme une chose dont ils ont la propriété, la jouissance. (Durozoir.)

(*d*) *Tous* se rapporte sans doute ici à ces hommes qui abandonnent la cause du peuple, dont ils devraient au contraire être les champions.

(*e*) Certains textes portent *cetera* au lieu de *ceteri*.



bus possit, quos languidos socordesque pertimuere? Nisi forte C. Cotta, ex factione media consul, aliter quam metu, jura quædam tribunis plebis restituit. Et quamquam L. Sicinius primus de potestate tribunicia loqui ausus, musantibus vobis, circumventus erat; tamen prius illi invidiam metuere, quam vos injuriæ pertæsum est. Quod ego nequeo satis mirari, Quirites: nam spem frustra fuisse intellexistis. Sulla mortuo, qui scelestum imposuerat servitium, finem mali credebatis: ortus est longe sævior Catulus. Tumultus intercessit Bruto et Æmilio Mamerco consulibus; dein C. Curio ad exitium usque insontis tribuni dominatus est. Lucullus superiore anno quantis animis ierit in L. Quinctium, vidistis. Quantæ denique nunc mihi turbæ concitantur! Quæ profecto incassum agerentur, si, prius quam vos serviundi finem, illi dominationis facturi erant: præsertim quum his civilibus armis dicta alia, sed certatum utrimque de dominatione in vobis sit. Itaque cetera ex licentia, aut odio, aut avaritia in tempus arsere: permansit

(a) *Qui vous est hostile*, devrait-on ajouter pour compléter le sens.

(b) *D'après toutes ces violences, o Romains, vous flattez-vous encore qu'ils se lassent d'être oppresseurs, si d'abord vous ne vous laissez d'être victimes? surtout...* (M. Dureau de la Malle.)

(c) *Ainsi toutes les injustices que la haine, la cupidité, la licence, ont*



heure même où vous êtes sans force et sans courage? Serait-ce autrement que par crainte que C. Cotta, ce consul sorti du sein d'une faction (*a*), a rendu aux tribuns quelques-uns de leurs droits? Et bien que L. Sicinius, qui le premier osa parler de la puissance tribunitienne, ait été accablé au milieu de vos faibles murmures, néanmoins ces hommes ont craint votre indignation avant que l'injustice eût épuisé votre patience. De tout cela, ô Romains, je ne puis assez m'étonner : vous avez compris en effet la vanité de vos espérances. Après la mort de Sylla, qui nous avait imposé un joug si odieux, vous croyiez vos maux finis; mais Catulus s'éleva beaucoup plus cruel encore. Sous le consulat de Brutus et d'Emilius Mamercus, survinrent d'autres troubles. Ensuite, C. Curion poussa l'abus du pouvoir jusqu'à assassiner un tribun innocent. Avec quelles fureurs Lucullus se rua l'année derrière sur L. Quinctius (40)! Vous l'avez vu. Enfin, quelles graves attaques on dirige aujourd'hui contre moi! Toutes ces violences, sans doute, seraient bien superflues, si ces factieux devaient mettre fin à leur tyrannie avant que vous missiez fin à votre servitude (*b*); surtout lorsque de part et d'autre, dans ces guerres civiles, on combat en réalité, avec des devises différentes, pour obtenir l'empire sur vous (41). Aussi, à d'autres époques, la licence, la haine, l'avarice (*c*), ont pour

fait commettre, n'ont duré qu'un instant; une seule chose a constamment subsisté, ce projet arrêté dans l'un et l'autre parti, de vous tenir dans l'esclavage en vous enlevant à jamais le pouvoir du tribunal. (M. Dureau de la Malle.) Notre sens est, à fort peu de chose près, celui de Burnouf.



una res modo, quæ utrimque quæsita est, et erepta in posterum, vis tribunicia, telum a majoribus libertati paratum.

Quod ego vos moneo quæsoque, ut animadvortatis, neu nomina rerum ad ignaviam mutantes, otium pro servitio appelletis. Quo jam ipso frui, si vera et houesta flagitium superaverit, non est conditio : fuisset, si omnino quiessetis. Nunc animum advortite : et nisi viceritis, quoniam omnis injuria gravitate tutior est, artius habebunt.

Quid censes igitur? aliquis vestrum subjecerit. Primum omnium omittendum morem hunc quem agitis, impigræ linguæ, animi ignavi, non ultra concious locum memores libertatis : dein (ne vos ad virilia illa vocem, quo tribunis plebei, mandando (c) patricium magistratum, libera ab auctoribus patriciis suffragia majores vestri paravere) quum vis omnis, Quirites, in vobis sit, uti, quæ jussa nunc pro aliis

(a) *L'eussiez-vous jamais pu, si vous fussiez toujours restés dans ce honteux abandon?* (Dureau de la Malle.)

(b) Burnouf veut qu'on traduise : *à votre usage ordinaire, hommes braves de la langue, faibles de cœur, oublieux de la liberté!*...

(c) Au lieu de *tribunis plebei mandando*, certains textes portent : *tribunos plebei modo*. Burnouf adopte ce texte, et ne nous semble pas l'expliquer d'une manière satisfaisante.



quelque temps allumé des luttes ardentes; mais une chose restait toujours, chose qui des deux côtés a été attaquée et enfin ravie pour l'avenir, la puissance tribunitienne, cette arme forgée par vos ancêtres pour l'usage de la liberté.

Je vous y exhorte, je vous en supplie, prenez garde de changer le nom des faits au gré de votre lâcheté, et de donner à la servitude le nom de repos. Ce repos, il ne sera plus possible de l'obtenir si l'iniquité l'emporte sur tout ce qui est juste et honnête. Vous eussiez pu en jouir si vous fussiez restés entièrement pacifiques (*a*); maintenant faites-y attention: si vous n'êtes pas vainqueurs, comme toute oppression est d'autant plus impunie qu'elle est plus violente, ils vous asserviront plus étroitement.

Que voulez-vous donc? me dira quelqu'un de vous. Avant tout, que vous renonciez à votre usage ordinaire d'être braves de la langue (42), faibles de cœur, de perdre le souvenir de la liberté une fois hors de l'assemblée (*b*). Ensuite, sans avoir besoin de vous convier à ces actes virils grâce auxquels vos ancêtres, confiant aux tribuns du peuple une magistrature curule, ont conquis des droits de suffrage indépendants des patriciens leurs maîtres (43), je pense, puisque toute force, ô Romains, réside en vous (*d*), que

(*d*) Ensuite (et devrais-je avoir besoin de vous appeler à ces mâles efforts par lesquels vos ancêtres, en attribuant aux tribuns du peuple les magistratures patriciennes, ont dû affranchir les élections de l'autorité exclusive des patriciens), puisque toute puissance réside en vous, les commandements qu'aujourd'hui vous voulez bien subir de la part des autres, vous pouvez assurément les exécuter ou les enfreindre à votre gré. (Durozoir.)



toleratis, pro vobis agere aut non agere certe possitis. Jovem aut alium quem deum consultorem expectatis? Magna illa consulum imperia et patrum decreta vos exsequendo rata efficitis, Quirites; ultroque licentiam in vos auctum atque adjutum properatis.

Neque ego vos ultum injurias hortor; magis uti requiem cupiatis: neque discordias, ut illi criminantur, sed earum finem volens, jure gentium, res repeto: et, si pertinaciter retinebunt; non arma, neque secessionem, tantummodo ne amplius sanguinem vestrum præbeatis, censeo. Gerant, habeantque suo modo imperia; quærant triumphos: Mithridatem, Sertorium et reliquias exsulum persequantur cum imaginibus suis: absit periculum et labos, quibus nulla pars fructus est. Nisi forte repentina ista frumentaria legemunia vestra pensantur: qua tamen quinque modis libertatem omnium æstumavere, qui profecto non amplius possunt alimentis carceris. Namque ut illis exi-

(a) *Vous permettez de vous assembler.* (M. Dureau de la Malle.) C'est-à-dire, que les auspices soient favorables. Notre sens est celui de Burnouf.



vous devez être entièrement libres d'exécuter ou de ne pas exécuter, selon que le réclamera votre intérêt, ces ordres auxquels vous obéissez dans l'intérêt des autres. Attendez-vous que Jupiter ou quelque autre dieu vienne à votre aide (a)? Ces souverains commandements des consuls, ces souverains décrets des Pères, ô Romains, vous les ratifiez en les exécutant; et, de votre propre mouvement, vous vous hâtez d'accroître, d'aider l'action de la tyrannie sur vous.

Or je ne vous exhorte pas à venger vos injures, mais plutôt à chercher la paix : ne voulant pas de discordes comme ces hommes m'en accusent, voulant au contraire la fin de celles-ci, je réclame ce qui nous appartient conformément au droit des gens (b); s'ils le retiennent avec obstination, je ne veux pas de combats, de retraite, je demande seulement que vous ne donniez plus votre sang. Qu'ils exercent, qu'ils possèdent les commandements militaires comme ils l'entendront, qu'ils cherchent des triomphes; qu'ils poursuivent avec les images de leurs aïeux, Mithridate, Sertorius, et ce qui reste des bannis. Que ceux qui n'ont aucune part dans les profits soient exempts de tout péril, de toute fatigue. Mais peut-être vos services sont-ils payés par cette loi frumentaire portée tout à coup, et par laquelle ils ont estimé cinq boisseaux la liberté de chaque citoyen, pâture qui ne vaut certainement pas mieux que les aliments d'une prison. De même, en effet, qu'un aussi faible secours

(b) *Au nom du droit des gens.* (Durozoir.)



guitate mors prohibetur, senescunt vires; sic neque absolvit cura familiari tam parva res; et ignavissimi quique tenuissima spe frustrantur. Quæ tamen quamvis ampla, quoniam servitii pretium ostentaretur, cujus torpedinis erat decipi, et vestrarum rerum ultro, injuria, gratiam debere? Namque alio modo, neque valent in universos, neque conabuntur: cavendus dolus est. Itaque simul comparant delinimenta, et differunt vos in adventum Cn. Pompeii; quem ipsum, ubi pertimere sublatum in cervices suas, mox demto metu lacerant. Neque eos pudet vindices, uti se ferunt, libertatis, tot viros sine uno aut remittere injuriam non audere, aut jus non posse defendere. Mihi quidem satis spectatum est, Pompeium, tantæ gloriæ adolescentem, malle principem volentibus vobis esse, quam illis dominationis socium; auctoremque in primis fore tribuniciæ potestatis. Verum, Quirites,

(a) *Et d'envisager comme un don ce sacrifice qu'on daigne vous faire d'une partie de vos biens pour avoir le droit de retenir le votre.* (M. Dureau de la Malle.) Nous adoptons le sens de M. Damas-Hinard et de Beauzée.

(b) *En même temps qu'ils vous ont jeté cette faible amorce, il vous...* (M. Dureau de la Malle.)



éloigne la mort, mais laisse les forces s'épuiser, de même une ressource tellement exigüe ne délivre pas des soucis domestiques; et c'est un misérable leurre (44) qui trompe les plus lâches d'entre vous. Cependant ces dons, fussent-ils considérables, du moment qu'on vous les présenterait comme récompense de votre servitude, quel serait votre aveuglement de vous laisser tromper ainsi, et de vous croire redevables de quelque reconnaissance pour la restitution insolemment faite de ce qui vous appartient (a)! Au reste, de toute autre manière, vos ennemis ne peuvent rien contre l'ensemble de vos forces, et ils ne tenteront rien; mais appréhendez leurs ruses. En effet, en mettant en jeu les séductions (b), ils vous conduiront jusqu'à l'arrivée de Pompée, qui leur inspirait tant d'effroi quand ils le voyaient élevé au-dessus de leurs têtes, et sur lequel, délivrés à peine de leurs craintes, ils s'acharnent déjà. Et ces champions de la liberté, comme ils s'appellent, ne rougissent pas, nombreux comme ils le sont (c), de n'oser, faute d'un homme, réparer une injustice, ou de ne pouvoir défendre leurs prétendus droits. Pour moi, il est assez évident que Pompée, ce jeune homme décoré de tant de gloire, aimera mieux être le premier de la république avec votre consentement (d), qu'associé à leur domination; qu'il se portera avant tout comme défenseur de la puissance tribunitienne. Mais jadis, ô

(c) Ne pourrait-on pas aussi comprendre ainsi : *et ces champions de la liberté, comme ils s'appellent, ces hommes si nombreux parmi lesquels on ne trouve pas un seul homme, — tot viros sine uno.*

(d) *Aime mieux être le chef de votre choix.* (Durozoir.)



antea singuli cives in pluribus, non in uno cuncti præsidia habebatis : neque mortalium quisquam dare aut eripere talia unus poterat. Itaque verborum satis dictum est : neque enim ignorantia res claudit. Verum occupavit vos nescio quæ torpedo, qua non gloria movemini, neque flagitio; cunctaque præsentī ignavia mutastis, abunde libertatem rati, quia tergis abstinetur, et huc ire licet et illuc, munere (a) ditium dominorum. Atque hæc eadem non sunt agrestibus; sed cæduntur inter potentium inimicitias, donoque dantur in provincias magistratibus. Ita pugnatur, et vincitur paucis : plebes, quodcumque accidit, pro victis est, et in dies magis erit; si quidem majore cura dominationem illi retinuerint, quam vos repetiveritis libertatem.

... Postquam egressus angustias. (*Messus.*)

Ad Cyzicum perrexit firmatus animi. (*Idem.*)

... Ut sustinere corpora plerique nequeentes, fessi arma sua quisque stantes incumbèrent. (*Idem et Servius.*)

... At statim fugitivi, contra præceptum ducis, rapere ad stuprum virgines, matronasque. (*Non.*)

(a) Burnouf met *munera*, et pense qu'il est fait allusion ici aux jeux que les riches donnaient au peuple comme prix de leur liberté perdue.



Romains, chaque citoyen avait son appui dans tous, et non tous dans un; et un mortel, quel qu'il fût, ne pouvait seul donner ou enlever de tels droits. Du reste, j'en ai dit assez; ce n'est pas, en effet, par ignorance que vous faites mal; mais vous vous êtes laissé envahir par je ne sais quel engourdissement qui vous rend insensibles à la gloire et à la honte; et vous avez tout échangé contre les douceurs de votre indolence actuelle, vous persuadant que vous jouissez de beaucoup de liberté, parce que vos corps sont épargnés, parce qu'il vous est permis d'aller ici et là, grâce à la générosité de vos maîtres opulents. Mais les citoyens de la campagne n'ont pas même ces avantages; ils sont massacrés au milieu des querelles des puissants, on les donne aux magistrats comme on donnerait des provinces (b). Ainsi, on combat, on triomphe pour quelques-uns; quoi qu'il arrive, le peuple est traité en vaincu, et de jour en jour le sera encore davantage, si ces hommes mettent plus d'ardeur à conserver leur domination, que vous à reconquérir votre liberté.

...Après qu'il fut sorti des défilés.

Plein de courage, il se dirige vers Cyzique.

...De sorte que la plupart ne pouvant soutenir leurs corps, épuisés de fatigue, s'appuyaient sur leurs armes, tout en restant debout.

...Et aussitôt les fugitifs, contre l'ordre de leur général, enlèvent pour les déshonorer les vierges et les mères de famille.

(b) *Ils sont battus, meurtris, au milieu des querelles des grands, et donnés comme apanage aux magistrats des provinces. (Durozoir.)*



Quibus a Sertorio triplices insidiæ per idoneos saltus positæ erant; prima quæ fonte venientes exciperet. (*Servius.*)

... Ingens ipse virium atque animi. (*Arusianus.*)

... Locum nullum, nisi in quo armati institissent. (*Idem.*)

... At Oppius, postquam orans nihil proficiebat, timide veste tectum pugionem expedire conatus, a Cotta Vulscioque impeditur. (*Non.*)

Castrisque locatis, pugna tamen ingenio loci prohibebatur. (*Idem.*)

Sed Pompeius a prima adolescentia, sermone factorum, similem fore se credens Alexandro regi, facta consultaque ejus quidem æmulus erat. (*Nonius.*)

... Dubius consilii. (*Arusian.*)

... Post reditum eorum, quibus senatus belli Lepidani gratiam fecerat. (*Idem.*)

Quod ubi frustra tentatum est, socordius ire milites ocepere, non aptis armis, ut in principio, et laxiore agmine. (*Non.*)

... Atque eum Curio laudatum, accensumque præmiorum spe, quibuscum optavisset ire jubet. (*Idem.*)

... Eodem tempore Lucullus (a) duplici acie locum editum multo sanguine suorum defensus, postquam

(a) Sur la place même où ils avaient combattu. (Durozoir.)



Sertorius, dans des bois propres à ce dessein, leur avait dressé trois embuscades. La première devait attaquer de front ceux qui reviendraient de la fontaine.

... Lui-même, grand en force, en courage.

... Aucun lieu, excepté celui où ils s'étaient placés en armes (a).

... Mais comme ses prières n'obtenaient rien, Oppius (45) s'efforce, non sans hésitation, de tirer un poignard caché sous son habit; il est retenu par Cotta et Vulscius.

Les camps étaient en présence; cependant la disposition des lieux ne permettait pas le combat.

... Mais, dès sa première adolescence, Pompée, croyant, grâce aux discours des flatteurs, qu'il ressemblerait au roi Alexandre, imitait ses actions et ses desseins.

... Ne sachant quelle résolution prendre.

... Après le retour de ceux auxquels le sénat avait pardonné leur participation à la guerre de Lépide.

Après cette tentative inutile, les soldats commencèrent à marcher plus mollement, ne tenant plus leurs armes prêtes à frapper comme d'abord, et servant moins leurs rangs.

... Et Curion, après l'avoir loué, l'avoir enflammé par l'espoir des récompenses, lui ordonne de partir avec ceux qu'il avait choisis.

... Dans le même moment, Lucullus, avec des forces divisées en deux corps et en perdant beaucoup

(b) Certains textes portent *Lentulus*.



ex sarcinis paludamenta adstari, et delectæ cohortes intelligi cœpere. (*Idem.*)

... Si nihil ante adventum suum inter plebem et patres convenisset. coram se daturum operam. . . .
(*Prisc.*, lib. XVI.)

Fine inguinum ingrediuntur mare. (*Arusianus.*)

... M. Antonius perdundæ pecuniæ genitus, vacuusque curis, nisi instantibus. (*Idem.*)

Muros successerant. (*Idem.*)

... Saxaque ingentia, et axe vinctæ trabes per pronum incitabantur, axibusque eminebant in modum ericii militaris veruta binum pedum. (*Non.*, *Serv.*)

... Octavium mitem, et captum pedibus. (*Arusianus.*)

Igitur discubere, Sertorius inferior in medio, super eum L. Fabius hispaniensis senator ex proscriptis; in summo Antonius; et infra, scriba Sertorii Versius; et alter scriba Mæcenas in imo, medius inter Tarquitium, et dominum Perpennam. (*Non. Serv.*)

(a) Dès qu'il aperçut la casaque de pourpre sur les bagages de son collègue, et que les cohortes d'élite commençaient à se montrer à ses yeux. (Durozoir.) « On ne voit pas d'une manière claire, dans ce fragment, s'il est ici question de chariots de bagages, ou de bagages portés sur des perches, tels qu'on en voit la représentation dans les bas-reliefs de la colonne Trajane, ainsi que de diverses enseignes et ornements de dignités portés de même dans la marche de l'armée au-devant du général. » (De Brosses.)

(b) Avaient escaladé. (Durozoir.)



de monde, défendait un lieu escarpé, lorsque l'on commença à voir les cottes d'armes s'élever au-dessus des bagages, et les cohortes d'élite arriver (a).

... Si, avant son arrivée, aucun arrangement n'intervenait entre le peuple et les patriciens; il donnerait ses soins en présence...

Ils entrent dans la mer jusqu'à la ceinture.

... Marc-Antoine, né pour dilapider l'argent, et ne s'occupant d'aucune affaire, excepté des choses urgentes.....

Ils s'étaient avancés (b) sous les murs.

... De grandes pierres, et des poutres liées par le bout, étaient poussées en avant (c), et leurs extrémités s'avançaient comme des hérissons de guerre (46), armées d'une pointe de deux pieds de longueur.

... Octavius doux et perclus des pieds.

Ils prirent donc place sur les lits : Sertorius plus bas, mais au milieu; au-dessus de lui, L. Fabius Hispaniensis, sénateur et du nombre des proscrits; à la place la plus élevée, Antoine (47), et au-dessous, Versius, secrétaire de Sertorius; un autre secrétaire nommé Mécène était au bas, occupant le milieu entre Tarquitius et le maître de la maison, Perpenna.

(c) Durozoir comprend ainsi ce passage : étaient disposées en pente, faisant, au moyen de ces axes, saillie en dehors, à l'image de la herse de la guerre, et s'appuyant sur des poteaux fixés en terre. « Salluste se sert ici du mot *trabs*; sur quoi les grammairiens remarquent qu'il faut distinguer *tigna* de *trabes*, le premier signifiant de simples soliveaux; le second, des soliveaux attachés par des traverses. » (De Brosses.)



Quarum unam epistolam forte cum servo nacti prædatores Valeriani, scorpione in castra misere. (*Nonius.*)

FRAGMENTA LIBRI QUARTI HISTORIARUM.

At Cn. Lentulus patriciæ gentis, collega ejus, cui cognomentum Clodianus fuit, perincertum stolidior, an vanior, legem de pecunia quam Sylla emtoribus bonorum remiserat, exigunda, promulgavit. (*A. Gellius*, l. XVIII, cap. IV.)

... Omnes quibus ætas senecto corpore, animus militaris erat. (*Prisc.*, lib. IX, cap. 4.)

Dein lenita jam ira postero die liberalibus verbis permulcti sunt. (*Idem*, lib. IX.)

Implicitæ rates ministeria prohibebant. (*Idem*, *ibidem.*)

Igitur legiones pridie in monte positas arcessivit. (*Idem*, lib. X.)

... Anxius animi, atque incertus. . . . (*Arusian.*)

Magnam exorsus orationem. . . . (*Idem.*)

Impotens, et nimius animi est. . . . (*Idem.*)

... Amisumque (a) assideri sine præliis audiebat. (*Prisc.*, lib. VIII.)

... Qui quidem mos, uti tabes, in urbem conjectus. (*Festus.*)

(a) Sans qu'on puisse dire s'il se montra plus inconsidéré qu'inconséquent à ses principes. (Durozoir.)

(b) Ensuite, sa colère étant apaisée, il reconforta le lendemain ses légionnaires par des paroles encourageantes. (Durozoir.)



... Des maraudeurs de Valérianus s'étant emparés par hasard d'une des lettres avec l'esclave, la lancèrent dans le camp au moyen d'un scorpion (48).

LIVRE QUATRE DES HISTOIRES.

Mais son collègue Cn. Lentulus, surnommé Clodius, homme de race patricienne, dont on ne pouvait dire s'il était plus stupide qu'inconsidéré (*a*), promulgua une loi dans le but de faire restituer l'argent que Sylla avait remis aux acheteurs de biens (49).

... Tous ceux dont le corps était vieilli par l'âge, mais l'esprit guerrier.

Ensuite leur colère étant déjà apaisée, ils sont, le lendemain, gagnés par des paroles bienveillantes (*b*).

Ses navires embarrassés empêchaient la manœuvre.

Il fit donc venir les légions campées la veille sur la montagne.

... L'esprit inquiet et incertain...

Ayant commencé un grand discours...

S'enorgueillissant trop et ne se possédant plus.

... Et il entendait dire qu'Amise (*c*) se trouvait assiégé sans combat.

... Usage (*d*) qui, en effet, avait envahi la ville comme une peste.

(*c*) *Amisum*, et non *amisum*.

(*d*) *Manie*. (Durozoir.)



... Castella custodias thesaurorum in deditionem acciperentur. (*Serv. Caris.*, lib. I.)

... Reliqua cadavera salita. (*Diomedes*, l. 1, cap. 4.)

Epistola regis Mithridatis, scripta ad regem Arsacem.

Rex Mithridates regi Arsaci S.

Omnes, qui secundis rebus suis ad belli societatem orantur, considerare debent, liceatne tum (a) pacem agere : dein quod quæritur, satisne pium, tutum, gloriosum, an indecorum sit. Tibi si perpetua pace frui liceret; nisi hostes opportuni et sceleratissimi, nisi egregia fama, si Romanos opprèsseris, futura est (b), neque petere audeam societatem, et frustra mala mea cum tuis bonis misceri sperem. Atqui ea, quæ te morari posse videntur, ira in Tigranem recentis belli, et meæ res parum prosperæ, si vera existumare voles, maxime hortabuntur. Ille enim obnoxius, qualem tu voles societatem, accipiet; mihi fortuna, multis rebus ereptis, usum dedit bene sua-

(a) *Tum, d'abord.* (Durozoir.)

(b) Le texte de cette phrase varie un peu suivant les éditions.



... On accepterait la remise des places fortes où l'on gardait les trésors.

... Le reste des corps salés.

Lettre du roi Mithridate écrite au roi Arsace.

Le roi Mithridate au roi Arsace, Salut (50).

Tous ceux qu'on sollicite de prendre part à une guerre, alors que leur fortune est florissante, doivent considérer si, pour le moment, il est possible de faire la paix, ensuite si ce qu'on leur demande est suffisamment juste, sûr, honorable; ou bien, au contraire, si c'est indigne d'eux. S'il t'était permis de jouir d'une paix constante, si des ennemis souverainement odieux ne se trouvaient là comme livrés à tes coups, si la défaite des Romains ne t'assurait une gloire éternelle, je n'oserais réclamer ton alliance: j'espérerais vainement mêler mon infortune à ton bonheur. Mais les motifs qui semblent pouvoir t'arrêter, c'est-à-dire ton indignation contre Tigraue, à cause de la dernière guerre, et les échecs que j'ai éprouvés, seront ce qui te déterminera le plus, si tu veux envisager les choses sous leur véritable aspect. A raison de ses torts (c), celui-ci, en effet, acceptera une alliance telle que tu le voudras. Quant à moi, la fortune, en m'enlevant bien des avantages, m'a donné l'expérience nécessaire pour bien conseiller; et, par cela même que je ne suis plus aussi puissant, j'offre,

(c) M. Damas-Hinard traduit *obnoxius* par: *qui est à ta merci*. Notre sens est celui de Burnouf.



dendi; et quod florentibus optabile est, ego non validissimus præbeo exemplum, quo rectius tua componas. Namque Romanis, cum nationibus, populis, regibus cunctis, una et ea vetus causa bellandi est, cupido profunda imperii et divitiarum. Qua primum cum rege Macedonum Philippo bellum sumere: dum a Carthaginiensibus premebantur, amicitiam simulantes, ei subvenientem Antiochum concessionem Asiæ per dolum avertere: ac mox, fracto Philippo, Antiochus omni cis Taurum agro et decem millibus talentorum spoliatus est. Persen deinde, Philippi filium, post multa et varia certamina, apud Samothracas deos acceptum in fidem, callidi et repertoires perfidiæ, quia pacto vitam dederant, insomniis occidere. Eumenem, cujus amicitiam gloriose ostentant, initio prodidere Antiocho, pacis mercedem: post Attalum, custodem agri captivi, sumtibus et contumeliis ex rege miserrimum servorum effe-

(a) Pendant qu'ils étaient pressés par les Carthaginois, tout en feignant de l'amitié pour Philippe, ils détachèrent frauduleusement de lui Antiochus qui venait à son secours. (M. Damas-Hinard.) M. Damas-Hinard appuie cette manière de traduire par la note suivante: «M. Durozoir a appliqué à Antiochus ces mots: *amicitiam simulantes*. Nous avons cru devoir les appliquer à Philippe. Il nous a semblé qu'ainsi conçue, la phrase avait un



chose désirable pour quiconque est dans la prospérité, un exemple d'après lequel tu peux conduire plus sagement tes affaires. Les Romains ont une même et vieille cause d'hostilité avec toutes les nations, tous les peuples, tous les rois; savoir, une passion profonde de commandement et de richesses. Mus par ce motif, ils ont d'abord fait la guerre au roi de Macédoine, Philippe. Lorsque les Carthaginois les serrèrent de près, et qu'Antiochus marchait au secours de ce monarque, ils feignirent la bienveillance à l'égard du roi syrien, et le détournèrent de son dessein par une politique astucieuse (a), en lui cédant l'Asie; bientôt Philippe étant réduit, ils enlevèrent à Antiochus toutes les contrées en deçà du mont Taurus et dix mille talents (51). Ensuite, lorsque, après des combats nombreux et variés, Persée, fils de Philippe, eut été reçu à merci aux pieds des dieux de la Samothrace, ces hommes fourbes et experts dans l'art des perfidies, le firent mourir en le privant de sommeil, parce qu'ils s'étaient engagés à ne pas lui arracher la vie (52). Eumène, dont ils font valoir bien haut l'amitié, ils le livrèrent d'abord à Antiochus comme prix de la paix intervenue entre eux et lui. Plus tard, Attale, ce gardien d'une terre esclave de Rome, de roi qu'il était, devint, par leurs injures, par leurs extorsions, le plus misérable des esclaves;

sens plus plein, et que Mithridate peignait avec plus de force la perfidie romaine. L'histoire, d'ailleurs, autorise cette interprétation. » Il nous semble que le texte ne permet guère un autre sens que le nôtre. Beauzée et de Brosses comprennent comme nous; M. Dureau de la Malle, comme M. Damas-Hinard.



cere; simulatoque impio testamento, filium ejus Aristonicum, quia patrium regnum petiverat, hostium more, per triumphum duxere. Asia ab ipsis obsessa est: postremo totam Bithyniam, Nicomede mortuo, diripuere; quum filius Nusa, quam reginam appellarant, genitus haud dubie esset. Nam quid ego me appellem? quem disjunctum undique regnis et tetrarchiis ab imperio eorum, quia fama erat divitem neque servituum esse, per Nicomedem bello laceraverunt; sceleris eorum haud ignarum, et ea quæ accidere, testatum antea Cretenses, solos omnium liberos ea tempestate, et regem Ptolemæum. Atque ego ultus injurias, Nicomedem Bithynia expulsi; Asiamque spoliū regis Antiochi recepi, et Græciæ demsi grave servitium. Incepta mea postremus servorum Archelaus, exercitu prodito, impedit: illicque, quos ignavia aut prava calliditas, uti meis laboribus tuti essent, armis abstinuit, acerbissimas pœnas solvunt: Ptolemæus pretio in dies bellum prolatans; Cretenses impugnati semel jam, neque finem, nisi excidio, ha-

(a) *Suivant la coutume barbare de ces ennemis des nations.* (M. Dureau de la Malle.) *Comme un ennemi, son fils...* (Beauzée.)

(b) De Brosses met *Moysa*, prétendant que ce nom est celui que lui donnent les médailles parvenues jusqu'à nous.

(c) Il y a plusieurs manières de comprendre cette phrase. M. Dureau de la Malle fait rapporter *ignarum* à Nicomède, et met: *Nicomède, qui*



et , après avoir simulé un odieux testament , les Romains , se comportant en ennemis implacables (a) , ont traîné derrière leur char de triomphe son fils Aristonicus , coupable d'avoir réclamé le royaume de ses pères. L'Asie fut assiégée par eux. Enfin , après la mort de Nicomède , ils s'emparèrent de toute la Bithynie , quoiqu'il soit constant que Nusa (b) , à laquelle ils avaient accordé le titre de reine , était devenue mère d'un fils. Enfin , que dirai-je de moi ? De toute part , des royaumes et des tétrarchies me séparaient de leur empire ; mais , comme la renommée publiait que j'étais opulent , et que je n'accepterais pas le joug , ils m'ont attaqué par les armes de Nicomède , moi qui n'ignorais pas leur scélératesse , et qui dès lors avais averti de ce qui est survenu par la suite , les Crétois , seuls libres alors , et le roi Ptolémée (c) : ayant vengé mes injures , je chassai Nicomède de la Bithynie ; je repris l'Asie , cette dépouille du roi Antiochus , et j'arrachai la Grèce à un lourd esclavage. Le plus indigne des esclaves , Archélaüs , arrêta mon entreprise en livrant mon armée ; et ceux qui , par lâcheté ou par mauvaise politique , se sont abstenus de prendre les armes , afin d'être en sûreté au prix de mes travaux (d) , le payent d'une manière cruelle. Ptolémée achète à prix d'argent l'ajournement de la guerre ; les Crétois , attaqués une fois déjà , ne trouve-

n'était que trop instruit de leur perfidie , et qui avait déclaré plus d'une fois... Nous avons adopté le sens de Burnouf.

(d) *Et tous ceux qui , par lâcheté ou par une fausse politique , voulant se mettre à couvert tandis que , les risques seraient pour moi , ne prirent pas part à la guerre... (M. Dureau de la Malle.)*



bituri. Equidem quum mihi ob ipsorum interna mala, dilata prælia magis, quam pacem datam intelligerem; abnuente Tigraue, qui mea dicta sero probat, te remoto procul, omnibus aliis obnoxiiis, rursus tamen bellum cepi : Marcumque Cottam romanum ducem apud Chalcedona terra fudi : mari exui classe pulcherruma. Apud Cyzicum magno cum exercitu in obsidio moranti frumentum defuit, nullo circum adnitente : simul hiems mari prohibebat. Ita, sine vi hostium regredi coactus in patrium regnum, naufragiis apud Parium, et Heracleam, militum optimos cum classibus amisi. Restituto deinde apud Cabira exercitu, et variis inter me atque Lucullum præliis, inopia rursus ambos incessit. Illi suberat regnum Ariobarzanis bello intactum : ego vastis circum omnibus locis, in Armeniam concessi : sequutique Romani non me, sed morem suum omnia regna subvertundi, quia multitudinem, artis locis, pugna prohibuere,

(a) *L'hiver.* (Durozoir.)

(b) *Je remis une armée sur pied à Cabire.* (Durozoir.) M. Dureau de la Malle met : *je rétablis mon armée.*



ront en dernier résultat que leur ruine. Quant à moi , comprenant que les discordes intestines des Romains reculaient pour moi la guerre , plutôt qu'elles ne me donnaient la paix , malgré le refus de Tigrane , qui approuve trop tard mes conseils , malgré ton éloignement , et la soumission de tous les autres princes , j'ai cependant repris les armes ; et sur terre j'ai mis en déroute , auprès de Chalcédoine , le général romain Marcus Cotta ; sur mer , je lui ai enlevé la plus belle des flottes. Devant Cyzique , comme je m'arrêtais avec une grande armée à faire le siège de cette ville , le blé me manqua ; car des pays environnants il ne me vint aucun secours , et , d'autre part , le gros temps (a) m'interdisait la mer ; obligé de regagner ainsi le royaume de mes pères , sans y avoir été forcé par les ennemis , je perdis , avec mes vaisseaux , les meilleurs de mes soldats dans des naufrages près de Paros et d'Héraclée. Plus tard , mon armée s'étant ralliée (b) près de Cabire , je combattis plusieurs fois Lucullus avec des succès divers , ensuite , la disette nous vint encore assaillir l'un et l'autre ; mais sous la main de Lucullus se trouvait le royaume d'Arriobarzane , où la guerre n'avait pas pénétré ; moi , au contraire , n'étant entouré que de régions dévastées , je me retirai en Arménie. Les Romains y pénétrèrent , poursuivant , non pas ma personne , mais leur habitude (c) de détruire tous les royaumes ; et parce que , grâce à d'étroits défilés , ils ont rendu le combat impossible pour une nombreuse multitude , ils s'enor-

(c) Il y a dans le latin une espèce de jeu de mots que nous avons voulu rendre en français : *secuti que Romani non me , sed morem suum.*



imprudentiam Tigranis pro victoria ostentant. Nunc quæso considera, nobis oppressis, utrum firmiorem te ad resistendum, an finem belli futurum putes? Scio equidem tibi magnas opes virorum, armorum, et auri esse : et ea re a nobis ad societatem, ab illis ad prædam peteris. Ceterum consilium est, Tigranis regno integro (a), meis militibus belli prudentibus, procul ab domo, parvo labore, per nostra corpora bellum conficere; quando neque vincere, neque vinci sine tuo periculo possumus. An ignoras, Romanos, postquam ad occidentem pergentibus finem Oceanus fecit, arma huc convertisse? neque quidquam a principio nisi raptum habere, domum, conjuges, agros, imperium? convenas olim, sine patria, sine parentibus, peste conditos orbis terrarum : quibus non humana ulla, neque divina obstant, quin socios, amicos, procul, juxta sitos, inopes potentesque trahant, excidant; omniaque non serva, et maxume regna, hostilia ducant. Namque pauci libertatem, pars magna justos

(a) Certains textes sont ainsi ponctués : *cæterum consilium est Tigranis, regno integro. Meis militibus...* En sorte que le plan de campagne dont il est question ici semblerait être celui de Tigrane, et non celui de Mithridate.

(b) *Du reste, ... je suis d'avis qu'avec mes troupes qui entendent bien la guerre, nous la portions hors de nos États...* (Beauzée.) Burnouf comprend : *Au reste, tu n'as qu'un parti à prendre : c'est, comme le royaume*



gueillissent de l'imprudence de Tigrane comme d'une victoire. Maintenant, je te le demande, nous accablés, penses-tu que tu auras plus de puissance pour résister, ou crois-tu que la guerre va prendre fin? A la vérité, tu as, je le sais, immensément d'hommes, d'armes et d'or; et c'est pour cela que nous, nous recherchons ton alliance, eux, ta dépouille. Du reste, comme le royaume de Tigrane (*a*) n'est pas encore entamé, et que mes soldats sont consommés dans la guerre, je compte terminer cette lutte par nous-mêmes (*b*), loin de tes foyers, et cela sans beaucoup de fatigues; mais nous ne pouvons ni vaincre ni être vaincus sans que tu t'en ressenties. Ignores-tu donc que c'est quand l'Océan eut borné leur marche vers l'Occident, que les Romains ont tourné leurs armes de ce côté? et que, dès le commencement, ils n'ont rien eu que par le rapt; maisons, femmes, champs, domination? Autrefois, ramas d'étrangers, sans patrie, sans parents, réunis pour être le fléau de l'univers; aucune loi divine, aucune loi humaine ne les empêche de piller, d'anéantir alliés, amis, peuples éloignés et voisins, pauvres et puissants, et de regarder tout ce qui n'est pas esclave (*c*), les rois surtout, comme leurs ennemis. Et cependant, peu de peuples veulent la liberté (53), la plupart demandent seulement des maîtres justes (*d*); nous éveillons les

de Tigrane, n'est pas entamé, ..., de terminer cette lutte par notre entremise... M. Dureau de la Malle traduit per nostra corpora par : avec ma tête et mon bras.

(*c*) *Tout ce qui ne leur obéit pas.* (Durozoir.)

(*d*) *Des maîtres légitimes.* (M. Damas-Hinard.)



dominos volunt : nos suspecti sumus æmuli, et in tempore vindices adfuturi.

Tu vero, cui Seleucia maxuma urbium, regnumque Persidis inclutis divitiis est, quid ab illis, nisi dolum in præsens, et postea bellum, exspectas? Romani arma in omnes habent, accerruma in eos, quibus victis spolia maxuma sunt; audendo et fallendo, et bella ex bellis serendo, magni facti. Per hunc morem extinguunt omnia, aut occidunt : quod haud difficile est, si tu Mesopotamia, nos Armenia, circumgredimur exercitum sine frumento, sine auxiliis, fortuna aut nostris vitiis adhuc incolumem : teque illa fama sequetur, auxilio profectum magnis regibus, latrones gentium oppressisse. Quod uti facias moneo, hortorque; neu malis, pernicie nostra tuam prolatare, quam societate victor fieri.

... Curio Vulcanaliorum die ibidem moratus.
(*Nonius. Caris*, l. 1.)

...Scalas pares mœnium altitudine. (*Arusianus.*)

Dissidere inter se cœpere, neque in medium consultare. (*Idem.*)

...Multisque suspicionibus volentia plebi facturus videbatur. (*Nonius.*)

(a) Au lieu de : *pernicie nostra tuam prolatare*, certains textes portent : *pernicie nostra unum imperium prolatare*, — accroître par notre ruine une tyrannie universelle.

(b) *Jusqu'au jour...* (Durozoir.)



soupons des Romains, nous qui sommes des rivaux, et qui serons des vengeurs en temps opportun.

Quant à toi, qui possèdes Séleucie, la première des cités, et le royaume de Perse, fameux par ses richesses, qu'attends-tu d'eux, sinon la perfidie pour le moment, et plus tard la guerre? Les Romains tournent leurs armes contre tous, mais avec rage contre ceux dont la défaite procurera les plus grandes dépouilles; ils sont devenus grands par l'audace, par la mauvaise foi, et en semant guerre sur guerre. Par cette marche, ils anéantiront toutes choses, ou bien ils succomberont; et leur ruine sera facile, si toi, en Mésopotamie, nous, en Arménie, nous enveloppons leur armée dépourvue de blé, de secours, et qui n'est encore saine et sauve que grâce au hasard ou à nos fautes. Ainsi, la gloire d'être allé au secours de rois illustres et d'avoir écrasé les brigands du monde, s'attachera à ton nom. Je t'engage, je t'exhorte à suivre ce plan, à moins que tu n'aimes mieux reculer ta perte par la nôtre (a), que de devenir vainqueur par notre alliance (54).

...Curion s'étant arrêté en ce lieu même, le jour (b) des Vulcanales (55).

...Des échelles égalant la hauteur des murailles.

Ils commencèrent à faire scission, et à ne plus prendre de résolution en commun.

...Et, d'après de nombreuses probabilités, il semblait devoir faire les volontés du peuple (c).

(c) *Et par mainte démarche suspecte, il semblait disposé à faire...* (Durozoir.)



... Suspectusque fuit, incertum vero an per negligentiam, societatem prædarum cum latronibus composuisse. (*Idem.*)

... Collegam minorem et sui cultorem exspectans. (*Arusianus.*)

Quam maxumis itineribus, per regnum Ariobarzanis contendit, ad flumen Euphratem; qua in parte Cappadocia ab Armenia disjungitur. Et quamquam ad id naves codicariæ occulto per hyemem fabricatæ aderant... (*Nonius.*)

Qui prætergrediebantur equites cataphracti, ferrea omni specie. (*Idem.*)

Cum interim lumine etiam tum incerto, duæ Galliæ mulieres, conventum vitantes, ad menstrua solvenda montem ascendunt. (*Idem.*)

Pluteosque rescindit, ac munitiones demolitur; locoque summo potitur. (*Idem.*)

Exercitum dimisit ut primum Alpes degressus est. (*Arusianus.*)

Tetrarchas, regesque territicos animi firmavit. (*Idem.*)

Simul eos, et cunctos jam inclinatos laxitate loci, plures cohortes atque omnes, ut in secunda re, pariter acre invadunt. (*Nonius.*)

(a) Sans qu'on puisse dire au juste si ce fut par suite de sa nonchalance, ou d'une secrète collusion avec des larrons qui... (Durozoir.) Purnouf comprend de même.



... Et on le soupçonna, mais sans savoir au juste si ce n'était pas par faiblesse (a), d'avoir formé avec des voleurs une société dont l'objet était de recueillir les dépouilles.

... Attendant un collègue moins âgé que lui et qui lui était fort dévoué...

... A travers le royaume d'Ariobarzane, il s'avance vers le fleuve de l'Euphrate, en faisant la plus grande diligence possible. En cet endroit, la Cappadoce est séparée de l'Arménie; et, bien que pour cette raison, des navires faits en troncs d'arbre joints ensemble, eussent été secrètement construits pendant l'hiver...

Les cavaliers qui passaient outre étaient armés de pied en cap, n'offrant aux regards que du fer.

Pendant, la lumière alors étant encore douteuse, deux femmes de la Gaule se séparant de leur peuple, gravissent la montagne pour s'acquitter du sacrifice mensuel.

Il hache les mantelets, démolit les fortifications, et s'empare du lieu le plus élevé.

Il renvoya l'armée aussitôt qu'il se fut éloigné des Alpes.

Il rassura les tétrarques et les rois dont l'esprit était frappé d'épouvante.

En même temps, plusieurs cohortes, puis toutes ensuite, comme cela arrive dans un moment de succès, les attaquent avec une égale ardeur, eux, et tous les autres mis déjà en désordre par le peu de solidité du terrain.



Hi locorum pergnari (a), soliti nectere ex viminibus vasa agrestia, ibi tum, quod inopia scutorum fuerat, ad eam artem se quisque in formam parmæ equestris armabat. (Nonius.)

De pecore coria recens detracta, quasi glutino adlescebant. (Carisius, l. I; Servius.)

Avidior modo properandi factus. (Arusianus.)

Consilii æger. (Idem.)

Reversi postero die, multa, quæ properantes deseruerant in castris, nacti, Quum se ibi cibo, vinoque læti invitarent... (Nonius.)

Atque hiavit humus multa, vasta et profunda. (Idem.)

Rursus jumenta nacti ad oppidum ire contendunt. (Nonius.)

... Ubi se laniata navigia fundo emergunt. (Arusian.)

Tum vero Bithyni propinquantes jam amnem Tartanium... (Idem.)

... Eos qui hoc malum publicum clandestinis consiliis comparaverunt... (Nonius.)

... In quis notissimus quisque, aut malo dependens verberabatur, aut immutilato corpore improbo tibulo eminens affigebatur. (Idem.)

(a) Certains textes portent : *pergnari*.

(b) Ou bien : *s'y appliquaient sur-le-champ, comme si on les eut collés*.

(c) *Bien mal conseillé*. (Durozoir.)

(d) *Ils s'excitaient à boire et à manger*. (Durozoir.) Sens de Burnout.

(e) De Brosses, prétendant que ce nom de fleuve ne se trouve dans aucun auteur, propose le mot *Artanium*, rivière qui, suivant lui, coule



Comme alors les boucliers manquaient, ceux-ci connaissant bien les localités, et accoutumés à tresser avec des branches des meubles rustiques, se faisaient chacun, grâce à cette industrie, une arme en forme de petit bouclier de cavalerie.

Les cuirs récemment arrachés au bétail se durcissaient comme s'ils eussent été imbibés de colle (b).

Plus désireux de se hâter que tout à l'heure.

... Faible dans ses décisions (c).

Etant revenus le jour suivant, ils s'emparèrent de beaucoup d'objets qu'ils avaient abandonnés dans le camp en fuyant à la hâte; et, lorsque joyeux ils se gorgeaient là d'aliments et de vin (d)...

Et la terre en beaucoup d'endroits s'entr'ouvrait largement et profondément.

De nouveau, s'étant procuré des bêtes de somme, ils hâtent leur marche vers la ville.

... Dès que les navires fracassés remontent du fond des eaux.

Mais alors les Bithyniens s'approchant déjà du fleuve Tartesius (e).

... Ceux qui, par des conseils clandestins, ont donné naissance à ce mal public.

... Sur lesquels, les personnages les plus marquants étaient suspendus à un mât et frappés de verges; ou bien mutilés et cloués inhumainement à des gibets élevés.

au-dessous des murs d'Artane, en Bithynie, aujourd'hui bourgade près de Scutari, nommée Agoë. Certains textes portent *Tartanium*.



Ad Siciliam vergens faucibus non amplius patet
millibus v et xxx. (*Messus.*)

... Clausi lateribus pedem. (*Idem.*)

... Naphthas. (*Probus Catholicis.*)

FRAGMENTA LIBRI QUINTI HISTORIARUM.

At Lucullus, audito Q. Marcium Regem pro con-
sule per Lyeoniam cum tribus legionibus in Ciliciam
tendere... (*Prisc.*, lib. xviii.)

Legiones Valerianæ, comperto, lege Gabinia Bithy-
niam et Pontum consuli datam, missos esse. (*Idem*,
ibidem.)

... Regem aversabatur. (*Arusianus.*)

Cæteri negotia sequebantur familiaria legatorum
aut tribunorum; et pars sua com meatibus mercatis.
(*Nonius.*)

... Et uxori ejus frater erat. (*Arusianus.*)

Sæpe celebritatem nominis intelligo timentem.
(*Prisc.*, l. xviii.)

Video ingentia dona quæsitum ire properantem.
(*Idem*, *ibidem.*)

... Nam si Pompeio quid humani evenisset. (*Aru-
sianus.*)

... Quibus de causis Sullam in victoria dictato-
rem, equo descendere, sibi uni assurgere de sella,
caput aperire solitum. (*Nonius.*, *Arusianus*, *Servius.*)

(a) Soutiennent qu'elles ont leur congé. (Durozoir.) Sens de Burnouf.

(b) Soit de leurs affaires personnelles, tel est le sens que Burnouf donne
à com meatibus mercatis.



Du côté de la Sicile, son ouverture n'embrasse pas plus de trente-cinq mille pas.

... Enfermés, depuis les flancs jusqu'à la base.

... Des naphtes.

LIVRE CINQ DES HISTOIRES.

Mais Lucullus, ayant appris que le proconsul Q. Marcius Rex s'avancait vers la Cilicie, par la Lycaonie, avec trois légions...

Les légions de Valérius, à la nouvelle que la loi Gabinia avait donné au consul la Bitbynie et le Pont, avaient reçu leur congé (a).

... Ils se détournent du roi.

Les autres s'occupaient des affaires personnelles des commandants et des tribuns; une partie d'entre eux faisaient des bénéfices sur l'achat des vivres... (b).

... Et sa femme avait un frère (c).

Je m'aperçois que souvent la gloire d'un nom lui fait peur.

Je le vois s'empressant d'aller chercher de grandes récompenses.

... Car s'il arrivait à Pompée quelqu'un des malheurs propres à l'humanité.

... Pour ces raisons, Sylla victorieux et dictateur avait l'habitude de descendre de cheval, de se lever de son siège et de se découvrir la tête pour lui seul.

(c) Ou: avait pour frère.



FRAGMENTA INCERTORUM LIBRORUM.

Ne inrumiendi po...

Sublicibus cavata... sent. (*Festus.*)

...Cujus duas insulas propinquas inter se, et decem stadium procul a Gadibus sitas, constabat suoapte ingenio alimenta mortalibus gignere. (*Nonius.*)

...Serum bellum in angustiis futurum. (*Junius, Philarg. ad Georg. Virgilio.*)

Illi tertio mense pervenere in Pontum multo celerius spe Mithridates. (*Arusianus.*)

Ergo senati decreto serviendumne sit. (*Donatus, act. II, sc. 2.*)

Pompeius oris improbi (*a*), animoque inverecundo. (*Suet., de Claris grammaticis, c. XIV.*)

...Simulans sibi alvum purgari. (*Isidorus, l. XI. Servius, ad lib. III, Æneidos.*)

Fecit ut nunciis confestim lugubribus... (*Carisius, l. II.*)

...Communem habitum transgressus. (*Prisc., l. XIV.*)

Inter arma civilia æqui boni famam petit. (*Seneca, l. XX, epist. CXV.*)

Haud impigre, neque inultus occiditur. (*Donat, ad Andr. Ter., act. I, sc. 2.*)

Festinantibus in summa inopia patribus... (*Idem, ad Eunuchum, act. IV, sc. 3.*)

...Hostes oppressi aut delapsi forent. (*Isidorus, l. XVIII.*)

(a) Suetone a écrit évidemment par erreur *improbi* au lieu de *probi*.

(b) Se hâta de lui faire savoir par des courriers en deuil. (Durozoir.)



FRAGMENTS DE LIVRES INCERTAINS.

.....
 ... Dont deux îles (56), rapprochées l'une de l'autre et situées à dix stades de Gadès, fournissaient naturellement (c'était chose avérée) les aliments nécessaires à la vie humaine.

... Une guerre longtemps prolongée aurait lieu dans les endroits resserrés.

Ceux-ci, au bout de trois mois, parvinrent dans le Pont beaucoup plus vite que ne le comptait Mithridate.

Faudra-t-il donc obéir au décret du sénat ?

Pompée avait un visage modeste et un esprit sans pudeur (a).

... Feignant de se soulager.

Il fit que tout à coup des nouvelles lugubres (b)...

... Ne s'étant pas renfermé dans la tenue (c) ordinaire.

Au milieu des guerres civiles, il recherche une réputation de justice et de probité (57).

Il est tué, mais non sans lutte, sans non vengeance.

... Les sénateurs se hâtant dans cette extrême pénurie...

... Les ennemis seraient accablés ou rejetés en bas (d).

(c) Retenue. (Durozoir.)

(d) Aurait ou taillé en pièces, ou mis en déroute les ennemis. (Durozoir.)



Exercitum argento fecit. (*Seneca, lib. xx, epist. cxv.*)

Togani paludamento mutavit. (*Isidorus, l. xix, Serv.*)

Hiero rex Syracusanorum bellum fecit... (*Seneca.*)

Ibi triennio frustra trito... (*Servius ad iv, Æneidos.*)

Oratio C. Cottæ consulis ad populum.

Quirites, multa mihi pericula domi, militiæ multa advorsa fuere; quorum alia toleravi, partim repuli deorum auxiliis, et virtute mea : in quis omnibus neque animus negotio defuit, neque decretis labos. Malæ secundæque res, opes, non ingenium, mihi mutabant. At contra in his miseriis cuncta me cum fortuna deseruere : præterea senectus, per se gravis, curam duplicat ; cui misero, acta jam ætate, ne mortem quidem honestam sperare licet. Nam, si parricida vestri sum, et bis genitus hic deos penates meos, patriamque, et summum imperium vilia habeo; quis mihi vivo cruciatus satis est, aut quæ pœna mortuo? quum omnia memorata apud inferos supplicia sce-

(a) *Nos crises politiques.*

(b) *Citoyens, j'ai essayé de violents orages dans l'administration. de grands revers à l'armée. Soutenu des dieux et de mon courage, j'ai surmonté les uns et j'ai supporté les autres. Dans toutes ces crises, ni l'activité*



Il crée une armée avec de l'argent.
 Il changea la toge contre la cotte d'armes.
 ... Hiéron, roi des Syracusains, fit la guerre...
 ... Là, trois années étant perdues en vain...

Discours du consul Cotta au peuple (58).

Romains, au milieu de vous (*a*) j'ai essayé bien des périls, et à l'armée bien des revers; j'ai supporté les uns, j'ai repoussé les autres avec le secours des dieux et par ma valeur. En aucune de ces circonstances, je n'ai manqué de courage dans les affaires, ni d'activité pour exécuter les choses résolues (*b*). L'adversité et la prospérité changeaient mes ressources, non mon caractère. Dans mon malheur présent, au contraire, tout m'a abandonné avec la fortune. En outre, la vieillesse, si importune par elle-même, double mes soucis. Malheureux que je suis! ma vie touche déjà à sa fin, et il ne m'est pas même permis d'espérer une mort honorable. En effet, si je suis parricide à votre égard, si, ayant deux fois ici reçu le bienfait de l'existence (59), je compte pour rien mes dieux pénates, ma patrie et votre autorité suprême (*c*), quel supplice sera assez grand pour moi ici-bas, ou quel châtiment après ma mort; puisque par mon crime j'aurai surpassé tous les supplices attribués à

ne m'a manqué pour prévenir le malheur, ni la constance pour m'y résigner. (M. Dureau de la Malle.) Et en toutes ces épreuves, ni la résolution n'a, de ma part, manqué aux affaires, ni la fermeté d'exécution aux décisions prises. (Durozoir.) Sens approuvé par Burnouf.

(*c*) *Et mon autorité suprême. (Durozoir.)*



lere meo vici. A prima adolescentia in ore vestro, privatus et in magistratibus, egi : qui lingua, qui consilio meo, qui pecunia voluere, usi sunt : neque ego callidam facundiam, neque ingenium ad malefaciendum exercui : avidissimus privatæ gratiæ maximas inimicitias pro republica suscepi : qui victus cum illa simul, quum egens alienæ opis plura mala exspectarem, vos, Quirites, rursus mihi patriam, deos penates, cum ingenti dignitate dedistis. Pro quibus beneficiis vix satis gratus videar, si singulis animam, quam nequeo, concesserim. Nam vita et mors jura naturæ sunt : uti sine dedecore cum civibus, fama et fortunis integer, agas, id dono datur atque accipitur. Consules nos fecistis, Quirites, domi bellique impeditissima republica. Namque imperatores Hispaniæ stipendium, milites, arma, frumentum poscunt : et id res cogit ; quoniam defectione sociorum, et Sertorii per montes fuga, neque manu certare possunt, neque utilia parare. Exercitus in Asia Ciliciaque ob nimias opes Mithridatis aluntur ; Macedonia plena hostium est ; nec minus Italiæ maritima, et provinciarum : quum interim vectigalia parva et

(a) *Dependent de la nature.* (Burnouf.)



l'enfer? Dès ma première adolescence, j'ai vécu sous vos yeux comme homme privé et comme homme public; tous ceux qui l'ont voulu ont pu profiter de ma parole, de mes conseils, de mon argent; et je n'ai employé pour faire mal ni les artifices de l'éloquence, ni mes talents. Très-désireux de l'amitié de chacun, j'ai affronté pour la république les plus grandes inimitiés : vaincu avec elle (60), lorsque, ayant besoin des secours d'autrui, j'attendais plus de misères encore, vous m'avez, ô Romains, donné derechef une patrie, des pénates, et la plus haute dignité. Pour de telles faveurs, à peine paraîtrais-je assez reconnaissant, si, chose que je ne puis faire, j'abandonnais ma vie à chacun de vous. La vie et la mort sont en effet les droits de la nature (*a*); mais une existence honorable au milieu de ses concitoyens, avec toute sa fortune, avec toute sa réputation, c'est un bienfait réel et qu'on doit recevoir avec la gratitude due à un bienfait. Vous nous avez créé consul, ô Romains, alors que la république était à l'intérieur comme à l'extérieur en proie aux plus grands embarras. En Espagne, en effet, les généraux demandent de l'argent pour la paye, des soldats, des armes, du blé; et les circonstances les y obligent, parce que la défection des alliés (61), et la fuite de Sertorius au milieu des montagnes, les empêchent d'engager un combat et de faire les approvisionnements utiles: dans l'Asie et dans la Cilicie, on entretient des armées à cause des forces considérables de Mithridate; la Macédoine est pleine d'ennemis; les côtes de l'Italie et des provinces ne le sont pas moins; et cependant, les impôts



bellis incerta, vix partem sumtuum sustinent : ita classe, qua commeatus vehebatur (a), minore quam ante navigamus. Hæc si dolo aut socordia nostra contracta sunt, agite uti monet ira, supplicium sumite : sin communis fortuna asperior est, quare indigna vobis nobisque et republica incipitis? Atque ego, cujus ætati mors propior est, non deprecor, si quid ea vobis incommodi demitur : neque mox ingenui corporis honestius, quam pro vestra salute (b), finem vitæ fecerim. Adsum en C. Cotta consul : facio, quod sæpe majores asperis bellis fecere : voveo dedoque me pro republica. Quam deinde, cui mandetis, circumspicite : nam talem honorem bonus nemo volet quum fortunæ, et maris (c), et belli ab aliis acti ratio reddenda, aut turpiter moriendum sit. Tantummodo in animis habetote, non me ob scelus aut avaritiam cæsum ; sed volentem pro maxumis beneficiis animam dono dedisse. Per vos, Quiri-

(a) Aussi la flotte qui nous approvisionnait de vivres est-elle devenue moins nombreuse qu'auparavant. (Durozoir.) Certains textes portent *tuebatur* au lieu de *vehebatur*.

(b) Beauzée, qui reconnaît l'obscurité de cette phrase, déclare qu'il a traduit comme s'il y avait eu : *neque potest ingenuo quidquam ontari ho-*



réduits et rendus incertains par la guerre, subviennent au plus à une partie des dépenses. Aussi tenons-nous la mer avec une flotte moindre que celle qui auparavant transportait nos convois (a). Que si cet état de choses est le résultat de notre mauvaise foi et de notre incurie, agissez comme la colère vous le conseille, et vengez-vous. Si c'est l'effet d'une fortune ennemie de tous, pourquoi vous porter à des actes indignes de vous, de nous et de la république? Quant à moi, dont l'âge est bien voisin de la mort, je ne refuse pas cette mort, si elle peut diminuer en quelque chose les difficultés de votre position; car, pour un homme dont l'âme est généreuse, rien de plus honorable que de perdre la vie pour votre salut (b). Me voici, moi, le consul Cotta; je fais ce qu'ont souvent fait mes aïeux dans les guerres difficiles; je me dévoue, je me sacrifie à la république: cherchez ensuite autour de vous à qui vous pouvez la confier. Aucun homme de bien, en effet, ne voudra un tel honneur lorsqu'il faudra ou mourir honteusement, ou rendre compte du hasard, de la mer, de la guerre faite par un autre. Seulement, rappelez-vous que je ne suis mis à mort ni pour un crime ni pour malversations; mais que, de mon propre mouvement, j'ai donné mon existence pour payer les plus grands des bienfaits. Au nom de vous-mêmes, ô Romains! et de la gloire de vos aïeux, supportez les adversités et

nestius, quam si pro vestra salute finem vitæ fecerit. Burnouf comprend : et pour moi, homme de libre naissance, rien ne peut être plus honorable que de...

(c) Dans certains textes on trouve *pacis* au lieu de *maris*.



tes, et gloriam majorum, tolerate advorsa, et consulite reipublicæ. Multa cura summo imperio inest, multi ingentes labores, quos nequidquam abnuitis, et pacis opulentiam quæritis, quum omnes provinciæ, regna, maria, terræque aspera aut fessa belli sint.

Germani intectum renonibus corpus tegunt. (*Isidorus.*)

Unde pons in oppidum pertinens explicatur. (*Aru-
sianus.*)

... Et ei magna voce vehementer gratulabantur. (*Donatus.*)

... Et Marius victus duplicaverat bellum. (*Servius.*)

... Atque eos a tergo incurrerunt. (*Rufinianus.*)

In hunc modum disseruit. (*Priscianus.*)

Inde ortus sermo percunctantibus utrinque satin salve, quam grati ducibus suis, quantis familiaribus copiis augerentur. (*Donatus.*)

Fugam nostris fecere. (*Seneca.*)

Quæ audita Panormitanos dedere Romani fecere. (*Idem.*)

Quo cupidius in ore ducis sese quisque bonum, et strenuum ostentantes. . . . (*Isidorus, Servius, x.*)

Ventis per cava terræ citatis, rupti aliquot montes tumulique sedere. (*Isidorus, Servius.*)

... Ubi multi (*a*) nefande, casu super ausi, atque passi. (*Prisc.*)

Saguntum. . . . (*Carisius.*)

(*a*) Certains textes portent *multa*.



veillez aux intérêts de la république. Beaucoup de soucis, de rudes labeurs, accompagnent l'empire : vainement vous les repoussez, vainement vous cherchez l'opulence de la paix, lorsque toutes les provinces, les royaumes, les mers, les terres, sont, ou en armes, ou épuisés par les guerres.

Les Germains protègent leurs corps nus avec des vêtements de peau appelés *renous* (62).

D'où se déploie un pont (*machine de guerre*) qui tombe sur la ville.

...Et ils le félicitaient ardemment à haute voix.

...Et la défaite de Marius avait créé une double guerre.

...Et se précipitèrent sur eux par derrière.

Il discourut de cette façon.

Ensuite la conversation s'éleva, tous s'informant réciproquement s'ils étaient en bonne santé, s'ils étaient agréables à leurs chefs, à quel point s'accroissaient leurs ressources personnelles.

Ils mirent les nôtres en fuite.

Ces nouvelles firent que les Palermitains se rendirent aux Romains.

Chacun, à raison de cela, se montrant avec plus d'ardeur brave et vaillant sous les yeux de son chef.....

La tempête se précipitant à travers les cavités souterraines, quelques montagnes se fendirent, et quelques élévations s'affaissèrent.

...Où beaucoup, par suite de cet événement, osèrent et souffrirent d'une manière indicible.

Sagonte.....



... Tota autem insula modica et cultoribus inanis est. (*Martianus.*)

... Immodicus animi. (*Arusianus.*)

Tantum antiquitatis, curæque majoribus pro italiana gente fuit. (*Idem.*)

Opprobrii gratia. (*Agrætius.*)

Maximis ducibus, fortibus strenuisque ministris. (*Diomedes*, lib. II.)

... Non repugnantibus modo, sed ne deditis quidem. (*Donatus.*)

In sylva Sila fuerunt. (*Servius.*)

... In nuda injecta corpora. (*Diomedes.*)

Apollinis filia et Cyrenes. (*Probus.*)

... Ne simplici quidem morte moriebantur. (*Servius.*)

... Quum prædixero positum insulæ. (*Donatus.*)

Cujus advorsa voluntate, colloquio militibus permissa corruptio facta paucorum, et exercitus Sullæ datus est. (*Idem.*)

A Graccho seditiones graves ortæ. (*Augustin.*)

M. Atilius Palicanus humili loco, Picens, loquax magis quam facundus. (*Quintilianus*, lib. IV, c. III.)

Insolens vera accipiundi. (*Donatus.*)

Quæ pecunia ad hispaniense bellum Metello facta erat. (*Idem.*)

Curubis. (*Probus.*)

(a) *Adversa voluntate.* Burnouf considère ce mot comme ayant ici le sens de *animadversa*.

(b) *Les plus funestes séditions commencèrent au temps des Gracques.* (Daroziot.)



...Mais l'ensemble de l'île est peu étendu et vide d'habitants.

...Esprit immodéré.

Tant d'amour, tant de zèle pour la race italique se trouva chez nos aïeux.

...A cause de la honte...

...Des généraux éminents, des hommes d'État courageux et vaillants.

...Non-seulement ceux qui résistaient, mais pas même ceux qui s'étaient rendus.

Ils s'enfuirent dans la forêt de Sila...

...Jetés sur les corps nus.

...Fils d'Apollon et de Cyrène.

...Et ils ne périssaient point par un seul genre de mort.

...Lorsque j'aurai dit la position de l'île.

Contrairement à la volonté de celui-ci (*a*), les soldats ayant reçu la permission de s'entretenir, quelques-uns furent gagnés, et l'armée fut livrée à Sylla.

...Les graves séditions nées à partir des Gracques (*b*).

M. Atilius Palicanus (*c*), de basse naissance, Picentin, plus parleur qu'éloquent.

...N'ayant pas l'habitude d'entendre des vérités.

Cet argent avait été recueilli à l'intention de Métellus pour la guerre d'Espagne.

... Corubis (63).

(*c*) De Brosses prétend que son vrai nom est Marcus Lollius Palicanus.



- ... Tharros. (*Probus.*)
 ... Camisos. (*Idem.*)
 ... Luces. (*Sergius.*)
 ... Primam modo Japydiam ingressus. (*Servius.*)
 Carbo turpi formidine Italiam, atque exercitum
 deseruit. (*Idem.*)
 ... Quæ pacta in conventionem non præstitissent.
 (*Donatus.*)
 ... Crebritate fluctuum, ut aquilo solet. (*Servius.*)
 ... Mithridates corpore ingenti perinde arma-
 tus (a). (*Quintilianus*, l. VIII, c. 3.)
 Tyrannum et Cinnam appellantes.... (*Victo-
 rinus, Servius.*)
 ... Nomenque Danubium habet. (*Acron.*)
 ... Cui nisi pariter obviam iretur. (*Donatus.*)
 ... Septimium neque animo, neque lingua satis
 compotem. (*Idem.*)
 Vulgus amat fieri... (*Quintilianus.*)
 ... Non poenitulum. (*Idem.*)
 Pompeius cum alacribus saltu, cum velocibus
 cursu, cum validis vecte certabat. Neque enim ille
 aliter potuisset par esse Sertorio, nisi se et milites
 frequentibus exercitiis præparavisset ad prælia. (*Ve-
 getius*, l. 1, c. 9.)
 Cicero caninam facundiam, ut Appius inquit, exer-
 cuit. (*Lactantius.*)
 Primus Græcorum Achilles.... (*Servius.*)
 Cupientissimus legis.... (*Diomedes.*)
 Magna gloria tribunus militum in Hispania T. Di-

(a) Quintilien cite cette phrase comme un modèle de concision, l. VIII.



...Tharros.

...Camisos.

...Des lumières.

...D'abord il entra seulement dans la Japydie.

Carbon, saisi d'une crainte honteuse, abandonna l'Italie et l'armée.

...Ils n'auraient pas accompli les choses promises dans la convention.

...Par des flots pressés, comme habituellement l'aquilon...

...Mithridate, couvert d'armes assorties à sa haute stature.

...L'appelant tyran, et Cinna...

...Et porte le nom de Danube..

...A moins qu'il n'allât également au-devant de celui-ci.

...Septimius, qui n'était assez maître ni de sa langue ni de son esprit.

...Le vulgaire devient volontiers.....

...Qu'il ne se repentirait pas.

Pompée disputait aux plus agiles le prix du saut, aux plus légers celui de la course, aux plus robustes celui de la barre. Et, en effet, il ne pouvait tenir tête à Sertorius qu'en se préparant au combat par des exercices fréquents, lui et ses soldats.

Cicéron, selon l'expression d'Appius, se livra à une éloquence cynique.

...Le premier des Grecs, Achille.....

...Désirant cette loi avec ardeur.

... Sous les ordres de T. Didius (64), il servit comme



dio imperante, magno usu bello marsico, paratu militum, et armorum fuit. Multaque tum ductu ejus curata, primo per ignobilitatem, deinde per invidiam scriptorum celebrata sunt. Cominus faciem suam ostentabat, aliquot adversis cicatricibus, et effosso oculo; quo dehonestamento corporis maxime lætabatur, neque illis anxius, quia reliqua gloriosus retinebat. (*A. Gellius.*)

Curetes, quia principes intelligendi divina fuerunt, vetustatem uti cætera in majus componentem altores Jovis celebravisse. (*Lactantius et Isidorus.*)

Italiam conjunctam Siciliae constat fuisse; sed medium spatium aut per humilitatem obrutum est aquis, aut propter angustiam scissum; inde Rhegium nominatum. (*Isidorus.*)

Pompeius de victis Hispanis tropæa in Pyrenæis jugis constituit. (*Servius.*)

. . . Atque edita undique, tribus tamen cum muris, et magnis turribus. (*Donatus.*)

Et in præliis actu promptus. (*Idem.*)

. . . Pactione misso Publio legato. (*Idem.*)

Ipsum mare Ponticum dulcius quam cætera.
(*Servius, Priscianus, Macrobius.*)

Equis paria operimenta erant; quæ lintea ferreis

(a) *En rassemblant.* (Durozoir.)

(b) *Glorieux qu'il était de ne conserver que les débris de lui-même.*
(Durozoir.)



tribun militaire en Espagne, de la manière la plus glorieuse. Pendant la guerre marsique, il fut d'une grande utilité pour rassembler (a) des soldats et des armes. Et beaucoup de choses qui furent alors accomplies sous sa direction sont restées inconnues, d'abord à cause de l'obscurité de son nom, ensuite par l'envie des écrivains. Il montrait fièrement et de près son visage, où l'on voyait plusieurs blessures reçues par devant et un œil crevé. Il était surtout heureux de cette difformité physique, et s'inquiétait peu de telles mutilations, parce qu'il avait conservé avec honneur les autres parties de son corps (b).

Parce que les Curètes ont eu les premiers la science des choses sacrées, l'antiquité, qui exagère tout, les a célébrés comme les pères nourriciers de Jupiter.

... Il est certain que l'Italie fut unie à la Sicile; mais, lorsque ces deux pays formaient un seul continent, l'espace intermédiaire fut ou submergé par les eaux, à cause de la dépression du sol, ou coupé, à cause du peu de largeur : de là, le nom de Rhégium.

Après avoir vaincu les Espagnols, Pompée éleva des trophées sur les Pyrénées.

... Et, de toute part, élevée cependant avec trois murailles et de grandes tours.

Et vaillant dans les combats.

... En vertu d'une convention, le lieutenant Publius lui ayant été envoyé.

L'eau du Pont elle-même, moins salée que les autres....

Les chevaux portaient des armures semblables;



laminis in modum plumæ adnexuerant. (*Servius.*)

... Rebus supra votum fluentibus. (*Idem.*)

... Ænum et Maroneam, et viam militarem.
(*Idem.*)

Impediebant jussa nautarum (*a*). (*Idem.*)

Nihil socordia claudebat.....(*b*). (*Donatus.*)

... Ut tanta repente mutatio non sine deo videretur. (*Idem.*)

... In ore gentibus agens, populo, civitati. (*Idem.*)

... Pressi undique multitudine. (*Idem.*)

Hunc igitur redarguit Tarquitius... (*Idem.*)

... Dein campi Themyscirii, quos habuere Amazones, Tanai flumine incertum quamobrem digressæ.
(*Servius.*)

... Ubi cum tota concione ab exercitu cogit discedere, dicit se ejus opera non usurum; eumque ab armis dimittit. (*Idem.*)

Et Metello procul agente longa spes auxiliorum..... (*Idem.*)

More equestris prælii sumptis tergis, atque redditis, et regressi (*e*) ad faciliores ictus loco cedebant. (*Idem.*)

... Castra sine vulnere introitum. (*Idem.*)

Multos tamen ab adolescentia bonos insultavit.
(*Idem et Donatus.*)

(*a*) Certains textes portent : *impediebant jussa naturam*, au lieu de : *impediebant jussa nautarum*.

(*b*) *Claudere* peut aussi avoir le sens de *claudicare*, *boiter*; et alors on pourrait traduire : *rien n'était compromis par lâcheté*.



c'étaient des morceaux de toile sur lesquels ils avaient fixé des lames de fer disposées comme des plumes.

... Les choses dépassant ses vœux.

... Énus et Maronea (65), et la voie militaire.

Les ordres des gens de mer empêchaient. . . .

La lâcheté laissait toute entrée libre.

... De sorte qu'un changement si grand et si subit ne paraissait pas être arrivé sans l'intervention d'un dieu.

... Agissant (c) en face des nations, du peuple et de la ville.

... Accablés de toutes parts par la multitude.

Tarquinius donc lui répliqua. . . .

... Ensuite, les champs thémysciriens, que les Amazones occupèrent, après s'être éloignées du fleuve du Tanaïs, on ne sait pour quelle cause.

... Où il le force, en présence de tous les corps réunis, de quitter l'armée, lui dit qu'il n'emploiera pas sa coopération, et le renvoie du service (d).

... Et Métellus se trouvant à une grande distance, un espoir éloigné de secours. . . .

... Et comme dans un combat équestre, ils poursuivaient, se retiraient, et, en se repliant ainsi, se ménageaient plus de champ pour porter des coups.

... Entrer dans le camp sans qu'il y eût de sang répandu.

Cependant, dès son enfance, il attaqua beaucoup de gens de bien.

(c) *Combattant.* (Durozoir.)

(d) *Et qu'il eût à déposer ses armes.* (Durozoir.)

(e) Certains textes portent : *egressi.*



Cosa. . . . (*Servius.*)

Equis atque armis insignibus. . . . (*Idem.*)

. . . Fessus in Pamphyliam se receperat. (*Idem.*)

Profectus quidam Ligus ad requisita naturæ. . . .

Apud latera certos collocaverat. (*Servius.*)

Apertæ portæ, repleta arva cultoribus. (*Idem.*)

. . . Hispaniam sibi antiquam patriam esse. (*Idem.*)

. . . Lyciæ, Pisidiæque agros despectantem. (*Idem.*)

Sorte ductos fusti necat. (*Idem.*)

Omnis Italia coacta in angustias scinditur in duo promontoria, Brutium et Salentinum. (*Idem.*)

Italia plana ac mollis. (*Idem.*)

Qua tempestate ex Ponto vis piscium erupit. . . .
(*Idem et scholiastes Juvenalis.*)

Introrsus prima Asiæ Bithynia est, multis antea nominibus appellata. Ipsa enim est major Phrygia.
(*Servius.*)

Sed Mithridates extrema pueritia regnum ingressus. . . . matre veneno interfecta. . . . (*Idem.*)

. . . Exercitum vertere. (*Idem.*)

Creta altior est qua parte spectat orientem.
(*Idem.*)

(a) *Tout ce qui reste de l'Italie n'est plus qu'une étroite chaîne de montagnes, coupée par un golfe profond en deux branches, qui forment les deux longs promontoires de Salente et de l'Abruzze. (De Brosses.) Toute*



Cosa

Remarquables par leurs chevaux et leur armes . . .

. . . Fatigué, il se retira dans la Pamphylie.

Un Ligurien étant parti pour satisfaire aux exigences de la nature

Aux flancs il avait placé des hommes dont il était sûr.

Les portes étaient ouvertes, les champs pleins de cultivateurs.

. . . Que l'Espagne depuis longtemps était sa patrie.

. . . Regardant les champs de la Syrie et de la Pisidie qui s'étendaient sous ses pieds.

Il fait mourir sous le bâton ceux que le sort a désignés.

Toute l'Italie, étroitement resserrée, se partage en deux versants, le Brutium et le Salentinum (*a*).

L'Italie au sol tour à tour uni et doucement ondulé . . .

A cette époque, une grande masse de poissons se précipite du Pont-Euxin

. . . Dans l'intérieur, la première province de l'Asie est la Bithynie, auparavant désignée sous beaucoup de noms. Elle est en effet appelée aussi la grande Phrygie.

Mais Mithridate, ayant pris possession du trône en bas âge, sa mère étant morte empoisonnée . . .

. . . Changer l'armée.

La Crète est plus élevée du côté où elle regarde l'orient.

l'Italie, resserrée par un détroit, se termine coupée par deux promontoires, celui de Brutium et celui des Salentins. (Durozoir.)



Se regibus devovent, et post eos vitam refutant
adeo illis ingenita est sanctitas regii nominis. (*Idem*
et Philargyrius.)

Dum inferior omni via grassaretur. . . . (*Jo-*
hannes Grammat.)

Narbone consilia Gallorum. . . . (*Pompeius in*
Artem Donati.)

. . . Post defectionem sociorum et Latii. (*Donatus.*)

Ad Jovis mandem nostra (a). . . . (*Idem.*)

. . . Morbi graves ob inedia[m] insolita vescentibus.
(*Idem.*)

Atque ea cogentes, non coactos, scelestos magis
quam miseros distringi. (*Idem.*)

. . . Graviori bello, qui prohibitori venerant socii,
frigere. (*Idem.*)

Nam quidem Pyrrho, Hannibali, æquor et terra...
(*Idem.*)

. . . Nam Sullæ dominationem audebat. (*Idem.*)

Neque est offensus (e) dominationem Sullæ. (*Idem.*)

. . . Neu quis miles neve pro milite. . . . (*Servius.*)

Ex insolentia avidus malefaciendi. . . . (*Idem.*)

. . . Tergis vinciebant. (*Idem.*)

Charybdis, quæ forte illata naufragia sorbens gur-

(a) *Id Jovi mandet nostro : qu'il le fera savoir à notre Jupiter.* (Texte
et traduction de Durozoir.)

(b) *Cédant moins à la crainte qu'emportés par la haine.* (Durozoir.)



Ils se dévouent aux rois ; et, ceux-ci morts, rejettent l'existence, tant la vénération du nom royal est innée chez eux.

... Tandis que, malgré l'infériorité du nombre, il les poursuit par toutes les routes.

A Narbonne les assemblées des Gaulois.....

... Après la défection des alliés et du Latium.

... Que j'envoie nos... au temple de Jupiter.

... Des maladies graves chez ceux qui, à cause de la disette, se nourrissaient d'aliments inusités.

Et y forçant sans y être forcés (*b*), ils tombent sous le fer, plus coupables que malheureux.

... La guerre plus formidable dont les alliés étaient venus pour les détourner, les glaçait d'effroi (*c*).

... En effet, à Pyrrhus, à Annibal, l'onde et la terre.

... Car il osait prétendre (*d*) à la domination de Sylla.

... Et il n'a pas été atteint par la domination de Sylla.

... Dans la crainte que quelque soldat, ou quelque agissant à la place d'un soldat.....

... Avide de mal faire, parce qu'il n'en avait le pouvoir que depuis peu...

... Ils les enchaînèrent les mains derrière le dos.

... Charybde, qui, engloutissant dans de secrets abîmes les objets naufragés que le hasard apporte,

(*c*) *Étaient des ennemis cruels plutôt que des alliés venus pour les protéger.* (Durozoir.)

(*d*) *Il bravait.* (Durozoir.)

(*e*) Certains textes portent : *defensus.*



gitibus occultis millia sexaginta Tauromenitana ad littora trahit. (*Servius.*)

Saguntini fide atque ærumnis incluti per mortaliū studium majores quam opibus, quippe quis etiam tum semiruta mœnia, domus intectæ, parietesque templorum ambusti, manus punicas ostentabant. (*Hieron. in Habacuc.*)

Apud Corduennos amomum et alii leves odores gignuntur. (*Philarg., in iv. Georg. Virgil.*)

Quem trans stagnum omnis usque ad flumen. (*Idem.*)

Repente incautos agros invasit. (*Idem.*)

Belli sane sciens. (*Acron.*)

Namque omnium ferocissimi ad hoc tempus Achæi atque Tauri sunt, quod, quantum conjicio locorum egestate raptō vivere coacti. (*Glossa Juvenalis.*)

Atque ipse cultus rei. (*Acron.*)

Triplici fluctu. (*Servius Fuldanus.*)

Charybdi mare vorticosum. (*Idem.*)

Sed ubi tempore anni mare classibus patefactum est. (*Idem.*)

Sane bonus ea tempestate contra pericula et ambitionem. (*Idem.*)

Simul immanis hominum vis ex locis invasere parentes, cum et pacis modo effusas. (*Idem.*)

(a) Où les vaisseaux en pièces ressortent du fond des eaux, ajoute de Brosset, d'après je ne sais quel texte.



les entraîne jusqu'à soixante milles de là vers les rives de Tauroménium (a).

... Sagonte, célèbre par sa fidélité et ses infortunes, plus grande par l'héroïsme de ses habitants que par ses richesses. Là, en effet, les remparts, alors même à demi détruits, les maisons découvertes, les parois des temples incendiés, montraient la main des Carthaginois.

Chez les Cordouans, croissent l'amome et les autres parfums agréables.

... Lequel, au delà de l'étang jusqu'au fleuve, tout.....

Tout à coup il envahit les campagnes prises au dépourvu.

... Incontestablement habile dans la guerre.

... Car, jusqu'à l'époque présente, les plus belliqueux de tous sont les Achéens (peuple scythe), et les habitants du Taurus, parce qu'autant que je le conjecture, ils sont forcés de vivre de rapines, à cause de la pauvreté du pays.

... Et la beauté même de la chose.

... Par un triple flot.

... La mer de Charybde, pleine de tourbillons.

... Mais, dès que la saison ouvre la mer aux flottes.....

... Sans contredit, ferme à cette époque devant les périls et l'ambition.

De là, en même temps, une immense multitude d'hommes se ruèrent sur elles, alors qu'elles erraient sans défense et éparses çà et là comme en temps de paix.



Genua patrum advolvuntur. (*Idem.*)

Perrexere in Hispaniam an Sardiniam. (*Idem.*)

... Quæ mapalia sunt circumjecta civitati, suburbanæ ædificia. (*Idem.*)

... Et onere turrium incertis navibus. (*Idem.*)

Traditur fugam in longinqua Oceani agitavisse. (*Idem.*)

... Ad mutandum modo in melius servitium. (*Servius.*)

... Magna vis hominum convenerat, agris pulsa aut civitate ejecta. (*Idem.*)

Quum murum hostium successisset, pœnas dederat. (*Idem.*)

Quippe vasta Italia rapinis, fuga, cædibus. (*Idem.*)

Hi sunt qui secundum pocula, et alias res aureas, diis sacrata instrumenta convivio mereantur. (*Idem.*)

In secunda festinas cohortes composuerat. (*Idem.*)

... Jam repente visus sævire Taguns. (*Idem.*)

... Exuant armis equisque. (*Idem.*)

... Solas festinare. (*Idem.*)

... Lusitaniæ gravem civitatem. (*Idem.*)

... Ex parte cohortium præcipere instructa et stationes locatæ pro castris. (*Idem.*)

... Bellum quibus posset conditionibus desineret. (*Idem.*)



Ils se jettent aux genoux des pères.

Firent-ils route vers l'Espagne ou vers la Sardaigne?

... Les cabanes qui sont répandues autour de la ville, formant des faubourgs.

... Et les navires chancelant sous le poids des tours.....

... On dit qu'il projeta de fuir dans les régions éloignées de l'Océan.

... Pour changer seulement leur servitude contre une condition plus douce.

... Chassée des champs, ou jetée hors de la ville, une grande multitude d'hommes s'était rassemblée.

A peine s'était-il avancé sous le rempart des ennemis, il avait été puni.

Car l'Italie était dévastée par les rapines, l'exil, les meurtres.

Ce sont ceux qui, profanant les coupes et d'autres vases d'or, objets consacrés au culte des dieux, font à table toutes leurs campagnes.

Dans la seconde, il avait rangé les cohortes armées à la légère.

Déjà, tout à coup, le Tage ayant paru soulever ses ondes avec fureur.....

... Qu'ils le dépouillent des armes et des chevaux.

... Se hâter seules.

... Ville importante de Lusitanie.

... Prendre sur une partie des cohortes rangées en bataille, et des postes placés devant les camps.

... Qu'il cessât la guerre aux conditions qu'il pourrait.

... In quis longissimo ævo plura, de bonis falsa,
in deterius composuit. (*Idem.*)

Cultu corporis ornata egregio. (*Idem.*)

... At Sertorius vacuus hyeme augere copias.
(*Acro, in Horatium.*)

... Sin vis obsistat, ferro quam fame æquius pe-
rituros. (*Servius.*)

Consedit in valle virgulta nemorosaque. (*Idem.*)

... Paululum requietis militibus. (*Idem.*)

... Qui nullo certo exilio vagabantur. (*Idem.*)

Nubes fœdavere lumen. (*Idem.*)

... Sanctus alia. (*Idem.*)

... Geronis. (*Idem.*)

... Quæ causa fuerat novandis rebus. (*Idem.*)

Radicem mentis excessit. (*Statii interpret.*)

Ut res magis quam verba gererentur, parentes li-
berosque in muris locaverant. (*Idem.*)

Incerta est fortitudo dum pendet. (*Idem.*)

... In quibus plaustra sedes sunt. (*Acro, ad Hora-
tium.*)

... Luxo pede. (*Probus.*)

Maurique vanum genus, ut alia Africæ contende-
bant Antipodas ultra Æthiopiæ cultu Persarum ju-
stos et egregios agere. (*Priscianus.*)

... Et Perpennam forte cognoscit mulio redem-
ptoris. (*Acro, in Horatium.*)

(a) Sens de Durozoir.



... Parmi lesquelles, grâce à l'éloignement des temps, il ajouta encore à l'absurdité de certaines fables tirées d'un fond de vérité (a).

Elle était parée d'un costume d'une rare élégance.

... Mais Sertorius, oisif, augmente ses troupes pendant l'hiver.

... Si la force y met obstacle, pour eux il vaudrait mieux périr par le fer que par la faim.

Il s'établit dans une vallée pleine de broussailles et boisée.

... Ses soldats étant un peu reposés.

... Qui erraient sans avoir aucun lieu d'exil certain.

Les nuées obscurcirent la lumière.

... Pur du reste.

... De Géron.

... Quelle cause il y avait eu de créer de nouvelles institutions.

Il dépasse le pied de la montagne.

Pour agir plutôt que de parler, ils avaient placé leurs enfants et leurs parents sur les murailles.

La valeur est douteuse aussitôt qu'elle hésite.

... Chez lesquels les chariots servent de demeures.

... Le pied foulé.

... Et les Maures, race menteuse comme les autres races africaines, soutenaient que les Antipodes, au delà de l'Éthiopie, vivaient à la manière des Perses, avec équité et honneur.

... Et, par hasard, un muletier du fournisseur des vivres reconnaît Perpenna.



Rursus gravis metus cœpit urgere atque illis perturbationibus alia majore cura cohibere animos inquietos, et ad concordiam revocare civilem. Sed per quosdam paucos, qui pro suo modo boni erant, magna administrabantur, atque illis toleratis ac temperatis malis, paucorum bonorum providentia res illa crescebat. *Fragment rapporté par M. Durozoir et tiré de S. Augustin (Cité de Dieu).*

Sarcasmus chlevasmo proxima est et similis figura, qua adversariorum facta cum exacerbatione admissi laccessimus; ut apud Sallustium de Sylla crudelitate. Ut in M. Mario cum fracta prius crura per artus expiraret... (*Jul. Rufinianus de schematis lexeos*).

Nefandum in modum perverso vulnere, et interdum lacerum corpus semianimum omittentes, alii in tecta jaciebant ignes, multique ex loco servi, quos ingenium socios dabat, abdita a dominis aut ipsos trahabant ex occulto; neque sanctum aut nefandum quicquam fuit iræ barbarorum et servili ingenio. Quæ Spartacus nequiens prohibere multis precibus quo moraret (quum oraret) celeritate prævertere, nuntios. (*Rapporté par André Schott.*)

Priusquam cum reliquo exercitu adesset Varinius, prope nactus idoneos ex callibus duces, Picenti-



De sérieuses alarmes se firent de nouveau sentir, et, par un souci plus vif, détournèrent de ces dissensions les esprits turbulents, pour les rendre à la concorde intérieure. Les grands intérêts de l'État furent remis aux mains d'un petit nombre de citoyens, probes à leur manière; et, les premiers abus se trouvant adoucis et modérés, l'État prospérait par la sage administration de quelques-uns.

Le sarcasme se rapproche du *chlévasme*; et c'est une figure analogue par laquelle on déchire les actions de ses adversaires en les envenimant encore. Ainsi, dans Salluste, ce qu'il rapporte de la cruauté de Sylla. Ainsi, au sujet de M. Marius, lorsqu'il est dit que *ses cuisses ayant d'abord été rompues, il rendait l'âme par ses membres*.

Abandonnant les corps mutilés d'une affreuse manière, et quelquefois tout déchirés et à demi morts, d'autres lançaient des flammes dans les édifices; et beaucoup d'esclaves du pays même, devenus de leur propre mouvement les alliés des fugitifs, arrachaient à leurs cachettes les objets enfouis par leurs maîtres, ou leurs maîtres eux-mêmes. Pour la fureur de ces barbares, pour ces âmes serviles, rien ne fut sacré, rien ne fut impie. Spartacus ne pouvant, malgré des prières réitérées, empêcher ces infamies, comme il demandait qu'on prévînt les courriers par la promptitude.

Avant que Varinius fût arrivé avec le reste de son armée, ayant pris à la hâte des guides propres à le conduire dans les chemins détournés, il cacha sa marche en suivant les sommets du Picénum et d'É-



nis, deinde Eburinis jugis occultus ad nares Lucanas, atque inde, prima luce, pervenit ad Popili forum ignaris cultoribus. Ac statim fugitivi contra præceptum ducis rapere ad stuprum virgines, matres; et alii. (*Même source.*)

Deinde fugitivi, consumptis jam alimentis, nec suppeditantibus ex propinqui...tis... instar et solita militiæ, vigiliæ stationesque et alia munia exsequentes, secunda vigilia cuncti egrediuntur, relicto buccinato in castris et ad vigiliarum speciem procul visenti, erexerant fulta palis recentia cadavera ac signa. (*Même source.*)

M..or trequii præter s..r...ciem (duritiem) bello necessario (necessariam) haud multo secus quam ferro noceri poterat. (*Même source.*)

Ut Varinius, dum hæc aguntur a fugitivis, ægra parte militum autumnæ gravitate, neque ex postrema fuga, quum severo edicto juberentur ullis ad signa redeuntibus, et qui reliqui erant per summa flagitia detrectantibus militiam, quæstorem suum C. Thorianum ex quo præsentem vera facillime noscerent, commiserant (in urbem miserat) et tamen interim cum volentibus numero quatuor. (*Même source.*)

. Aliquot dies: contra morem fiduciam augeri nostris cœpit et promi lingua. Qua Varinius contra



burie, jusqu'aux défilés de la Lucanie (66), et arriva ensuite au lever de l'aurore à Popiliforum, à l'insu des habitants; et aussitôt les fugitifs, contre l'ordre de leur chef, enlèvent, pour satisfaire leur brutalité, les vierges, les mères de familles; et d'autres. . . .

Après quoi, les fugitifs ayant déjà consommé leurs vivres, et ne pouvant s'en procurer dans le voisinage... à l'exemple,... et les usages de la guerre, s'acquittant des factions, des gardes et des autres devoirs, sortent tous à la seconde veille, ayant laissé un trompette dans les camps; et, pour figurer des sentinelles aux regards de ceux qui seraient à distance, ils avaient élevé sur des pieux des cadavres frais encore, et des enseignes militaires...

La dureté nécessaire pour combattre portait des coups presque aussi dangereux que le sont ceux des armes de guerre (a).

Voilà ce que faisaient les fugitifs; cependant une partie de ses soldats étaient malades à cause des chaleurs d'automne, et, malgré un édit très-sévère, aucun de ceux qui avaient déserté récemment n'avait rejoint ses drapeaux, tandis que ceux qui étaient restés refusaient le service par une insigne lâcheté. Varinius avait envoyé en conséquence vers la ville son questeur C. Thoranius, pour apprendre promptement par son intermédiaire le véritable état des choses; et cependant, avec quatre hommes de bonne volonté. . . . Quelques jours; contre l'ordinaire, la confiance commença à s'accroître chez les nôtres, et à se

(a) Sens de M. Durozoir.



spectatam rem incaute motus novos incognitosque, et aliorum casibus percultos milites, ducit tamen ad castra fugitivorum. (*Même source.*)

.....

Presso gradu silentes jam, neque magnifice sumentes prælium quam (quod) postulaverant. (*Même source.*)

Citra Padum omnibus lex Lucania fratra fuit. . .

.....

. atque illi certamini conscii, inter se juxta seditionem erant. Crixo et gentis ejusdem Gallis atque Germanis obviam ire et ultro obferre pugnam cupientibus; contra Spartacum. . . . (*Même source.*)

Ut autem curvum sit, facit natura melioris Italiæ, in quam asperitas et altitudo Siciliæ æstum reliquit. (*Servius.*)

.....

Antonius ille trium Antoniorum corruptor, qui oræ maritimæ quantum Romanorum est imperium, contrarius piratis, si omnes socios et maxime Græcos, Asiaticos et Siculos, fortunis omnibus spoliaverant. (*Glossæ in Juvenalem.*)



manifester dans leur langage. Varinius, auquel une chose si inattendue inspira une ardeur imprudente, bien que ses soldats fussent novices, peu éprouvés, et frappés par les défaites des autres, les conduit cependant contre le camp des fugitifs...

Marchant lentement en silence, et allant sans audace au combat qu'ils avaient demandé...

La loi lucanienne devint commune à tous les fugitifs, même en deçà du Pô (*a*).

... et ceux-ci informés du combat, étaient sur le point d'en venir entre eux à une sédition; ils voulaient aller rejoindre Crixus, les Gaulois du même pays, et les Germains, et offrir d'eux-mêmes la bataille; au contraire Spartacus. . . .

Ce qui arrondit ce détroit, c'est le sol moins escarpé de l'Italie, sur laquelle la côte élevée et abrupte de la Sicile rejette l'action des vagues (*b*).

Cet Antoine, opprobre pour les trois Antoine, qui reçut le commandement de la côte maritime dans toute l'étendue de la domination romaine, pour combattre les pirates qui avaient ravi tous leurs biens à tous les alliés, surtout aux Grecs, aux Asiatiques et aux Siciliens.

Les morceaux suivants ne sont plus des extraits de Salluste, mais des fragments de scolastes, où il est fait allusion à un mot, à une idée attribuée à Salluste.

(*a*) Sens de M. Durozoir.

(*b*) *Id.*



Omnium fluminum quæ in maria, qua imperium Romanum est, fluunt, quam Græci τὴν εἰσω θάλασσαν appellant, maximum esse Nilum consentitur, proxima magnitudine esse Histrum scripsit Sallustius. (*A. Gellius*, l. x, c. 7.)

Ex omnibus quæ tractavimus, Æbuti Liberalis, potest videri nihil tam necessarium, aut magis, ut ait Sallustius, cum cura dicendum, quam quod in manibus est. (*Seneca*.)

Turbinum motus vagus est, et disjectus, et, uti Sallustii verbis utar, vorticosus; cometarum autem compositus, et certum iter carpens. (*Idem*.)

Sallustius, auctor certissimus, asserit Tigrim et Euphratem uno fonte manare in Armenia, qui per diversa euntes longius dividantur spatio medio relicto multorum millium; quæ tamen terra, quæ ab ipsis ambitur, Mesopotamia dicitur. (*Idem*.)

Pelorum promontorium Siciliæ respiciens aquilonem juxta Sallustium, dictum a gubernatore Hannibalis illic sepulto, qui fuerat occisus per ignorantiam regis, quum se ejus dolo crederet esse deceptum. (*Servius et Isidorus*.)

Aristæus, ut Sallustius docet, post laniatum a canibus Actæonem filium, matris instinctu Thebas reliquit, et Ceam insulam tenuit, primo adhuc hominibus

(a) *Quem Græci τὴν εἰσω θάλαττην appellant, — celui (le fleuve) que les Grecs appellent seconde mer. (Durozoir.)*



De l'avis général, le Nil est le plus grand de tous les fleuves qui se jettent dans la mer où se trouve l'empire romain, mer que les Grecs appellent *Intérieure* (a). Salluste a écrit que l'Ister était celui qui prenait le second rang par son importance.

De toutes les choses que nous avons traitées, *Æbutus Liberalis*, rien ne peut paraître aussi nécessaire, ou, comme dit Salluste, plus digne d'être exprimé avec soin, que ce que nous avons sous la main.

Le mouvement des tourbillons est vague, poussé d'un côté et de l'autre; et pour me servir des expressions de Salluste, pareil à celui de l'onde qui s'agite dans un gouffre: celui des comètes, au contraire, est régulier, et suit une route certaine.

Salluste, auteur très-véridique, affirme que le Tigre et l'Euphrate, sortis de la même source, coulent en Arménie; plus loin ensuite, ils se séparent, arrosant des contrées différentes: un espace de beaucoup de milles s'étend entre eux deux; et la terre qu'ils embrassent se nomme Mésopotamie.

Au dire de Salluste, le Pélore, promontoire de Sicile qui regarde l'Aquilon, est ainsi nommé d'un pilote d'Annibal, enseveli en ce lieu, et qu'une méprise du roi (b), qui se croyait trompé par la trahison de cet homme, fit mettre à mort.

Aristée, comme nous l'apprend Salluste, après que son fils Actéon eut été déchiré par les chiens, abandonna Thèbes à l'instigation de sa mère, et occupa l'île de Cée, qui, dans le commencement, et à

(b) *Regis, de son chef, qui, à son retour de Pétilie, — rediens a Petilia. (Durozor.)*



vacuam. Postea, ea relicta, cum Dædalo in Sardiniam transivit, post delatus est Cumas. (*Servius.*)

Sallustius duces laudat qui victoriam incruento exercitu deportarunt. (*Idem.*)

Cares insulani populi fuerunt, piraticam exercentes, famosi, victi a Minoe, uti Sallustius et Thucydides tradunt.

A Troja Capys Campaniam, Helenus Macedoniam alii Sardiniam, secundum Sallustium tenuerunt. (*Idem.*)

Dardania a Dardano Jovis et Electræ filio, aut, secundum Sallustium, a Mida Dardanorum rege, qui Phrygiam tenuit. (*Idem.*)

Sallustius Scyllam saxum esse dicit, simile formæ celebratæ procul visentibus. (*Idem.*)

In Sicilia est Enceladus, Othus in Creta, secundum Sallustium. (*Idem.*)

Sallustius ait, Hispanorum morem fuisse, ut in bella euntibus juvenibus parentum facta memorentur a matribus. (*Idem.*)

Orion, juxta Sallustium, oritur juxta solis æstivi pulsum. (*Idem.*)

In Flaminia est civitas, quæ Cale dicitur, et in Gallia hoc nomine, quam Sallustius a Perpenna captam commemorat. (*Idem.*)

(a) *Au moment de l'équinoxe d'été.* (Durozoir.)



cette époque, était encore sans habitants; ensuite, l'ayant quittée, il passa en Sardaigne avec Dédale, puis fut porté à Cumes.

Salluste loue les généraux qui ont remporté une victoire sans avoir fait couler le sang de leur armée.

Les Cariens (67), peuples insulaires, fameux par la piraterie. Vaincus par Minos, comme Salluste et Thucydide le rapportent.

Au rapport de Salluste, Capys, parti de Troie, occupa la Campanie, Hélénus la Macédoine, d'autres la Sardaigne.

La Dardanie reçut son nom de Dardanus, fils de Jupiter et d'Electre, ou, selon Salluste, de Midas, roi des Dardiens, qui occupa la Phrygie.

Selon Salluste, il y a un rocher nommé Scylla, qui, aux yeux de ceux qui le découvrent de loin, produit l'effet de la figure qu'on lui a attribuée.

Au rapport de Salluste, Encélade est en Sicile, Othus en Crète.

Salluste dit que, chez les Espagnols, les mères sont dans l'usage de rappeler aux jeunes gens qui vont combattre l'ennemi, les actions de leurs ancêtres.

Orion, au dire de Salluste, se lève à peu de distance du soleil d'été (*a*).

Dans la Flaminie est une ville que l'on appelle Calé; en Gaule (*b*), il s'en trouve une autre de ce nom que Salluste dit avoir été prise par Perpenna.

(*b*) De Brosses propose *Gallacia* (Gallice) au lieu de *Gallia*.



Getæ sunt Misii, quos Sallustius a Lucullo dicit esse superatos. (*Idem.*)

Trojanorum tempore invadendarum terrarum causa fuerat navigatio, ut Sallustius meminit. (*Idem.*)

Curribus falcatis usos esse antiquos, Livius et Sallustius docent. (*Idem.*)

Vices significant pugnam, quia per vicissitudinem pugnabatur, ut inquit Sallustius. (*Idem.*)

Creta medio jacet insula ponto, id est, secundum Sallustium, procul a continenti. (*Idem.*)

Primo mense veris dicitur novum ver, secundo ver adultum, tertio præceps; sicut etiam Sallustius dicit ubique, nova ætas, adulta, præceps. (*Idem.*)

Sallustius in Historiis tradit, Sertorium victum voluisse fugere ad insulas Fortunatas. (*Acron.*)

Insulas Fortunatas Sallustius inclutas esse ait Homeri carminibus. (*Servius.*)

Proximum dicebant veteres, non solum adhærens et adjunctum, verum etiam longe remotum, si tamen inter duo discreta nihil medium exstitisset.

Ita et Sallustius in situ Ponti, de promontoriis Paphlagonum, et quod κρίον μέτωπον appellavit, posuit. (*Nonius.*)

Teia autem dicta est a Teio, Anacreontis poetæ lyrici oppido, quod in Paphlagonia esse Sallustius indicat, quum de situ Pontico loquitur. (*Comment. in Horatio.*)



... Les Gètes sont des Mysiens vaincus par Lucullus, au rapport de Salluste.

... A l'époque des Troyens, la navigation, comme le rappelle Salluste, avait pour objet l'envahissement de certains pays.

... Livius et Salluste nous apprennent que très-anciennement on s'est servi de chars armés de faux.

... Le mot *vices* signifie combat, parce que, selon les expressions de Salluste, le combat était une suite de vicissitudes.

... La Crète est une île située au milieu de la mer, c'est-à-dire, selon Salluste, loin du continent.

... Au premier mois du printemps, on dit que le printemps est naissant; au second, qu'il est adulte; au troisième, qu'il est sur son déclin; ainsi que Salluste dit partout, été naissant, adulte, sur son déclin.

... Salluste, dans ses histoires, raconte que Sertorius, vaincu, voulut fuir aux îles Fortunées.

... Salluste dit que les îles fortunées sont mentionnées dans les poésies d'Homère.

... Les anciens appelaient *proches* non-seulement des choses contiguës et réunies, mais aussi des choses fort éloignées l'une de l'autre, pourvu que rien ne se trouvât entre elles. . . . Ainsi, dans sa description du Pont, Salluste l'a établi au sujet des promontoires de Paphlagonie, et de celui qu'il appelle κρίου μέτωπον (68).

... Téïa a reçu son nom de Téos, ville d'Anacréon, poète lyrique : Salluste la place dans la Paphlagonie, lorsqu'il parle des régions du Pont.



Porro Sallustius, auctor certissimus, asserit, tam Tigris, quam Euphratis, in Armenia fontes demonstrari. (*Hieron., de Locis Hebr.*)

Quum multi evaserint trojanum periculum, uti Capys qui Campaniam tenuit; ut Helenus, qui, ut alii Sardiniam, secundum Sallustium. (*Serv.*)

Tamen vulgata jam res est gentilium proprietatum comici Phrygas timidos illudunt; Sallustius vanos Mauros et feroces Dalmatas pulsat. (*Tertullianus de animo.*)

Mesopotameni homines effrenatæ lubidinis sunt, ut Sallustius meminit, in utroque sexu. (*Glossæ in Juvenalem.*)

Σαλλουστίου καὶ θαυμάζω τότε πρῶτον ὄφθαι Ῥωμαίοις καμήλους λέγοντος, εἰ μήτε πρότερον τοὺς μετὰ Σκιπίωνος νικήσαντας Ἀντίοχον ὤετο, μήτε τοὺς ἐναγχος πρὸς Ὀρχομένω καὶ περὶ Χαιρώνειαν Ἀρχελάω μεμαχημένους ἐγνωκέναι κάμηλον. (Plutarque.)

Σαλλουστίου μὲν οὖν φησὶ, χαλεπῶς διατεθῆναι τοὺς στρατιώτας πρὸς αὐτὸν, εὐθὺς ἐν ἀρχῇ τοῦ πολέμου πρὸς Κυζίκω, καὶ παλιν πρὸς Ἄμισῳ δύο γειμῶνας ἐξῆς ἐν χάρακι διαγαγεῖν ἀναγκαυθέντας. (Idem.)



... Or Salluste, auteur très-digne de foi, affirme que l'on montre en Arménie les sources du Tigre aussi bien que de l'Euphrate.

... Tandis que beaucoup échappèrent à la ruine de Troie, comme Capys, qui se fixa en Campanie, comme Hélénius, qui, selon Salluste, occupa la Sardaigne, ainsi que d'autres...

Les caractères des diverses nations sont, au reste, généralement connus. Les comiques donnent aux Phrygiens le nom de timides. Salluste dit que les Maures sont fourbes et les Dalmates indomptables...

... Les habitants de la Mésopotamie sont d'un libertinage excessif avec les deux sexes, à ce que rapporte Salluste.

... Salluste, chose dont je m'étonne, pense que les Romains virent alors pour la première fois des chameaux; car auparavant, suivant lui, les soldats qui, sous la conduite de Scipion, avaient vaincu Antiochus, et ceux qui avaient combattu Archélaüs à Orchomène et à Chéronée, n'avaient pas vu de chameaux.

... Salluste dit que, dès le commencement les soldats furent mal disposés contre Lucullus, parce qu'à Cyzique, et ensuite à Amisus, il les avait retenus pendant deux hivers dans leurs camps...



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is mostly obscured by the paper's texture and discoloration.



NOTES

SUR

LES FRAGMENTS.

1. Caton l'ancien avait, sur ses vieux jours, composé une Histoire romaine en sept livres, dont il ne reste que quelques fragments. « Le premier livre, dit Cornélius Nepos (*in Catone*), contient l'histoire des rois de Rome; le second et le troisième, les antiquités des villes d'Italie: c'est ce qui a fait donner à tout l'ouvrage le nom d'*Origines*. Le quatrième et le cinquième comprennent la première et la seconde guerre punique; le tout raconté très-sommairement. Il rapporte avec la même brièveté les guerres et les conquêtes des Romains jusqu'à la préture de Sergius Galba, qui mit au pillage la Lusitanie (an de Rome 603). Ne nommant pas les généraux qui eurent la conduite de ces guerres, il a noté les événements sans citer ceux qui y ont eu part. Il a exposé dans ces mêmes livres tout ce qu'il y avait de remarquable en Italie et dans les Espagnes. On reconnaît dans cet ouvrage beaucoup d'exactitude, de travail et d'érudition. »

Dans le second livre de l'*Orateur* (ch. XII), Cicéron met Caton au nombre de ces vieux historiens qui se contentaient de consigner les faits, sans y joindre aucun ornement. « Uniquement jaloux de se faire comprendre, ils ignoraient, dit-il, le secret d'embellir le style, secret qui n'est connu parmi



nous que depuis peu. » Du reste, Cicéron parle de ses écrits historiques avec de grands éloges, et prétend que la forme moderne leur manque seule pour qu'ils soient lus avec plaisir et estime.

2. C. Fannius, gendre de Lélius Sapiens, fut questeur en 624, préteur, puis lieutenant de Scipion-Émilien en Afrique et de Fabius en Espagne. Il avait, suivant Cicéron, « composé une histoire assez élégamment écrite, et qui, sous le rapport du style, n'était ni tout à fait médiocre ni parfaitement belle. » (*Brutus*, parag. 26.)

3. *Exercèrent seuls l'empire.* « Après l'expulsion des rois, dit Montesquieu, le gouvernement était devenu aristocratique. Les familles patriciennes obtenaient seules toutes les magistratures, toutes les dignités, tous les honneurs militaires et civils. » Et, comme l'observe encore Heeren, toute l'autorité royale, aussi déterminée qu'elle l'était sous les rois, avait passé entre les mains des deux consuls tirés de l'ordre sénatorial. »

4. *Ni souffrir que d'autres en eussent.* « Ceux, dit Montesquieu, qui avaient d'abord été corrompus par leurs richesses, le furent ensuite par leur pauvreté. »

Au sujet de ces divisions auxquelles Rome se livra aussitôt que la crainte des ennemis étrangers cessa de la dominer, Polybe dit que rien ne ressemble mieux à une république qu'un vaisseau en pleine mer. Les passagers y sont peu d'accord; mais, dès qu'une tempête menace, on se remet uniquement à la conduite du pilote qui sait gouverner. Chacun obéit à l'ordre et s'acquitte de sa fonction; le calme revenu, chacun veut conduire ou manœuvrer à sa guise.

Dans sa *Cité de Dieu*, saint Augustin, qui rapporte ces passages de Salluste relatifs à la corruption et à la décadence de Rome, s'exprime sur cette question politique d'une manière remarquable. Nous y renvoyons le lecteur. (Liv. II, ch. 18 et 21; III, ch. 21, v. ch. 12.)

5. *Votre clémence et votre loyauté.* Cette première phrase est imitée de l'exorde du discours des Coriuthiens aux Lacé-



démoniens dans Thucydide. «Lacédémoniens, la franchise que vous portez dans l'administration de votre république et dans toutes vos relations civiles, nous fait craindre que vous n'ajoutiez difficilement foi à ce que nous pourrions vous dire contre les autres peuples. Cette franchise fait honneur à votre caractère, mais elle vous tient dans une funeste ignorance de ce qui se passe au dehors.» (Liv. I, § 68.)

6. *Par la perte de tant de légions, par celle d'un consul.* Appien compte jusqu'à seize victoires remportées par Sylla dans la guerre civile, sans parler des batailles indécises et des prises de villes. Quelques interprètes de Salluste ont substitué au mot *consulis* celui de *consulum*, attendu que quatre consuls périrent dans cette guerre, soit assassinés, soit de mort volontaire, savoir, Cinna, Carbon, le jeune Marius et Norbanus.

Voir, sur la conduite de Sylla pendant et après la guerre civile, l'*Épitome* de Tite-Live, sommaires LXXXIV, v, vi, vii, viii, ix; et sur la tentative de Lépide, le sommaire xc.

7. Grâce aux excès du parti démagogique, et aux désordres interminables auxquels Rome avait été en proie pendant le triomphe de cette faction, la tyrannie dont Lépide se plaît à exagérer l'insolence était pleinement justifiée. (*Note du traducteur.*)

8. *Les aliments qu'on donne aux esclaves.* On distribuait aux esclaves cinq boisseaux de blé par mois pour leur nourriture. (Sénèque, *Lettres* LXXX.)

9. *Les tombeaux souillés par le sang des citoyens.* Allusion au supplice de Marius Gratidianus. Voir, dans nos notes sur Catilina, celle qui concerne ce fait, n° 10.

10. *Le Picentin Vettius.* «Cet homme était-il de la famille équestre de ce nom? Tout porte à le croire. C'est, du reste, le même qui était à la tête des fermes de Sicile, et qui, pour son argent, obtint comme tant d'autres les faveurs de Claudia, maîtresse de Célius. *Deuxième action contre Verrès*, liv. III, § 71, 72, et *Discours pour Célius*, § 30. (De Brosses.)

Le greffier Cornélius. C'était un affranchi de Sylla, dont il



est souvent parlé sous le nom de Chrysogonus, dans le plaidoyer de Cicéron pour Roscius d'Amérie. (Dureau de la Malle).

11. *Fusidius*. Il était premier centurion d'une légion, et devint questeur l'an 673. Ce fut lui qui suggéra à Sylla le conseil de dresser des listes de proscription.

12. *Relégués au milieu des marais et des bois*. Mêmes paroles chez Tacite, dans la bouche des soldats de Pannonie. *At si quis tot casus vita superaverit, trahi adhuc diversas in terras, ubi, per nomen agrorum, uligines paludum, vel inculta montium accipiant.* (Tacite, *Ann.*, lib. I, parag. 17.)

13. *Suivez, pour recouvrer votre liberté, M. Emilius*. Il y a grande apparence que ces expressions, pour ainsi dire sacramentelles, par lesquelles Lépidus termine son discours, étaient celles de la formule évocatrice usitée quand un magistrat appelait les citoyens à se joindre à lui, dans un moment de péril pour la chose publique.

14. Jusqu'au président de Brosses, tous les critiques et tous les traducteurs s'étaient trompés sur la date du discours de Lépidus, en supposant qu'il ne l'avait tenu qu'en 676, pendant l'exercice de son consulat, c'est-à-dire depuis la mort de Sylla, arrivée quelque temps avant que Lépidus entrât en charge. Ils n'ont pu croire que ce dernier eût eu la hardiesse de parler ainsi de cet homme, s'il avait été encore vivant. On voit au contraire, par vingt endroits de ce discours, que Sylla n'était pas mort, et que Lépidus le prononça aussitôt qu'il eût été désigné consul (675). Décimus Junius Brutus et MamerCUS Émilius Lépidus Livianus, qui sollicitaient le consulat pour l'année 677, attachés comme Catulus à la faction patricienne, étaient déjà sur les rangs (c'était alors l'usage de briguer cette magistrature deux ans d'avance); et si, dans son exorde, Lépidus le désigne avec Catulus comme ennemi de la liberté, ce n'est pas une raison pour croire qu'il ait prononcé ce discours à une époque plus reculée. Au reste, et le président de Brosses n'en disconvient pas, on peut supposer que cette harangue est purement de l'invention de Salluste; car qui pourrait



avoir recueilli ce que Lepidus avait dit dans un conciliabule secret? Mais il est à supposer que notre historien a eu l'intention de ne rien inventer qui ne fût conforme aux circonstances, et au caractère du personnage qu'il mettait en scène.

Remarquons encore que si Lépidus avait prononcé son discours après la mort de Sylla, il n'aurait pas parlé comme d'une chose impossible de sa résignation du pouvoir dictatorial.

15. L. Marcus Philippus, étant tribun du peuple, avait fait une loi agraire qui fut rejetée, et dont lui-même eut la sagesse de reconnaître le danger. Consul l'an de Rome 663 avant Jésus-Christ, avec Sextus Julius César, il s'opposa vivement aux propositions du tribun Livius Drusus; ce qui fit dire à Cicéron qu'il fut un violent adversaire de la cause de la noblesse. (*Orat.*, lib. I, c. 7.) La guerre sociale prouva que Philippe avait su apprécier les funestes projets de Drusus, et, si son austère franchise alla trop loin envers le sénat, il n'en servit pas moins bien les véritables intérêts de ce corps. Dans une harangue au peuple, Philippe avait dit « qu'il ne pouvait avec un pareil sénat conduire les affaires publiques. » Il refusa de prendre part à la guerre civile sous la domination de Cinna. (*Lettres à Atticus*, liv. VIII, l. 13.) Cicéron vante l'éloquence de Philippe, *summa eloquentia*. (*Brutus*, ch. XLV), et lui donne le second rang parmi les orateurs de son temps, après Crassus et Antoine (ch. XLVII).

... Philippe devait avoir au moins soixante ans quand il prononça le discours que lui prête Salluste, l'an 676, quatorze ans après son consulat.

« Le président de Brosses, et d'après lui Dureau de la Malle, assignent à ce discours une autre époque, et le placent au moment d'une autre agression tentée par Lépidus. Suivant eux, ce factieux, vaincu dans un premier combat, rallia ses forces et marcha vers Rome. Ni Florus, ni Appien, ni Plutarque, ni Exsuperantius, ne parlent de cette seconde tentative. Plutarque va plus loin : sans faire mention de cette première défaite de Lépidus, il prétend que celui-ci évacua l'Italie avant d'avoir combattu, et à la nouvelle de la défection de



Brutus. On trouverait toujours dans le discours de Philippe de fortes raisons de penser que, lorsqu'il fut prononcé, il n'y avait eu encore aucun engagement avec les troupes de Lépидus. D'abord, il n'y aurait rien de plus invraisemblable que la pusillanimité du sénat envers un ennemi déjà vaincu. En second lieu, serait-il présumable que, dans un discours où il cherchait par tous les moyens possibles à ranimer l'énergie du sénat, Philippe n'eût pas dit un mot de cette victoire?... Au reste, de Brosses est, avec Dureau de la Malle, le seul érudit qui ait présenté ainsi l'histoire de Lépидus. Sans parler de Sigonius (*Comm. sur les fastes de Rome*), j'ai pour mon opinion, l'abbé Thyron, Beauzée et Lebrun. » (M. Durozoir.)

16. *Dont les crimes reçoivent de vous de si grandes récompenses.* Pour l'éloigner de Rome, un sénatus-consulte venait de lui donner le gouvernement de la Gaule Cisalpine, avec l'autorisation de lever une armée. (M. Durozoir.)

17. Du titre de proconsul donné ici à Lépидus, puis à Catulus à la fin du discours, le président de Brosses a inféré qu'il fut prononcé après la bataille du pont Milvius. Mais, des faits même admis par ce critique, il résulte que le sénat avait assigné à Lépидus et à Catulus, alors qu'ils exerçaient encore le consulat, les provinces proconsulaires, pour qu'ils s'éloignassent de Rome; que de plus, il avait exigé d'eux le serment de ne pas porter les armes l'un contre l'autre pendant la durée de leur consulat. Or Lépидus se hâta d'aller prendre possession de la Gaule Cisalpine, et à l'expiration de son consulat, les comices ayant éprouvé du retard par son refus de les présider, la république fut administrée par des interrois. Dès ce moment, Lépидus et Catulus ne portèrent plus que le titre de proconsuls, et Lépидus s'en prévalut pour se croire relevé du serment qu'il avait prêté. (Voyez Sigonius, *Comm. in fast. et triumph. R. ann. DCLXXV et DCLXXX.*) Ce qui vient à l'appui de ces raisonnements, c'est cette interpellation que l'orateur fait ci-après à Lépидus : *Tu demandes un second consulat, comme si tu t'étais démis du premier.*

Non plus acheté : le riche produit de ses horribles concus-



sions en Sicile avait mis Lépidus en état d'acheter le consulat. (M. Durozoir.)

18. *Une armée de nouveau dirigée contre nous.* C'est ce passage qui a persuadé au président de Brosses que Lépidus s'était déjà avancé contre Rome, au moment où Philippe prononça ce discours; mais, selon M. Durozoir, on explique facilement ces mots en disant que Philippe fait allusion à l'armée que Cinna et Marius avaient dans la précédente guerre civile.

Eutrope ne consacre qu'une phrase à la révolte de Lépidus; elle nous apprend seulement que cette insurrection avorta en quelque sorte: « Vers cette même époque, dit-il, le consul M. E. Lépidus, collègue de Catulus, voulut exciter une guerre civile: ce mouvement fut réprimé dans l'espace d'un été. » (Liv. VI ch. 4.)

19. *Des maux qui, pareils à la foudre.* On trouve cette idée dans la troisième Philippique de Démosthène. « Spectateurs oisifs, les Grecs le regardent agir, et, comme des gens qui voient tomber la grêle, chacun d'eux fait des vœux pour que ses champs en soient garantis; personne n'entreprend de l'arrêter. »

20. Allusion aux déprédations de Lépidus pendant sa préture en Sicile; elles furent tellement scandaleuses, que Cicéron dans ses *Verrines* (*de re frum.*, cap. XI) ne croit rien trouver de plus fort contre Verrès, que de dire qu'il a fait ce que n'autorisait même pas l'exemple de Lépidus. (M. Durozoir.)

21. Ce Céthégus est, suivant le président de Brosses, le même qui figura dans la conspiration de Catilina.

22. *L'interroi Appius Claudius.* L'absence de Lépidus retardait les comices; mais pourquoi Catulus ne les aurait-il pas présidés à sa place? C'est que le temps de leur consulat était expiré.

23. Florus a écrit sur la tentative de Lépidus un paragraphe remarquable par la précision du style, et l'appréciation du fait au point de vue politique. « Sous le consulat de M. Lépidus et de Quintius Catulus, s'éleva une guerre civile qui



fut étouffée presque à sa naissance. Mais, allumé au bûcher de Sylla, combien le flambeau de cette discorde devait étendre au loin l'incendie! Lépide, avide de nouveautés, eut la présomption de vouloir abolir les actes de cet homme extraordinaire; entreprise qui ne laissait pas que d'être juste, si toutefois son exécution n'eût pas causé un grand dommage à la république. Sylla, étant dictateur, avait par le droit de la guerre proscrit ses ennemis; rappeler ceux qui survivaient, n'était-ce pas, de la part de Lépide, les appeler aux armes? Les biens des citoyens condamnés, adjugés par Sylla, étaient injustement mais juridiquement acquis. En demander la restitution, c'était évidemment ébranler l'État dans ses nouvelles bases. Il fallait à la république malade et blessée, du repos à quelque prix que ce fût; vouloir guérir ses plaies, c'était risquer de les ouvrir.

« Quand les turbulentes harangues de Lépide eurent, comme le clairon des batailles, sonné l'alarme dans la ville, il alla en Étrurie lever une armée qu'il fit marcher contre Rome. Mais Lutatius Catulus et Cn. Pompée, chefs du parti de Sylla, et dont les noms étaient comme les drapeaux de ce parti, occupèrent avec une autre armée le pont Milvius et le mont Janicule. Repoussé dès le premier choc et déclaré ennemi public par le sénat, Lépide s'enfuit sans avoir versé de sang. » (Liv. III, ch. 24.)

24. C'est sans doute une allusion à la mesure que prit le sénat, d'éloigner l'un de l'autre les consuls Lépide et Lutatius, alors ennemis, après leur avoir fait jurer de ne point se faire la guerre.

25. Hilerda, aujourd'hui Lérida.

26. *Idem fecere Octavius et Q. Cæpio sine gravi cujusdam expectatione.* Ce passage de Salluste, si peu explicite par lui-même, se trouve heureusement éclairci par Cicéron, qui avait sans doute le même objet en vue lorsqu'il a dit : « M. Octavius, fils de Cnéius, dont les discours eurent assez d'influence pour faire abroger par le peuple assemblé la loi Semproniana, qui assurait la subsistance du peuple... Je mettrais au même



rang Q. Cépion, si, par excès d'attachement à l'ordre équestre, il n'eût rompu avec le sénat.» (*Brutus*, ch. XLII.) Il ne faut pas confondre cet Octavius avec le collègue de Tibérius Gracchus.

Q. Cépion, dont il est ici question, fut tué dans la guerre sociale. Il y eut un autre membre de la famille patricienne Servilia, Q. Servilius Cépion, consul en 647, qui mérita le titre de *Patron du sénat*. (M. Durozoir.)

27. *Lurda*, nom de fleuve inconnu. Plusieurs éditeurs de Priscien mettent *Durda* ou *Clurda*.

28. Il y avait un temps de l'année fixé pour le mariage des filles. La meilleure manière d'obtenir leur préférence était de se présenter à leurs yeux avec la main de l'ennemi qu'on avait tué. Les Lusitaniens avaient la coutume de couper la main droite à ceux qu'ils avaient vaincus, et de la consacrer aux dieux. (Strabon liv. III.)

29. L'opinion de Salluste paraît être que Tartesse est la même ville que Gadès, aujourd'hui Cadix. C'est aussi celle de Pline, quoique cela ne soit aucunement certain. Les plus savants écrivains de l'antiquité placent cette ville de Tartesse en trois endroits différents de la même côte. Les uns, tels qu'Aristote, Strabon, Étienne le géographe, et Pausanias, à l'embouchure du Guadalquivir. Les autres la confondent avec Carteja sur le détroit, vis-à-vis Calpé; c'est l'opinion d'Ératosthène. Les autres enfin la placent en dehors du détroit de la petite île de l'Océan où est Cadix. Hésychius est formel sur ce point... Il est à remarquer que Salluste ne dit pas que Tartesse soit une ville, mais une cité d'Espagne *Tartessum Hispaniæ civitatem*. » (De Brosses.)

Tartesse, dit Heeren, indique toute l'Espagne méridionale. Ce fut pour les anciens un nom aussi vague que l'est pour nous celui des Indes occidentales. (*Histoire du commerce et de la politique des peuples de l'antiquité*), tome II, section I, chap. II.)

30. On parle ici de Métellus le Numidique, qui fit avec Pompée la guerre en Espagne contre Sertorius. Le fait dont



il est question ici dut avoir lieu après la victoire que Métellus remporta sur Hirtuléius, un des lieutenants de Sertorius près d'Italica, en Bétique (Séville la Vieille.)

31. *Malgré mon âge.* « Pompée avait alors trente-deux ans. De Brosses se trompe en disant que Pompée avait vingt-trois ans; il confond deux époques, et se reporte à celle où Pompée vint joindre Sylla avec trois légions, neuf ans avant la date de cette lettre écrite d'Espagne. » (M. Durosoir.)

32. *Autre que celle d'Annibal.* « Entre les sources du Rhône et celles du Pô, selon Appien, qui s'est trompé; car c'est le Tésin, et non le Pô, qui prend sa source près de celle du Rhône. Le passage de Pompée eut lieu par le mont appelé aujourd'hui le Saint-Gothard. » (M. Durosoir.)

33. « Les Lacétaniens, peuple qui habitait, au dire de Tite-Live (I, XXI, § 60), entre l'Èbre et Lampurdan. » (De Brosses.)

Les Ilergètes ou Indigètes habitaient les territoires d'Huesca, de Sarragosse, et de Balbastro. Ilerda (Lérida) était une de leurs capitales. (Le même.)

34. *Sucro, le Xucar, Durius, le Douro, Valentia, Valence.* Le président de Brosses prétend que le Durius est une petite rivière appelée le Guadalavar.

35. Les villes maritimes dont parle Pompée, et qui tenaient son parti, étaient Emporium, Tarragone, et Sagonte. (De Brosses.)

36. Suivant le président de Brosses, il s'agit ici d'un soldat qui portait dans une de ces autres des lettres à Lucullus. Frontin et Sidoine Apollinaire rapportent aussi ce fait.

37. « Calvus Licinius Macer était de la même maison que Lucullus et que Crassus, mais, comme on peut le voir, d'un parti bien opposé. Il était fils de Licinius Macer, historien souvent cité par Tite-Live et Denys d'Halicarnasse. Cicéron, dans le *Brutus*, fait l'éloge du fils de Calvus comme orateur; il était fort décrié pour ses mœurs. Accusé de péculat au sortir de la préture, et sur le point d'être condamné au tribunal de Cicéron alors préteur, il se donna la mort pendant l'audience, pour prévenir le jugement qui aurait entraîné



la confiscation de ses biens, qu'il put ainsi transmettre à son fils. Voir Valère-Maxime. Liv. IX, ch. 12, p. 8, et Plutarque, *Vie de Cicéron*. (M. Durozoir.)

38. Allusion à cette vénalité des tribuns dont nous avons parlé plus haut.

39. *Tous ont passé sous la domination d'un petit nombre de personnages*. Ici se trouve une imitation de la deuxième Olynthienne vers la fin : Νῦν δὲ τουναντίον κυρίου μὲν τῶν ἀγαθῶν οἱ πολιτευόμενοι...

40. *Contre L. Quinctius*. Cicéron fait mention de L. Quinctius comme d'un tribun séditieux. *Brutus*, chap. LXII, et *discours pour Cluentius*, § XXXIV. XXXIX, XL, etc.

41. Cette phrase caractérise la destinée du peuple dans la plupart des États démocratiques; car la démagogie n'est en réalité que ce qu'on pourrait appeler, dans un langage usité il y a quelques années, *l'exploitation du peuple* par des ambitieux hypocrites. (*Note du traducteur*.)

42. *Braves de la langue...* Autre imitation de Démosthène.

43. *Indépendants des patriciens leurs maîtres*. Vers l'an 339, le dictateur plébéien Publius Philo avait fait rendre une loi qui déclarait les plébiscites obligatoires pour tous. Déjà près d'un siècle et demi auparavant, les tribuns Volero et Létorius avaient obtenu que les comices pour l'élection des tribuns et des édiles plébéiens auraient lieu par *tribus*, et sans prendre les auspices; ce qui excluait l'influence des patriciens, qui alors étaient les seuls chargés de l'augurat et du sacerdoce.

44. *Et c'est un misérable leurre*. Καὶ τῶν τοιούτων λημμάτων ἀπαλλαγείητε... ἀλλ' ἔστι ταῦτα τὴν ἐκάστου βραθυμίαν ὑμῶν ἐπαυζάνοντα. (Démosth. *deuxième Olynth*, vers la fin.)

Ce discours renferme encore d'autres réminiscences de la deuxième Olynthienne.

45. « Oppius était chevalier. Accusé pour la tentative de meurtre rapportée par Salluste, il fut défendu par Cicéron; on ignore le dénouement de l'affaire. » (De Brosses.)

46. *Hérissons de guerre*. Machines faites de poutres réunies et de pointes de fer rangées en dents de peigne.

47. Man. Antoine fut le premier auquel Perpenna confia



son dessein d'assassiner Sertorius, et aussi le premier qui frappa celui-ci. (De Brosses.)

48. *Scorpion*, espèce d'arbalète à main.

49. Ce fragment est un de ceux où il est le plus difficile, non-seulement de reconnaître le fait dont il s'agit, mais même de démêler le vrai sens des expressions. Dès le temps d'Aulu-Gelle, on citait ce passage comme n'étant bien entendu que d'un petit nombre de gens de lettres. Ce grammairien dit que, suivant Sulpitius Apollinaris, *vanus* ne signifie pas seulement un homme léger, mais aussi un homme menteur et de peu de foi; et que *stolidus* ne signifie pas seulement un sot mais un homme fâcheux et maussade.

Sextus Clodius n'était patricien que par adoption. (De Brosses.)

50. Dion-Cassius (*Fragm.* du livre 35) parle d'une ambassade envoyée à Arsace par Mithridate et par Tigrane; le langage qu'elle tient sur l'avidité romaine est à peu près celui de la lettre rapportée par Salluste.

« De Brosses veut que cette lettre soit de Mithridate lui-même, et non de Salluste. Pour faire justice de cette erreur, il faut comparer Salluste avec lui-même, aux chapitres 81 et 83 de Jugurtha, et surtout, lire dans Thucydide le discours des Corcyréens aux Athéniens : « Il est juste, Athéniens, que des peuples à qui l'on n'est redevable ni d'aucun service signalé ni d'aucune alliance précédemment contractée, s'ils viennent comme aujourd'hui réclamer des secours, fassent connaître avant tout que leurs demandes offrent des avantages à ceux qui les implorent, que du moins elles ne seront pas nuisibles; ensuite que l'on peut compter sur leur reconnaissance. S'ils n'établissent rien de tout cela, qu'ils ne s'offensent pas d'un refus. » (M. Durozoir.)

51. Voir Tite-Live. (Liv. XXXVII, § XLV.) Diodore de Sicile. (Liv. XXIX, *Fragments*).

52. On trouve fort détaillé dans Tite-Live (liv. XLV, § 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) le récit de la prise et de la soumission de Persée, et du rôle qu'il joua dans le triomphe de Paul-Émile.



Mais l'historien latin ne parle pas, bien entendu, du genre de mort auquel fait allusion Mithridate.

Diodore de Sicile (*Fragments*, liv. XXXI) fait un tableau détaillé de tout ce que Persée eut à souffrir dans la prison où on le jeta d'abord. Dans la suite, ce prince fut soumis à une captivité plus douce; et ce furent ses gardiens, et non le peuple romain, qui, pour se venger d'une offense, le firent mourir en le privant de sommeil.

53. « Mithridate désigne ici en particulier les peuples de la Cappadoce, qui, au grand étonnement des Romains, refusèrent la liberté que le sénat leur offrait, et voulurent avoir un roi. » (De Brosses.) Justin rapporte ce fait. (Liv. XXXVIII.)

54. Voir dans Justin le discours de Mithridate, emprunté par cet historien à Trogue-Pompée. (Liv. XXXVIII.)

Cicéron (harangue pour *P. Sextius*, § xxvii) parle de la politique des Romains à l'égard d'Antiochus, d'Attale et de Tigrane.

L'*Építome* de Tite-Live mentionne plusieurs faits dont parle Mithridate, dans cette sorte d'apologie de sa conduite et de sa politique. Voir les sommaires LXXVIII, LXXXI, LXXXII, LXXXIII, XCIII, XCIV, XCV, XCVII, XCVIII.

55. « La fête des Vulcaniennes s'appelait aussi *Tubilustrum*, parce que ce jour-là les prêtres venaient à Rome faire publiquement, dans la place appelée des Cordonniers, la cérémonie de nettoyer et de purifier les trompettes ou autres instruments militaires avec de l'eau lustrale. On pratiquait la même chose au camp, lorsque l'armée était en campagne. On célébrait cette cérémonie le 23 avril, dernier jour de la quinzaine de Minerve, et le 23 mai, jour de la fête de Vulcain. » (De Brosses.)

56. *Dont deux îles.* « Il s'agit ici des îles Canaries, qui sont au nombre de sept. *Dix mille stades*; j'ai ajouté dans le texte *millia*. Car dix stades seraient une absurdité. Plutarque dit qu'elles sont éloignées de dix mille stades des rivages de l'Afrique. » (M. Durozoir.)

57. *Inter arma civilita, œqui, boni, famas petit.* Ce frag-



ment a été cité par Sénèque, à cause du mot *famas* que Salluste emploie ici au lieu de *famam*. Sénèque accompagne cette citation d'une longue réflexion sur les défauts de style de Salluste, et les imitations dont elles furent l'objet; c'est un passage qui mérite d'être lu. Voir *Lettres* de Sénèque, CXIV.

58. « C. Aurélius Cotta, consul l'an de Rome 678 était d'un caractère doux et modéré. Cicéron nous apprend qu'il avait de la célébrité comme orateur, et qu'il se chargeait avec beaucoup d'obligeance des causes qu'on venait lui offrir. Il s'était fait connaître dès sa première jeunesse par son plaidoyer en faveur de son oncle Rutilius, accusé par la faction des Gracques (Cicéron, *Brutus*, XXX, XLIX, LV et suiv.) Il fut questeur en 659, puis édile curule, et tribun du peuple en 666, en même temps que Sulpicius. Il était du parti de Sylla; Sulpicius, du parti de Marius. La faction de Marius ayant prévalu pour un moment, Sulpicius fit chasser de Rome son collègue. Cotta rentra dans Rome et dans sa fortune après la victoire de Sylla. » (M. Durozoir.)

C'est cet Aurélius Cotta que Cicéron fait figurer dans son *Dialogue de l'Orateur*. C'est chez lui qu'a lieu son *Dialogue sur la nature des dieux*. (De Brosses.)

59. *Le bienfait de l'existence*. A Rome, pour un citoyen exilé, le rappel était en quelque sorte une seconde naissance; car l'exil entraînait ce que nous appelons la mort civile. C'est dans ce sens que Cicéron appelle son retour *παλιγγενεσίαν*. (*Lett. à Atticus*, liv. VI, lett. 6.)

60. *Vaincu avec elle*. « C. Cotta avait été accusé et exilé en vertu de la loi *Varia*. Cette loi, portée contre ceux par les mauvaises manœuvres desquels les alliés avaient été forcés de prendre les armes, devint une arme terrible contre tous les gens de bien; et voilà pourquoi Cotta se représente comme vaincu avec la république. » (M. Durozoir.)

61. La défection des alliés, c'est-à-dire des Espagnols qui avaient embrassé le parti de Sertorius. (M. Durozoir.)



62. Qualis hyperborea septem subjecta trioni
 Gens effrena virum riphæo tunditur euro,
 Et pecudum fulvis velantur corpora setis. (Virgile.)

63. *Curubis* petite ville d'Afrique, entre Néapolis et Clypea. (De Brosses.)

64. « Titus Didius, consul l'an 656, fut, au sortir de son consulat, envoyé dans l'Espagne citérieure, où il obtint plusieurs avantages sur les Celtibériens. Il employa cinq années à pacifier sa province. » (M. Durozoir.)

Suivant le président de Brosses, le personnage décrit dans ce fragment est Sertorius.

65. Maronée, ville de Thrace. (De Brosses.)

66. Le président de Brosses, au lieu de traduire *Nares Lucanas*, par les défilés de la Lucanie, considère Nares comme le nom d'une ville, et met en note, « Nares et Popliforum étaient deux bourgades ou petites villes mentionnées dans l'Itinéraire. La première y est nommée Nares de Lucanie, et la seconde Forum popli, sur les confins de la Lucanie. »

67. « Salluste ne parle pas des habitants de la Carie, province d'Asie, mais des habitants de l'île de Cos, qu'Étienne de Byzance appelle aussi l'île *Caris*. » (De Brosses.)

68. Aujourd'hui le cap Corusci, en Crimée. (De Brosses.)



TABLE GÉNÉRALE.

Guerre contre Jugurtha.....	Page 3
Notes sur la Guerre contre Jugurtha.....	291
Fragments	359
Notes sur les fragments.....	501
Table alphabétique.....	517

FIN DE LA TABLE.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

A

Ærarius; sens de ce mot, 335.
 Agraires (lois), 8, 39, 40, 41, 46.
 Aigle d'argent de Marius, 209, 271.
 Allobroges, 145, 146, 151, 155, 157, 163, 165, 246, 250, 252, 274.
 Amiterne, 15, 51.
 Annus Q., complice de Catilina, 99, 167, 225.
 Antoine C., collègue de Cicéron, 111, 115, 119, 137, 199, 209, 230, 232, 271, 272, 273.
 Appien; sur les Gracques, 39, 40; passages de cet auteur, 224, 231, 257, 259, 269, 270, 341, 350.
 Appius Claudius Pulcher, censeur, 17, 52, 337.
 Appius, tribun, 55.
 Appius Cæcus, 311, 344.
 Apulée; son opinion sur Salluste, 58.
 Apulie, 119, 125, 149, 157.
 Arrius Q.; sa déposition, 254.
 Aretinum, 137.
 Aristote; sur l'âme, 215, sur la monarchie, *id.*
 Asconius Pédianus; son opinion sur Livius Drusus, 340.

Asinius Pollion, 15, 35.
 Athéniens; on a exagéré leurs exploits, 81.
 Attéius Prætextatus, 15.
 Atticus Pomponius, 257.
 Augustin (S.); son opinion sur Salluste, 31; sur la gloire, 215; sur Rome et les Romains, 220, 265.
 Aulu-Gelle; son opinion sur Salluste, 31; quel est le sens des mots *cum populo agere*, 262.
 Auguste (l'empereur); son opinion sur le style de Salluste, 31, 59.
 Autronius C., complice de Catilina, 99, 101, 157, 163, 225, 229, 243.
 Aurélius Victor, 340.
 Ausone, donne la liste des ouvrages de Salluste, 29, 57.

B

Bestia L., complice de Catilina, 99, 149, 225, 247.
 Bibulus étouffe l'insurrection dans la Pélignie, 247; son consulat jugé par Salluste, 297; ce qu'en disent Suétone et Appien, 341.
 Blé (distributions de), 329, 350.
 Brigue (peines contre la), 227, 350.
 Broses (de); ses opinions sur ce



- qu'il rapporte, 23, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 235, 237, 247, 251, 252, 260, 267, 268, 269, 270, 272.
- Bruttium, 149.
- Brutus D., 147, 246.
- Brutus, père de l'assassin de César, 319, 349.
- C**
- Cælius M., tribun, 18.
- Cælius Antipater, historien antérieur à Salluste, 30.
- Cælius, préteur, peut-être le même que le tribun; il agite le peuple, 346, 347.
- Cæparius Q., agent de Catilina, 157, 159, 189, 197, 249.
- Calpurnius Pison, censeur, 17.
- Camerte; colonie romaine, 234.
- Canuléia (loi), 7, 37.
- Capitole, 159, 251.
- Capitecensi, 39.
- Capoue, 125, 255.
- Carbon Cn., partisan de Marius, 317, 349.
- Carion; ce qu'il pense de Salluste, 29.
- Catilina; ses diverses fonctions, 216; ce qu'en dit Dion Cassius, 217, 231; ce qu'en dit Cicéron, 217, 218, 219; ce qu'en dit Plutarque, 219, 231; sur la Vestale dont il fut le corrupteur, 223; ce que racontent sur Catilina, Florus, Appien, 224, 231; ses complices, 222, 226, 227, 274; sur sa première conjuration, 227; son procès et son acquittement, 228; Catilina en Afrique, 228; sa maison, 230; son armée, 270; autres détails, 233, 235, 236, 237, 239, 241, 242, 250.
- Cassius Sévère; son opinion sur les harangues de Salluste, 31.
- Carthaginois, 169.
- Carthage; conséquences de sa ruine, 85.
- Cassius L., complice de Catilina, 99, 153, 167, 226, 249, 254.
- Caton; son discours; ses actes; opinion sur son compte, 18, 20, 179, 191, 193, 195, 197, 261, 262, 266, 267, 268, 283, 293, 342, 345.
- Catulus Q., lit une lettre de Catilina, 133; ennemi de César, 163, 256.
- Catulus Lutatius réplique à César, 260, 263.
- Cercina (île de), 24.
- César J.; son camp, 17; ses attentats contre la république; 23; il emmène Salluste avec lui, 24; César en Afrique est instruit de la mauvaise administration de Rome, 28; sa loi sur la culture, 38; on lui confie la garde d'un conjuré, 159; dettes de César; il est menacé par les chevaliers, 165; son discours sur la conjuration; 167 et suiv.; parallèle entre César et Caton, 193, 195; ce qu'il devait faire et être dans la conjuration, 229; il excite Labiénus à accuser Rabirius, 238; autres détails sur lui ou à son occasion, 254, 257, 259, 260, 262, 263, 268, 335, 337, 339, 341, 343, 344, 345; son parti, 347; réflexions sur son assassinat, 348; ses lois sur l'usage de la pourpre, des perles, et sur les dettes, 350.
- Céthégus, complice de Catilina, 99, 129, 151, 157, 159, 165, 188,



197, 226, 234, 248, 249, 251, 252, 253, 254, 257.

Chevaliers, 7; leur animosité contre César, 165; intention de Cicéron sur cette classe, 257.

Cicéron M. T.; il soutient la cause de Milon; ce qu'il dit sur les lois agraires, 40, 42, 48; sur les tristes effets de la corruption des hautes classes, 49; sur les citoyens endettés, 49; sur les différentes sortes de gouvernement, 50, 51; il est désigné pour le consulat, 115; autres passages où il est question de lui, 119, 121, 123, 127, 129, 137, 149, 151, 153, 159, 163, 165, 231, 232, 234, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 242, 245, 249, 250, 251, 252, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 263, 264, 265, 268, 269, 335, 337, 341, 344, 345, 347, 348.

Cicéron Q., 247, 251, 263.

Cinna, 159.

Clodius, tribun séditieux, 18, 19, 20, 44, 46, 53, 54, 55, 246.

Comices, 12, 234.

Cornificius Q.; on lui confie la garde de Céthégus, 159; ce qu'il était, 254.

Colonies, 44.

Consuls désignés, 233, 258.

Concorde (temple de la), 157, 165.

Cornélius Q.; complice de Catilina, 99, 121, 226.

Cornélius Népos, 26.

Cortius (son opinion sur Salluste), 56.

Corvinus, 26.

Cotta L., consul, 103, 229, 260.

Colta A., préteur; sa loi sur les tribunaux, 334.

Crassus; ses largesses, 38; on le présuma complice de Catilina, 101; il soutient Pison, 103; l'autorité tribunitienne rétablie sous son consulat, 141; on lui confie la garde de Gabinius, 159; il est accusé, 161, 163; autres détails sur son compte, 229, 256.

Curius Q., complice et dénonciateur de Catilina, 99, 113, 115, 119, 121, 226, 231, 254, 257.

Curion; ce qu'il dit sur la douceur de César, 344.

D

Damasippe, préteur urbain et partisan de Marius, 175, 177, 262.

Décimus C., questeur, 24.

Décret *Dent operam consules*, 123, 237.

Dettes; loi sur les dettes, 131, 243, 350.

Discessionem (per); mode de voter, 259.

Dion Cassius; passages de cet auteur, 217, 224, 227, 231, 232, 234, 239, 242, 251, 255, 262, 267, 268, 272, 334, 335, 337, 342, 345, 346, 350.

Domitius Calvinus, consul, 20.

Domitius Cn., partisan de Marius, 349.

Douza; son opinion sur les œuvres de Salluste, 29, 56.

Dureau de la Malle; ce qu'il dit de Pompée, 336.

E

Éloquence; ce qu'en pense Cicéron, 42, 43.



Élections (vénalité des), 53, 54.
 Énée, 77.
 Envahissement des terres par les nobles, 339.
 Étrurie, sollicitée à la révolte par Manlius, 121, 122.
 Etrusques, 177.
 Évremont (Saint-); son opinion sur Salluste, 31, 248, 262.

F

Fabia (la vestale), 244.
 Fabius Sanga, patron des Allobroges, 129, 246.
 Fausta, fille de Sylla, 17.
 Favonius, partisan de Pompée, 297, 342, 343.
 Fergusson; son opinion sur la mort de César, 348.
 Fésules; foyer d'insurrection, 115, 119, 123, 125, 149.
 Fésulien, lieutenant de Catilina, 207, 211.
 Figulus C., consul et ami de Salluste, 26, 99, 225, 260.
 Flaccus, préteur, 157, 249, 250.
 Flaminius Flamma, complice de Catilina, 137.
 Foi publique, 251.
 Frumentaires (lois), 44, 53.
 Fulvia, femme de Clodius, 20.
 Fulvie, maîtresse de Curius 113, 119, 121.
 Fulvius Nobilior, complice de Catilina, 99, 226.
 Fulvius A., 145, 246, autre complice de Catilina.
 Furius P., autre complice de Catilina, 167, 249, 254.
 Fusius, tribun, 21.

G

Gabinus Capito. Complice de Catilina, 99, 147, 151, 157, 159, 189, 197, 226, 251, 254.
 Galba Sulpitius, compétiteur de Ciceron, 232.
 Gaulois (gloire militaire des), 193.
 Gaules ultérieure et citérieure, 149.
 Gellius, ancien censeur, 260.
 Glabron; son vote au sujet des complices de Catilina, 260.
 Gladiateurs répartis dans les municipes, 239.
 Glaucia, séditieux, 9.
 Gracques (les), 8, 39, 40; comment ils sont jugés par Cicéron, 41, 42; leurs lois frumentaires et autres, 44, 262, 295, 334.
 Grecs (éloquence des), 193.
 Guizot (paroles de M.), 264, 344.

H

Hiempsal; ses livres, 29.
 Hirtius (l'historien), 28.
 Horace (le poète), 26.
 Hybrida, surnom du consul Antoine, 230.

I

Imperator; quand ce titre était accordé, 238.
 Insouciance des honnêtes gens, 264, 265; leur connivence involontaire avec les mauvais citoyens, par défaut de jugement, 266.
 Interrois, 54.
 Isidore de Séville, 58.
 Italiotes, 14, 45.



J

Jérôme (saint); ce qu'il dit de Tére-
rentia, 26; sur Caton, 342.
Juges, 334, 343.
Juste-Lipse; son opinion sur les ou-
vrages de Salluste, 29.
Juvénal, sur le luxe, 49.

K

Kunhardt; son opinion sur Salluste,
60.

L

Lacédémoniens, 175.
Laharpe; son opinion sur Salluste,
59.
Latins, 10, 45.
Lænéus, grammairien; ce qu'il dit
de Salluste, 31.
Legatus; sens de ce mot, 247.
Légion (composition de la), 270.
Lentulus Sura, complice de Catilina,
99, 129, 145, 149, 151, 153, 157,
159, 165, 185, 189, 197, 225,
234, 248, 250, 251, 252, 253,
254, 255, 257, 269.
Lentulus Spinther, édile; on lui con-
fie la garde de Lentulus Sura,
159, 254.
Lettres de Salluste à César, 56.
Lettre de Catilina, 244.
Lépide (M. E.), consul, 101, 227,
260.
Levé des troupes, 245.
Liberæ custodiae, 254.
Licinius Macer, tribun, 38.
Licinius, interroi, 21.
Livius Drusus, le tribun, 289, 339,
340.

Livres sibyllins, 159.
Lucain, sur le luxe, 49, 222.
Lucullus, ses largesses, 38.
Lois somptuaires, 350.

M

Macédoine, cédée par Cicéron à Au-
toine, 233, 234.
Macer (sur le discours du tribun), 260.
Machiavel; ce qu'il dit sur les pre-
miers temps de Rome, 220.
Macrobe; son opinion sur Salluste,
58.
Magistrats supérieurs, 239.
Magius Chilon, complice de Catilina,
249.
Manlius Capitolinus, 10.
Manlius Torquatus, 189.
Manlius, agent de Catilina, 115, 119,
121, 123, 129, 131, 137, 197,
207, 211, 232, 234.
Manilius Canianus, tribun, 18.
Marcellus (les), complices de Cati-
lina, 246.
Marcellus C. Claudius, 333, 345.
Marcus Rex, envoyé à Fésules con-
tre les conjurés, 125, 131, 133,
238.
Marcus, conjuré, 234.
Marcus Valérius; sa loi, 261.
Marius C., 13; ses enrôlements et
leurs effets, 50.
Marseille, 133.
Mécène; conseil qu'il donne à Au-
guste, 343.
Medius Fidius; sens de ce mot, 245.
Mérinée; son opinion sur les ouvra-
ges de Salluste, 29; sur les Grac-
ques, 39; sur Salluste historien,
60, 337.
Messala, ami de Salluste, 26.

- Métellus Créticus, envoyé en Apulie, 125.
 Métellus Celer, envoyé contre les conjurés, 125, 149, 201, 238, 271.
 Michelet; les lois agraires, 40; sur Catilina, 60.
 Milice, 329.
 Milon, tribun, 17, 18, 19, 20, 22, 53.
 Milvius (pont), 155, 250.
 Mongault (l'abbé); sur les consuls désignés, 258.
 Montesquieu (paroles de), 12, 334, 338.
 Munatius Plancus, tribun, 18, 20, 21.
 Muréna, gouverneur de la Gaule ultérieure, 149; second consul désigné, 260.
- N
- Napoléon (mot de Napoléon), 348.
 Néron T.; son vote dans l'affaire des conjurés, 167, 260.
 Niebuhr; son opinion sur les ouvrages de Salluste, 29, 56.
 Nigdianus, sacrilège, 16.
 Nigidius, ami de Salluste, 26.
 Nobles; sens de ce mot, 216.
- O
- Optimates*, 7, 90, 370.
 Orestilla Aurélia, femme de Catilina, 95, 135, 223, 245.
 Orose; faits rapportés par cet historien, 223, 246.
 Otteville (d'); sur les discordes perpétuelles de Rome, 220, 261.
- P
- Partis à Rome, 223.
- Patronage des particuliers sur les villes, 246.
 Paullus L.; il accuse Catilina, 127.
Pedarii; sens de ce mot, 258, 259.
 Pères, nom donné aux sénateurs; pourquoi, 79; dans quelles circonstances ils doivent avoir beaucoup d'autorité, 301.
 Pétrarque; sur la grande Histoire de Salluste, 30.
 Pétréius M., lieutenant d'Autonius, 209, 271, 272, 273.
 Peuple; dans quel cas il ne faut pas qu'il soit habile aux affaires, 301.
 Picénum, foyer d'insurrection, 119, 125, 149, 234.
 Pison C., complice de Catilina, 101, 103, 105, 111, 229.
 Pison C., ennemi de César, 163, 254, 256.
 Pison L., mentionné par Tacite, 230.
 Pistoie, 201.
 Platon; son opinion sur la démagogie, 47; sur la corruption des hautes classes, 49.
 Plautia (loi), 127, 240.
 Plautius Sylvanus; sa loi, 334.
 Plautius Hipsæus, 19.
 Plèbe, 1, 44.
 Plutarque (faits rapportés par), 241, 242, 248, 256, 260, 263, 269, 334, 345, 350.
 Polybe; sur les révolutions, 47; sur le droit de se soustraire par l'exil à la peine de mort, 261.
 Pompéius Rufus, tribun, 18, 20, 22, 125, 238.
 Pompée le triumvir, 18, 19, 20, 21, 24, 54, 98, 141, 143, 224, 281, 317, 334, 336, 337, 338; sur ses partisans, 343, 345, 348.
 Pontinus C., préteur; 155, 249, 250.



Porcia (loi), 173, 261.
 Porcius Læca, complice de Catilina, 99, 121, 226.
 Porcius Latro, grammairien, 30.
 Posthumius L., 297, 342.
 Prætextatus; son opinion sur le style de Salluste, 31.
 Prince du sénat, 258.
 Prodiges, 238, 251.
 Prolétaires, 39, 44.

Q

Questure; à quel âge elle était accessible, 53; il fallait passer par la questure pour arriver au sénat, 55.

R

Rabirius, 238.
 Rapin (le père); sur le tableau que Salluste fait de la perversité de son temps, 222.
 Repas à Rome, 350, 351.
 Rhodes, 169, 293.
 Rullus; sa loi agraire, 40.

S

Salluste C. Crispus, 15; ses aventures galantes, 17, 52; sa carrière politique, 17 et suiv.
 Samnites, 177.
 Satellites dont les Romains se faisaient souvent accompagner, 234.
 Saturninus Apul, tribun séditieux, 9, 44.
 Scipion Métellus, 19.
 Sempronia (loi), 262; autre, 340, 341.
 Sempronia, complice de Catilina, 117, 147, 232, 341.

Sénateurs; qu'il faut augmenter leur nombre, 305.
 Sénèque; son opinion sur Salluste, 30, 31.
 Septimus de Camerte, agent de Catilina, 119.
 Servile (guerre), 270.
 Sesterce (valeur du), 239.
 Sextius, questeur de l'armée d'Antoine, 271.
 Sidoine Apollinaire; son opinion sur Salluste, 58.
 Silanus D. J., consul désigné, 167, 171, 173, 254, 258, 259, 263.
 Sittius Nucerinus, partisan de Catilina, 111, 230.
 Spurius Cassius, 11, 46.
 Stalilius L., complice de Catilina, 99, 151, 153, 157, 159, 189, 197, 226, 251, 252, 253.
 Stator (temple de Jupiter), 258.
Stipendia, sens de ce mot, 230.
 Suétone; sur Salluste et son précepteur, 52, 59; faits rapportés par cet historien, 263, 335, 341, 342, 350.
 Suffrages (véralité des), 350.
 Sulpitius C., préteur, 251.
 Sylla P. et S., complices de Catilina, 99, 101, 157, 226, 228.
 Sylla, le dictateur, 13, 45, 46, 87, 123, 141, 159, 175, 221, 283, 317, 334.

T

Tabula, sens de ce mot, 230.
 Tacite; son opinion sur Salluste, 31; passages de cet auteur; faits qu'il mentionne, 221, 258, 337, 349.
 Tarquinius L., complice de Catilina, 161, 163.



- Péréntia, femme de Cicéron, 26, 55. 145, 147, 167, 246, 249, 254.
 Térentius Cn.; on lui confie la garde 145, 147, 167, 246, 249, 254.
 de Cæparius, 159. Usure, 243, 244, 323.
 Thucydide; sa précision, 58; frag-
 ment de cet auteur, 264.
 Tibère (discours de l'empereur), 349.
 Tibur, 26.
 Tite-Live; ce qu'il dit sur Salluste,
 31, 32; sur les lois agraires, 41;
 sur le luxe et l'avarice, 219.
 Torquatus L., consul, 103, 229, 260,
 269.
 Tribunat, 7; pépinière de lois sédi-
 tieuses, 42.
 Tribuns; vénalité des tribuns, 54;
 leur véto, 54; leur penchant à en-
 courager le luxe, 61.
 Tribus rustiques, urbaines, 38, 39.
 Triomphe, 238.
 Triumvirs capitaux, 269.
 Trogue Pompée; reproche qu'il fait
 à Salluste, 31.
 Troyens, 77.
 Tullianum, 197, 270.
 Tullus L., consul, 101, 227.
- U
- Umbrénus, P., complice de Catilina,
- V
- Valère Maxime; éloge de Caton, 268;
 sur les honneurs accordés à Anto-
 nius, 273.
 Valérius Flaccus, sa loi, 243.
 Valérius Publicola, sa loi, 261, 262.
 Valérius Potitus, sa loi, 261, 262.
 Valérius Flaccus, préteur, 153.
 Varguntéius, complice de Catilina,
 99, 121, 159, 225.
 Vectigal; sens de ce mot, 230.
 Velléius Paterculus; son opinion sur
 Salluste, 31; faits et appréciations
 de cet historien, 261, 267, 337,
 340.
 Vétérans de Sylla, 97, 139.
 Vettius accuse César, 231, 257; dé-
 nonce ses propres complices, 273.
 Vibius Crispus, auteur présumé de
 la déclamation contre Cicéron, 30.
 Volturcius T., complice de Catilina,
 153, 155, 157, 161, 165, 191,
 250, 252, 253, 254.
 Vote par tablettes, 303.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DE LA SECONDE PARTIE.

A

Adherbal, fils de Micipsa; battu par Jugurtha, il se rend à Rome, 29; son discours dans le sénat, 31; il est vaincu et assiégé dans Cirta par Jugurtha, 39; sa lettre au sénat, 63; il est mis à mort par Jugurtha, 69; autres détails sur ce prince, 292, 294, 296, 316.
Achéens, peuple scythe, 481.
Adrumète, ville d'Afrique, 53.
Afrique, 47, 49, 51, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309.
Albinus Spur., consul, engage Massiva à demander la couronne de Numidie, 93; sa conduite en Afrique, 95, 97; sa conduite à Rome après la défaite d'Aulus, 103; autres détails, 320, 321.
Aliments donnés aux esclaves, 503.
Annibal, 11.
Annius L., tribun séditieux, 97.
Antiochus, roi de Syrie, 443.
Antipodes, peuple, 485.
Antoine, 491.
Antoine M., 437.
Antoine, Man., 512.
Appien; citations et témoignages de cet historien, 292, 293, 302, 303, 327, 331, 340, 346, 350, 351,

353, 503, 505.
Armée romaine; comment elle se rangeait en bataille; noms que portaient les différentes lignes, 329, 330.
Arméniens, 51.
Arpinum, 163, 334.
Arsace, roi des Parthes, 441, 512.
Aspar, envoyé de Jugurtha auprès de Bocchus, 277, 279, 285.
Attale, roi de Pergame, 443.
Augustin (saint); ce qu'il dit sur les Numides, 311; sur la corruption romaine, 502.
Aulus, frère et propréteur d'Albinus, 97, 99, 101, 322.
Aulu-Gelle, citations et opinions de cet auteur, 356, 512.

B

Barbuléius, 407.
Beauzée (citations de), 297, 319, 343, 350.
Bébius, tribun acheté par Jugurtha, 89, 91.
Bestia Calpurnius, nommé consul, obtient la Numidie, 71, 73; il se laisse corrompre par Jugurtha, 75; autres détails, 316, 317, 318, 321.
Bocchus, roi de Mauritanie, 55; s'allie avec Jugurtha, 199; attaque

Marius de concert avec lui, 247, 249, 251, 253, 255, 259, 261; il envoie des députés à Marius, 263; son entrevue avec Sylla, 263, 265; il envoie de nouveau auprès de Marius, 267, 269; réception de ses députés à Rome, 271; il demande Sylla, 271; il traite définitivement avec lui; 273, 277, 279, 281, 283, 285, 287; autres détails, 342, 351, 352, 353, 354.

Bomilcar, agent et lieutenant de Jugurtha, 93, 95, 125, 135, 177, 181.

Brosses (de); citations et opinions de cet auteur, 291, 293, 294, 297, 311, 312, 330, 329, 332, 503, 505, 506, 507, 509, 510, 511, 512, 513, 515.

Brutus, consul, 425.

C

Calama, ville d'Afrique, 322.

Cappadociens, peu amis de la liberté, 513.

Capys; où il se fixa, 499.

Capsa, ville d'Afrique, 227; attaquée et prise par Marius, 229, 231, 233; autres détails, 346.

Cariens, 495.

Carthage; conséquence de la ruine de cette ville, 361, 363.

Carthaginois, 13.

Cassius L., préteur, envoyé en Afrique, 87, 89; détails sur lui, 319.

Catabathmon, 55, 299.

Catiline L., 393.

Caton, historien, 359, 501.

Caton d'Utique, échoua en briguant une magistrature, 291.

Catulus, proconsul en même temps

que Lépide, 391, 425, 506.

Cœpion Q., consul battu par les Gaulois, 289, 354, 508, 509.

Céthégus, complice de Lépide, 389, 507.

Chameaux, 499.

Cicéron; citations et témoignages de cet auteur, 292, 296, 309, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 324, 333, 334, 339, 343, 352, 356, 501, 502, 504, 505, 508, 511, 514.

Cirta, ville d'Afrique, 59, 201, 313, 315.

Citoyen latin; ses droits, 340.

Constantine, 313, 314, 315.

Cornélius, agent de Sylla, 371, 503.

Corneille (vers de), 321.

Corsa, femme ligurienne, 403.

Cotta, consul, 425, 447; son discours, 461 et suiv.; détails sur ce personnage, 514.

Crétois, 445.

Crixus, chef des esclaves fugitifs, 491.

Curètes, 473.

Curion C., 401, 425.

Curubis, ville, 515.

Cyrène, ville d'Afrique, 55, 195, 304, 312.

D

Dabar, confident de Bocchus, 277, 281, 292.

Dardanus, 495.

Démosthène; citations, 507, 511.

Didius Titus, 515.

Diodore de Sicile (citations de), 294, 303, 309, 315, 316, 333, 338, 512, 513.

Dion Cassius; sur le roi Alsace, 512.



Dureau de la Malle, citations de, 293, 295, 309, 315, 316, 317, 320, 321, 322, 326, 329, 332, 340, 342, 346, 347, 348, 351, 352, 353, 505.

Durozoir, citations et opinions de, 311, 319, 321, 324, 506, 507, 510, 512.

Duvivier (le général); citations et opinions de: 309, 318, 322, 331, 332.

E

Espagnols (usage des), 495.

Éthiopiens, 55.

Eumène, 443.

Euphrate, fleuve, 493.

Eutrope, citations d', 326, 356, 507.

Exsupérantius; ce qu'il dit sur Marius, 343; ne parle pas de la tentative de Lépide, 505.

F

Fannius, historien, 359, 502.

Fergusson; son opinion sur la politique de Jugurtha, 317.

Finbria, 407.

Florus, citations de, 296, 297, 317, 323, 324, 338, 342, 346, 505, 507.

Fort dont Marius s'empare, grâce à l'adresse d'un soldat ligurien, 347.

Frontin, citations de, 326, 327, 339, 350.

Fugitifs (esclaves), 487, 489, 491.

Fulvius M., partisan des Gracques, 111; son fils, 319.

Fusidius, agent de Sylla, 373, 397, 504.

G

Gala, père de Masinissa, 292.

Gauda, fils de Manastabal, 167; ses demandes à Métellus, 167; autres détails, 292, 294, 339.

Gaulois; opinion que les Romains avaient de leur courage, 289, 355.

Gens; sens de ce mot, 349.

Gètes, 497.

Gétules, 49, 51, 53, 55, 197, 246.

Gracchus Tib. Semp., 109, 322.

Gracques (les), 79, 109, 111, 339.

Guelma, ville d'Afrique, 322.

Gulussa, fils de Masinissa, 292.

H

Haine des partis, 105, 107, 109, 111.

Hamilcar, Leptinien séditieux, 191. *Hastati*, 329, 330.

Heeren; sur la république romaine, 502; sur Tartesse, 509.

Hélénus, 499.

Hercule, mort en Espagne, 51; autres détails sur ce héros, 309, 310.

Hérennius C., partisan de Sertorius, 417.

Hérodote (citations d'), 299, 300, 301, 310.

Hiempsal; son dédain pour Jugurtha, 25; il est assassiné, 27; autres détails, 292, 294, 299.

Hiempsal; autre que le précédent, 354.

Hippone, 53.

I

Ilergètes, 415, 510.

Ister, fleuve, 493.



J

Jugurtha ; son caractère dans sa première jeunesse, 13, 15 ; paroles que lui adresse Scipion, 19 ; ses manœuvres corruptrices auprès des sénateurs, 31 ; ses possessions, 55 ; il attaque Adherbal, 57 ; il l'assiège dans Cirta, 59, 61, 63, 67 ; le prend et le fait mourir, 69 ; il se rend à Rome, 89 ; il combat Métellus auprès du fleuve Muthul, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137 ; sa fuite, 139, 141 ; il défait un parti de Romains, 143 ; il met une garnison dans Zama, 147 ; attaque Marius près de Sicca, 147 ; il songe à faire sa soumission, 159 ; il change d'avis, 161, 169 ; il cherche à corrompre les Vaccéens, 171 ; il se réfugie à Thala, 187 ; il se rend chez les Gétules, 197 ; il gagne à sa cause Bocchus, son beau-père, 199 ; il attaque Marius de concert avec Bocchus, 247, 249, 251, 253, 255, 259, 261 ; il est trahi par Bocchus, 285, 287, 289 ; autres détails, 292, 293, 294, 295, 296, 317, 332, 333, 342, 350.

Juste-Lipse, *de legatis*, 318.

Justin, citations de, 513.

Juvénal, citations de, 323, 324, 334.

K

Kéralio (de) ; au sujet de la bataille du Muthul, 331.

L

Lacétaniens, 415, 510.

Laris, ville d'Afrique, 347.

Lentulus Cn., 439.

Leptis, ville d'Afrique, 53, 55, 101 ;

sa demande à Métellus, 193 ; ses fondateurs, 193 ; leur langue, 195 ; autres détails, 312.

Lépidus Émilium ; discours contre Sylla, 365 ; autres passages où il est question de lui, 391, 504, 505, 506, 507.

Letronne ; sur la livre romaine, 332.

Libyens, 47, 51, 53.

Ligurien (adresse d'un), 235, 237, 239.

Liguriennes (troupes), 322.

Lucain, citations de, 323, 341.

Lucullus, 405, 425, 434, 447, 457, 499.

Lucullus P., tribun séditieux, 97.

Lurda, fleuve, 405, 509.

M

Macer Licinius, tribun du peuple ; son discours, 421 et suivantes ; détails sur ce personnage, 510, 511.

Mamercus Émilium, consul, 425.

Mamilium Limetanus, tribun du peuple ; sa loi, 105.

Manastabal, 13, 292, 294.

Manilius Mancinus, tribun, fait donner à Marius la conduite de la guerre de Numidie, 183.

Manlius A., lieutenant de Marius, 221, 265.

Manlius M., battu par les Gaulois, 289, 355.

Mantelets, 315.

Marcus, traducteur de Mannert ; citations de cet auteur, 294, 295, 318, 323, 328, 347.

Marius C., lieutenant de Métellus, 121, 129, sa conduite à Zama, 153, 155 ; prédictions qui allument son ambition, 161 ; sa vie antérieure, 163 ; ses désirs ambi-



lieux, 165; ses manœuvres, 167, 169; il est fait consul à Rome; et choisi pour remplacer Métellus, 183; ses préparatifs, 205; son discours au peuple, 207-217; comment il recrute son armée, 223; il attaque et prend Capsa, 227-233; il prend un château situé près du fleuve Mulucha, 235-243; comment il contenait l'armée, 257; il va assiéger *la tour royale*, 267; il reçoit les ambassadeurs de Bocchus, 269; il est nommé consul, quoique absent, et triomphe, 239; autres détails, 333-337, 343-346, 348, 350-356.

Masinissa, 13, 291-295, 296.

Massiva, assassiné par Jugurtha, 91, 93, 292.

Massugrada, issu du sang de Masinissa, 277, 292.

Masséyliens, 292.

Massyliens, 292.

Maures; origine de leur nom, 53; leur pays, 55; autres détails sur eux et leurs pays, 304, 313, 347.

Mèdes, 51.

Memmius C., tribun du peuple, 69; son discours au peuple, 77, 91; autres détails, 316, 318.

Mérimée, citation de, 323.

Métellus Q., consul; on lui assigne la Numidie, 111, 113; il réforme la discipline, 115, 117; il fomente la trahison contre Jugurtha, 119; prend Vacca, 121; combat Jugurtha près du Muthul, 123-139; il dévaste la Numidie, 141; joie à Rome, 143; sage tactique de Métellus, 145; il attaque Zama, 147-155; il engage Bomilcar à trahir Jugurtha, 157, 159; il est continué

dans la guerre de Numidie, 161; sa réponse à Marius, 165; il rejette la demande de Gauda, 167; il attaque et punit les habitants de Vacca, 174, 175; il condamne Turpilius, 175; il renvoie Marius, 183; il défait Jugurtha, 185; il attaque et prend Thala, 187, 189; son chagrin en apprenant l'élection de Marius, 201; il engage Bocchus à faire la paix, 203; comment il est accueilli à Rome, 225; autres détails, 324, 327, 339, 340, 356, 407, 409, 509, 510.

Micipsa, 13; il envoie des secours aux Romains, 17; il adopte Jugurtha; discours qu'il lui adresse en mourant, 21, 292, 293, 294, 313.

Mignot (l'abbé); son opinion, 310.

Minucius Rufus, 320.

Mithridate; sa lettre à Arsace, 441.

Montesquieu, citations de, 296, 333, 343, 502.

Mulucha, fleuve, 55.

Muthul, fleuve, 123, 327.

N

Nabdalsa, complice de Bomilcar, 177, 179, 181.

Naravas, aïeul de Masinissa, 292.

Nasamons, peuple d'Afrique, 299.

Nicomède, 445.

Nil, fleuve, 493.

Numantins, 17.

Nusa, reine, 445.

Numides; origine de leur nom, 51; leurs envahissements, 53, 55.

Numidie, 293, 295, 302, 304, 331.

O

Octavius, 508.



- Octavius Rufus, questeur, va à Rome avec les députés de Bocchus, 271.
- Opimius O., chef de la députation envoyée pour partager la Numidie, 45; autres détails, 298, 320, 321.
- Oppius, 511.
- Orose, citations d', 293, 322, 324, 332, 342, 346, 351, 356.
- P**
- Pélessier, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie*, 323, 327.
- Pélоре, 493.
- Perses, 51.
- Persée, roi de Macédoine, 513.
- Perpenna, 437.
- Phéniciens; leurs colonies, 53.
- Philènes (autels des); 55; leur dévouement, 195, 197.
- Philippe L.; discours contre Lévide, 377; détails sur ce personnage, 505.
- Philippe, le roi, 443.
- Pirates, 491.
- Pline, citations de, 304, 313.
- Plutarque, citations de, 333, 334, 335, 336, 337, 353, 505.
- Polybe, citations de, 292, 301, 312, 324, 325, 332, 502.
- Pompée Cn.; sa lettre au sénat, 413; autres détails, 431, 470, 473, 510.
- Pomponius Méla, citations de, 294, 341.
- Portia (loi), 339.
- Principes*, 329, 330.
- Principia*, 329, 330.
- Proche*, sens de ce mot chez les anciens, 497.
- Province romaine en Afrique, 55, 296.
- Procope, citations de, 311, 352.
- Ptolémée, 445.
- Publilius Philon; sa loi, 511.
- Q**
- Quadrigarius, historien, 332.
- Quinctius L., 425.
- R**
- Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique S. connue sous le nom de régence d'Alger*; citations cet ouvrage, 295, 327, 331, 352.
- Renon*, vêtement des Germains, 467.
- Rutilius Rufus, 321.
- S**
- Sables mouvants, 341.
- Sagunte, 481.
- Sardaigne, 401.
- Per saturam*, sens de ce mot, 318.
- Scaurus E., parle contre Jugurtha. 45; est envoyé comme commissaire en Afrique, 67; il est lieutenant de Bestia, 73; ses prévarications, *id.*; se fait mettre au nombre des commissaires nommés par la loi Mamilia, 105; autres détails, 296, 297.
- Scipion Nasica, consul, 71, 316.
- Scipion P., 9, 13; sa lettre à Micipsa. 19.
- Scyrrhus, agent de Sylla, 373.
- Sempronia* (loi), 71, 316, 339.
- Sertorius, 395, 399, 401, 415, 435, 437, 463, 485, 497.
- Sicinius L., 425.
- Silanus M., consul, 111, 324, 355.
- Sisenna, historien, 243, 349.



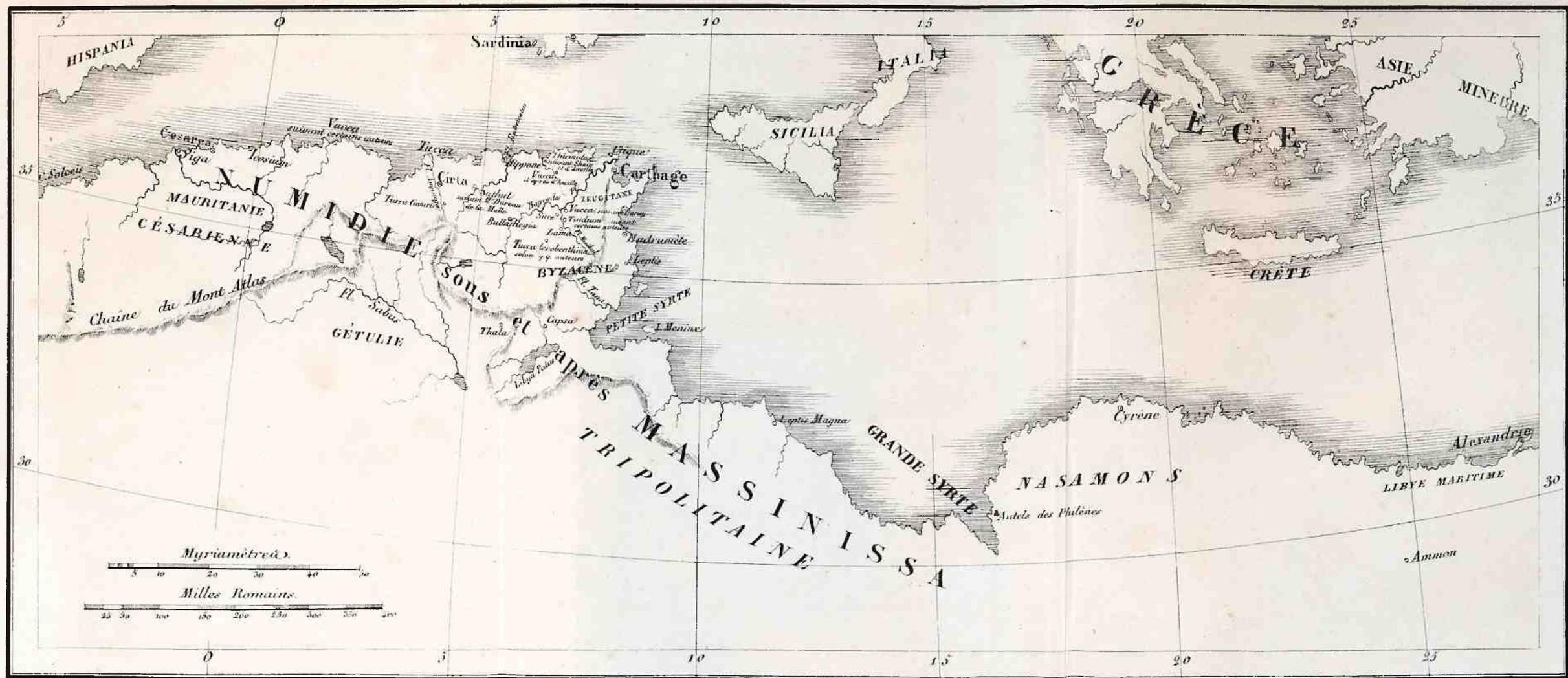
- Soldat romain; ce qu'il portait, 324.
- Solin; sur les chevaliers, 339.
- Spartacus, 487, 491.
- Stoïcisme (doctrine du), sur le suicide, 296.
- Stolidus*, sens de ce mot, 512.
- Strabon; citations et témoignages de cet auteur, 292, 301, 302, 309, 313, 324, 332, 342, 346, 347, 509.
- Subsidia*, sens de ce mot, 329.
- Suidas, témoignage de, 311.
- Sulpice Sévère, témoignage de, 341.
- Suthul, ville d'Afrique, 97, 99.
- Sylla L., questeur de Marius, 243; son caractère, 245, 247; sa conduite militaire, 253, 255, 259; il est envoyé auprès de Bocchus, 263, 265; comment il reçoit des envoyés de ce prince, 267; il se rend de nouveau auprès de Bocchus pour traiter définitivement, 271-287; il reçoit Jugurtha des mains de Bocchus, 289; autres détails, 349, 350, 401, 457, 504.
- Syphax, 13, 293.
- Syrtes, 55, 193, 340, 341.
- T**
- Tableau de l'Afrique dressé par ordre du ministère de la guerre; citations de cet ouvrage, 305, 306, 307, 308, 313, 314.
- Tacite (citations de), 323, 331, 504.
- Tana, fleuve, 247.
- Tarrula, complice de Sylla, 373.
- Tartesse, ville, 405, 509.
- Tartésius, fleuve, 455.
- Thala, ville d'Afrique, 187, 197, 340.
- Théra, 312.
- Thirmida, ville de Numidie, 27, 295.
- Thraces (troupes), 322.
- Tigrane, 441, 449.
- Tigre, fleuve, 493.
- Tisidium, ville d'Afrique, 161, 332.
- Tite-Live; citations et témoignages, 292, 503, 293, 324, 327, 354, 356, 513.
- Tortue, 347.
- Tours, machine de guerre, 315.
- Tour du roi, *turris regia*, 352.
- Triarii*, soldats, 330.
- Tribunat; parfois instrument de la noblesse, 320.
- Tribuns militaires, 326.
- Turia, fleuve, 401.
- Turpilius, commandant de Vacca, 171, 173.
- V**
- Vacca, ville d'Afrique, 75; elle trahit les Romains, 171, 173, 318.
- Valère Maxime, citations et témoignages de, 292, 296, 297, 313, 325, 327, 334, 338, 343, 345.
- Vanus*, sens de ce mot, 512.
- Varinius, 487, 491.
- Varia* (loi), 514.
- Varron, citations de, 289, 309, 341.
- Végèce, témoignages de, 315, 327, 350.
- Velleius Paterculus, citations de, 298, 321, 323, 338, 349, 354.
- Vettius, agent de Sylla, 371, 503.
- Volux, fils de Bocchus, 259, 273, 275, 279.
- Vulcaniennes, fêtes, 513.
- Z**
- Zama, ville d'Afrique, 147, 149, 151, 153, 331.



ERRATA.

- Page 3, ligne 19, *au lieu de* : si l'amour de ; *lisez* : si l'amour des.
— 79, — 13, *au lieu de* : (46) ; *lisez* : (47).
— 109, — 26, *au lieu de* : (58) ; *lisez* : (61).
— 279, — 5, *au lieu de* : qu'il ne redoute pas l'envoyé ; *lisez* :
qu'on ne redoute pas l'envoyé.
— 294, — 33, *au lieu de* : intitulé parallèle ; *lisez* : intitulée
parallèle.
— 344, — 16, *au lieu de* : bellica cella ; *lisez* : bellica colla.
— 401, — 4, *au lieu de* : Ichnusia ; *lisez* : Ichnusa.
— 498, — 19, *au lieu de* : Σαλλουστίου μὲν ; *lisez* : Σαλλού-
στιος μὲν.
-





Imp. Koenig, Cour. Voltaire, 17, Paris



